Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15453 – 7 F

DIMANCHE 2 - LUNDI 3 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Japon sanctionné ?

LES responsables américains et japonais du commerce devaient se retrouver samedi 1er octobre à Washington pour tenter de trouver un compromis au contentieux qui oppose les deux pays. Il s'agit là d'un bref sursis accordé aux Japonais par Washington. Les Etats-Unis avaient en effet fixé au 30 septembre à minuit la date limite pour un compromis qui favoriserait le rééquilibrage des échanges entre les deux pays. Actuellement, ils sont très déséquilibrés au profit du Japon, qui, en 1993, a affiché un excédent commercial de l'ordre de 60 milliards de dollars vis-à-vis des Etats-Unis.

Sauf surprise, on imagine mal que cette ultime réunion réussisse là où quatorze mois de négociations entre ministres se sont révélées infructueuses.

CERTES, des progrès ont, semble-t-il, été réalisés sur deux dossiers sensibles : l'assurance et l'ouverture aux firmes américaines des marchés publics japonais. Mais dans deux autres secteurs tout aussi délicats – l'automobile et les pièces détachées, le verre plat – aucun progrès n'est intervenu ces derniers jours. Par les sommes en jeu, ce sont les plus importants. Logiquement, Washington devrait donc passer aux actes et annoncer des sanctions commerciales à l'encontre de son allié japonais.

Mais l'administration américaine a fait savoir par avance que les sanctions seraient modestes et partielles. Du fait des lenteurs de la procédure, il y a d'ailleurs fort à parier qu'elles n'entreront jamais en application. La loi américaine sur le commerce prévoit en effet un délai de plus d'un an entre l'annonce des mesures de rétorsion et leur mise en œuvre.

UNE guerre commerciale entre les deux plus grandes puissances économiques du monde semble donc écartée à court terme. En dépit des rodomontades de certains responsables démocrates, Washington ne la souhaite pas. Il est vrai que les dirigeants japonais ont su habilement vendre leur cause auprès des autres grandes puissances. En dépit de l'énorme excédent de ses échanges, le Japon fait aujourd'hui figure de victime face à des Etats-Unis, qui, derrière leurs professions de foi libérales, se font les chantres d'un commerce administré.

La prudence de Washington tient surtout aux craintes d'avoir plus à perdre qu'à gagner dans cette affaire. Peu souhaitée des milieux financiers, une guerre commerciale ne manquerait pas d'entraîner une nouvelle chute du dollar. Des tensions sur les marchés obligataires et une hausse des taux d'intérêt s'ensuivraient inévitablement. La croissance économique n'a rien à gagner d'un tel scénario. C'est vrai aux Etats-Unis, mais également en Europe, où la reprise économique en cours serait cassée par un ralentissement de l'activité outre-Atlantique.

Lire nos informations page 17

M 0146 - 1002 - 7,00 F

Devant la mise en cause de plusieurs ministres

M. Balladur tente de préserver l'avenir de son gouvernement

Le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, a proposé vendredi 30 septembre l'ouverture d'une information judiciaire sur le financement du Parti républicain. Cette procédure, qui vise Gérard Longuet, mais pourrait atteindre aussi deux autres ministres, François Léotard et Alain Madelin, porte en partie sur des faits postérieurs à la loi d'amnistie du 15 janvier 1990. Soucieux de préserver l'avenir de son gouvernement, le premier ministre, Edouard Balladur devait, devant les parlementaires UDF, réunis à Vittel samedi 1er octobre, justifier sa décision de retarder l'ouverture d'une information sur le financement de la villa tropézienne de M. Longuet en expliquant qu'il n'agissait sous aucune pression.

Le temps perdu ne se rattrape jamais. Edouard Balladur doit aujourdui le mesurer. Sa fameuse méthode, faite de longues explications sur les enjeux du débat et d'efforts insistants pour dégager un consensus sur la décision qu'il souhaite prendre, n'est pas adaptée à la « gestion » des « affaires » qui empoisonnent la vie politique depuis maintenant plus de cinq ans.

Cette erreur d'appréciation du premier ministre est d'autant plus surprenante que l'échec des socialistes aurait pu – aurait dû – lui servir de leçon. Pour avoir donné la priorité à l'amitié, à la fidélité, à la solidarité, pour avoir voulu voir dans chaque dossier un « montage politique », la gauche a permis que soient mis dans le même sac les élus scrupuleux et les quelques brebis galeuses. Et cela fut pour beaucoup dans le discrédit dont elle est encore frappée. La droite aurait dû comprendre ce qu'attend l'opinion : devant les scandales, le pouvoir doit trancher vite et fort.

Le souci du premier ministre de respecter, avant tout, la présomption d'innocence est moralement louable, mais il est politiquement dangereux. Or Edouard Balladur a trop montré, depuis qu'il est à l'hôtel Matignon, ses talents de stratège politique pour que son attitude dans l'affaire Longuet ne surprenne pas. Pour ne pas saper un des piliers de sa campagne présidentielle, il a été contraint d'accorder un « sursis » au président du PR. Le chef du gouvernement comptait mettre ce sursis à profit pour expliquer longuement sa position, convaincre l'opinion qu'il était aussi intraitable avec ceux qui auraient failli à leurs devoirs qu'équitable avec ceux qui seraient seulement victimes de soupçons. C'était le sens qu'il comptait donner à ses interventions, samedi 1er octobre, lors de journées parlementaires de l'UDF puis au journal de 20 heures de TF 1. La magistrature ne lui a pas laissé le temps de cheminer, ainsi, à pas lents.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 8 et nos informations pages 8 et 9

Ambiguïtés américaines en Haïti

L'apparente inaction des GI préluderait à un désarmement des partisans de la junte

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

Que font les Américains ? C'est la question que se posèrent les manifestants pro-Aristide vendredi 30 septembre, lorsque des membres des forces paramilitaires FRAPH (Forces républicaines d'avancement et de progrès d'Haïti) commencèrent à leur tirer dessus : si les GI et leurs blindés étaient très nombreux dans les environs, en revanche, pendant toute la durée de l'affrontement qui se solda par trois morts, ils brillèrent par leur absence. C'est aussi la question que se posent politiciens et observateurs après avoir écouté les explications embarrassées des responsables américains à Port-au-Prince sur le déroulement d'une journée de nouveau marquée par la violence.

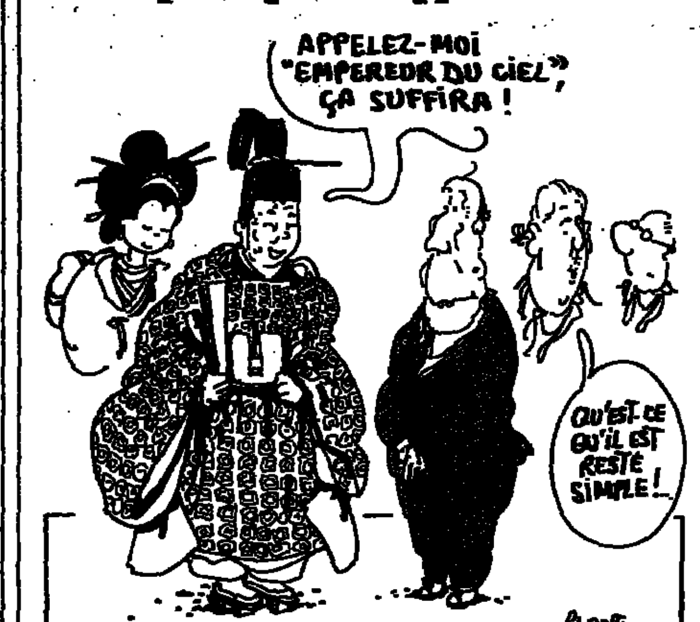
L'interrogation est d'autant plus naturelle que la veille, après le grave incident qui avait finalement fait, selon un nouveau bilan fourni par un officier américain, sept morts et plusieurs dizaines de blessés parmi les manifestants, les autorités américaines avaient promis d'assurer un dispositif de sécurité « *extensif* » lors du rassemblement organisé vendredi, et de ne pas « *laisser les manifestants entre les mains* » de la police haïtienne, officiellement toujours chargée du maintien de l'ordre. Or, si l'attentat de jeudi – une grenade jetée dans la foule par un inconnu – pouvait difficilement être évité, la violence de vendredi était, elle, tout à fait prévisible.

C'est au moment où le cortège des pro-Aristide s'est approché du quartier général des FRAPH, rue de l'Enterrement, que les manifestants ont été attaqués par les « attachés » (auxiliaires de la police et spécialistes des basses besognes), d'abord à coups de bâtons et de machettes, puis à l'arme à feu.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 6

Le couple impérial nippon en France



Lire nos informations page 3

Pierre Sabbagh est mort

Pierre Sabbagh, l'un des pères fondateurs de la télévision française, est décédé dans la nuit du vendredi 30 septembre au samedi 1er octobre à Paris, d'un arrêt cardiaque. Il était agé de soixante-seize ans. Pierre Sabbagh a été le créateur du premier journal télévisé en 1949, dont il sera responsable jusqu'en 1954. Il fut un des principaux responsables de l'information télévisée, le dirigeant de la Deux au temps de l'ORTF et le producteur et animateur de plusieurs jeux télévisés dont le plus célèbre reste « L'homme du vingtième siècle ». Pierre Sabbagh était l'époux depuis 1955 de Catherine Langeais, première « speakerine » de la télévision française.

Un entretien avec Rudolf Scharping

Le président du Parti social-démocrate allemand, principal adversaire du chancelier Kohl aux élections au Bundestag, le 16 octobre, affirme qu'il refusera les voix des communistes pour accéder au pouvoir. M. Scharping se prononce pour une vaste concertation économique et sociale et récuse la conception d'une « *Europe à deux vitesses* » proposée par le Parti chrétien-démocrate.

page 5

► *« Le Monde » publiera dans son numéro du lundi 3 octobre (daté 4) un supplément consacré à l'Allemagne cinq ans après la chute du mur de Berlin.*

Ségolène Royal au « Grand Jury RTL-le Monde »

Ségolène Royal, député socialiste des Deux-Sèvres, est l'invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 2 octobre, à partir de 18 h 30. « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » est aussi diffusé en direct sur RTL-TV.

Une victoire programmée au Brésil

Face à Lula, le candidat de gauche, Fernando Henrique Cardoso (centre droit) peut remporter le scrutin présidentiel du 3 octobre dès le premier tour

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

La nuit est tombée depuis longtemps sur l'avenue du Président-Vargas, une grande artère de Rio qui a des allures new-yorkaises avec ses grands immeubles de bureaux. L'église de la Candelaria se dessine en ombre chinoise au milieu de la chaussée. Une immense estrade bourrée de haut-parleurs est plantée devant elle. Des airs de reggae, de rock et de salsa montent entre les façades des immeubles, des pétards éclatent. Soixante mille personnes ondulent au rythme de la musique. Elles attendent depuis plus de quatre heures leur héros, Luiz Inacio Lula da Silva, l'ancien ouvrier qui est, à quarante-neuf ans, et pour la deuxième fois, candidat du Parti des travailleurs, la principale formation de gauche, à la présidence du Brésil...

C'était, mercredi 28 septembre, le dernier grand meeting électoral de Lula avant le premier tour du scrutin, le 3 octobre. Certes la fête était belle grâce à la musique, à la bière et aux milliers de feuilles de papier blanc lancées des fenêtres et virevoltant dans le vent, mais elle était aussi un peu triste. La victoire qui avait échappé de justesse à Lula en 1989 semble cette fois presque inaccessible.

Tous les sondages donnent vainqueur, probablement dès le premier tour, Fernando Henrique Cardoso, un ancien professeur de sociologie qui est à la tête d'une coalition de centredroit même si lui-même se considère toujours comme un homme de gauche. La foule crie sans fin « *Lula président!* » et « *Brésil populaire !* ». Il y a là beaucoup de Noirs et de métis venus du nord de la ville, où se trouvent les quartiers les plus misérables. C'est leur fête, et Lula, huitième et dernier enfant d'un paysan pauvre du Nordeste, est incontestablement leur champion. Les drapeaux rouges, frappés de la faucille et du marteau, du PC do B, le parti communiste dit « albanais », allié un peu encombrant de Lula, forment comme une forêt ondoyante devant le podium. La voix cassée par la campagne, mais le geste vif, le sourire épanoui, Lula feint de ne pas croire aux sondages. « *Celui qui va gagner les élections et stabiliser l'économie n'est pas un sociologue, mais un mécanicien-tourneur* », lance-t-il sous les applaudissements.

Y croit-il vraiment ? Il y a comme un aveu dans sa remarque ironique selon laquelle M. Cardoso devrait lui payer des droits d'auteur, puisqu'il lui a « *volé* » une partie de son programme, en particulier celle qui concerne la réforme agraire et la création d'emplois. « *Il utilise mes propres mots, sauf les fautes de portugais, bien sûr.* »

Lula est même allé quelques heures plus tôt, lors de son ultime meeting à Brasilia, jusqu'à envisager publiquement de participer à un gouvernement dirigé par Fernando Henrique Cardoso en cas de victoire de ce dernier. « *Nous sommes amis depuis seize ans. Nous allons continuer à nous parler. Nous sommes deux personnes civilisées.* » L'archevêque de Sao-Paulo, Mgr Paulo Evaristo Arns n'a-t-il pas lui-même demandé aux deux hommes de travailler ensemble après le scrutin ?

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 6

Il y a cinquante ans

Picasso au Salon d'automne

par Loel Zwecker

DEUX mois à peine après la libération de Paris, le Salon d'automne est inauguré le 6 octobre 1944 au Palais de Tokyo, sous le nom de « Salon de la Libération ». Au lendemain des années de l'Occupation, cette exposition artistique se transforme en manifestation politique. A commencer par la couverture du catalogue : le coq gaulois est représenté, la poitrine gonflée, sur une palette de peintre, armé lui-même de grands pinceaux. Le préambule souligne l'intention : *« Le Salon de la Libération a été préparé pendant l'occupation ennemie* [...], *il est inauguré en pleine indépendance. Les pensées sont avec les camarades encore absents et* [...] *ceux qui sont morts pour reconquérir notre liberté. Vive la France ! »* Pour la première fois depuis l'Occupation on voit des œuvres d'art qui étaient interdites par les nazis car *« dégénérées »* : aux côtés de l'émigré Fernand Léger et du peintre juif Chaïm Soutine, c'est avant tout Picasso qui est honoré par une immense rétrospective en soixante-dix-neuf œuvres.

Malgré toute l'euphorie de la Libération, cette première apparition du maître au grand public d'un Salon provoque des protestations : *« Décrochez ! Remboursez ! »* Quelques toiles sont en effet décrochées et salies par des visiteurs en colère. Les portraits *« déformés »* de femmes aux visages doubles, les natures mortes *« animées »* d'une atmosphère inquiétante scandalisent autant que des sculptures comme la *Tête de morte* (1943) ; elle a l'air d'être surgie directement d'une fosse commune. Cependant, une pétition en faveur de Picasso est signée de tout ce qui a un nom dans la littérature, d'Aragon à Mauriac. Picasso remarque : *« Le pire aurait été si rien ne s'était passé. »* Est-ce que c'est l'esthétique – pas vraiment nouvelle – de la *« déformation moderne »* qui choque les *« réactionnaires »* ? Ou est-ce que c'est le fait que Picasso, l'Espagnol à l'humour noir insondable, devienne « le » symbole de la Libération et de la renaissance nationale ? La veille, Picasso avait adhéré au PCF, le « parti des fusillés », à grands renforts de publicité.

L'art moderne symbole de la liberté

Le mélange inséparable des jugements politiques et esthétiques apporte une signification nouvelle aux œuvres d'art. Les Salons furent toujours un « champ de bataille » entre l'académisme et l'avant-garde. C'est en 1912, en temps de crise, que le débat autour du Salon d'automne se politise pour la première fois directement. La presse populaire dénonce le cubisme et ses formes *« révolutionnaires »*, comme *« antinational »* et *« boche »* (1). Elles seraient une menace à l'esprit clair et académique français. A l'inverse, pendant la première guerre mondiale, des tentatives de mobilisation des artistes modernes et de leurs formes « cosmopolites » essaient de servir à la propagande des Alliés. Cependant, tel le ballet *Parade* de Satie et de Cocteau, décors de Picasso, elles n'ont guère de succès auprès du grand public.

C'est pendant l'Occupation que l'art moderne devint le symbole de la liberté. Quelle sorte d'art représente la France d'après l'Occupation ? La critique d'art des journaux reflète la liaison de l'art et du sentiment national, fût-ce d'une manière plus complexe qu'alors. D'un côté, on essaie de soutenir une sorte de mythe unificateur de la Résistance à l'aide de l'art. De l'autre apparaît l'état d'âme ébranlé de la nation après Vichy. Face à Picasso, qui est l'objet principal de la critique, les positions politiques se révèlent le plus distinctement.

Le jour du vernissage, *l'Humanité*, alors le plus fort tirage des quotidiens français, reproduit une grande photo à la une : *« Devant* le Coq *de Picasso, Marcel Cachin et Paul Eluard échangent leurs impressions. »*



ANDRÉ ROGI

Au Salon de la Libération en 1944, la peinture anguleuse, outrageuse et torturée du Catalan fait scandale. Déjà les fauves au Salon d'automne de 1905 et les cubistes à celui de 1912 étaient accusés d'être « antiartistiques » donc « antinationaux ». Qu'importe, se réjouit Picasso, « le pire aurait été si rien ne s'était passé ».

Cette image expressive de l'animal emblématique français ne montre pas autant de déformations que les autres toiles, plus typiques pour le style de Picasso. De plus, *l'Humanité* minimise les assauts contre Picasso : *« Une telle révélation n'est pas allée sans inquiéter certains des spectateurs, trop peu familiers avec des toiles* [...] *si puissantes. »* En 1937, le Parti avait condamné l'esthétique de *Guernica* comme *« antisociale »* et *« tout à fait inadéquate à la saine mentalité du prolétariat »*. Maintenant, Picasso, personnage de grand prestige, est politiquement récupéré. Il se retrouve même dans une longue tradition artistique française : cette tradition passe, selon *l'Humanité* du 5 octobre, de Cézanne jusqu'aux bâtisseurs des cathédrales. Mais dans la description des œuvres exposées on parle plutôt des vrais artistes français, tels Matisse, Gromaire, Manessier, Fougeron, Pignon, Bonnard, Lhote, Dufy et Braque. Avec leurs œuvres, selon *l'Humanité* du 6 octobre, *« l'art français revit* [et] *a repris sa place dans le monde, la première »*.

Or tous ces artistes étaient déjà exposés au Salon d'automne de 1943 ! Ce Salon avait été d'ailleurs un grand succès avec des sections « populaires » telle « L'art et le sport ». Sous la censure allemande, le cubiste Georges Braque était même digne d'une rétrospective. En revanche les œuvres *« dégénérées »* de Picasso et de Léger furent détruites au Jeu de paume, avec celles de Picabia, Miro, Ernst, Masson et Klee. Mais, dans certaines galeries, des œuvres de Picasso et de Léger furent officieusement tolérées. Selon les mémoires d'Albert Speer, Hitler aurait dit des Français : *« Laissez-les dégénérer. D'autant mieux pour nous. »* Une politique de (dé)moralisation culturelle à l'aide de l'art et visant des buts, voire certains groupes précis ? Dans le catalogue de 1943, des noms de peintres bannis d'origine juive, de Russie ou de Pologne, sont effacés par les barres noires de la censure allemande. On peut encore déchiffrer quelques noms en partie. Un signe effroyable et trop réel de la politique des nazis.

A la Libération, la critique d'art des journaux les plus importants, issus presque tous de la Résistance, se réfère donc d'abord aux actes symboliques de résistance passive du personnage Picasso. *Défense de la France* (le futur *France-Soir*) du 6 octobre met en lumière l'acte exemplaire de Picasso, qui refusa le *« charbon que les Allemands, ces maîtres de la propagande, lui offraient pour chauffer son atelier »*.

Des femmes déformées qui n'auraient pas d'âme

Dans l'édition du lendemain, l'*« harmonie de couleurs atroces, jaunes et violets »*, de Picasso est associée à son *« indépendance poussée jusqu'à la certitude »*. Quant aux couleurs des Français, Matisse, Bonnard et Léger, elles deviennent la *« couleur presque tricolore »*. Mises ensemble, elles *« signifient libération »*. En vérité, Picasso impressionne mais il ne plaît pas. *Le Parisien* du 6 octobre le souligne. Chez Picasso, la beauté est *« dégradée »*. L'homme représenté et donc l'amour-propre du spectateur sont *« rabaissés »*. *« La tendresse des époques rose et bleue s'exaspère dans un rictus torturé »* à la Goya. *L'Aurore* du 7 octobre, « organe de la Résistance républicaine », refuse à son tour les *« déformations systématiques »* de Picasso, comme expression lassante de l'angoisse. L'auteur souhaite une peinture qui *« sache nous mieux montrer nos propres richesses »*. Et il donne de bons exemples actuels du Salon : Pierre Bompart, Claude Simon, Constant Le Breton...

Le critique d'art Waldemar George va encore plus loin – ou bien en arrière : dans le journal *Résistance* du 5 octobre, il parle du faux prophète Picasso. Ses femmes déformées n'auraient pas d'âme. Et elles ne seraient donc pas aptes à donner à la France l'âme nouvelle dont elle aurait tellement besoin. Il faut un art édifiant et d'autosatisfaction.

Une solution sur le plan esthétique et vraiment *politique* existe. Cette solution convient presque à tous et est, sans doute, *« typiquement française »* : c'est le groupe des *« Jeunes peintres de la tradition française »*. Y sont rassemblés des peintres tels Bissière, Manessier, Pignon, Fougeron et Gruber. Ce groupe domine déjà le Salon de 1943, puis – parallèlement à Picasso – celui de 1944. Le nom est ambivalent. En 1943 il protégea le groupe de la censure, malgré ses couleurs violentes et son caractère abstrait parfois. En même temps, il souligne l'indépendance française. A la différence de Picasso et de Léger, quelques membres faisaient en effet partie de la Résistance active et clandestine. Mais son style est une sorte de modernisme tempéré. Il se réfère à Matisse et il atténue les formes de Picasso. Par conséquent, les critiques, de *l'Humanité* jusqu'au *Figaro*, s'accordent sur ce groupe dans leur jugement positif. Dans *Combat* du 6 octobre, Jean Grenier décrit Picasso, ce *« virtuose »* insurpassable, le mieux doué des contemporains. Or il ne jetterait entre lui-même et le spectateur qu'une *« passerelle de féconds malentendus »*. L'apogée du Salon est, aux yeux de Grenier, le *« jeune peintre »* Francis Gruber, avec sa toile *Job* : on y voit un homme nu maigre et chauve qui se trouve assis dans une arrière-cour. L'expression de la tête baissée balance entre résignation et espoir. C'est encore ce tableau expressif mais conciliant de Gruber, peintre communiste d'inspiration religieuse, qui est mis en relief par André Warnod dans *le Figaro* du 6 octobre. Ce serait là *« une des toiles les plus marquantes du Salon »*.

A la Libération, la *« Jeune peinture de la tradition française »* représente, en complément de Picasso, la *« renaissance française »*, le renouveau conciliant. Ce système de représentation correspond tout à fait aux besoins du moment. Quelques jours après l'ouverture du Salon, François Mauriac, l'un des défenseurs de Picasso, écrit, dans sa colonne, à la une du *Figaro*, l'article « Vers un socialisme humaniste » (11 octobre). Le mot socialisme n'apparaît pas dans l'article. Mauriac souhaite un *« vaste rassemblement des Français »* dans l'esprit de la Résistance et de Dieu. Le jour du vernissage, on a, à la une de *Combat*, une photo qui montre l'accrochage au Salon d'une peinture de Picasso. A côté de cette photo est reproduit l'un des récits littéraires et pathétiques d'André Malraux au front en Alsace : *« Ceux qui survivent à la guerre naissent pour la seconde fois. »* Un jour plus tard, dans une interview au *Figaro*, il élude ainsi la question sur l'épuration : *« Il y a peut-être des critiques à faire, mais notre pays n'a jamais eu de gardiens de prison : il a toujours eu des soldats et c'est mieux. »* On balance entre le souvenir douloureux des comptes non payés et la volonté de réconciliation. Et cela devient également évident au « Salon de la Libération », Salon des artistes. Ainsi les œuvres de l'avant-gardiste d'alors, Jean Fautrier, comme les *Otages, les Fusillés, les Juifs de 1943*, peintes « brutalement » à la spatule, ne seront exposées qu'en automne 1945 – dans une galerie. Picasso, décidément, reste inacceptable.

(1) Cf. « Les cubistes au pilori », *le Monde* daté 27-28 septembre 1992.

▶ **Critique et historien d'art allemand.**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

INSTITUTIONS POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL
de Philippe Ardant,
LGDF, 603 p., 155 F.

DROIT CONSTITUTIONNEL ET POLITIQUE
d'Olivier Duhamel,
Seuil, 924 p., 195 F.

Les règles du jeu

UN manuel de droit constitutionnel est, en principe, réservé aux étudiants rattrapés par l'échéance des examens. Telle est la vocation naturelle de celui de Philippe Ardant, qui en est à sa sixième édition. Chemin faisant, l'auteur a enrichi son ouvrage initial en le tirant vers le traité, dont l'ambition est de faire, dans la mesure du possible, le tour de la question. Parallèlement, Philippe Ardant a voulu conserver la simplicité d'accès de son manuel, puisqu'il s'agit d'abord d'enseigner aux étudiants les éléments de base dont ils auront besoin ; il se défend même, dans son souci d'aller tout de suite à l'essentiel et de s'en tenir là, d'avoir produit un outil de référence. Il espère néanmoins que son *« ouvrage d'initiation »* trouvera d'autres lecteurs *« parmi les citoyens soucieux d'étoffer leur culture juridique et politique »*. Son livre et la période pré-présidentielle se prêtent, en effet, à un intérêt élargi pour ces questions.

Olivier Duhamel, ancien élève de Philippe Ardant, nourrit semblable espérance en présentant sa somme sur le droit constitutionnel et politique, qui reprend avec des mises à jour et des compléments nouveaux deux précédents ouvrages : *le Pouvoir politique en France* et *les Démocraties*. A cette fin, mais aussi dans un souci pédagogique à l'égard des étudiants, l'auteur a opté pour une architecture nouvelle par rapport au déroulement classique des manuels de cette discipline. L'idée est d'initier au droit constitutionnel et à la science politique à partir des concepts et des méthodes appliquées à la réalité environnante. Celle-ci s'ordonnant en France autour des institutions de la V[e] République, on commencera donc par se pencher sur ce régime-là. Il en sera de même, dans la suite de l'ouvrage, s'agissant d'examiner, en situation, la typologie des principaux régimes étrangers ou les grands principes qui gouvernent les sociétés modernes. Cela conduit l'auteur à se référer à des événements récents et connus pour évoquer le régime partitocratique en Italie, le poids de la tradition au Japon et celui de la violence en Colombie.

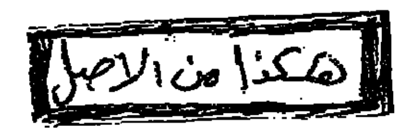
Cette chronique, trouvant sa place dans un journal et se plaçant du point de vue du public le plus large, retiendra quelques-unes des réponses que celui-ci peut attendre d'un pareil travail, dans une période où les questions de fond sur le mode d'organisation et de fonctionnement de la collectivité redeviennent d'actualité.

Olivier Duhamel en fournit une, d'entrée de jeu, en s'interrogeant sur ce qui donne à l'actuelle république la légalité refusée à l'Etat français de Vichy, alors que les deux régimes sont nés, sous la pression des circonstances, de votes parlementaires déléguant le pouvoir constituant. La réponse est que le recours au peuple, pour ratification ultérieure, promis par Vichy, n'a jamais eu lieu, tandis que la V[e], suspectée d'être née dans l'illégalité le 13 mai 1958, s'est prêtée à la ratification démocratique en septembre (outre, qu'entre-temps les droits et libertés avaient été respectés). Le manuel consacre, dans sa partie historique, un chapitre au *« régime inacceptable »* de Vichy.

Un autre exemple, tourné vers l'avenir : Olivier Duhamel rappelle *« l'alchimie de la présidentialité »*, qui est de retour avec tous ses mystères, et il souligne les deux conditions du succès : gagner le premier tour et ne pas perdre le second ! Ce n'est pas aussi évident que la formule le laisse penser : *« Chaban,* écrit-il, *devançait Giscard au début de la campagne de 1974, Barre devançait Chirac au début de celle de 1988. L'emporte le plus pugnace, le plus soutenu par ses troupes et, si possible, quelques transfuges des troupes de l'autre, le plus en situation. »* Il ajoute : *« Toujours, le premier tour de l'élection apporte une surprise. »*

Si nous continuons à nous mobiliser par rapport à l'actualité, on se référera à cet autre passage du manuel : *« Entre démission et révocation, le départ volontaire semble de mise lorsqu'un ministre est mis en cause par la justice »* ; l'auteur cite les précédents de Philippe Dechartre en 1972, Bernard Tapie en 1992 et Alain Carignon en juillet de cette année.

On retrouve ainsi, dans le détail et dans leur histoire, les règles du jeu qui nous gouvernent, quand elles sont respectées. Il n'est pas mauvais de se les remettre en mémoire au moment où la démocratie semble s'essouffler et se chercher (ou se disperser), dans d'autres voies et moyens. A cet égard, Olivier Duhamel rappelle les vices et les vertus de la démocratie médiatique, les causes de la démocratie émeutière et les précautions qu'appelle la démocratie sondagière. Sans doute le recours régulier au suffrage n'incarne-t-il pas toute la plénitude de l'aspiration démocratique, mais c'est un rendez-vous essentiel qu'on ne saurait manquer, même s'il ne fait pas l'économie d'autres procédures participatives : il peut, au moins, être l'occasion de les relancer.



Japon : dans les coulisses du palais impérial

L'empereur Akihito et son épouse, qui entament lundi 3 octobre un voyage officiel en France et en Espagne, ont donné un ton nouveau à une institution millénaire

Séjournant en France du lundi 3 au samedi 8 octobre, l'empereur Akihito du Japon, accompagné de l'impératrice Michiko, doit s'entretenir à Paris avec le président Mitterrand, puis avec Edouard Balladur, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, avant de se rendre à Toulouse pour visiter l'Aérospatiale et le Centre national d'études spatiales. C'est la première fois que l'empereur est reçu en tant que chef d'Etat, aussi bien en France qu'en Espagne. Au menu de son séjour français, l'art et la science : le Musée du Louvre, celui de Toulouse-Lautrec à Albi, et le Muséum d'histoire naturelle. Akihito est en effet un chercheur passionné d'ichtyologie (l'étude des poissons). Les souverains doivent également rencontrer des élèves au lycée parisien La Fontaine.

TOKYO

de notre envoyée spéciale

La pluie gicle sur les nénuphars des larges douves entourant le *palais impérial* au cœur de Tokyo. Les épaisses grilles de l'entrée s'entrouvrent sur la limousine amenant six journalistes, trois français et trois espagnols, pour l'audience privée que leur accordent cet après-midi-là l'empereur et l'impératrice. A quelques jours de sa visite officielle en France puis en Espagne, Akihito tient à donner le ton de sa mission.

Les invités traversent d'immenses parcs déserts, franchissent diverses portes gardées comme autant de frontières. Près de la résidence, ils font une première halte. Sous les parapluies, le chef jardinier leur montre la rare collection de bonsaïs, dont un pin de cinq cents ans. Puis dans une dépendance de la Maison impériale, agence qui règle la vie de la famille régnante, un vice-chambellan et ses assesseurs précisent dans le moindre détail le protocole de l'audience à ces étrangers venus d'une autre planète. Surtout, il est interdit de reproduire les propos tenus par le couple impérial, *« l'audience privée n'étant pas une conférence de presse »*. Enfin l'heure fatidique arrive...

Le vaste salon Rensui qu'éclairent des baies donnant sur un jardin japonais a, pour seul ornement, deux tableaux figurant des carpes et l'automne à Okinawa. Sur la moquette vert pâle, près des fenêtres coulissantes en papier de riz, les six journalistes sont alignés en rang d'oignon, selon l'ordre fixé par le vice-chambellan. Côté mur sont massés les membres de la cour, sous l'œil sévère du grand chambellan et de la première dame de compagnie, tous deux d'un âge respectable. Un silence austère règne. Soudain, un bruissement de pas se fait entendre.

Toujours l'étiquette

Leurs Majestés franchissent le seuil du salon, dans un silence sévèrement maintenu. L'empereur, de petite taille, sanglé dans *un costume croisé bleu marine*, devance d'un mètre l'impératrice en kimono pastel d'apparat, la tête légèrement inclinée. Ils avancent vers les journalistes que leur présente un à un l'interprète. Ni courbettes ni révérences. Le couple impérial regarde longuement dans les yeux chacun de ses invités, avant de leur serrer tout simplement la main. Ils tiennent d'emblée à affirmer un ton résolument moderne, sans les fastes habituels aux cours européennes, comme à contre-courant du lourd protocole imposé par les neuf chambellans.



Mais ces derniers veillent à l'étiquette. Un à un, les journalistes sont reçus en aparté par l'empereur, puis par l'impératrice, pour un dialogue feutré et chronométré de quatre minutes, qui prend fin sur un geste discret de l'accompagnateur. Des serveurs offrent une tasse de thé. Quelques conversations se nouent à voix basse avec les membres de la cour, ou le porte-parole de la suite, Akitane Kuichi, ancien ambassadeur en France qui avait accompagné le prince Akihito en 1953 dans son voyage d'initiation en France.

Le couple impérial est visiblement heureux de son prochain voyage, *« dédié à la paix et à l'amitié franco-japonaise »*, selon un communiqué du Palais. Akihito se réjouit d'admirer les collections du Muséum d'histoire naturelle, auquel il a offert quelques rares spécimens, même si sa charge officielle limite désormais son temps de recherche. Elle, qui aurait aimé visiter le Musée d'Orsay ou la maison de Monet, s'informe des dernières créations de la mode japonaise à Paris, puis sourit lorsqu'un journaliste catalan lui offre un poème de circonstance, selon les règles du *waka*, la poésie officielle de la cour.

Trente-deux minutes se sont écoulées. Le grand chambellan et la première dame de compagnie *suivent de leurs petits pas* l'empereur et l'impératrice qui se retirent, dans un silence redevenu total. Les sujets baissent la tête. Les invités contemplent le couple qui s'attarde dans une dernière inclinaison de la tête sur le seuil du salon Rensui. L'audience est close.

Freins et désirs

Réserve et ouverture, simplicité et protocole, Akihito, à soixante et un ans, donne de fait un ton nouveau au rôle impérial. Symbole de la réconciliation, cinquante ans après la seconde guerre mondiale, il a effectué de nombreuses missions en tant que chef d'État sur la demande et sous l'autorité du ministère des affaires étrangères. La Chine, l'Asie du Sud-Est, puis les Etats-Unis, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie, avant la France et l'Espagne. Le souverain, qui n'exerce aucun pouvoir, respecte en cela la Constitution de 1947 imposée par les vainqueurs.

Sur le plan familial, le jeune Akihito, alors prince héritier, a également innové. Il a épousé, en dépit des pressions de la cour et de l'impératrice douairière, une « roturière », Michiko Shoda, fille d'un riche industriel et diplômée d'une université catholique, polyglotte, lectrice de Francis Jammes et auteur de livres pour enfants.

Le couple a eu deux garçons et une fille, qu'il a lui-même élevés, contre la tradition. Au fil des ans, Akihito, Michiko et leurs descendants ont acquis quelque image populaire, égratignant le solide secret qu'imposent les mille fonctionnaires de la Maison impériale. Ce ne fut pas sans drame. Certes ces souverains ne subissent pas les affronts médiatiques de leurs homologues anglais. La presse est sévèrement jugulée. Mais des témoignages ont commencé à filtrer.

Toshiaki Kawahara couvre en pionnier depuis 1952 les faits et gestes de la famille impériale. Il a écrit deux ouvrages, traduits à l'étranger, l'un sur Hirohito, père défunt d'Akihito, l'autre sur Michiko. M. Kawahara a été le premier à révéler les brutalités exercées par la cour sur cette dernière, alors princesse, et qui provoquèrent chez celle-ci une profonde dépression et la perte de la parole pendant quelques mois. Lui-même souligne les changements intervenus depuis au palais, sous la pression conjointe d'Akihito et de Michiko. D'autres révélations dans un petit hebdomadaire de Tokyo ont, l'an dernier, replongé l'impératrice dans un mutisme de quelques semaines. Puis, lors d'une conférence donnée peu après, le couple est sorti de son habituelle réserve, réaffirmant son attachement à la liberté d'expression, base de la démocratie. L'impératrice a simplement déploré que des articles soient publiés sur la base de fausses nouvelles.

Pressions ultras

Quand la presse fait une entorse au secret jalousement imposé par la Maison impériale, elle le paie chèrement. Les journalistes accrédités au palais sont interdits de conférence à la moindre parole critique. D'autres, plus radicaux, risquent parfois leur vie, ramenés à l'ordre *manu militari* par des hommes de main des partis d'extrême droite. Pègre et ultranationalisme font en effet bon ménage.

Plutôt que d'attaquer frontalement l'empereur, les plus conservateurs au palais, qui voudraient réhabiliter le pouvoir divin –, et partant leur pouvoir absolu – s'en prennent à son épouse ou à certains de ses descendants, accusés en substance de banaliser l'institution impériale. Le ministère des affaires étrangères est lui-même critiqué pour envoyer trop souvent l'empereur à l'étranger.

Dans les rues de Tokyo, sous les enseignes fluorescentes des grands géants de l'industrie japonaise, le badaud affiche une indifférence certaine. *« Ah ! L'empereur se rend en visite en France, invité par le président de la République ? Je ne savais pas. »* La réponse est rapide, sans états d'âme. Dans la cour d'un lycée catholique, des gamines en uniforme marine et blanc éclatent de rire, avant de déclarer : que *« Ce n'est pas notre problème. »* Elles ne connaissent d'ailleurs pas *« le nom »* de l'Empereur.

Plus loin, à l'entrée d'un autre établissement scolaire, des garçons en tenue de base-ball font une réponse analogue. A peine ont-ils retenu que le prince héritier s'est récemment marié avec une jeune diplomate, *« par amour »*, et qu'une des princesses par alliance *« est à la dernière mode »*. Une tenancière de bar du quartier chaud de Shinjuku préfère pour sa part ne pas évoquer la question impériale, *« trop sérieuse pour des conversations de bistrot »*.

Beaucoup plus strictement, le porte-parole de l'Association des sanctuaires shintos confirme l'orthodoxie. Cette fondation, créée en 1947 quand la Constitution imposa la séparation entre Eglise et État, est installée près du temple Meiji. Très riche, elle affirme regrouper 80 000 des 100 000 sanctuaires shintoïstes du Japon et ne paie pas d'impôts. Selon son porte-parole, l'empereur est le descendant des divinités. Ce responsable se montre d'emblée méfiant, voire inquiet, devant les questions occidentales. A la fin de l'entretien, comme soulagé, il affiche un sourire légèrement méprisant. Ses secrets ont été bien gardés. A-t-il tant à cacher ? De source informée, on confirme que cette association finance des mouvements ultranationalistes. Nostalgie d'un pouvoir perdu au lendemain de la défaite de 1945...

DANIELLE ROUARD

Le grand tabou

TOKYO

de notre correspondant

Bien qu'il ait mis fin à la *guerre en août 1945, l'ombre* d'une agression menée en son nom planait sur la figure de l'empereur Showa (Hirohito [1]), mort en janvier 1989. L'avènement de son fils, Akihito, a dégagé l'institution *impériale de l'hypothèque* d'une mémoire tourmentée. Si la figure plus « moderne » du monarque favorise une nouvelle perception de l'institution, l'évolution de la politique de l'agence impériale – qui fixe par *un protocole impitoyable* l'orthodoxie du système et contrôle strictement le traitement médiatique dont elle est l'objet – a également contribué au renouvellement de l'image de l'empereur et à un rapprochement entre la *maison* impériale et la population.

Le mariage en juin 1993 du prince héritier, Naruhito, avec une jeune diplomate a renforcé, par un effet médiatique savamment entretenu, une « vedettarisation » de la famille impériale qui s'est traduite par un regain de sympathie populaire : selon un sondage d'avril 1993 du quotidien *Asahi*, 67 % des personnes interrogées éprouvaient de la sympathie pour elle (10 % de plus que lors du mariage de l'actuel couple impérial).

Si la famille impériale est apparue ces dernières années moins lointaine et, en quelque sorte, plus *« humaine »*, l'institution n'en demeure pas moins l'une des ambiguïtés planant sur la démocratie japonaise ; au point que certains continuent à se demander, *sans avoir de* réponse, s'il s'agit d'une République ou d'une monarchie constitutionnelle et quel rôle exerce véritablement l'empereur. Aux termes de la Constitution de 1947, il est *« symbole de la nation et de l'unité du peuple japonais »*. Il représente la nation, mais il n'est point « chef d'Etat », bien qu'il soit reçu comme tel à l'étranger.

La gestion compassée de l'information sur la famille *impériale* – les journalistes accrédités au palais ne peuvent écrire que ce qu'on leur dit, au risque de se voir bannir des conférences de presse – et, d'une manière générale, la complaisance des grands *médias qui observent frileusement* les instructions de l'agence impériale (« retenue » lors de l'agonie de Hirohito qui s'est traduite par une absence de débat, mutisme sur les fiançailles du prince héritier annoncées par le *Washington Post*) concourent à faire de l'empereur le grand tabou du Japon moderne.

En épargnant à Hirohito le tribunal de Tokyo qui jugea les criminels de guerre, puis en maintenant le système impérial, l'occupant américain avait pensé garantir la stabilité du pays. Le statut ambigu, compromis entre les partisans *du maintien de l'institution et* les abolitionnistes, en a fait le symbole d'une sorte d'Etre collectif nippon, paradoxal garant religieux de l'ordre laïque.

Une légitimité religieuse

Bien que rares soient les *Japonais qui croient au mythe* de la lignée impériale ininterrompue depuis deux mille six cents ans ou à l'ascendance divine des monarques – Hirohito a d'ailleurs *déclaré le* 1er janvier 1946 qu'il n'était pas une *« divinité vivante »* – l'« empereur du ciel » (*tenno*) demeure un être à part, sans état civil, placé au-dessus du monde profane, une existence sacrée. *Ce statut* constitue un retour à l'époque antérieure à la restauration de Meiji (1868), qui fit basculer le Japon dans l'ère moderne.

Le système impérial était devenu alors le grand référent d'une légitimité du pouvoir s'enracinant dans les mythes autour duquel se construisit *l'idée nouvelle d'Etat-nation*. Unissant rites religieux et fonction politique, l'empereur *« sacré et inviolable »* était l'incarnation d'un pouvoir absolu. Auparavant, à l'exception d'une brève période au XIVe siècle, le monarque avait été une sorte de chaman, intercédant en faveur des hommes auprès des divinités et donnant aux décisions une sanction religieuse. Aujourd'hui, en dépit de la Constitution qui stipule que l'empereur *« doit ses fonctions à la volonté unanime du peuple »*, la légitimité impériale reste de nature religieuse, comme en témoignent les ésotériques cérémonies d'avènement. Le temps des empereurs (les ères) semble en outre rythmer une durée transcendant *l'Histoire : une sorte de destinée* nationale appelant une allégeance naturelle et qui confère au monarque une sacralité de fait que la Constitution lui refuse.

Les gouvernants s'efforcent *de rappeler que l'empereur* n'exerce aucun rôle politique. Ils tendent implicitement cependant à faire jouer un tel rôle à Akihito. Que ce soit en Chine en *octobre 1992 ou à Okinawa en* avril 1993 (l'archipel est resté très hostile au système impérial), le nouvel empereur, encore enfant lorsque le Japon poursuivait son expansionnisme, est apparu comme *l'homme de la réconciliation*. Doit-on y voir les prémices d'une nouvelle transformation de la nature du système impérial ?

Les visites du couple impérial dans d'autres parties du monde sont en revanche plus protocolaires. Ce sera le cas en France. C'est cependant la première fois qu'un empereur nippon y effectue une visite d'Etat. Hirohito *s'était rendu à Paris* en octobre 1971, mais non dans un tel cadre. Le président de la République avait transmis une invitation au nouvel empereur en juillet 1992.

PHILIPPE PONS

(1) Après leur mort les empereurs prennent le nom de l'ère de leur règne. Akihito deviendra ainsi l'empereur Heisei.

▶ **Sur le système impérial contemporain, voir Eric Seizelet, *Monarchie et démocratie dans le Japon de l'après-guerre*, Maisonneuve et Larose, et sur son évolution au cours de l'histoire, notre article en collaboration avec Pierre-François Souyri, *« La pérennité du système impérial japonais »*, le Débat, janvier-février 1993.**

INDE

Plusieurs milliers de touristes cherchent à quitter le pays

Des milliers de voyageurs étaient bloqués, vendredi 30 septembre, dans les aéroports de New-Delhi et de Bombay en raison de l'annulation des vols de plusieurs compagnies internationales à la suite de l'épidémie de peste. Les agences de voyages ont été prises d'assaut dans la capitale par des étrangers désireux de changer leur billet et de quitter le pays, malgré l'annulation de nombreux vols. Les autorités indiennes ont confirmé la mort de deux personnes dans la capitale, portant le bilan des victimes de la maladie à cinquante deux – *(AFP, Reuter.)*

Le ministère français de la santé conseille aux voyageurs de reporter leur déplacement

Dans un communiqué publié mercredi 28 septembre, la direction générale de la santé (DGS) constate que *« l'épidémie de peste dans le nord-ouest de l'Inde se confirme »* et conseille *« à toute personne qui envisage de se rendre prochainement en Inde de surseoir à son déplacement dans ce pays, sauf raison impérieuse »*. Les voyageurs dans l'impossibilité de reporter leur départ sont invités à *« prendre un traitement antibiotique préventif (cyclines ou sulfamides) »* sur prescription médicale. Pour les voyageurs de retour d'Inde, la DGS précise que, depuis le 24 septembre, ils sont informés sur la maladie et font l'objet d'un examen médical *« dès leur arrivée »*. Pour plus d'informations, un numéro de téléphone est mis à la disposition du public, tous les jours, de 9 heures à 21 heures : 05-15-01-60.

AFRIQUE

ALGÉRIE

Manifestation pour la démocratie à l'occasion de l'enterrement de Cheb Hasni

Plusieurs milliers de personnes, venues de toute la région, ont accompagné, vendredi 30 septembre, la dépouille du jeune chanteur Cheb Hasni, assassiné jeudi, dans cette même ville d'Oran. Brandissant des portraits ou des pochettes de disque du disparu, la foule silencieuse, tous âges confondus, a lentement marché jusqu'au cimetière d'Aïn-el-Beida. En marge de la cérémonie, des centaines de jeunes ont manifesté dans les rues, aux cris d'*« Algérie libre et démocratique »* et, en arabe, de *« Hasni est un pauvre dans une pièce-cuisine »*, en référence aux origines modestes du chanteur.

Le meurtre du musicien, condamné par les partis de l'opposition progressiste, a suscité *« l'indignation »* de l'UNESCO, dont le directeur général, Federico Mayor, a adressé un message au premier ministre algérien, Mokdad Sifi. A Lisbonne, le Parlement international des écrivains (PIE) s'est engagé, vendredi, à favoriser la création d'un *« comité d'intellectuels maghrébins »*, pour faire face aux *« menaces de plus en plus graves que subissent les intellectuels, les artistes et plus généralement les démocrates algériens »*.

La délégation parlementaire du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, basée à Washington, a affirmé avoir envoyé un message au président Zeroual, exprimant son désir d'*« envoyer des représentants »* à Alger, afin *« d'y rencontrer Abassi Madani et Ali Benhadj »*, les deux principaux dirigeants du mouvement dissous, récemment élargis. A Bonn, le président de l'instance exécutive de l'ex-FIS, Rabah Kébir, a démenti, vendredi, les propos qui lui avaient été attribués, la veille, par le nouvel hebdomadaire allemand *Tango*. Critiquant l'interdiction d'activité politique qui le frappe, M. Kébir avait affirmé, à en croire le journal, qu'un régime islamique en Algérie n'autoriserait les partis politiques qu'en fonction de leur attitude envers la *charia* (loi islamique).

Selon les forces de sécurité, vingt-quatre islamistes armés auraient été tués, dans la seule journée de jeudi, en divers endroits du territoire. La branche armée de l'ex-FIS, l'Armée islamique du Salut (AIS), a reconnu avoir subi *« d'importantes pertes »*, à Tala-Akba, près de Blida, et mentionne de violents accrochages à Sétif (sud-est d'Alger) et à Jijel (est), sans fournir de bilan. – *(AFP, Reuter.)*

Veillée radiophonique à Paris

Elle a l'air forte, avec son chapeau noir, sa cigarette, sa veste carrée aux épaules. Pourtant, elle n'a pas dormi ni mangé depuis deux jours, et, à l'entendre, c'est comme si elle n'avait pas parlé depuis mille ans. Malika Domrane, la blonde chanteuse kabyle, a fini de pleurer. « Depuis hier, mes yeux se sont taris ». Cheb Hasni, le *raï-lover* assassiné (*le Monde* du 1er octobre), a été enterré vendredi 30 septembre à Oran, au cimetière d'Aïn-el-Beïda. *« La meilleure chose, aujourd'hui, c'est de passer ses disques et de les chanter. Si je meurs, moi, je ne voudrai pas de chant funèbre, mais des chansons. »*

Voilà la seconde nuit que Malika Domrane passe dans le studio de Radio France-Maghreb, une petite station associative de la FM parisienne (99,5), boulevard de La Villette, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Au micro, sa voix brûle comme une bougie, vacillante parfois, quand elle chante *a capella* en hommage à Hasni, ou quand elle évoque Matoub Lounes, le chanteur berbère enlevé en Kabylie. Elle était *« en sixième »* avec Matoub, elle a trente-huit ans comme lui. *« Un seul village nous sépare »*, explique-t-elle. Elle vit toujours à Tizi-Ouzou, en Algérie.

Cheba Samia, la chanteuse oranaise, et Amirouche, le *crooner* berbère, sont arrivés les premiers dans le studio. *« Ne me parlez pas de Matoub, j'ai la chair de poule »*, murmure le chanteur en se rongeant les ongles. Son dernier album, *Tibratin* (Lettres de menace), est *« en vente en France, mais pas en Algérie »*. Le premier titre, *Boudiaf*, est un hommage à l'ancien chef de l'Etat algérien assassiné en juin 1992. *« Quelqu'un de propre*, juge le chanteur qui estime que les leaders politiques des années 70 ont été *« les premiers intégristes »*. Comme le verso de son album, les hommes, ce soir, parlent de *« forces du mal, ennemies de la lumière »*. *« J'aimerais changer ma guitare contre une kalachnikov, mais je ne sais pas comment ça fonctionne, une kalachnikov »*, minaude le chanteur arabophone Djamel Staïfi, au téléphone. *« S'il faut prendre les armes, on les prendra »*, jure Amirouche.

Comme Cheba Samia, Malika arrondit les angles. Elle chante l'amour en tamazigh (langue berbère) – *« Je vais mourir dans tes bras, je vais mourir sur tes lèvres »*. Elle se moque, en femme, *« mais pas en féministe »*, des mariages arrangés : *« Le corps ici, le cœur ailleurs »*. Tout reste pudique et imagé.

« Il faut qu'on se batte pour tous »

« La chanson kabyle a été notre seule arme pour que notre langue ne disparaisse pas, notre seul moyen d'exprimer, en son temps, l'oppression du parti unique », explique la chanteuse. Contestataire *« depuis toujours »*, elle était *« à la centrale avec Matoub »*, après les manifestations d'avril 1980, lors du printemps berbère. Chanson kabyle engagée contre raï oranais plus léger ? Malika ne veut pas discuter, ce n'est pas le moment. *« Le raï, c'est vrai, n'est souvent que des chansonnettes bidon. Les parents peuvent écouter, ils ne comprennent pas. Ils ont financé le raï, ils ont voulu endormir la société comme ça. Il ne faut pas que les Algériens pleurent en disant : pourquoi ils ont tué Hasni ? pourquoi lui, qui ne faisait pas de politique, qui n'était pas vulgaire, qui parlait de l'amour ? Il faut qu'on se batte pour tous, pour le raï, pour les chansons à texte »*.

Cheba Samia, la chanteuse de raï, calme le jeu. *« On a tous le même passeport vert »*, dit-elle doucement. Elle se souvient, d'un coup, des visites d'Hasni, en France, pour des tournées, ou pour le ramadan. *« Reste avec nous, Hasni, on lui disait. Il répondait : mais, Samia, je dois partir. Samia, j'ai une maman qui m'attend »*.

ARIANE CHEMIN

SOMALIE : sept morts dans l'attaque d'un convoi de l'ONU. – Le porte-parole militaire de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), le commandant Rick McDonald, a indiqué, vendredi 30 septembre, que sept Somaliens ont été tués et dix-neuf blessés lors de l'attaque contre un convoi des forces de l'ONU, jeudi, au sud de Mogadiscio. A New-York, le Conseil de sécurité a prorogé d'un mois – jusqu'au 31 octobre – le mandat des 15 000 « casques bleus » déployés en Somalie, dans l'attente d'une décision sur l'avenir de l'ONUSOM, dont les Etats-Unis exigent le retrait complet avant la fin de l'année. – *(AFP.)*

RWANDA

Les derniers soldats de l'opération « Turquoise » ont quitté Goma

Les derniers soldats français de l'opération « Turquoise », soit quelque 250 militaires – dont le général Jean-Claude Lafourcade –, ont quitté vendredi 30 septembre leur base de Goma, dans l'est du Zaïre. *« Les objectifs fixés par le gouvernement, assurer la sécurité des Rwandais, désarmer les forces armées rwandaises et commencer à mettre en place une administration dans certaines régions du sud-ouest du pays, où nous avons établi une zone humanitaire, ont été atteints »*, a déclaré le colonel Bruno Le Flem, commandant du dernier détachement français.

Deux morts à Katale

Ce retrait a coïncidé avec le départ forcé du personnel de plusieurs organisations humanitaires du camp de Katale, qui abrite quelque 270 000 réfugiés rwandais à 50 kilomètres au nord de Goma, tombée sous le contrôle de groupes armés. Entre 80 et 90 personnes ont dû quitter le camp.

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a demandé aux autorités zaïroises de rétablir l'ordre dans ce camp, où deux personnes ont été tuées au cours des dernières quarante-huit heures.

Enfin, le dernier contingent américain de l'opération d'aide au Rwanda, basé en Ouganda, a quitté le pays vendredi.

Arrivés en Ouganda le 25 juillet, plus de 2 000 soldats américains étaient intervenus depuis l'aéroport international d'Entebbe, mais la plupart avaient été retirés lorsque la situation s'était apaisée au Rwanda. – *(AFP, Reuter.)*

BURUNDI

M. Ntibantunganya a été élu président

Sylvestre Ntibantunganya, qui assurait l'intérim de la présidence depuis le 6 avril, date de la mort du président Cyprien Ntaryamira, tué à Kigali en même temps que le président rwandais Juvénal Habyarimana, a été élu vendredi 30 septembre président de la République du Burundi par l'Assemblée nationale. M. Ntibantunganya, membre du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, au pouvoir), a été choisi par les partis politiques parmi six postulants.

Un politicien conciliant et pragmatique

NAIROBI

de notre correspondant

Sylvestre Ntibantunganya, 38 ans, est un des rares survivants du noyau fondateur du Frodebu, le parti à dominante hutue littéralement décapité lors de la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993, au cours de laquelle le président Melchior Ndadaye avait été tué. Les militaires avaient alors investi son domicile, comme ceux des autres dirigeants hutus, mais, prévenu à temps, « Sylvestre » avait pu fuir. De dépit, les mutins avait tué d'une rafale son épouse Eusébie.

Fidèle compagnon d'exil de Melchior Ndadaye – ils avaient fui le Burundi ensemble en 1979, à la suite de troubles à l'université, et y étaient revenus ensemble en 1983 –, M. Ntibantunganya, ancien journaliste, a toujours été considéré comme l'idéologue du Frodebu, fondé dans la clandestinité en 1991. Il était entré à l'Assemblé nationale à la suite des élections législatives de juin 1993, mais le président Ndadaye lui avait confié le portefeuille des affaires étrangères. Elu à la tête du Parlement après le coup d'Etat d'octobre, il assure l'intérim de la présidence jusqu'à l'investiture de Cyprien Ntaryamira, en janvier 1994. Pourquoi n'a-t-il pas succédé à ce moment-là au président assassiné ? *« Il ne fallait pas brûler toutes nos cartouches »*, répond-t-il. Mais sans doute le refus de l'opposition a-t-il aussi joué.

Après le décès de M. Ntaryamira, les partis d'opposition entament des manœuvres pour réduire les pouvoirs du prochain président. Confronté à l'intransigeance de l'opposition, qui a le soutien de l'armée (tutsie à 90 %), et aux menaces des extrémistes tutsis, « Sylvestre » multiplie les concessions pour empêcher à tout prix le pays de retomber dans le chaos. Ses compromis ont fini par lui valoir l'hostilité des radicaux du Frodebu, qui vont jusqu'à l'accuser de *« complicité dans le coup d'Etat »*.

Pour lui, les extrémistes du Frodebu sont des irresponsables qui vont mettre le feu aux poudres. *« Il faut être pragmatique »*, insiste-t-il. Le mandat de ce partisan déclaré du consensus, toujours soucieux de ménager l'armée dans ses déclarations à la presse, commence mal : devant le refus des petits partis d'opposants extrémistes d'entériner sa candidature, il a été élu, à l'Assemblée nationale, par les quatre partis de la mouvance présidentielle et seulement quatre des neuf mouvements d'opposition.

Le palais qu'il occupe sur les hauteurs de Bujumbura depuis le 12 avril, en tant que président intérimaire, est fortement protégé par un bataillon dont la majorité des soldats, réalisme oblige, sont d'origine hutue. Sa vie est-elle menacée ? *« En politique, il faut savoir prendre des risques »*, répond-t-il sobrement.

JEAN HÉLÈNE

PROCHE-ORIENT

Après une rencontre avec Warren Christopher

Les pays du Golfe assouplissent le boycottage d'Israël

Les monarchies pétrolières du Conseil de coopération du Golfe (CCG) se sont engagées, vendredi 30 septembre, à ne plus appliquer certaines dispositions du boycottage arabe d'Israël qui sanctionnaient les entreprises étrangères, et à soutenir une révision de ce système de sanctions, en reconnaissance des *« progrès importants »* du processus de paix au Proche-Orient.

Cet engagement est contenu dans une déclaration des ministres des affaires étrangères de ces six pays (Arabie saoudite, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis, Koweït, Oman), rendue publique après un entretien à New-York avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. Les pays du CCG avaient, dans la pratique, déjà allégé le *« boycottage secondaire et tertiaire »* mais cette déclaration *« lève les doutes »* que pouvaient avoir les entreprises étrangères, en particulier américaines, sur la possibilité de faire des affaires à la fois avec Israël et, par exemple, avec l'Arabie saoudite, a souligné un haut responsable américain. Les aspects du boycottage abolis par les pays du CCG visent les sociétés ayant des intérêts en Israël (boycottage secondaire) et les entreprises qui entretenaient des relations avec ces sociétés (boycottage tertiaire). Reste en vigueur le boycottage direct des produits et entreprises israéliens. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : l'organisation Djamaa Islamiya revendique l'attentat de Hurgada. – L'organisation clandestine Djamaa Islamiya a revendiqué, vendredi 30 septembre, dans un communiqué, l'attentat qui a coûté la vie à trois personnes – deux Egyptiens et un touriste allemand –, mardi 27 septembre, dans la station balnéaire de Hurgada, sur la mer Rouge. Elle réitère sa *« mise en garde contre les étrangers, notamment les touristes, de ne pas séjourner en Egypte »*. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

Ooty à l'écoute du temps jadis

OOTY

de notre envoyé spécial

Le jeune homme secoue sa crinière brune et repousse les avances d'une beauté au maquillage provocant. Il se lève de la balançoire où les deux amoureux se comptaient fleurette et fait quelques pas en avant, mimant la colère. Sur le toit en terrasse de l'ancien palais du maharadjah de Mysore, pâtisserie indo-victorienne désuète, une troupe de danseuses en tenue légère se met alors à virevolter en faisant tournoyer des voiles de mousseline. *« Coupez ! »*, lance le réalisateur.

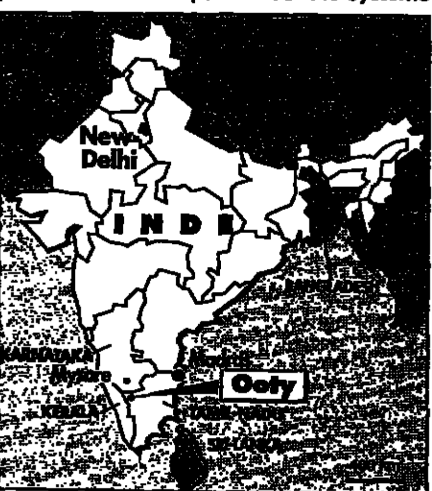
Le scénario du film ? Il n'importe ! Des mièvreries de ce genre, il s'en tourne presque tous les jours, durant l'été, sur les hauteurs d'Ooty. Avec ses collines bleutées moutonnant à l'infini d'un horizon nuageux, ses villages à flanc de montagne, sa lumière et sa fraîcheur, il est peu étonnant que cette station d'altitude soit devenue le cadre de tournage par excellence des rêves sucrés de l'industrie du film populaire indien. Et aussi le rendez-vous de jeunes mariés qui viennent ici, par wagons entiers, passer leur lune de miel...

Ooty – son premier nom est Ootacamund – est la principale station des Nilgiris, montagnes de l'État du Tamil-Nadu, aux confins du Kerala et du Karnataka voisins. Explorées par des missionnaires portugais en mal d'évangélisation au début du XVIIe siècle, les Nilgiris furent « redécouvertes » en 1822 par des fonctionnaires anglais désireux de retrouver dans ces collines des conditions climatiques proches de celles de leur patrie lointaine. Ainsi naquit Ooty, qui permit à des générations de fonctionnaires du gouvernement de Madras d'échapper à la fournaise de l'Inde méridionale.

La cité doit beaucoup à l'esprit d'aventure de Mister Sullivan. Lors d'une mission de reconnaissance qu'il fit au début du XIXe siècle, accompagné du naturaliste français Leschenau de la Tour, ce préfet de Coimbatore découvrit un monde *« au-dessus des nuages »*, mystérieux, inquiétant, peuplé seulement de tribus animistes, les Todas. Cette escapade *« m'a conduit aux portes du tombeau »*, dira-t-il de son épopée.

Ooty est bien différente, à présent, de cette charmante *station* où ces messieurs de la coloniale jouaient au bridge ou au croquet dans cette ambiance qui fit joliment écrire à un vice-roi des Indes, lord Lytton : *« Ah ! quelle belle pluie anglaise ! quelle délicieuse boue anglaise ! »* Les touristes indiens ont remplacé les gentlemen du *raj* britannique, et le béton, comme partout dans ce pays, a fait ses ravages.

Les vieux résidents se laissent bercer par ce sentiment doux-amer qu'est la nostalgie pour un monde disparu et dont le système



de valeurs subit les assauts de la modernité : *« Nous sommes une race en voie de disparition »*, reconnaît avec humour Mathieu Philip, chrétien du Kerala, ancien ethnologue devenu planteur de thé et franc-maçon passionné.

« Plus anglais qu'un Anglais ! »

Bien qu'il ne regrette certes pas la colonie, M. Philip note : *« En fait, à Ooty, nous sommes demeurés plus royalistes que le roi ! Tous les Anglais, autant que je me rappelle, n'étaient pas toujours sur leur trente et un pour sortir. Mais moi il ne me viendrait pas à l'esprit de quitter mon domicile sans cravate ni complet-veston. C'est peut-être idiot mais, dans les collines, nous perpétuons une tradition de bonne conduite, de morale et de ponctualité, qui tranche évidemment sur le reste du pays. »*

L'un des derniers vestiges des temps enfuis c'est, bien sûr, le club. Rien n'y a changé : les grandes pièces claires sont tapissées de trophées de chasse et de photos des sociétaires d'antan. Des deux bars, l'un est, aujourd'hui encore, pour hommes seulement, et ses profonds fauteuils de cuir fauve, devant la cheminée, accueillent quelques gentlemen autour d'un *gin tonic*. L'autre est « mixte », mais les femmes y sont rares.

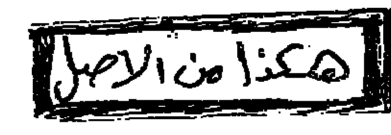
Combien d'officiers du régiment de Secunderabad la salle de billard n'a-t-elle pas vue jadis ? Au dîner, comme il se doit, la cravate est obligatoire. L'été, des gens venus de tout le Sud occupent les chambres retenues à l'avance chaque année.

« Nous n'étions pas anti-anglais du tout, se souvient l'avocat K. V. Krishnan, un brahmane du Kerala qui a passé presque toute sa vie à Ooty. *Et aujourd'hui, nous avons pris les habitudes des Britanniques* (il montre une panoplie de cartes de membre de tous les clubs de la région) ». *« Mais*, précise-t-il, *force est de reconnaître que nous vivions, sous le* raj, *dans un apartheid doux. »*

M. Krishnan montre le tableau où sont alignés les noms des président du Ooty club depuis le XIXe siècle : *« Regardez ! Il aura fallu attendre les années 60, bien après l'indépendance, pour avoir un président indien. Et encore, il était plus anglais qu'un Anglais. »* Ces souvenirs conduisent M. Krishnan moins à se gausser d'ancêtres trop soumis à la Couronne du temps de sa puissance qu'à railler les *« nouveaux touristes indiens de la classe moyenne »*, qui ont transformé Ooty en village de vacances *« encombré et pollué »*.

Sur le plan économique, aussi, les choses changent. Les usines de fabrication de pellicules de film, jadis un monopole de la ville, subissent le contrecoup de la libéralisation en cours en Inde. Seule, peut-être, la présence de *public schools*, ces collèges privés où l'élite indienne envoie ses enfants, sont là pour rappeler que, sur ses hauteurs, Ooty reste encore un îlot préservé dans le grand désordre indien. *« De vous à moi*, observe en un sourire Mathieu Philip, *nous avons ici le sentiment d'être un peu supérieurs aux gens de la plaine. »*

BRUNO PHILIP



Un entretien avec le président du Parti social-démocrate allemand

Rudolf Scharping : « Je n'accepterai pas d'être élu chancelier avec l'apport de la moindre voix communiste »

Dans un entretien accordé à quatre quotidiens européens (1), le président du Parti social-démocrate dévoile sa stratégie à l'approche des élections générales du 16 octobre.

« Certains prétendent que vous voulez fonder « une autre République », au besoin avec le soutien du Parti communiste (PDS). Que répondez-vous ?

– Nous ne voulons pas d'une autre République, mais d'une autre politique. Quant au PDS, je vous promets que je n'accepterai pas d'être élu chancelier s'il me faut, pour y parvenir, avoir l'apport de la moindre voix du parti communiste. Cela vaut pour moi comme pour tout autre responsable social-démocrate. Mon affirmation est définitive. Un tel scénario ne trouverait d'ailleurs pas de majorité au sein de mon parti, ni au sein du groupe parlementaire SPD au Bundestag.

– Vous aviez dit la même chose avant les élections régionales en Saxe-Anhalt en juin 1994, et pourtant, là-bas, un gouvernement social-démocrate a été formé avec le soutien des communistes.

– On ne peut pas décrire les choses comme cela. En Saxe-Anhalt, le gouvernement n'a pas encore eu besoin de voix communistes. En outre, la République fédérale n'est pas comparable avec ce joli petit Land de l'Est. J'ajoute que nous, les sociaux-démocrates, sommes les seuls à nous battre de manière importante contre le PDS. Le chancelier Kohl trouve apparemment un intérêt personnel à ce que les communistes demeurent représentés au Bundestag. Il l'a même reconnu lui-même l'autre jour, à Halle, en Westphalie, en réponse à la question d'un journaliste étranger. C'est quand même un peu fort ! Je vous prédis que si une autre majorité se dégage que celle de la CDU et du FDP on pourra assister à la formation d'un gouvernement qui ne sera pas soutenu par les communistes. Est-ce que vous croyez que les libéraux ont l'intention de gagner les bancs de l'opposition ? Pas moi. Vous savez, toute cette discussion autour du PDS n'a qu'un but aux yeux de la CDU : détourner les gens des véritables problèmes politiques.

– Quelles sont vos chances de parvenir au pouvoir ?

– 57 % des Allemands sont pour un changement de gouvernement. Il est vrai que nous avons été surestimés dans les sondages au début de l'année. Ensuite, nous avons été au contraire sous-estimés. Désormais, la tendance est à la normalisation. Et beaucoup de choses peuvent se passer en l'espace de deux semaines. Nos meetings suscitent beaucoup d'intérêt. L'ambiance y est excellente, proche de celle que beaucoup d'entre nous avions connue dans les années 70.

– Mais jamais aucun gouvernement fédéral n'a été renversé par des élections.

– Il y a un début à tout.

– Vous avez décidé de vous présenter à la tête d'une « troïka », avec Oskar Lafontaine et Gerhard Schröder. N'est-ce pas un signe de faiblesse ?

– Une direction forte nécessite des coéquipiers forts. Toutes les entreprises modernes sont dirigées en équipe. C'est d'ailleurs une des failles du « système Kohl » : il ne tolère à ses côtés plus aucune personnalité indépendante.

– Imaginons que vous soyez élu chancelier. Quelle serait votre première décision ?

– Je rassemblerais les partenaires sociaux autour d'une table et j'essaierais d'obtenir avec eux une entente sur les solutions à trouver dans le domaine de la politique économique, l'emploi, la formation, la recherche et la technologie.

« Plus de justice sociale »

– Une sorte d'« action concertée »...

– Cette idée, qui avait été conçue à l'époque de la « Grande Coalition » [1966-1969, NDLR], était bonne. Mais l'Allemagne connaissait, à l'époque, une bien meilleure situation qu'aujourd'hui. Il y avait surtout beaucoup moins de chômage. Ce dont l'Allemagne a besoin aujourd'hui, c'est d'une politique économique dynamique, sans laquelle nous ne parviendrons ni à juguler le chômage ni à respecter nos responsabilités internationales. Deuxièmement, l'Allemagne doit combler un écart entre investissements et innovations dont elle souffre indiscutablement aujourd'hui. Enfin, l'Allemagne a besoin de plus de justice sociale, parce que ce pays réagit de manière plus sensible que d'autres à l'insécurité et aux incertitudes. Tels sont les trois éléments qui forment la condition préalable au développement harmonieux des deux parties du pays, mais qui nous permettront aussi de rester un partenaire stable et digne de confiance pour nos voisins.

– Quels sont vos rapports avec les milieux économiques de ce pays ?

– Tout d'abord, notez que ceux-ci ne se confondent pas avec les grandes organisations patronales, dont les dirigeants sont souvent d'actifs adhérents de la CDU, comme c'est le cas avec le président de l'Assemblée des chambres d'industrie et de commerce (DIHT). Je connais beaucoup de chefs d'entreprise, et ces gens-là ne pensent pas en termes de partis politiques, mais, plus simplement, en termes de problèmes à régler.

– Lorsqu'il y a peu de temps, Edzard Reuter, président du groupe Daimler-Benz et membre du SPD, a présenté votre livre (2) au public, il n'a pas manqué de réserver quelques critiques à la mentalité « subventionniste » qui continue de sévir dans votre parti, et il a dénoncé les promesses que vous avez faites au cours de la campagne électorale.

– Tout d'abord, je trouve formidable qu'il existe des esprits aussi indépendants qu'Edzard Reuter. Il



n'y en a pas assez comme lui. Mais j'ajoute que nous n'avons pas fait de promesses que nous ne soyions en mesure de tenir. Ce que nous disons, c'est qu'il ne doit pas y avoir d'augmentation de la charge fiscale générale en Allemagne. L'Etat, aujourd'hui, absorbe déjà 52 % du PIB. Les impôts et les taxes ne doivent pas augmenter davantage, et nous ne pouvons pas nous permettre un nouvel accroissement de la dette publique. Nous savons de quels effets sont suivis, en Europe, tous les changements qui interviennent sur notre marché des capitaux et sur nos taux d'intérêt. Nos objectifs politiques doivent donc s'inscrire dans le cadre donné. Je donne un exemple : nous voulons introduire une prime de 250 deutschemarks par enfant et par mois. Cette réforme va entraîner des dépenses totales de 50 milliards de deutschemarks. La prime à l'enfant, dans sa forme actuelle, coûte à l'Etat 22 milliards. Il nous faut donc trouver 28 milliards de deutschemarks (3), que nous dégagerons en supprimant certaines exonérations fiscales et en limitant les avantages fiscaux accordés aux familles sans enfants.

Le « noyau dur » européen : « une idée fausse »

– Voulez-vous accroître le rôle de l'Etat dans l'économie ?

– Je n'ai pas une approche étatiste. L'Etat doit créer les bases pour le bon développement de l'économie, mais ne doit pas se substituer à l'initiative privée : cele ne fonctionne jamais. Depuis longtemps, j'estime que les grands projets d'investissements publics peuvent aussi être financés et réalisés par le secteur privé. C'est une pratique que nous adoptons dans mon Land de Rhénanie-Palatinat [dont Rudolf Scharping est le ministre-président, NDLR]. Prenons l'Europe : ce n'est pas normal qu'il n'y ait pas plus de coopération entre les grands groupes industriels dans des domaines aussi divers que les télécommunications, la biotechnologie ou la technologie génétique, ou même les trains à grande vitesse, et que les nouveaux produits ou médicaments soient systématiquement développés aux Etats-Unis et au Japon, même quand l'idée de départ vient d'Europe.

– A propos de l'Europe : que pensez-vous du concept de « noyau dur », tel qu'il a été formulé récemment dans un document de réflexion de la CDU/CSU ?

– Cette idée est fausse. Il est contraire à nos intérêts qu'un tel message soit lancé d'Allemagne, non seulement par égard aux référendums qui vont avoir lieu en Suède, en Norvège et en Finlande, mais aussi dans le contexte actuel, où beaucoup craignent une nouvelle domination allemande sur le continent. Il ne faut pas qu'il y ait en Europe de membres de première et de deuxième classe. Bien entendu, il y aura, dans quelques domaines, une intégration européenne à plusieurs vitesses. Par exemple, tous les pays membres ne participeront pas tout de suite à l'Union économique et monétaire, et le processus se fera de manière progressive. Tout à fait comme lorsqu'on laissé à l'Espagne des périodes de transition pour entrer dans le Marché commun, notamment dans le domaine de la pêche.

» Mais il ne faut pas que nous commencions à développer des variations diverses dans la politique étrangère et de sécurité commune, l'Europe de l'environnement ou l'Europe sociale. J'aimerais mieux qu'un pays comme la Grande-Bretagne, par exemple, s'engage plus dans l'Europe sociale. Et par ailleurs, je ne vois pas de contradiction entre l'élargissement et l'approfondissement de l'Europe. Car nous nous trouvons devant une alternative décisive : ou bien nous retombons dans le nationalisme à l'ancienne mode, ou bien nous nous donnons les moyens d'avancer plus profondément sur la voie du fédéralisme en Europe.

– Est-ce qu'un gouvernement social-démocrate accepterait d'assumer toutes les obligations qui sont liées à la politique étrangère et de sécurité commune ?

– Naturellement. Si nous voulons l'intégration européenne, nous ne pouvons pas dire : « d'accord, mais tout doit se faire sur le modèle allemand ». Cela serait absurde. L'intégration européenne signifie qu'on abandonne certains droits de souveraineté. A partir de là, on doit se poser la question : comment faire dans le détail ? Et là je dis qu'on ne doit pas placer la dimension militaire en tête des priorités. Cela rendra les choses plus difficiles. La politique étrangère, pour moi, cela va beaucoup plus loin que la politique de sécurité. Mais l'Allemagne est un pays européen et doit le rester. Nous avons un intérêt vital à la poursuite de l'intégration européenne.

– Si vous étiez chancelier, quelle attitude adopteriez-vous à l'égard d'un gouvernement italien dans lequel siègent des ministres qui se réclament ouvertement de l'héritage mussolinien ?

– Il va de soi qu'un gouvernement de la République fédérale doit coopérer avec le gouvernement de Berlusconi. Mais on ne doit pas pour autant donner l'impression qu'on souscrit à la présence de ministres néofascistes dans son équipe. Nous parlerons avec Berlusconi, mais pas avec tous les autres.

– Le thème de la « nation » redevient l'objet des discussions intellectuelles en Allemagne. Est-il plus difficile pour un Allemand d'être fier de sa nation que pour un autre Européen ?

– Absolument. Nous ne pouvons pas entretenir avec notre histoire le même rapport détendu que d'autres peuples avec la leur. Les atrocités et la souffrance que le national-socialisme a infligées à d'autres peuples ne doivent pas être oubliées. Mais nous pouvons être fiers, aujourd'hui, de notre patrie (*Heimat*), du pays où nous vivons et travaillons, et surtout de la Constitution et de la démocratie.

– Dans quel état d'esprit êtes-vous quand vous pensez à l'Allemagne ?

– Ça ne m'empêche pas de dormir (4) !

Propos recueillis
par **LUCAS DELATTRE**

(1) *Le Monde, El Pais, La Repubblica* et *The Independent.*

(2) *Ce qu'il faut faire maintenant*, aux éditions Piper, Munich.

(3) Un deutschemark vaut 3,42 francs.

(4) Allusion à un vers célèbre du poète Henri Heine : « *Quand je pense à l'Allemagne pendant la nuit, cela me coupe le sommeil.* »

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le mandat de la FORPRONU a été prorogé de six mois

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé, vendredi 30 septembre, le mandat de la Force de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie (FORPRONU) pour une nouvelle période de six mois. Créée en mars 1992, la FORPRONU compte aujourd'hui 43 200 « casques bleus », déployés essentiellement en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et en Macédoine. Son mandat a été prorogé jusqu'au 31 mars 1995. Le coût annuel de la FORPRONU s'élève à 1,9 milliard de dollars.

Il s'agit de la plus importante opération des Nations unies dans le monde. Trente six pays y participent, les principaux contributeurs à cette force étant la France, la Grande-Bretagne, la Jordanie et le Pakistan. A cette occasion, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ont demandé une nouvelle fois aux parties en conflit de *« s'abstenir de tout acte hostile ou de toute provocation »* contre le personnel de la FORPRONU, ainsi que *« d'assurer sa sécurité et sa liberté de mouvement »*. Dans une déclaration séparée, le Conseil a mis en garde les autorités serbes de Bosnie contre toute action visant les « casques bleus », qui pourrait entraîner des frappes aériennes de l'OTAN. – *(AFP.)*

Kosice ou l'image d'une Slovaquie qui gagne

La métropole de l'est du pays se méfie des recettes populistes de Vladimir Meciar

KOSICE

de notre envoyé spécial

Alors que la Slovaquie vit dans l'attente des résultats des élections législatives des 30 septembre et 1er octobre, Kosice semble « ailleurs ». Seules quelques affiches des principaux dirigeants politiques en lice rappellent leur bref passage dans la ville. Loin de l'agitation de la capitale, Bratislava, *distante de 400 kilomètres*, la deuxième ville du pays cherche, d'abord, à donner l'image sereine d'une *« Slovaquie qui gagne »*, où les disputes politiciennes n'ont pas leur place. Fatigués des campagnes électorales à répétition, ce sont les troisièmes élections législatives en quatre ans, les deux cent soixante mille habitants de la ville s'apprêtent toutefois à montrer de nouveau leur différence avec le reste du pays.

Ville cosmopolite où cohabitent dans l'harmonie Slovaques (près de 90 % de la population), Ukrainiens, Hongrois, Polonais, Tchèques, Allemands et Roms, Kosice n'aime ni les extrémismes ni la confrontation. Aussi, le parti de l'ancien premier ministre, Vladimir Meciar (HZDS), dont la victoire est attendue à l'échelle nationale (*le Monde* du 1er octobre), et son allié, le Parti national slovaque (SNS), devraient, une fois de plus, enregistrer ici leur plus mauvais score du pays, si l'on en croit les sondages.

« Les gens de Kosice sont tolérants et mieux immunisés contre le populisme et la démagogie », estime Dusan Klinger, rédacteur en chef et propriétaire du quotidien régional *Slovensky Vychod*. *« En 1992 comme aujourd'hui*, ajoute-t-il, *ils ne se laissent pas tromper par les solutions simplistes de Meciar. »*

« Une porte vers l'Ukraine »

Les griefs de la population de Kosice contre Vladimir Meciar sont nombreux. Profondément pro-tchécoslovaque, elle lui reproche d'avoir divisé la Fédération sans les avoir consultés, de maltraiter leur ville en bloquant plusieurs projets économiques et de manquer de volonté pour désenclaver la région. Centre industriel et commercial important, situé à une heure de route de la Hongrie, de la Pologne ou de l'Ukraine, Kosice a des ambitions qui n'étaient pas du goût du gouvernement Meciar.

La constitution, à l'initiative de Kosice, d'une *« Eurorégion des Carpates »* avec les villes frontalières des pays voisins a irrité le pouvoir central, peu enclin à la décentralisation. *« Nous ne pouvons pas compter sur le soutien de Bratislava pour inciter les investisseurs étrangers à venir ici »*, se plaint Tibor Ico, un des responsables de la ville. Kosice n'a d'ailleurs profité que d'une infime partie des investissements occidentaux en Slovaquie, loin derrière d'autres localités moins importantes mais plus proches de Bratislava.

« Notre situation géopolitique excentrée, comme la peur qu'inspire la Russie voisine, est un handicap, mais nous commençons à être perçus comme une porte vers l'Ukraine, surtout par les Américains et les Japonais », constate M. Ico. Les entrepreneurs locaux, comme des dizaines de petites sociétés spécialisées dans le commerce, l'ont déjà compris. Les hôtels de la ville sont de véritables ruches où se croisent des hommes d'affaires de l'Europe entière, les uns partant, les autres revenant d'Ukraine. *« Certains ont installé leur base à Kosice car c'est plus facile pour travailler*, note Ludovit Korotnoky, de la chambre de commerce et d'industrie. *Le réseau radio-téléphonique slovaque couvre notamment une partie de l'Ukraine, totalement sous-équipée en infrastructures de télécommunications. »*

Les projets ne manquent pas. Dans la première zone libre, créée en Slovaquie en 1991 auprès des immenses aciéries de Slovaquie orientale (vingt-cinq mille emplois), qui sont reliées directement à l'ex-Union Soviétique par les chemins de fer à écartement large, on espère notamment la réalisation prochaine d'un aéroport pour le fret.

La cité s'est lancée dans d'importants travaux de réhabilitation du centre-ville, où le dynamisme du petit commerce surprend les visiteurs. *« Kosice et sa région disposent d'énormes réserves dans le développement du tourisme »*, estime M. Ico. *« La campagne est encore vierge. On y trouve des forêts comme nulle part ailleurs : c'est un atout pour cette région des Carpates »*, ajoute-t-il.

Aussi Kosice veut mettre à profit cette tolérance et cet esprit d'entreprise pour rapprocher les gens de ces pays frontaliers, souvent divisés par des contentieux historiques. Et cela malgré les réticences de Bratislava ou l'indifférence de Bruxelles. Comme se plaisent à le dire les dirigeants de Kosice : *« C'est notre contribution à la construction européenne. Nous ne sommes pas une province d'Extrême-Orient. »*.

MARTIN PLICHTA



AMÉRIQUES

Victoire programmée au Brésil

Suite de la première page

Le dernier espoir de Lula réside dans un sursaut d'opinion qui lui apporterait au dernier moment les voix des indécis et lui permettrait au moins de figurer au second tour. Il estime avoir le *« privilège du cœur »* et compte sur le facteur émotionnel qui pourrait jouer au moment du vote. Celui-ci est obligatoire au Brésil, et il restait encore 9 % d'indécis selon le dernier sondage de l'institut Vox Populi publié le 27 septembre.

Lula était alors crédité de 24 % d'intentions de vote, et Fernando Henrique Cardoso de 45 %. Les jeux semblent pourtant faits. La loi électorale stipule qu'un candidat arrivé en tête est proclamé vainqueur dès le premier tour si le nombre de ses voix est supérieur au total atteint par l'ensemble de ses concurrents. C'est apparemment le cas pour M. Cardoso, en raison de la très forte polarisation du scrutin.

Un brillant universitaire

A soixante-quatre ans, cet ancien professeur de sociologie à la voix mesurée, aux gestes distingués, qui s'exila au Chili puis en France, où il enseigna à la Sorbonne, du temps de la dictature militaire, semble enfin toucher au but. M. Cardoso se voit déjà tellement en vainqueur qu'il se livre à des confidences sur le *« vide culturel »* de Brasilia qu'il craint pour son épouse Ruth, une anthropologue de renom. Avec ses lunettes, ses fiches et son allure d'intellectuelle, celle-ci est en tout cas l'antithèse complète de la jeune épouse écervelée et frivole de l'ancien président Fernando Collor.

Originaire d'une famille de la classe moyenne de Rio, fils d'un militaire aux idées très progressistes, M. Cardoso a été d'abord un brillant universitaire. Son destin a basculé à deux reprises, pour des raison extérieures. Il y eut, en premier lieu, le coup d'Etat militaire de 1964. Les nouveaux maîtres galonnés du pays se méfiaient d'une discipline comme la sociologie, dont ils supprimèrent tout simplement l'enseignement, contraignant le jeune professeur à partir pour l'étranger.

Il y eut ensuite, en décembre 1992, la destitution pour cause de corruption de Fernando Collor, remplacé par son vice-président Itamar Franco. Ce dernier confia successivement les affaires étrangères puis les finances à M. Cardoso, le faisant accéder au premier plan de la vie publique. Entre-temps, ce dernier avait fondé, en 1988, le Parti social-démocrate du Brésil avec des dissidents venus de l'ancienne opposition légale au régime militaire.

Le hasard a donc joué un grand rôle dans la vie de M. Cardoso. Il a fait de la main ouverte, symbole traditionnel de la chance, le signe de ralliement de sa campagne. Ce choix s'est avéré judicieux dans un pays superstitieux comme le Brésil. *« J'ai toujours pensé que j'avais de la chance »*, a-t-il confié dans un entretien accordé au bimensuel *Exame*, citant le proverbe italien *« Senza fortuna non basta virtù »* (*« Sans la chance, la force d'âme n'est rien »*). L'assurance ne lui fait pas défaut non plus. *« Pourquoi pensez-vous que vous êtes le meilleur candidat ? »*, lui a-t-on demandé dans le même entretien. *« Parce que je le suis »*, a-t-il tranquillement répondu.

Lorsqu'il était ministre des finances, M. Cardoso a lancé le « plan real » de stabilisation de l'économie qui a abouti, le 1er juillet, à la création d'une nouvelle monnaie, le real. Nombreux étaient ceux qui regardaient avec septicisme cette huitième tentative, en huit ans, de rompre avec le cycle infernal de l'inflation. Mais le *« plan real »* a été jusqu'ici un succès puisque la hausse des prix n'a été que de 1,51 % en septembre. Elle était supérieure à 45 % en juin, avant la réforme monétaire.

L'autre audace payante de M. Cardoso a été de faire alliance avec des forces de droite, peuplées d'anciennes créatures des militaires. Certains de ses amis, surtout dans les milieux intellectuels, ont accueilli la nouvelle avec indignation. La désignation de Marco Maciel, du Parti du front libéral (PFL, droite), comme son colistier et candidat à la vice-présidence a fait grincer bien des dents. Mais elle a ouvert à M. Cardoso des réservoirs inespérés de voix dans les Etats arriérés du Nordeste, fief du PFL, où les grands propriétaires fonciers continuent bien souvent de « faire » les élections.

« Gauche viable » contre « gauche dépassée »

M. Cardoso continue à se présenter comme un homme de gauche, épris de justice sociale et de progrès. Il rappelle qu'il avait appelé à voter pour Lula en 1989. Il se définit comme le champion d'une gauche démocratique et moderne et refuse de *« diaboliser »* des formations comme le PFL qui font, selon lui, également partie du paysage politique. *« On veut me rejeter vers la droite, mais je ne suis pas de droite. Je suis la gauche viable »*, explique-t-il dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Istoe*.

Lula au contraire est à ses yeux le représentant d'une *« gauche dépassée, qui n'a pas compris que le marché existait »*. Le modèle de M. Cardoso est le chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez. *« Le grand changement intervenu ces dernières années est que la gauche moderne n'est plus étatique. Il y a eu une fusion entre la tradition libérale et la tradition socialiste »*, affirme-t-il.

Son programme comporte la privatisation de la grande entreprise sidérurgique et minière Vale de Rio Doce, la fin du monopole de Telebras sur le téléphone et de Petrobras sur le pétrole, et l'ouverture plus grande au capital étranger. Mais M. Cardoso veut aussi augmenter le budget des ministères *« sociaux »*, et rejette nettement les thèses ultralibérales. *« Une économie de marché, dans une société injuste comme celle du Brésil, a besoin de l'action du gouvernement. Le néo-libéralisme n'a pas de sens chez nous »*, dit-il.

Neuf ans après le départ des militaires, on mesure le chemin parcouru par la démocratie brésilienne. En 1989, la gauche traditionnelle, avec ses drapeaux rouges et ses slogans sur la lutte des classes, déjà représentée par Lula, avait été battue, de fort peu d'ailleurs, au deuxième tour, par la droite populiste et démagogue de Fernando Collor.

En 1994, l'affrontement est plus feutré. Lula a adopté un ton nettement plus modéré et son adversaire peut difficilement passer pour un réactionnaire à tout crin. Pour son deuxième rendez-vous avec le suffrage universel dans un scrutin présidentiel depuis la fin de la dictature militaire, l'électeur brésilien n'est pas trop mal servi.

DOMINIQUE DHOMBRES

Huit candidats

Pour la première fois dans leur histoire, les Brésiliens vont élire simultanément leur président, leur vice-président, leurs 27 gouverneurs, leurs 513 députés fédéraux, les deux tiers de leurs sénateurs fédéraux (54), et la totalité des députés des Assemblées d'Etat. Le premier tour a lieu le 3 octobre et le second le 15 novembre. 94 768 404 personnes se sont inscrites sur les listes électorales. Le vote est obligatoire.

Le président, le vice-président et les gouverneurs sont élus au scrutin majoritaire sans tenir compte des votes blancs et nuls, les autres à la proportionnelle dans le cadre de chaque Etat.

Il y a huit candidats à l'élection présidentielle. Outre Fernando Henrique Cardoso et Luiz Inacio Lula da Silva, ce sont Lionel Brizola (72 ans, vice-président de l'Internationale socialiste, ancien gouverneur de l'Etat de Rio) pour le Parti démocratique travailliste (PDT, gauche populiste) ; Orestes Quercia (56 ans, le plus riche des candidats, ancien gouverneur de l'Etat de Sao Paulo) pour le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre droit) ; Esperidiao Amin (47 ans, ancien gouverneur de l'Etat de Santa-Catarina) pour le Parti progressiste réformateur (PPR, droite) ; Eneas Carneiro (55 ans, cardiologue) pour le Parti de la reconstruction de l'ordre national (PRONA, extrême droite) ; l'amiral Hernani Fortuna (62 ans, le seul candidat militaire) et Carlos Gomes (54 ans) pour le Parti de la reconstruction nationale (PRN, droite populiste), défenseur bien isolé de l'ancien président destitué Fernando Collor.

DIPLOMATIE

Un an après la création du « partenariat pour la paix »

William Perry estime « prématurée » l'adhésion de nouveaux pays à l'OTAN

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Les seize ministres de la défense de l'OTAN, réunis à Séville les 29 et 30 septembre, se sont félicités du bilan de la première année d'existence du partenariat pour la paix. William Perry a ainsi déclaré que le succès avait été *« fantastique »* puisque *« trente-deux nations avaient rejoint le partenariat et que d'autres allaient bientôt le faire »*. Il a toutefois ajouté que la possibilité d'une adhésion à l'OTAN d'un certain nombre de pays est encore *« prématurée »*.

En ce qui concerne la sécurité en Méditerranée et la constitution des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), les échanges de vues n'ont permis de progresser qu'à petits pas. Des contacts seront établis avec les pays du pourtour méditerranéen afin d'évaluer les dangers qui menacent cette zone mais il faudra attendre le conseil atlantique du mois de décembre pour que des décisions puissent être prises.

Quant aux GFIM, les seize ministres ont commencé à déblayer le terrain après avoir admis le principe de leur constitution. Mais il reste de nombreuses difficultés à résoudre, notamment pour ce qui est du contrôle politique de ces opérations et de la façon d'organiser la chaîne de commandement par rapport aux structures actuelles.

« La France étudiera sa participation quant nous aurons un concept global, a déclaré M. Léotard, pour le moment il est prématuré de prendre une décision car la question doit être approfondie. » Il s'agit notamment de savoir comment cette nouvelle structure doit s'intégrer dans l'UEO (Union de l'Europe occidentale). Ce qui pose la question de la redistribution des rôles au sein de l'OTAN et du renforcement de la position des Européens au détriment de celle des Américains. M. Léotard n'a pas caché que ce serait *« une bonne chose qu'il y ait un candidat français à la direction de l'UEO »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

La situation en Haïti

Carnage d'après messe

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

Comme la veille, la manifestation du vendredi 30 septembre destinée à rendre hommage aux victimes du coup d'Etat du 30 septembre 1991 (l'ONU les estime à quelque 3 000), a commencé dans la liesse et s'est terminée dans le sang.

A 8 h 30, plusieurs milliers de partisans du président Aristide, les « lavalassiens », s'étaient rassemblés dans la cathédrale pour une longue messe en créole, qui tint davantage du meeting politique et du concert de rock que de l'office religieux, mais au cours de laquelle le peuple de Port-au-Prince pouvait sans crainte laisser éclater son enthousiasme et sa joie de cette liberté pratiquement à portée de la main.

On sortit de l'église en dansant de plus en plus, en brandissant des photos d'Aristide, en scandant en musique *« Sédras kontra fin »* (Cédras, ton contrat est fini) ou *« Fòk Sédras alé »* (Cédras doit partir) ; cette joyeuse procession devait ensuite traverser la ville pour se rendre au cimetière déposer une gerbe au monument aux victimes des trente-six derniers mois de dictature, puis prendre la direction du port pour jeter symboliquement des fleurs à la mer.

Les manifestants n'atteignirent jamais leur but : arrivés rue de l'Enterrement, à hauteur de la rue du Champ-de-Mars, en plein centre-ville, ils se heurtèrent à un groupe de civils surexcités, armés de bâtons et de machettes, dont ils entreprirent très vite de faire usage. Ces hommes entendaient défendre le quartier général des Forces républicaines d'avancement et de progrès d'Haïti (FRAPH), dont ils faisaient de toute évidence partie. Les manifestants se mirent alors à riposter par des jets de pierres, auxquels succédèrent des coups de feu nourris et répétés, et un nouveau carnage. On releva de nombreux blessés et deux morts par balles.

La foule, totalement désemparée, se remobilisa soudain autour d'un homme dont plusieurs personnes affirmèrent qu'il était un des « attachés » qui venaient de tirer des coups de feu. Pierres et coups de bâton s'abattirent sur l'homme, qui, le visage et les épaules ensanglantés, parvint à s'échapper grâce à l'intervention de quelques personnes, dont des journalistes.

Il ne devait pas aller très loin : un peu plus tard, son cadavre gisait sous une couverture crasseuse, à quelques blocs de maisons de là, rue Paul- VI. Personne n'y prêta guère d'attention : ici, on est habitué aux cadavres jetés dans la rue, et ceux des « attachés » sont peu dignes d'égards. Une ambulance de la Croix-Rouge s'arrêta quelques secondes, puis décida manifestement qu'elle avait plus urgent à faire.

La violence aurait pu être pire encore : dès le début de la manifestation, les soldats américains avaient mis la main sur une voiture contenant des armes automatiques. Ses occupants furent emmenés dans un blindé sous l'acclamation des manifestants. Le reste de Port-au-Prince paraissait étonnamment calme, de nombreux habitants ayant renoncé à se joindre à la manifestation par crainte d'une répétition de l'attentat de la veille.

S. K.

Ambiguïtés américaines

Suite de la première page

Deux personnes furent ainsi tuées par balle sur place (un manifestant abattu de sang-froid et le chauffeur haïtien d'une équipe de télévision américaine), et un homme soupçonné d'être un « attaché » fut battu à mort par la foule.

Il est d'abord surprenant que personne n'ait dissuadé les organisateurs de la manifestation d'emprunter cet itinéraire, qui était connu à l'avance, y compris des Américains ; il est doublement surprenant que, sachant que le cortège défilerait devant cet endroit hautement sensible, aucune présence militaire américaine n'y ait été déployée préventivement alors que des chars avaient pris position dès l'aube dans de multiples endroits de Port-au-Prince que la manifestation ne devait pas traverser ; il est enfin surprenant que, une fois l'affrontement commencé – et il a duré près d'une heure –, les troupes américaines stationnées à proximité ne soient pas venues y mettre fin.

Profondément choqués, les partisans du président Aristide, dont la manifestation tourna court à ce moment-là, ne cessaient de répéter : *« Mais qu'est-ce qu'ils font, les soldats américains, pourquoi ne viennent-ils pas ? »* Un blindé finit par arriver sur les lieux, plusieurs heures plus tard, mais tout était fini et il repartit rapidement.

« Nous ne pouvons pas être partout en même temps », *« nous ne sommes pas la police »* ou encore *« nous ne prenons pas le contrôle du pays »* sont quelques-unes des explications que nous offrit un officier américain. Plus tard, au cours d'un briefing houleux, le colonel Barry Willey, porte-parole du contingent américain en Haïti, se borna à répéter à l'envi : *« Notre mission était de former un cordon au-delà de l'itinéraire principal du cortège comme moyen de dissuasion, et pour contrôler les foules, pas de faire le travail de la police. »* La police haïtienne, bien entendu, était totalement absente de la manifestation ; elle fit quelques rares apparitions, plus tard, chacune d'entre elles provoquant des mouvements de panique parmi les Haïtiens qui déambulaient dans les rues.

En réalité, les intentions des Américains sont probablement plus claires et plus cohérentes qu'il n'y paraît. Un communiqué lu par le porte-parole de l'ambassade américaine, Stanley Shrager, et condamnant *« le comportement inacceptable »* des forces haïtiennes est, à cet égard révélateur : *« L'absence de protection policière et l'impunité des agresseurs soulignent l'importance du retrait des armes à feu de la rue, et du démantèlement des forces paramilitaires. »*

Cet avertissement peut laisser entendre que des mesures concrètes seront bientôt prises en ce sens. Depuis le début de leur intervention en Haïti, les Etats-Unis se débattent avec le problème du désarmement des forces répressives haïtiennes, jugé crucial par les partisans du président légitime, mais qui n'est pas prévu par l'accord du 18 septembre conclu entre Jimmy Carter et le général Cédras.

Le général Cédras affaibli

Or, insistait vendredi soir un officier américain, le colonel Tiberi, *« nous sommes toujours liés par l'accord Carter »* fondé sur le principe d'une *« étroite coopération »* des forces américaines et haïtiennes. Confirmant néanmoins l'impression donnée par M. Shrager d'une opération imminente contre les « attachés », le colonel Tiberi a estimé que *« les FRAPH se trompent si elles pensent qu'on ne va pas les toucher. »*.

Un désarmement agressif des groupes paramilitaires dès le début de l'intervention américaine aurait sans doute braqué le général Cédras, dont la coopération, dans un premier temps, était nécessaire au déroulement pacifique de l'opération américaine.

D'autre part l'administration Clinton, qui agit dans cette affaire sans avoir de base ni populaire ni politique aux Etats-Unis, a eu constamment à l'esprit de tout faire pour éviter des pertes américaines. Mais, à trois reprises depuis l'arrivée des troupes, les téléspectateurs ont eu droit à des images sanglantes et extrêmement brutales sur le comportement de la police et des groupes paramilitaires haïtiens : à présent, après un spectacle aussi révoltant, l'opinion publique américaine est vraisemblablement plus à même d'accepter le risque d'un affrontement entre les GI et les hommes de main des dictateurs haïtiens.

Ces scènes de violence, que les Américains ont finalement laissé se perpétrer, affaiblissent en outre la position du général Cédras qui aurait promis jeudi à son « collègue » le général Henry Shelton que la manifestation ne serait pas attaquée, tout en avertissant parallèlement, sur CNN, des risques de troubles et de guerre civile. M. Shrager a dû reconnaître, vendredi, que plus personne ne contrôlait la police haïtienne.

La confusion qui entoure souvent l'action des troupes américaines dans l'opération « Soutenir la démocratie » illustre toute l'ambiguïté de l'accord négocié par M. Carter qui a ouvert la voie à l'occupation pacifique d'Haïti, un accord encore plein de zones d'ombre mais que Washington ne peut pas non plus rejeter d'emblée.

Les responsables américains savent toutefois parfaitement procéder à des mesures non prévues par l'accord lorsqu'ils le jugent nécessaire et que cela ne pose pas de risques majeurs : ils l'ont encore fait, vendredi à l'aube, en prenant le contrôle de la radio et de la télévision nationales qui, encore aux mains des putschistes de 1991, continuaient de diffuser des discours enflammés et refusaient récemment de passer les messages du président Aristide appelant ses concitoyens au calme et à la réconciliation.

Dès vendredi soir, la même présentatrice du journal télévisé avait totalement changé de ton. Les auteurs du coup d'Etat de 1991 sont désormais privés de tribune. L'étau se resserre autour d'eux mais les deux prochaines semaines vont être cruciales pour les Américains : dans les conditions actuelles, il serait en effet difficile d'imaginer un retour serein du président Aristide le 15 octobre.

SYLVIE KAUFFMANN

هكذا من الاصل

La réunion du conseil national du Parti socialiste

M. Emmanuelli veut créer une nouvelle dynamique

Réuni samedi 1er octobre à Paris pour préparer son congrès de novembre à Liévin (Pas-de-Calais), le conseil national du PS devait s'efforcer de rassembler dans une synthèse les différents courants du parti.

« Dans cette politique, tout est à combattre. » Foin de nuances et de précautions cohabitationnistes, Henri Emmanuelli, en engageant samedi matin les travaux du conseil national, a prononcé un discours extrêmement énergique contre la politique du gouvernement d'Edouard Balladur. Un discours manifestement destiné aussi, dans l'esprit du premier secrétaire du PS, à réveiller un parti qu'il voudrait bien voir sortir de son introspection permanente et minante. *« Détermination », « volonté de combattre tête haute », « nouvelle dynamique »*, les mots d'ordre de mobilisation n'ont pas manqué. *« Il n'y aura d'identité socialiste et d'utilité de ce socialisme que si nous avons le courage, contre les idées dominantes, de dénoncer et de combattre ce système du libéralisme économique et de reconstruire notre identité dans ce refus qu'il nous appartient de transformer en espérance. »*

Politique de déflation salariale et sociale, volonté d'alignement par le bas des salaires, dérive des finances publiques et des déficits sociaux, amalgame entre racisme et insécurité... s'appuyant sur ce brutal inventaire, M. Emmanuelli a pressé ses amis de combattre les effets de cette politique *« sans ambiguïté »*. *« Cela ne signifie pas*, a-t-il fait observer, *que nous soyons dans l'obligation de produire un système alternatif, clé en main : le capitalisme ne s'y est pas senti obligé lorsque, tout au long de ce siècle, le cours syndical et politique lui a imposé ses réformes. Cela signifie plus simplement que nous devons dire clairement ce que nous acceptons et ce que nous refusons dans la réalité d'aujourd'hui. Et cela définit du même coup l'étendue et la nature de notre devoir d'opposition : chaque fois que nous refusons quelque chose, nous devons préparer autre chose. »*

Eviter les dérapages

Abordant les problèmes internes du parti, M. Emmanuelli a, certes, expliqué à nouveau sa préférence pour un vote *« de clarification »* qui aurait permis, au terme *« d'un débat fraternel mais sincère »*, de dégager une ligne politique et de situer nettement une majorité et une minorité. Mais le premier secrétaire a admis aussi que, le traumatisme du congrès de Rennes ne s'étant toujours pas dissipé, il comprenait les craintes *« d'un dérapage irrattrapable »*.

Dès lors, M. Emmanuelli n'a pu que présenter le postulat d'une synthèse sous conditions qu'il développait depuis plusieurs jours : *« Si nos débats devaient se conclure par le constat d'une volonté de synthèse, cette synthèse ne peut et ne doit se faire dans l'ambiguïté. Elle ne peut se faire que sur la base de la motion issue de la contribution que j'ai proposée à la réflexion des militants et qui, me semble-t-il, a recueilli un très large assentiment. Cela ne veut pas dire que les autres textes ne soient pas intéressants et n'aient pas eu d'écho. Mais cela veut dire que la ligne tracée et que le souhait exprimé d'une direction cohérente a recueilli un accueil très majoritaire. »*

Après une dernière réunion, vendredi soir, les signataires de la contribution Mauroy-Aubry, soucieux de manifester en priorité *leur « volonté de rassemblement »*, de ne nuire en rien à la préparation de l'élection présidentielle et considérant au fond que ce congrès de Liévin *« ne sera qu'une péripétie »*, semblaient dans les meilleures dispositions. *« La partie décisive est devant nous*, expliquait Pierre Mauroy dans un entretien à *Libération* de samedi. *Nous pouvons encore gagner ! Qui pourrait alors vouloir que nous réglions de faux problèmes ou des problèmes qui ne se posent pas aujourd'hui ? Ce serait irresponsable ! »*

En visite à Reims

M. Balladur assure que les derniers chiffres du chômage ne doivent pas « décourager »

REIMS

de notre envoyé spécial

Le premier ministre aime montrer qu'il tient ses promesses. Il avait assuré *« son ami »* Jean Falala, maire de Reims et député RPR, de sa présence pour l'inauguration du centre des congrès de la ville. Vendredi 30 septembre, il a su distraire quelques petites heures de son emploi du temps pour répondre à l'invitation.

« Nous sommes sur la bonne voie »

Une cérémonie courte et parfaitement réglée comme les affectionne Edouard Balladur. Point de bain de foule, point non plus de contact avec la poignée de manifestants de la CGT qui agitaient leurs pancartes à quelques centaines de mètres de là. Non, simplement un ruban que l'on coupe, une plaque que l'on dévoile, et un profil lisse qui s'offre aux photographes de la presse locale.

Dans cette période de « non-campagne » électorale, le premier ministre affectionne ces déplacements qui lui permettent de se montrer aux élus locaux, d'accorder des entretiens aux quotidiens régionaux et de rappeler les progrès réalisés par son gouvernement dans les domaines économique et social depuis dix-huit mois. Car, après la visite, il y a le discours, le moment de revenir sur l'œuvre entreprise, sur *« les premiers résultats qui apparaissent »*.

Le texte est connu, pour avoir déjà été souvent récité sur le même ton calme. Mais parfois de petites phrases viennent marquer la singularité ou s'inscrire dans l'actualité.

« Notre société est trop rude »

Ainsi à Reims, face aux mauvais chiffres du chômage au mois d'août (*le Monde* du 1er octobre), le premier ministre a tenu à rappeler que *« nous sommes sur la bonne voie »*. Selon lui, la hausse enregistrée dans les dernières statistiques, après deux mois d'accalmie, *« ne doit pas décourager »*. *« Il ne faut pas se laisser aller, à aucun moment, à l'impatience »*, assure-t-il, en affirmant qu'*« il ne faut pas changer de cap, même si les résultats restent insuffisants »*.

Et puis il n'oublie pas les plus défavorisés, souvent présents dans les déclarations de Jacques Chirac. Le premier ministre sait, lui aussi, que pour beaucoup *« notre société est trop rude »*. Il pense que la croissance va permettre de diminuer les inégalités et de faire de la France *« un pays plus juste »*. Mais pour cela il faut *« faire preuve d'imagination, de courage et d'union »*. Il confirme par exemple qu'il va prochainement réunir un comité interministériel sur l'exclusion. Le premier ministre regrette que sa méthode de gouvernement, qui, selon lui, privilégie le dialogue, soit trop souvent critiquée, et l'a encore dit à Reims.

Malgré les reproches il entend bien poursuivre dans cette voie car *« mieux vaut convaincre, ce n'est jamais du temps perdu »*. D'où les tournées en province que M. Balladur compte bien multiplier.

SERGE BOLLOCH

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chaban-Delmas ne veut pas se prononcer sur les duels à droite

Jacques Chaban-Delmas, député RPR et maire de Bordeaux, ne souhaite, pour l'instant, se prononcer ni sur les candidats de droite à l'élection présidentielle ni sur la campagne municipale qui se prépare dans sa ville. Il a déclaré vendredi 30 octobre que Jacques Chirac et Edouard Balladur *« ont le devoir de s'entendre pour que les deux candidatures* [à la présidentielle] *ne fassent plus qu'une »*. Estimant que *« ces deux hommes ont la stature d'un chef d'Etat, et sont de la même formation politique »*, il leur *« a fait valoir que se présenter l'un contre l'autre serait un véritable danger ». Et j'ai été écouté »*, affirme-t-il.

Maire de Bordeaux depuis 1947, M. Chaban-Delmas n'a pas non plus pris parti sur sa succession, qui oppose *« deux hommes remarquables »* du RPR : Jacques Valade, président du conseil régional d'Aquitaine, et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. Ce dernier n'a toujours pas déclaré officiellement sa candidature à l'hôtel de ville. M. Chaban-Delmas souhaite qu'un seul d'entre eux se présente. Il a, en outre, souligné qu'il ne soutiendrait personne, *« pas plus Alain Juppé que quiconque, sans que les grands projets qui sont les siens soient repris dans son programme devant les électeurs »*.

M. Mitterrand et les primaires

Le président de la République, François Mitterrand s'est interrogé, vendredi 30 septembre au cours d'un entretien avec un journaliste de l'AFP, sur le projet d'organisation de primaires en vue de l'élection présidentielle. *« Le problème de la constitutionnalité d'une telle proposition paraît sérieusement posé »*, a estimé M. Mitterrand, qui est par sa fonction le garant de la Constitution française.

Jacques Baumel dénonce le danger de primaires présidentielles. – Député (RPR) des Hauts-de-Seine et proche d'Edouard Balladur, Jacques Baumel a exprimé, vendredi 30 septembre, dans un communiqué, sa crainte que les primaires présidentielles ajoutent *« confusion et combinaison partisane à une situation déjà bien compliquée »*. M. Baumel émet également des doutes sur la possibilité *« qu'une telle réforme puisse être votée d'ici deux mois par le Parlement »*.

Dans un entretien publié par « la Lettre de la nation »

M. Chirac veut « retrouver l'ambition humaine du gaullisme »

Jacques Chirac estime, dans un entretien publié, vendredi 30 septembre par *la Lettre de la nation Magazine*, qu'*« aujourd'hui la crise que traverse notre pays incite à retrouver l'ambition humaine du gaullisme »*. *« L'attention de nos dirigeants a, durant les vingt dernières années, été largement monopolisée par les problèmes économiques, au point de perdre parfois de vue la finalité sociale de toute action politique »*, ajoute le président du RPR.

L'ancien premier ministre continue : *« Nous devons accepter de débattre librement et sans idées préconçues des grands problèmes – qu'il s'agisse de l'avenir de la protection sociale ou de la nécessaire substitution, dans l'organisation du travail, de la notion de « temps choisi » à celle de « temps imposé » –, avec l'idée que seul un Etat incarnant véritablement l'autorité, la justice et la vertu pourra garantir tant la cohésion sociale que le progrès et l'épanouissement des hommes. »*

M. Chirac réaffirme que *« tout doit être subordonné à la lutte contre le chômage »*, car *« le traitement économique de la crise ne suffira à supprimer ni le chômage de longue durée, ni celui que fabrique l'exclusion, ni le chômage des jeunes »*.

MUNICIPALES : M. Savy (PS) quitte le conseil municipal de Limoges. – Robert Savy, président (PS) du conseil régional du Limousin, vient de se démettre de son mandat de conseiller municipal de Limoges. Dans une lettre adressée au maire de la ville, Alain Rodet, également socialiste, il affirme vouloir ainsi *« couper court aux rumeurs sur une éventuelle concurrence* [entre eux] *à l'occasion des prochaines élections municipales »*. En 1990, après la mort de Louis Longequeue, alors maire de Limoges et sénateur (PS) de Haute-Vienne, les deux hommes s'étaient affrontés pour la succession, dans une compétition publique qu'avait finalement tranchée la direction nationale du Parti socialiste. – *(Corresp.)*

Edmond Hervé (PS) se présente à nouveau à Rennes. – Malgré sa mise en examen pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé, Edmond Hervé reste décidé à obtenir un quatrième mandat de maire dans sa ville de Rennes. Désigné à l'unanimité par les militants socialistes locaux comme tête de liste aux prochaines élections municipales, M. Hervé se dit *« totalement prêt »* à se lancer dans une nouvelle campagne.

Les enquêtes sur le financement des partis

Dans un rapport transmis, vendredi 30 septembre, à la chancellerie, le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, propose l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et infraction à la loi de 1990 sur le financement des partis politiques au sujet du financement du Parti républicain entre 1989 et 1992. Cette procédure vise directement Gérard Longuet, ministre de l'industrie, qui fait par ailleurs l'objet d'une enquête préliminaire à Paris sur le financement de sa villa tropézienne. La chancellerie précise que Pierre Méhaignerie n'a pas encore fixé la date à laquelle il demandera l'ouverture d'une information sur ce dossier.

■ M. BALLADUR S'EXPLIQUE. Les journées parlementaires de l'UDF, qui se sont ouvertes, vendredi 30 septembre, à Vittel (Vosges), ont été marquées par la polémique autour de M. Longuet. Dans le discours qu'il devait prononcer devant les parlementaires, samedi 1er octobre, M. Balladur devait s'expliquer sur cette affaire en justifiant le « sursis » accordé au ministre.

Le ministère public propose l'ouverture d'une information judiciaire sur des versements de fonds au Parti républicain

Au vu des résultats de l'enquête préliminaire sur le financement du Parti républicain (PR), le procureur de la République de Paris, Bruno Cotté, a décidé de proposer au ministère de la justice l'ouverture d'une information judiciaire.

Ces propositions, qui ont été transmises vendredi 30 septembre à la place Vendôme *via* le parquet général de la cour d'appel de Paris, suggèrent l'ouverture d'une information contre X pour abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et infraction à l'article 11-5 de la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis politiques (1).

Cette procédure vise très directement le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, à qui l'on reproche des versements de fonds irréguliers. Le rapport initial du conseiller Van Ruymbeke *(lire d'autre part)* citait en outre les noms de deux ministres d'Edouard Balladur qui étaient à l'époque responsables du Parti républicain : Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement industriel, et François Léotard, ministre de la défense. Dans un chapitre concernant les versements en espèces ayant transité sur les comptes du PR de 1987 à 1991, le conseiller notait que selon le trésorier, Jean-Pierre Thomas, *« trois personnes étaient au courant de ces versements : MM. Léotard, Longuet et Madelin. »* L'enquête préliminaire n'a cependant pas établi la responsabilité de MM. Léotard et Madelin, qui ne sont pas cités dans le rapport transmis à la chancellerie.

« Le calendrier n'a pas encore été fixé »

Cette nouvelle affaire vient, une fois de plus, de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. Le 24 mars, le conseiller Van Ruymbeke avait adressé à la chancellerie, *via* le parquet général de Rennes, un rapport sévère sur le financement du Parti Républicain. Plutôt que d'ouvrir une information judiciaire qui aurait abouti à la saisine d'un juge d'instruction, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait alors ordonné une enquête préliminaire placée sous le contrôle du parquet. Le 18 mai, une demande d'enquête très détaillée avait été confiée à la Direction centrale de la police judiciaire par le parquet du tribunal de Paris *(le Monde* du 22 septembre).

Pendant quatre mois et demi, les enquêteurs de la DCPJ ont tenté d'éclaircir les réseaux de financement du Parti républicain. De source judiciaire et policière, on précisait cependant déjà la semaine dernière que les limites de l'enquête préliminaire semblaient atteintes : les policiers avaient, semble-t-il, rassemblé des éléments qui justifiaient la saisine d'un juge d'instruction. Lorsque le dossier est solide, la logique judiciaire veut en effet que l'on passe de l'enquête préliminaire, qui se déroule sous le contrôle du procureur, sans que les mis en cause puissent avoir accès au dossier, à l'information judiciaire, qui permet à la personne mise en examen par le juge d'instruction d'être assistée d'un avocat et de se défendre.

Les propositions de Bruno Cotte ont été transmises vendredi 30 septembre à la chancellerie. M. Méhaignerie, se trouve à nouveau confronté à un dilemme difficile : ouvrir une information judiciaire qui entraînerait la mise en examen, et donc la démission, du ministre de l'industrie, ou prolonger une enquête préliminaire contre l'avis du procureur de Paris. En raison des engagements du garde des sceaux sur les affaires et de publicité donnée à ces dossiers, l'ouverture d'une information judiciaire semble inéluctable mais le calendrier n'est pas encore fixé. *« Nous avons reçu le rapport vendredi soir,* précise-t-on place Vendôme. *Nous verrons en début de semaine prochaine mais aucun calendrier n'a encore été retenu pour la décision du ministre. Il peut être distinct de celui qui a été fixé dans la procédure concernant la villa de M. Longuet, qui prévoit une décision le 31 octobre. »*

A. C.

(1) A la suite du rapport de 1993 de la commission présidée par Robert Bouchery, ancien procureur général de Paris, sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique, le gouvernement Bérégovoy avait modifié la loi de 1988 sur le financement des partis politiques. L'article 11-5 de ce nouveau texte, qui date du 15 janvier 1990, précise : *« Ceux qui ont versé ou accepté des dons en violation des dispositions de l'article précédent* [qui plafonne le financement à 50 000 francs pour les personnes physiques et 500 000 francs pour les personnes privées] *seront punis d'une amende de 360 à 15 000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an ou de l'une de ces deux peines. »*

Vingt-huit millions de francs auraient été déposés en liquide sur les comptes du PR entre 1987 et 1991

C'est par le biais de l'affaire Trager-Pont-à-Mousson que le conseiller Renaud Van Ruymbeke a été conduit, en 1993, à s'intéresser au financement du Parti républicain (PR) entre 1989 et 1992 (1). Le 24 mars 1994, il a ainsi transmis au procureur général de Rennes une première note mentionnant nommément Gérard Longuet, président du PR et ministre de l'industrie, François Léotard, ancien président du PR et ministre de la défense, et Alain Madelin, vice-président du PR et ministre des entreprises et du développement économique. Tous trois apparaissaient en relation avec des opérations financières (valises de billets, fausses factures, contributions occultes) que le magistrat jugeait susceptibles de déboucher sur des délits de faux, abus de biens sociaux, recel et trafic d'influence.

La note débutait par un bref rappel des faits : en 1988, la société Pont-à-Mousson, dont le siège est à Nancy (Lorraine), avait versé 4,4 millions de francs sur un compte suisse de l'homme d'affaires nantais, René Trager, pour obtenir un marché d'adduction d'eau à Nantes. René Trager, déjà impliqué dans plusieurs affaires de financement politique au profit d'élus socialistes, affirmait avoir remis l'argent à un conseiller municipal PR et laissait entendre que l'argent était destiné à ce parti.

Six mois plus tard, dans sa note au procureur général de Rennes, Renaud Van Ruymbeke faisait trois constats :

1. – Les mouvements de liquidités. *« L'examen des comptes du PR qui ont pu être identifiés et dont la liste n'est pas exhaustive révèle que près de 28 millions de francs ont été déposés en liquide de 1987 à 1991 »*, écrivait le conseiller. Il ajoutait que le trésorier du parti, Jean-Pierre Thomas, interrogé sur ce point *« s'est refusé à nous fournir la moindre explication ». « L'origine particulièrement suspecte de ces valises de billets est confortée par la déposition de l'un des banquiers selon lequel les comptes du parti étaient réapprovisionnés dans les 24 ou 48 heures lorsque M. Thomas était informé d'un compte débiteur trop important, ce qui suppose l'existence d'une caisse noire peu compatible avec des « dons » d'entreprises et encore moins de particuliers ou de militants »*, indiquait encore le magistrat, qui ajoutait : *« M. Thomas a précisé que trois personnes étaient au courant de ces versements : MM. Léotard, Longuet et Madelin. »*



2. – L'activité financière de la régie publicitaire du PR : dirigé par M. Thomas et chargé de négocier les ventes d'espace dans des revues spécialisées, le Groupement des régies réunies (GRR) est *« une véritable « pompe à finances » du PR »* selon le juge, qui notait : *« M. Thomas a du reste admis que le GRR rétrocédait au parti 3 à 4 millions de francs par an outre le droit d'entrée de 5 millions. »* La clientèle de cette régie *« est celle que l'on retrouve dans d'autres sociétés telles qu'Urba ou Gifco, proches d'autres partis politiques, à savoir des entreprises du BTP... voire des grandes surfaces »*. Entre autres opérations, le magistrat relevait que *« la Société française de radiotéléphone (SFR), filiale de la toute-puissante CGE, aurait passé à elle seule plus de 8 millions de publicité en 1990, près de 8 millions en 1991 et 2,3 millions en 1992 »*. En 1987, à l'époque où M. Longuet était ministre des PTT, la SFR avait obtenu un important marché de téléphonie. D'une manière générale, le juge s'interrogeait sur la réalité des factures et des prestations de la régie dont le chiffre d'affaires, de 1989 à 1992, avait été de 12 à 15 millions de francs par an. *« De nombreuses factures, escomptées dans un premier temps par le GRR qui alimentait le PR, ont par la suite été purement et simplement annulées »*, écrivait-il.

Les notes détaillées de M. Van Ruymbeke

3. – L'achat des locaux du PR : réalisée en 1986 et 1988, grâce notamment à des financements *« particulièrement avantageux »* consentis par la compagnie d'assurances Axa, par une filiale de la société immobilière Cogedim et par la société SAARI contrôlée par le promoteur Christian Pellerin et par la CGE. l'affaire avait été traitée, côté PR, non pas par le parti mais par la SCI Constantine qui regroupait MM. Longuet, Léotard, Madelin et Thomas. *« Malgré tous ces avantages, le parti restait redevable envers ses divers bailleurs de fonds de près de 20 millions de francs fin 1993 »*, soulignait le juge en précisant : *« La Cogedim et surtout la CGE sont également d'importants clients du GRR qui lui-même alimente les caisses du parti. »* C'est ce volet immobilier – dans lequel on retrouve Michel Reyt, le PDG de la Sages qui a financé des dizaines d'élus socialistes – qui a conduit à la mise en examen du PGD de la Cogedim, Michel Mauer, pour trafic d'influence aggravé *(le Monde* du 1er octobre).

Le juge estimait pour conclure que *« ces faits apparaissent en l'état constitutifs de faux (fausses factures), voire d'abus de biens sociaux, recel et trafic d'influence »*. Il suggérait *« des investigations approfondies »*. Ce dossier transmis, M. Van Ruymbeke avait porté son attention sur le patrimoine de Gérard Longuet : d'une part sur les comptes de deux sociétés mises sur pied par le ministre en 1987 et 1989, Avenir 55 et Investel ; d'autre part sur les modalités de financement de la villa que le ministre a fait construire à Saint-Tropez (Var). Là encore, ses investigations ont donné lieu à des notes détaillées du conseiller Van Ruymbeke. Ces dossiers font actuellement l'objet d'enquêtes préliminaires confiées, sous l'autorité du Parquet de Paris, à la section économique et financière de la police judiciaire. Elles pourraient donner lieu, comme dans le cas du PR, à l'ouverture d'une information judiciaire.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Les opérations antérieures à la loi du 15 janvier 1990 relative aux modalités de financement de partis politiques bénéficient *de facto* d'une amnistie.

M. Mitterrand rappelle son hostilité au financement des partis par les entreprises. – François Mitterrand a déclaré, vendredi 30 septembre au cours d'un entretien impromptu avec un journaliste de l'Agence France-Presse à l'Élysée, qu'il approuvait la proposition de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, et du président du groupe UDF, Charles Millon, interdisant aux entreprises de financer la vie politique. Le président de la République a rappelé que, dès l'automne 1992, il s'était lui-même montré *« hostile à ce que les entreprises puissent subventionner les organisations politiques et les campagnes électorales »*.

Préserver l'avenir du gouvernement

Suite de la première page

Trop souvent servile devant les puissants, la justice française s'est réveillée. La gauche en a fait les frais, à la grande satisfaction de la droite. Mais aujourd'hui, c'est cette dernière qui en est la victime. Le soutien que vient d'apporter le parquet de Paris aux analyses de Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour de Rennes, ne permet plus à la majorité d'affirmer qu'elle est poursuivie par un juge teigneux et aigri, un argument qu'assénaient en leur temps les socialistes.

Les conclusions que vient de tirer le procureur de Paris de l'enquête préliminaire sur les finances du Parti républicain ne laissent plus au gouvernement le temps dont il espérait disposer. Elles imposent, sauf à ce que le garde des sceaux soit accusé de freiner le cours de la justice, l'ouverture immédiate d'une information et donc, rapidement, la mise en examen de Gérard Longuet, cité nommément dans la procédure. Ce qui contraindra le président du PR à se démettre de sa fonction ministérielle.

Après la démission du ministre de la communication, Alain Carignon, lui aussi pour cause d'enquête judiciaire, cela ternit un peu plus l'image d'un gouvernement qui voulait incarner la morale républicaine. Les ennuis du premier ministre pourraient même ne pas s'arrêter là. Car, si le parquet ne parle que de celui qui, après avoir été le trésorier du PR en est aujourd'hui le président, le juge d'instruction pourrait aussi demander des explications à ceux qui participaient, avec lui, à la direction du parti : François Léotard, Alain Madelin, tous deux, aussi, membres du gouvernement.

Comme le dit Alain Juppé : *« l'atmosphère est nauséabonde »*. D'autant que, l'affaire du PR, l'enquête sur un bureau d'études parisien tourne autour des offices d'HLM de Paris et des Hauts-de-Seine (celui de Paris _ tenu d'une main ferme par des proches de Jacques Chirac _ et celui des Hauts-de-Seine géré par des proches Charles Pasqua). La mise en examen des dirigeants de quelques grandes sociétés françaises ne peut aussi que rejaillir sur l'image de la droite et réduire encore la confiance des Français en leur classe dirigeante.

Face à cela, Edouard Balladur ne fait, là aussi, que copier la stratégie erronée des socialistes : il propose de légiférer. Il crée une commission pour atténuer la responsabilité des PDG sur les actes commis par leurs filiales ; il encourage Pierre Méhaignerie à réfléchir sur la manière de faire disparaître les liens entre pouvoir politique et pouvoir judiciaire. Certes, légiférer est loin d'être inutile ; les lois de 1988 et de 1990, votées sour la pression de précédents scandales, ont incontestablement amélioré les rapports délicats – en France comme ailleurs – entre argent et politique. Mais l'expérience a montré que cela ne suffisait pas à rassurer les Français sur la probité de leurs élus.

Des voix commencent à s'élever à droite pour prévenir que la victoire à la présidentielle n'est pas acquise. La multiplicité des affaires ne peut que renforcer leurs craintes. En tout cas, les ennuis du gouvernement doivent faire comprendre aux amis d'Edouard Balladur que, contrairement à ce que laissent croire les sondages, rien n'est joué.

Ce dossier sera forcément ouvert pendant la campagne présidentielle, sous-jacente d'aujourd'hui, publique de demain. L'exemple italien, même si les situations des deux côtés des Alpes ne sont pas tout à fait comparables, montre que la réaction des électeurs peut être aussi imprévisible que dangereuse. Il serait grand temps pour les dirigeants français de le comprendre.

THIERRY BRÉHIER

Bruno Cotte chef du parquet de Paris et grand commis de l'Etat

« Je rêve d'une justice avec un grand J... » C'était en 1990. Bruno Cotte, tout nouveau procureur de la République à Paris, s'adressait à une assemblée de magistrats. Et celui qui passait pour son tuteur dans le petit monde feutré des palais de justice, Pierre Arpaillange, garde des sceaux, l'écoutait avec bonheur.

En s'installant dans le prestigieux bureau du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte couronnait, à quarante-cinq ans, une carrière impressionnante de grand commis de l'Etat. Il avait été durant cinq années sous-directeur de l'administration centrale à la chancellerie, puis six ans directeur des affaires criminelles et des grâces, l'un des postes-clés de la place Vendôme, aux frontières du judiciaire et du politique, puis quelques mois procureur général à Versailles.

Un parcours peu contesté

Un parcours impressionnant, peu contesté. Mariant une grande intelligence, une grande courtoisie et une grande prudence, Bruno Cotte symbolise à merveille les vertus d'une magistrature pondérée, soucieuse d'éviter les excès. Aussi chaque décision est-elle longuement pesée et nul ne peut croire que le procureur se réjouisse du tintamarre provoqué par ses réquisitions...

En quelques années, il a géré les dossiers les plus délicats, de l'instruction de l'affaire du sang contaminé à celle des initiés du rachat du groupe Triangle par Pechiney en passant par les entrelacs financiers des fausses factures imputées à l'agence Urba et à la société de promotion immobilière Cogedim. Dossiers à chausses-trapes habilement conduits.

Bruno Cotte, en magistrat éclairé, s'efforce aussi de définir au fil des années une politique judiciaire soucieuse des grands principes. Il redoute, devant la commission des lois du Sénat, que la suppression du secret de l'instruction n'entraîne une *« curée »*, il exige des magistrats du parquet un suivi des personnes en garde à vue, il constate – bien tardivement – que les locaux de rétention situés dans les caves du Palais sont indignes d'un pays comme la France. Mais peut-être les affaires finissent-elles par trop occuper l'emploi du temps des grands magistrats.

L. G.

et leurs conséquences

Quand les gardes des sceaux se font procureurs

M. Méhaignerie n'échappe pas aux contradictions de sa fonction : ministre et chef du parquet

Depuis les remous de l'affaire Urba, les relations entre le garde des sceaux et les parquets font régulièrement l'objet de débats. Personne, ou presque, ne conteste au ministre de la justice le droit de définir les grandes orientations de la politique pénale, mais, au nom de l'égalité des citoyens devant la loi, beaucoup s'interrogent sur sa légitimité à intervenir dans les dossiers particuliers. Dans les affaires « signalées » que la Place Vendôme suit de très près, l'initiative des poursuites doit-elle revenir au garde des sceaux ? Le ministre a-t-il le droit de s'opposer à l'ouverture d'une information judiciaire ?

Dans ce domaine, le code de procédure pénale de 1958 est relativement flou : au chapitre des *« attributions du procureur général près la cour d'appel »*, il se contente de préciser que le ministre de la justice *« peut dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance et lui enjoindre d'engager ou de faire engager des poursuites »*. Le garde des sceaux est donc clairement autorisé à demander à un procureur de poursuivre, mais le code est muet sur la question de savoir s'il peut enterrer une procédure en s'opposant à l'ouverture d'une information judiciaire.

La plupart des juristes estiment que ce silence vaut interdiction, mais bien des gardes des sceaux se sont arrogé le droit d'entraver le cours de la justice : effrayés par les révélations sur le financement du PS contenues dans les cahiers Delcroix, Pierre Arpaillange et Henri Nallet s'étaient ainsi opposés à l'ouverture d'une information judiciaire à Marseille. Accablé par les critiques, M. Nallet avait été contraint un peu plus tard de mettre en place une gestion plus fine de l'action publique : en 1991, dans l'affaire des comptes de l'Olympique de Marseille, qui visait directement Bernard Tapie, il avait ainsi demandé au procureur d'*« attendre »* que les autres parquets aient mené leurs propres enquêtes pour ouvrir une information judiciaire. La méthode était moins brutale, mais le résultat restait le même.

« Cas particuliers »

Bousculés par les affaires, critiqués par leurs ennemis politiques, les socialistes avaient choisi de revendiquer le droit aux instructions particulières. *« Si l'on entend que le ministre exerce ses responsabilités,* notait ainsi Michel Vauzelle devant le Sénat le 18 novembre 1992, *si l'on ne souhaite pas qu'il se réfugie dans le confort de l'abstentionnisme, les professionnels exerçant les pleins pouvoirs, on le mettra en mesure non seulement de donner aux parquets des instructions à caractère général, mais aussi des instructions particulières qui peuvent être des instructions de poursuite ou de non-poursuite. »* Dans son livre sur la justice (1), Henri Nallet défendait lui aussi le droit, pour le garde des sceaux, d'intervenir dans les *« cas particuliers »*.

Cette gestion politique de l'action publique avait suscité de telles critiques que le gouvernement Balladur avait tenté en 1993 d'introduire un peu de transparence dans les relations entre le garde des sceaux et les parquets. A l'occasion de la réforme du code de procédure pénale, en août 1993, le Parlement avait ainsi exigé que les instructions du ministre aux parquets soient *« écrites et versées au dossier »*. M. Méhaignerie, qui s'était en outre engagé à ne pas entraver le cours de la justice, estimait que cette réforme suffisait désormais à garantir l'égalité des citoyens devant la loi.

Nouvelle instance

Plus que le code de procédure pénale, c'est en fait le statut du parquet qui explique la dépendance des procureurs à l'égard de la Place Vendôme. Aux termes de ce texte adopté lors de la naissance de la Ve République, en 1958, les magistrats du parquet sont placés *« sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux. »* Malgré la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) adoptée en 1992, leur carrière est encore aujourd'hui étroitement liée à la bonne volonté du ministre : alors que le CSM-siège doit donner son feu vert à toutes les nominations concernant les magistrats du siège, le CSM-parquet se contente de donner un avis que le ministre n'est pas tenu de suivre.

Depuis son installation, au printemps, le CSM-parquet, qui comprend six magistrats élus par leurs pairs, tente de marquer un peu son territoire. Certaines propositions de la chancellerie pour des postes importants ont ainsi reçu un avis défavorable : pendant l'été, le CSM s'est opposé à la nomination, en tant que procureur de Nanterre, d'un premier substitut de Paris, Jean-Claude Marin. Le CSM-parquet espère influer à terme sur la politique de nomination du garde des sceaux, mais sa marge de manœuvre est étroite et sa légitimité affaiblie par le boycott du Syndicat de la magistrature, qui estime que cette nouvelle instance n'est pas un progrès.

Malgré la réforme du code de procédure pénale, malgré la refonte du CSM, l'affaire Longuet prouve que, dans un dossier sensible, le garde des sceaux peut difficilement rester impartial puisqu'il agit à la fois en tant que super-procureur de la République et en tant que membre du gouvernement. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) comme l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) souhaitent mettre fin à cette schizophrénie en brisant les liens entre le garde des sceaux et les parquets, mais, comme ses prédécesseurs, Pierre Méhaignerie s'y oppose. La semaine dernière, il nous confirmait lors d'un entretien que ses engagements et la transparence des instructions suffisaient selon lui à garantir l'indépendance de la justice.

Une réforme du statut du parquet qui mettrait fin à la surbordination actuelle des procureurs se heurterait en fait à deux difficultés. La première est institutionnelle : si les procureurs de la République se voient reconnaître une certaine indépendance, quelle serait leur légitimité à conduire la politique pénale de la nation puisqu'ils ne sont ni élus, ni responsables devant leurs concitoyens ? La rupture du lien entre la Place Vendôme et les parquets pose en outre un problème politique nettement plus prosaïque : en ces temps de corruption et de fronde des juges, quel gouvernement serait assez fou pour se priver d'une arme aussi utile dans la gestion des « affaires » ?

ANNE CHEMIN

(1) *Tempête sur la justice*, d'Henri Nallet, éditions Plon, 262 pages, 110 francs.

M. Longuet : « La seule chose qui compte, c'est l'image que gardent de moi mes amis ». – Gérard Longuet a commenté sa situation, vendredi 30 septembre, à Metz. *« La seule chose qui compte, ce n'est pas le poste que j'occupe, mais l'image que gardent de moi mes amis et c'est pourquoi je me bats sur ce seul terrain. (...) La vie publique n'est certainement pas le palladium de toutes les vertus. Mais quand on est attaqué dans sa vie privée, je crois qu'on a le droit de se défendre »*, a-t-il déclaré. Interrogé sur la date à laquelle il pourrait remettre sa démission au premier ministre Edouard Balladur, le ministre de l'industrie a répondu que telle n'était pas sa *« préoccupation »*.

Les journées parlementaires de Vittel soulignent les divisions de l'UDF

VITTEL

de nos envoyés spéciaux

Il y a des épreuves qui ressoudent et d'autres qui déchirent. L'UDF a fait à Vittel (Vosges), à l'occasion de ses journées parlementaires, la douloureuse expérience des secondes. Déjà bien en peine de dégager une stratégie commune pour l'élection présidentielle, la confédération libérale, partagée entre les partisans et les adversaires d'un soutien, dès le premier tour, à Edouard Balladur, s'interroge de surcroît sur l'attitude à adopter face aux embarras judiciaires qui s'abattent sur sa principale composante, le Parti républicain.

En choisissant la circonscription de Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR, dans la région de Gérard Longuet, mis en cause par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, l'UDF était contrainte de prendre ce dernier problème à bras le corps. Elle y a été puissamment incitée par Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Dans son discours d'ouverture, vendredi 30 septembre, M. Millon a mis d'emblée en accusation *« la collusion entre le monde économique et le monde politique »*, cause selon lui de *« la dégradation de l'esprit public »*.

M. Millon a développé une analyse déjà formulée dans une tribune au *Monde* du 30 septembre, en appelant ses collègues à soutenir la proposition de loi déposée avec le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), interdisant le financement de la vie politique par les entreprises. Le président du groupe UDF, président de la région Rhône-Alpes et maire de Belley (Ain), a également souhaité une transparence accrue de la procédure d'octroi des marchés publics, ainsi qu'une réglementation plus stricte du cumul des mandats et du contrôle des exécutifs locaux.

Ces propos ont suscité plus d'hostilité que d'adhésion auprès de la cinquantaine de députés présents vendredi à Vittel. Claude Goasguen (UDF-CDS, Paris), après Didier Bariani (UDF-Rad., Paris) et avant Daniel Picotin (UDF-Rad., Gironde), a résumé le sentiment majoritaire en accusant M. Millon de placer, par son discours, les parlementaires déjà très exposés dans leur circonscription *« en position d'accusés »*.

Pendant ce temps, dans les couloirs, l'entourage de Gérard Longuet n'a pas décoléré contre l'offensive jugée intempestive de M. Millon et contre les propos perçus comme offensants de certains membres de l'UDF. Les proches du ministre de l'industrie ont reconnu tout de même que l'éventuel départ du gouvernement de M. Longuet poserait immanquablement la question de son maintien à la tête du Parti républicain, élément essentiel du dispositif présidentiel de M. Balladur.

Cette hostilité manifeste à l'encontre de M. Millon, qui ne craint pas de se distinguer de bien des membres du groupe qu'il préside, se greffait, il est vrai, sur un problème plus ancien : la stratégie présidentielle de l'UDF. En conclusion de son intervention, M. Millon a réaffirmé la *« vocation naturelle »* de l'UDF à participer au débat en présentant son propre candidat. Le président du groupe UDF a rencontré un peu plus de succès avec ce second plaidoyer. Les élus parisiens de l'UDF comme M. Bariani, M. Dominati et M. Goasguen, les proches de Valéry Giscard d'Estaing, comme Dominique Bussereau (Charente-Maritime) et Jean-Jacques Descamps (Indre-et-Loire), ont plaidé pour une expression autonome de l'UDF qui précéderait le choix du candidat le mieux à même de l'incarner.

En revanche, les partisans de M. Balladur, favorables à une candidature unique de la majorité dès le premier tour, ont multiplié les interventions pour éviter que les idées de M. Millon ne séduisent d'autres parlementaires. José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud), secrétaire général du Parti républicain, Jean-Jacques Hyest (UDF-CDS, Seine-et-Marne), Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), Xavier de Roux (UDF-Rad., Charente-Maritime) et M. Picotin, ont assuré que *« l'essentiel est de ne pas perdre »* et que *« la majorité a une obligation de résultats, et pas de moyens »*.

Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, venu en voisin de sa ville d'Epinal, n'a pu s'empêcher de dire son mot au cours du dîner de vendredi. Il s'est ainsi déclaré *« impressionné par les interventions courageuses et éminentes »* que M. Giscard d'Estaing a multipliées pour vulgariser ses propositions de lutte contre le chômage. Une marque de considération dont les balladuriens de l'UDF ont fait jusqu'à présent l'économie.

En regard du problème pressant que constitue l'échéance présidentielle, M. Millon est apparu une nouvelle fois à contre-courant en posant comme préalable à la mise en œuvre des réformes préconisées par la majorité une réforme institutionnelle, seul gage d'une refondation de la République. M. Novelli n'a pas été loin d'y voir à nouveau un *« risque d'autoflagellation du politique »* présenté par M. Millon, selon lui, comme l'unique responsable des blocages de la société française.

Les déchirures apparues vendredi ne devaient pas être ravaudées avec la venue de M. Balladur dont l'intervention allait précéder celles de Raymond Barre et de M. Giscard d'Estaing qui n'ont pas ménagé leurs critiques, chacun à sa manière, contre la politique adoptée par le gouvernement. Le premier ministre, qui compte s'exprimer à la télévision à propos de l'affaire Longuet, devait également évoquer devant les parlementaires UDF le thème de la corruption.

CÉCILE CHAMBRAUD et GILLES PARIS

M. Balladur : « Je ne suis pas de ceux qui, lorsque leur intérêt personnel est en jeu, piétinent les autres »

Le premier ministre Edouard Balladur devait s'exprimer, samedi 1er octobre, devant les parlementaires UDF réunis à Vittel. Après avoir dressé un bilan de son action gouvernementale, M. Balladur devait longuement justifier son attitude dans l'affaire Longuet, en soulignant qu'il avait mesuré le risque de *« l'incompréhension de l'opinion »*. Rappelant qu'il avait *« approuvé la décision du garde des sceaux de procéder à une enquête préliminaire d'un mois, avant d'ouvrir une information judiciaire »*, M. Balladur devait ajouter : *« De cette décision (...), dont je suis solidaire, je prends, comme chaque fois, l'entière responsabilité, je la prends personnellement, je la prends complètement. »*

« Je me suis trouvé face à un problème de conscience, devait aussi indiquer le premier ministre. *Je l'ai résolu après mûre réflexion, et avec le souci exclusif du respect de la vérité, de la justice et de la morale. Je n'aime pas l'excès, je n'agis pas sous la pression, d'où qu'elle vienne. Je recherche l'équilibre et la mesure. Je recherche l'équité. Habit du justicier impitoyable ? Peut-être y aurais-je gagné, mais le respect dû aux personnes, lui, n'aurait rien gagné. Je ne suis pas de ceux qui, lorsque leur intérêt personnel est en jeu, piétinent les autres. »*

Après avoir exprimé le souhait que cette affaire ne soit pas *« utilisée dans le débat politique »*, M. Balladur devait préciser : *« La justice doit être respectée, la dignité des personnes et leur possibilité de se faire entendre doivent l'être aussi. Un ministre est soumis à des règles plus sévères : je suis le premier à les avoir fixées, elles ont été et elles seront appliquées. Mais elles doivent l'être de façon humaine, pour que toutes les chances de la défense soient réunies. C'est ce à quoi ont droit tous les Français. »*

« Nous purgeons le passé »

« Depuis dix-huit mois, devait poursuivre le premier ministre, *rien n'a été fait pour ralentir, entraver ou masquer l'action de la justice. Il ne faut pas dramatiser les incidents actuels : nous purgeons le passé. (...) Les magistrats eux-mêmes reconnaissent que le pouvoir politique n'interrompt plus le cours de la justice. Il y a encore des dossiers de corruption à régler, il y en a moins qu'hier, beaucoup moins. La différence, c'est qu'ils sont instruits librement par la justice. »*

Soucieux de *« faire cesser la suspicion qui pèse sur le pouvoir politique auquel on fait grief d'inffluencer les décisions du pouvoir judiciaire »* (lire d'autre part l'article d'Anne Chemin « Quand les gardes des sceaux se font procureurs »), M. Balladur devait indiquer que Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, avait engagé une *« réflexion »* sur ce sujet. *« Je suis décidé à aller aussi loin qu'il sera possible pour que les Français soient vraiment convaincus que la justice est indépendante du pouvoir politique. C'est là, sûrement, l'une de nos tâches prioritaires. »*

M. Séguin : l'élu n'est pas « le seul coupable »

Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, qui était l'invité, vendredi 30 septembre, des journées parlementaires du groupe UDF, a annoncé qu'il était *« prêt »* à mettre en place un groupe de travail parlementaire chargé de proposer un texte sur la lutte contre la corruption. *« Dans un tel domaine*, a observé M. Séguin, *l'initiative parlementaire est probablement irremplaçable. » « Nous sommes confrontés à un problème de crédibilité de la chose publique et de ses responsables, nous avons le droit et le devoir de le traiter »*, a-t-il poursuivi.

« Ce groupe de travail, a précisé M. Séguin, *ne concurrencera en rien »* la commission mise en place par le premier ministre, Edouard Balladur, qui ne comprend que *« des juges et des représentants du monde économique, c'est-à-dire l'arbitre supposé et le corrupteur présumé. » « Tenir plus longtemps à l'écart le troisième partenaire du trio qui défraie la chronique, c'est-à-dire nous, donnerait à penser qu'il est, par définition, le seul suspect, le seul coupable des trois. Ce n'est pas, loin de là, mon sentiment »*, a indiqué le président de l'Assemblée nationale.

Jean-Jacques Hyest, député (UDF-CDS) de Seine-et-Marne, a annoncé pour sa part à ses collègues UDF qu'il allait déposer, dès l'ouverture de la session parlementaire, une proposition de loi pour l'instauration d'une *« taxe parafiscale de 0,25 % »* sur les marchés publics destinée à assurer un financement public des partis politiques et des campagnes électorales.

Réunis en synode au Vatican pendant un mois

Les évêques vont tenter de relancer « la vie consacrée »

Le pape ouvre, dimanche 2 octobre au Vatican, un synode mondial d'évêques consacré à la vie religieuse. Environ 350 cardinaux, évêques, auditeurs et experts des ordres et communautés religieuses participeront à cette assemblée qui s'achèvera le 29 octobre (1).

Les congrégations et ordres religieux ont accueilli, sans enthousiasme excessif, la convocation par le pape, le 30 décembre 1991, d'un synode d'évêques sur *« la vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et dans le monde »*. Coincés entre le clergé séculier et le laïcat, les religieux représentent une sorte de troisième voie, balisée par les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. Sans doute entendent-ils préserver une autonomie qui justifie leur originalité, mais après la réforme de leurs « constitutions », qui a suivi le concile Vatican II (1962-1965), ils éprouvaient le besoin de souffler.

Les documents préparatoires de ce synode reconnaissent le chemin accompli depuis trente ans : redécouverte du « *charisme* » des fondateurs, assouplissement de la discipline, y compris chez certains ordres cloîtrés, ouverture et éclatement des communautés, mise en œuvre du renouveau liturgique, engagement auprès des plus démunis. Entre les velléités d'indépendance des uns, le souci de la tradition des autres, ces bouleversements ne se sont pas produits sans tensions.

Le bilan est jugé globalement positif dans le document de travail du synode : l'*« option évangélique pour les pauvres »* a entraîné *« une plus grande insertion des religieux dans les quartiers populaires, un style de vie plus simple et une révision des choix apostoliques »*. Si des religieuses comme Mère Teresa en Inde ou Sœur Emmanuelle au Caire et des religieux comme Aristide, salésien, en Haïti, sont hypermédiatisés, nombre de petites communautés ont choisi de vivre, sans bruit, dans des banlieues défavorisées, auprès de drogués, de marginaux, de chômeurs, de réfugiés, de jeunes immigrés, où ils assurent une présence d'aide et de prière.

L'attrait de la vie monastique

Répartis dans le monde entre 3 000 instituts féminins et 500 masculins, les religieux seraient environ 1 000 000, les femmes représentant les trois quarts. Leur nombre baisse, mais leur influence demeure, si l'on en juge par le rayonnement des monastères, le rôle de certains ordres (jésuites, dominicains, etc.) dans l'éducation et la formation spirituelle, le service hospitalier, le travail caritatif, etc.

Leurs tensions actuelles sont liées d'abord au vieillissement et à la baisse sensible des vocations, notamment en Occident. Les deux tiers des entrées à la Compagnie de Jésus viennent désormais de pays du tiers-monde. Un jésuite sur quatre en formation est originaire d'un pays comme l'Inde qui ne compte que 13 millions de catholiques. La vie religieuse apostolique (engagée dans le monde, à la différence des contemplatifs) n'a plus le vent en poupe. *« Il y a une vingtaine d'années*, dit le Père Henri Madelin, ancien provincial des jésuites de France, *l'Eglise était dans une phase de suractivité militante et les moines étaient interrogés sur l'utilité et la gratuité de leur engagement. Aujourd'hui, ce sont les contemplatifs qui attirent et les apostoliques qui ont à se justifier. »*

Besoin de dépaysement, goût de l'exotisme ou des belles liturgies ? Les monastères attirent, en effet, croyants et incroyants. Les « haltes spirituelles » font le plein. Les demandes d'*« année sabbatique »* affluent dans les couvents. Les livres, les enquêtes, les émissions de télévision s'intéressent de plus en plus à un univers monastique qui est à la fois dans le monde et hors de lui. Mais cela ne fait pas des vocations solides pour la vie religieuse. *« Les demandes sont nombreuses, mais ceux qui persévèrent le sont moins. Le noviciat permet de modérer les emballements »*, dit Dom Louf, père abbé du monastère cistercien du Mont-des-Cats (Nord).

Face à des besoins qui évoluent, à l'effondrement du clergé séculier, à l'éloignement de l'Eglise de secteurs entiers de la société, les religieux réfléchissent à leur place et à leur identité. Avec la chute du nombre de prêtres, certains redoutent une *« sacerdotalisation »* de leur rôle. Or, dit Dom Louf, *« un bon religieux ne fait pas forcément un bon prêtre ». L'un des enjeux du synode de Rome sera donc de savoir si la place des religieux est toujours aux « frontières »*, comme dit le Père Madelin – celles de l'incroyance, de la pauvreté, des pays lointains non-évangélisés et sous-développés – ou dans les cases vides de l'Eglise, pour contribuer à une nouvelle répartition de ses forces, suscitée par d'autres urgences (formation, approfondissement de la foi, spiritualité, etc.).

L'objectif de ce synode sera donc de réexaminer les *« relations mutuelles »* des religieux avec l'épiscopat, le clergé séculier et les laïcs, de renforcer une vie communautaire que le document de travail juge trop *« dispersée »*, de promouvoir le rôle des « frères » (religieux non prêtres) qui pourraient devenir supérieurs de communautés, de régler enfin l'épineuse question des relations avec les « communautés nouvelles » de type charismatique qui attirent davantage les jeunes.

HENRI TINCQ

(1) *Les évêques français présents au synode sont* Mgr Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux et Jean Bonfils, évêque de Viviers, président de la commission des missions à l'extérieur, nommés directement par le pape ; Mgr Duval, président, Mgr Thierry Jordan, évêque de Pontoise, président de la commission de l'état religieux, Pierre Raffin, évêque de Metz, Léon Soulier, évêque de Limoges, désignés par la conférence épiscopale.

Une famille aux branches multiples

Les ordres monastiques représentent la branche la plus ancienne de la famille religieuse. Ils comprennent les bénédictins appliquant la règle de saint Benoît (VIe siècle), les cisterciens ou trappistes, de l'ordre de Cîteaux, réformé par saint Bernard (XIIe), les chartreux de saint Bruno (XIe), les clarisses réformées par sainte Thérèse d'Avila au XVIe siècle, etc. La France compte environ 1 500 moines et 6 500 moniales.

Puis sont venus les ordres « mendiants », qui vivent en couvent tout en menant un travail apostolique à l'extérieur (charité, prédication), comme les franciscains, fondés par saint François d'Assise, et les dominicains par saint Dominique au XIIIe siècle. Ensuite les clercs réguliers, comme les jésuites, fondés par Ignace de Loyola au XVIe, prêtres soumis à une règle, mais ayant aussi une vocation apostolique. A partir du XVIIIe, sont arrivées les congrégations apostoliques, qui regroupent des prêtres et (ou) des laïcs (« frères »), vivant également en communauté et assurant des tâches extérieures : les montfortains (Louis Grignon de Montfort), les rédemptoristes (Alphonse de Liguori), les assomptionnistes dans la presse (Père d'Alzon), les frères de saint Jean de Dieu dans les hôpitaux, les frères des Ecoles chrétiennes, les salésiens (Jean Bosco), les frères maristes dans les écoles, etc. On compte en France 13 000 religieux (non monastiques) et 61 000 religieuses.

De « nouvelles communautés » se développent aujourd'hui, notamment dans la mouvance du Renouveau charismatique (l'Emmanuel, le Chemin neuf, les Béatitudes, etc.), qui regroupent des célibataires des deux sexes, des personnes mariées avec ou sans enfants, des prêtres, des religieux, etc.

H. T.

Alors que quatre élèves voilées sont interdites de cours

Le lycée de Goussainville s'empêtre dans la circulaire sur le port des signes religieux

Le conseil d'administration du lycée Romain-Rolland de Goussainville (Val-d'Oise), où quatre jeunes filles voilées sont interdites de cours, a modifié, vendredi 30 septembre, son règlement intérieur afin de le mettre en conformité avec la circulaire réglementant le port de signes religieux à l'école. Les enseignants ont boycotté cette réunion et les parents d'élèves se sont abstenus lors du vote, tandis que le comité de soutien aux quatre élèves a décidé de poursuivre son action.

Le bâtiment du lycée Romain-Rolland de Goussainville n'a pas eu le temps d'être inauguré qu'il est déjà le théâtre d'une nouvelle affaire de foulard islamique, la première depuis l'adoption par François Bayrou, le 20 septembre, d'une circulaire réglementant le port de signes religieux à l'école. Le parvis du nouvel établissement de 1 500 élèves est transformé en une scène où s'opposent les partisans et les opposants au voile. Depuis la rentrée, quatres jeune filles sont confinées dans une salle de permanence parce qu'elles refusent d'ôter leur foulard. La médiation qui avait alors été tentée n'a pas abouti.

Un comité de soutien d'une quinzaine de jeunes s'est alors constitué. *« Nous demandons leur réintégration*, martèle Rachid Amaoui, élève en première année de BTS dans l'établissement, porte-parole du comité et animateur à Garges-lès-Gonesse d'une association. Le rappel. *Il n'est pas question de faire un choix entre l'éducation et le foulard. » Depuis le début de la semaine, des manifestations « pour la défense du droit à l'enseignement »* ont lieu chaque matin (*le Monde* du 28 septembre). Vendredi 30 septembre, ils étaient plus de trois cent cinquante sur le parvis. Le cortège est ensuite parti dans les communes environnantes, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel, haranguer les élèves des lycées voisins. Lors de son retour en fin de matinée, des éléments extérieurs au lycée Romain-Rolland ont pénétré dans le nouveau bâtiment, causant quelques dégâts matériels. Le centre commercial tout proche a lui aussi était la cible de quelques casseurs.

L'ire du comité est dirigée contre le nouveau texte adopté par le ministre de l'éducation nationale. Selon eux, la circulaire adressée aux chefs d'établissement a été ressentie comme une agression par la communauté musulmane française. Un avis que partagent certains élèves. *« Ici, un Arabe est toujours considéré comme un délinquant et un foulard islamique comme le signe de la présence d'intégristes*, s'indigne une jeune fille d'origine algérienne. *La kippa ou les croix catholiques ne sont pas l'objet du même rejet. « Ils » font une fixation sur le voile »*. D'autres, en revanche, sont plus mesurés et mettent en avant la perte de liberté qu'engendre le port du *hidjeb*. Ceux-ci relèvent d'ailleurs que le comité est composé à 95 % de garçons. *« Il s'agit de toute manière d'un sujet extrêmement sensible*, conclut une jeune élève de classe de première. *Nous avons lancé le débat en cours de français. Le pugilat a été évité de peu ! »*

Soucieux et tendu dans cette ambiance électrique, le proviseur cherchait à désamorcer la crise. *Il faut que la raison l'emporte sur la passion*, répétait Jean-Marie Maignien. *Nous cherchons à concilier les principes de la laïcité et la liberté d'opinion et de croyance. »* Une négociation était à nouveau tentée dans la matinée par des professeurs avec les quatre jeunes filles. Sans succès, les positions des uns et des autres étant figées dans l'attente du conseil d'administration de l'après-midi.

Au cours de cette réunion, en présence de l'inspecteur d'académie, le règlement intérieur a été modifié. Il prévoit désormais, comme le propose la circulaire de François Bayrou, que *« le port par les élèves de signes discrets, manifestant leur attachement personnel à des convictions notamment religieuses, est admis dans l'établissement. Mais les signes ostentatoires, qui constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme ou de discrimination, sont interdits. Sont interdits aussi les attitudes provocatrices, les manquements aux obligations d'assiduité et de sécurité, les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres élèves, de perturber le déroulement des activités d'enseignement ou de troubler l'ordre dans l'établissement. »*

Toutefois, signe que le malaise demeure, le règlement intérieur a été modifié sans les parents d'élèves ni les professeurs. Les premiers se sont abstenus lors du vote, les autres, qui représentent sept voix au conseil d'administration, ont refusé de siéger. Une décision prise la veille lors d'une assemblée générale, par 67 voix sur 91 votants. Ils estiment que la responsabilité de l'exclusion d'élèves pour port de signes religieux incombe au ministre et non aux équipes éducatives. *« Il faut être clair*, précise une enseignante, représentante de ses collègues au conseil d'administration et membre du syndicat SNES. *Avec ce dispositif, il revient au conseil de discipline, donc aux enseignants, de décider si tel signe est ostentatoire ou pas. On risque d'avoir des décisions différentes selon les établissements et une laïcité à géométrie variable. Sans parler du type de relations qui va s'instaurer entre les enseignants et les élèves... »*

MICHÈLE AULAGNON

EN BREF

ENVIRONNEMENT : des partisans du tunnel du Somport mis en examen pour vandalisme. – Trois artisans de la vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques), dont un menuisier de Lées-Athas, Pierre Moulia, membre du conseil d'administration de l'association Marche pour le Somport, ont été placés sous mandat de dépôt et écroués pour vandalisme. Ils sont accusés d'avoir incendié un wagon servant d'hébergement au centre de La Goutte d'eau, en juin 1992, et d'avoir crevé des pneus et brisé des vitres au même endroit, en novembre 1993, pour intimider les opposants au tunnel du Somport. Les frères Cashoursat, de Bedous, et Jean-Claude Rebeillé, attaché de presse de l'association Les élus de la montagne, ont été mis en examen le 30 septembre, cependant que Henri Eyt, premier adjoint au maire de Laruns, ancien conseiller général du canton, a été présenté au magistrat instructeur samedi 1er octobre. – (*Corresp.*)

POLICE : trois gardiens de la paix mis en examen et écroués pour viol. – Trois gardiens de la paix d'Amiens (Somme), soupçonnés du viol d'une Marocaine de vingt-neuf ans, ont été mis en examen pour viol et placés en détention provisoire. Selon un communiqué diffusé par le parquet d'Amiens, les faits *« se seraient déroulés dans la nuit du 19 au 20 septembre »* dans un fourgon de police *« dans lequel les gardiens de la paix auraient convaincu la victime de les accompagner »*.

PRISON : de la dynamite découverte dans la maison centrale d'Arles. – Deux cents grammes de dynamite et quatre détonateurs ont été découverts, lundi 26 septembre, dans une cellule de la maison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône). Lors d'une fouille de routine, les gardiens ont trouvé plusieurs pains de dynamite. Une seconde inspection a permis la saisie de quatre détonateurs et de petits étuis métalliques. Des « barrettes » de haschisch ont également été découvertes. Le 28 février, deux détenus de la centrale, Lionel Cardon et Michel Canet, avaient vainement tenté de s'évader en plaçant deux charges explosives de faible puissance contre un mur. L'explosion n'avait causé que des dégâts minimes à la paroi.

BANLIEUES : des incidents à Rouen. – Deux jeunes gens majeurs, un étudiant et un lycéen, ont été interpellés par la police dans la nuit du vendredi 30 au samedi 1er octobre, à Rouen (Seine-Maritime), dans le quartier des Sapins, après l'incendie d'un autobus et divers incidents provoqués par des groupes de jeunes. Une centaine de CRS ont dû être mobilisés pour ramener le calme dans ce quartier, qui avait déjà été le théâtre d'incidents similaires au mois de février (le Monde du 3 février), après la mort d'un jeune Sénégalais tué par un gendarme à bord d'une voiture volée.

هكذا من الأصل

(Publicité)

On vous dira : "Tout va bien" quand tout ira bien.

JUSTICE

L'instruction de l'affaire du sang contaminé

M. Fabius s'est expliqué devant la Cour de justice pendant quatre heures

L'ancien premier ministre Laurent Fabius a été mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé vendredi 30 septembre après les anciens ministre des affaires sociales et secrétaire d'Etat à la santé Georgina Dufoix et Edmond Hervé (*le Monde* du 28 et du 30 septembre). Au cours d'un interrogatoire de plus de quatre heures par les trois juges de la commission d'instruction de la Cour de justice de la république, M. Fabius s'est notamment expliqué sur le fonctionnement de l'hôtel Matignon en 1985 et la nature des liens administratifs entre le cabinet du premier ministre, le ministère des affaires sociales et le secrétariat d'Etat à la santé.

Au terme de ce premier échange avec les juges de la commission d'instruction, M. Fabius a déclaré à la presse : *« J'aborde cette instruction avec beaucoup de compassion pour les malades et pour leurs familles et avec beaucoup de détermination pour que la vérité soit manifeste, d'autant que sur la seule question dont j'ai été saisi en temps que premier ministre, c'est-à-dire sur le caractère obligatoire du test de dépistage du sida, en conscience et dans un contexte qui sous-estimait la maladie, j'ai pris la décision qu'il fallait et je l'ai prise rapidement. »* L'ancien premier ministre a conclu : *« Comme mes amis anciens ministres, je souhaite que l'instruction permette d'établir la justice et la vérité. Je reste à la disposition de la commission d'instruction pour qu'elle y parvienne, je l'espère, rapidement »*.

M. Fabius devrait à nouveau être entendu par la commission d'instruction au début de l'année prochaine. Alors qu'il quittait la Cour de justice de la République à pied, entouré de nombreux journalistes et de photographes, la mère d'un adolescent hémophile contaminé l'a rudement interpellé : *« Vous avez du sang sur les mains, Fabius, ça ne vous fait rien ? »*.

DÉFENSE

Il y a trente ans

La France devenait une puissance nucléaire opérationnelle

Il y a exactement trente ans, la France accédait au rang de puissance nucléaire opérationnelle, c'est-à-dire qu'elle était en mesure, sur ordre du chef de l'Etat, de larguer une charge nucléaire sur une cible de son choix.

Le 1er octobre 1964, sur la base 118 de Mont-de-Marsan (Landes), un escadron de quatre bombardiers Mirage IV prenait, pour la première fois, l'alerte nucléaire opérationnelle vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ces avions étaient armés d'une bombe AN-21, larguée par gravitation, d'une énergie de 60 kilotonnes (trois fois la puissance de la charge lancée sur Hiroshima). En attendant les missiles du plateau d'Albion et des sous-marins qui allaient être déployés à partir de 1971, le bombardier était la seule formule à la portée de la France.

Le Mirage IV, dont le premier vol remonte au 17 juin 1959, a été construit à soixante-deux exemplaires par Dassault. C'est en novembre 1966 que le dernier – et neuvième – escadron de Mirage IV sera déclaré opérationnel. Entre octobre 1964 et novembre 1966, neuf escadrons, formés chacun de quatre avions prêts à prendre l'alerte, seront déployés sur les bases de Cambrai, Creil, Saint-Dizier, Avord, Orange, Istres, Luxeuil, Cazaux et Mont-de-Marsan. Les autres Mirage IV seront en réserve. La force, qui reçoit ses ordres par l'intermédiaire du PC enterré de Taverny (Val-d'Oise), sera complétée par douze avions-ravitailleurs en vol KC-135 achetés aux Etats-Unis et stationnés à Istres, Avord et Mont-de-Marsan.

Un Mirage IV expérimentera en vraie grandeur, le 19 juillet 1966, une arme nucléaire au-dessus de l'atoll de Mururoa. Outre sa nécessité technique, cet essai permet au gouvernement du général de Gaulle de considérer qu'il dispose des moyens militaires suffisants pour assurer la dissuasion nationale au moment où la France quitte le commandement intégré de l'OTAN.

Des doutes s'étant élevés sur leur capacité à remplir la mission quoi qu'il en coûte, les Mirage IV, qui larguaient leur bombe à haute altitude et qui étaient donc vulnérables, vont progressivement évoluer pour être adaptés à leur tâche.

En particulier, en 1967, ils sont rendus capables de bombarder à basse altitude, pour mieux déjouer les radars adverses. De même, en 1975, l'alerte permanente des Mirage IV est allégée, car ce sont les missiles sol-sol enfouis en Haute-Provence et les missiles mer-sol embarqués à bord des sous-marins qui sont en première ligne. D'autre part, en 1986, le dispositif est remanié – on ne compte plus que cinq escadrons, mais chacun d'eux réunit sept appareils –, et des avions transformés – au nombre de dix-huit – sont aptes au lancement d'un missile air-sol (l'ASMP), qui, tiré à 300 kilomètres de la cible, permet à l'équipage de demeurer à distance de sécurité des défenses anti-aériennes adverses tout en dirigeant sur son objectif une charge nucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la puissance de la bombe sur Hiroshima).

« La bombinette » et les Mirage IV

Enfin, en 1988, quatre avions Transall-Astarté peuvent prendre le relais en vol des PC fixes (celui de Taverny, renforcé entre-temps par celui de Mont-Verdun, dans le Rhône) si, d'aventure, ces installations neutralisées, voire détruites, n'étaient plus en mesure de transmettre les ordres.

Nouvelle évolution en 1991, la dernière en date. Les Mirage IV ne sont plus qu'une quinzaine en unités opérationnelles (d'autres sont stockés à Châteaudun, dans l'Eure-et Loir) et ils sont aussi capables de missions de reconnaissance photographique à longue portée. Ils sont réunis, sous un commandement unique, avec les missiles du plateau d'Albion et les Mirage 2000-N qui, eux, sont armés du même missile ASMP, mais pour des « frappes » nucléaires tactiques dans le cadre de la politique dite de l'*« ultime avertissement »* avant le déclenchement du « feu » stratégique des sous-marins.

Durant sept ans de leur existence, les Mirage IV auront été les seuls outils français de la dissuasion. C'est l'époque où les détracteurs du nucléaire se gaussent de la *« bombinette »* en évoquant les performances des avions qu'ils jugent dérisoires. S'ils ont été, depuis, maintenus en service, c'est que, outre leur mission d'espionnage, les Mirage IV sont, de tous les « vecteurs » nucléaires, les seuls à pouvoir être rappelés en vol durant leur mission, selon l'évolution de la crise. Une façon comme une autre d'en contrôler le déroulement pour dissiper tout risque de malentendu et pour éviter l'apocalypse finale.

J. I.

Démolition « sauvage » d'un immeuble à Paris

Les squatteurs, la pelleteuse et le promoteur

Il était environ 9 h 30, jeudi matin 29 septembre, lorsque le conducteur d'une pelleteuse, accompagné d'un chef de chantier, et une quinzaine de vigiles ont brusquement défoncé la porte d'entrée du 25, rue Taine, dans le 12e arrondissement de Paris. Cet immeuble était « squatté » depuis un an et demi, et treize personnes y étaient installées, dont neuf de nationalité française, artistes pour la plupart, et un couple de peintres russes, réfugiés politiques, et leurs deux enfants, âgés de sept et treize ans, scolarisés dans l'arrondissement : le 15 septembre, une ordonnance en référé leur avait accordé, selon la notion nouvelle de *« squat par nécessité »* (*le Monde* du 28 juillet), un délai de quatre mois pour quitter les lieux, et, éventuellement, deux mois supplémentaires pour atteindre la fin de la trêve hivernale.

Un vigile placé en garde à vue

Tandis que les vigiles empoignaient violemment trois personnes présentes pour les jeter dehors, sans même leur laisser la possibilité de prendre des affaires, le conducteur de l'engin commençait aussitôt le travail de démolition : un quatrième « locataire » échappait de justesse à l'éboulement d'un mur. Dans la rue et même chez un commerçant, des vigiles tentaient d'empêcher, par la force, les personnes expulsées de téléphoner au commissariat du 12e. Prévenue malgré tout, la police, qui arrivait sur les lieux vingt minutes plus tard, faisait stopper la démolition. La pelleteuse était mise sous séquestre. L'immeuble étant devenu inhabitable, les treize squatters, qui ont pu récupérer, avec l'aide des pompiers, ce qui restait de leurs biens, ont été pris en charge, jeudi, par l'association Droit au logement et le comité des sans-logis, puis, vendredi, par la mairie du 12e, en attendant une solution de relogement.

Le conducteur de l'engin, Louis Heimburger, trente-sept ans, gérant de la société Objectif Démolition, située à Puteaux (Hauts-de-Seine), et le chef de chantier, Cyril Tournier, vingt et un ans, ont été interrogés par la police, avant d'être relâchés. Un vigile, dont l'identité n'a pas été encore révélée, a été placé en garde à vue. De source policière, on indiquait que certains des « gros bras » contrôlés rue Taine appartiennent au Groupement d'intervention et de protection des réseaux (GIPR, la police de la RATP), ce que l'on démentait *« formellement »*, vendredi, à la direction de la Régie. Des plaintes ont été déposées pour violation de domicile, destruction volontaire de biens et – selon le nouveau code pénal – pour *« mise en danger »*. La 8e section du parquet de Paris a été saisie de cette affaire.

Cette *« destruction sauvage »*, selon les termes d'un rapport de police, a été commandée, pour la somme de 70 000 francs, par l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Devillette-Chissadon. Mais l'enquête en cours devra déterminer si cet établissement est le véritable donneur d'ordres. Le nouveau propriétaire de l'immeuble est la société civile immobilière (SCI) Taine 23, qui a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 15 avril 1994. Cette SCI, dont le siège est situé 31, avenue Foch à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), a été constituée pour *« la construction en vue de la vente [...] d'un immeuble collectif à usage principal d'habitation »* et elle a pour gérant Ingénierie financière et immobilière (IFI), domiciliée à la même adresse. Huit des douze appartements, du studio au quatre pièces, qui doivent être construits aux 23, 25, rue Taine, ont déjà été vendus à des particuliers – avant même que l'immeuble squatté ne soit évacué et démoli – à raison de 26 500 francs le mètre carré.

MICHEL CASTAING

SPORT

FOOTBALL : les dix-huit joueurs pour France-Roumanie. – Les deux attaquants Jean-Pierre Papin et David Ginola ne figurent pas dans le groupe des dix-huit présélectionnés pour affronter la Roumanie, samedi 8 octobre à Saint-Etienne, lors des éliminatoires (groupe 1) du championnat d'Europe de 1996. Le sélectionneur Aimé Jacquet a appelé deux nouveaux en équipe de France : les milieux de terrain Franck Gava (Lyon) et Franck Durix (Cannes). La présélection : Bernard Lama (PSG), Fabien Barthez (Marseille) ; Jocelyn Angloma (Torino), Laurent Blanc (Saint-Etienne), Christian Karembeu (Nantes), Bixente Lizarazu (Bordeaux), Bruno N'Gotty (Lyon), Alain Roche (PSG) ; Marcel Desailly (Milan AC), Franck Durix, Franck Gava, Paul Le Guen (PSG), Reynald Pedros (Nantes), Zinedine Zidane (Bordeaux) ; Eric Cantona (Manchester U.), Christophe Dugarry (Bordeaux), Patrice Loko (Nantes), Nicolas Ouédec (Nantes).

Marseille reste en tête du championnat de deuxième division. – Les équipes de Guingamp et de Marseille n'ont pu se départager (1-1), vendredi 30 septembre, en Bretagne, en match avancé du championnat de France de football de deuxième division. Après ce résultat, obtenu devant 16 000 spectateurs (le double de la population guingampaise), l'OM occupe toujours la première place du classement avec un point d'avance sur son rival du jour.

COUPES D'EUROPE : tirage au sort très favorable pour les clubs français. – Les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA opposeront les Girondins de Bordeaux aux Polonais de Katowice, l'AS Cannes aux Autrichiens d'Admira Wacker, l'Olympique de Marseille aux Suisses du FC Sion et le FC Nantes aux Russes de Tekstilchik Kamychine (matchs aller le 18 octobre, retour le 1er novembre). En huitièmes de finale de la Coupe des coupes l'AJ Auxerre rencontrera les Turcs du Besiktas Istanbul (aller le 20 octobre, retour le 3 novembre). Les clubs français, à l'exception de Nantes, auront l'avantage de jouer les matchs retour à domicile.

SCIENCES

Inaugurant le synchrotron de Grenoble

François Fillon plaide pour l'« Europe de la science »

Inaugurant, vendredi 30 septembre, à Grenoble, l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF), destinée à l'étude de la matière par rayons X (*le Monde* du 28 septembre), François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a plaidé en faveur d'*« une véritable Europe de la science, à la mesure des enjeux de l'avenir »*. Il a affirmé à cette occasion qu'il fallait *« inventer de nouvelles modalités institutionnelles, financières et politiques pour la coopération scientifique européenne »*. En particulier pour le Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève, qui est actuellement confronté à des difficultés budgétaires pour la construction du plus grand accélérateur de particules du monde, le Large Hadron Collider (LHC). – *(Corresp.)*

ESPACE : nouvelle mission pour la navette américaine. – La Nasa a lancé, vendredi 30 septembre depuis Cap Canaveral (Floride), à 12 h 16 (heure française), la navette spatiale *Endeavour*. Au cours de cette mission de dix jours, ses six membres d'équipage se consacreront à l'étude de notre planète en utilisant notamment un radar de 366 millions de dollars, le Space Radar Laboratory (SRL), dont ce sera le deuxième vol en orbite. A cette occasion, les astronautes sonderont l'atmosphère, les mers et les océans de la planète et tenteront de détecter des phénomènes de pollution, de cartographier certaines régions et de retrouver la route de la soie. – *(AFP, UPI.)*

Appel d'offres pour une cinquième chaîne hertzienne

Les grands groupes de communication britanniques se disputent Channel V

Le lancement par la Commission britannique de la télévision (ITC) d'un appel d'offres pour la mise en place d'une cinquième chaîne commerciale a donné le signal d'un nouveau chambardement du paysage audiovisuel britannique.

LONDRES

correspondance

Trois ans après la distribution des nouvelles franchises télévisées du réseau privé ITV, le paysage audiovisuel britannique est à nouveau en plein bouleversement depuis que l'Independent Television Commission (ITC) a annoncé qu'à partir du 1er novembre la future chaîne hertzienne Channel V serait mise aux enchères. Le nom de l'acquéreur sera annoncé à l'automne 1995, et la nouvelle chaîne pourra diffuser ses programmes à la mi-1996. Le concept Channel V est simple : des productions essentiellement britanniques, un public de 25 à 45 ans, une large couverture de l'actualité locale pour acquérir une notoriété auprès des PME qui placent actuellement leurs annonces dans la presse régionale.

Actuellement les téléspectateurs britanniques ont le choix entre une chaîne nationale, la BBC, financée par la redevance, l'une des seize chaînes régionales d'ITV, et Channel Four, auxquelles il convient d'ajouter un bouquet satellite (BSkyB) et plusieurs stations par câble. Le Livre blanc publié en 1988 sur la télévision privée avait prévu la mise en place dès 1993 d'une chaîne nationale supplémentaire, Channel V, entièrement financée par la publicité. Cette création a pour but d'élargir le choix du téléspectateur, mais aussi d'en finir avec le duopole BBC-ITV.

Le projet Channel V s'est rapidement heurté à d'importantes difficultés pratiques. La chaîne hertzienne ne peut couvrir que 70 % du territoire, privant les annonceurs du marché du sud de l'Angleterre, la région la plus prospère du royaume, et de l'agglomération de Manchester, la troisième ville. Pour cause d'interférences, près de trois millions de magnétoscopes devront être modifiés, soit un coût supplémentaire de 20 millions à 50 millions de livres. Enfin, les téléspectateurs devront acheter une antenne spéciale. Ces obstacles ont entraîné le retrait de tous les prétendants, sauf un, Thames Television, dont la candidature a été rejetée en raison du manque de crédibilité de ses propositions financières. Après plusieurs études sur la viabilité à la fois technique et commerciale de Channel V, l'ITC a remis son projet sur les rails. Aujourd'hui, les prétendants se bousculent au portillon. Confrontés à la guerre des prix que se livrent les quotidiens, et à la baisse générale des ventes qui compriment leurs revenus, les grands groupes de communication s'intéressent de près à la nouvelle chaîne. A commencer par le consortium Channel V Broadcasting regroupant notamment Time-Warner, Pearson et MAI. Le Mirror Group Newspapers (MGN), propriétaire du *Daily Mirror* et de *The Independent*, Virgin Communication de Richard Branson, déjà présent dans la radio avec la chaîne américaine NBC, devraient également se mettre sur les rangs. Channel V pourrait être l'une des dernières chaînes hertziennes commerciales à voir le jour en Grande-Bretagne en raison du manque de fréquences disponibles. *« Il existe un marché municipal très mal desservi actuellement, celui des petites entreprises qui ne peuvent se permettre les tarifs publicitaires réclamés par les grandes chaînes »*, déclare un porte-parole de l'un des candidats.

Les « barons » de la presse fondent sur l'audiovisuel

Le projet de lancement de Channel V conjugué à la possibilité d'un assouplissement de la législation en vertu de laquelle aucun groupe ne peut détenir plus de 20 % du capital d'une société de télévision, a provoqué une véritable ruée des « barons » de la presse sur le marché audiovisuel. Associé à la BBC, le groupe Pearson, propriétaire notamment du *Financial Times*, a l'intention de lancer deux chaînes de télévision par satellite dès la fin de l'année. Mirror Group, qui prépare également le lancement de Live TV sur le câble, a racheté 15 % de Scottish TV, un réseau couvrant une partie de l'Ecosse. Quant à Associated Newspapers (*Daily Mail...*), il envisage la création à la fin de l'année d'une chaîne d'informations en continu, la première du genre, outre-Manche.

L'apparition de Channel V va immanquablement déclencher une guerre commerciale avec le réseau privé ITV et les chaînes du câble et du satellite. En 1996, le revenu publicitaire de la télévision par satellite sera pratiquement égal à celui de toutes les sociétés du réseau commercial terrestre.

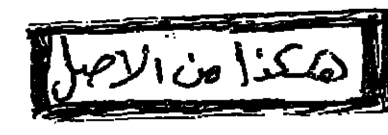
MARC ROCHE

« L'Echo du Centre » en dépôt de bilan trouve un repreneur

Le quotidien communiste limousin *l'Echo du Centre*, en dépôt de bilan depuis février dernier, continue. Le tribunal de commerce de Limoges a autorisé, mercredi 28 septembre, la reprise du titre par une nouvelle société, la SNPEC (Société nouvelle de presse et d'édition du Centre). La SNPEC est présidée par Jacques Auzou, maire de Boulazac (Dordogne), assisté de Jacques Chaminade, conseiller général de Brive (Corrèze) et conseiller régional, et Jean-Pierre Normand, collaborateur du groupe communiste au conseil régional limousin. Le déficit de *l'Echo du Centre* au moment du dépôt de bilan était d'un peu plus de 10 millions de francs. Un redressement s'est opéré au cours de 1994, ce qui a facilité la décision du tribunal de commerce. Selon Jacques Auzou, de nouvelles mesures *« devraient permettre de réduire les dépenses de 1,5 million de francs par année pleine »*. Ce redémarrage a été accueilli avec satisfaction par la classe politique régionale. La SNPEC hérite, outre le quotidien, d'une agence de publicité et de deux imprimeries de labeur, l'une à Limoges, l'autre à Châteauroux (Indre). Elle compte 145 salariés. La direction de *l'Echo du Centre* annonce un tirage de 36 000 exemplaires pour cinq départements : la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, l'Indre et la Haute-Vienne.

HOLLYWOOD : démission du président de Sony Pictures. – Le président de la filiale cinéma de Sony, Peter Guber, a démissionné, vendredi 30 septembre, après l'échec de plusieurs films produits par TriStar et Columbia Pictures, les deux principaux studios hollywoodiens du groupe. Le chiffre d'affaires de Sony Pictures Entertainment a baissé de plus de 14,8 % en 1993, à cause du demi-échec de plusieurs films, notamment *Last Action Hero* avec Arnold Schwarzenegger. En 1994, TriStar et Columbia ont produit une vingtaine de films qui n'ont occupé que 11 % de parts de marché, loin derrière les autres studios américains.

Le géant japonais Sony Corp. a acheté Columbia en 1989 pour 3,4 milliards de dollars (17 milliards de francs). Le groupe électronique avait aussi payé 600 millions de dollars la société de production, de Peter Guber et Jon Petersqui avaient assis leur réputation sur des succès tels que *Batman* (Warner) et *Rain Man* (United Artists).



CARNET

Mariages

– Nathalie LAURENT
et
Michel GUITEL,

se sont mariés le *samedi* 1er octobre 1994.

Leurs familles et leurs amis les félicitent et leur souhaitent beaucoup de bonheur, très longtemps.

Guy et Evelyne LAURENT,
30, allée de l'Arlequin,
92000 Nanterre.
Fernand et Suzanne GUITEL,
72, rue Nationale,
78410 Nézel.
Michel et Nathalie GUITEL,
2, rue des Bas-Rogers,
92800 Puteaux.

– M. Jean-Michel THÉAUX,
L'ensemble de l'équipe des Entreprises THÉAUX,

sont heureux de faire part du mariage de

Ollivier-Charles THÉAUX
et
Maria de Los Angeles LOPEZ-ORTEGA,

célébré dans l'intimité familiale le 24 septembre 1994, en la chapelle de la Ermita de Sanz, à Benidorm, Espagne.

Vieux-Château,
59169 Gœulzin.

Décès

– Les présidents honoraires et les membres du Conseil *régional de la* Compagnie des commissaires aux comptes de Versailles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude BUSNEL,
président de la Compagnie régionale de Versailles
et membre du Conseil national des commissaires aux comptes.

Les *obsèques religieuses* ont été célébrées le 30 septembre 1994, dans l'intimité familiale.

23, boulevard du Roi,
78000 Versailles.

– Saint-Laurent-en-Royans (Drôme).

Mme Madeleine Crépin,
Ses enfants, petits-enfants, parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Martial CRÉPIN.

Obsèques en l'église de Saint-Laurent-en-Royans, le mardi 4 octobre 1994, à 10 h 30.

– Elyane Thomin,
Catherine, Jacqueline, Jean, Anne et Martine Laguilhaumie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LAGUILHAUMIE,

survenu le 26 septembre 1994.

Il avait fait don de son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie.

Tous ceux qui souhaitent témoigner leur amitié peuvent adresser leur don à Médecins sans frontières.

8, rue Saint-Sabin,
75011 Paris,
C.C.P. 4060 U Paris.

Sente des Nonnes,
Le Buisson,
78370 Plaisir.

– Guy et Nadine Brousseau,
et leur famille,
Huguette Baune,
ont la *douleur* de faire part du décès de

Mme Lucienne FÉLIX,
professeur agrégé de mathématiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La levée du corps aura lieu, mercredi 5 octobre à 9 h 30, à l'amphithéâtre de *l'hôpital Henri-Mondor de Créteil* (Val-de-Marne) suivie de l'inhumation à Guigneville (Essonne), à 11 h 30.

Professeur à Lille, à Versailles, puis au lycée La Fontaine à Paris, elle fut la répétitrice à l'ENS de Sèvres d'Henri Lebesgue, dont elle acheva les *Constructions géométriques*. Les nombreux ouvrages et manuels ont fortement contribué à la rénovation et à l'étude scientifique de l'enseignement des mathématiques.

Révoquée et arrêtée par Vichy, elle a toujours combattu l'oppression et a fait connaître, par son ouvrage : *la Science au goulag*, les drames de l'Europe de l'Est.

– Sandoz S.A.,
Bâle (Suisse),
Sandoz France,
ont la tristesse de faire part du décès du docteur

Jacques LANDOLT,
ancien *administrateur* de Sandoz S.A.,
ancien président
de la société Produits Sandoz,

survenu le 29 septembre 1994, à Ouchy-Lausanne.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 octobre 1994, à 14 heures, au temple du Prieuré, à Pully (Suisse).

Des dons pourront être faits auprès de la mission Malte-Tchad, compte no 16-41232, Banque Cantrade, à Genève.

– *Toulon. Paris.*

Mme Renée Longé,
son épouse,
Richard et Marie-Christine Monnoyer,
Ronald et Anne-Marie Klapka,
Thierry Longé et Isabelle,
Catherine Longé et Patrick,
Stéphane et Laurence Longé,
Ses enfants, et ses treize petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du brusque rappel à Dieu, le 30 septembre 1994, de

Pierre Emile LONGÉ,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur de marine,
ancien *administrateur* à l'OTAN.

Après une messe célébrée lundi à Toulon, une bénédiction aura lieu à Saint-Germain de Charonne, mardi 4 octobre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Dominique NORMAND,

demeurant à Arcueil, nous a quittés brutalement, le vendredi 23 septembre, à l'âge de quarante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu en présence de ses proches, au caveau familial.

Si vous souhaitez témoigner votre sympathie, vous pouvez téléphoner au (1) 48-32-77-02.

« Tel l'oiseau, il s'est envolé,
sa gentillesse et son sourire brilleront à jamais dans notre cœur. »

– *Salut et fraternité à tous.*

Michel-Ange RAFONI

a décidé de nous quitter le 26 juin.

« La chair est triste, hélas, et j'ai lu tous les livres. »

– Mme Charles Sarlandie,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Parents et amis,
ont la très grande douleur de faire connaître le décès, survenu à l'âge de *soixante-dix-neuf ans*, à *l'issue d'une* longue et cruelle maladie, de

Charles SARLANDIE,
ex-commandant adjoint
du bataillon Violette
de la brigade RAC
Armée secrète Dordogne-Nord,
président des Anciens maquisards
du bataillon Violette,
chevalier de la Légion d'honneur,

croix de guerre 39-45 avec palmes,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant européen,
directeur de collège en retraite.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 1er octobre 1994, en l'église de Saint-Mesmin (Dordogne).

La Quintinie,
24270 Saint-Mesmin.

– Alain et Claire Scemla,
Robert et *Perle* Scemla,
et leurs enfants,
David, Jérôme, Julien,
Jean-Jo Scemla et Catherine Vernoux,
ses enfants et petits-enfants,
Manou Pouderoux,
sa sœur,
Alice Taib,
sa tante,
Nina Baruk,
sa *belle-sœur*,
Les familles Scemla, Baruk et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raoul SCEMLA,
née Andrée Baruk,

survenu le 29 septembre 1994.

Les obsèques se dérouleront au cimetière du Montparnasse, le lundi 3 octobre, à *10 h 30*.

Remerciements

– Granges-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Mme François Tosquelles,
M. et Mme Salah Ou-Rabah,
leurs enfants
et petits-enfants,
M. et Mme René Bonnal,
leurs enfants
et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Tosquellas,
leurs enfants,
M. Michel Tosquellas,
sa compagne et leur fille,
Les familles Alvarez,
Parents et alliés,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques du

docteur François TOSQUELLES,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 8 octobre 1994, à 10 heures, en l'église de Bellevue (92), à la mémoire de

Michel PATURLE,

décédé le 23 juin.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 30 septembre *1984*,

Jean Claude DAUMAS,

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé ne l'ont pas oublié.

Son souvenir, sa pensée restent vivants en nous.

– Pierre Louis LAJUGIE de LA RENAUDIE

reste présent dans les mémoires familiales et amicales en ce dixième anniversaire de son décès.

« Le désir des justes, c'est seulement le bien. »

Prov. II, 23

– Il y a un an, le 2 octobre 1993,

Jérôme SAVIN,

mourrait du sida à l'âge de trente-neuf ans.

« J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeurs du temps brin de bruyère
Souviens-toi que je t'attends. »

G. Apollinaire

– Aix-en-Provence. Paris. Bruxelles.

Il y a un an disparaissait tragiquement

Florence SILVE,

« Ton souvenir en moi luit
comme un ostensoir ! »

Baudelaire

Conférence

Vendredi 7 octobre 1994, à 15 heures, à l'Institut catholique de Paris, salle B 07, 21, rue d'Assas, Paris-6e, séance publique organisée par l'Association Louis-Lavelle (BP 85, 75261 Paris Cedex 06) : deux communications sur la *pensée du philosophe*. Entrée libre.

Communications diverses

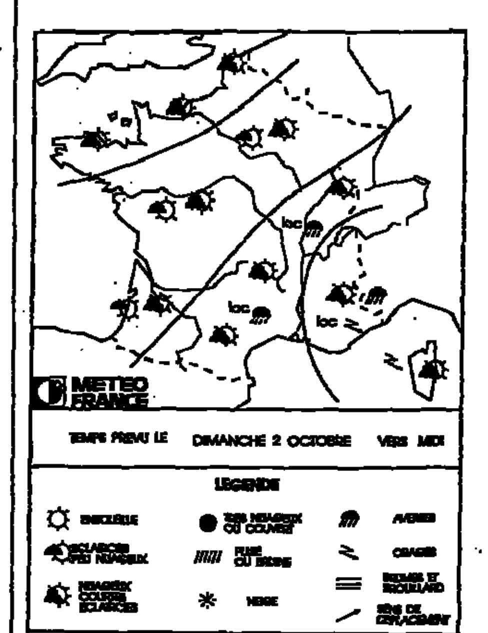
– *Etablissement hospitalier public*, *recherche donateur pour fondation* d'une unité d'accompagnement et de prise en charge de la douleur.

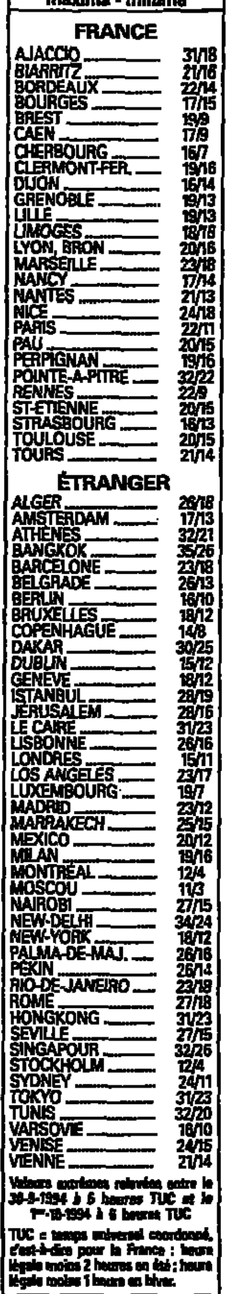
Renseignements : demander le directeur, tél. : 27-56-55-03.

– Table ronde,

le mardi 4 octobre 1994, au Centre Sèvres, Paris-6e, (Mo Sèvres-Babylone) : *« Peut-on parler de génocide en Bosnie ? »*, avec Roy Gutman, prix Pulitzer 1993, auteur de *Bosnie : témoin du génocide* (Desclée de Brouwer), Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut, Claude Lefort, Véronique Nahoum-Grappe.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	31/18
BIARRITZ	21/16
BORDEAUX	22/14
BOURGES	17/15
BREST	19/9
CAEN	17/9
CHERBOURG	16/7
CLERMONT-FER.	19/16
DIJON	16/14
GRENOBLE	19/13
LILLE	19/13
LIMOGES	18/15
LYON, BRON	20/16
MARSEILLE	23/18
NANCY	17/14
NANTES	21/13
NICE	24/18
PARIS	22/11
PAU	20/15
PERPIGNAN	19/16
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	22/9
ST-ETIENNE	20/15
STRASBOURG	16/13
TOULOUSE	20/15
TOURS	21/14
ÉTRANGER	
ALGER	26/18
AMSTERDAM	17/13
ATHÈNES	32/21
BANGKOK	35/26
BARCELONE	23/18
BELGRADE	26/13
BERLIN	16/10
BRUXELLES	18/12
COPENHAGUE	14/8
DAKAR	30/25
DUBLIN	15/12
GENÈVE	18/12
ISTANBUL	28/19
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	31/23
LISBONNE	26/16
LONDRES	15/11
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	19/7
MADRID	23/12
MARRAKECH	25/15
MEXICO	20/12
MILAN	19/16
MONTRÉAL	12/4
MOSCOU	11/3
NAIROBI	27/15
NEW-DELHI	34/24
NEW-YORK	18/12
PALMA-DE-MAJ.	26/16
PÉKIN	26/14
RIO-DE-JANEIRO	23/18
ROME	27/18
HONGKONG	31/23
SEVILLE	27/15
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	12/4
SYDNEY	24/11
TOKYO	31/23
TUNIS	32/20
VARSOVIE	16/10
VENISE	24/15
VIENNE	21/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-1994 à 6 heures TUC et le 1er-10-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Dimanche : les nuages prédominent. – La Bretagne, la Normandie, le Nord et la Picardie connaîtront un ciel très nuageux qui persistera en journée. La couverture nuageuse s'intensifiera en fin de journée sur la Bretagne, annonçant l'arrivée d'une perturbation.

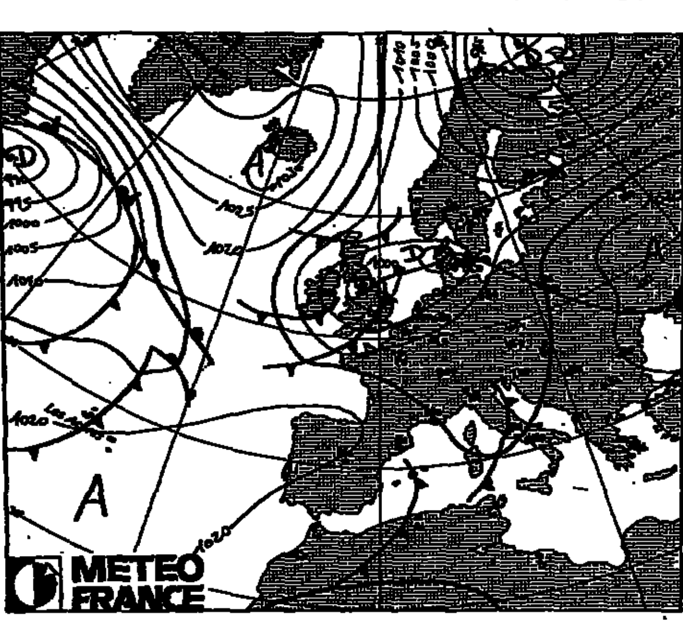
Des Pays de Loire-Charentes jusqu'aux Ardennes et à la *Lorraine, en passant par le Limousin et le* Centre, après dissipation des brumes matinales, le ciel sera variable avec alternance de nuages et *d'éclaircies. Il sera plus nuageux* en fin d'après-midi sur l'Ile-de-France.

Sur le reste du pays, au sud d'une ligne Aquitaine-Alsace, le ciel encombré amènera des ondées, plus marquées sur les Alpes du Sud et la Corse. Les nuages resteront à l'inverse inoffensifs sur le Languedoc-Roussillon, et ménageront de belles éclaircies en matinée.

Les *températures minimales* seront comprises entre 7 et 12 degrés sur la moitié nord, 10 et 20 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 8 degrés sur le Massif Central. L'après-midi, les températures seront stationnaires, situées de 15 à 20 degrés au nord, et de 19 à 24 degrés sur le sud, localement 28 degrés pour la Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6400

HORIZONTALEMENT

I. Une personne qui s'y fait coiffer est aussitôt défrisée. Comme des scies bonnes à mettre au rebut. – II. Effectue un retrait à vue. Se séparent après avoir fait la bombe. – III. Point épars. Lettres de créance. Recherche un certain élément. – IV. Fait nager les moules. Pronom. – V. Fait des « grimaces ». Hésite. Partie de la Seine. – VI. *Sur une rose.* Qui a plus d'un tour dans son sac. Sigle. – VII. Au centre d'un lieu culturel. Se place parfois entre la coupe et les lèvres. – VIII. Est très attachant. Bouquins champêtres. – IX. Vont le plus souvent au feu. Bon, *la plupart du temps.* – X. Un condamné lourdement chargé. On peut en boucher un avec du liquide. Figure biblique. – XI. Une certaine hauteur. Conjonction. *Savant, il* sait à peine compter. – XII. Personnage édifiant *(épelé)*. Nombre. Fait aller de l'avant. – XIII. Est ravie par celui qui l'enlève. En France. – XIV. Pronom. Nid d'aigles. – XV. Un solitaire lui fut offert. *Sont souples.* Grandes unités.

VERTICALEMENT

1. Il créa une célèbre composition pour flûtes. Sans oreilles. – 2. *Génie supérieur*. Dames ou demoiselles. – 3. Des débordements y firent des victimes (trois mots). Abréviation. – 4. En France. Société fermée. – 5. Ne restes pas *inactif. Vraiment pas* suffisants. – 6. Article. Marmite du soldat. Modifias une évolution. – 7. Lumière. Lettres de politesse. Privé d'eau. – 8. Comme un art qui autorise à faire des boulettes. Séparée d'un organisme. – 9. Protège contre de légers accidents. Fait durer le chagrin. *Prise* de contact. Fait mal supporter des choses justes. – 10. Ouvrage qui peut contenir de nombreuses perles. Couche populaire. Pieds. – 11. Indice d'un renouveau astral. Accueillent des moines, des pèlerins *et des anges. Symbole.* – 12. Canule. En France. Peut qualifier un estomac. – 13. D'un auxiliaire. Quelque chose de clinquant. Rosit au printemps. – *14. Preuve d'esprit.* – *15. Fleur* cultivée. Se rencontrent dans la campagne au cours de chaudes journées.

Solution du problème no 6399

Horizontalement

I. Débutante. – II. Imitation. – III. Guerre. Is. – IV. Rial. Lô. – V. Ecrêter. – VI. Issue. Etc. – VII. Go. Te. – VIII. Rude. Ciel ! – IX. Api. Ars. – X. Divisible. – XI. Ere. Etais.

Verticalement

1. Digitigrade. – 2. Emu. Soupir. – 3. Bières. Dive. – 4. Utricule. – 5. Tarare. Ase. – 6. Atèle. Ecrit. – 7. NI. Té. Isba. – 8. Toilette. Li. – 9. Ensorcelées.

GUY BROUTY

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MUSIQUES

Une tournée et un nouvel album

REM retourne au fracas

Pour la première fois depuis 1989, le groupe REM va repartir en tournée autour du monde. Le quatuor américain jouera les morceaux de *Monster*, son nouveau disque, sur les scènes françaises au printemps 95. En cinq ans, REM a accédé au club des superstars. Sortant d'un silence prolongé, ses musiciens expliquent leur retour à la scène.

SAINT-PAUL-DE-VENCE

de notre envoyé spécial

C'est une forme de taylorisme médiatique. Voici deux semaines, d'abord à Dublin, puis dans l'arrière-pays niçois, que REM donne des interviews. Le rituel est à peu près uniforme, deux fois une demi-heure d'entretien avec les quatre membres du groupe répartis en deux paires. Ce jour-là, le 30 septembre, Michael Stipe (chant) est en duo avec Bill Berry (batterie) pendant que Peter Buck (guitare) devise en compagnie de Mike Mills (basse).

Les musiciens de REM sont manifestement au bout de leur rouleau d'interviewés, et pourtant ils continuent de faire preuve d'une politesse, voire d'une cordialité, tout à fait sudiste (le groupe est originaire d'Athens, en Géorgie). Comme l'explique Michael Stipe : *« Nous aurions fait preuve de trop d'arrogance en repartant en tournée, en sortant un nouveau disque et en refusant de parler à la presse. »* Or, en quatorze ans d'existence, REM (pour *rapid eye movement*, le mouvement rapide des yeux qui caractérise le sommeil paradoxal) en général et Stipe notamment se sont toujours efforcés d'éloigner les tentations du rock'n'roll, en particulier l'arrogance qui, depuis Elvis Presley, est un ingrédient du mythe.

Aujourd'hui, et pour la première fois depuis longtemps, REM présente la plupart des aspects d'un groupe de rock normal. *Monster*, leur nouveau disque retrouve l'instrumentation de base du genre (voix, guitare, basse, batterie) ; il a été enregistré *« pour avoir des chansons que nous puissions emmener en tournée »*. Au bout de cinq ans de réclusion, le groupe tourne le dos à l'option Beatles – réaliser des albums en studio, dont la reproduction sur scène était pratiquement impossible – et renoue avec l'électricité, avec le désordre, avec le fracas.

« Pour une fois, nous avons fait le disque auquel nous nous attendions », déclare Bill Berry. La parenthèse ouverte par l'album *Out of Time* en 1991, prolongée par *Automatic for the People* (qui, en 1992, devait déjà marquer le retour du groupe au rock électrique et s'est mué en album doux et désespéré) est donc refermée. Michael Stipe explique : *« J'ai toujours procédé en avançant en direction du public, puis en me retirant. A un moment, je n'ai pas voulu devenir un personnage médiatique. »* Ce désir a correspondu aux aspirations musicales de ses collègues. Et bien sûr, c'est à ce moment-là que Michael Stipe s'est retrouvé au centre du cyclone, lui qui, jusqu'alors, malgré son visage d'ange et son excentricité, avait laissé tout à fait indifférents les grands médias américains. La rumeur lui a prêté le sida, comme s'il était impossible aujourd'hui d'être riche, célèbre et de se taire sans être soupçonné d'agonie. Stipe n'a pas voulu démentir tout de suite *« parce que le nier publiquement aurait été ajouter à l'opprobre qui entoure le sida »* jusqu'à ce que l'insistance de la rumeur, reposant comme d'habitude sur des indices matériels « irréfutables » (il s'est rasé le crâne) le force à répéter à qui veut l'entendre qu'il n'a *« jamais été en aussi bonne santé »*.

Un public acquis sur les campus

Monster, qui n'est pas un disque beaucoup plus gai que son prédécesseur, semble donc destiné a redonner chair, présence, au groupe qui s'est un peu défait sous les coups du succès. Jusqu'en 1988, date de publication de l'album *Green*, REM avait grandi lentement, appuyé par la critique, construisant son succès sur la loyauté d'un public acquis sur les campus. Parallèlement, les quatre musiciens continuaient d'habiter Athens, qui contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser n'est pas une métropole des arts et de l'esprit. Impliqués dans la vie locale, ils ont contribué à l'élection d'une femme libérale à la mairie (*« Aujourd'hui, ses opposants l'accusent d'avoir dépassé le montant de contributions autorisées parce que je lui ai offert le produit de la vente de T-shirts que j'avais autographiés »*, soupire Stipe) et à la préservation d'un vieux quartier (au moins quatre-vingt ans) de la ville. Mais Bill Berry n'a pas supporté de *« voir tous* [ses] *copains s'en sortir aussi difficilement. Je suis le seul de ma bande à gagner de l'argent. »* Il s'est acheté une ferme loin de la ville. Peter Buck a voulu partir pour une métropole plus cosmopolite, il habite à Seattle. Mike Mills vit *« dans les avions »*. Seul Stipe est resté à Athens, espèce d'ascète sudiste qui doit s'accomplir là où le destin l'a placé.

Pour enregistrer *Monster*, le quatuor s'est retrouvé, selon les mêmes règles démocratiques qui font que, depuis *Murmur*, leur premier album, les musiques sont l'œuvre de tous et les textes de Michael Stipe, avec droit de veto des autres membres du groupe sur les paroles. Ceux-ci, dont l'obscurité fut à une époque fameuse, sont ici par moments très clairs. *King of Comedy*, inspiré par le film de Martin Scorsese, est une *« satire à la Leonard Cohen sur la mutation de l'art en commerce. Une chanson très cynique, très drôle à faire »*, dit Stipe. Au printemps prochain, le groupe, qui s'est produit au Grand Rex (2 500 places) lors de son dernier passage à Paris, en 1989, jouera à Bercy, et dans des salles « moyennes » de 12 000 à 15 000 places. Comme pour conjurer la perspective de se plier aux règles du rock à grand spectacle, Stipe affirme qu'il pense sérieusement *« à se planter devant le micro et à ne plus bouger pendant tout le concert »* alors qu'il était célèbre pour ses chorégraphies convulsives. Afin de réaffirmer la singularité de REM, Mike Mills rappellera que certains principes de base resteront en vigueur : la tournée ne sera pas sponsorisée et, pas plus que leurs devancières, les chansons de *Monster* ne serviront de bande-son à des films publicitaires.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 28 février 1995 à Toulon, Zénith. Le 5 mars à Lyon, Halle Tony-Garnier. Le 7 mars à Paris, Palais omnisports de Paris-Bercy. Le 8 mars à Metz-Amnéville, le Galaxie.

« Monster », l'album

Le succès de *Out of Time* (album pop, brillant et déconcertant, marqué par la splendeur d'une chanson, *Losing My Religion*) puis celui d'*Automatic for the People* (plus ancré dans les traditions folk et gospel, d'un beau désespoir) ont fait que des centaines de milliers de jeunes gens et jeunes filles, de par le monde, pensent être fans de REM sans jamais avoir considéré l'ensemble de la carrière du quatuor. Un peu comme si l'adulation pour les Beatles reposait sur les seuls *Revolver* et *Sergeant Pepper's*. Or REM est un vieux groupe qui, au fil des années, s'était forgé une identité forte, comme seul le rock en produit, faite de limitations techniques et d'aspirations insensées. C'est à ce rêve premier que revient *Monster*, avec ses grosses guitare et cette rythmique propre au groupe qui propulse les morceaux sans jamais leur laisser la possibilité de s'évader, à la fois facteur de vitesse et d'enfermement. Et bien sûr la voix de Michael Stipe, fêlée, qui sollicite tout de suite l'attention pour ne plus la lâcher.Mais les quatre garçons d'Athens ont vieilli, ils ne peuvent ni ne veulent retourner en arrière. Leurs précédentes aventures en studio leur ont appris que la concision, la précision peuvent aussi constituer des outils efficaces. On entend les échos de ces leçons sur *Eyeliner Crus*, un rock un peu lubrique entre Doors et Velvet Underground, sur *Tongue*, le titre le plus calme de l'album, exécuté à la manière des classiques de Tamla Motown. Mais on sent aussi une volonté de secouer les convenances d'un CD réussi : l'étrange chanson dédiée à Kurt Cobain, *Let Me In*, avec sa guitare dont le son finit par s'autodétruire et aussi le très simple et très émouvant *With Love Come Strange Currencies*. Ce disque n'a pas l'attrait immédiat de ses deux prédécesseurs. Il n'empêche qu'il donne une idée plus exacte et plus complète qu'aucun autre albums de ce qu'est REM, et de l'idée que le groupe a de sa musique.

T. S.

▶ 1 CD Warner 9363457 63 2.

Etoile du rap français

MC Solaar entame son tour de France

Les concerts n'étaient pas jusqu'alors le point fort de MC Solaar. Comme beaucoup de ses confrères, le plus populaire des rappers français négligeait la scène. Originellement, le *hip hop* n'est pas une discipline très adaptée aux performances publiques. Des bandes sons pré enregistrées, un disc-jockey caché derrière ses platines, comme seul instrumentiste, ne rendaient pas la tâche facile à des vocalistes par ailleurs peu habitués à répéter leur spectacle. La désorganisation l'emportait ainsi trop souvent dans les rares apparitions scéniques de Claude M'Barali, jeune homme né à Dakar de parents tchadiens en 1969, et surnommé Solaar par ses copains de Villeneuve-Saint-Georges.

Mais le poids des responsabilités était devenu trop lourd pour continuer de bâcler ses représentations. Après deux albums (*Qui sème le vent récolte le tempo* et *Prose combat*) couronnés de multiples disques d'or, et à l'orée d'une prometteuse carrière internationale, il se devait d'investir dans une mise en scène digne de ses chansons et de ses vidéos. Vendredi 30 septembre au Zénith, pour le premier de ses trois concerts parisiens, au début d'une tournée géante, 6 500 spectateurs ont pu, pendant plus de deux heures, vérifier le chemin parcouru.

Un plateau tout en longueur accueille une scénographie spectaculaire, mise au point par Serge Aubry. De chaque côté du DJ Jimmy Jay, trônant au centre, s'élèvent des passerelles à plusieurs niveaux. Derrière elles, trois écrans géants – deux rectangles et un cercle – s'animent de tableaux, d'images en ombres chinoises, et d'impressionnants films 35 millimètres qui, par leurs thèmes et leurs couleurs, illustrent les chansons. On y voit courir des danseurs en apesanteur, un feu crépiter sur le tempo échevelé de *Quartiers nords*, ou une étoile de shérif briller lors du *Nouveau Western*. Pendant *la Concubine de l'hémoglobine*, on devient un globule rouge filant dans une artère.

L'accueil est triomphal

Solaar entame le concert perché au milieu de l'écran central. Casquette, torse nu, pantalon de battle-dress, il est sculptural et félin. Autour de lui s'affairent cinq danseurs, rejoints parfois par deux capoiéristes, la pratique de cet art martial brésilien tenant autant de la chorégraphie que du sport de combat. MC Claude, lui, jongle avec les mots. Au rythme d'un mélange Soul-funk-reggae, pimenté d'une forte dose de jazz, on le voit déguster ses rimes, les accompagner du geste, les manipuler presque physiquement. L'accueil est triomphal. Sur scène comme dans son écriture, le chanteur refuse le raccolage, qu'il soit sentimental ou idéologique. Auteur-rapper, il joue sur les degrés, les sens, et les sonorités avec une verve réjouissante. Ne se pose-t-il pas en héritier d'une tradition française de dandys détachés, adeptes du double tranchant, tels Gainsbourg, Dutronc, ou Nino Ferrer ? Son ironie et son indolence ne masquent pourtant ni sa conscience ni son engagement. Subtilement mais sûrement, le rap confirme ici sa fonction de média alternatif.

STÉPHANE DAVET

▶ Paris, au Zénith, 20 heures le 1er octobre ; 17 heures le 2 octobre. Besançon, au Palais des sports, le 4 octobre. Mulhouse, au Palais des sports, le 5. Dijon, le 6. Toulon, au Zénith Oméga, le 7. Genève, le 8. Marseille, à la salle Saint-Just, le 10. Montpellier, au Zénith, le 11. Toulouse, au Palais des sports, le 12. Pau, au Zénith, le 13. Caen, au Zénith, le 15. Metz, le 17. Strasbourg, au Rhénus, le 18. Clermont-Ferrand, Maison des sports, le 19. Lyon, à la halle Tony-Garnier, le 20. Grenoble, au Summum, le 22. Agen, au Parc des expos, le 24. Bordeaux, Médoquine, le 25. Rennes, à la Salle omnisport, le 26. Bruxelles, le 28. Lille, à l'Espace foire, le 29. Nancy, au Zénith, le 30. Saint-Etienne, le 31 octobre.

MUSIC-HALL

DAVID COPPERFIELD, au Palais des congrès

Le sphinx ailé

David Copperfield a beau être le magicien le mieux payé au monde (26 millions de dollars, soit 138 millions de francs, gagnés en 1993), posséder non seulement un sourire digne d'une réclame pour dentifrice, mais le cheveu fou et la parole facile, il ne peut renoncer aux caractéristiques de sa profession : quand il découpe des femmes en morceaux, qu'il les hache dans une presse à vis sans fin, les airs impénétrables et cruels de l'illusionniste des *Sept Boules de cristal* lui reviennent au galop. Les spectateurs jouent assez facilement les Tintins devant ses prodiges, examinant les travées du Palais des congrès à la fin du spectacle pour tenter de comprendre comment Copperfield a bien pu se transporter, en un éclair, du milieu de la scène jusqu'au vingtième rang de la salle, sans cesser de danser dans les bras d'une lascive compagne. Mystère. L'homme est un magicien surdoué.

Catherine Lara, le 28 septembre, lors d'une première chic (Copperfield est le fiancé de Claudia Schiffer), avait emporté des jumelles de campagne. Les anonymes volontaires de la table tournante eurent beau se précipiter sur scène, transformés en *aliens* par des éclairages solennels, on n'y comprenait rien. On vit David accoucher d'une créature de rêve (par la poitrine, façon Ridley Scott), transbahuter la tête blonde d'une danseuse du Crazy Horse d'un meuble à l'autre, sous la forme d'une petite caisse souriante.

David Copperfield a choisi son pseudonyme en hommage à l'enfant malheureux du roman de Charles Dickens et aux bons sentiments façon Spielberg. D'un poulet nommé Elvis, il fait une rose rouge. D'un as de cœur, un dix de trèfle. D'un œuf, deux œufs. Et pour conclure, il s'envole, Icare attiré par un possible aimant. Où est le truc ? Ce fils d'émigrés russes élevé dans le New-Jersey a les effets spéciaux chevillés au corps. Il a, dit-il, commencé sa carrière de *« magic man »* en faisant disparaître son institutrice.

Du faux-vrai et du vrai-faux

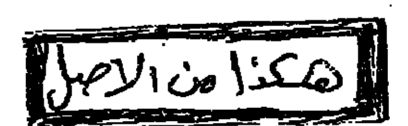
Puis, de fil en aiguille, il est devenu une star de la télévision, d'abord en prime-time sur ABC, puis sur CBS, où son show annuel bat tous les records d'Audimat. A ses yeux, les petits lapins surgis des chapeaux sont à la magie ce que le tricycle est au jet privé. Il sait qu'à l'époque de *E. T.* et de *Jurassic Parc*, les cartes qui sortent des manches font bâiller les petits, à moins d'être filmées en très gros plan par une caméra vidéo légère : il y en a une sur scène, qui permet d'amplifier sur grand écran les mains, les roses, les papiers pliés, les bagues...

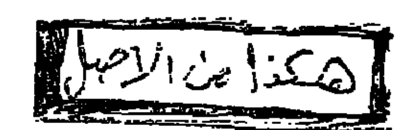
On en voudrait davantage. David Copperfield est bavard mais ne parle pas le français. Il a embauché un traducteur et a supprimé quatre numéros présentés ailleurs (planer sur l'eau, rétrécir, etc.). L'illusionniste s'accommode, c'est normal, du faux-vrai et du vrai-faux. Sous sa baguette, spectacle vivant et télévision entretiennent des rapports troubles. Les paillettes, la chorégraphie sexy, la musique de club sont conçues pour le petit écran, dont escamotages et trucages sont la seconde nature.

Ou qu'il aille, Copperfield arrive précédé par une aura médiatique qui n'a d'équivalent que celle de Claudia Schiffer. A la fin du spectacle, les photographes se précipitent sur le mannequin vedette au bras de son futur beau-père. Le magicien en perd la vedette illico. Bien avant la générale du Palais des congrès, France 3, partenaire de l'opération, avait dévoilé quelques-uns des tours montrés sur scène. En guise de pause-café, David Copperfield propose aux spectateurs de visionner un *reality show* conçu pour la télévision : rien moins que la descente des chutes du Niagara en tonneau, l'escamotage de la statue de la Liberté et le franchissement de la grande muraille de Chine. Pour Paris, il a choisi un thriller urbain : emprisonné au cœur d'un immeuble en passe d'imploser, « Magic David » se libère au moment où tout s'envole en poussière pour renaître sous un drap rouge placé dans un parking voisin. David, Icare et sphinx.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Palais des congrès, 21 heures, le 5 ; 18 h 30 et 21 heures, le 6. Tél. : 40-68-00-05. De 260 F à 540 F.





L'ouverture du Musée d'art moderne et contemporain de Genève

Dans la chaleur de la création

GENÈVE
de notre envoyé spécial

C'est un bâtiment industriel anonyme et sinistre, une usine des années 30, où l'on a dû travailler dur et produire beaucoup. Aucune inscription apparente, juste des baies vitrées opaques et du béton brut. C'est le flambant neuf Musée d'art contemporain de Genève (MAMCO), inauguré le 22 septembre, et on se dit : Voilà un musée de plus, un de ces mausolées froids dédiés à l'art actuel, installé dans un lieu inadapté, coupé de la population, implanté dans un coin perdu.

Impression trompeuse. Le quartier, d'abord. La plaine Plainpalais est en mutation, *« loin des banques mais près du centre »*, affirme un habitant. Un quartier investi par la presse, les galeries, les artistes et les intellectuels. Le bâtiment du MAMCO – anciennement une usine des instruments de physique (SIP) – abrite sur cinq niveaux, outre le musée, le Musée de l'automobile, de la moto et du cycle, et un Centre d'art contemporain.

Le MAMCO porte un projet ambitieux : rompre avec les dizaines de lieux d'art contemporain qui ont fleuri depuis une quinzaine d'années en Europe. *« Ce sont le plus souvent des musées portés par les municipalités, où on a soigné l'emballage en faisant appel à des architectes de renom qui ont créé d'immenses plateaux horizontaux pour y mettre des œuvres achetées ici et là*, explique le Français Christian Bernard, directeur du MAMCO, ancien responsable de la Villa Arson, à Nice. *Mais ces musées n'ont pas de projet réel, ne sont pas portés par un élan local. Ainsi, l'art contemporain s'est disqualifié. D'où le retour de bâton que nous connaissons aujourd'hui. »*

Ici, les 4 000 mètres carrés de locaux sont restés en l'état : murs blancs, béton beige au sol, néons au plafond, peintures vert-gris autour des baies vitrées, cloisons modulables en bois aggloméré. Les horloges « mouchardes », qui réglaient la vie des ouvriers, sont toujours là. On entre au musée comme on va à l'usine. On prend l'un des quatre ascenseurs et l'on monte au quatrième étage.

Le MAMCO est un musée vertical, qui se visite de haut en bas, *« du ciel au centre de la Terre, jusqu'aux abris antiatomiques »*, explique Christian Bernard. Les volumes sont de dimensions humaines. Des lofts lumineux sont rythmés par des cabinets de curiosités et de drôles de cellules. *« J'avais en tête celles du couvent San Marco de Florence, peintes par Fra Angelico »*, explique Christian Bernard.

De l'humour et de la convivialité

Le MAMCO est aussi un musée porté à bout de bras par des particuliers – *banquiers, commerçants, notables, intellectuels de gauche, amoureux de l'art »* –, réunis au sein de l'Association pour un musée d'art moderne (AMAM). Il a fallu vingt ans à cette association pour que son bébé voie le jour. *« Le désir était incroyable*, explique Christian Bernard. *Pendant les visites de chantier, j'ai vu des gens de l'association pleurer. »* Mais c'est un musée de temps de crise. *« La ville a les caisses vides et 7 % de chômeurs. Du jamais vu »*, explique Jean-Paul Croisier, de l'AMAM, pour qui le MAMCO est *« un miracle »*. La municipalité a bien investi 12 millions de francs de travaux, mais le fonctionnement – 6 millions de francs – sera assuré par de généreux donateurs. Et quarante-cinq bénévoles, à côté de la dizaine de salariés, aideront à faire tourner la machine.

Pour réconcilier le public avec l'art d'aujourd'hui, Christian Bernard, qui espère 25 000 visiteurs la première année, cherche à renouer les liens, à montrer que derrière les œuvres, il y a – aussi – des collectionneurs. Ainsi, de nombreux Suisses ont prêté leurs acquisitions : *« Un architecte de Lucerne, Max Wandeler, un petit homme qui ne payait pas de mine, est venu me proposer sa collection*, raconte le directeur. *Il a ouvert son attaché-case et a sorti photos et catalogues : un ensemble superbe de sculptures de Royden Rabinowitch de 1962 à 1972. Le musée a ainsi fait émerger des collections suisses étonnantes. »*

Quarante-cinq collections privées sont représentées au MAMCO, venant de plusieurs pays. De celle de l'AMAM, on découvre Segal, Luthi, Tinguely et un beau Stella déconstruit du début 1970. Le musée a également eu la bonne idée de rendre hommage à Charles Goerg – un pionnier de l'art contemporain en Suisse –, mort un an avant que le musée ne voie le jour. Les artistes qu'il aimait – Spoerri, Raysse, Ben, César, Tinguely, Hains – sont réunis. Hommage encore à Marika Malacorda, galeriste phare à Genève dans les années 70, également disparue, et dont on a reconstitué la galerie. Coup de chapeau enfin au trio d'artistes du cru, de réputation internationale, réunis dans une « suite genevoise » : John Armleder, Sylvie Fleury, Olivier Mosset.

Il y a aussi de l'humour et de la convivialité dans ce musée, dont nombre de salles ont été réalisées *« en collaboration »* avec les artistes. Partout, on tombe sur des surprises, des trouvailles dans les recoins, qui en font une sorte de Disneyworld de l'art d'aujourd'hui. Des tracts sur fond rose ou bleu de Jenny Holzer sont affichés un peu partout, dans les ascenseurs... Gérard Collin-Thiébaut a concocté douze cartes postales *« souvenirs »*, assez kitsch, qui présentent les portraits des collectionneurs et les œuvres.

Claudio Parmiggiani a fait marcher une horloge à l'envers. Felice Varini est intervenu sur le plafond et l'escalier, Michel Verjux, dans le hall. L'atelier de Christo a été reconstitué. Sarkis s'est aménagé un espace où il viendra régulièrement travailler. Les intitulés des salles renforcent la convivialité : « le département des attitudes », « la rue », le « labo des écarts », « le passage des singes », « le cabinet des abstraits », « rue des boutiques obscures », « les abris », « la Cour »...

L'esprit ludique se retrouve surtout dans la reconstitution de l'appartement que Ghislain Mollet-Viéville, agent d'art et expert auprès des tribunaux, avait aménagé au 26, rue Beaubourg, à Paris. Le lieu est blanc, dépouillé, minimal et conceptuel. On entre en marchant sur des dalles de Carl Andre, on longe un mur signé Robert Barry, on tombe sur un caisson superbe de Donald Judd, on entre au salon, où les bandes noires et blanches de Daniel Buren sont éclatées aux angles de la pièce. Au sol, des sculptures de Sol LeWitt : au-dessus du canapé, un tableau de Kossuth. On laisse le vestibule « bleuté » par Dan Flavin, puis le bureau (Victor Burgin, On Kawara) et on débouche dans la chambre à coucher (Barry au mur), où l'on peut s'allonger. *« Cet appartement doit devenir un lieu de dialogue »*, souhaite Ghislain Mollet-Viéville.

De moderne, le musée est devenu « moderne et contemporain ». Mais, dans les salles, on ne trouve quasiment que du contemporain. Les rares modernes sont relégués au « vestibule » : Picabia, Duchamp... Voilà surtout un musée de « jeunes », avec cent trente-cinq artistes –, presque tous vivants – qui représentent surtout la période 60-90. *« C'est un musée évolutif*, affirme Christian Bernard. *Dans trois ans, on peut changer la moitié du contenu. »*

Ce dernier a essayé d'écarter ce que l'on voit partout ailleurs pour privilégier des œuvres « historiques », comme une « clock » « *canonique* » de Kossuth, le mouvement « art and language ». Le musée explique bien comment la photographie a été utilisée par nombre d'artistes, dans les années 65-75, comme traces d'actions, expériences, performances. « La rue » rassemble Basquiat, Haring, Segal, un grillage de Cady Noland, Barbara Kruger, un véhicule pour *homeless* de Krysztof Wodiczko, une maison-labyrinthe de Matta-Clark.

Et la peinture ? Il y en a peu. Essentiellement dans la « galerie de tableaux » : Werner Büttner, Martin Kippenberger, Albert et Markus Oehlen. *« La grande histoire de la peinture s'est terminée aux Etats-Unis dans les années 60 »*, tranche Christian Bernard, qui a préféré montrer Parmiggiani, Kippenberger, la collection Devautour, Oppenheim, Sherrie Levine, le sculpteur Tony Smith... Et nombre d'artistes peu connus qui font leur entrée au musée.

Les choix radicaux de Christian Bernard supposent déjà les critiques qu'on ne manquera pas de leur faire : la peinture ramenée au rang de vestige du passé, un côté « gadget » dans la présentation, des artistes parfois confidentiels, des conceptuels « durs ». L'intéressé reconnaît qu'il n'aurait *« jamais pu réaliser ce musée en France »*. D'ailleurs, le milieu de l'art genevois le soutient, tout à son bonheur que ce musée atypique voie enfin le jour.

MICHEL GUERRIN

▶ MAMCO, 10, rue des Vieux-Grenadiers, 1205 Genève. Tél. : (22) 320-61-22. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 12 heures à 18 heures (jusqu'à 21 heures le jeudi). Entrée : 9 francs suisses, environ 37 francs français.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

A LA FOLIE. Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2• (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34).

L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 50 PIEDS. Film américain de Christopher Guest, v.o. : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

COLOR OF NIGHT. (*) Film américain de Richard Rush, v.o. : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8• (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

DU FOND DU COEUR. Film européen de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX. Film canadien de Frédéric Back, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Reflet Républic, 11• (48-05-51-33).

FRESA Y CHOCOLATE. Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Latina, 4• (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6• (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).

LADYBIRD. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6• (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Rodin, 13• (36-68-75-55).

MON AMIE MAX. Film canadien de Michel Brault : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Révisons nos classiques : l'Enfance d'Yvan (1962, v.o. s.t.f.), de Andreï Tarkovski, 16 h 30 ; l'As de pique (1964, v.o. s.t.f.), de Milos Forman, 19 h ; le Combat dans l'île (1961), d'Alain Cavalier, 21 h.

MARDI

Révisons nos classiques : Ciné-club des Cahiers du cinéma, 20 h 30.

CINÉMATHÈQUE - SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Carte blanche à la Cinémathèque du Portugal : la Douceur de nos moeurs (1974, v.o. s.t.f.), d'Alberto Seixas Santo, 17 h ; Changer de vie (1966, v.o. s.t.f.), de Paulo Rocha, 19 h 30 ; Sao Bernardo (1972, v.o. s.t.f.), de Leon Hirszman, 21 h 30.

LUNDI

Carte blanche à la Cinémathèque du Portugal : Un cabinet d'amateurs - Ed Emshwiller, 18 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Naples et le cinéma : Nella citta barocca (1984, v.o. s.t.f.), de M. Martone ; le Occasioni di Rosa (1981, v.o. s.t.f.), de S. Piscicelli, 14 h 30 ; Corradino di Svevia (1909), de Romolo Bacchini ; Profanazione (1924, v.o. séance accompagnée par Guido Sodo et François Laurent), d'E. Perego, 17 h 30 ; Naples (1920), de Gustavo Serena ; Assunta Spina (1915), de Gustavo Serena, 20 h 30.

LUNDI

Naples et le cinéma : A che servono questi quattrini (1942, v.o. s.t.f.), d'Esodo Pratelli, 14 h 30 ; I'e Lassol (1925, v.o. s.t.f.), d'Ubaldo Maria Del Colle ; Fiocca la neve (1927, v.o. s.t.f.), de E. Rotondo, 17 h 30 ; la Mensonge d'une mère (1949, v.o. s.t.f.), de Raffaello Matarazzo, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

DIMANCHE

Le Paris de Truffaut : Bande annonce : Domicile conjugal (1971), de François Truffaut ; la Peau douce (1964), de François Truffaut, 14 h 30 ; Une histoire d'eau (1958), de François Truffaut et Jean-Luc Godard ; François Truffaut ou l'esprit critique ; François Truffaut ou l'esprit critique, 16 h 30 ; Casque d'or (1952), de Jacques Becker, 18 h 30 ; Bande annonce : Jules et Jim (1962), de François Truffaut ; les Deux Anglaises et le Continent (1971), de François Truffaut, 20 h 30 ; le Dernier Métro (1980), de François Truffaut, 20 h 30.

MARDI

Le Paris de Truffaut : Une histoire d'eau (1958), de François Truffaut et Jean-Luc Godard ; François Truffaut ou l'esprit critique, 14 h 30 ; Bande annonce : les Deux Anglaises et le Continent (1971), de François Truffaut ; Jules et Jim (1962), de François Truffaut, 16 h 30 ; Bande annonce : la Peau douce (1964), de François Truffaut ; Domicile conjugal (1970), de François Truffaut, 18 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

DIMANCHE

Le Gouffre perdu de Papouasie de L.-H. Fage, 16 h.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

L'AFFAIRE KAREN MCCOY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (36-68-49-56) ; v.f. : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; v.f. : Denfert, 14• (43-21-41-01).

BARAKA (A.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BELLE EPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

BLINK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; George V, 8• (36-68-43-47).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5• (43-26-84-65).

CHASSEURS DE VAGUES (A., v.f.) : Rex, 2• (36-68-70-23).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2• (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

2 GAR ONS, 1 FILLE, 3 POSSIBILITÉS (**) (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

L'EAU FROIDE (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA FILLE DE D'ARTAGNAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (A., v.o.) : George V, 8• (36-68-43-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

GAR ON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10).

J'AI PAS SOMMEIL (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5• (43-54-42-34) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

KIKA (*) (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

KILLING Z (**) (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA LE ON DE PIANO (Austr., v.o.) ; UGC Triomphe, 8• (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2• (36-68-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8• (36-68-43-47).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• ; v.f. : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MAVERICK (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MORT D'UN MATHÉMATICIEN NAPOLITAIN (It., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).

MRS PARKER ET LE CERCLE VICIEUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

NOUS, LES ENFANTS DU XXE SIÈCLE (*) (russo-européen, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES OMBRES DU COEUR (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

OPÉRATION SHAKESPEARE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8• (36-68-45-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

PARFUM DE SCANDALE (Brit., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8• (36-68-45-47).

POUCELINA (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

PRIEZ POUR NOUS (Fr.) : George V, 8• (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6• (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8• (36-68-43-47).

LA REINE DE LA NUIT (Mex., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8• (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

SERIAL MOTHER (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

SEX AND ZEN (**) (Hongkong, v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55).

SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6• (45-44-28-80) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; La Pagode, 7• (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

LE SOURIRE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

SPEED (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, 8• (36-68-66-54) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

SUTURE (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

THE CROW (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (36-68-49-56).

THE FLINTSTONES (A., v.o.) : George V, 8• (36-68-43-47) ; v.f. : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-Suis.-Pol.) : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Grand Action, 5• (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7• (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34).

TROP DE BONHEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

TUEURS NÉS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8• (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE (Fr.-Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

VIVRE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

WOLF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2• (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

WYATT EARP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ABSOLOM 2022 (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h.

L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 21 h 50.

AFRICA, LE SÉRENGETI (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 18 h, 20 h.

ALADDIN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 17 h 15.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 18 h.

ANGIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 19 h 40.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 19 h.

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 30.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 45.

LA BÊTE (**) (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 45.

CAPE ET POIGNARD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17• (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CASQUE BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 18 h 30.

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 15.

CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 20 h.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

L'EXORCISTE (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 15.

LES FÉLINS (Fr.) : Brady, 10• (47-70-08-86) 16 h 50, 18 h 25, 20 h, 21 h 35.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5• (43-54-42-34) 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 20.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 17 h, 19 h, 21 h.

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19• (36-68-29-30)

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 30.

MISHIMA (A.-Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 16 h 30.

NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 17 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

LE PIGEON (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) 20 h, 22 h.

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 10.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 16 h 20.

RUE PRINCESSE (ivoirien) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 16 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 16 h 15.

LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 30.

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h 45.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 15.

LES VIES DE LOULOU (**) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h.

LES VIEUX DE LA VIEILLE) : Brady, 10• (47-70-08-86).

YELLOWSTONE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 16 h.

هكذا من الاصل

Un accord global n'ayant pas été conclu avant le 30 septembre

Washington pourrait annoncer des sanctions partielles à l'encontre du Japon

Les responsables américains et japonais du commerce se sont séparés, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, sans être parvenus à un accord commercial global. Une nouvelle rencontre était prévue dans la matinée du samedi 1er octobre, mais l'échéance du 30 septembre à minuit, fixée par Bill Clinton, ayant été franchie sans compromis, les Etats-Unis devraient annoncer des sanctions à l'égard de certains produits japonais

■SANCTIONS. Si elles étaient décidées par M. Clinton, en vertu du *« Super 301 »*, un article de la loi américaine sur le commerce, les sanctions commerciales resteraient modestes. La procédure prévoit qu'à partir du moment où Washington aura annoncé son intention de recourir à des sanctions le Japon disposera encore de douze à dix-huit mois pour négocier.

■ACCORD. Aux termes d'un accord entre l'Union européenne et le Japon, les constructeurs japonais pourront exporter en 1994 vers les marchés des Douze 993 000 *voitures et* véhicules commerciaux légers (jusqu'à 5 tonnes), au lieu de 980 000 en 1993.

NEW-YORK

de notre correspondant

MM. Kantor et Hashimoto, les responsables américain et japonais du commerce, se sont séparés, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, sans être parvenus à un accord commercial global sur les moyens pour réduire le surplus japonais. Ils devaient se retrouver à Washington dans la matinée de samedi. L'échéance du 30 septembre à minuit fixée par Bill Clinton ayant été franchie sans compromis, les Etats-Unis devraient annoncer des sanctions à l'égard de certains produits japonais

Une guerre commerciale est coûteuse. Washington et Tokyo l'ont appris à leurs dépens en février. L'échec des négociations entre le président américain et le premier ministre japonais à Washington avait conduit à l'époque à une envolée du yen et à une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. C'était un coup de frein dans la croissance des deux principales puissances économiques mondiales. Ayant repris cet été leurs négociations en vue de l'ouverture des marchés nippons, les Etats-Unis et le Japon n'ont pas voulu rééditer ce scénario. Alors que l'échéance du 30 septembre à minuit approchait, ils ont cherché, les uns et les autres, à dédramatiser l'événement et son issue. A Wall Street, la journée de vendredi 30 septembre a ainsi été ponctuée de rumeurs diverses, provoquant des hauts et des bas successifs. Des émissaires de la Maison Blanche étaient en réalité venus, dès jeudi, expliquer aux marchés l'état d'esprit de Bill Clinton dans cette affaire. Après quatorze mois de négociation, les Etats-Unis menaçaient d'imposer au Japon des sanctions unilatérales si aucun accord n'était trouvé sur les quatre grands dossiers débattus (l'assurance, les marchés publics de matériel médical et d'équipement téléphonique, l'automobile et les pièces détachées, le verre plat). M. Clinton *« est prêt à agir »*, a répété à diverses occasions dans la journée Mickey Kantor, le représentant américain au commerce.

« Super 301 »

Vendredi donc, une négociation de la dernière chance s'est engagée à Washington, où Ryutaro Hashimoto, ministre du commerce extérieur, était venu rejoindre Yohei Kono, ministre des affaires étrangères, pour l'assemblée générale des Nations unies. Au départ de Tokyo, M. Hashimoto avait bien précisé que le Japon n'avait aucune proposition nouvelle à faire. Cela laissait mal augurer des discussions. En fait, les négociations récentes auraient permis des progrès sensibles dans deux domaines : l'assurance et les marchés publics. Les Japonais seraient prêts à libéraliser leur secteur de l'assurance et à y introduire un peu de concurrence internationale. Ils auraient aussi cédé sur la question des marchés publics en réduisant le seuil en dessous duquel ces marchés restent réservés aux postulants nationaux.

En revanche, aucun progrès n'était enregistré, jusqu'à vendredi soir, dans les autres domaines – de loin les plus importants – du contentieux : l'automobile et les pièces détachées ainsi que le verre plat. La Maison Blanche envisageait, dans ce cas, des *« sanctions partielles »*. Le marché japonais du verre plat – un marché de 4.5 milliards de dollars contrôlé par trois fabricants nippons, les fabricants étrangers n'occupant que 3 % du total – pourrait être la cible privilégiée, le secteur de l'automobile étant considéré comme trop sensible politiquement. M. Clinton pourrait déclencher le « Super 301 » pour le verre plat. En vertu de cet article de la loi américaine sur le commerce, l'administration peut imposer des sanctions (des droits de douane supplémentaires par exemple) unilatérales à un pays dont les pratiques commerciales sont jugées déloyales.

Jusqu'à présent, le « Super 301 » – une particularité américaine – n'a jamais conduit à la mise en œuvre de sanctions réelles. Sous la menace, les pays « partenaires » ont toujours cédé avant leur mise en application. Si elles étaient décidées, les sanctions commerciales resteraient ensuite en tout état de cause modestes. La procédure prévoit qu'à partir du moment où Washington aura annoncé son intention de recourir à des sanctions, le Japon disposera encore de douze à dix-huit mois pour négocier et éviter les mesures de protection. Les Etats-Unis pourraient en revanche être tentés de réactiver certains textes antitrusts dans le pays même pour affaiblir des entreprises japonaises installées ici.

ERIK IZRAELEWICZ

Des droits anti-dumping pénaliseront certains téléviseurs asiatiques

La Commission européenne a décidé, vendredi 30 septembre, d'instaurer des droits anti-dumping provisoires sur les téléviseurs fabriqués en Corée du Sud, Malaisie, Thaïlande, Chine populaire, et à Singapour *(le Monde* du 26 septembre). Ces droits varient de 3,1 % à 29,8 %.

Ironie du sort, ces taxes frapperont aussi la production asiatique de deux des constructeurs qui avaient porté plainte, à savoir Thomson et Philips. Les téléviseurs Thomson fabriqués à Singapour seront frappés d'une taxe de 3,7 %, ceux fabriqués en Thaïlande d'une taxe de 3,1 %. Les téléviseurs Philips fabriqués à Singapour seront frappés de droits de 4,8 %.

Pour tenir comptede la croissance du marché

Les Douze acceptent une légère progression des importations de voitures japonaises

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

En 1994, les constructeurs japonais pourront exporter vers les marchés des Douze 993.000 voitures et véhicules commerciaux légers (jusqu'à 5 tonnes), au lieu de 980 000 en 1993. Ce relèvement de 1,3 % est à comparer à une amélioration du marché communautaire qu'Européens et Japonais évaluent maintenant, pour l'ensemble de 1994, à 4,4 %. Tels sont les résultats des négociations entre les deux parties, vendredi 30 septembre à Bruxelles. L'accord conclu en 1991 afin de maintenir sous contrôle jusqu'à la fin du siècle les importations de voitures japonaises dans l'Union prévoit l'adaptation régulière des quotas ouverts aux Japonais afin de tenir compte de l'évolution du marché.

Conformément à l'esprit de l'accord, le bénéfice de la croissance de la demande n'est pas réparti à parts égales entre constructeurs européens et japonais : l'idée est que ceux-ci, qui ont obtenu la promesse d'un marché communautaire complètement ouvert à leurs exportations en 2000, doivent participer à l'effort de restructuration de l'industrie européenne...

*Par rapport à un marché euro*péen évalué désormais pour 1994 à 12 256 000 véhicules, la part théorique reconnue aux Japonais se situe donc, en moyenne pour l'Union, à 8,1 %. *« Leurs livraisons à la Communauté sont très en retard par rapport à l'année dernière, et on peut légitimement douter de leur capacité à épuiser totalement leur potentialité d'exportations »*, a estimé Guy Crauser, chef de la délégation communautaire, avec l'évident souci de rassurer ceux que tout avantage commercial consenti aux Japonais préoccupent. En 1995, les négociations devront prendre en compte un élément nouveau. Si les résultats des référendums sont positifs, l'Union comptera en effet quatre Etats membres supplémentaires (Autriche, Finlande, Suède, Norvège) et il faudra adapter dans ce sens l'accord avec Tokyo.

Ph. L.

Le Sénat américain se prononcera le 1er décembre sur le cycle de l'Uruguay

Les chefs de groupe du Congrès américain ont fixé au 1er décembre la date du vote sur l'accord du GATT au Sénat. Incapable de persuader le représentant démocrate de Caroline du Sud Ernest Hollings de mettre un terme à sa tactique d'obstruction, le chef du groupe de la majorité au Sénat, George Mitchell, a décidé de convoquer le Sénat en session extraordinaire le 30 novembre pour deux jours de débat, conclus par un vote.

La Maison Blanche et les dirigeants démocrates souhaitaient que le Sénat ratifie le texte avant la fin de l'actuelle session le 7 octobre. Il fallait pour cela que M. Hollings, chantre de l'industrie textile américaine et de son opposition au cycle de l'Uruguay, renonçât à bloquer l'examen du texte. Cela n'a pas été le cas. Le vote au Sénat interviendra donc plus tard que souhaité par M. Clinton mais avant la fin de l'année. A la Chambre des représentants, le vote doit intervenir au cours de la première semaine d'octobre.

REPÈRES

OCDE

Le Suédois Staffan Sohlman secrétaire général par intérim

Staffan Sohlman, ambassadeur de Suède auprès de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), a été nommé, vendredi 30 septembre, secrétaire général par intérim de l'Organisation devant l'incapacité des vingt-cinq pays membres à se mettre d'accord sur le nom d'un nouveau secrétaire général dont la nomination devra intervenir au plus tard le 30 novembre. La reconduction pour un troisième mandat de cinq ans du Français Jean-Claude Paye au poste de secrétaire général, quoique soutenue par la majorité des pays membres, a été bloquée par les Etats-Unis, qui, avec plusieurs pays non européens, ont appuyé jusqu'au bout la candidature du Canadien Donald Johnston.

TRANSPORTS

SNCF : trafic perturbé samedi 1er octobre sur la ligne Paris-Cherbourg

Le trafic des trains de la banlieue ouest devait revenir, samedi 1er octobre, à la normale et seule la liaison « grande ligne » Paris-Caen-Cherbourg devait connaître des perturbations avec, selon la SNCF, un train sur deux au départ de la gare Saint-Lazare. Vendredi 30 septembre, la circulation des trains de banlieue ouest au départ des gares Montparnasse et Saint-Lazare et de quelques trains de grande ligne vers l'ouest du pays avait été perturbée, en raison d'un mouvement de grève lié à la mise en place du service d'hiver. En ce qui concerne la banlieue, un train sur trois circulait, vendredi, vers l'ouest au départ de Montparnasse et trois trains sur quatre sur la ligne C du RER (Choisy-le-Roi, Dourdan, Brétigny-sur-Orge, *Massy-Palaiseau)*.

Avant leur assemblée annuelle à Madrid

Le FMI et la Banque mondiale incitent à ne pas gaspiller les bienfaits de la reprise

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale célèbrent à Madrid leur cinquantième anniversaire, qui coïncide avec l'assemblée annuelle mardi 4 et mercredi 5 octobre. Une réunion du G7 (les sept grands pays industrialisés), regroupant les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales, devait se tenir à Madrid samedi 1er octobre.

MADRID

de notre envoyé spécial

En guise de cadeau d'anniversaire, pour leur cinquante ans d'existence,(1) le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ne pouvaient escompter plus beau présent qu'une brusque accélération de la reprise qui obligerait les experts du Fonds à revoir à la hausse leurs prévisions de croissance d'ici à la fin de 1994 et pour 1995. Leur espoir n'a pas été déçu. Economistes et politiques ont pu saluer *« la croissance retrouvée »*. Michael Mussa, économiste en chef du FMI, a présenté des statistiques témoignant du retour à meilleure fortune des pays européens, susceptibles désormais de relayer les économies anglo-saxonnes engagées depuis plus longtemps sur la voie de la reprise (*le Monde* du 29 septembre). Et Michel Camdessus, directeur général du FMI, a annoncé officiellement *« la fin de sept années de vaches maigres »*.

Fallait-il pour autant anticiper *« sept années de vaches grasses »*, à l'image de M. Mussa qui entrevoyait pour la planète un avenir plus radieux *« pour les trois ou quatre prochaines années »* ? Le patron du FMI s'est voulu plus mesuré. *« Il s'agit là davantage d'un espoir que d'une véritable prévision »*, a-t-il précisé à l'attention des « éco-sceptiques » qui savent qu'au-delà de cette embellie conjoncturelle perdurent de graves problèmes qui, s'ils sont occultés, risquent de gripper la machine à recréer de la richesse et sans doute, plus tard, de l'emploi.

Pour les responsables du Fonds, rien ne serait plus dangereux que de renoncer, par exemple, aux réformes structurelles qu'exigent la lutte contre le chômage et la remise à plat des programmes de protection sociale. Ne pas gaspiller les effets bénéfiques de la reprise, tel est le mot d'ordre des gardiens du Temple adressé aux gouvernements soupçonnés de verser dans la facilité. *« Je vous confirme que si nous ne comptons que sur la reprise de l'activité pour réduire le chômage, nous allons au-devant de graves difficultés. La baisse ne peut être que marginale. Pour qu'elle soit plus importante, il faut autre chose »*, a fait valoir M. Camdessus.

Mais, dans l'esprit des spécialistes du FMI, les énormes déficits budgétaires et publics de certains grands pays industrialisés demeurent aussi un lourd fardeau pour l'économie mondiale. Dans l'ensemble, les pouvoirs publics ont compris la nécessité de politiques rigoristes après avoir lâché du lest durant les périodes de récession et de ralentissement économique. En quinze ans, la dette publique des pays dits riches, qui représentait environ 40 % de leur produit intérieur brut (PIB) en moyenne, a explosé jusqu'à atteindre à ce jour 70 % de ce même PIB.

Nouvelles missions

Cette dette et les besoins de financement qu'elle entraîne ont des effets directs sur les taux d'intérêt dont le niveau réel, encore élevé dans de nombreux pays industriels, handicape la reprise de l'activité. Dans ce domaine, les grands argentiers disposent d'une marge de manœuvre étroite. Alors que la reprise s'amplifie, leur préoccupation n'est pas tant de peser sur les taux à court terme, en espérant un effet de ricochet sur le long terme, qu'au contraire de remonter ces mêmes taux pour prévenir tout redémarrage éventuel de l'inflation. Le tout sans casser la croissance... Loin d'infliger un désaveu aux dirigeants de la Réserve fédérale américaine et de la Banque d'Angleterre qui ont joué de l'arme monétaire en ce sens, les experts du Fonds leur ont délivré un satisfecit. Pour eux, l'inflation n'est pas une lubie destinée seulement à entretenir les fantasmes des marchés financiers. *« Nous sommes situés dans une phase du cycle de reprise de l'économie où existe le risque d'inflation. Il est réel et nous devons être vigilants »*, estime notamment M. Camdessus.

La réunion de Madrid permettra aussi de s'interroger sur les nouvelles missions d'institutions qui aujourd'hui doivent s'adapter à un monde économique profondément différent de celui envisagé par les « dirigeants visionnaires » de Bretton. Woods. Sur le passé, les critiques ne manquent pas. Des organisations non gouvernementales réclament ainsi la disparition de la Banque mondiale, accusée d'avoir fait plus de mal que de bien aux pays qu'elle était censée aider. Mais, sur les moyens d'élaborer un nouvel ordre monétaire et économique mondial, de concevoir un nouveau mode de développement ne se contentant pas d'afficher la prééminence du modèle libéral, l'heure est encore aux interrogations. Des études ont été réalisées sur le sujet à partir de groupes de travail indépendants qui, tel celui constitué autour de Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, attribue au FMI un rôle accru de surveillance des marchés des changes, et à la Banque mondiale la mission de financer uniquement des projets que le secteur privé ne veut pas prendre en charge.

SERGE MARTI

(1) *« Le Monde-l'Economie »* du 4 octobre publiera un ensemble d'articles sur le cinquantenaire des institutions de Bretton-Woods.

SOCIAL

MM. Mitterrand, Balladur et Chirac devant la CFE-CGC

Trois variations sur le thème du « nouveau contrat social »

Les interventions successives de François Mitterrand, Edouard Balladur et Jacques Chirac auront sonné aux oreilles des participants aux festivités commémorant le cinquantième anniversaire de la CFE-CGC, vendredi 30 septembre, comme autant de variations sur un même thème. Celui du *« nouveau contrat social »*.

Sur ce terrain, le président de la République a toujours été à l'aise. M. Mitterrand (le Monde du 1er octobre) a repris son plaidoyer en faveur d'un *« nouveau contrat social »* ouvrant la voie à *« une organisation du travail qui donne un emploi à chacun et laisse sa place à la vie personnelle et à la vie familiale »*. Pour le maire de Paris, l'exercice est assez nouveau, mais il est parfaitement rôdé. M. Chirac, qui évoque lui aussi *« un nouveau contrat social »*, a proposé à ses hôtes de *« reconquérir l'emploi (...) en réduisant largement les cotisations de toutes sortes qui pèsent sur le travail »*. Un allègement des charges qui doit aussi concerner les cadres, *« source essentielle »* de la croissance économique.

L'approche d'Edouard Balladur est moins flamboyante mais tout aussi ambitieuse. Décidé à *« renouer l'ensemble des fils du dialogue social »*, il *« forme le vœu que les partenaires sociaux apportent leur concours »* à son ambition qui consiste, a-t-il rappelé, à *« réduire d'un million le nombre de chômeurs »*. S'agissant de l'emploi, le premier ministre a souligné que *« si nous ne sommes pas à l'abri de déconvenues passagères »* – le nombre des chômeurs a en effet progressé de 0,5 % en août – *« la tendance qui s'amorce est nettement dessinée, elle est positive »*.

Cet anniversaire syndical a néanmoins permis aux trois hommes d'apporter quelques éléments nouveaux à leur discours. Edouard Balladur a annoncé qu'un *« ensemble de dispositions pour lutter contre l'exclusion seront rendues publiques dans les prochains jours »*. François Mitterrand s'est dit *« prêt à aider les organisations »* syndicales qui souhaiteraient œuvrer ensemble en faveur du *« nouveau contrat social »* alors que Jacques Chirac a précisé la façon dont, selon lui, devrait s'opérer la baisse des charges sociales. Le maire de Paris propose de financer certaines dépenses sociales par l'impôt (*« droits indirects, TVA, taxe sur la pollution »*) et non par un prélèvement tel que la contribution sociale généralisée (CSG).

JEAN-MICHEL NORMAND

A Valenciennes

Un militant CGT tué par un automobiliste lors d'une manifestation

Jean-Claude Brassard, délégué CGT, a trouvé la mort vendredi 30 septembre à Valenciennes (Nord) après avoir été heurté par un véhicule qui tentait de forcer un barrage filtrant. Le conducteur, qui avait essayé de prendre la fuite, a été peu après interpellé par la police. Les manifestants, qui protestaient, à l'appel de la CGT, contre la double imposition des travailleurs frontaliers, avaient dressé en début de soirée un barrage filtrant dans les rues de Valenciennes. S'engouffrant derrière un véhicule transportant des médicaments qui avait été autorisé à circuler, un automobiliste a forcé le passage et renversé deux manifestants. L'un d'eux, délégué CGT à l'entreprise métallurgique Timmser, était gravement touché et devait décéder peu après son admission à l'hôpital.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 26 AU 30 SEPTEMBRE 1994

PARIS

Les mauvais-bons chiffres

INDICE CAC 40

-2,50 %

Pas vraiment brillante, la première semaine du nouveau terme boursier ! Loin s'en faut. Suffisamment éloquente toutefois pour confirmer que les légers gains affichés à la fin de la période précédente n'étaient véritablement qu'un trompe-l'œil. Un retour à la réalité plutôt dur : le bilan des cinq séances est franchement négatif, et la quasi-totalité des indicateurs sont orientés vers le rouge, sur la semaine, sur l'année, et avec un écart avec le plus bas niveau de l'année (1 866,18 points en clôture le 4 juillet) qui s'amenuise de séance en séance. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 a abandonné 2,5 % à 1 879,25 points, portant ainsi à l'issue de la dernière séance sa perte annuelle à 17,15 %. A ces niveaux, l'indicateur de référence de la place se retrouve à 13,07 points de sa plus mauvaise performance de l'année.

Les événements qui ont de nouveau contrarié les valeurs françaises cette semaine sont à la fois d'ordre macro et micro-économique. Côté macro, les opérateurs n'ont eu que le mot de surchauffe à la bouche au vu des statistiques américaines.

« A l'instar du vrai-faux passeport, ceux-ci pourraient être les mauvais-bons chiffres », ironisait un opérateur. A nouveau, les chiffres en provenance des Etats-Unis – que ce soient ceux des ventes de logements neufs au mois d'août, en nette progression (+ 9,7 %), ceux du produit intérieur brut (PIB) pour le deuxième trimestre révisés à la hausse (à 4,1 % contre une croissance que les analystes estimaient inchangée à 3,9 %) et enfin ceux des demandes hebdomadaires d'allocation-chômage en baisse de 11 000 alors que le marché tablait sur une hausse de 5 000, tous ces chiffres démontrant que l'économie américaine repartait sur un rythme (trop) rapide – ont fait craindre aux intervenants que la Réserve fédérale américaine ne réussisse pas à contenir l'inflation générée sans intervenir. Pour cela, une seule solution resserrer la politique monétaire, et ce dans des délais plus courts que redouté. Une tension à la hausse déjà observée tout au cours de la semaine sur le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, à leur plus haut niveau depuis le début de l'année.

Bref, cette « franche connexion » des marchés obligataires avec les marchés d'actions a continué de déprimer les marchés des actions dans leur ensemble, (places européennes et extraeuropéennes). Quand on sait que la semaine prochaine doivent être annoncés aux Etats-Unis, outre les demandes hebdomadaires d'allocation-chômage, les chiffres du chômage pour septembre, on frissonne un peu...

Côté entreprises, plusieurs d'entre elles ont retenu l'attention. Paradoxalement, les bons résultats semestriels publiés par de nombreuses sociétés cotées n'ont pas suscité de réactions particulières. En revanche, ceux-ci ont dû conforter Bercy dans ses convictions. En effet, le ministère de l'économie a jugé, mercredi 28 septembre, *« très positifs »* les résultats de l'enquête de l'INSEE dans l'industrie du mois de septembre.

Selon l'enquête, les chefs d'entreprise *« anticipent la poursuite d'une nette amélioration de l'activité dans l'ensemble de l'industrie et font également preuve d'optimisme pour leur propre production »*. Les perspectives décrites par les patrons de l'industrie pour les prochains mois *« sont de bon augure pour le quatrième trimestre »*, a souligné le ministère. Voilà qui devrait remettre du baume au cœur des boursiers...

La sanction d'Alcatel

Quelques mauvais résultats, en revanche, ont été lourdement sanctionnés, peut-être trop. Ceux d'Alcatel-Alsthom, en particulier. L'action a connu un parcours boursier plutôt heurté, cette année : la mise en examen de Pierre Suard le 4 juillet avait entraîné un recul du titre en clôture de 8 %. Cette semaine, le titre a connu une journée noire jeudi. Mercredi soir, M. Suard annonçait un bénéfice de 2 milliards de francs pour le premier semestre, en repli de 32,7 % par rapport aux six premiers mois de 1993.

Mauvaise nouvelle, pour mauvaise nouvelle, M. Suard s'attend à un résultat du même ordre pour le second semestre. Les réactions ne se sont pas fait attendre : dès jeudi, dans les salles de marché, les ordres de ventes affluaient, obligeant les autorités boursières à suspendre, dès l'ouverture de la Bourse, les cotations pendant un quart d'heure, faute d'une contrepartie suffisante à ces offres. Ce qu'elles refirent trois heures plus tard. Après avoir un instant perdu jusqu'à 17 %, le titre a terminé la séance en recul de 13,8 % à 488,70 francs. Vendredi en clôture, il s'est légèrement repris de 0,1 % à 489,30 francs. Au plus haut de l'année, il valait 913 francs. Deuxième capitalisation boursière de la place, derrière Elf Aquitaine, le titre a perdu 41,9 % depuis le début de l'année.

La chaîne de télévision M 6, introduite mercredi sur le second marché de la Bourse de Paris, n'a toujours pas pu être cotée en raison de l'affluence de la demande de titres par rapport à l'offre. La souscription initiale avait été fixée à 260 francs par action. Vendredi, la cotation devait avoir lieu entre 286 et 315 francs, mais une *« erreur technique »*, imputable à un établissement collecteur d'ordres, intervenue dans la transmission des ordres lors de l'OPV, a amené la Société des Bourses françaises (SBF), en accord avec l'émetteur, à décider de ne pas coter l'action M 6. Celle-ci reprendra lundi aux mêmes conditions.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	30-9-94	Diff.
Bongrain	2 900	- 4,60
Danone (ex-BSN)	720	+ 4,04
Eridania Béghin	740	- 2,50
Fromageries Bel	5 210	+ 3,16
LVMH	878	+ 1,15
Pernod-Ricard	296,40	- 2,81
Remy-Cointreau	220	- 0,90
Saint-Louis	1 445	+ 4,25

Assurances

	30-9-94	Diff.
AGF	210,70	- 3,78
AXA	232,50	+ 1,61
GAN	272	- 10,52
SCOR SA	120,50	- 2,03
UAP	129,70	- 4,42

Bâtiment et matériaux

	30-9-94	Diff.
Bouygues	582	- 3
Ciments français	298,90	+ 1,32
Colas	934	- 1,78
Eiffage	979	- 4,95
Eurotunnel	21,80	- 4,38
GTM Entrepose	440,50	- 0,85
Imetal	575	+ 2,49
Immob. Phénix	55	- 17,91
Jean Lefebvre	384	- 7,84
Lafarge-Coppée	412,50	- 1,50
Poliet	405	+ 10,05
Saint-Gobain	628	- 3,53
SGE	200	- 4,30
Spie-Batignolles	288	- 6,56

Chimie

	30-9-94	Diff.
Air liquide (L')	717	- 0,13
Gascogne	505	- 1,75
Michelin	215,20	- 5,44
Plastic Omnium	576	- 7,54
Rhône-Poulenc A	119,60	- 2,52
Roussel-Uclaf	618	+ 1,31
Sanofi	235,70	+ 0,19
Synthélabo	218	+ 9,87

Consommation non alimentaire

	30-9-94	Diff.
BIC	655	- 0,38
Chargeurs	1 230	- 8,20
Christian Dior	448,50	+ 2,39
Clarins	500	- 6,71
DMC	353	- 6,11
EBF	860	- 2,16
Essilor Int	755	- 1,17
Gr. André	560	- 5,08
Moulinex	120	- 1,63
L'Oréal	1 088	- 3,63
Salomon	2 160	+ 4,34
SEB	525	+ 0,57
Skis Rossignol	2 044	- 0,77
Sommer-Allibert	2 199	+ 3,48
Zodiac	2 309	+ 0,39

Crédit et banques

	30-9-94	Diff.
Comp. bancaire	496,70	- 1,83
BNP	240,60	+ 1,73
CCF	211,10	+ 1,00
Cetelem	1 010	- 4,89
Comptoir Entrep.	–	–
CPR	339,50	- 3,66
CFF	767	+ 1,18
CLF	382,50	+ 2,82
Créd. lyon.	387	- 3,49
Crédit national	394	+ 5,06
Société générale	536	+ 1,13
SOVAC	395,50	- 10,11
UFB Locabail	360	- 6,49
UIC	293,50	- 8,28
Via Banque	363,90	- 5,01

Distribution

	30-9-94	Diff.
Bon Marché	775	+ 0,64
Carrefour	2 085	- 1,65
Casino	165	+ 0,91
Castorama Dubois	709	+ 3,05
Compt. modernes	1 350	+ 1,04
Damart	5 600	- 3,11
Docks de France	728	- 2,28
Gal. Lafayette	2 155	- 5,48
Guilbert SA	454	- 1,30
Guyenne Gasc.	1 435	- 0,34
Pinault Pr.	906	
Primagaz	867	+ 2,12
Promodès	960	- 2,53
Rexel	676	+ 0,29

Electricité et électronique

	30-9-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	487	- 11,29
Alcatel-Câble	600	- 2,43
CSEE	534	- 2,90
Intertechnique	840	- 4,19
Labinal	681	- 8,22
Legrand	6 700	- 1,61
Matra Hachette	102	- 3,77
Radiotechnique	518	–
Sagem	2 550	+ 5,37
Schneider	370	- 4,09
Thomson-CSF	134,10	- 2,11

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	6 106 019	31 297 159
LVMH Moet Vuitton	1 593 680	13 829 283
Elf Aquitaine 1	1 784 137	6 927 298
Total	1 964 704	6 301 343
Société Gale A 1	1 964 704	5 832 604
Peugeot 1	698 865	5 488 981
Danone (ex BSN)	731 755	5 238 280
Oreal 1	460 646	5 176 205
Saint-Gobain 1	765 024	4 953 622
Eaux (Gle des) 1	1 016 270	4 913 692
Lafarge Coppée 1	1 111 905	4 689 437
Michelin 1	2 076 870	4 594 930
Suez 1	1 785 767	4 514 324
UAP 1	2 968 763	3 958 242

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	23-9-94	26-9-94	27-9-94	28-9-94	29-9-94
RM	4 231 084	2 712 040	2 973 985	3 517 382	6 385 974
Comptant R. et obl.	20 543 813	17 007 157	15 833 543	24 242 112	22 656 608
Actions	127 359	179 719	160 266	1 870 005	278 133
Total	24 902 256	19 898 916	18 967 794	29 629 499	29 320 715

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	26-9-94	27-9-94	28-9-94	29-9-94	30-9-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 314,74	1 313,45	1 315,54	1 296,29	1 267,69
Ind. SBF 250	1 279,47	1 278,42	1 279,66	1 262,98	1 301,68
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 902,72	1 901,28	1 904,95	1 876,18	1 879,25

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 septembre 1994

Nombre de contrats : 145 975

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995
Premier	–	110,82	110,10	109,38
+ Haut	–	111,06	110,18	109,38
+ Bas	–	110,52	109,80	109,38
Dernier	–	110,82	110	109,38
Compensation	–	110,82	110,06	109,32

Immobilier et foncier

	30-9-94	Diff.
GFC	390,10	+ 0,28
Olipar	17,30	- 2,53
Rue Impériale		
Sefimeg	385,50	+ 2,47
Simco	401,50	+ 1,38
UIF	417	- 5,22
Lucia		
Silic	729	- 1,48
Sogeparc	700	+ 2,18

Investissement et portefeuille

	30-9-94	Diff.
Bolloré	380,50	+ 2,28
Cerus	104,10	- 4,75
CGIP	1 072	- 2,18
Eurafrance	1 865	- 1,63
Gaz et Eaux	1 870	- 4,21
Lagardère MMB	119,80	- 2,36
Marine-Wendel	358	- 2,98
Navigation mixte	907	- 0,43
Nord-Est	117	- 11,36
Paribas	319,80	- 0,37
Suez	248,40	+ 2,01
Worms	238	- 4,76
Origny-Desvroise	1 259	+ 0,23
Parfinance	200	+ 3,95

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dev R.N.-P. Cal.	+ 12,11	Immo. Phénix	- 17,91
Poliet	+ 10,05	Euro Disney	- 11,86
Synthelabo	+ 9,87	Metrologie Intl.	- 11,66
Sagem	+ 5,37	Fives-Lille	- 11,57
Crédit National	+ 5,06	Nord-Est	- 11,36
Rochette (La)	+ 4,80	Alcatel Alsthom	- 11,29
Salomon (Ly)	+ 4,34	Finextel	- 10,92
Saint-Louis	+ 4,25	Bque Colbert	- 10,53
Péchiney CIP	+ 4,13	GAN	- 10,52
Casino Guich.	+ 4,13	Esso	- 10,42
Danone	+ 4,04	Géophysique	- 10,18
Sommer-Allibert	+ 3,48	Sovac	- 10,11
Europe 1	+ 3,20	Publicis	- 8,29
		UIC	- 8,28

Métallurgie, mécanique

	30-9-94	Diff.
Carnaud Metalbox	168,10	- 2,55
Dassault Aviation	432	- 0,91
De Dietrich	2 589	- 1,03
Fives-Lille	550	- 11,57
Legris Industrie	354,50	+ 0,96
Metaleurop	85	
Pechiney CI	378	+ 4,13
Pechiney Int.	146	+ 1,60
Peugeot SA	775	- 2,02
Strafor Facom	640	- 0,77
Valeo	277,50	+ 0,90
Vallourec	305	- 3,02

Mines d'or, diamant

	30-9-94	Diff.
Anglo-American	292,00	+ 0,65
Buffelsfontein	71,10	+ 5,33
De Beers	126,60	- 0,07
Driefontein	83,85	+ 0,96
Gencor Limited	18,20	+ 4,59
Harmony Gold	55,70	+ 19,78
Randfontein	70,10	+ 4,31
Saint-Helena	62,10	+ 2,64
Western Deep	273,00	+ 5,40

Pétrole

	30-9-94	Diff.
Elf-Aquitaine	378,10	- 2,04
Esso	730	- 10,42
Géophysique	380	- 10,18
Total	308,50	- 2,55
BP France	128	+ 1,58
Erap-Elf	320	- 3,61

Sicomi ou ex-Sicomi

	30-9-94	Diff.
Bail investiss.	865	- 0,57
Genefim	280	- 3,44
Immobail BTP	373,90	+ 2,43
Interbail	372	- 5,82
Klepierre	570	- 2,56
Locindus	855	- 2,95
Selectibanque	153,20	+ 1,65
Unibail	441	- 0,22

Transports, loisirs, services

	30-9-94	Diff.
Accor	606	- 2,10
BIS	312,50	- 5,68
Canal Plus	811	- 4,25
Cap Gemini Sogeti	177,20	+ 3,14
CEP Comm.	479	- 3,23
Club Méditerranée	456	+ 2,77
Eaux (Gle des)	458	- 5,54
Ecco	633	- 6,91
Euro Disney	7,80	- 11,86
Filipacchi Médias	963	- 0,82
Havas	410,10	- 4,02
Lyonnaise des eaux	470,30	- 3,74
Publicis	431	- 8,29
SITA	751	+ 0,80
Sligos	380	- 7,76
Sodexho	898	- 3,85
SCAC Delmas	500	+ 16,27
Dauphin OTA	335,20	- 1,70
OGF Omn Gest.	790	- 1,74
TF1	515	- 1,15

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	30-09-94	Diff.
6 % 93-97	97,13	Inchangé
EDF-GDF 3 %	6180	+ 80
CNB 5 000 F	101,2	- 0,3
CNB Par. 5 000 F	NC	–
CNB Suez 5 000 F	101,1	–
CNI 5 000 F	101,21	+ 0,36

NEW-YORK

L'emprise des taux

INDICE DOW JONES

+0,30 %

Wall Street a repris un peu de terrain au cours de la semaine écoulée mais le marché reste très sensible aux signes de pressions inflationnistes et à l'évolution des taux d'intérêt à long terme qui se maintiennent au-dessus du seuil psychologique de 7,80 %. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 843,19 points en hausse de 11,44 points, soit une progression de 0,30 % d'une semaine sur l'autre.

Les opérateurs sur le marché obligataire ont été déçus mardi par l'absence de relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed) à l'occasion de la réunion du comité de l'Open Market de la Fed, qui décide de l'orientation de la politique monétaire pour les six prochaines semaines. Certains experts attendaient une hausse d'un demi-point du taux interbancaire au jour le jour, actuellement à 4,75 %, et le marché craint maintenant que la Fed ne soit obligée de relever encore plus les taux d'intérêt à sa prochaine intervention. Celle-ci est attendue en novembre, à la prochaine réunion de l'Open Market le 15, et même éventuellement en octobre, après la publication des chiffres du chômage pour septembre, qui seront publiés le 7 octobre.

Ils attendent également la publication à partir de la mi-octobre des résultats des entreprises américaines pour le 3e trimestre. Si ces résultats sont bons, comme le prévoit notamment Jeffrey Applegate, responsable chez CS First Boston, cela pourrait permettre à Wall Street de repartir à la hausse.

Indice Dow Jones du 30 septembre : 3 843,19 (c. 3 831,75).

	Cours 23 sept.	Cours 30 sept.
Alcoa	84 5/8	84 3/4
Allied Signal Inc.	33 3/4	34 1/8
American Express	30 3/4	30 3/8
ATT	54	54
Bethlehem Steel	21 3/8	21
Boeing	42 7/8	43 1/8
Caterpillar Inc.	54 1/8	54 1/8
Chevron	41 1/4	41 5/8
Coca-Cola	48 5/8	48 5/8
Disney Corp.	39 1/2	38 7/8
Du Pont de Nemours	57 3/8	58
Eastman Kodak	52 7/8	51 3/4
Exxon	57 7/8	57 5/8
General Electric	48 3/4	48 1/8
General Motors	46 1/2	46 7/8
Goodyear Tire	32 1/8	33 3/8
IBM	69 1/8	69 1/2
International Paper	78 1/4	78 1/2
Morgan (J.P.)	60 3/8	60 3/4
McDonnell Douglas	110 7/8	115 1/2
Merck and Co	34 5/8	35 1/2
Minnesota Mining	55 1/8	55 1/4
Philip Morris	58 1/2	61 1/8
Procter Gamble	58 7/8	59 5/8
Sears Roeb. and Co	47 5/8	48
Texaco	60 5/8	60
Union Carbide	33 5/8	34
United Tech	63	62 5/8
Westinghouse El	13 5/8	13
Woolworth	17	17 3/8

TOKYO

Expectative

INDICE NIKKEI

-1,40 %

Les valeurs ont reculé cette semaine à la Bourse de Tokyo sur un marché peu actif, les investisseurs restant sur la réserve dans l'attente du résultat des négociations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon et de ses effets sur les changes. L'indice Nikkei a terminé à 19 563,81 points, en baisse de 269,86 points, soit un recul de 1,4 % par rapport à la clôture de jeudi dernier. La moyenne des transactions quotidiennes s'est très nettement contractée par rapport à la semaine passée. Environ 248,34 millions de titres ont été échangés par séance contre 336,9 millions huit jours auparavant.

Les préoccupations sur l'issue des négociations commerciales Japon-Etats-Unis ont dominé le marché, le 30 septembre étant la date limite fixée par Washington pour trouver une solution avant l'application possible de sanctions. Les investisseurs restaient particulièrement soucieux de l'effet de ces négociations sur le taux du yen par rapport au dollar, soulignant qu'une nouvelle reprise du yen mettrait à mal l'amélioration des résultats de sociétés. Certains boursiers ont estimé que l'indice Nikkei pourrait tomber à 19 000 points si les négociations commerciales échouaient.

Indices du 30 septembre : Nikkei, 19 563,81 (c. 19 833,67) ; Topix, 1 576,89 (c. 1 584,22).

	Cours 22 sept.	Cours 30 sept.
Bridgestone	1 540	1 550
Canon	1 740	1 740
Fuji Bank	2 110	2 100
Honda Motors	1 640	1 650
Matsushita Electric	1 660	1 580
Mitsubishi Heavy	765	770
Sony Corp.	5 860	5 760
Toyota Motors	2 040	2 030

LONDRES

Irrégulière

– 0,06 %

La Bourse de Londres a connu une semaine en dents de scie, les craintes d'une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et dans le reste du monde exerçant toujours une influence prédominante. Des rumeurs, rapidement démenties, d'un accord dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon ont entraîné une vive remontée vendredi juste avant la clôture, qui a absorbé la quasi-totalité des pertes. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé à 3 026,3 points, en baisse de 1,9 point sur la semaine soit, un repli marginal de 0,06 %.

Il avait clôturé, lundi, sous le seuil des 3 000 points pour la première fois depuis le 12 juillet, dans la crainte d'une hausse des taux d'intérêt américains lors de la réunion du comité de l'open market de la Réserve fédérale, le lendemain. Bien que celle-ci n'ait finalement pas modifié ses taux directeurs, les appréhensions quant à un relèvement du loyer de l'argent ont été entretenues par la révision en hausse du PIB américain, qui a relancé les craintes d'inflation.

Indices « FT » du 30 septembre : 100 valeurs, 3 026,3 (c. 3 028,2) ; 30 valeurs, 2 350,9 (c. 2 347,6) ; mines d'or, 291,7 (c. 284,9) ; fonds d'Etat, 90,64 (c. 90,23).

	Cours 23 sept.	Cours 30 sept.
Allied Lyons	5,74	5,65
BP	3,97	4,00
BTR	3,14	3,08
Cadbury	4,61	4,49
Glaxo	5,73	5,85
GUS	5,58	5,69
ICI	8,24	8,31
Reuters	4,63	4,75
RTZ	8,90	8,79
Shell	7,05	6,98
Unilever	11	11,24

FRANCFORT

Morose

-4,1 %

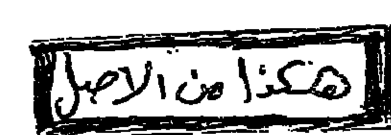
La Bourse de Francfort a souffert cette semaine de la proximité des élections législatives du 16 octobre, mais aussi de craintes de hausse des taux d'intérêt ainsi que de nouvelles en provenance des sociétés peu encourageantes. L'indice DAX des trente principales valeurs a terminé la séance de vendredi à 2 011,75 points, soit 4,1 % de moins que le vendredi précédent. En septembre, le DAX aura perdu 8 %, revenant à son niveau de juillet.

La défaite des libéraux du FDP (Parti libéral-démocrate) lors des élections régionales bavaroises dimanche 25 septembre, de mauvais augure pour la coalition sortante, a déprimé la Bourse en début de semaine.

« La Bourse subit de plus en plus l'influence des élections fédérales, ce qui réduit sensiblement la propension à investir », selon un expert de la Commerzbank, pour qui le marché ne devrait se ressaisir qu'après les élections et prendre conscience de son potentiel. La la Commerzbank estime que le potentiel de croissance est de 10 % sur les six prochains mois.

Indice DAX du 30 septembre : 2 011,75 (c. 2 098,12).

	Cours 23 sept.	Cours 30 sept.
AEG	161,80	148,40
BASF	311,10	305
Bayer	355	349,50
Commerzbank	315,50	305,30
Deutsche Bank	706,50	675
Hoechst	337,50	331,30
Karstadt	610	600
Mannesman	400,50	389,50
Siemens	669,50	632,50
Volkswagen	458,80	426



MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Afflux d'emprunts en marks

Le compartiment allemand du marché des capitaux est à l'honneur. Les emprunteurs les plus prestigieux affluent pour s'y procurer des ressources en quantités importantes, comme viennent de le faire la Belgique et deux organisations supranationales de tout premier plan, la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement. Il devrait ces prochains jours bénéficier en outre de la publicité qui entoure le cinquantenaire des institutions de Bretton-Woods : la Banque *mondiale s'apprête à lever* 2 milliards de deutschemarks pour une durée de cinq ans.

Cette animation et cet éclat constrastent avec la situation actuellement un peu terne du marché français, qui, certes, continue d'accueillir des débiteurs étrangers de choix, mais pour des montants sensiblement moins élevés, et des durées beaucoup plus courtes. Pour autant, les spécialistes n'en tirent pas de conclusion négative. Ils se montrent au contraire très confiants sur les chances de développement supplémentaire du marché du franc.

Leur conviction se nourrit d'une foule d'arguments que l'examen de la prochaine opération en marks de la Banque mondiale ne fait que renforcer. On connaît déjà presque toutes les caractéristiques de cette affaire, sauf son rendement précis, qui devrait être déterminé mardi ou mercredi. Il s'agit d'un emprunt de type « planétaire », dont les obligations sont destinées à trouver preneur dans tous les continents, immédiatement au moment de leur lancement. De minutieuses dispositions ont été prises pour surmonter les barrières qui cloisonnent les autres catégories de titres, comme celles qui, par exemple, empêchent les investisseurs domiciliés aux Etats-Unis d'acquérir sans délai des euro-obligations nouvelles.

La Banque mondiale s'est faite la championne de ces transactions sans frontières qui lui permettent de lever de très gros montants à la fois. En procédant de la sorte, elle limite la fréquence de ses appels au marché, ce qui lui laisse d'autant plus de temps pour préparer ses interventions. Rien n'est laissé au hasard, et elle entend que tous les principaux investisseurs du globe susceptibles d'acquérir ses titres soient au courant de son projet.

A cet effet, elle s'assure notamment du concours d'un certain nombre de banques qui se complètent bien et dont la capacité de placement est réputée. Normalement, les groupes dont elle s'entoure sont constitués pour une bonne partie de banques américaines. Dans une émission libellée en deutschemarks, il est logique que les banques allemandes soient nombreuses. Les puissantes banques suisses sont toujours bien représentées. Il y a également des banques ou des *maisons de titres japonaises, et* quelques autres banques d'origine européenne.

Les banques françaises s'internationalisent

Pour ce qui est des établissements français, la première transaction planétaire en marks de la Banque mondiale, lancée il y a un an, n'en comptait qu'un, Paribas. Ils seront deux à accompagner le lancement de la deuxième transaction, celle début octobre. La Caisse des dépôts y sera aussi associée. La direction du groupe a été confiée conjointement à la Deutsche Bank et à la filiale allemande de la maison américaine Morgan Stanley.

La nomination d'une deuxième banque française est importante, dans la mesure où elle constitue une sorte de reconnaissance officielle des efforts déployés, ces *dernières années, par plusieurs* représentants de la communauté financière française pour s'imposer sur le marché du mark allemand. Elle témoigne bien de l'évolution internationale de ces banques, qui sont également les principaux animateurs du marché des titres en francs. Du coup, cela donne une crédibilité nouvelle aux projets de lancement d'emprunts planétaires en francs.

On a longtemps glosé sur les mérites réels de ces opérations planétaires. Celles qui sont libellées en dollars des Etats-Unis sont en général assez bien comprises. Mais les autres sont plus discutées, surtout celles libellées dans des monnaies européennes, dont la demande outre-Atlantique est assez faible. Leur utilité réelle est souvent mise en cause, et, dans bien des cas, force est de constater que leur plus grand bénéfice est de faire de la propagande pour une nouvelle affaire qui, sinon, risquerait de passer inaperçue.

La notoriété du débiteur et le démarchage systématique accompli par lui-même et ses banques à la recherche d'investisseurs sur toute la planète ont fait de sa première transaction en marks une grande réussite dont chacun se souvient comme d'un placement idéal qui rapporte un peu plus que les fonds d'État allemands auxquels elle se compare facilement, car les titres en sont aisément négociables. Cette qualité était en partie due à la taille de la transaction de l'année dernière, qui se montait à 3 milliards de marks. *Elle était également la* conséquence du climat très encourageant qui régnait alors sur le marché international des capitaux. L'émission qui s'annonce sera plus petite. Son succès est certes assuré, mais les difficultés de la situation actuelle sur le front des taux d'intérêt ne permettent pas de prévoir qu'il sera aussi prononcé.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

L'uranium poursuivi par l'Histoire

Fin 1994-début 1995, la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires) fermera ses dernières mines d'uranium du Limousin. Une page sera tournée : voici une décennie, cette région assurait 40 % de la production nationale. L'arrêt de l'exploitation ne provoquera sans doute pas de vagues. La réhabilitation du site est prévue. Et les salariés n'ont pas été jetés à la rue. Il n'empêche. La fin des mines du Limousin illustre la restructuration d'une industrie qui, depuis une dizaine d'années en Occident, n'en finit pas de vivre avec des prix déprimés et une production en berne. Sur le marché spot, la livre d'oxyde d'uranium (U308) ne dépasse pas 7 dollars, soit 100 francs par kilo. Depuis 1988, le prix a été divisé par deux.

Le marché de l'uranium naturel est négligeable en termes financiers. La valeur des 50 000 tonnes commercialisées *grosso modo* de par le monde chaque année ne dépasse pas 10 milliards de francs, en comptant large. Une misère qui donne bien la mesure du marasme actuel. Et de la crise de l'industrie nucléaire.

A première vue, rien ne justifie la faiblesse actuelle des cours sur le marché spot ou le marché long terme. Depuis des années en Occident, la consommation d'uranium est deux fois plus élevée que la production. En bonne logique libérale, les prix auraient dû s'envoler. Mais ce décalage intervient après des années de vaches grasses, où la situation inverse prévalait. *Du premier choc pétrolier* de 1974 jusqu'au début des années 80, la production d'uranium naturel était deux fois plus élevée que la consommation. A l'époque, traumatisés par le quadruplement des prix du brut, les prévisionnistes ne juraient que par le nucléaire et la crainte d'une pénurie de matière première faisait les beaux jours des producteurs d'uranium qui observaient l'envolée des cours.

L'inconnue russe

Le marché n'a pas fini de payer ces erreurs de prévision. Les stocks accumulés au cours de la période d'euphorie ne sont toujours pas résorbés et pèsent sur les cours. Le naufrage du monde soviétique n'a fait qu'accentuer la crise. Que ce soit en Russie ou dans les républiques asiatiques de l'ex-URSS, partout les programmes nucléaires sont au point mort. Et les besoins de devises immenses. On brade donc l'uranium enrichi sur un marché *spot* hier marginal, aujourd'hui hypertrophié. La Russie, qui fournissait 7 % des besoins européens avant la chute du mur de Berlin, dépasse les 20 % désormais (et 50 % avec l'Allemagne), tandis que les producteurs européens tirent la langue. *« A 7 dollars la livre, qu'elle soit russe, chinoise ou européenne, aucune production au monde n'est rentable »*, affirme un industriel du secteur.

Résultat, la fermeture des mines s'accélère dans les pays qui approvisionnent les centrales occidentales. La production du Canada est revenue de 12 500 tonnes d'uranium naturel en 1988 à 7 800 tonnes en 1992. Dans le même temps, celle d'Afrique du Sud ou du Gabon a été divisée par deux tandis qu'en France elle est passée de 3 420 tonnes (1988) à 2 080 tonnes quatre ans plus tard. Un pays fait exception, le Niger, qui, moyennant une sévère restructuration, a réussi à maintenir sa production contre vents et marées aux alentours de 2 900 tonnes/an se plaçant du coup dans le peloton de tête.

Quand donc vont se tarir ces exportations venues de l'ex-URSS si calamiteuses pour les Européens – et contre lesquelles les *Américains ont su dresser des barrières efficaces ?* Aucun n'expert n'ose hasarder une date. *« On ne sait même pas si l'uranium enrichi dont ils nous inondent est prélevé sur leurs stocks ou sort de leurs usines d'enrichissement »*, indique Jean Syrota, le président de la Cogema.

Les moins pessimistes des experts pronostiquent un début de remontée des cours dans quatre ou cinq ans. Encore faut-il que d'ici-là l'uranium militaire russe ne vienne pas tout bousculer. A la suite d'un accord russo-américain conclu à l'automne 1992, une partie de l'uranium des armes atomiques russes devrait avec l'aide de Washington, être « dilué » dans des installations spécialisées pour pouvoir être consommé dans le cœur des centrales nucléaires occidentales. Techniquement, l'opération ne pose pas de problème majeur. Mais du point de vue économique, elle a de quoi inquiéter par les risques de déstabilisation du marché qu'elle fait courir. *« Cela peut retarder le retour à des prix plus élevés »*, confirme un spécialiste.

JEAN-PIERRE TUQUOI

PRODUITS	COURS DU 30/9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 498 (– 80) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 617 (– 14) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 460 (+ 85) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	328,50 (– 1) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	3 880 (– 187) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 316 (– 65) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	404,75 (+ 8,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	215,75 (– 1,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	161,80 (– 3,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Novembre	17,14 (+ 0,49) Dollars/baril
Or (Londres)	394,85 (– 1,15) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-9-94	Cours 30-9-94
Or fin (kilo en barre)	67 150	67 000
– (kilo en lingot)	67 500	67 400
Pièce française (20 F)	387	387
• Pièce française (10 F)*	308	325
Pièce suisse (20 F)	387	390
Pièce latine (20 F)	386	389
• Pièce tunisienne (20 F)*	383	386
Souverain	492	494
• Souverain Elizabeth II*	495	496
• Demi-souverain*	302	308
Pièce de 20 dollars	2 600	2 550
– 10 dollars	1 302,50	1 300
• – 5 dollars*	625	625
– 50 pesos	2 510	2 505
• – 20 marks*	470	481
– 10 florins	405	404
• – 5 roubles*	270	275

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

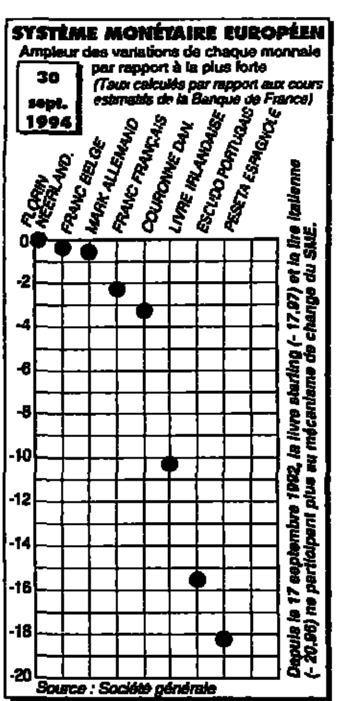
Veillées d'armes

Sur des marchés relativement stables par ailleurs, les opérateurs attendaient, fiévreusement, un communiqué sur les négociations commerciales américano-japonaises, pour lesquelles une date limite avait été fixée au vendredi 30 septembre. A la veille du week-end, on apprenait que Mickey Kantor, le représentant de la Maison Blanche dans ces négociations, devait tenir une conférence de presse samedi 1er octobre à 16 heures GMT, soit 17 heures en France.

En attendant, la semaine s'est terminée sans gros changements pour le dollar qui, toutefois, a regagné un peu de terrain à Tokyo à plus de 99 yens contre moins de 98 yens il y a huit jours.

En Europe, le succès du Parti chrétien-démocrate qui garde une confortable majorité dans son fief de Bavière, un peu inattendue en raison des scandales politico-financiers récents, a renforcé les chances de victoire du chancelier Kohl lors des élections du 16 octobre, malgré le laminage du petit Parti libéral, groupe charnière au Bundestag. Selon Norbert Walter, *chef économiste de la Deutsche* Bank, le mark sera malmené si le *Parti social-démocrate de* M. Scharping forme le prochain gouvernement avec les Verts, avec le risque d'une inflation importante, ce que ne supporterait pas la Bundesbank, qui serait contrainte à relever ses taux directeurs.

F. R.



COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 26 AU 30 SEPTEMBRE 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5775	–	18,9125	77,7907	64,5369	3,1387	57,6203	0,00642
	1,5775	–	18,9233	77,8513	64,7165	3,1466	57,7434	0,00641
Paris	8,3410	5,2875	–	411,3186	341,2391	16,5960	304,6672	3,3949
	8,3363	5,2845	–	411,4052	341,9946	16,6284	305,1449	3,3886
Zurich	2,0279	1,2855	24,3121	–	82,9622	4,0348	74,0709	0,8254
	2,0263	1,2845	24,3069	–	83,1284	4,0419	74,1714	0,8237
Francfort	2,4443	1,5495	29,3050	120,5368	–	4,8635	89,2826	0,9949
	2,4376	1,5452	29,2402	120,2958	–	4,8622	89,2251	0,9908
Bruxelles	50,2592	31,86	6,0255	24,7841	20,5615	–	18,3578	2,0456
	50,1330	31,78	6,0138	24,7411	20,5669	–	18,3508	2,0378
Amsterdam	2,7378	1,7355	32,82269	1,35006	112,0038	5,44727	–	1,11428
	2,7319	1,7318	32,77131	1,34823	112,0761	5,44934	–	1,11048
Milan	2456,96	1557,50	294,5626	1211,5908	1005,1630	48,88575	897,4359	–
	2460,11	1559,50	295,1083	1214,0911	1009,2545	49,07174	900,5081	–
Tokyo	156,01	98,90	18,70449	76,93504	63,82704	3,10421	56,98646	0,0634
	154,36	97,85	18,51642	76,17750	63,32514	3,07898	56,50191	0,0627

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 septembre 1994, 5,3463 F, contre 5,4006 F le vendredi 23 septembre 1994.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La croissance américaine inquiète

Le scénario pessimiste qui déprime périodiquement les marchés ces derniers temps s'est encore reproduit à partir du milieu de cette semaine. De *« bons-mauvais » chiffres sur l'économie des Etats-Unis, montrant que la croissance reste vive là-bas, ont ravivé les craintes d'une reprise de l'inflation et porté les rendements des obligations du Trésor américain au plus haut depuis deux ans, après avoir touché, mi-octobre 1993, leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans.* Ainsi, le titre (T. Bond) à trente ans a poussé une pointe jusqu'à 7,87 % (8 % en taux annuel) pour revenir à 7,82 % en fin de semaine.

Ces « bons-mauvais » chiffres ont surpris, et mal impressionné. Coup sur coup, on a appris que les commandes de biens durables avaient bondi de 6 % en août par rapport à juillet, au lieu des 3,8 % prévus ; que les ventes de maisons neuves avaient augmenté de 9,7 % en août, à 703 000 unités, malgré un relèvement sensible du taux des crédits hypothécaires ; que les demandes hebdomadaires d'indemnités-chômage s'inscrivaient encore en baisse, au plus bas, à 311 000, depuis décembre 1993. Pour parachever le tout, la croissance du produit intérieur brut américain (GDP) pour le deuxième trimestre a été révisée en hausse, à 4,1 % contre 3,8 %. La locomotive américaine semble donc toujours bien lancée !

Tout cela conduit à penser que la Réserve fédérale des Etats-Unis, après avoir renoncé à relever ses taux directeurs à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire, mardi, tant attendue par les milieux financiers internationaux, a raté le coche et n'arrive plus à maîtriser les chevaux-vapeur. On s'attend donc à ce qu'elle soit contrainte à effectuer un tel relèvement avant son comité du 15 novembre, date retenue par beaucoup d'analystes pour cette décision parce qu'elle suit les élections législatives du « mid-term », le 8 novembre. A moins que ledit comité n'ait autorisé le président de la Réserve, Alan Greenspan, à agir à tout moment sans crier gare...

Dans ces conditions, Lyle Gramley, ancien administrateur de la Réserve et consultant auprès du Washington Research Group (WRG), observatoire de la vie politique américaine, table tout de même sur un ralentissement de la croissance outre-Atlantique, mais qui sera insuffisant pour ramener cette croissance au taux supportable de 21/2 % par an. En conséquence, il prévoit un relèvement de 100 points de base (centimes) du taux d'intervention (fonds fédéraux) de la Réserve fin 1995, soit 5,75 % contre 4,75 % depuis le 16 août, et 50 centimes de plus sur le rendement de l'obligation à trente ans du Trésor, qui pourrait dépasser 8,30 % (en semi-annuel) contre 7,80 % actuellement. Antoine Brunet, du Crédit lyonnais (service des études), voit même 6,50 % sur les Fonds fédéraux en septembre 1995.

A Paris, sur le MATIF, la résistance s'est organisée autour du cours de 110,80 sur l'échéance décembre du contrat dix ans, avec une petite faiblesse temporaire à 110,44 après une pointe à 111,24. A la veille du week-end, le marché de Paris et ceux d'Europe semblaient se découpler du marché américain, avec des rendements de 8,12 % (inchangé) pour l'OAT dix ans au comptant et d'environ 5,60 % pour le Bund allemand dix ans. Ce n'est peut-être qu'un timide essai, mais certains opérateurs sagaces voudraient y discerner une amorce de retournement *(lire plus loin l'analyse sur graphiques de la Société générale).* A Francfort, la Bundesbank a maintenu, sans surprise, pour deux semaines, à 4,85 %, son taux de pensions à court terme (REPO).

Un palmarès des sicav

Sur le marché obligataire, on a joué relâche en attendant l'adjudication mensuelle d'OAT par le Trésor, la semaine prochaine. Sur les perspectives s'ouvrant au marché français des taux d'intérêt, l'analyse technique des « elliottistes » (interprétation des « vagues » d'Elliott en matière de tendances) de la direction des marchés à la Société générale laisse entrevoir une éclaircie. Ils notent que les indicateurs de *trend* (tendances) « *ont maintenant une situation nettement meilleure* » et qu'il est *« toujours possible de reconsidérer que le cours de 109,84, atteint la semaine dernière, marquera un point de retournement important »*.

Selon eux, *« ceci impliquerait la fin de la baisse depuis le mois de janvier et annoncerait une période de reprise de plusieurs mois, avec des objectifs de retour sur la zone de 118 »* (cours du contrat notionnel dix ans). Pour donner de la force à ce scénario, il est cependant nécessaire, précisent-ils, de casser rapidement le cours de 111,38 à la hausse. Les analystes de la Société générale s'empressent d'ajouter que, dans le cas contraire, on pourrait craindre une reprise de la baisse et *« la création de niveaux plus bas, pas forcément très loin de 109,84 »*. Ils restent donc *« relativement prudents, même si la situation technique apporte un peu d'optimisme »*.

Cette année, la neuvième depuis 1986, la revue *Mieux vivre votre argent*, dirigée par Jean-Antoine Bouchez, a remis en présence d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, ses Corbeilles récompensant les meilleures performances des sicav et fonds commun de placement (FCP). Le jugement portait sur la période de douze mois (31 août 1993-31 août 1994), période très « sensible » puisqu'elle recouvre une forte hausse des cours des obligations et des actions françaises au second semestre 1993 et une très forte baisse au premier semestre 1994.

C'est la Compagnie financière Edmond de Rothschild qui, avec Pierre Palasi, responsable de la gestion (Samuel Pinto pour les actions), a emporté la Corbeille d'or en prenant des risques importants pendant les six premiers mois de 1993, notamment sur les actions, et en vendant activement à la fin de 1993. Derrière, vient la BRED, avec Alain Lunard. Toujours sur douze mois, la Banque populaire, avec Jean-Pierre Ferretjans et Dominique Sabassier (pour les actions), s'adjuge la Corbeille pour les fonds communs de placement, tandis que le GAN, avec Daniel Fruchart et Thierry Rigaudière, se voit remettre la Corbeille pour les sicav d'assurances. Enfin, La Poste, avec Alain Brochard, président de sa filiale financière Sogeposte (avec la Caisse des dépôts), et Jean-Joseph Mémeteau, remporte la Corbeille « long terme » pour la meilleure performance sur cinq ans (1989-1994), ce dont elle n'est pas peu fière.

FRANÇOIS RENARD

AUTOMOBILE

Fiat redevient bénéficiaire

Pour le premier semestre 1994, Fiat a dégagé un résultat avant impôts de 727 milliards de lires (2,5 milliards de francs) contre une perte de 982 milliards sur la période équivalente de l'année précédente. Ce bon résultat a surpris les analystes, qui ne s'attendaient pas à un redressement aussi rapide du constructeur italien. Son chiffre d'affaires sur la période (31 400 milliards de lires) s'accroît de 16 %, malgré un léger affaiblissement de sa part de marché dans le secteur des véhicules particuliers au niveau européen.

Le constructeur attribue ce bon résultat à sa politique de réduction des coûts et au succès rencontré par la Punto. Il prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 63 000 milliards de lires en 1994 en augmentation de 15 % sur l'exercice précédent.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 1er OCTOBRE

TF 1

16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Divertissement : Les Grosses Têtes.** Avec Guy Montagné, Carlos, Sim, Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Isabelle Mergault, Valérie Mairesse, Jacques Pradel, Vincent Perrot.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** L'Australie (2e partie). Bungle Bungles, le labyrinthe ; Molly Clark, la femme du Dead Heart ; Sur la route du soleil ; Le vol du boomerang ; Chercheur d'eau.
23.50 **Magazine : Formule foot.** 11e journée du championnat de France de D1 : Lyon-Nice, Caen-PSG, Nantes-Bordeaux, Cannes-Lille, Strasbourg-Le Havre.
0.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

14.35 **Magazine : Samedi, aventure et sport.** A 14.40, Wanka Tanka, le magazine hors pistes : Guyane ; à 15.30, Tiercé, en direct de Longchamp ; à 15.55, Basket-ball : Cholet-Pau-Orthez.
18.05 **Série : Cobra.**
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri (e), j'ai un truc à te dire.** Présenté par Christine Bravo. Thème : l'homme, la femme, le bureau.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : Eclats de rire.** Présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou.
22.45 ▶ **Magazine : Les Enfants de la télé.** Présenté par Arthur.
0.00 **Magazine : La 25e Heure.** Courts métrages britanniques : The Match (1993), de Mark Blaney ; Brothers (1993), de Dominic Allan ; Amanda (1987), de Gil Wilkinson ; Bill's Party (1991), de Simon Creswell.
1.10 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

14.00 **Série : New-York District.** Jusqu'à ce que la mort nous sépare.
17.45 **Magazine : Montagne.** Nous sommes nos montagnes (Arménie), de Frédéric Tomolli.
18.20 **Expression directe.** CFTC.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Les Balkans*, de Paul Garde.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : Les Nuiteux.** De Josée Dayan, avec François Marthouret, Roland Blanche.
22.25 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Le vandalisme dans les villes. Invités : Michel Fleury, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, à l'occasion de la réédition de l'ouvrage de Louis Réau *(Histoire du vandalisme)* ; Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du patrimoine ; Alain Paucard *(les Criminels du béton)* ; Paul Chemetov, architecte ; Michel Péricard, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, auteur de *la France défigurée* ; Olivier Rolin *(Port-Soudan)* ; Vincent Ravalec *(Cantique de la rocaille)*.
23.50 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. Gorecki, le chant de l'horreur. *Symphonie n° 3*, de Gorecki.
23.55 **Météo et Journal.**
0.50 **Musique : Cadran lunaire.** *Caprice espagnol*, de Moskowski, par Stephen Hough, piano (10 min).

CANAL +

14.00 **Sport : Volleyball à Coubertin.** 3e journée du championnat de France : PSG-Montpellier.
15.45 **Sport : Football américain.** Minnesota Vikings-Miami Dolphins.
16.55 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le delta de la Volga.

En clair jusqu'à 20.30

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field. L'Islam.
20.00 **Série : Absolument fabuleux.**
20.30 **Téléfilm : Campagne pour deux.** De Michael Lindsay Hogg, avec Diane Keaton, Ed Harris.
22.00 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** 11e journée de championnat.
23.00 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des poids welters WBA, en direct : Ike Quartey (Ghana)-Alberto Mercedes Cortes (Argentine).
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : L'Empire des chattes.** Film américain, classé X, de Michael Craig et Jim Holliday (1993). Avec Victoria Paris, Ashlyn Gere, Selena Steele.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : L'Enchantement de la magie.** D'Angela Bittner et Peter Sydow (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Monâjât (Ouzbékistan) ; Hubert-Félix Thiéfaine ; Primal Scream ; The 13th Tribe ; David Rokeby ; Tata Guïnes (Cuba) ; Tifa (Sarajevo) ; Nenes (Japon) (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.** De David G. Hiller, avec Gareth Hale, Norman Pace (v.o.).
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Aménager notre territoire. 2. La France en 2025.
19.35 **Histoire parallèle.** Actualités françaises et américaines de la semaine du 1er octobre 1944, commentées par Marc Ferro et James Steel.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Documentaire : Jamaïque-FMI.** Mourir à crédit, de William Karel.
22.00 **Téléfilm : Infirmières de rêve.** D'Annelie Runge, avec Anne Kasprisk, Nina Petri.
23.30 **Magazine : Snark.** Spécial Jan Svankmajer. Meat Love ; Obscurité, lumière, obscurité ; Nourriture ; Possibilités de dialogue.
0.05 **Concert : Keith Jarret Trio** (1re partie). Enregistré à Tokyo le 25 juillet 1993 (28 min).

M 6

13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.00 **Série : V.**
15.00 **Série : Berlin antigang.**
16.00 **Série : Thunderbirds.**
17.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.15 **Série : Le Saint.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Essais Jaguar XJ 300, Volkswagen Polo, Seat Ibiza Tuning ; Le Trophée des Gazelles ; Championnat du monde de vitesse à Buenos-Aires. La plus grosse voiture jouet du monde.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 1.45). Estelle et David Hallyday.
20.45 **Téléfilm : Les Dessous d'Hollywood.** De Robert Day, avec Candice Bergen, Joanna Cassidy.
0.40 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
0.50 **Série : L'Heure du crime.**
1.50 **Musique : Boulevard des clips** (et à 6.50).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.**
20.30 **Photo-portrait.** Louis-Charles Sirjacq.
20.45 **Fiction.** Cinquante mille nuits d'amour, de Jean-Pierre Milovanoff ; L'Oiseau frappeur, d'Eddie Echenique.
22.35 **Opus.** Orchestre des Jeunes Européens : Une tournée dans les pays baltes.
0.55 **Clair de nuit.** Rencontre avec Eugène Perès, garagiste.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de la chapelle du lycée Corneille à Rouen) : Alborada del gracioso, de Ravel ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Rhapsodie espagnole, de Ravel ; Ibéria, de Debussy ; Boléro, de Ravel, par la Philharmonie de Munich, dir. Sergiu Bychkov.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux. Le Festival de Lille.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Concert (donné le 10 février à la Bibliothèque nationale) : Dix boucles pour flûte, clarinette, alto, violoncelle, accordéon et piano, de Bosseur ; Ko-Lho pour flûte et clarinette, de Scelsi ; Quatre pièces pour clarinette et piano, de Berg ; Le Taille-lyre op. 64 pour flûte, clarinette, alto, violoncelle, accordéon, trombone et piano, de Ballif, par l'Ensemble Intervalles, dir. Jean-François Kremer.

IMAGES

Aquarium

LES actualités racontaient, vendredi soir, des histoires d'eaux. On y voyait Bernard Tapie essuyer une averse au sortir du tribunal de Toulon qui venait de lui administrer une sévère douche pour avoir infligé un bain définitif à une caméra de télévision régionale qui n'avait rien d'insubmersible. A en juger par sa mine de rascasse renfrognée, l'intéressé avalait mal cette arête judiciaire. Il accusait implicitement ses juges de l'avoir harponné pour de vulgaires motifs politiques. Il ne lui était pas venu à l'idée qu'ils aient pu vouloir faire un exemple écologique dans l'espoir de dissuader les justiciables d'encombrer les mers avec les caméras jalonnant leurs traverses.

Les gros plans sur Gérard Longuet confirmaient que les hommes politiques ont tendance à devenir des animaux aquatiques. Mais cette métamorphose ne se fait pas sans mal. On voyait le ministre de l'industrie se livrer, en apnée, à un douloureux exercice de navigation solitaire à marée basse sur le chemin de Vittel. C'est là qu'il était attendu par ses amis de l'UDF réunis pour *« une cure »* destinée, selon l'aveu même de l'un de ceux-ci, André Santini, à *« éliminer les toxines »*.

Le seul spécimen au sujet duquel subsistent quelques doutes est Boris Eltsine. Les experts de France 2, France 3 et TF 1 s'accordaient à dire que le président russe semble allergique à l'eau pure. Leurs analyses cliniques, évoquant son *« visage bouffi »* et sa *« voix pâteuse »*, laissaient entendre qu'il y avait plus de vodka que de Vittel sous le mystérieux « malaise » qui avait empêché M. Eltsine de débarquer à l'aéroport de Shannon où l'attendait le chef du gouvernement irlandais.

Le cas de François Mitterrand est tranché depuis longtemps. On n'avait pas attendu que les marionnettistes du « Bébête Show » en fissent une grenouille pour savoir qu'il appartient à l'espèce amphibie. Mais on ignorait le secret de sa longévité, révélé par « Thalassa » au terme d'une remarquable enquête à la poursuite du cœlacanthe, ce fabuleux poisson préhistorique qu'on croyait disparu jusqu'à ce qu'on le pêche au large des Comores. Officiellement, ce fossile vivant fait désormais partie des espèces protégées. En vérité, il alimente un commerce clandestin. Selon certains savants japonais, le cœlacanthe serait dépositaire de la clé de la vie éternelle. On en dissèque beaucoup, en cachette, dans les cornues alchimiques de l'Orient extrême.

Or, voilà que le magazine de Georges Pernoud affirme que, lors de son dernier passage à Moroni, M. Mitterrand s'est vu offrir un spécimen de cœlacanthe. On comprend mieux la résistance du président de la République à toutes les intempéries. En revanche, nul ne sait avec qui il a partagé cette friture miraculeuse. Comme par hasard, tout le monde a étrangement perdu le souvenir et la trace du poisson... Vivement qu'un fin limier soulève ce nouveau pan de mystère. Mais pourvu qu'on ne découvre pas que M. Mitterrand a consommé son court-bouillon de cœlacanthe en compagnie d'un autre revenant...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 2 OCTOBRE

TF 1

5.55 **Série : Côté cœur.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.** Calimèro ; Clyde.
7.10 **Club Dorothée.**
7.55 **Le Disney Club.** Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Bonkers ; Dessins animés ; Déchaînez vos passions ; Reportages ; Infos enfants ; Caméra Reporter ; Variétés : Santiago.
10.20 **Magazine : Auto Moto.** Finale du championnat du monde motocross toutes catégories en Allemagne ; Supertourisme au Mans ; Grand Prix moto vitesse en Argentine ; Championnat d'Europe F 3 000 à Estoril au Portugal ; Bol d'or au Castellet ; L'actualité de la formule 1.
11.03 **Météo** (et à 12.18).
11.05 **Magazine : Téléfoot.** 11e journée du championnat de France de D1, l'affiche de la journée : Nantes-Bordeaux. Les autres matches : Strasbourg-Le Havre ; Sochaux-Lens ; Monaco-Martigues ; Metz-Montpellier ; Bastia-Rennes ; Cannes-Lille ; Le jeune du mois : le Nantais Makalélé ; Retour sur les matches de Coupe d'Europe ; Retour sur le match de 2e division : Guingamp-Marseille.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Arabesque.**
15.10 **Série : Le Rebelle.**
15.55 **Série : Les Dessous de Palm-Beach.**
16.55 **Disney Parade.** Les Voyages de Mickey ; L'Indestructible (2e partie).
18.00 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invités : Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et Aït Ahmed, opposant algérien.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Talons aiguilles.** ■ ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1991). Avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bosé.
22.45 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.55 **Cinéma : Un frisson dans la nuit.** ■ ■ Film américain de Clint Eastwood (1971), avec C. Eastwood, J. Walter, D. Mills, J. Larch, C. Taylor, I. Harvey.
0.35 **Journal et Météo.**
0.45 **Concert : Ensemble orchestral de Paris.** Œuvres de Haydn, Bartok, Beethoven. dir. Armin Jordan.
2.05 **TF 1 nuit** (et à 3.10, 4.20).
2.15 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.10). Insolites ; Natura in Corsica.
3.20 **Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.**
4.30 **Série : Passions.**
4.55 **Musique.**
6.05 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.**

FRANCE 2

6.55 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
9.30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10.00 **Agapè.** Le retour du diable.
11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts à Paris.
11.50 **Magazine : Midi moins sept.**
12.00 **Magazine : L'Heure de vérité** (et à 2.25). Invité : Henri Emmanuelli.



12.50 **Météo** (et à 13.15).
12.55 **Loto, Journal et Point route.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous avec Florent Pagny.
15.00 **Série : L'Homme à la Rolls.**
15.50 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans avec Annie Cordy ; Ainsi font, font, font.
17.30 **Documentaire : Le Feu de la Terre.** De Haroun Tazieff et Pierre Willemin. 5. Java, cratères fertiles.
18.25 **Magazine : Stade 2.** Automobile : Rallye du Limousin, Rallye des Pharaons, championnat de 3 000 ; Moto : championnat de France 250 cm³ à Pau, supercross à Villebon ; Cyclisme : Paris-Tours, Paris-Bourges ; Résultats : images de la semaine ; Football : championnat de France, retour sur les matches de Coupe d'Europe, portrait de l'équipe de Roumanie ; Rugby : stage de l'équipe de France ; Basket-ball : championnat de France, Cholet-Pau-Orthez et PSG-Dijon ; Boxe : présentation du match Seillier-Bonzon.
19.25 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : La Bataille de Midway.** □ Film américain de Jack Smight (1975). Avec Charlton Heston, Henry Fonda, James Coburn.
23.15 **Magazine : Géopolis.** Allemagne, le modèle voisin. *Le rendez-vous avec Claude Sérillon devient mensuel.*
0.50 **Magazine : Musiques au cœur de la vie romantique.** Les musiciens romantiques. Avec Mikhaïl Rudy, Vartan Mamikonian, pianistes. Œuvres de Chopin et Liszt.
2.05 **Journal et Météo.**
3.15 **Magazine : Savoir plus santé** (rediff.).
4.05 **Documentaire : Come-back de Baquet.**
4.30 **Documentaire : Urti.** Un jour dans la vie d'un enfant (Rwanda).
4.55 **Dessin animé.**
5.05 **Magazine : Stade 2** (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui.
7.40 **Les Minikeums.** Widget ; Les Voyages de Corentin ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Télétaz ; Police Académie ; Le Diable de Tasmanie ; Batman ; Microkid's.
10.35 **Magazine : C'est pas sorcier.** Les tours infernales.
10.50 **Expression directe.** UDF.
11.00 **Magazine : Outremers.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 ▶ **Documentaire ; Les Cinq Continents** (rediff.).
14.05 **Série : New-York District.** Un mort encombrant.
14.55 **Documentaire : L'Albatros du cap Tairoa.**
15.25 **Magazine : Sports dimanche.** A 15.30, Prix de l'Arc de triomphe, en direct de Longchamp ; à 16.10, Cyclisme : Paris-Tours.
18.00 **Magazine : Lignes de mire.** Présenté par Jacques Chancel.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.15 **Divertissement : Benny Hill.**
20.50 **Série : Derrick.** Une affaire banale. *Un cadavre de femme dans l'ascenseur.*
21.50 **Série : En garde à vue.** La Loi des séries. *Un producteur meurt sur le tournage d'une série télévisée...*
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.35 **Cinéma : Orage.** ■ ■ Film français de Marc Allégret (1937). Avec Michèle Morgan, Charles Boyer, Jean-Louis Barrault.
1.00 **Moyen métrage : Le Corsaire.** De Marc Allégret, d'après la pièce de Marcel Achard, avec Louis Jourdan, Michèle Alfa, Charles Boyer.
1.35 **Musique : Cadran lunaire.** Mozart, par Christian Ivaldi, piano, Christine Barbaux, soprano (10 min).

CANAL +

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.14).
7.00 **Cinéma : L'Aventure sauvage.** ■ Film britannique de Sidney Hayers (1966). Avec Oliver Reed, Rita Tushingham, Rex Sevenoaks. *Anecdotique mais rigolo.*
8.45 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le delta de la Volga, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
9.10 **Cinéma : Mr Baseball.** □ Film américain de Fred Schepisi (1992). Avec Tom Selleck, Ken Takakura, Aya Takanashi. *Sans intérêt malgré l'atmosphère des stades de Tokyo.*
11.00 **Cinéma : Fortress.** ■ Film américain de Stuart Gordon (1992). Avec Christophe Lambert, Kurtwood Smith, Loryn Locklin. *Science-fiction. Décors et effets spéciaux impressionnants.*

En clair jusqu'à 14.05

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.35 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.05 **Téléfilm : Injustes noces.** De Waris Hussein, avec Jeanne Moreau, Joan Plowright.
15.25 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
16.20 **Documentaire : Forrest Gump, les coulisses d'un tournage.** De Ken Ralston.
16.50 **Dessin animé : Les Simpson.**

En clair jusqu'à 18.30

17.15 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana. Un shérif de trop ; L'Aristochat ; Le Chien de Troie ; Gros minet pour petit ; Zoom and Bored ; Une petite trompe qui fait beaucoup de bruit ; Trois petites pestes.
18.15 **Sport : Football.** Auxerre-Saint-Etienne. Match décalé de la 11e journée du championnat de France de D1, coup d'envoi à 18.30.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Beignets de tomates vertes.** ■ Film américain de Jon Avnet (1991). Avec Kathy Bates, Jessica Tandy, Mary Stuart Masterson.
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Spéciale Bundesliga, en direct de Munich. Football : Spécial football allemand ; Juventus-Inter Milan, Benfica-Porto, Bayern-Cologne ; Les buts de D1 et D2 ; Les buts européens. Boxe : championnat WBC des poids welters à Norfolk (Virginie) : Pernell Whitaker (Etats-Unis) - Buddy McGirt (Etats-Unis). Invités : Jean-Pierre Papin, Franz Beckenbauer, Lothar Matthaus, Giovanni Trapattoni.
1.15 **Cinéma : Poisson-Lune.** ■ Film français de Bertrand Van Effenterre (1992). Avec Anémone, Robin Renucci, Aurélie Berrier. *Une œuvre déconcertante pour ne pas dire dérangeante.*
2.45 **Surprises.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : La Bande à Marley.** De Richard Spence, avec Marc O'Shea, Bronagh Gallagher (rediff.).
18.25 **Courts métrages : Court-circuit.** La Lampe ; Rire de toutes ses dents ; Meurtre ; Le Gros et le Maigre, de Roman Polanski (rediff.).
19.00 **Série : Slapstick.** Le thème : spécial cascades. Le film : Le Bungalow galopant, avec Billy Bevan.
19.30 **Documentaire : Nicolas Poussin « les Quatre Saisons ».** Admirable tremblement du temps, d'Alain Jaubert.
20.00 **Documentaire : Un voyage en Italie.** 1. La Sicile, silence du Sud, de Gero von Boehm.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Marcel Carné.**
20.45 **Cinéma : Les Portes de la nuit.** ■ ■ Film français de Marcel Carné (1946). Avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur.
22.25 **Documentaire : Marcel Carné, ma vie à l'écran.** De Jean-Denis Bonan, avec Marcel Carné et Didier Decoin.
23.50 **Documentaire : Carné, vous avez dit Carné ?** De Jean-Denis Bonan, avec François Forestier, Jean-Pierre Jeancolas, Michèle Morgan, Jean-Pierre Aumont, Henri Alekan, Didier Decoin, Annie Girardot, Marcel Lattière (30 min).

M 6

8.40 **Téléfilm : Panique en plein ciel.** De Dick Lowry, avec Wayne Rogers, Connie Selleca.
10.05 **Magazine : Ciné 6.**
10.35 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
11.05 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.45 **Série : Loin de ce monde.**
12.15 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.50 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
13.50 **Série : Les Incorruptibles.**
14.50 **Magazine : Culture rock** (et à 5.15). Les documents. Guitar Heroes : Chuck Berry, Jimi Hendrix, Led Zeppelin, Van Halen, Guns'N Roses, Eric Clapton.
15.20 **Magazine : Fréquenstar** (et à 2.00). Michel Sardou.
16.20 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.15 **Téléfilm : Un drôle de méli-mélo.** De Baz Taylor, avec Catherine Rich, C. Thomas Howell.
19.00 **Série : Aux frontières du réel.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 0.50).
20.40 **Magazine : Capital.** Fringues, le grand déballage.
22.40 **Magazine : Culture pub** (et à 4.50). Le marketing des petites bêtes.
23.10 **Téléfilm : L'Esclave des sens.** De Joe D'Amato, avec Valentine Demy, Carey Salley.
0.40 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
1.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 5.45). Spécial rock express.
2.55 **Rediffusions.** Jazz 6 ; Le Nil des pharaons.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Proche au terrain vague.
22.25 **Poésie sur parole.** Les poètes d'Italie.
22.35 **Concert** Concert imaginaire du GRM : Œuvres de Pascal, Stravinsky, Normandeau, Favotti, Cavanna.
0.55 **Clair de nuit.** Tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Musique aujourd'hui.** Concert (donné le 7 décembre 1993 à Helsinki) : Basfortel pour clarinette basse, piano et ordinateur, de Puumala ; Pluton pour piano et computeur, de Manoury.
21.30 **Voix souvenirs.** Par Henri Goraïeb. La Traviata, actes I et II, de Verdi.
22.30 **Auto-Portrait.** Par Mildred Clary.
23.30 **Le Pays du blues.** Par Lucien Malson.
0.05 **Atelier.** Les greniers de la mémoire, par Karin Le Bail.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « Valenciennes : plus dure sera la chute », (« Le choix d'Inter »).

RCJ, 11 h 30 : Philippe Vasseur (« Gros plan »).

RTL, 18 h 30 : Ségolène Royal, député PS des Deux-Sèvres (« Grand Jury »).

Le président russe n'est pas descendu de son avion en Irlande

Les « affaiblissements » de Boris Eltsine alimentent les rumeurs à Moscou

MOSCOU
de notre correspondante

Qui détient le pouvoir suprême lorsque le président de Russie est endormi ? La « garde », a répondu en substance Boris Eltsine lorsqu'il eut à expliquer lui-même, à sa descente d'avion à Moscou, vendredi 30 septembre, pourquoi fut annulée sa rencontre avec le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, quelques heures plus tôt à l'aéroport de Shannon. *« Je peux vous le dire franchement, j'ai dormi. Dix-huit heures de vol, je n'ai pas dormi beaucoup aux Etats-Unis. Le service de la garde n'a pas laissé entrer les gens qui devaient me réveiller. Bien sûr, je vais m'en occuper, ils seront punis. »* Boris Eltsine a aussi déclaré qu'il se *« sentait en pleine forme »*, ce que semblaient confirmer les images télévisées.

Exit donc le *« léger malaise »* présidentiel, la première explication donnée à M. Reynolds, après que ce dernier eut attendu un quart d'heure au bas de la passerelle à Shannon, avec plus de cent responsables locaux et russes, une garde d'honneur et un orchestre. Ce qui obligea les radios et les télévisions de par le monde à relancer la litanie des *« refroidissements »* et autres problèmes obscurs de santé qui s'abattent périodiquement sur Boris Eltsine. Mais qui n'étonnent pas en Russie, où la presse ne s'entoure plus de circonvolutions pour parler des problèmes de boisson du président. *« C'est bien,* écrit ainsi, samedi, la *Komsomolskaïa Pravda, que notre chef ait su se tenir si bien aux Etats-Unis et qu'il ne se soit pas « affaibli » avant son voyage de retour. » « Affaibli »* étant l'euphémisme courant en russe *(raslabilsia)* pour une détente à base d'alcool.

Mais l'incident de Shannon – et l'aveu que c'est la garde qui décide en dernier ressort de la conduite à tenir dans ces cas-là – jette une lumière crue sur un sujet d'actualité : les remous au sein de l'appareil présidentiel. Il s'agit d'une énorme institution au rôle central (en raison de la Constitution éminemment « présidentielle » du pays), logée au Kremlin et dans ses alentours. Le chef de sa « garde », Alexandre Korjakov, est parfois cité comme un des cinq personnages les plus influents du pays – ou comme le premier, selon certains impertinents. Ce qui ne plaît pas à tous les « conseillers présidentiels », les hommes qui occupent le haut du pavé dans cette administration. Les rumeurs de conflits en son sein qui ont suivi la décision d'exclure du dernier voyage présidentiel quatre de ces conseillers (*le Monde* de mardi 27 septembre) n'ont fait que s'amplifier. Deux versions sont désormais privilégiées. La première, colportée notamment par l'un des quatre exclus, le porte-parole Viatcheslav Kostikov (qui semble en bien mauvaise posture) est que des conseillers « démocrates » (parmi lesquels il se compte) s'opposent à d'autres qui veulent voir Boris Eltsine s'appuyer davantage, en prévision des élections, sur des forces « centristes ». La seconde version (que les quatre conseillers concernés ont pris soin de ne pas démentir) est qu'ils auraient signé une lettre au président, l'enjoignant, en termes diplomatiques, de ne plus « s'affaiblir » durant ses voyages à l'étranger. Boris Eltsine n'aurait pas apprécié.

SOPHIE SHIHAB

Une stabilité chèrement payée

Un an après l'assaut contre le Parlement russe, le pouvoir du président présente des symptômes de « néo-brejnévisme »

La Russie a vécu son été le plus calme depuis un lustre. L'inflation a *baissé au-delà de toute* espérance, les investissements étrangers commencent à affluer, Mos*cou affirme ouvertement ses droits* sur sa zone d'influence et Boris Eltsine, plus assuré que jamais, *parade en manches de chemise* à la Maison Blanche de Washington.

Dans l'autre « Maison Blanche », celle de Moscou, désormais protégée par d'opulentes grilles, toute trace de fumée, de balles et de sang a disparu depuis longtemps. Le bruit et la fureur, les coups de canon et les clameurs d'une foule excitée par le spectacle, les corps qu'on aligne sur l'herbe – la folie, l'indécence de ces journées d'octobre 1993 –, semblent d'un autre monde, d'un autre temps, celui où une guerre civile généralisée menaçait, où la Russie dérapait tout à coup vers l'inconnu ou le trop connu : la dictature.

N'avait-il donc pas eu raison, ce président de combat, cet homme des situations d'urgence, d'en finir, de vider l'abcès, d'ordonner un assaut, brutal et ostentatoire, contre ce ramassis d'opposants de tout poil qui, depuis des mois, s'évertuaient à l'empêcher de devenir un nouveau Pierre le Grand ? *Un an après*, on pourrait être tenté de répondre par l'affirmative. Même si l'apparente « stabilité » politique, *le semblant* de stabilisation économique risquent demain d'être démentis par les faits. *Comme ont été démenties* naguère tant de prédictions d'apocalypse et de famine. Les signes *de mécontentement*, les symptômes de maladies graves, physiques, sociales voire morales, sont à vrai dire aussi « visibles » et l'avenir tout aussi imprévisible.

Ce que l'on sait par contre, c'est que cette « stabilisation » a eu un prix. Passons sur les centaines de victimes (on ne connaît toujours pas leur nombre réel). Si la censure un moment rétablie au lendemain de l'assaut a été de très courte durée, une chape de silence est maintenue sur plusieurs éléments essentiels de ces très *étranges journées. Au moins* Boris Eltsine lui-même, dans son dernier livre de « souvenirs », a-t-il can*didement révélé quelques secrets*, à vrai dire déjà éventés. C'est bien lui qui, contre l'avis de plusieurs *de ses proches, avait voulu et pré*paré l'épreuve de force. Et, lors du dénouement, ce sont les hommes chargés de lancer l'assaut final qui, après avoir refusé d'obéir, ont fait en sorte d'éviter un trop grand carnage.

De nouvelles règles

Une autre vérité, plus essentielle, avait éclaté en même temps que les premiers coups de feu devant la mairie, devant la télévision, et surtout au moment où le premier char a tiré sur le Parlement : le rêve d'une transition pacifique de la Russie vers la démocratie était mort. C'en était fini du « miracle », préservé en août 1991 parce que les putschistes d'alors, « aux mains tremblantes », n'avaient pas osé, eux, faire tirer sur la « Maison Blanche ». Du coup leur acquittement, au terme d'un procès vicié dès le départ, n'allait choquer personne, pas plus que l'amnistie des vaincus *d'octobre 1993, libérés* contre la volonté de Boris Eltsine par un procureur « eltsinien » *devenu, après beaucoup d'autres*, un critique acerbe des méthodes du Kremlin.

Le recours à la force n'avait pas seulement brouillé les idées et effacé les repères de la légalité ou de la légitimité. Il allait aussi permettre d'édicter de nouvelles règles. Avant tout une Constitution taillée sur mesure et adoptée, sous l'œil bienveillant d'observateurs étrangers, grâce à de peu discrets arrangements avec les chiffres, comme devait l'établir plus tard un rapport officiel dont l'auteur fut bien entendu immédiatement sanctionné.

Dans la foulée, le président reniait sa promesse de revenir *devant les électeurs en juin 1994 et* ses proches commençaient à préparer le terrain à un report de *l'échéance suivante*, celle de l'élection présidentielle de 1996. L'idée continue à faire son chemin et serait même à la source des obscurs conflits qui opposent aujourd'hui les conseillers de M. Eltsine, déjà en désaccord sur l'attitude à adopter lorsqu'ils reçoivent sur la tête d'amicaux coups de bouteille de leur président. L'affaire est fort sérieuse et les arguments ne manquent pas, qui tournent tous autour de l'indispensable préservation de la « stabilité » et de la poursuite des réformes.

La parenthèse démocratique est-elle déjà en train de se refermer ? A nouveau l'idée que l'on *puisse remettre les intérêts supé*rieurs du pays (et, plus encore, les siens propres) entre les mains *d'électeurs irresponsables paraît* aussi farfelue que dangereuse à certains hauts dignitaires du *régime*. Certains *« démocrates »* s'en émeuvent, distinguent dans le régime actuel les symptômes d'un « néo-brejnévisme », s'inquiètent de voir, à Moscou, un Iouri Loujkov suivre à sa manière l'exemple venu de très haut pour imposer sa propre loi dans la capitale.

On ne les écoute guère, entre autres parce que eux-mêmes ou certains de leurs amis ont longtemps réclamé un « pouvoir fort », voire vanté le « modèle chilien » du général Pinochet. Ce sont eux qui ont poussé un Boris Eltsine alors taxé de mollesse à en finir avec la « réaction ». Il a fini par passer à l'acte avec les conséquences que l'on sait : une hypertrophie de la présidence, qui a mis sous son contrôle direct les services secrets et les unités d'élite déployées autour de Moscou, signe parmi d'autres que le principal pilier du pouvoir est, de nouveau, la force.

Force des gouvernants et aussi force des « mafieux », les uns et les *autres rivalisant de morgue et* d'ostentation, comme s'ils tenaient absolument à ancrer dans l'esprit du public l'idée – exagérée – qu'ils constituent un seul et même milieu. Au passage, l'idéal d'une société démocratique, fleur exotique et fragile en Russie, a été flétri, déconsidéré, sans doute pour des années.

La « réaction » n'est pas abattue pour autant. Au contraire : l'opposition, qui jadis prétendait défendre l'équilibre des pouvoirs et les droits du Parlement, semble avoir définitivement viré au « soviéto-patriotisme ». Elle-même a été débordée par les élucubrations d'un Jirinovski se chargeant *fort heureusement lui-même* de ridiculiser ses propres thèses.

Sentiment d'impunité

Ce qui n'empêche pas les « démocrates » – le suave ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev le premier – de se croire obligés de chasser sur les mêmes terres. Du coup, c'est l'ensemble de la classe politique russe qui, à des degrés divers, renoue avec l'exaltation de la nation russe, dont la grandeur s'exprime essentiellement par « l'influence », voire la domination, qu'elle exerce sur ses voisins.

Avec ceux qui tardent à comprendre que l'heure est au retour sous la bannière « protectrice » de la Russie, on emploie donc un langage de plus en plus musclé, accompagné dans le Caucase d'un jeu militaire transparent. *La Géorgie a cédé, l'Azerbaïdjan* pas encore tout à fait mais se voit dénier le droit d'utiliser à sa guise *ses ressources pétrolières*.

L'opposition à un pouvoir tchétchène qui persiste à défier Moscou est ouvertement financée et armée. Bref, le recours à la force à l'égard de « l'étranger proche » n'est plus un tabou – du moins à l'égard des petits pays, car les grands, comme l'Ukraine, restent « traités » par des moyens politiques et économiques. Si l'ancien « camp socialiste » semble, aujourd'hui encore, hors d'atteinte, ce n'est peut-être que partie remise. La véhémence avec laquelle la Russie s'oppose désormais – et non sans succès – à toute extension de l'OTAN à l'Europe de l'Est prouve à tout le moins qu'elle n'a pas renoncé à l'espoir d'y exercer à nouveau un jour « son influence ».

Dire que ce durcissement général, ce retour des atavismes sont une conséquence directe du choix *fait en octobre 1993 serait* caricatural : une certaine forme de retour du bâton, un rappel à l'ordre des *voisins trop vite émancipés, était* sans doute inéluctable.

Mais tout se passe comme si l'absolution, immédiate et inconditionnelle, accordée à Boris Eltsine par les démocraties occidentales avait conféré aux actuels dirigeants russes une sorte de sentiment d'impunité, l'idée qu'ils peuvent se permettre sinon tout, du moins beaucoup. Le ton et les manières adoptés, y compris à Bruxelles, à Berlin ou à Washington, par le général Gratchev, le « sauveur » (peu pressé) de Boris Eltsine, à l'automne dernier, sont à cet égard *fort éloquents. Sans par*ler de l'étonnante grossièreté manifestée par Boris Eltsine lui-*même à l'égard du premier* ministre d'un petit pays, l'Irlande.

N'est-il pas encore temps – un *an après avoir perdu une* excellente occasion de le faire – de rappeler à l'actuel hôte du Kremlin que l'immensité de la Russie et de ses problèmes ne lui donne pas tous les droits, que la « stabilité » n'est pas une fin en soi ? Et de remettre, aussi difficile que ce soit, son pays sur le chemin de la démocratie ?

JAN KRAUZE

Marche funèbre de l'opposition. – Plusieurs leaders de l'opposition nationaliste et communiste ont appelé à participer à une marche funèbre, dimanche 2 octobre à Moscou, à la mémoire des victimes des affrontements d'octobre 1993 entre les députés du Soviet suprême et les forces du président Eltsine. L'opposition prévoit une participation de *50 000* personnes à cette marche, autorisée par la ville et qui doit s'achever par une messe dans un stade. – *(AFP.)*

Grâce à un meilleur remplissage des appareils

Le groupe Air France a réduit ses pertes de plus de 30 % au premier semestre

Le groupe Air France a présenté, vendredi 30 septembre, ses résultats pour le premier semestre 1994. Les pertes ont été sensiblement réduites comparées à celles de la période correspondante de 1993. Mais il faudra de *sérieux efforts dans la seconde* partie de l'année pour redresser l'entreprise.

Le groupe Air France a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 27,5 milliards de francs au premier semestre 1994, soit une quasi-stabilité en comparaison avec l'année précédente. Cette stagnation recouvre une augmentation importante de l'activité à Air France (+ 10,6 %) et plus limitée à Air Inter (+ 2,5 %) et une chute de la recette unitaire (par passager au kilomètre). Traduction : Air France a tiré vers le bas sa gamme de prix pour remplir ses avions.

Dégradation de la recette unitaire

Cette politique a finalement porté ses fruits. Le résultat d'exploitation s'est amélioré. *Il reste encore déficitaire de* 1,25 milliard de francs, soit 26 % de mieux qu'en 1993. *Le résultat* net (part du groupe) est encore dans le rouge vif, à 2,6 milliards *au premier semestre, mais* les pertes ont été réduites de plus de 30 % par rapport à la période précédente (– 3,8 *milliards* de francs). Si l'on considère la seule compagnie Air France et non l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires atteint un peu plus de 19 milliards de francs (+ 1,4 %) et les pertes s'élèvent à 2,7 milliards, soit une diminution de 25 % par rapport à la période correspondante. Ces améliorations sont conformes aux prévisions, estiment les dirigeants. Christian Blanc, président d'Air France, avait annoncé en juin qu'il prévoyait de ramener le déficit à 3,7 milliards de francs pour 1994-1995 et envisageait un retour à l'équilibre l'année suivante. En 1993, le groupe a enregistré un déficit de près de 8,5 milliards.

Mais la dégradation de la recette unitaire (par siège) reste préoccupante et compromet le retour à la rentabilité d'Air France. Cet indicateur de l'état de *santé de la* compagnie a reculé de 14 % au premier trimestre et de 11 % au deuxième. Ces chiffres ne *semblent pas correspondre aux* prévisions annoncées en janvier. Les dirigeants de la compagnie tablaient alors sur une limitation de la chute de la recette unitaire à 4 % pour 1994 (*le Monde* du 25 janvier). Pour remédier à cette dégradation, Air France prévoit d'affiner sa politique tarifaire et de tirer le meilleur parti de la clientèle en fonction de sa typologie (hommes d'affaires, touristes, jeunes, troisième âge...). Ce que fait Air Inter serait développé vers l'étranger.

Le plan adopté par référendum en avril ne produit pas aujourd'hui son plein effet et devrait d'ici au 31 mars 1995 accélérer le redressement. D'ici à la fin de 1994, 2 100 personnes devraient quitter Air France sur 5 000 suppressions *d'emplois prévues d'ici à la fin* de 1996. Les mesures visant à une amélioration de la productivité de 30 % *sur la même période ne sont* pas toutes en œuvre. La compagnie prévoit une économie dans les achats de 2 milliards en trois ans, dont 650 millions en 1994.

Les salaires sont bloqués, mais la réorganisation des personnels pour travailler plus et mieux n'est pas encore effective. Dernièrement, les pilotes ont réussi à se mettre d'accord avec la direction sur les moyens pour améliorer leur productivité. Enfin, Air France n'a bénéficié pour l'heure que de 1,5 milliard de francs sur les 10 milliards que l'Etat doit lui verser au titre de 1994. Cette dotation, en allégeant ses charges financières, devrait contribuer au redressement de la compagnie, qui perd encore 250 millions de francs par mois.

MARTINE LARONCHE

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a cinquante ans, le 6 octobre 1944, le Salon d'automne, inauguré au Palais de Tokyo, célé*brait la Libération par une expo*sition d'art moderne – devenu symbole de liberté pendant l'Occupation. C'est avant tout Picasso qui est honoré par une immense rétrospective de soixante-dix-neuf œuvres qui choquent et révoltent le public : quelques toiles sont décrochées et salies par les visiteurs en colère. L'événement artistique se transforme en manifestation politique.

Livres politiques, par André Laurens : *Institutions politiques et droit constitutionnel*, de Philippe Ardant ; *Droit constitutionnel et politique*, d'Olivier Duhamel *(page 2)*.

POLITIQUE

M. Emmanuelli veut créer une nouvelle dynamique

Réuni samedi 1er octobre, à Paris, le conseil national du *Parti socialiste devait s'efforcer* de rassembler dans une synthèse les différents courants *pour préparer son congrès de* rassemblement de Liévin (Pas-de-Calais) en novembre *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Le lycée de Goussainville s'empêtre dans la circulaire sur le port des signes religieux

Quatre élèves voilées sont toujours interdites de cours au lycée Romain-Rolland de Goussainville. Le conseil d'administration de l'établissement a modifié son règlement intérieur afin de s'adapter à la circulaire concernant le port des signes religieux à l'école. Mais ce changement ne satisfait *ni* les parents d'élèves ni les professeurs *(page 10)*.

CULTURE

Dans la chaleur de la création

Le 22 septembre, Genève inaugurait son Musée d'art moderne *et contemporain*, le MAMCO, dans une usine des années 30. Un musée vertical, qui se visite de haut en bas : 4 000 mètres carrés de lofts lumineux rythmés par des cabinets de curiosités et de drôles de cellules. De l'humour à la convivialité, le musée présente quarante-cinq collections privées, peu de peinture et des conceptuels « durs » (page 15).

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

Le cinquantenaire des institutions de Bretton Woods est l'occasion d'une remise en question générale des missions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, et d'une réflexion sur le système monétaire international. *« Le Monde-l'Economie »* publie aussi sur ce sujet un entretien avec Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU.

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de I *à* VIII *et un cahier « Radio-Télévision » folioté de* 1 *à* 40

Le numéro du « Monde » daté *samedi 1er octobre 1994* a été tiré à 462 186 exemplaires

(Publicité)

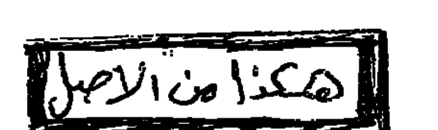


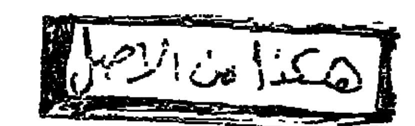
Au risque d'en surprendre quelques uns, le réseau financier qui vous propose les meilleures SICAV sur 5 ans n'est pas une banque.



Prix spécial
de la meilleure gestion long terme.

Les Corbeilles «Mieux Vivre» sont au milieu de la finance ce que les Oscars sont au cinéma. Cette année, La Poste remporte la récompense suprême, celle attribuée aux Sicav les plus performantes sur 5 ans. Car en effet, la véritable compétence des gestionnaires de Sicav se prouve dans leur capacité à surmonter les variations de la Bourse pour offrir à leurs clients, quoiqu'il arrive, la plus forte valorisation de leurs portefeuilles. Aussi, grâce au savoir-faire des experts de sa filiale Sogéposte, La Poste se place au meilleur rang pour proposer les placements les plus intéressants, accessibles au plus grand nombre. D'ailleurs qui d'autre que La Poste en serait capable ?





Le Monde

HEURES LOCALES

LES « MALGRÉ LUI » DE JACQUES DELORS

Le président de la Commission européenne, mine de rien, se prépare à entrer dans l'arène présidentielle à son heure. Les horloges sont remontées.

« ÇA piaffe ! » Plus un deloriste patenté ne saurait se masquer cette réalité d'aujourd'hui : élus et militants de la gauche et de bien au-delà commencent à trouver le temps long. A Paris, on cherche à capter le plus petit message de Bruxelles. En province, on s'efforce d'intercepter le moindre indice parisien. Cela s'appelle tourner en rond. Ira, ira pas ? Chacun, laborieusement, tente de s'initier à la lecture des intentions secrètes de Jacques Delors.

L'incertitude du calendrier, les déchirements de la droite, l'embourbement du PS, la pression des sondages, le poids des élections municipales, de semaine en semaine, sans qu'il ait à se baisser, le président de la Commission européenne voit se consolider son socle d'homme providentiel. *« Avec Michel Rocard, on avait un candidat naturel. On a maintenant un candidat surnaturel »*, plaisantait récemment le sénateur Jean-Luc Mélenchon. Certains de ses proches s'inquiètent aussi des problèmes d'intendance qu'il faudra bien résoudre si campagne doit être livrée, mais, à les en croire, ce serait *« le cadet de ses soucis »*, et puis, d'ailleurs, aucun d'entre eux, jusqu'à présent, n'a osé évoquer devant lui cette question bassement matérielle.

Apparemment, donc, rien ne le fera fléchir. Soucieux de respecter les obligations de sa charge européenne jusqu'au 5 janvier, trop content de la tragi-comédie qu'offre la droite, mais pour autant pas encore tout à fait rassuré sur le retour à la raison chez les socialistes, Jacques Delors attendra d'être de retour à Paris pour expliquer comment il conçoit son avenir personnel. *« Il n'ira pas pour faire la charité socialiste »*, prétendent certains. *« Plus le temps passe, plus un refus de sa part devient impossible »*, assurent d'autres. Depuis l'été, la problématique n'a guère varié. Quand il s'agit de lui, Jacques Delors n'a jamais été un grand bavard. A plus forte raison en cette période sans horizon.

Silence à gauche, au chahut à droite

Si certains devaient être vraiment déjà dans la confidence, ils se compteraient sur les doigts d'une seule main : sa fille, Martine Aubry, et ses directeurs de cabinet successifs, ses « quadras » fidèles, Philippe Lagayette, Pascal Lamy et Jean-Pierre Jouyet. Une rencontre est bien prévue avec Henri Emmanuelli, mais pas avant la fin octobre ou le début novembre. Le patron du PS, qui lui aussi, naturellement, voudrait bien savoir où mener ses troupes, devra encore patienter. Avec cette stratégie du silence, le candidat « surnaturel » met la gauche dans une situation un peu surréaliste, politiquement justifiable, mais concrètement délicate.

Ce scénario inédit peut de prime abord embarrasser, mais il n'est pas sans avantages. Cette mise en scène du silence face au chahut de la droite, cette gestion de l'attente, devraient raisonnablement – si ce mot, chez eux, a encore un sens – amener les socialistes à serrer les rangs d'ici à leur congrès de Liévin de novembre, pour faire bloc dès qu'il le faudra. Cela peut aussi « interpeller » un centre où déjà, semble-t-il, on commence à s'interroger sur la consistance des convictions européennes d'Edouard Balladur. Mais surtout, quand les uns et les autres constatent que la base « piaffe », cela confirme l'appel d'air que peut créer la candidature de Jacques Delors.

Comme Raymond Barre, Jacques Delors a toujours pensé que l'élection présidentielle met face à face un homme avec le peuple. Le premier a compris trop tard qu'il s'était fourvoyé en 1988 en cherchant d'abord à faire l'unanimité à l'UDF. Le second, fin août à Lorient, n'a sans doute pas laissé transparaître pour rien sa volonté de voir se mettre en branle dans ce pays *« le parti du mouvement »*. Ce mouvement commence à s'opérer, et, quoi qu'il en dise, de Bruxelles, Jacques Delors ne peut qu'observer de très près ses premières manifestations.

Quand Jacques Delors reviendra de Bruxelles, chacun se doute qu'il ne débarquera pas avec des valises vides ni avec un passeport périmé. *« Les idées ne manquent pas ; le problème, c'est de les trier »*, s'amuse un de ses collaborateurs. Cinquante années dans les eaux mêlées du syndicalisme et de la politique lui ont tout appris de la France. Dix ans à Bruxelles lui ont appris l'Europe et le monde, lui ont procuré rang de chef d'Etat, lui ont donné un carnet d'adresses que peu d'hommes politiques français peuvent exhiber.

A Bruxelles, Jacques Delors a pu soigner ses relations. En dix ans, un nombre incalculable de parlementaires européens français, de présidents de région, de grands patrons, de syndicalistes ont franchi sa porte. Sous le drapeau de l'Europe, les barrières franco-françaises ont souvent paru bien fragiles. Des amitiés se sont nouées. Des découvertes se sont faites. *« Ce suivi de dix ans*, comme l'atteste son directeur de cabinet actuel, Jean-Pierre Jouyet, *lui a permis de capitaliser, de créer des réseaux et des complicités insoupçonnables. »*

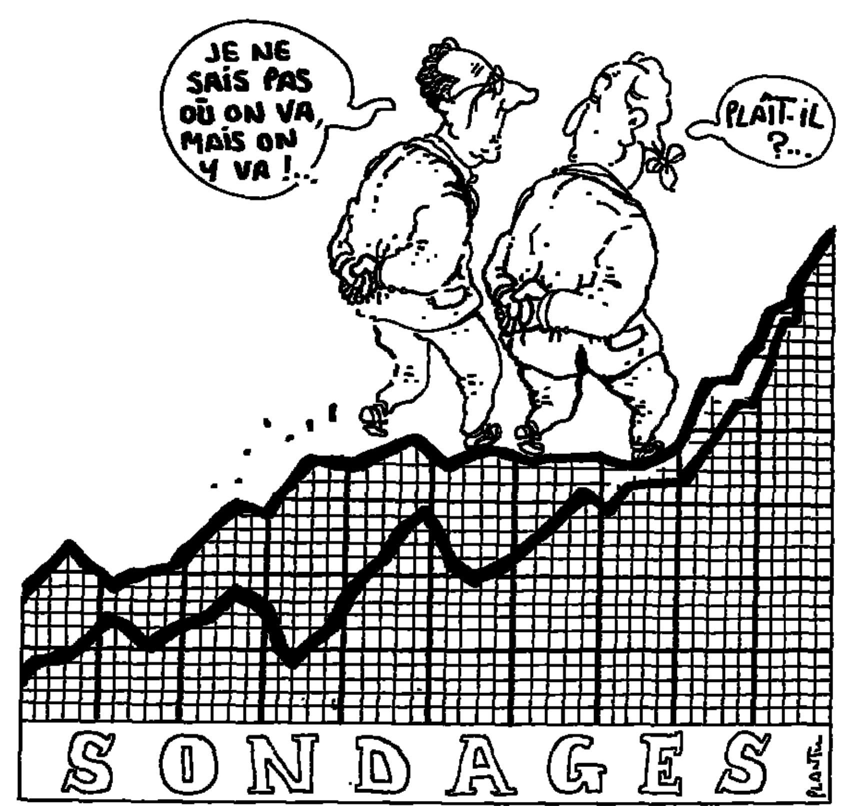
A Paris, Jacques Delors a continué d'entretenir ses fidèles. Il n'a jamais voulu de militants. *« Vous me suivez pour mes idées. Si c'est pour des places, ce n'est pas chez moi »*, se souvient de s'être entendu dire l'un de ses plus actifs partisans, le maire de Lorient, Jean-Yves Le Drian. Réputé inorganisé, le delorisme s'est quand même beaucoup organisé. Trois cercles sont prêts à tourner à plein rendement. Le premier, le plus « sélect », le club Clisthène, avait été fondé en 1984, au lendemain du départ de Jacques Delors du ministère des finances et conçu comme une « caisse de résonance », s'appuyant sur l'amicale des cabinets Delors. Il regroupe aujourd'hui quelque dizaines d'experts de gros calibre, se réunissant un samedi par mois autour, notamment, de Philippe Lagayette, Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, et Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan.

Le deuxième cercle est plus ancien. L'association Echanges et Projets fut lancée en 1973, après que Jacques Delors eut quitté Matignon dans le sillage de Jacques Chaban-Delmas. Après l'enterrement de la « nouvelle société », il s'agissait de réfléchir sur les moyens de déverrouiller la « société bloquée ». Patrons, syndicalistes, hauts fonctionnaires s'y retrouvèrent autour d'hommes comme José Bidegain, Jean-Michel Bloch-Lainé, François Dalle, Michel Albert et Bernard Tricot. Entre 1979 et 1981, cette association fut même présidée par l'ancien préfet de police Maurice Grimaud. Sous la direction, aujourd'hui, de l'ancien responsable des cadres CFDT Pierre Vanlerenberghe, ce cercle de réflexion, qui édite une revue trimestrielle, revendique deux cents adhérents. Depuis quelques semaines, ceux-ci planchent sur quatre sujets privilégiés et d'actualité : la politique du temps, la négociation sociale, le service public et la protection sociale.

Le troisième cercle est plus vaste, puisque davantage tourné vers la province : ce sont les clubs Témoin, successeurs des clubs Démocratie 2000, fondés en 1985 par quelques jeunes socialistes turbulents qui, à l'époque, se présentaient comme des « transcourants ». A leur tête : François Hollande, Ségolène Royal, Jean-Pierre Mignard, Jean-Michel Gaillard et Jean-Yves Le Driant, qui avait eu l'idée d'organiser un premier rassemblement public dans sa ville de Lorient en août 1985.

Daniel Carton

Lire la suite page V



Dessin publié dans Le Monde *du 30 août 1994.*

VU DE L'YONNE

Un paroissien discret

Jacques Delors entretient avec Fontaine-la-Gaillarde des relations privilégiées. Depuis plus de vingt ans, le président de la Commission européenne est propriétaire d'une petite maison de ce village de l'Yonne, dont il est un paroissien discret. Les quatre cent quatre-vingt-dix habitants de ce petit bourg situé à une dizaine de kilomètres de Sens ont d'ailleurs adopté la même discrétion: ils sont peu diserts sur leur célèbre voisin, comme s'ils voulaient protéger la tranquillité que vient goûter l'homme de Bruxelles.

La demeure, plantée au milieu de la verdure, est modeste mais confortable. Depuis près d'un quart de siècle elle protège les joies et les peines de la famille Delors. Le président de la Commission y vient dès que son emploi du temps chargé lui laisse quelque répit.

Il est parfois arrivé que Fontaine-la-Gaillarde soit éclaboussée par les polémiques liées à tel ou tel dossier agricole. La pelouse de M. Delors conservait encore, il y a peu, les vestiges d'une manifestation paysanne: au plus fort de l'hostilité contre le GATT, un groupe d'agriculteurs était passé par là avec ses bidons de désherbant.

Les séjours de Jacques Delors à Fontaine-la-Gaillarde sont cependant plus paisibles qu'agités. La vedette des sondages ne rechigne pas à participer aux évenements qui rythment la vie du village. *«Lorsque nous l'invitons, et s'il est disponible, il vient volontiers à nos fêtes»*, précise le maire, Gérard Froissart. Jacques Delors assiste aux offices religieux, parcourt la campagne sénonaise, reçoit des amis et fréquente régulièrement le centre hippique de Saligny, une commune proche, où est inscrite sa petite-fille. L'éte, il n'est pas rare de le rencontrer aux aurores, un panier à la main, dans les rues commerçantes de Sens.

Vincent Roussot

FISCALITÉ

HAUSSE IMPORTANTE DES IMPÔTS LOCAUX

Les avis d'imposition de cette année devraient présenter une facture quatre fois plus élevée que l'inflation

APRÈS l'impôt sur le revenu, les taxes locales : comme chaque année, l'automne apporte son lot de feuilles d'impôts. Le ministère du budget jugeant préférable d'échelonner les factures entre le 15 septembre et le 15 décembre, les contribuables doivent, d'abord, acquitter leur troisième tiers provisionnel. Ils paient, ensuite, leurs taxes foncières, lorsque, du moins, ils sont propriétaires. En novembre, enfin, tous les occupants d'immeubles reçoivent l'avis d'imposition de leur taxe d'habitation.

Les contribuables locaux jugeront sans doute la facture douloureuse : le produit de la fiscalité directe locale grimpe de 8,4 % par rapport à 1993, soit quatre fois plus que l'inflation, indique la direction générale des collectivités locales (DGCL), dans son *Bulletin d'informations statistiques* de septembre. L'an dernier déjà, il avait augmenté trois fois et demi plus vite que les prix.

En 1993, la hausse était largement liée à l'absence d'élections locales. En effet, tout élu qui souhaite se faire réélire se doit d'augmenter les impôts en cours de mandat pour ne pas solliciter le contribuable à l'heure des échéances (*le Monde* daté 17-18 octobre 1993). En 1994, année précédant les élections municipales, les maires avaient prévu de donner un coup de frein à la pression fiscale. Les événements en ont décidé autrement. Par souci d'économie, le gouvernement de M. Balladur a imposé une réduction des ressources des collectivités locales : gel de la dotation globale de fonctionnement, prélèvements sur certains concours de l'Etat. Pour boucler leurs budgets, les maires ont dû se tourner vers le contribuable, et le produit des impôts communaux augmente de 6,1 %.

Comme chaque année, certains citoyens prendront la plume pour protester, et les maires, élus de proximité, seront les principaux destinataires de leurs courriers. Les premiers magistrats se désoleront qu'une fois de plus, leurs administrés aillent directement voir le total de la facture, sans prendre la peine de distinguer l'origine des prélèvements, pourtant soulignée sur les avis d'imposition par l'impression de couleurs différentes. Ils affirmeront qu'ils ne sont pas les principaux responsables de la hausse.

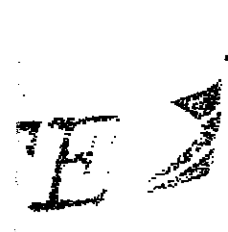
Quoi qu'en disent les maires, ce sont bien les communes qui prélèvent l'essentiel des recettes fiscales : 143 milliards de francs, soit 57 % du total *(voir schéma)*. Dans la capitale, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti subissent en 1994 une hausse de 13,6 % (*le Monde* du 30 mars). Pareille augmentation revêt un caractère exceptionnel dans cette ville où la taxe d'habitation fait partie des moins élevées de France. Elle est destinée à financer l'aide sociale et l'insertion des RMIstes. De telles dépenses sont, en droit, de la compétence du conseil général, mais, à Paris, elles *sont répercutées sur le budget communal, budget du département* et budget de la ville étant, ici, de véritables vases communiquants.

La part des communes s'écorne légèrement au profit de l'intercommunalité, qui grignote 7 % des ressources (18 milliards, soit presque autant que les régions). Les départements, pour leur part, augmentent les impôts de 8,3 %. Mais leurs revenus restent proportionnellement stables (28 %). De telles moyennes dissimulent des situations variables : un quart des conseils généraux n'ont pas augmenté les taux, plus d'une vingtaine les ont fortement majorés (*le Monde* daté 25-26 septembre). La part départementale de la taxe d'habitation atteint 577 francs par habitant dans les Alpes-Maritimes, 443 francs dans les Hauts-de-Seine, département pourtant riche en taxe professionnelle, et 473 francs dans les Pyrénées-Orientales, la moyenne étant de 273 francs, selon un document de la DGCL (1).

Rafaële Rivais

Lire la suite pageII

SOMMAIRE



UNION EUROPÉENNE

LE COMITÉ DES RÉGIONS N'ÉCHAPPE PAS AUX RIVALITÉS NATIONALES

A l'occasion de sa quatrième session, l'assemblée des élus locaux a adopté une série d'avis fort disparates

« L*A mondialisation de l'économie crée, chez les citoyens européens, la sensation que les centres du pouvoir s'éloignent d'eux ; elle réveille du coup une conscience plus vive des identités locales.* » Voilà pourquoi, selon le maire de Barcelone, le socialiste Pasqual Maragall, s'est dessinée une « *complicité manifeste* » entre la Commission européenne et les collectivités territoriales. Pendant longtemps ce rapprochement n'avait pourtant rien de si « *manifeste* », mais les membres du comité des régions, réunis à Bruxelles les 27 et 28 septembre, semblaient le tenir pour acquis.

Invité à s'exprimer lors de cette quatrième session de la jeune institution (*le Monde* daté 25 et 26 septembre), le commissaire britannique Bruce Millan, chargé justement de la politique régionale de l'Union européenne, n'a pas sapé ce bel enthousiasme, tout juste l'a-t-il tempéré. Il a rappelé à l'assemblée que, vu des hauteurs bruxelloises, le principe de subsidiarité ne s'appliquait toujours qu'à l'échelon des Etats, pas à celui des régions ou des communes.

« *Pensez-vous que les membres de notre comité seront un jour élus et non plus désignés par leurs gouvernements respectifs ?* » « *Notre assemblée ne devrait-elle pas participer aux travaux d'élaboration du schéma de développement européen ?* » Les questions – auxquelles le commissaire Millan, en fin de mandat, était bien en peine de répondre – ont donné la tonalité d'une assemblée en quête de respectabilité et de pouvoir. Ces échanges ont au moins permis d'extraire les représentants des collectivités locales des débats techniques que, pour la plupart, ils avaient eux-mêmes inscrits à l'ordre du jour de leur session plénière.

Pour le droit de vote aux municipales

« *Interopérabilité du réseau européen des trains à grande vitesse* », autrement dit l'harmonisation des lignes ferroviaires, marché « *des communications mobiles et personnelles* » : le menu s'est révélé quelque peu indigeste. Les membres du comité se sont néanmoins appliqués à disséquer longuement chacun des avis préparés par leurs commissions, multipliant à l'envi des amendents engendrés, parfois, par de simples problèmes de traduction. Ainsi, leur opinion – que la Commission ne leur avait d'ailleurs pas demandée –, sur le document « Croissance, compétitivité, emploi » plus connu sous le titre de *Livre blanc* de Jacques Delors, s'étale sur une douzaine de pages sans compter les annexes. Les débats sont souvent descendus à un tel niveau de détail qu'ils en ont obscurci la prise de position politique du comité, tant souhaitée par son président, le français Jacques Blanc, président UDF-PR du conseil régional de Languedoc-Roussillon.

En fait, la technicité apparente de ces travaux dissimulait mal les simples rivalités autant nationales que régionales. Au chapitre du « *développement du réseau transeuropéen de transport* », par exemple, les Britanniques n'ont eu de cesse de souligner l'importance des liaisons maritimes. Charles Josselin (PS), président du conseil général des Côtes-d'Armor, leur a prêté sa voix. Le pire a été atteint avec l'avis sur « la réforme de l'organisation commune du marché vitivinicole ». L'autorisation ou l'interdiction d'utiliser de la saccharose a tourné à un conflit Nord-Sud caractérisé.

Le comité des régions, doté d'un simple statut consultatif, est, pourtant, condamné à dégager un consensus dans ses rangs, sous peine de ne pas être écouté. Son point de vue sur le droit de vote et l'éligibilité aux élections municipales de citoyens européens résidant dans un Etat membre, devrait, lui au moins, être entendu. Les membres du comité se sont montrés, sur cette question, non seulement unanimes mais aussi bien moins restrictifs que les représentants des gouvernements. Or qui d'autre que les élus locaux seraient mieux à même de s'exprimer sur ce sujet sensible ?

de notre envoyée spéciale à Bruxelles
Martine Valo

HAUSSE IMPORTANTE DES IMPOTS LOCAUX

Suite de la page I

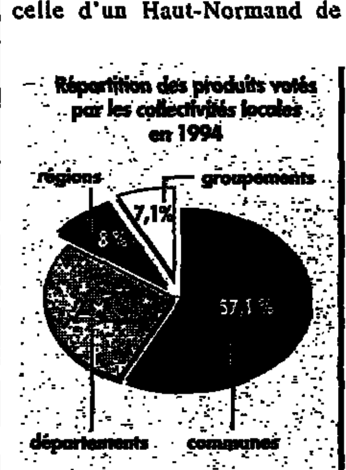
Les maires désignent volontiers les régions comme les responsables de la hausse. En effet, le produit fiscal de ces collectivités s'envole, avec une augmentation moyenne de 16,8 %. Le produit de la taxe d'habitation régionale augmente par exemple de 67,3 % en Rhône-Alpes, de 39,6 % en Basse-Normandie, et de 25 % en Haute-Normandie.

Cependant ces prélèvements, impressionnants en termes de pourcentages, s'opèrent sur de faibles montants. Issues de la décentralisation, les régions lèvent l'impôt depuis peu. La base sur laquelle se calculent leurs taux est, de ce fait, modeste, et leur produit fiscal reste faible en valeur relative, avec seulement 8 % des recettes totales (20 milliards de francs), au lieu de 7,6 % en 1993. La part régionale de la taxe d'habitation d'un Rhônalpin est de 67 francs, celle d'un Bas-Normand de 86 francs, et celle d'un Haut-Normand de 89 francs. La forte augmentation des impôts locaux est, dans les régions et les départements, liée au moindre rendement de la fiscalité indirecte. Sous l'effet de la crise économique, le produit des taxes sur les cartes grises s'est effrité, parce que les consommateurs ont acheté moins de voitures. Les vignettes automobiles ont rapporté moins, car leur coût diminue avec la vétusté du véhicule. Avec la crise de l'immobilier, les droits de mutation sur les transactions immobilières n'ont cessé de baisser.

Pour résumer, lorsqu'un contribuable paie une taxe d'habitation de 3 700 francs, il en verse 2 109 à la commune, 259 au syndicat, 1 036 au département, et 296 seulement à la région.

Rafaële Rivais

(1) *La Fiscalité directe locale en 1994*, 30 francs.



Paris moins cher que Lyon et Marseille

Les Parisiens savaient qu'ils étaient des privilégiés de l'impôt local. Le cru statistique de l'année 1994 le confirme, malgré les augmentations décidées par le Conseil de Paris. C'est dans la capitale que la taxe d'habitation revient le moins cher, grâce, notamment, au faible taux d'imposition pratiqué. Il est de 8 % pour la ville, de 2 % pour le département, et de 0,8 % pour la région.

Lyon arrive en seconde position, avec un taux de 10,79 % pour la ville, de 3,75 % pour le département du Rhône, et de 1,3 % pour la région Rhône-Alpes. A ces trois parts, il faut ajouter la contribution réclamée par la communauté urbaine (Courly), de 7,38 %.

Marseille se classe troisième, avec un taux communal de taxe d'habitation élevé : 19,95 %. A ce pourcentage s'ajoutent ceux du département des Bouches-du-Rhône (6,85 %) et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,37 %).

Pour un appartement d'une valeur locative de 15 000 francs, le contribuable doit, en théorie, acquitter 1 620 francs à Paris, 3 482 francs à Lyon, et 4 224 francs à Marseille. Cette valeur locative ne représente, toutefois, qu'une chambre de bonne dans la capitale, un deux-pièces de 60 mètres carrés à Lyon, un appartement de 100 mètres carrés à Marseille.

A Paris, la valeur locative moyenne est de 28 000 francs. Elle est plus élevée que celles de Lyon (15 000 francs) et de Marseille (13 000 francs). Mais le prix que doivent acquitter les contribuables est compensé par une politique très généreuse d'abattements. Un couple parisien avec deux enfants, habitant une maison ayant une valeur locative de 28 000 francs, devrait théoriquement verser 1 866 francs à la commune et au département. Grâce aux abattements, il ne paie strictement rien. Dans la même situation, il doit acquitter 1 522 francs à Lyon, et 1 931 francs à Marseille.

R. Rs

POINT DE VUE

Aménagement du territoire : un débat à recommencer

par Paul Graziani

CURIEUX pays que le nôtre, qui aime tant discuter de grandes réformes et de bouleversements institutionnels, mais qui fait toujours preuve d'une grande frilosité lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre ! Le débat national sur l'aménagement du territoire, voulu et organisé par le gouvernement, en est sans doute l'une des plus récentes illustrations.

S'il a donné lieu pendant des mois à toutes sortes d'échanges et à de nombreuses contributions parfois très novatrices, il s'est conclu (du moins provisoirement), par la présentation en juin dernier d'un projet de loi d'orientation qui a pu paraître plus modeste que prévu à de nombreux observateurs, tant au regard des objectifs annoncés que de la richesse des propositions qui avaient émergé. C'était sans doute oublier un peu vite que la France, comme l'a qualifiée un jour le président de la République, reste bien un « *vieux pays conservateur* », rétif à toute évolution trop brutale dans son système d'administration territoriale et peu enclin, d'une manière générale, à toute remise en question de situations réputées acquises.

Du point de vue qui est le sien et dans ces conditions, on comprend que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, ait été conduit à déplorer un certain manque d'audace des députés et à espérer que les sénateurs se montrent plus ambitieux pour l'aménagement du territoire. Mais n'est-ce pas oublier qu'il y a bien longtemps que, sous la Ve République, le Parlement a pris l'habitude de ne pas aller à l'encontre des souhaits du gouvernement ? Quand il n'y a pas consensus, la tentation est grande de n'intervenir qu'*a minima*, en extrayant des textes en discussion tout ce qui, manifestement, risque de faire l'objet de profonds désaccords. C'est ce qui s'est passé, semble-t-il, à l'Assemblée nationale, autour de ce projet de loi d'orientation. Comment venir, aujourd'hui, conjuguer réalisme et ambition en matière d'aménagement du territoire ?

Tout d'abord, il importe d'en revenir à la finalité même de toute politique d'aménagement du territoire : la question de l'emploi et d'une meilleure répartition de l'intelligence dans notre pays. Un tel enjeu commande, à l'évidence, tout à la fois de repenser et de clarifier les compétences entre collectivités locales, en particulier dans le domaine économique, d'évoluer vers une intercommunalité de projet axée sur le développement économique, de dépasser l'antagonisme « urbain-rural » et enfin de proposer un système de péréquation incitatif à l'emploi.

L'intercommunalité reste, pour l'instant, trop souvent « associative » et limitée à la gestion d'un ou de plusieurs services publics. Il est évidemment très souhaitable que s'opère chez les élus locaux un changement de mentalité en faveur d'une intercommunalité « intelligente », c'est-à-dire fondée avant tout sur un projet de développement. Encore faut-il que des incitations fiscales significatives les y encouragent et qu'on réduise le nombre, à l'évidence excessif, des structures de coopération existantes, qui rend le système beaucoup trop complexe et rebute de nombreux maires. De même faudra-t-il, un jour, s'orienter vers une démocratisation des organes de coopération intercommunale qui pourrait passer, à terme, par l'élection au suffrage universel direct des « maires d'agglomérations »...

Il faut en finir avec l'antagonisme « urbain-rural ». Cette fossilisation du débat n'a plus lieu d'être en matière de développement du territoire, tant il est vrai que c'est vers un avenir pensé en commun, grâce à une solidarité institutionnalisée par des contrats de territoire passés par des collectivités locales rurales et urbaines d'une même aire, que nous devons nous orienter. Retisser ces solidarités territoriales déchirées, c'est, à la fois, renforcer l'armature urbaine, (car nous souffrons, en France, d'un nombre trop faible de grandes villes par rapport à nos proches voisins européens), mais aussi reconnecter des territoires qui ont subi une marginalisation croissante, doublée d'une perte de compétitivité et sont parfois dans l'incapacité à réenclencher la dynamique du développement par l'ouverture sur l'extérieur et la diversification des activités.

Ainsi, le « renouveau rural » est-il devenu inséparable d'un réaménagement de l'ensemble des territoires grâce à une mobilisation de toutes les énergies – celles de l'Etat et celles des collectivités locales. Face à un tel enjeu, l'antagonisme ville-campagne n'est là encore guère pertinent, si l'on anticipe un tant soit peu les changements qui se préparent au plan de l'organisation et de la nature du travail. Les changements, pas suffisamment pris en compte dans le débat actuel, préfigurent en effet un nouveau type de mobilité sociale qui pourrait trouver son essor grâce au télétravail.

Réviser la péréquation

La mise en œuvre des dispositions des lois de décentralisation en matière d'interventions économiques locales fait l'objet d'un bilan pour le moins contrasté : confusion, complexité, surenchère, et parfois incohérence, l'emportent le plus souvent, même si l'engagement des collectivités locales dans le développement économique a eu aussi des effets largement positifs en libérant les énergies locales et en permettant l'éclosion d'initiatives créatrices d'emplois. Il ne s'agit pas d'autoriser n'importe quelle intervention, ni de limiter l'intervenant à tel ou tel niveau, mais de mieux organiser ces interventions, dans un esprit de coopération, de solidarité et d'efficacité.

Puisque, pour l'instant, il semble difficile dans notre pays d'opérer clairement un choix stratégique en faveur de l'institution régionale et, au niveau local, en faveur de l'agglomération ou du bassin de vie, des règles explicites de coopération, avec des mesures incitatives fortes, devraient néanmoins être définies, devant conduire à terme à une recomposition de fait à chaque niveau : structures intercommunales intégrées, bassins d'emplois, coopération interrégionale.

Enfin, toute politique de développement équilibré du territoire passe par une révision de nos dispositifs de péréquation, qui sont actuellement insuffisants, tant il est vrai qu'il semble difficile de concilier une politique de redistribution avec une logique de droits acquis. Cette révision, dont il serait évidemment plus conforme à l'esprit de la décentralisation qu'elle s'effectue, à terme, à l'échelle de la région, ne pourra probablement passer, pour l'instant, que par la création d'un grand fonds national de péréquation, fusionnant le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle (FNPTP), la dotation de compensation de la taxe professionnelle, et le fonds de correction des déséquilibres régionaux.

A la veille du grand débat national qui préfigurera le choix de notre futur président de la République, il est très souhaitable que l'aménagement du territoire et la décentralisation, trop longtemps considérés comme un acte technocratique et une simple réforme administrative, soient enfin conçus comme un seul et même projet politique et de société. Puisse ce projet n'être pas absent de la réflexion des candidats à la magistrature suprême !

▶ Paul Graziani, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, maire de Boulogne-Billancourt, est le président-fondateur et président du comité d'orientation de l'Institut de la décentralisation.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

YVELINES

LE CONSEIL GÉNÉRAL REDÉPLOIE SES AIDES FINANCIÈRES AUX COMMUNES

A l'initiative de son président, Franck Borotra (RPR), l'assemblée départementale entend maîtriser l'urbanisation de son territoire

UN véritable « schéma départemental d'aménagement du territoire » se dessine dans le département des Yvelines depuis l'élection de Franck Borotra (RPR) à la présidence du conseil général en avril 1994. Pris en tenaille entre le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), *« une fresque d'ensemble peu transposable sur le terrain »*, et les dix-huit schémas directeurs locaux en cours d'élaboration *« chacun est d'accord pour limiter l'urbanisation sauf chez lui»*, le voisin et ami de Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, mais aussi ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a entrepris de combler, à son niveau, le vide laissé par le projet de loi sur la hiérarchisation des collectivités en matière d'urbanisme.

« Si on ne clarifie pas les moyens et les responsabilités de chacune, la décentralisation est dans l'impasse », prédit-il. Dans son esprit, la clarification passe par l'affirmation d'un territoire départemental cohérent au nom du principe très simple selon lequel celui qui paie a son mot à dire au moment des choix définitifs. *« Le département finance une grande partie des équipements publics, notamment en matière scolaire. Doit-il accepter de se faire imposer des charges financières quand il n'est pas associé aux décisions d'urbanisme ? »*, s'interroge-t-il, revendiquant un rôle d'« ordonnateur » de l'urbanisation dans l'espace comme dans le temps.

« Il y a souvent un décalage entre l'arrivée des populations nouvelles et la réalisation des infrastructures nécessaires à leur cadre de vie. Alors que l'urbanisation décidée dans le cadre du schéma directeur s'achève en sept ans, les infrastructures sont souvent en panne vingt ou vingt-cinq ans plus tard », constate le président en prenant l'exemple du retard accumulé dans les Yvelines en matière d'équipements routiers.

Définir des espaces naturels

La première étape de l'affirmation d'une entité départementale en matière d'urbanisme a été la résistance du conseil général des Yvelines, avant même la présidence de Franck Borotra, à l'avant-projet de schéma directeur régional. Ce dernier prévoyait l'urbanisation de 10 000 hectares en vingt ans et une croissance démographique annuelle de dix mille à douze mille habitants, réduite à sept mille dans le document final.

Puis, au mois de juin, l'assemblée a adopté un schéma départemental des espaces naturels couvrant les quelque 180 000 hectares non urbanisés (soit 80 %) du territoire yvelinois. Sous la forme d'une cartographie exhaustive, ce document définit avec précision la fonction de chaque espace. La « fonction paysagère » vise à préserver les éléments remarquables des paysages ; la « fonction économique » regroupe les terrains pour lesquels est assurée la pérennité de l'agriculture ; la « fonction écologique » identifie les zones les plus intéressantes du point de vue de la faune et de la flore ; la « fonction récréative » délimite les aspects susceptibles d'être ouverts au public ; enfin, la « fonction maîtrise de l'urbanisation » crée des coupures vertes et trace les fronts urbains.

Cette carte est assortie de « secteurs stratégiques » représentant les 70 000 hectares (la terre des espaces naturels) à partager en priorité. *« Ils forment la véritable armature de notre projet d'aménagement du territoire départemental »*, insiste Franck Borotra.

La physionomie sociale et urbaine du département, admise par l'Etat et la région pour les vingt ans à venir, il reste à la faire partager par les maires dans sa globalité et sa cohérence. Car les dix-huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui vont arrêter leur propre schéma directeur, en conformité avec celui de la région, détiennent, en fait, la totalité des pouvoirs. *« Or le concept de l'urbanisation peut être très différent d'un EPCI à l'autre »*, constate Franck Borotra, qui redoute de surcroît que *« certains groupements de communes aillent plus vite que leurs voisins dans le rythme de l'urbanisation »*, au risque d'accentuer les disparités sociales qui caractérisent déjà les Yvelines.

De nouveaux critères de subvention

Déjà avertis par écrit des intentions de redéploiement des aides financières départementales, les deux cent soixante-deux maires attendent avec une certaine méfiance la *« nouvelle politique contractuelle »* annoncée par Franck Borotra lorsqu'il a trouvé, en même temps que la présidence du conseil général, six cent cinquante demandes de subvention en attente de financement. Aujourd'hui, cinquante des soixante-seize aides permanentes distribuées par le département, durant les années de prospérité qui ont suivi la décentralisation, sont supprimées au profit d'un système de partenariat fondé sur *« des critères d'utilité et d'urgence dans le souci d'assurer un minimum de parité d'équipements sur le territoire »*. Le département donnera un coup de pouce aux communes qui adhéreront à ses objectifs.

En contrepartie, le champ contractuel est étendu à la gestion de l'eau et des déchets, et le conseil général a créé ses propres « contrats de ville », négociés avec les communes indépendamment de la politique de la ville menée par l'Etat.

L'aide ainsi contractualisée devrait représenter une part importante du budget d'investissement. En dix ans, le prédécesseur de Franck Borotra, Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), avait ainsi consacré 80 millions de francs à cent soixante-treize contrats ruraux (concernant les cent soixante-deux communes de moins de deux mille habitants) et 150 millions de francs à quatre-vingts contrats départementaux (applicables aux deux cents autres communes).

« La généralisation de cette politique devrait faire qu'on nous écoute un peu plus », espère Franck Borotra, en promettant aux maires des critères d'attribution *« durables, objectifs et transparents »* de la manne financière départementale. La création d'une « commission de contrats » chargée d'apprécier la pertinence des demandes de subventions, est d'ailleurs à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil général, jeudi 6 octobre. Une commission au sein de laquelle chaque groupe politique sera représenté. Transparence oblige.

Pascale Sauvage

VAL-D'OISE

LES ÉLUS DE CERGY VEULENT GARDER LES EMPLOIS

L'équilibre de la ville nouvelle est menacé par les délocalisations

« CE que nous reprochons à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), c'est de considérer que la ville nouvelle est arrivée à maturité, alors que, d'ici à 2015, nous devons encore accueillir trente mille habitants et de nouveaux équipements. Pour l'instant, la situation de Cergy-Pontoise est satisfaisante, mais son équilibre est fragile. » Directeur de cabinet de l'ancien député socialiste Alain Richard, actuel président du syndicat d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise (SAN), Olivier Galiana justifie en ces termes les deux motions que les élus cergypontains ont approuvé lors de leur dernier comité.

La première dénonce la volonté gouvernementale de supprimer le remboursement du versement transports aux entreprises installées depuis plus de cinq ans en ville nouvelle et de ne plus l'accorder aux autres que durant les cinq ans qui suivent leur implantation. La seconde stigmatise plus directement l'attitude de la DATAR, accusée d'inciter les entreprises installées à Cergy-Pontoise à abandonner la ville nouvelle.

Ainsi, en 1995, les trois cents employés de Thomson Broadcast devraient se retrouver à Boulogne-sur-Seine. Tandis que la société de métallurgie Clecim, ancienne filiale de SPIE, est sollicitée – en vain jusqu'à présent – pour quitter le parc d'activités de Saint-Christophe, où elle emploie deux cent cinquante personnes, et regrouper ses établissements à Saint-Chamond, dans la Loire. « En conséquence, précise une des deux motions, *nous nous élevons contre cette activité de la DATAR qui constitue une rupture dans l'action publique de l'Etat en matière d'aménagement du territoire et demandons au contraire qu'elle continue à soutenir la création locale d'activités économiques pour renforcer le rôle de rééquilibrage régional dévolu aux villes nouvelles en Ile-de-France»*.

Diminution de la taxe professionnelle

Maintenant âgée de plus de vingt ans, Cergy-Pontoise, comme la plupart de ses consœurs, est en train de passer du statut de ville nouvelle à celui de ville tout court, régie par le droit commun. Pôle stratégique, dans les années 80, pour les gestionnaires de l'Ile-de-France, elle voit aujourd'hui partir l'une après l'autre les mesures de soutien qui ont favorisé son développement. Deux phénomènes y ont contribué : la désertification de la France et la crise économique. Déjà, depuis le neuvième plan, le différé d'amortissement a disparu du budget, hormis pour Melun-Sénart et Marne-la-Vallée. Quant au remboursement du versement transports aux entreprises installées dans les villes nouvelles, il représentait pour l'Etat 150millions de francs. Une économie non négligeable en période de rigueur.

Le coup de grâce est tombé à Troyes, lors du dernier comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Edouard Balladur y a annoncé qu'il allait étendre à toutes les communes et groupements de communes d'Ile-de-France les conventions villes-Etat concernant l'agrément à la construction des bureaux (*le Monde* du 22 septembre). *« Jusqu'à présent*, explique Olivier Galiana, *seules les villes nouvelles étaient dispensées de cet agrément qui impose de construire 2 mètres carrés de logements pour un 1ètre carré de bureaux. Mais récemment, une dizaine de villes des Hauts-de-Seine avaient passé avec l'Etat une convention dans le but d'assouplir ces contraintes. Désormais, toutes les autres communes pourront en bénéficier.»*

Il estime que cette décision peut avoir un effet pervers pour les villes nouvelles, au regard de l'état du marché de l'immobilier d'entreprise. *« On ne peut plus véritablement parler d'aménagement du territoire*, note-t-il. *Les villes nouvelles ne reçoivent plus l'impulsion nécessaire à leur développement. Les entreprises ne sont plus encouragées à venir chez nous.»*

Cergy-Pontoise, qui possède un budget de 1 milliard de francs, dont 200 millions d'investissements, a l'impression de ne plus pouvoir rivaliser avec le reste de la France, compte tenu des différentes aides aux entreprises préconisées aussi bien par l'Etat que par les régions et les départements : primes d'aménagement du territoire, fonds d'aide à la décentralisation, primes régionales à l'emploi, exonération de la taxe professionnelle. Aussi, la ville nouvelle du Val-d'Oise a-t-elle pris la décision de diminuer de 2 % le taux de sa propre taxe professionnelle. Pour Alain Richard, qui cherche à *« donner une identité à sa ville »*, *« la croissance de l'Ile-de-France, qui devait être maîtrisée par la construction des villes nouvelles, ne le sera plus si l'Etat continue ainsi à s'en dégager. »*

Frédérique Lombard

ESSONNE

LES HABITANTS DE YERRES RÈGLENT LES COMPTES DU « TRITON »

Ce complexe de loisirs imaginé par l'ancien maire et en faillite a pesé sur la gestion de la municipalité socialiste

« LE comble serait que les électeurs ne nous rendent pas justice d'avoir assaini les finances locales et qu'ils nous tiennent rigueur, au contraire, du manque d'investissements ! » A huit mois des élections municipales, les responsables de la mairie socialiste de Yerres (Essonne) commencent à dresser le bilan de leur mandat, grandement dominé par les incidences financières du dossier « Triton ». Complexe de loisirs réalisé à l'initiative de l'ancien maire, Michel Prats (divers droite), grâce à des emprunts cautionnés par la commune, le Triton est aujourd'hui ouvert à tous les vents et livré aux vandales. Il ne reste que les murs de ce centre aquatique, dont l'échec financier n'en finit pas de provoquer de grosses vagues dans la vie politique locale.

Maire de Yerres de 1977 à 1983, Marc Lucas (PS) avait trouvé sous son fauteuil, repris en 1989, une bombe à retardement : le Triton. L'affaire, propriété de la société d'économie mixte YOL (Yerres-Objectifs-Loisirs), dont la commune détenait 48 % des parts, bat alors de l'aile. En novembre 1989, l'établissement est placé en redressement judiciaire, puis mis en liquidation en décembre 1990. Cette même année, la commune omet volontairement de se substituer à la SEM défaillante pour rembourser le Crédit local de France. Le couperet tombe l'année suivante : après avoir obtenu un aménagement de sa dette, la municipalité socialiste doit programmer un remboursement de 7,5 millions de francs au titre du Triton, ce qui entraîne une hausse des impôts locaux de 18 % ! Coup dur pour les Yerrois, dont les taux d'impôts locaux connaissaient une relative stabilité les années précédentes : + 3 % en 1988, + 2 % en 1989, + 3 % en 1990.

« Nous étions contraints de prendre cette décision pour honorer les engagements de l'ancienne municipalité. Cela dit, depuis, nous n'avons pas augmenté les taux », plaide Roger Molkou, directeur de cabinet du maire. De fait, depuis 1991, les taux n'ont pas varié d'un pouce. *« En 1991, avec notre taux de taxe d'habitation de 16,83 %, nous figurions dans le carré de tête des villes les plus chères de l'Essonne. Aujourd'hui, nous sommes retombés au douzième rang »*, insiste M. Molkou. *« Les dettes du Triton sont un faux problème, car le montant des remboursements baisse d'année en année,* réplique M. Prats. *Si la municipalité n'arrive pas à descendre les taux, c'est parce qu'elle emploie trop de cadres. »*

40 millions de francs

L'ancien maire se prépare pour juin 1995 sans états d'âme, car il ne se sent nullement éclaboussé par le « plouf » retentissant du centre de loisirs. *« Au second tour des élections municipales de 1989, je n'ai été distancé que de 164 voix par Marc Lucas et, si j'ai perdu la mairie, c'est uniquement en raison du maintien de la liste Gossiôme »*, rappelle-t-il à ceux qui le jugeraient disqualifié pour briguer de nouveau les suffrages des Yerrois. François Gossiôme (divers) est de ceux-là et sera donc, lui aussi, en lice en juin prochain. Cependant, s'il critique M. Prats, M. Gossiôme garde aussi des piques pour le maire actuel. Son inquiétude concerne, notamment, les projets communaux pour réhabiliter le site du Triton. Ce dernier est promis à la pioche des démolisseurs, pour faire place à un ensemble immobilier accompagné d'espaces de détente et d'équipements publics, la cession des terrains devant, de son côté, rapporter environ 11 millions de francs à la ville. *« Ce projet d'urbanisation me paraît dangereux. Je suis certain qu'il sera, en fin de compte, déficitaire*, pronostique M. Gossiôme. *Il faut voir, aussi, l'état de la ville... »*

Le futur candidat esquisse, ainsi, ce qui sera sans doute l'un des grands thèmes de la campagne. *« Le règlement des dettes du Triton a largement grevé notre capacité d'investissement, mais nous avons, quand même, des réalisations à notre actif ! »* répond M. Molkou. Pour payer le Triton, la ville s'est vu empêcher d'investir environ 40 millions de francs, soit l'équivalent de trois ans et demi d'investissements, explique-t-on en substance du côté de l'hôtel de ville. Au demeurant, la commune dispose d'une marge de manœuvre plus étroite qu'ailleurs, car elle souffre d'une faiblesse dramatique des recettes provenant de la taxe professionnelle (en moyenne 12 % du budget, contre 40 % pour les villes de taille similaire).

« Nous en avons assez des incidences financières de la guerre des chefs », se plaint Jean-Paul Robert, président du Collectif de défense des Yerrois (CDY) et fondateur du Collectif national des contribuables des communes surendettées. Le responsable du CDY renvoie dos à dos l'ancienne et la nouvelle équipe municipale et se bat contre un principe. *« Il est illégal et immoral*, affirme-t-il, *que les contribuables qui n'y sont pour rien, si ce n'est éventuellement par leur vote, soient les derniers à payer les erreurs des élus. »* Le collectif yerrois ira-t-il jusqu'à constituer sa propre liste ? L'idée n'est pas exclue.

Patrick Desavie



La mobilisation discrète

CONNIVENCES SOCIALES ET CERCLES ÉCONOMIQUES

Quarante ans d'action syndicale et politique : peu d'hommes ont davantage « labouré» le terrain économique et social

DES « réseaux» ? Le terme paraît impropre, voire iconoclaste à beaucoup de deloristes. *« Il connaît la terre entière, mais il n'y a pas de réseaux structurés »*, souligne un proche de Jacques Delors. *« Il a des contacts, mais pas de réseaux »*, ajoute un syndicaliste. *« Delors a des amitiés solides, mais il n'a pas de réseau »*, surenchérit un dirigeant patronal.

Des connaissances, des contacts, des amitiés, cela fait, cependant, beaucoup de responsables qui, dans le monde économique et social, à travers une myriade de clubs ou d'équipes plus ou moins formelles, sont prêts à travailler activement pour le président de la Commission européenne le jour où il se lancera dans la course à l'Elysée... Ou, du moins, suivant les candidats présents à droite, à observer une bienveillante neutralité.

De la Banque de France à la CFTC, du commissariat du Plan au poste-clef de conseiller social de Jacques Chaban-Delmas à Matignon, du ministère de l'économie à la Commission européenne, il y a peu d'hommes qui aient davantage « labouré » le terrain économique et social que Jacques Delors. Tout son parcours syndical et politique a été marqué par sa participation à de nombreux clubs – de Citoyens 60 au Club Saint-Simon ou au Club Vauban aujourd'hui –, où il côtoyait une grande variété d'acteurs économiques et sociaux. Une démarche symbolisée par la création en 1973 d'Echange et Projets, porté sur les fonts baptismaux par Jacques Delors avec le concours d'un futur directeur du Trésor, Jean-Yves Haberer, et du futur numéro deux de Saint-Gobain, José Bidegain, ancien président du Centre des jeunes patrons, animateur d'Entreprise et Progrès et ami du premier cercle, alors en rupture de ban avec le CNPF. Présidé aujourd'hui par Pierre Vanlerenberghe, un ancien syndicaliste de la CFDT, ce club qui a compté dans ses rangs des dirigeants comme François Dalle (L'Oréal) ou Antoine Riboud (Danone, ex-BSN) joue un rôle beaucoup plus discret, mais reste profondément imprégné de « social-delorisme ».

« Il n'y a pas de réseaux installés, confirme un proche de Jacques Delors, *mais il existe des réseaux potentiels. »* Témoin est un club politique, mais on y retrouve, lors des sessions annuelles de Lorient, de nombreux sociaux comme Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, ou Marie-Thérèse Join-Lambert, ancien conseiller social de Michel Rocard. Marqué par *« une forte empreinte sociale »*, Clisthène réunit, une fois par mois, surtout d'anciens membres des cabinets de Jacques Delors mais on y rencontre des responsables « en situation », comme son président, Jérome Vignon, toujours à Bruxelles, Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts, Isabelle Bouillot, directeur du budget, Pascal Lamy, entré à l'état-major du Crédit lyonnais et aussi Jean-Baptiste de Foucauld, Pierre-Yves Cossé, un de ses prédécesseurs au Plan, ou encore un ancien cégétiste comme Jean-Louis Moynot.

Attaches syndicales

Dans le monde syndical, Jacques Delors, le père de la formation permanente et de la relance en 1969 de la politique contractuelle, est en terrain de connivence, même s'il est exclu aujourd'hui qu'une confédération syndicale roule ouvertement pour lui. Ses attaches avec la CFDT, où il a milité, sont solides, même si la centrale n'est plus dirigée par son ami Edmond Maire. Il a aussi conservé des amitiés à la CFTC, quelques complicités à FO, malgré le départ d'André Bergeron, et des relations suivies tant à la FEN qu'à la CFE-CGC. Même avec la CGT, Jacques Delors a su maintenir un dialogue permanent, dont on trouve encore trace, aujourd'hui, dans le débat sur l'éventuelle entrée de la centrale à la Confédération européenne des syndicats. Cet ardent artisan de la vie associative a su tisser des liens avec des associations de l'économie sociale, du mutualisme et de la formation professionnelle – le délégué à la formation professionnelle, Jean Prieur, est un ancien de son équipe –, des mouvements comme ATD-Quart monde ou, encore, des syndicalistes agricoles à travers une fréquentation ancienne des dirigeants du CNJA.

Ces « cercles concentriques » ou ces « strates successives » ne débouchent pas forcément sur des réseaux structurés, mais révèlent ce qu'un de ses proches appelle une *« culture commune »*, tant avec des syndicalistes qu'avec des patrons qui l'ont côtoyé dans ses diverses fonctions, qui ont pris l'habitude de dialoguer avec lui et qui partagent une même vision en faveur d'une plus grande ouverture de l'économie et d'un développement de la négociation sociale.

Jacques Delors connaît très bien le monde des entreprises et a noué, tant lors de sa carrière française que de son parcours européen, des relations étroites avec un grand nombre de dirigeants, par exemple à travers la fréquentation du patronat européen ou de la Table ronde des industriels européens. Pierre Guillen, vice-président de l'UIMM, est un vieil ami, avec qui il partage sa passion du football, sans que l'ancien président de la commission sociale du CNPF affiche un quelconque delorisme. Jean Gandois, candidat à la présidence du CNPF, évite de se marquer politiquement, mais il est assez proche de Jacques Delors, dont il partage quelques convictions. L'ancien président de Pechiney a aussi employé Martine Aubry, sa fille, comme directeur général adjoint, mais, là aussi, s'il y a des points de rencontre, il n'y a pas de confusion entre les cercles de l'une et les équipes de l'autre.

S'il se présente à l'élection présidentielle, Jacques Delors pourra donc compter sur la sympathie naturelle d'une partie du monde syndical et sur un certain respect ou une apparente confiance du monde patronal. Ainsi, une association récente comme Entreprises et Cités, animée par Claude Bébéar (Axa), Vincent Bolloré ou Jean-René Fourtoux (Rhône-Poulenc) n'est nullement marquée « deloriste », mais l'engagement qu'elle avait pris pour le « oui » au référendum sur Maastricht peut perturber les cartes, selon que telle personnalité de droite figure ou non parmi les candidats. C'est un cas de figure qu'on peut retrouver à d'autres niveaux dans le monde patronal...

Michel Noblecourt

Le travail de deuil des rocardiens du Loiret

Orléans. Sous les arcades moyenâgeuses du jardin du Campo-Santo, à l'ombre des tours de la cathédrale, le Forum des droits de l'homme, organisé chaque dernier dimanche de septembre par la municipalité socialiste, permet de prendre un bon bain de militantisme. Ici, l'esprit tiers-mondiste qui anime beaucoup de rocardiens trouve à s'exprimer.

Michel, cadre retraité, ancien du PSU, tient son propre stand. Sa fille et son gendre animent un centre social à l'autre bout du monde, au cœur d'un bidonville de Pereira, en Colombie : il a créé une association pour les soutenir et récolter quelques fonds auprès de ses proches et de ses amis. Une sorte d'*« ONG familiale »*, reconnaît-il avec le sourire.

Michel se définit plutôt comme un *« militant associatif »*, pour qui le parti n'a jamais représenté plus qu'un *« complément d'engagement »*. S'il est venu au rocardisme, c'est par hostilité au *« culte de la personnalité »*, parce qu'il avait l'impression de *« rentrer dans une équipe »*. Aussi, pas question de pleurer sur l'homme Rocard. *« Si j'ai eu un moment de deuil, c'est lorsqu'il a été « viré » en tant que premier ministre. Je ne voyais pas en quoi il avait démérité. Il gérait bien ses dossiers, il recherchait le consentement, il n'y avait pas d'affrontement. Cela me plaisait bien »*.

Michel dit encore : *« C'est l'homme d'idées que je préfère, mais ce n'est pas un stratège, à l'inverse de Mitterrand. »* Sa carrière est-elle terminée ? *« Au moins ajournée »*, pense Michel. Et Jacques Delors ? Le personnage traîne avec lui *« un relent de bigoterie »*. Mais, ajoute-t-il, *« je pense qu'on ne peut pas faire autrement, parmi les candidats de gauche, c'est celui qui est le moins loin de nos idées »* ; même si la *« candidature idéale »* lui semble être celle de Martine Aubry.

Gaby, lui aussi, est un ancien du PSU, comme beaucoup de militants d'Orléans, qui évoquent encore avec émotion le souvenir de Michel de la Fournière, animateur des rocardiens des premières heures, à la base du renouveau de la gauche à Orléans, et disparu en 1988. Gaby est ouvrier, syndicaliste, et *« ne renie pas* (le fait) *d'être passé par la JOC* (Jeunesse ouvrière chrétienne) *et l'ACO* (Action catholique ouvrière) *»*. Michel Rocard, pour lui, c'est avant tout *« l'homme d'idées »*, mais qui n'a pas su *« les expliquer »*. *« Moi*, dit-il, *je n'ai pas apprécié que Michel soit « foutu » à la porte du gouvernement, et que Jean-Pierre* [Sueur, maire rocardien d'Orléans] *y entre. »*

Un « réalisme très froid nous envahit »

L'aspect *« humaniste »* de Jacques Delors ne lui déplaît pas. En revanche, *« le couple Emmanuelli-Delors, je le vois mal »*. *« On a autre chose à faire aujourd'hui que de se lamenter sur le passé de Mitterrand,* ajoute Gaby. *Oui, c'est vrai, il a « cassé la figure » à Rocard. Mais moi, il m'a permis de voter au moins deux fois pour un président de gauche, qui en plus a été élu. Je ne regrette pas ma joie de 1981. »*

Comme Michel, Paul, ancien cadre d'une entreprise nationale, cédétiste, se déclare *« atypique »*, et n'a pas *« pleuré »* au moment du départ de Rocard, qui a fait selon lui *« l'erreur »* de se présenter aux élections européennes. *« La sympathie pour l'homme,* dit Paul, *on l'a toujours, il a incarné une certaine droiture. »* Paul pense que ce n'est pas le deuil de Rocard qu'il faut porter, mais bien plutôt celui du parti. *« Est-ce qu'il y a encore un PS ? Je n'en suis pas sûr. Regardez le nombre de contributions pour le prochain congrès. Dans le temps, il y en avait deux ou trois, aujourd'hui une centaine, cent courants !*

» Tout est à reconstruire, les aspirations de la base doivent être portées par les politiques, et non l'inverse, affirme avec force Paul, qui insiste : *Parlons solutions contre le chômage, parlons nouvelle fiscalité, nouvelle répartition des richesses, renforçons les syndicats, renforçons les associations de quartier... Emmanuelli va nous proposer une politique de gauche, et nous appeler à voter Delors, qui est au centre. Cela ne m'intéresse pas, même si je sais que je devrai passer sous les fourches caudines. Bâtissons d'abord un projet, et après on verra les hommes capables de le porter. »* Paul continue surtout à croire dans son *« travail de base, le quartier »*.

Ancien secrétaire de section à Orléans, issu de *« l'extrême gauche soixante-huitarde »*, Claude Sullerot, enseignant, n'a *« pas porté le deuil »*, et précise : *« La défaite des européennes a été rude, mais elle était déjà intériorisée. »* Michel Rocard, au fond, s'était attelé à une double tâche : le redressement du PS et la candidature à la présidence de la République. *« Cela me paraissait à la fois antagoniste et courageux. Les militants lui ont cette reconnaissance. Mais relancer l'action du parti tout de suite, c'était suicidaire par rapport à la campagne présidentielle »*, pense-t-il. *« Ce n'est pas Rocard que les militants regrettent,* ajoute Claude Sullerot, *mais ce qu'il avait mis en place, qui risque fort de s'effriter avec la nouvelle direction. »*

Une candidature Delors ? *« Je l'accepte sans passion, mais je ne vois pas d'autre solution. Rocard et Delors représentent deux parcours extraordinairement différents... »* Avec néanmoins des points communs ? *« Oui, c'est vrai, la droiture morale, le réalisme économique. La faculté d'innovation sociale, qu'on attribue à Rocard, c'est plutôt sur ce terrain-là que les choses divergent. »* Claude Sullerot ajoute : *« On entend deux discours chez nous en ce moment : pour 1995, c'est fichu, préparons 2002. Et puis cet autre : s'il y a la moindre petite chance pour 1995, saisissons-là, et c'est par Delors qu'elle passe. De ce côté-là, c'est moins de l'enthousiasme qu'un réalisme très froid qui nous envahit. »*

De notre correspondant à Orléans
Régis Guyotat

LES ÉCOLOGISTES SE MÉFIENT AVEC INTÉRÊT

Soucieux du premier tour, les Verts et Génération Ecologie hésitent encore à afficher leur choix pour le second

JACQUES DELORS est un homme prévoyant. Le 28 août 1992, peu après l'embellie écologiste aux élections régionales et en pleine campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht, le président de la Commission européenne affrontait quelque cinq cents militants Verts, réunis à Saint-Nazaire pour leurs journées d'été. Une soirée mémorable... Il est, à ce jour, le seul homme politique français à avoir accepté un tel défi.

Tour à tour paternel, patelin, provocateur, l'ancien syndicaliste avait tenté de retourner à son profit une assemblée méfiante, prête à le chahuter : *« Vous n'êtes plus là pour lancer des boulettes, chers camarades ! Vous êtes des responsables politiques. Elevez la bataille au niveau où vous pouvez la gagner ! »* Exhortant ses interlocuteurs à se montrer plus réalistes sans oublier *« l'utopie démocratique »*, M. Delors avait promis : *« Si vous êtes plus efficaces que moi, je vote pour vous et, à soixante-sept berges, je tourne la ronéo pour vous. »*

Deux ans plus tard, sans oser l'avouer, bien des écologistes savent déjà pour qui ils vont devoir, bon gré, mal gré, « tourner la ronéo ». Le premier, Noël Mamère, député européen – élu sur la liste de Bernard Tapie –, a créé un espace politique encore modeste, « Convergences, écologie, solidarité», afin de tenter de rassembler ceux des écologistes qui ne se retrouvent ni dans *« le repli sur les positions d'un simple lobby de l'environnement »*, ni dans *« le repli groupusculaire »*. On y retrouve Andrée Buchmann, porte-parole des Verts, les animateurs de la revue *Ecologie politique*, Frédéric Brun et Jean-Paul Deléage (ex-juquinistes), et des anciens de Génération Ecologie.

Il ne s'agit pas – pas encore – d'appeler à soutenir un candidat qui, lui-même, ne s'est pas déclaré, mais l'objectif avoué de M. Mamère et de plusieurs de ses amis est bien de favoriser *« un large rassemblement, sur la base d'un contrat d'objectifs, porté par un candidat unique de la gauche réformiste et écologiste et ce, dès le premier tour de l'élection présidentielle »*. L'annonce selon laquelle une *« minorité de Génération Ecologie* [est] *favorable à une candidature de M. Delors »* (*le Monde* du 28 septembre) a provoqué bien des réactions, mais, au bout du compte, tout cela n'a été jugé que comme une initiative *« prématurée »*.

Au sein de la nébuleuse écologiste, Brice Lalonde n'a pas arrêté sa décision. Après son échec aux élections européennes, il avait laissé la porte ouverte à toutes les hypothèses en déclarant qu'*« il arrive un moment où on en a marre d'aider sans cesse les perdants »*. Il jugeait, alors, *« peut-être plus intéressant de soutenir le candidat le plus favorable à l'écologie, celui qui permettra de lutter contre Bernard Tapie et contre l'extrême droite, et ceci dès le premier tour »*.

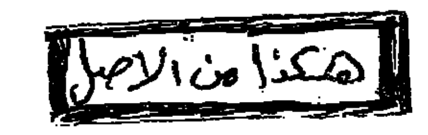
Un « démocrate capable d'écouter »

Pour sa part, Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant, sera très vraisemblablement le candidat de « l'écologie indépendante ». Comme en 1989, l'ancien porte-parole des Verts campera sur la règle de non-désistement au second tour. Toutefois, lorsqu'il accepte, en privé, de se positionner sur un axe droite-gauche, M. Waechter reconnaît être proche de M. Delors.

Au sein des Verts, en revanche, Dominique Voynet s'est fait rappeler à l'ordre lorsqu'à titre personnel, elle a voulu évoquer les conditions d'un éventuel désistement en faveur du candidat de gauche à l'élection présidentielle. *« Je ne fais pas partie de ceux qui renvoient dos à dos la droite et la gauche »*, a-t-elle affirmé, rompant ainsi avec le principe du « ni-ni » (*le Monde* daté 25-26 septembre). Son appréciation sur Jacques Delors, qu'elle considère comme *« un démocrate capable d'écouter »*, résume sans doute assez bien l'opinion de la majorité des écologistes. Imprégnés d'une culture du contre-pouvoir, ces derniers sont sensibles à l'argument selon lequel, en cas de victoire d'un candidat du RPR, la droite tiendrait tous les rouages.

Le président de la Commission européenne est peut-être, comme le dit Mme Voynet, *« le représentant du consensus qui lie les forces sociales-démocrates et chrétiennes-démocrates autour d'un modèle économique libéral, productiviste et inégalitaire »*. Il est sans doute, aussi, le candidat le plus acceptable pour l'électorat écologiste.

Jean-Louis Saux



des partisans de Jacques Delors

A BRUXELLES : DES ADMIRATEURS FERVENTS MAIS LUCIDES

Partenaires et collaborateurs du président de la Commission croient à ses chances pour l'Elysée, sans s'aveugler sur ses défauts

SEPT ans à Paris après dix ans à Bruxelles : les admirateurs de Jacques Delors, nombreux parmi les « européens » – y compris, s'agissant des Français, au sein de l'actuelle majorité –, considèrent une telle perspective comme plausible et souhaitable. La consécration d'un presque « sans faute » au service de l'Europe et, donc, de la France.

Ces partisans du président de la Commission européenne, sans être suffisamment naïfs pour surévaluer les chances de leur champion sont néanmoins convaincus qu'aujourd'hui il représente lui-même faute de s'être décidé le principal obstacle à la réalisation de leur vœu.

Certains parlent de sa lassitude, de la fatigue physique et psychologique laissée par sa sciatique de l'an passé ; ils ne sont pas certains qu'à soixante-neuf ans il soit sûr d'avoir l'énergie nécessaire pour affronter une campagne présidentielle. Un de ses proches considère qu'il n'est tout simplement pas attiré par la fonction présidentielle hésite c'est que, *« malheureusement »*, il est, à gauche, le seul candidat possible ; qu'en laissant planer le doute, il attire l'attention et sauve ainsi de l'indifférence la fin de mandat de l'actuelle Commission.

D'autres voient les choses autrement, disent le sentir très concerné par la crise sociale et politique que connaît la France, autrement dit tout prêt à y intervenir. Karel Van Miert, le commissaire belge, socialiste, responsable de la politique de concurrence et l'un de ses plus fidèles appuis au sein du collège, le trouve *« serein »* et le voit *« en train de se préparer en profondeur »*.

« C'est quelqu'un dont la France a besoin et qu'elle souhaite », estime Jean-Pierre Cot, député européen. *« Il faut qu'il y aille, parce que ce sera le meilleur président »*, confirme Elisabeth Guigou, elle aussi parlementaire à Strasbourg, qui fut sa collaboratrice au ministère des finances, puis, plus tard, ministre des affaires européennes. Comment expliquer une adhésion aussi enthousiaste de la part de personnalités au ton habituellement plus réservé ?

« Plus cohérent que courageux »

Il y a, bien sûr, le bilan. Dix ans de relance de la construction européenne : l'élan donné par la mise en place du Marché unique ; l'accroissement du budget communautaire et, en particulier, le doublement, à deux reprises (en 1988 et en 1992), des crédits des fonds structurels, c'est-à-dire des moyens mis à la disposition des pays les plus pauvres de l'Union pour leur permettre de combler leur retard ; la mise en route du programme d'Union économique et monétaire (UEM) et, au bout du compte, en dépit des désillusions provoquées par l'impuissance à freiner le chômage et des turbulences qui ont accompagné la ratification du traité de Maastricht, une Communauté prête à s'élargir, soucieuse, en dépit des tensions, de son approfondissement.

Ce bilan comporte des zones d'ombre, plus ou moins soulignées selon les tendances politiques des observateurs. Nicole Fontaine, vice-présidente du Parlement européen et vice-présidente du CDS, qui doit faire effort pour modérer sa sympathie et salue *« la foi communicative de Delors dans l'Europe, l'impulsion extraordinaire qu'il a donnée à la construction communautaire »*, observe, en associant d'ailleurs le Parlement à ce défaut de clairvoyance, *« qu'on n'a pas vu suffisamment la dérive technocratique de la Commission, ce qui explique le retour de bâton lors du débat sur Maastricht »*.

Nul doute, cependant, que l'impression positive l'emporte. *« Il a marqué son époque ; il est arrivé avec une stratégie en tête et s'est donné les moyens de la mettre en œuvre »*, relève Pascal Lamy, qui fut son directeur de cabinet avant de rejoindre récemment l'équipe de direction du Crédit lyonnais. *« C'est un visionnaire, capable de donner une suite concrète à ses idées »*, renchérit Karel Van Miert. Tous relèvent sa capacité de travail, sa maîtrise des dossiers.

Des observateurs moins inconditionnels lui reprochent un manque de courage, une fragilité devant la critique. Pendant les négociations du GATT, il lui a fallu beaucoup de temps pour oser dire aux Français que leur menace de veto était excessive ; mais, d'autre part, il a été décontenancé au-delà du normal par les attaques parfaitement illégitimes des Anglais, qui l'accusaient de faire preuve de partialité au profit de la France. Il n'a pas manifesté non plus beaucoup d'audace pour condamner la faiblesse de l'Europe dans le conflit yougoslave.

« Il est peut-être plus cohérent que courageux. Sa conception de la politique n'est pas une conception d'affrontement », admet Pascal Lamy. Jean-Pierre Jouyet, son successeur à la tête du cabinet, parle *de « culture de négociation, de tolérance »*, rappelle qu'il lui a fallu, au sein de la Commission comme des diverses instances de l'Union, composer de façon constante avec une majorité libérale, gérer pour faire passer son message un équilibre délicat entre sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens, un galop d'essai, peut-être, pour des négociations à venir...

Autres atouts mis en relief par nos interlocuteurs bruxellois : une expérience internationale exceptionnelle, une familiarité rare, confortée depuis dix ans, avec les principaux dirigeants mondiaux. Le président de la Commission, auparavant à peine toléré, est devenu un acteur important au sein du Conseil européen (qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze) ou des sommets du G7 (les sept principaux pays industrialisés). Jacques Delors bénéficie, dans ces enceintes d'un capital de confiance indéniable. *« Les Français en sont conscients et apprécient »*, est convaincu Jean-Pierre Cot.

« Il a établi une relation extrêmement forte avec Helmut Kohl. Delors est un ami personnel du chancelier », souligne Pascal Lamy. En 1989-1990, le président de la Commission a appuyé immédiatement, sans restriction, le processus de réunification de l'Allemagne, et c'est peu dire qu'on a apprécié cette attitude outre-Rhin. Compte tenu de l'importance de la relation franco-allemande, les liens ainsi tissés, étendus aux dirigeants sociaux-démocrates ainsi qu'à ceux des milieux d'affaires, ne sont assurément en rien négligeables.

Ceux qui ne partagent pas ses options politiques ou que son style paroissial agace, brocardent volontiers ce goût qu'ils jugent immodéré pour les rendez-vous avec les grands de ce monde (*« Hello Bill ! » « Bonjour Boris ! » « Salut Helmut ! »*), mais, plaisanterie faite, conviennent volontiers que jouant ainsi les présidents de l'Europe avant que la fonction ne soit prévue par les traités, il a su donner à la Commission une stature internationale qu'elle était loin d'avoir avant son arrivée.

L'enjeu européen

Cette activité, qualifiée de technocratique, menée à l'échelle de la planète et centrée sur l'épanouissement de la construction européenne, ne risque-t-elle pas de constituer un handicap auprès d'électeurs tentés de penser que c'est là une approche peu soucieuse de leurs principales préoccupations, à savoir l'emploi, la formation, l'organisation de la vie quotidienne ? C'est sans hésiter que le « camp Delors » écarte l'argument. *« Sur le terrain social, c'est celui qui a le plus réfléchi, qui a le plus d'idées, qui a présenté le plus de propositions. S'il est élu, c'est lui qui sera en meilleure position pour bousculer les conservatismes, pour mener à bien les réformes nécessaires, et il aura l'écoute des syndicats »*, explique Elisabeth Guigou.

Karel Van Miert note que le *Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi*, la dernière grande initiative de Delors, où il détaille, à l'intention des gouvernements, les actions à entreprendre sur le marché de l'emploi, *« constitue une plate-forme possible dans la perspective d'une campagne »*. Il rappelle que la Commission s'apprête à soumettre un rapport aux Douze sur un *« nouveau modèle de développement »*, qui traitera donc des liens à établir entre politique de croissance et défense de l'environnement, manifestant ainsi, selon lui, une sensibilité attentive à ce qu'est aujourd'hui l'attente des citoyens.

Et puis l'Europe risque-t-elle d'agir, ainsi que certains feignent de le croire, comme un repoussoir ? Sur ce thème, les de Villiers, les Pasqua, ont-ils raison par avance ? Une démagogie anti-communautaire n'a-t-elle pas au contraire des chances de se retourner contre ses auteurs ? *« J'appartiens à une majorité politique. Cela dit j'écouterai ce que les candidats diront sur l'Europe. L'Europe, c'est une des premières motivations d'un engagement au CDS »*, répond Nicole Fontaine. *« Même s'il ne s'agit pas du sujet principal de la campagne, l'Europe sera dans les têtes. Les gens sentent bien qu'on ne peut faire abstraction de l'Europe »*, garantit Elisabeth Guigou.

de notre correspondant à Bruxelles (Communautés européennes)
Philippe Lemaître

LES « MALGRÉ LUI » DE JACQUES DELORS

Suite de la page I

Plus d'une fois ces jeunes gens furent tentés de jeter les bases d'un véritable courant politique, ce que Jacques Delors refusa toujours pour ne pas fâcher le PS.

Depuis bientôt dix ans, le dernier week-end d'août, à Lorient, a néanmoins toujours servi de grand-messe pour le culte deloriste. Depuis celle d'août dernier, une quarantaine de demandes de créations de clubs sont parvenues au siège parisien de la rue Saint-André-des-Arts. Pour l'heure, les animateurs déclarent encore vouloir répondre à cette demande avec prudence. L'objectif, pour la fin de cette année, est de passer de vingt à trente clubs, mais la pression est de plus en plus forte. Ce samedi, par exemple, un nouveau club devait se lancer en Gironde à l'initiative du maire socialiste de Pessac, Alain Rousset. Les invitations ont été adressées sans trop tenir compte des vieilles habitudes politiques locales. Universitaires, syndicalistes, industriels, banquiers ont été sollicités, non seulement *« pour alimenter le sous-débat actuel »*, mais aussi pour *« passer à l'acte avant la présidentielle »*.

L'état d'âme des élus socialistes

Passer à l'acte, les élus socialistes y sont disposés. De ce côté-là aussi, la pression se fait sentir. A la différence d'un Michel Rocard ou d'autres poids lourds du PS, Jacques Delors n'a jamais entretenu de réseaux particuliers dans la France profonde des élus. Il n'en a pas besoin, assure Bernard Poignant, maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNSER). Selon lui, la combinaison élection présidentielle-élections municipales a ôté aux élus tout état d'âme ravageur. *« Pourquoi faire compliqué quand, pour une fois, on peut faire simple ?* explique-t-il. *Jacques Delors n'aura pas à aller à la pêche. La situation est lumineuse. Nos élus veulent avant tout être réélus. Ils suivront tous Delors, parce que ce sera le candidat capable de faire le meilleur score dans leur commune, le total de chaque commune lui permettant de gagner en France. »*

Sous ce sigle de FNSER se groupent trente mille élus, sept mille maires, mille conseillers généraux, six cents conseillers régionaux. Pour son président, le problème Delors est réglé, et les dirigeants du PS, accaparés par leurs petits calculs internes, auraient grand tort de ne pas s'en souvenir.

Un grand élu a d'ailleurs pris les devants : Lucien Weygand, le président du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui, dès juillet, lançait par voie de presse un comité de soutien en faveur de la candidature de Jacques Delors. Dans ce département à la merci d'un tapisme galopant, cette initiative n'est sans doute pas sans arrière-pensées locales, mais, fort des deux mille cinq cents réponses venues de soixante-dix départements durant l'été, Lucien Weygand, sans en référer nullement à l'homme de Bruxelles, a déclenché cette fois une campagne d'affichage, jusque dans le Gard et l'Hérault. *« Nous voulons provoquer un mouvement à la base*, s'honore-t-il, *et obtenir un effet boule de neige que l'on ne pourra pas stopper. »* Ses tracts sont clairs : *« Il faut maintenant passer de la parole aux actes (...). J'invite tous ceux qui pensent, comme moi, que Jacques Delors est seul capable de porter avec succès les couleurs du changement et de l'espérance à me rejoindre. »*

D'autres élus n'attendent plus qu'un signal, tels que Georges Frêche à Montpellier, Jean-Marc Ayrault à Nantes, Jean-Marie Bockel à Mulhouse. Pierre Mauroy est prêt à se charger de la manœuvre. *« Ce sera, de toute façon, le trop plein*, prévoit Jean-Yves Le Drian. *Le problème sera de ne retenir que les bons mangeurs de soupe. »*

Depuis plusieurs semaines, l'Elysée use aussi de son influence et de ses réseaux pour tenter de mettre sur les meilleurs rails le train invisible de ce *« parti du mouvement »*. Sur le quai, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes et ancien ministre de l'intérieur... qui depuis longtemps déjà a fait le pari de cette candidature Delors. Les contacts, à gauche, sont établis. Les vieilles complicités syndicales peuvent être réactivées.

Au centre enfin, le bon catholique et bon européen qu'est Jacques Delors n'est pas sans munitions. Avec Valéry Giscard d'Estaing, européen tout aussi convaincu que lui, existe depuis plusieurs années, selon le porte-parole de l'UDF, Jean Pierre Raffarin, *« une règle non dite de non-agression »*. Avec Raymond Barre, selon son intime et ancien ministre de l'ouverture, Bruno Durieux *« l'estime est mutuelle »*. En 1973, tous deux siégeaient au sein du conseil général de la Banque de France, de quoi créer des vrais liens. Enfin, selon un proche de Pierre Méhaignerie, les centristes du CDS gardent avec Jacques Delors *« une capacité de dialogue naturelle »*.

« Pour nous, explique-t-on dans ce parti, *Delors est un socialiste d'occasion, qui s'est sali les mains entre 1981 et 1984, mais qui a tellement racheté son paradis à Bruxelles ! »* La cohabitation, entre 1969 et 1973, des équipes de Jacques Chaban-Delmas et des centristes de la branche CDP (Centre démocratie et progrès) de Jacques Duhamel et Jacques Fontanet, dont sont issus Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Stasi, a laissé des traces ineffaçables. Le soutien à peine caché, aujourd'hui, d'Helmut Kohl à la candidature Delors fait aussi réfléchir de ce côté. Qu'Edouard Balladur flanche devant Jacques Chirac ou qu'il tiédisse sur l'Europe, et les forces du centre pourraient s'en trouver chahutées.

De tout cela, Jacques Delors n'ignore évidemment rien. A la fin de l'été, certains parlaient de sa peur de l'échec. Aujourd'hui, les mêmes parleraient plutôt de sa peur de réussir, de ses interrogations sur la dissolution ou pas de l'Assemblée, le risque d'une nouvelle cohabitation, l'espoir d'une véritable ouverture. Pendant que tout le monde piaffe, Jacques Delors continue d'explorer toutes les incertitudes de demain.

Daniel Carton

Un entretien avec Georges Frêche

« Ce n'est pas un homme jeune, mais c'est un homme neuf »

« Jacques Delors vous paraît-il être le meilleur présidentiable à gauche ?

– Je pense qu'actuellement il l'est. Mais dans certaines conditions. Pour qu'il soit élu président de la République, et je pense que ce sera de plus en plus jouable à mesure que les semaines vont passer, il faut qu'il soit un candidat soutenu par le Parti socialiste et non pas le candidat du Parti socialiste.

– C'est- à-dire ?

– Il doit se porter candidat à titre personnel. Après, il faudra que le Parti socialiste le soutienne sur un programme négocié. Car il ne pourra être élu que s'il y a un rassemblement autour de lui, avec des voix socialistes, des voix communistes, des refondateurs, des écologistes, et des voix provenant de la mouvance Barre ou des réformateurs, qu'il peut amener, de par sa personnalité.

– Mais si vous deviez aujourd'hui choisir un candidat, ce serait lui ?

– Bien sûr ! Moi je voyais deux candidats possible : Michel Rocard ou Jacques Delors, dans la mesure où j'avais soutenu les thèses de Michel Rocard depuis le congrès de Metz. S'il y avait eu concurrence entre les deux, cela m'aurait posé un problème, parce que j'ai l'habitude d'être fidèle à mes engagements. Mais les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, le problème ne se pose pas car Michel Rocard n'est pas en mesure d'être candidat. Et de toute façon, si Jacques Delors y va, il faudra que, quelque part, il ait un solide accord avec Michel Rocard.

– Doit-il se déclarer rapidement ?

– De toute façon, il a dit fort naturellement qu'il ne fera pas de déclaration avant qu'il ait quitté son poste [à la présidence de la Commission de Bruxelles]. Je trouve cela tout à fait normal. J'imagine donc qu'il prendra position dans les vingt derniers jours de janvier, ou début février. Mais pour ma part, je souhaite qu'il se porte candidat.

– On connaît vos réticences à l'égard de François Mitterrand. En quoi Jacques Delors incarne-t-il une rupture avec lui ?

– J'ai, à l'égard du président Mitterrand, un avis critique que je donnerai un jour, mais je le soutiendrai tant qu'il sera à l'Elysée. Il serait fou de vouloir déjà faire son bilan. D'autant plus qu'aujourd'hui, pour qu'un candidat se réclamant de la gauche puisse gagner, il faut qu'il soit dans la foulée de tout ce qu'il y a de positif dans la gestion socialiste. Le gros avantage de Delors, c'est qu'il se trouve justement dans la filiation de la gauche, mais il est assez séparé du président, dans l'esprit des gens, pour hériter du positif sans être atteint par le négatif. Et puis, c'est un homme efficace. On a l'impression qu'il ne fait que méditer, mais moi je le connais comme un homme d'action. Je le préfère à François Mitterrand.

« La fédération de l'Hérault le soutiendrait à 99 %

– En parle-t-on dans la fédération socialiste de l'Hérault ?

– La fédération soutiendrait à 90 % Emmanuelli... Et pour Jacques Delors, ce sera du 99 %.

– Etes-vous prêt à faire campagne pour lui, localement ?

– Je l'ai toujours fait pour ceux derrière qui je me suis engagé. Et je le ferai cette fois encore, d'autant plus que Jacques Delors est moralement estimable. Il correspond en cela à ce que les gens attendent. De même qu'Edouard Balladur est connu depuis peu et ne souffre pas de l'image un peu écornée du RPR, avec le SAC, etc., Jacques Delors, lui, n'est pas un homme jeune, mais c'est un homme neuf.

– Jacques Delors président, cela changerait-il quelque chose pour Montpellier ?

– Montpellier continuerait à être fortement aidé. Si je faisais un classement de ceux qui nous ont le plus aidés depuis que je suis maire, Bruxelles viendrait en première position, devant Paris, le conseil général de l'Hérault et le conseil régional. Savez-vous que la dernière tranche de la nouvelle aérogare de l'aéroport de Montpellier a coûté 90 millions de francs ? Eh bien, Jacques Delors et la Communauté économique européenne l'ont financée à 50 %. C'est la même chose pour la pépinière d'entreprises Cap Alpha. Et je pourrais vous donner ainsi une multitude d'exemples. Quand j'ai eu besoin de Jacques Delors, j'ai été exaucé trois fois sur quatre... »

propos recueillis par notre correspondant à Montpellier
Jacques Monin

LANGUEDOC-ROUSSILLON

LE POISON DES « AFFAIRES » DANS LE GARD

Les affaires se multiplient dans ce département, depuis le changement de majorité au conseil général. Mercredi 28 septembre, le sénateur et maire socialiste de Sauve, Claude Pradille, a été mis en examen

LE monde politique gardois est empoisonné par les affaires et les règlements de comptes. Chaque semaine, un dossier chasse l'autre. Le procureur de la République de Nîmes est sollicité de toutes parts. Des élus lui proposent des « affaires clé en main ». Au conseil général, d'où viennent et partent toutes les affaires en cours, l'ambiance est lourde.

Car il faut choisir entre Gilbert Baumet et Alain Journet, entre l'ancien et le nouveau président de l'exécutif départemental. *« Il n'y a pas de chasse aux sorcières, seules trois personnes de l'ancien cabinet ont été mutées »*, se défend M. Journet (PS). *« Evidemment,* ajoute-t-il, *il y a des cas extrêmes. A Pont-Saint-Esprit* [ville dont M. Baumet est maire], *il existait une permanence du conseil général qui employait, on ne sait pourquoi, vingt-deux personnes. Tous les contrats ont été rompus. Personne n'est venu se plaindre. »*

La balle de 22 long rifle qui, le 5 septembre au soir, a éraflé la cuisse droite de M. Baumet, député (République et Liberté) du Gard, a accéléré le processus de dénonciation à tout va. D'abord parce qu'elle a permis à l'ancien ministre du commerce et de l'artisanat de Pierre Bérégovoy d'évoquer ouvertement le *« système mafieux des HLM du Gard »*, dont il n'avait jusqu'alors parlé qu'à un juge d'instruction. A partir de là, des informations sont sorties. Telles les révélations d'Henri Ribera, ce chef d'entreprise mis en examen en début de semaine pour des fausses factures d'un montant de 90 000 francs, qui, dit-il, auraient servi à financer l'aménagement de la piscine privée de Claude Pradille, sénateur (PS). Ces déclarations ont permis au juge Christian Lernoult de mettre l'ancien président de l'office HLM du Gard en examen pour corruption, subornation de témoins et abus de confiance.

M. Pradille est mis en cause dans un autre dossier qui fait, lui aussi, l'objet d'une information judiciaire. C'est l'affaire de la Socamex. Cette société, qui avait été créée à la fin des années 60 afin de promouvoir les produits du Gard sur les aires d'autoroutes, bénéficiait de subventions du département et du comité départemental du tourisme. La justice s'intéresse à plusieurs transactions entre cette société, aujourd'hui en liquidation judiciaire, et des hôtels nîmois appartenant à la famille Pradille. La Socamex a racheté en juin 1989 le restaurant La Louve, appartenant aux frères Pradille avant d'investir dans un complexe hôtelier, le César Palace, lui aussi propriété de Claude Pradille, qui jusqu'en 1992 représentait le conseil général au sein de la société.



M. Journet a demandé à Claude Pradille de suspendre ses activités au conseil général, tout en maintenant ses investigations sur la gestion de son prédécesseur, Gilbert Baumet, notamment sur le terrain des collèges. Au milieu de la semaine dernière, il a déposé un dossier auprès du procureur de la République, qui, selon lui, aurait alors ordonné une enquête préliminaire. Dans cette affaire, M. Journet suggère davantage qu'il n'accuse. *« Dans tous les marchés publics touchant les collèges, on retrouve toujours la même plaque tournante, et le coût final est toujours supérieur aux estimations »*, dit-il. Son entourage chiffre le surcoût à 10 millions de francs sur sept opérations distinctes.

A quoi a servi cet argent ? M. Journet a sa petite idée, mais il ne lâche rien. La plaque tournante, c'est Gérard Fort, un économiste en construction. Ami de M. Baumet, il avoue effectivement avoir travaillé sur six collèges. *« Que voulez-vous, les architectes me le demandent ! »*, explique-t-il. Sur le fond, il dément par avance les insinuations qui sont faites et renvoie la balle dans le camp de M. Journet, en évoquant un surcoût de 1,9 million de francs sur la construction d'un nouveau collège. *« Des dépassements, tout le monde peut en avoir »*, observe-t-il. S'il n'est pas prouvé que M. Fort a obtenu les marchés en raison de ses liens avec M. Baumet, il est sûr qu'il vient d'en perdre quelques-uns à cause d'eux. Le conseil général, qui représentait 40 % de son chiffre d'affaires, ne fait plus appel à lui.

Effets de boomerang

M. Journet évoque, aussi, l'office départemental des sports, qui fait l'objet d'une enquête préliminaire depuis plus d'un an. *« Chacun sait, par exemple, que les joueurs de l'USAM* [l'ancien club de handball de Nîmes, dirigé par M. Baumet] *étaient rétribués comme éducateurs sportifs par le conseil général, alors qu'ils n'avaient, pour la plupart, aucune activité. »*

« Les procès politiques n'ont aucun intérêt », tranche M. Baumet dans *Midi libre*. *« Sur les collèges,* dit-il, *j'ai toujours fait confiance à la présidente déléguée, Françoise Laurent-Périgot, au président de la commission d'appel d'offres, Pierre Bassoul, et au président de la commission des finances, Alain Journet. »* Ces trois personnes font évidemment partie de la majorité actuelle. Elles avaient des responsabilités sous la présidence de M. Baumet. Ce n'est que le 1er avril que le groupe socialiste de l'assemblée départementale a décidé de lâcher les « baumétistes » pour reformer une nouvelle majorité avec les élus communistes.

Ces effets de boomerang font que chaque élu de la majorité mis en cause, quel que soit son camp, peut mettre en cause, à son tour, d'autres élus du camp adverse. Cette situation est sans doute suicidaire pour quelques uns et, en tout cas, dangereuse pour la gauche à moins de dix mois des élections municipales.

de notre correspondant à Nîmes
Richard Benguigui

CENTRE

POLÉMIQUE A ORLÉANS SUR LE CENTRE DE RÉTENTION

Pour tenter de reprendre la mairie, la droite s'attaque aux défenseurs des immigrés en situation irrégulière

LA campagne municipale a commencé à Orléans. Pour l'instant, la droite, qui espère bien reprendre le fauteuil de maire au socialiste Jean-Pierre Sueur qui le lui avait arraché en 1989, a pris la lutte contre l'immigration clandestine comme cheval de bataille. Tout a commencé avec l'implantation dans la ville d'un centre de rétention pour les étrangers en situation irrégulière. Ce bâtiment – un pavillon édifié en bordure du commissariat de police, mais hérissé de barbelés et de caméras de surveillance – est prêt à fonctionner depuis plusieurs mois, mais il a surtout reçu, jusqu'à maintenant, la visite de manifestants venus clamer leur opposition à son ouverture.

L'évêque lui-même s'est ému. *« L'ouverture de ce centre s'effectue dans une indifférence quasi générale. Une démocratie vit et se construit quand s'exerce la vigilance de tous »*, a remarqué Mgr René Picandet. Or, à l'issue de ces manifestations en mai dernier, les forces de l'ordre ont ramassé un tract dont un paragraphe suggère un rapprochement entre la « rétention » actuelle des immigrés et l'internement des juifs, par le régime de Vichy, dans les centres de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, deux communes du département.

Recherchant les auteurs de ce document, la police, au mois de juillet, a perquisitionné au domicile de Jean-Pierre Perrin-Martin, président de l'association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) d'Orléans. Le 1er septembre celui-ci a été mis en examen pour *« diffamation publique envers la police nationale »* (*le Monde* du 16 septembre).

Jean-Pierre Perrin-Martin est une personnalité orléanaise aussi remuante que généreuse. Ancien prêtre, il a, après la guerre d'Algérie, renvoyé son livret militaire, ce qui lui a valu, en 1969, un procès qui fit quelque bruit. Constamment engagé dans des actions de solidarité avec les immigrés, il a empêché bien des quartiers défavorisés de l'agglomération de « flamber ».

A l'approche des élections, la droite semble avoir trouvé avec cette affaire un terrain de polémique. Les trois députés orléanais de la majorité, Eric Doligé (RPR), président du conseil général, Antoine Carré (UDF-PR) et Jean-Louis Bernard (UDF-Rad), ont tenu une conférence de presse commune pour dénoncer tous ceux qui s'opposent à ce « centre de rétention ».

Traitant M. Perrin-Martin d'*« abbé défroqué »*, M. Bernard, qui avait succédé à M. Douffiagues à la mairie d'Orléans avant d'être battu par M. Sueur, et qui vient d'être choisi à nouveau comme tête de liste de la droite aux élections municipales, s'en est pris également à Hélène Mouchard-Zay, conseillère municipale, soupçonnée de *« cautionner ces attitudes »* et de soutenir les *« groupuscules »*.

La fille de Jean Zay, qui a en charge les droits de l'homme au sein de l'équipe municipale, lui a répondu qu'elle avait déjà dit qu'elle n'approuvait pas les termes du tract incriminé. Car celle dont le père fut assassiné par la Milice sait que l'on *« ne peut mettre en parallèle le centre de rétention et les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande »*. Elle a néanmoins ajouté que *« l'instauration de centres de rétention appelle légitimement questions et vigilance »*. Constatant que *« les centres de rétention, quoi qu'on pense de leur existence, bénéficient de garanties judiciaires, dont certaines d'ailleurs ont été arrachées par le Conseil constitutionnel »*, elle n'en demande pas moins : *« Seront-elles réellement – et pas seulement formellement – respectées ? »*

de notre correspondant à Orléans
Régis Guyotat

QUAND UN RÊVE A LA JULES VERNE DEVIENT CAUCHEMAR

Le petit village de Fleury n'a pas fini de payer une « bulle » subaquatique toujours inutilisable

FLEURY, au milieu des vignes de l'Aude, avec ses deux mille habitants et sa jolie plage familiale de Saint-Pierre, coulait des jours tranquilles à l'écart de l'aménagement touristique du littoral languedocien. Un jour de l'année 1987, pourtant, le rêve d'un architecte parisien, Jacques Rougerie, fit miroiter à ses élus un avenir mirobolant. Fleury allait sortir de l'ombre grâce à une « bulle », un observatoire subaquatique, donnant sur un jardin digne des *Vingt Mille Lieues sous les mers*.

Le maire socialiste de la commune, Christian Montagnié, voyait déjà défiler cent mille visiteurs par an. L'enthousiasme gagna le conseil général de l'Aude, et tout alla très vite. Le 30 novembre 1988, la bulle fut lancée par un coup médiatique de Jacques Séguéla : sur TF 1, au Journal de 20 heures, Jacques Rougerie, en plongée dans le jardin aquatique, sous le regard de nombreux invités massés devant les vitres de l'observatoire, dialogua avec le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien qui se trouvait à bord de la station orbitale soviétique *Mir*. Le rêve pourtant n'allait pas tarder à se transformer en cauchemar (*le Monde* du 26 octobre 1990).

Aux élections municipales de mars 1989, Christian Marty (divers droite) devient maire de Fleury. Très vite, il mesure l'étendue des dégâts : la bulle, dont le coût avait été estimé à 16 millions de francs hors taxes avait coûté à la commune, en réalité, 45 millions de francs toutes taxes comprises. A ce coût financier s'ajoutent des vices de fabrication qui rendent l'ouvrage inutilisable : l'eau reste toujours trouble, les vitres éclatent sous la pression, la rampe d'accès ne correspond pas aux normes, etc.

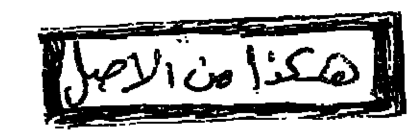
La nouvelle municipalité engage alors une procédure judiciaire qui est loin d'être close. Mais, déjà, l'enquête révèle, en octobre 1990, qu'Urbatechnic, le bureau d'études lié aux affaires de fausses factures touchées par le Parti socialiste, est intervenu dans ce dossier.

Pour les contribuables de Fleury pourtant, et en attendant que la justice sanctionne les responsables, l'heure de payer la facture tombe en juillet 1990 sur décision du préfet. Dès 1989, les impôts locaux sont augmentés de 17,5 %. En 1990, la hausse dépasse les 30 %. S'ils restent pratiquement inchangés en 1991, les impôts grimpent à nouveau de 8 % en 1992, puis baissent de 3 % en 1993 pour se stabiliser en 1994.

En octobre 1993, Christian Marty ayant été mis en minorité, c'est un autre divers droite, Raoul Ortola, qui devient maire de Fleury. La dette de la bulle est à ce jour loin d'être épongée : elle a déjà coûté 30 millions de francs à la commune qui, avec les intérêts, devra encore débourser la même somme. Enfin, pour rendre la bulle « viable », il en coûterait encore 25 millions de francs.

Le rêve de Jules Verne n'a pas fini d'empoisonner la vie de Fleury-d'Aude. La prochaine campagne municipale devrait s'en faire l'écho.

de notre correspondant à Carcassonne
Bernard Revel



هكذا من الأصل

PAYS DE LA LOIRE

LE PASSAGE DU PONT DE SAINT-NAZAIRE DEVIENT GRATUIT

Le conseil général de Loire-Atlantique supprime le péage seize ans avant l'échéance

« L*E 1er octobre, zéro heure, c'est zéro franc.* » Comme l'annonce l'affiche illustrant la campagne de communication lancée par le conseil général de Loire-Atlantique, le passage sur le pont de Saint-Nazaire à Saint-Brévin est officiellement gratuit depuis samedi 1er octobre à zéro heure.

Les syndicats et les associations ont souligné, dans la semaine, que les actions qu'ils avaient menées, depuis l'ouverture du pont, contre le péage avaient aussi joué dans la décision d'avancer de... seize ans la date prévue pour le passage à la gratuité. Pourtant, comme le rappelle Luc Dejoie, sénateur (RPR) et président du conseil général de Loire-Atlantique, sans le péage, jamais la collectivité n'aurait pu lancer une telle opération.

Lorsqu'il décide, en 1970, de jeter un pont sur l'estuaire de la Loire entre Saint-Nazaire et Saint-Brévin, en remplacement des bacs qui, depuis 1876, assurent la liaison entre les deux rives, c'est pour en faire *« l'instrument privilégié de développement de l'estuaire de la Loire »*. Cependant, l'Etat a refusé de s'engager financièrement dans la construction de l'ouvrage. Aussi le département décide-t-il d'en appeler à des investisseurs privés (principalement la Société générale d'entreprises et la Compagnie française d'entreprises métalliques), réunis dans une société anonyme d'économie mixte (SAEM) dont il détient 52% du capital, les 48% restants étant partagés entre le département (29,48%), la ville de Saint-Nazaire (12%), le port autonome, les chambres de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire, de Nantes, et de La-Roche-sur-Yon. La SAEM reçoit la concession de la construction et de l'exploitation du pont pour trente-cinq ans, à compter de son ouverture, c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier 2011. Après quarante mois de travaux, le pont s'ouvre à la circulation le 18 octobre 1975. Avec 3.356 mètres, c'est le plus long pont à haubans du monde. S'ils sont sensibles à l'élégance de l'architecture de l'ouvrage, qui décrit un «S» au-dessus de l'estuaire, les usagers n'acceptent pas le principe du péage, préféré à l'impôt par le département, pour amortir le coût de la construction (261 millions de francs) et de fonctionnement. Son ouverture est marquée par des heurts entre manifestants, rassemblés à l'appel des syndicats et partis de gauche, et forces de l'ordre.

L'opposition au péage se fera entendre tout au long de ces dix-neuf années, surtout de la part des associations et syndicats du Sud-Loire, et ce, bien que le département ait instauré, en 1980, un tarif préférentiel pour les véhicules immatriculés en Loire-Atlantique (22 francs en moyenne), puis abaissé le prix du péage pour atteindre 10 francs, depuis le 1er janvier 1993, pour les voitures immatriculées dans le département.

Rendez-vous des contestataires

Cible des opposants, qui le considéraient comme un octroi d'un autre âge, le poste de péage était devenu, aussi, le lieu de rendez-vous des contestataires. Au fil des années, salariés des entreprises, chasseurs de la Brière, pêcheurs du Croisic occupent le poste, ouvrent les barrières et, quelquefois, prélèvent une obole auprès des automobilistes de passage. Cette vocation sulfureuse de l'ouvrage fait qu'il ne sera jamais inauguré.

La contestation du péage trouvera son fondement juridique en 1979 quand, sur un recours du Comité des usagers du pont de l'île d'Oléron, le conseil d'Etat rappelle qu'une loi de 1980 interdit les octrois sur un ouvrage assurant la continuité de voies départementales ou nationales. Le pont de Saint-Nazaire est dans ce cas. Le Parlement rétablit la situation en juillet 1979, en votant une loi légalisant le péage, mais les usagers les plus avisés du pont de Saint-Nazaire l'ont franchi durant cinq mois sans payer et sans être inquiétés. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, les opposants au péage espéreront, mais en vain, une nationalisation de l'ouvrage, qui avait pourtant fait l'objet deux ans plus tôt d'une proposition de loi des élus socialistes de Loire-Atlantique.

Le fonctionnement de la SAEM du pont valut au département en novembre 1990 de rudes observations de la part de la Cour régionale des comptes. Le traité de concession prévoyait en effet que celui-ci verse à la société mixte une subvention *« non seulement destinée à assurer un équilibre d'exploitation, mais aussi utilisée comme un moyen d'assurer un rendement au capital initialement investi »*, observe, à l'époque, la Cour des comptes, en relevant que *« depuis quelques années, la société équilibre pratiquement ses charges avec les recettes d'exploitation du pont »*.

Un coup de fouet aux échanges

D'un montant de 5 millions de francs au moment de l'ouverture, cette subvention départementale atteignait, l'an dernier, 23 millions de francs et elle était prévue pour durer jusqu'à la fin de la concession. En rachetant, en avril 1992, pour 104 millions de francs, les actions privées de la SAEM, le conseil général de Loire-Atlantique, aidé pour 15 millions de francs par la région, n'a donc pas fait, sur le long terme, une mauvaise affaire, même si, en récupérant la gestion de l'ouvrage, il aura à en supporter les frais d'entretien (10 millions de francs par an).

Le conseil général n'a pas attendu la fin du remboursement des derniers emprunts, en février 1995, pour supprimer le péage. Il espère de la gratuité qu'elle donne un coup de fouet aux échanges entre les deux rives de l'estuaire. Le trafic portuaire ne peut que bénéficier de la disparition de cette taxe, bien qu'une partie des échanges emprunte déjà le pont gratuit de Cheviré, situé en aval de Nantes. Pour 60%, le trafic sur le pont est interne à l'agglomération nazairienne. Le pôle commercial Saint-Nazaire-Trignac, qui attire déjà 24% des achats des habitants du Sud-Loire, devrait, selon l'étude de la CCI de Saint-Nazaire, en aspirer 30% à 35%, grâce à la gratuité du passage, d'ici trois ans.

Les maires du Sud-Loire se frottent les mains devant l'augmentation des demandes de permis de construire, le prix du foncier et de l'immobilier bâti étant, à qualité d'environnement égale, de 20% à 50% moins cher que sur la rive nord. La gratuité du passage sur le pont de Saint-Nazaire ne fait donc que des heureux, sauf du côté de la vingtaine de salariés de la SAEM – sur trente-neuf – non encore reclassés. Le département, qui a prévu différentes mesures, tant en faveur de ces salariés (indemnités compensatrices de salaire, prise en charge de formations...) que de leur futur employeur (charges patronales couvertes pendant six mois), espère retrouver un emploi à la totalité du personnel dans les prochains mois.

de notre correspondant à Saint-Nazaire
Jean-Claude Chemin

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'« espace virtuel » de M. Toubon

Le vieux rêve du RPR va-t-il *se réaliser ? Est-ce la fin des* années Lang et du « parisianisme *débridé » ? Va-t-on pouvoir* détourner vers la province une partie de la manne culturelle qui se déverse sur Paris et sa région ? La réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), à Troyes, le 20 septembre, à laquelle le ministre de la culture était convié, semble, aux yeux de Jacques Toubon, l'indiquer.

Aussi, le 27 septembre, M. Toubon donnait-il une conférence de presse, rue de Valois, flanqué de son collègue de l'intérieur, Charles Pasqua. Ce dernier a souligné l'importance de la *réunion du CIAT, qui a comporté,* pour la première fois, *« un volet culturel significatif »*. Il a rappelé que le rétablissement de l'équilibre entre les territoires passe également par le développement culturel. Il a rapidement décrit la situation actuelle : 40 % des crédits culturels de l'Etat sont affectés aux régions, 60 % à Paris et à l'Ile-de-France ; 80 % des monuments qui accueillent plus de vingt mille visiteurs par an sont situés dans la région parisienne. Conclusion : une redistribution s'impose. Elle est d'autant plus urgente que les *grandes métropoles régionales* achèvent de dévorer les crédits *laissés par le monstre parisien* et que les espaces ruraux et les *banlieues* font traditionnellement les frais de cet appétit.

La réunion de Troyes devrait donc permettre le lancement d'un programme de « grands projets » en région, d'un montant de 800 millions de francs, étalés sur cinq ans. Ces projets, dont la liste sera connue à la fin de l'année, doivent se substituer progressivement à *leurs homologues parisiens, qui* s'achèvent, a précisé M. Toubon. *Parmi ceux-ci, le ministre de la* culture a évoqué la construction d'un auditorium à Dijon ; la création d'une « vallée de l'image », de Beaune à Lyon, faisant de Chalon-sur-Saône une plaque tournante du patrimoine photographique ; et l'élaboration d'une entreprise nationale de création et de formation aux techniques nouvelles.

Ces techniques, de préférence immatérielles, M. Toubon *est persuadé qu'elles bouleverseront* la carte culturelle de la France. *« Plus de régions oubliées, plus de déserts culturels !* a-t-il lancé. *Tout est accessible de partout. La mission de l'Etat devient, alors, d'assurer une bonne circulation de l'information par des réseaux appropriés, d'aménager cet espace virtuel. »*

L'intervention du ministère prendra, alors, deux formes nouvelles : *« Mettre en œuvre un plan de numérisation de nos richesses patrimoniales, disséminées sur tout le territoire »* – le CIAT prévoit un crédit de 15 mil*lions de francs pour numériser* les collections des musées de *province et de l'Inventaire général* – et *« greffer sur les salles polyvalentes communales des équipements de réception haute définition, permettant de retransmettre des spectacles culturels de première qualité. »*

Un programme futuriste

Ce programme futuriste ne pouvant se réaliser immédiatement, M. Toubon propose trois objectifs *plus terre à terre* : le développement des équipe*ments de proximité* (les fameuses salles polyvalentes *communales), la mise en valeur* des monuments régionaux, le redéploiement de collections entre les musées de la région parisienne et ceux d'autres régions. On a ainsi appris, au passage, la destination de la « lessiveuse », bâtiment construit, à Nice, par l'architecte japonais Kenzo Tange pour abriter l'œuvre et les collections de Pierre-Yves Trémois et qui a reçu ce surnom en raison de son profil : le *graveur ayant déclaré forfait,* des pièces issues des *réserves du Musée Guimet* devraient pouvoir s'y loger.

Le *ministre a évoqué,* également, le Musée d'art contemporain de Strasbourg, sans doute à cause de sa « virtualité »... Cet établissement, qui doit recevoir en dépôt des œuvres postcubistes du Musée national d'art moderne (MNAM), reste à l'état de projet, alors même que les plans de l'architecte Adrien Fainsilber sont prêts depuis une bonne demi-douzaine d'années.

Le programme du ministre de la culture va se heurter à deux *ou trois problèmes. D'abord,* si les grands travaux parisiens doivent s'achever à la veille du troisième millénaire, la rénovation de quelques « poids lourds parisiens » (Grand-Palais, Opéra-Garnier, Comédie-Française, Centre Pompidou) va encore absorber une notable partie du budget du ministère pendant un certain nombre d'années. *Ensuite,* la Rue de Valois devra s'adapter au nouvel équilibre *préconisé par le ministre : si* 42 % des crédits sont déconcentrés, le fonctionnement du ministère en sera bouleversé. Aussi M. Toubon plaide-t-il dès aujourd'hui pour le renforcement et la réorganisation des DRAC, qui devront être de *« véritables ministères en région »*. Les pesanteurs administratives seront difficiles à vaincre.

Enfin, M. Toubon devra veiller à ce que sa « politique de proximité » ne se transforme pas en un inefficace saupoudrage.

Emmanuel de Roux

COMMUNICATION

LE CONSEIL RÉGIONAL POITOU-CHARENTES EST ÉPINGLÉ PAR LA CHAMBRE DES COMPTES

Les magistrats relèvent des « dysfonctionnements » et un manque de « transparence » sur les dépenses de promotion

DEPUIS son élection à la *présidence* du conseil régional Poitou-Charentes en 1988, Jean-Pierre Raffarin (PR-UDF) a porté son effort dans le domaine de la communication. C'est une matière qu'il connaît bien, et la région, prise en sandwich entre ses deux puissantes voisines de l'Aquitaine et des Pays de la Loire, a besoin de soigner son image.

Las ! Après avoir épluché les budgets de la région sur huit années, la chambre régionale des comptes relève une *« présentation très restrictive »* des chiffres, qui fait que n'apparaît au chapitre « relations publiques » qu'une *« faible moitié des dépenses de communication »*, celles qui se rapportent exclusivement à la communication institutionnelle. Les autres se trouvent réparties selon les actions, ce qui *« nuit à la lisibilité des documents budgétaires »*, estime la chambre. Sur ce même sujet, les rapporteurs soulignent que plusieurs partenaires *« semblent avoir été retenus davantage sur des critères personnels qu'en raison des caractéristiques des sociétés qui les employaient »*.

La jeunesse de l'institution

Le conseil régional s'est fait également taper sur les doigts en raison de *« plusieurs cas d'irrégularité »* dans le déroulement de carrière de certains agents ; il est invité *« à maintenir le montant alloué pour des missions temporaires à l'étranger dans des limites raisonnables »* et à respecter, en matière d'investissement, un calendrier qui permette un contrôle de la légalité avant l'exécution des marchés.

Enfin, petite ombre sur la flamboyance de l'Exposition universelle de Séville, où la région, misant sur l'impact économique, avait affirmé sa présence : les magistrats relèvent un écart de 5,6 millions de francs entre les montants affectés sur les documents budgétaires et les dépenses effectivement réalisées. Ils l'expliquent eux-mêmes, d'ailleurs, par *« une opération au coup par coup, ce qui n'est pas, en soi, forcément critiquable, mais favorise les dérives »*...

La chambre régionale des comptes retient, en conclusion, des *« anomalies »*, des *« dysfonctionnements »*, voire un manque de *« transparence »*, qui méritent d'être corrigés. M. Raffarin, qui n'est d'ailleurs pas seul concerné dans l'affaire, les met au compte de l'inexpérience.

« Les observations de la chambre, écrit-il dans une note adressée à la presse, *portent sur les premières années de la décentralisation. Elles sont utiles pour une institution jeune, qui a besoin de renforcer ses procédures face à de nombreux vides juridiques. »*

Le rapport, comme il est d'usage, doit être débattu en séance publique, mais M. Raffarin n'a pas à craindre un excès de rigueur au sein des oppositions de gauche ou d'extrême droite. Un porte-parole communiste confie par avance : *« Si je dois combattre l'actuelle majorité, ce rapport n'est pas un bon cheval de bataille. »*

de notre correspondant à Poitiers
Michel Lévêque

LORRAINE

NANCY « FAIT LES POUBELLES » DE SES ADMINISTRÉS

Pour retrouver ceux qui ne respectent pas les règles élémentaires de l'hygiène, la ville fouille les ordures abandonnées sur les trottoirs

« DIS-moi ce qu'il y a dans ta poubelle, je te dirai qui tu es. » Nancy s'est souvenu de ce vieil adage pour ramener à l'hygiène la plus élémentaire ceux de ses administrés qui ont pris la fâcheuse habitude de déposer leurs sacs à ordure n'importe où, n'importe comment, à n'importe quelle heure.

L'hiver dernier, le conseil municipal, présidé par André Rossinot, ministre de la fonction publique, s'est donné les moyens de ramener la propreté dans une ville inscrite au patrimoine de l'UNESCO et, de surcroît, labellisée « ville-santé ». Le principe d'une « facture » de 250 francs pour tout contrevenant a été décidé et une escouade d'agents assermentés a été créée avec pour mission de sillonner les rues à la recherche des sacs-poubelle intempestifs. Jusqu'à présent, la mairie s'est contentée d'adresser des lettres d'avertissement aux contrevenants qu'elle a identifiés en réalisant des enquêtes de voisinage et en ouvrant quelques sacs ! Cette pratique chagrine quelques Nancéiens : entre hygiène et immixtion dans ce qu'il y a de plus intime – tous ces objets qui garnissent les déchets, comme le courrier ou les boîtes de médicaments – où est la frontière ? Le risque de violation de la vie privée existe.

Appel au sens civique

Jean-Pol Jurin, adjoint au maire chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, est parfaitement à l'aise sur ce terrain. Il met en parallèle les efforts *« coûteux » accomplis par la* collectivité ces dernières années – la construction d'une usine d'incinération et de traitement des ordures ménagères de 330 millions de francs qui est *« une des plus performantes de France »*, la mise en place progressive de la collecte sélective, la création d'une déchetterie où chacun peut déposer ses vieux frigos, ses piles et ses bidons d'huile de vidange – et une *« frange de 2 à 3 % d'inciviques récalcitrants qui, quelle que soit l'heure, déposent leurs sacs sur le trottoir »*. Pour lui, cela est *« intolérable »*.

De mauvaises habitudes confirmées par une analyse très fine, quartier par quartier, rue par rue. Il a donc été décidé de prendre le problème à la racine. Six agents des services techniques ont été sélectionnés, formés au contact avec l'administré et assermentés. *« Ils ont prêté serment devant un juge,* reprend M. Jurin, *ils peuvent trouver des lettres d'amour, ils n'en parleront pas. »* Ces super-éboueurs ont la mission de ramasser délicatement tout sac « abandonné », c'est-à-dire déposé sur la voie publique en dehors des heures permises, de l'étiqueter et de le déposer dans un local conçu à cet effet, où il est ensuite autopsié afin d'en identifier le propriétaire. Mais seuls 20 % de ceux-ci peuvent ainsi être attribués.

Dans bien des cas, une *simple enquête de voisinage* suffit pour retrouver le coupable. Une lettre lui est envoyée pour le rappeler à ses devoirs civiques. S'il récidive, on lui adressera une seconde lettre à peine plus ferme, mais très polie. Si ce contrevenant persévère, la troisième fois il recevra la facture de 250 F correspondant *« à une prestation de service »*. Ce n'est pas une amende. Jean-Pol Jurin tient absolument à cette nuance stylistique.

de notre correspondante à Nancy
Monique Raux

La préparation des élections municipales de juin 1995

LES IMPÔTS LOCAUX, ENJEU SECONDAIRE DE LA CAMPAGNE

La vigilance et le souci pédagogique des maires semblent parfaitement compris par les contribuables, qui tolèrent les hausses de taxes

A quelques mois des élections municipales, les maires font et refont leurs calculs, tandis que leur opposition scrute les avis d'imposition. Chacun sait que les taxes locales sont un sujet cher au cœur du contribuable et que le bilan fiscal du maire sortant pèsera sur sa réélection.

A première vue, les édiles ont de quoi s'inquiéter. Le poids de l'impôt local, en effet, ne cesse de s'alourdir. Il représente aujourd'hui 20 % de l'impôt sur le revenu. Pour la deuxième année consécutive, la pression fiscale locale a augmenté quatre fois plus vite que l'inflation (*lire nos informations page II*). Depuis 1990, son évolution « *n'est plus liée aux capacités réelles du contribuable*, constatait récemment Pierre Richard, président du Crédit local de France. *Le produit voté pour les taxes d'habitation et de foncier bâti a été multiplié par 1,3, alors que le revenu disponible des ménages n'était multiplié que par 1,1* », observait le principal banquier des collectivités locales, lors des « Rencontres » annuelles organisées par son établissement (*le Monde* daté 28-29 novembre 1993).

« *Nous recevons beaucoup de lettres d'habitants qui se sentent étranglés et nous supplient d'arrêter les investissements*, indique Rodolphe Pesce (PS), maire de Valence (Drôme), chargé de préparer le *Manifeste municipal* de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. *Ce sont surtout les classes moyennes et les « petites gens » qui se plaignent des augmentations d'impôts locaux. Pour un couple de postiers à la retraite possédant un petit pavillon, la hausse du foncier devient insupportable.* » Jean-Louis Bargero, maire (PC) de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) et représentant de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), déplore pour sa part que « *les contribuables non imposables sur le revenu doivent payer les impôts locaux, alors que leur situation ne cesse de se dégrader* ».

Signe des temps, un Collectif national des contribuables des communes surendettées s'est créé. Son siège se trouve à Yerres (Essonne), où certains citoyens se sont, en 1991, rebiffés contre ce qu'ils appellent l'« impôt Triton », taxe liée à l'échec d'un projet de centre nautique (*lire encadré*). Le collectif ne cesse de grossir. Il rassemble aujourd'hui les habitants de trente-cinq communes dont La Baule (Loire-Atlantique), Saint-Flour (Cantal), Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône), Fleury-d'Aude (Aude), Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), Conflans-sur-Seine (Marne), Briançon (Hautes-Alpes)...

Ces contribuables protestent contre des augmentations d'impôts dont ils ne se jugent pas responsables et demandent que l'Etat paie les ardoises laissées par les élus locaux. « *L'Etat est coresponsable, dans la mesure où il n'a pas exercé correctement son contrôle de légalité* », estime Jean-Paul Robert, président du collectif, qui juge la décentralisation « *génératrice d'effets pervers* ».

Maîtrise des dépenses

Derrière la question des impôts locaux, c'est, en effet, la légitimité de la décentralisation qui est en cause. Jean-François Mancel (RPR), président de l'Association nationale pour la démocratie locale (ANDL), estime que l'impôt local manifeste les vertus de cette réforme lancée par Gaston Defferre. « *Le mécontentement que pourrait provoquer l'impôt de proximité est compensé par la satisfaction que le citoyen éprouve devant les équipements mis à sa disposition. Le contribuable voit à quoi sert ce qu'il paie, beaucoup mieux que lorsqu'il s'agit des impôts versés à l'Etat. Il peut donc juger et sanctionner. Quand les choses sont faites au niveau des gens, ils admettent l'effort qui leur est demandé. Cela plaide en faveur d'une poursuite de la décentralisation* », juge cet élu, président du conseil général de l'Oise.

Rodolphe Pesce ne partage pas cet optimisme. « *La montée de l'égoïsme et le manque de civisme sont tels que les gens ne veulent pas savoir combien coûtent les équipements*, constate-t-il. *Ils ne s'intéressent pas à ce qu'on leur explique. Ils nous réclament des feux rouges, sans se douter que cela coûte entre 100 000 et 300 000 francs. Ils veulent des médiathèques, des piscines, des rues mieux entretenues, sans se dire que tout se paie.* »

SI ON N'AUGMENTE PAS LES IMPÔTS, LES GENS VONT CROIRE QU'ON NE FAIT RIEN.

L'aide du gouvernement

Malgré l'alourdissement des impôts locaux, malgré quelques accès de colère ici ou là, les contribuables ne manifestent pas, toutefois, de ras-le-bol général devant l'impôt local. Ce constat se confirme à la lecture d'un sondage réalisé pour le compte de l'ANDL, par la Sofres, du 26 au 28 avril 1994, sur un échantillon national de mille personnes, représentatives de la population âgée de plus de dix-huit ans. 50 % : des personnes interrogées estiment qu'« *au cours de ces dernières années* », « *dans* leur *commune* », les impôts locaux ont augmenté « *de manière normale* ». 38 % seulement trouvent qu'ils ont augmenté « *de manière excessive* », et 12 % n'ont pas d'opinion.

Les maires, il est vrai, ont fait preuve de vigilance. Depuis 1989, ils ont fourni de gros efforts pour limiter les dépenses de fonctionnement. Beaucoup d'élus, de droite et de gauche, ont tenu à ce que la population victimé de la crise ne puisse pas considérer l'hôtel de ville comme un havre pour fonctionnaires oisifs, et y ont introduit les méthodes du secteur privé : primes à l'efficacité, sanction de l'absentéisme, rationalisation des services, polyvalence. Ils ont taillé dans les frais généraux (fournitures, téléphone...), réalisé des économies d'énergie sur les bâtiments publics, mécanisé certaines tâches (arrosage, nettoyage...), appris à gérer leur trésorerie. Pour poursuivre leurs efforts d'équipement sans augmenter la fiscalité, ils ont eu largement recours à des financements privés. L'initiative n'est pas contestée, sauf quand des « affaires » montrent qu'elle s'est accompagnée d'irrégularités.

L'œil rivé sur le graphique de la fiscalité locale, les maires ont fait preuve de modération, et ils l'ont fait savoir, usant et parfois abusant d'une communication qui mélange vérités et mensonges par omission. Les maires clament ainsi haut et fort qu'ils ne sont pas responsables des augmentations d'impôts vertigineuses décidées par les présidents des conseils généraux ou régionaux. Mais ils se gardent bien de rappeler que la commune prélève infiniment plus que le département ou la région.

En 1994, nombre de maires ont promis qu'ils n'augmenteraient pas les impôts. Or, tout contribuable constate une hausse d'au moins 3 % sur son avis d'imposition. Les élus évitent d'expliciter le tour de passe-passe grâce auquel les impôts s'alourdissent sans qu'ils aient à en supporter l'impopularité : la loi de finances rectificative pour 1993 a majoré de 3 % les bases des locaux d'habitation. De ce fait, l'impôt augmente du même montant sans qu'il y ait besoin de relever les taux. S'ils étaient parfaitement honnêtes avec leurs contribuables, les élus diminueraient leurs taux de 3 % (*le Monde* daté 10-11 avril).

« *La majorité des personnes sondées par la Sofres sont plutôt satisfaites, mais la présence de 38 % de mécontents montre qu'il faut faire attention à la pression fiscale* », remarque Jean-François Mancel. La plupart des maires le sentent bien, puisqu'ils souhaitent, toutes tendances confondues, que la révision des bases des valeurs locatives votée en 1990 ne soit pas mise en œuvre avant les élections municipales. Cette réforme, qui introduirait plus de justice fiscale, se traduirait notamment par d'importants transferts de charges entre contribuables.

En 1994, la réduction des concours financiers décidée par le gouvernement de M. Balladur a vivement inquiétés les maires. Bouleversant leurs plans pluriannuels, elle entraînait des augmentations d'impôts en fin de mandat, période où, traditionnellement, tout élu souhaitant se faire réélire évite de mettre l'électeur à contribution. « *Les impôts locaux posent la question des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales* », estime M. Mancel.

« *Les citoyens doivent savoir que les candidats du PC sont favorables à une hausse des dotations de l'Etat* », indique M. Bargero. « *Nous avons fait toutes les économies possibles et imaginables, nous ne pouvons plus agir sur les dépenses incompressibles (aide sociale, masse salariale). Nous sommes au bout du rouleau, il faut que l'Etat arrête de nous transférer des charges* », déclare Rodolphe Pesce.

Les projets contenus dans le projet de loi de finances pour 1995 devraient amener un certain apaisement. Affirmant que le gouvernement « *sait prendre en compte les problèmes des collectivités* », le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a annoncé une augmentation des concours de l'Etat (*le Monde* du 22 septembre). S'ils poursuivent leurs efforts, et s'ils ont recours à l'emprunt, les maires devraient passer sans trop d'encombres le cap difficile de l'année 1995.

De l'avis général, la question des impôts locaux devrait être secondaire pour les électeurs, par rapport à des problèmes tels que l'emploi, le développement économique ou l'environnement. Mais les questions en suspens devront être résolues après l'échéance électorale. Ceux qui auront été élus pourraient alors connaître des lendemains difficiles.

Rafaële Rivais

La Baule : les contribuables payent pour les fautes de gestion

Un an après l'arrestation de Roger Potot, ancien secrétaire général du Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) de La Baule, que préside Olivier Guichard (RPR), après les révélations sur les détournements de fonds commis et l'endettement du syndicat (*le Monde* daté 29-30 mai), l'heure de vérité est venue pour les contribuables. Les feuilles d'impôt, qu'ils commencent à recevoir, sont éloquentes : 15,7 % d'augmentation au Pouliguen, 14,5 % à La Baule, 10,8 % à Guérande, 7,6 % à Pornichet !

Certes, tout n'est pas imputable à l'effet Sivom. Le département et la région affichent une hausse des taux importante. Néanmoins, c'est la part intercommunale de l'impôt qui pèse le plus lourd, les augmentations devant permettre de combler le déficit de fonctionnement du Sivom.

La contribution des communes adhérentes a augmenté, en moyenne, de 73 %. Ainsi, au Pouliguen, la colonne intitulée Sivom fait apparaître une progression de 40 %. Un contribuable qui payait, à ce titre, 6 428 francs l'an dernier, devra acquitter 7 442 francs. A Guérande, la cotisation syndicale a fait un bond vertigineux (+ 108 %). A ce titre, le propriétaire d'une maison paiera 160 francs de taxe foncière, au lieu de 80 francs l'an dernier.

Pour les usagers du Sivom, réunis au sein d'une association de défense, il n'existe plus qu'un très mince espoir : que le tribunal administratif de Nantes, auprès duquel plusieurs requêtes pour vice de forme ont été déposées, prononce l'annulation du budget du syndicat. Si tel était le cas, chaque contribuable serait autorisé à demander le remboursement de son impôt. « *Seul le droit peut empêcher que les contribuables supportent le remboursement d'un trou financier dont ils ne sont pas responsables* », indiquent des membres de l'association.

Dans le cas contraire, il leur restera encore la possibilité de s'exprimer dans l'isoloir lors des prochaines élections municipales, en sanctionnant les élus victimes de l'affaire du Sivom. Quant à M. Guichard, président de la structure intercommunale et maire de La Baule, il n'exclut pas, dans l'immédiat, la possibilité de se représenter.

de notre correspondant à Nantes
Yves Decaens

Montpellier : adresse aux habitants

Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, n'a pas lésiné sur les dépenses pour expliquer aux habitants de sa ville que le taux des impôts communaux n'allait pas augmenter en 1994. Il a lancé une campagne de communication financière qui a coûté 67 700 francs. Au mois d'avril, 180 affiches ont été collées sur les murs de la ville. Le bulletin municipal a été mis à contribution. Et 113 000 courriers, portant la signature du maire, ont été adressés aux habitants.

Ces missives expliquaient que la ville et le district (présidé par le même Georges Frêche) baissaient leur taux d'imposition de 0,1 %, en 1994, alors que le conseil général les augmentait de 3,9 % et le conseil régional de 2,5 %, ce dernier ayant voté une hausse spectaculaire de 47 % l'année précédente. Outre un souci de pédagogie fiscale, l'objectif visé par le maire était de rendre à « César » les bons points qui lui revenaient, en tant que maire de la ville. Et, par la même occasion, de montrer du doigt les moins bons élèves que seraient, à ses yeux, la région Languedoc-Roussillon, présidée par Jacques Blanc (PR), et le département de l'Hérault, administré par l'ancien socialiste Gérard Saumade, qui ne font pas partie de ses amis politiques.

Pourtant, les contribuables, qui vont bientôt recevoir leurs avis d'imposition, ne constateront nullement une baisse de leur taxe d'habitation. Une hausse des bases de la fiscalité, de 3 %, décidée par le législateur, entraîne, de façon automatique, un alourdissement de l'impôt réclamé au contribuable. S'il est donc vrai que la ville n'augmente pas les taux, elle n'en prélève pas moins plus d'argent que l'an dernier. Quelle que soit la communication faite par des services performants, cette dernière augmente bien ses impôts de 3 %.

Des coupes dans les subventions

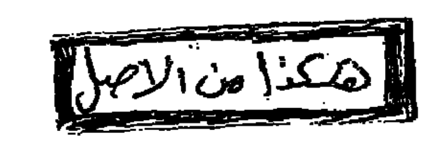
Toutefois, cette hausse reste assez faible. Selon François Boé, directeur financier de la ville, elle traduit la clairvoyance dont les élus ont su faire preuve en anticipant suffisamment tôt sur ce que serait aujourd'hui la situation économique de l'agglomération.

Comme les autres communes, Montpellier a été touchée par la crise économique qui a frappé les entreprises et ralenti l'activité du bâtiment. A cela s'est ajouté le gel de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. La ville a donc adopté une gestion rigoureuse. L'an dernier, les subventions de la plupart des associations ont été réduites de 10 %. Le budget de fonctionnement des services municipaux a été amputé de 3 %. Il a fallu rogner sur le papier, le téléphone, l'électricité... Et les effectifs des employés municipaux sont plafonnés depuis trois ans.

Les gros investissements municipaux ont été réduits. Quant aux grands chantiers, comme le quartier Antigone, en voie d'achèvement, ou Port Marianne, qui démarre tout juste, ils ne sont pas une charge financière, la ville y achète des terrains à des prix raisonnables, les dote d'équipements importants, puis rentre dans ses frais en les concédant au privé à des tarifs beaucoup plus élevés, lorsque ce n'est pas l'Etat qui investit.

Par ailleurs, Montpellier modère son recours à l'emprunt. La dette, qui finançait 100 % des investissements en 1977, ne représente plus désormais qu'un tiers de ce financement. Enfin, l'attractivité de la ville a entraîné un accroissement massif de population. Combiné à l'implantation de nouvelles entreprises ces dernières années, celui-ci a paradoxalement contribué à augmenter la richesse fiscale, malgré la baisse des impôts.

de notre correspondant à Montpellier
J. M.



L'Economie : 50 ans après Bretton-Woods

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15454 – 7 F

MARDI 4 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Péché d'orgueil du G7

LES pays du G7 ont sans doute commis un péché d'orgueil. C'est là l'explication du camouflet que leur ont infligé les pays en développement en refusant tout net, le 2 octobre, d'entériner la proposition de compromis faite par le monde occidental à propos d'une augmentation des réserves du Fonds monétaire international dont ils auraient en partie bénéficié. Dans un premier temps, Michel Camdessus, le directeur général du FMI, avait proposé la création de 36 milliards de droits de tirage spéciaux (soit l'équivalent de 270 milliards de francs). Le G7 avait ramené ce chiffre à 16 milliards. Les représentants des pays d'Amérique latine, d'Asie du Sud et de l'Est et d'Afrique se sont battus sur un principe : le refus d'entériner un projet « a minima » qui leur était présenté comme une offre à prendre ou à laisser.

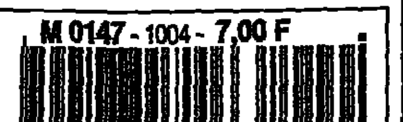
Après coup, certaines délégations des pays industrialisés admettaient qu'elles auraient dû mieux expliquer les avantages de la seconde formule proposée à partir d'un texte rédigé par les Etats-Unis et par la Grande-Bretagne. Mais le mal était fait.

AU nom de l'équité, les pays en développement demandaient au G7, qui, au cours des jours précédents, avait mis en avant la nette reprise de l'expansion constatée dans les pays industrialisés, un simple geste pour leur permettre de bénéficier eux aussi de cette remise à niveau.

Derrière ce principe se cachent naturellement des arrière-pensées beaucoup plus pragmatiques. Les pays dits du Sud – une notion devenue quasiment obsolète depuis que les lignes de fracture entre pauvres et bien portants passent à l'intérieur des ensembles géographiques – savaient pertinemment qu'accepter la proposition américano-britannique équivaudrait à donner encore plus d'argent aux pays ex-communistes, lesquels, selon eux, bénéficient déjà d'un traitement de faveur. Alexandre Chokhine ne s'y est pas trompé. Dès qu'il est apparu que le comité intérimaire ne pouvait adopter la proposition anglo-saxonne, le vice-premier ministre russe est sorti en trombe de la réunion pour étaler « son amère déception ».

CE différend Nord-Sud, mais également Sud-Est, aurait pu en rester là si les Anglo-Saxons, furieux de voir leur projet repoussé, n'avaient reproché implicitement au directeur général du FMI, Michel Camdessus, d'avoir monté une opération faisant la part trop belle aux pays en développement. Limitée au seul Fonds monétaire international, la polémique aurait été circonscrite. Mais placée dans un contexte plus général, qui coïncide avec l'affrontement auquel se livrent actuellement Américains et Européens pour la maîtrise d'autres institutions internationales telles que l'OCDE ou la future Organisation mondiale du commerce, l'accusation de « tiers-mondisme » revêt une signification hautement politique.

Lire nos informations page 22



Compromis commercial entre le Japon et les Etats-Unis

Tokyo n'a cédé qu'en partie aux pressions américaines

Après quatorze mois de négociations tendues, les Etats-Unis et le Japon sont parvenus, samedi 1er octobre, à un compromis partiel dans leur bataille commerciale. Tokyo a accepté l'ouverture de ses marchés de l'assurance et du verre ainsi que de ses marchés publics des télécommunications et des équipements médicaux. Le contentieux reste entier dans le secteur automobile, de loin le plus important. Washington a annoncé des sanctions sur les ventes japonaises de pièces détachées si aucun progrès n'est réalisé dans un délai de douze à dix-huit mois. Ce compromis devrait néanmoins contribuer à ramener le calme sur les marchés financiers.

NEW-YORK
de notre correspondant

La guerre totale a été évitée. Les conflits locaux vont continuer. Tel était le sentiment qui dominait aux Etats-Unis au lendemain du compromis partiel signé samedi 1er octobre, et quelques heures après l'échéance fatale, entre Washington et Tokyo (*le Monde* daté 2-3 octobre). Succès partiel pour Bill Clinton, cet accord devait être accueilli favorablement lundi 3 octobre par les investisseurs financiers internationaux. Au cours des dernières semaines, la possibilité d'une confrontation directe entre les deux grandes puissances économiques mondiales avait pesé sur les marchés. Elle avait notamment conduit à une baisse sensible du dollar vis-à-vis du yen.

Sous la menace de sanctions commerciales, le Japon a donc accepté d'ouvrir plusieurs secteurs de son économie aux industriels étrangers (l'assurance, le verre, les marchés publics du téléphone et du matériel médical). Tokyo n'a, en revanche, rien voulu savoir pour l'automobile et les pièces détachées.

Annoncé samedi matin par Masayoshi Takemura, ministre japonais des finances, de Madrid – où il participe aux réunions monétaires internationales –, l'engagement des Japonais à déréglementer leur industrie de l'assurance était déjà connu depuis plusieurs semaines. Le gouvernement nippon va supprimer un certain nombre de règles qui restreignent l'accès du marché aux assureurs étrangers. Ces derniers occupent à peine 1 % d'un marché global estimé à 320 milliards de dollars. Autre avancée obtenue par les Américains : Tokyo s'est engagé à ouvrir les marchés publics pour les équipements téléphoniques et les matériels médicaux.

Dans le secteur du verre – un marché de 4,5 milliards de dollars, dont les étrangers ne récupèrent que 1 % –, Washington et Tokyo n'ont pas vraiment conclu. Mickey Kantor, représentant américain au commerce et, à ce titre, négociateur en chef pour les Etats-Unis, a cependant estimé que les deux parties étaient proches d'un accord.

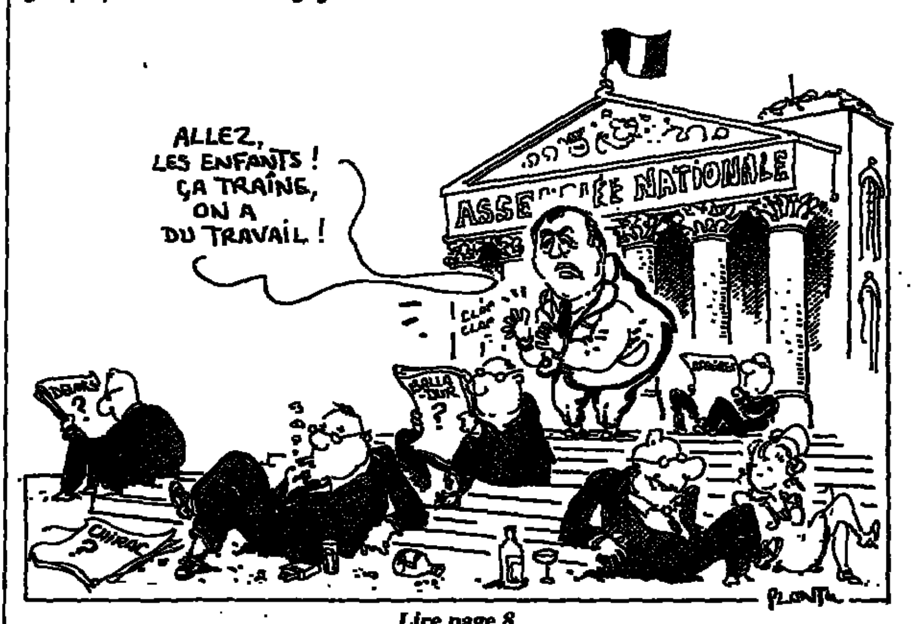
ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 23

L'ouverture de la session parlementaire

La lutte contre la corruption oppose M. Séguin à M. Balladur

Alors que la session parlementaire d'automne, ouverte lundi 3 octobre, s'annonçait sans difficulté réelle pour le gouvernement, M. Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, a changé le cours prévisible des choses en exprimant, dimanche sur TF 1, son désaccord avec M. Balladur sur la lutte contre la corruption. Le premier ministre s'est dit hostile à une loi qui interdirait le financement des campagnes et des partis par les entreprises ; en revanche, M. Séguin, désireux de « faire évoluer la législation » en ce domaine, devait proposer dès lundi aux présidents de groupe parlementaire d'engager cette réflexion.



Lire page 8

Supplément Allemagne

Quatre ans après l'unification, l'Allemagne continue à s'interroger sur son identité. L'intégration de seize millions de citoyens de l'ex-RDA continue de provoquer des frustrations à l'Est comme à l'Ouest. La récession de 1992-1993, la plus forte depuis des décennies, a provoqué une restructuration de l'appareil de production. De surcroît, l'Allemagne unifiée est à la recherche d'un rôle en Europe conforme à son passé tourmenté comme à son potentiel économique et politique. Les élections législatives du 16 octobre pourraient aussi bien marquer une grande stabilité avec la reconduction de la coalition entre les chrétiens-démocrates et les libéraux – qui gouverne la RFA depuis 1982 – que provoquer un bouleversement du paysage politique. C'est un tableau de toutes ces questions que dresse le supplément réalisé par les correspondants en Allemagne du *Monde* et de trois grands journaux européens, *The Independent* (Londres), *El Pais* (Madrid), *la Repubblica* (Rome).

pages I à X

M. Meciar remporte les élections slovaques

Le parti de l'ancien premier ministre Vladimir Meciar a largement remporté les premières élections législatives depuis l'indépendance de la Slovaquie en recueillant 34,96 % des voix. Deux surprises ont marqué ce scrutin : la défaite des anciens communistes, qui n'ont obtenu que 10,41 % des suffrages, et la percée d'un nouveau mouvement démagogique, l'Association des ouvriers, qui a obtenu 7,34 % des voix. Mais l'émiettement de la scène politique ne devrait pas mettre un terme à l'instabilité qui règne à Bratislava depuis deux ans.

page 3

Algérie : un chef « politique » pour le GIA

Le Groupe islamique armé (GIA) a fait savoir, dimanche 2 octobre, qu'il s'était doté d'un nouveau chef pour remplacer Cherif Gousmi, tué récemment par les forces de sécurité. Mohamed Saïd, ancien dirigeant de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a un profil plus « politique » que ses prédécesseurs, correspondant à l'orientation actuelle du GIA qui s'oppose farouchement à un rapprochement entre le FIS et le pouvoir. En Kabylie, une nouvelle manifestation a réuni cent mille manifestants, dimanche, à Tizi Ouzou.

page 6

Réforme limitée des RG

Provoquée par l'affaire d'« espionnage » d'une réunion à huis-clos du Parti socialiste le 19 juin à Paris, la réforme des renseignements généraux interdit à leurs policiers de suivre l'activité des partis politiques. Sans craindre le paradoxe, le gouvernement continue cependant, à l'approche de l'élection présidentielle, de charger les RG du « suivi des campagnes électorales ». De plus, les missions de ce service restent générales et polyvalentes.

page 12

André Lwoff, virtuose du monde vivant

Le grand biologiste, Prix Nobel en 1965, est mort à l'âge de quatre-vingt-douze ans

François Jacob, avec qui André Lwoff partagea, en même temps que Jacques Monod, le prix Nobel de médecine en 1965, se souvient de celui qui l'accueillit il y a quarante-trois ans à l'Institut Pasteur.

André Lwoff a commencé sa vie scientifique en 1921, à l'âge de dix-neuf ans. C'est dire qu'il a vécu le siècle. Un siècle pendant lequel la biologie est devenue une science au lieu d'une collection de disciplines hétéroclites. A cette unification, André Lwoff apporta une contribution majeure et devint l'un des pères de ce que l'on appelle aujourd'hui la biologie moléculaire.

Il était né d'un père médecin psychiatre et d'une mère peintre et sculpteur, tous deux russes d'origine. Son goût pour la recherche se forma sans doute sous l'influence de son père, qui avait dû, comme une bonne part de l'intelligentsia russe, fuir l'oppression du régime tsariste. Avec tous les progressistes de cette génération, ce père nourrissait une foi inébranlable dans la science et notamment dans la biologie évolutionniste de Darwin, qui leur semblait indiquer l'existence, dans la nature, d'une loi de progrès. Quand André Lwoff fit ses premières armes de chercheur à Roscoff, sous la direction d'un grand protistologiste, Edouard Chatton, il fut fasciné par la beauté, la richesse, l'étrangeté des formes qu'il découvrait au microscope.

A vingt ans, il entra comme boursier à l'Institut Pasteur, dans le laboratoire de Félix Mesnil. A cette époque, l'Institut Pasteur comptait encore des représentants de la période héroïque de la microbiologie, la plupart anciens collaborateurs de Pasteur, notamment l'austère figure de M. Roux, qui dirigeait alors l'Institut. Dans la monde des microbes qu'il avait découvert, Pasteur n'avait pas vu seulement les agents des maladies infectieuses, mais les formes élémentaires de vie, celles qui pouvaient donc en révéler les secrets fondamentaux. Pasteur n'était pas un « bactériologiste ». C'était un biologiste dans toute l'acception du terme. André Lwoff aussi, à qui il fut donné de retrouver cette tradition et de l'illustrer par de brillantes découvertes.

Pendant les années 30, André effectua des stages dans des laboratoires étrangers de premier ordre, à Heidelberg chez Otto Meyerhof et à Cambridge chez David Keilin. En 1938, il fut nommé chef du service de physiologie microbienne créé pour lui à l'Institut Pasteur, dans le grenier du bâtiment Duclaux. Mobilisé pendant la première année de guerre, il revint ensuite à l'Institut, où il fit de son laboratoire un centre actif de la Résistance.

La guerre terminée, il reprit ses recherches. Ce que j'admirais particulièrement chez lui, c'était un sens aigu du monde vivant, une virtuosité dans la manière d'aborder la biologie, de choisir ses sujets de recherche.

FRANÇOIS JACOB

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec René Girard

« Le christianisme est plus pertinent que jamais »

« Il n'est pas commode de ranger vos travaux dans un rayon de bibliothèque préétabli, car vous définir paraît difficile. Vous commentez en effet des textes des Ecritures ou des œuvres comme celle de Shakespeare, mais vous n'êtes pas simplement historien des religions ou de la littérature. Comment vous dénommer ? Vous-même, souhaitez-vous être considéré comme un historien, comme un philosophe, comme un théologien ? Ou bien encore autrement ?

– Il est vrai que mon travail se situe à l'intersection de domaines que l'on a tendance habituellement à croire séparés, à tort, à mes yeux. Sans doute, cette particularité de la recherche que je mène est-elle liée aux singularités de mon propre itinéraire. Je suis historien de formation : j'ai commencé par des études à l'Ecole des chartes, suivies d'un doctorat d'histoire aux Etats-Unis. Par la suite, j'ai enseigné le français dans un département de littérature où l'on m'a proposé d'analyser des romans. Je suis donc devenu critique littéraire presque malgré moi...

» Comme les heures de cours me paraissaient très longues, et que les étudiants s'ennuyaient autant que moi, je cherchais des choses à leur dire et, au lieu de célébrer le splendide isolement esthétique de l'art pur, je rapprochais les chefs-d'œuvre. Je m'intéressais plus aux ressemblances qu'aux différences, sans me douter que la critique littéraire faisait alors l'inverse et qu'elle le fait encore de nos jours. C'est ainsi que j'ai commencé à mettre l'accent sur la question du désir et de la rivalité mimétique, dans un premier livre, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, qui est encore, au fond, un travail de critique littéraire. Toutefois, la réflexion y est déjà commandée par l'idée que ce qui compte, pour comprendre le désir et les conflits qu'il engendre, c'est le mimétisme – c'est-à-dire le fait, pour le dire très simplement, que chacun désire ce que l'autre désire. Ce dispositif de fond joue un rôle immense dans la littérature, et en particulier dans la tragédie grecque.

» Je suis d'ailleurs convaincu que les grands écrivains, les grands romanciers contemporains en particulier, travaillent directement sur certains principes fondamentaux qui, tôt ou tard, joueront un rôle dans la destruction et la restructuration des sociétés. J'irais jusqu'à dire que ces écrivains ont une perception des rapports humains qui me paraît effectivement « vraie ». Si différents que soient leurs langues, leurs styles, les périodes durant lesquelles ils écrivent, les genres qu'ils pratiquent, ils perçoivent des paradoxes des rapports humains qui se manifestent déjà chez les tragiques grecs et chez les grands comiques.

– Votre deuxième ouvrage,* la Violence et le sacré, *paraît en 1972, onze ans après le premier. Pourquoi ?

– Il m'a fallu ces onze années pour établir que l'idée de rivalité mimétique permet d'élaborer, plus qu'une théorie du désir, une théorie du conflit et de la place du conflit dans la fondation et la construction des sociétés. Là encore, nous pensons d'habitude le conflit en termes de différences (intellectuelle, spirituelle, psychologique, de tempérament...). La thèse de la rivalité mimétique soutient au contraire que le conflit doit se penser avant tout en termes de ressemblance, de convergence sur un même objet de désir. Même si cette convergence n'est pas mimétique à l'origine, elle le devient dans la mesure où chacun des partenaires excite davantage l'autre par le fait qu'ils poursuivent le même objet.

– Ne pourrait-on vous reprocher le caractère en apparence très général, et peut-être excessivement global, de cette notion de rivalité mimétique ? Pensez-vous qu'elle puisse rendre compte de tous les phénomènes humains ?



Né en 1923, René Girard vit et travaille aux États-Unis depuis 1947. Il a construit ces trente dernières années une œuvre singulière, aux confins de l'analyse littéraire, de l'histoire, de la philosophie et de la théologie. Sa pensée, parfois surprenante ou controversée, connaît depuis ces dix dernières années une audience croissante, attestée notamment par les colloques et numéros spéciaux de revues qui lui sont consacrés.

Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont les plus connus sont la Violence et le sacré *(Grasset, 1972),* Des choses cachées depuis la fondation du monde *(Grasset, 1978). Il a récemment publié un livre de dialogues avec Michel Treguer sur l'ensemble de son œuvre, intitulé* Quand ces choses commenceront *(Arléa, 198 p.).*

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il esquisse l'évolution de sa recherche, centrée sur la notion de « rivalité mimétique », et expose les raisons qui rendent, à ses yeux, le christianisme unique et porteur d'avenir.

– Ce n'est pas une explication passe-partout de tous les phénomènes. Je suis loin de vouloir expliquer tous les sentiments par la rivalité mimétique ! J'ai toujours dit, par exemple, que l'amour maternel n'avait rien à voir avec la rivalité mimétique. Cette idée, en fait, n'explique qu'une chose : l'ordre et le désordre dans les sociétés. En effet, s'il existe de la rivalité mimétique, elle joue dans les communautés humaines un rôle suffisant pour les troubler. Par conséquent, il faut que les sociétés disposent d'un mécanisme pour la contrer, pour freiner ses effets à l'aide des interdits et des rites qui sont – si l'on peut dire – des machines anti-rivalité mimétique. En ce sens, la mise en place d'une victime sacrificielle, autrement dit la constitution d'un bouc émissaire qui garantit la fondation de la communauté, se présente comme une issue aux désordres sans fin engendrés dans la société par la rivalité mimétique.

» Plusieurs de mes amis ethnologues m'ont incité à creuser dans cette direction l'idée que j'avais eue d'abord, à partir d'analyses littéraires. Il m'a fallu du temps pour me décider à suivre leurs conseils, mais ensuite je me suis lancé complètement dans ces investigations. La justesse de cette direction m'a été notamment confirmée par le fait que de très nombreux peuples voient dans les jumeaux une menace pour la société – et cela indépendamment, bien sûr, de tout rapport avec la littérature. Les sociétés qui redoutent les jumeaux sont celles qui confondent les effets de réciprocité violente avec la ressemblance physique des jumeaux biologiques. Cette confusion se retrouve non seulement dans le religieux mais, dès l'aurore de la littérature occidentale, les écrivains en jouent admirablement dans le grand thème tragique et comique des jumeaux interchangeables, les fils d'Œdipe dans Eschyle, les *Menechmes* de Plaute, etc. Les confins du religieux et du littéraire ont joué un grand rôle dans l'élaboration de mes idées.

» Pourtant, la plupart du temps, la rivalité mimétique ne se dit pas ou se masque sous une apparente différence. Il semble que, par définition, on n'ait aucune envie de ressembler à ceux avec lesquels on se trouve dans une situation de rivalité et de concurrence. Il n'y a guère que dans les affaires, je crois, qu'on reconnaît dans le concurrent quelqu'un faisant mieux que nous, et qu'il faut donc imiter tout de suite, parce qu'on ne peut pas se payer le luxe de tout réinventer. Dans les autres domaines, en revanche, la rivalité mimétique se dissimule.

» Et c'est bien sur ce point, me semble-t-il, que les écrivains apportent quelque chose d'essentiel, en donnant à voir la rivalité, qu'on ne perçoit usuellement que de manière indirecte, à partir de ce qui est destiné à la contrer. En ce sens je dirais volontiers que seule la littérature donne accès à la réalité. D'autre part, la pensée moderne, d'une certaine façon, avec sa problématique de destruction du sujet, qui peut paraître excessive et paradoxale, possède à mes yeux un intérêt fondamental : elle sent ce qui a manqué jusqu'à présent à la philosophie, de ce point de vue. Mon attitude est toutefois très particulière, car je ne veux pas aboutir au nihilisme qui domine notre époque et je ne crois pas que les rapports de conflit nous entraînent nécessairement vers le non-sens, l'abîme d'une perte de toute signification.

– Votre interprétation du christianisme, votre conviction qu'il constitue une exception absolue permettent d'expliquer votre résistance au pessimisme moderne. Pourriez-vous rappeler en quoi, à vos yeux, le christianisme rompt avec le monde du sacrifice et avec le processus du bouc émissaire ?

– La rivalité mimétique, quand elle s'exaspère, entraîne des crises qui ont tendance à se résoudre par la désignation d'une victime unique. L'univers du mythe est marqué, à mes yeux, par l'adhésion de toute la communauté à cette union contre le bouc émissaire. En fin de compte, il n'y a qu'un groupe. La victime, que l'on croit coupable, évacue les tensions de la communauté dans la mesure où elle les assume, c'est-à-dire dans la mesure où on croit qu'Œdipe a vraiment commis un parricide et un inceste. Le groupe se constitue donc sur un meurtre, qui n'est d'ailleurs même pas vu comme meurtre, puisqu'il peut être considéré comme entièrement provoqué par la victime elle-même.

» Avec le christianisme, le processus est radicalement différent. Dans les religions païennes les victimes sont divinisées parce qu'elles apaisent les divisions de la communauté, en leur qualité de coupables. Elles sont efficaces dans ce monde-ci.

« Nous sommes entrés dans une histoire ouverte et périlleuse »

» Dans le cas de la Passion et dans de nombreux prophètes juifs également, c'est la même contagion violente contre une victime faussement perçue comme coupable, mais les vrais fidèles ne s'y trompent pas. Au lieu de céder à la contagion violente, ils résistent. Ce que les chrétiens divinisent dans le Christ, c'est son pouvoir unique de résistance à la violence, s'ils participent eux-mêmes de ce pouvoir, pensent-ils, s'ils résistent à l'illusion mythique, c'est grâce à l'intervention de Dieu lui-même en sa qualité de Paraclet, mot grec qui signifie à la fois l'Esprit de Vérité et l'avocat de la défense. A ce défenseur des victimes s'oppose Satan, l'accusateur mensonger, en qui se résument la puissance mythique et son emprise sur le monde.

» L'Evangile de Jean, en disant toujours, chaque fois que Jésus parle ou au moment de la Passion : « *Et les auditeurs furent divisés*, etc. », montre bien que le Christ n'amène jamais l'union. La victime mythique apporte toujours un certain type d'union sociale. Le christianisme, lui, défait la société...

– Il a joué pourtant, dans l'histoire, un rôle de cohésion sociale. Il a même été, très souvent, un élément fort conservateur.

– Parce que le christianisme ne garantit pas que la vérité qu'il révèle doive s'imposer. Les hommes peuvent en faire ce qu'ils veulent. Généralement, ils en font de nouveau de la persécution. Ils peuvent refuser cette révélation, tenter de l'effacer, et je pense que c'est le sens du totalitarisme nazi.

» C'est Nietzsche, finalement, qui a bien vu la différence entre le christianisme et le paganisme : « *Le christianisme*, dit-il, *c'est la mort de la victime innocente. Le paganisme, c'est la permission du sacrifice.* » Nietzsche souligne également que le christianisme est une calomnie de toutes les religions. Il me semble que c'est sa manière de percevoir que tous les mythes sont fondés sur la culpabilité et que cette culpabilité est elle-même mythique.

» A partir du moment où le mécanisme du bouc émissaire est mis à nu par la révélation chrétienne, il n'est plus possible de refermer la société sur elle-même. Avec le christianisme, nous entrons donc dans une histoire ouverte, une histoire très périlleuse mais qui a un début et une fin.

– Qu'a-t-elle de périlleux, cette histoire ?

– Dans l'univers du mythe, la conduite de la victime apprend aux hommes les interdits et les rites. La victime est sacrée, elle est considérée comme ayant d'abord voulu châtier la communauté, puis l'ayant sauvée. Dans l'univers chrétien au contraire, l'homme est de plus en plus privé de protection sacrificielle et culturelle. Il y a de moins en moins de hiérarchies et de systèmes de parenté qui séparent les rivaux potentiels. C'est pourquoi on entre dans des formes de société de moins en moins fermées, donc de plus en plus concurrentielles, qui sont toujours au bord de l'éclatement, même si elles n'éclatent jamais.

– On pense généralement que, depuis un siècle, voire deux, le christianisme est fortement en déclin. Son emprise sur la culture, sur la pensée, sur la société paraît plutôt s'estomper. Vous affirmez au contraire qu'il possède une forme de pertinence accrue dans la période moderne. Quels sont vos arguments ?

– Ce déclin se manifeste en particulier par l'impuissance à définir le religieux autrement que par son plus ou moins d'« utilité ». Si Dieu réduisait la mendicité dans le métro et la pollution en Méditerranée peut-être voterions-nous pour lui dans le prochain sondage. Notre métaphysique n'est pas moins « touristique », au fond, que notre existence de nantis dans les pays nantis. L'hôtel où nous séjournons nous paraît si médiocre qu'ou bien la direction est terriblement incompétente ou bien il n'y a pas de direction du tout. Dieu est en posture d'accusé face à une humanité qui serait innocente s'il elle n'était pas corrompue par le religieux. Jusque dans sa perversion extrême, le christianisme actuel révèle le rôle de bouc émissaire toujours joué par Dieu. Notre antimonothéisme est d'ailleurs la défense ultime des religions sacrificielles détruites par le judaïsme et le christianisme.

– Pourriez-vous éclairer ce point ? Il peut en effet sembler très paradoxal de ne pas considérer le christianisme comme un mythe sacrificiel...

– Par religions sacrificielles j'entends tous les systèmes religieux et idéologiques qui se referment sur eux-mêmes grâce à l'expulsion de victimes sacralisées. Pour empêcher cette fermeture et en révéler le mécanisme violent, le Christ accepte de mourir. Le christianisme n'est donc pas un mythe sacrificiel.

Paradoxalement, les chrétiens ont repris le mot sacrifice pour désigner ce qu'a fait le Christ. On a donc le même mot d'un côté pour la soumission et, de l'autre côté, pour la résistance héroïque aux contagions violentes, qui entraîne la décomposition des religions sacrificielles.

La confusion est d'autant plus aisée que les symétries objectives sont parfaites, forcément, entre la structure mythique et la chrétienne. Dans une époque aussi peu sensible que la nôtre aux réalités religieuses profondes, le recours au mot sacrifice rend plus difficilement évitable encore la confusion du christianisme avec tous les mythes archaïques de mort et de résurrection.

Je me suis longtemps révolté contre le recours au même mot, sacrifice, pour signifier des choses aussi différentes. Mais même si les arguments qu'on m'a opposés ne sont pas toujours les meilleurs, je reconnais maintenant que j'avais tort. Au-delà du gouffre qui sépare les religions sacrificielles du christianisme, il y a une unité encore ineffable de tout le religieux que la vertigineuse métamorphose historique du terme *sacrifice* ne peut manquer de signifier.

– Le christianisme ne serait donc pas affecté par la crise du sens qui caractérise la modernité ?

– Ce n'est pas une crise du christianisme seul, c'est une crise de toutes les religions. Et peut-être, aux yeux de beaucoup de gens, le plus humiliant pour le christianisme, c'est le fait que cette crise ne soit pas celle d'une religion particulière mais de toutes. Cette crise mondiale des religions n'est pas interrompue comme on le croit par la montée des fondamentalismes qui me paraît au contraire confirmer le déclin des religions sacrificielles.

» Le tout me semble bien plutôt relever de ce grand refus du religieux sacrificiel causé par le christianisme. Mais le christianisme lui-même paraît entraîné dans ce processus, et son action en profondeur est moins visible, car on interprète toujours les situations d'un point de vue sociologique ou philosophique, sans tenir compte de la dimension proprement religieuse.

– Ces analyses vous conduisent-elles à adopter une attitude politique déterminée ?

– Il existe à ce sujet de graves malentendus concernant mon travail. On voit souvent en moi un réactionnaire ou, au contraire, du côté des chrétiens, une sorte d'hérétique utopiste. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Je crois que le christianisme apporte un équilibre entre deux attitudes qui nous menacent : d'une part, l'orgueil du XIXe siècle, qu'on attaque aujourd'hui à juste titre, et d'autre part, le pessimisme excessif et décourageant qui caractérise l'époque actuelle. Le christianisme me paraît également éloigné de ces deux attitudes. Il nous dit : « *L'Histoire a un sens. Et même si nous ne sommes pas capables de répondre comme nous le devrions, cette possibilité est en nous, et exige de nous des efforts supplémentaires.* »

Propos recueillis par ROGER-POL DROIT

EUROPE

SLOVAQUIE

M. Meciar remporte les élections législatives mais devra former un gouvernement de coalition

L'ancien premier ministre, Vladimir Meciar, écarté du pouvoir il y a six mois, a créé la surprise en remportant très nettement les premières élections législatives depuis l'indépendance du pays. Son parti, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), a obtenu 34,96 % des voix mais sera obligé de former une coalition pour avoir une majorité au Parlement.

■ ALLIANCE. Deux possibilités s'ouvrent à Vladimir Meciar pour former le prochain gouvernement. Il peut s'allier avec deux partis marginaux et démagogiques ou tendre la main aux partis de la coalition sortante. Parmi eux, seuls les anciens communistes du Parti de la gauche démocratique, qui ont essuyé un revers cuisant, semblent susceptibles d'accepter un tel « mariage de raison».

[redacted]

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

L'ex-premier ministre slovaque Vladimir Meciar affirmait dans un entretien-confession au quotidien *Slovenska Republika*, publié deux jours avant les élections législatives anticipées, que l'*« histoire est un cercle qui ce répète »*. Une remarque plus que prémonitoire car six mois après avoir été écarté du pouvoir par le Parlement de Bratislava, Vladimir Meciar est redevenu le pilier de tout gouvernement aspirant à un minimum de longévité.

Le parti de Vladimir Meciar, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), retrouve donc à peu près le même nombre de sièges dont il disposait lorsque M. Meciar a *été renversé en mars (61 sur 150)*. M. Meciar, qui espérait pouvoir gouverner seul, a refusé tout commentaire à la presse sur ses intentions. De son côté, le président Michal Kovac, l'un des principaux artisans de la chute de l'ancien premier ministre, a estimé dimanche, que *« les citoyens ont voté pour un gouvernement de coalition et pour une coopération entre les partis politiques »* et a indiqué qu'il entamera des consultations, mardi, sur un nouveau cabinet.

Les six autres formations entrées au Parlement ont toutes souligné qu'elles étaient prêtes à entamer des négociations, à commencer par la coalition de gauche, Choix commun, dominée par les ex-communistes de la Gauche démocratique (SDL), grand perdant du scrutin. Avec 10,41 % des voix (18 sièges), la SDL dirigée par un intellectuel, Peter Weiss, quarante-deux ans, a essuyé une défaite cuisante. Menacé d'avoir à rendre des comptes aux organes dirigeants du parti le 15 octobre prochain, M. Weiss s'est précipité pour proposer au HZDS une large coalition *« d'union nationale sans les chefs des partis »*. M. Weiss a toutefois pris le soin, en évoquant sa *« coalition idéale »*, d'écarter le Parti national slovaque (5,40 %), qui malgré un tassement en nombre de voix retrouvera un siège de plus au Parlement, et les partis hongrois qui sont devenus la troisième force politique du pays (10,18 %).

Après le revers des anciens communistes, la seconde surprise de ces élections est le bon résultat obtenu par l'Association des ouvriers de Slovaquie (ZRS), créée en avril dernier par une fraction dissidente de la SDL. Avec 7,34 % des voix, ce mouvement dont le programme se résume à la lutte contre la corruption et la défense des intérêts des ouvriers, a fait savoir, par la bouche de son leader, Jan Luptak, qu'il *« ne courait pas après le pouvoir et les portefeuilles »*. En tout état de cause, les négociations pour la formation du nouveau gouvernement s'annoncent longues et difficiles et la Slovaquie ne paraît pas encore sortie d'une période d'instabilité politique.

MARTIN PLICHTA

COMMENTAIRE

Incertitudes

UNE fois de plus, Vladimir Meciar crée la surprise. Si la victoire de son parti aux élections était prévue, l'ampleur de celle-ci (34,96 %) a étonné. Déjà évincé du pouvoir à deux reprises depuis trois ans, l'ancien premier ministre revient donc aujourd'hui en force en égalisant à peu de chose près le score historique (38 %) qu'il avait obtenu en 1992, à la veille de l'éclatement de la Tchécoslovaquie. En raflant plus de voix que les trois partis de la *coalition sortante*, Vladimir Meciar leur inflige une défaite aussi humiliante qu'injuste et s'impose, de nouveau, comme le dirigeant majeur de la jeune Slovaquie indépendante.

Mais cette victoire soulève davantage de questions qu'elle n'en résoud. Elle est, avant tout, la conséquence d'une division croissante entre la Slovaquie des « gagnants » et celle des « perdants ». Vladimir Meciar a, ainsi, fait le plein des voix de tous ceux qui sont malmenés par la transition ou qui redoutent l'exclusion ; des ouvriers de l'industrie lourde, *menacés par les privatisations ou* les faillites, aux retraités avec leurs maigres pensions, rassurés par le « gradualisme » prôné par M. Meciar. Mais les conséquences de ce vote du refus, aussi compréhensible soit-il, laissent perplexes.

Car, la petite Slovaquie de cinq millions d'habitants a plutôt bien négocié sa sortie du postcommunisme : le divorce avec le grand-frère tchèque s'est déroulé sans fracas majeurs, les premiers signes - certes fragiles - d'une *reprise économique apparaissent* et les Slovaques, assez paisibles dans leur ensemble, ne comprennent pas toujours les emportements de leurs dirigeants.

L'un des acquis majeurs du gouvernement sortant a précisément été d'apaiser quelque peu les tensions permanentes provoquées par le style conflictuel de Vladimir Meciar. Depuis six mois, la Slovaquie a retrouvé un calme et une sérénité propices aux réformes indispensables que la précédente coalition a eu le courage d'accélérer, malgré le risque électoral de telles mesures.

Aujourd'hui, deux options sont possibles. Vladimir Meciar peut choisir de former un gouvernement d'union nationale avec ses adversaires ou bien gouverner avec des alliés peu fréquentables, comme le très nationaliste Parti national slovaque et les démagogues de la nouvelle Association des ouvriers. Dans les deux cas, la cohésion du gouvernement sera faible. Si la première option est un pari sur le dialogue et la modération, la seconde serait une expression de repli, ouvrant la voie à toutes les surenchères. Vladimir Meciar a déjà prouvé qu'il est un homme politique d'une grande habileté. Il lui reste maintenant à démontrer qu'il a l'envergure d'un homme d'Etat.

Y–M. R.

« Fils du peuple » et démagogue

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Plus que jamais, Vladimir Meciar continue de dominer la vie politique slovaque, au point que ces premières élections législatives depuis l'indépendance du pays ont *pris l'allure d'un plébiscite*. Après la victoire sans appel de son parti au scrutin de ce week-end, la légende *de ce colosse au sourire charmeur*, qui fascine autant qu'il divise ses compatriotes, n'est pas prête de s'éteindre. D'ailleurs, « la main de Meciar » serait encore tellement omniprésente que ses adversaires l'ont aussitôt rendu responsable de l'étrange pénurie de viande et de pommes de terres qu'a connue le pays, quinze jours avant les élections.



Capable ou pas de vider les frigidaires slovaques à sa guise, Vladimir Meciar, redoutable stratège, a réussi à créer un mythe autour de lui : il passe pour le « père de l'indépendance », alors qu'il fut initialement réticent à l'éclatement de la Tchécoslovaquie ; il se présente comme le garant d'une transition dans la douceur pour protéger les plus démunis, alors que c'est sous son « règne » que les conditions de vie se sont le plus dégradées. Mais l'image de « Vlado » est plus affective que rationnelle. *« C'est quelqu'un comme nous et il dit ce qu'il pense »*, explique l'un de ses partisans à la sortie d'un meeting électoral. Et c'est précisément ce *que lui reprochent ses adversaires*, qui ne cessent de le dénoncer comme un *« dangereux démagogue »*.

Or la virulence de beaucoup de ses détracteurs d'aujourd'hui n'a *d'égale que l'admiration qu'ils lui* vouaient jadis. Presque tous les dirigeants slovaques, à l'exception *des anciens communistes du Parti* de la gauche démocratique, ont été, à un moment donné ou un autre depuis la « *révolution* de velours » de 1989, des « meciaristes ». Le charisme indéniable, la fougue et le talent de tribun de ce « fils du peuple » ont fasciné les intellectuels et les nouveaux leaders politiques, avides d'enracinement dans cette Slovaquie profonde que Vladimir Meciar connaît *si bien pour y avoir passé toute sa* vie.

Elevé dans le village de Ladomierska-Vieska, *au cœur de la Slo*vaquie centrale qui demeure son fief électoral, Vladimir Meciar aurait dû être condamné à l'anonymat par ses origines sociales. Son père, un petit tailleur dont l'atelier a été saisi par les communistes, est décédé très tôt et sa mère a travaillé *pendant trente ans dans* la grande usine d'aluminium de Ziar ; celle-là même où les ouvriers déclencheront une *« grève d'avertissement »* après la première destitution de Meciar du gouvernement en 1991. Membre des jeunesses communistes pendant *sept ans, il est exclu en 1969 pour* avoir courageusement dénoncé l'invasion soviétique. Une prise de position qu'il paie très cher ; pendant des années il « trime » comme ouvrier dans les usines d'armement du nord du pays tout en suivant des cours du soir de droit, *qui lui permettent de devenir* juriste d'entreprise.

Remarqué par Dubcek

Lorsque la révolution de 1989 éclate, il prend la tête du Mouvement public contre la violence, le pendant slovaque du Forum civique dirigé par Vaclav Havel, dans la ville de Trencin. D'après Meciar, c'est Alexandre Dubcek, le *leader du « printemps de Prague » de 1968, qui remarque ses qualités* d'organisateur et le fait entrer comme ministre de l'intérieur dans *le premier gouvernement post*communiste à Bratislava, début 1990. Six mois plus tard, il devient premier ministre après les élections libres. Depuis, Vladimir Meciar *a révélé un* de ses principaux traits de caractère, à savoir son incapacité à fonctionner autre*ment que dans l'adversité*. Il s'est progressivement mis à dos la plupart de ses alliés et, à deux reprises, en avril 1991 et en mars 1994, il a été chassé du gouvernement. *« Meciar utilise toute la gamme des méthodes de l'ancien régime pour asseoir son autorité ; la peur des gens, la dépendance envers le chef et le chantage »*, estime l'acteur Milan Knazko, ancien ministre des affaires étrangères et l'un des premiers « dissidents méciaristes ».

Mais pour l'heure, Vladimir Meciar, cinquante-deux ans, vient une nouvelle fois de démontrer que ses réserves de pugnacité sont loin d'être épuisées. Des réserves qu'il a d'ailleurs constituées de longue date : *« Je me suis lancé dans la boxe amateur quand j'avais dix-neuf ans car je ne savais pas me battre*, confiait-il la semaine dernière au quotidien *Slovenska Republika*, *c'est là que j'ai appris à prendre des coups et à ne pas avoir peur. »*

YVES-MICHEL RIOLS

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les dissensions entre l'OTAN et l'ONU se sont encore aggravées

Des avions de l'OTAN patrouillaient dans le ciel de Bosnie lorsqu'un missile SAM-7 a été tiré par les forces serbes, samedi 1er octobre, sur un Mirage 2000 français. L'appareil n'a pas été touché. L'attaque a eu lieu alors que le Mirage survolait le nord-est du pays ; le pilote n'a apparemment pas pu rendre compte de l'endroit précis d'où le missile a été tiré.

PALE (Bosnie)

de notre envoyé spécial

A la suite d'un tir de missile SAM-7, samedi 1er octobre, sur un Mirage 2000 patrouillant dans le ciel de Bosnie, l'OTAN a immédiatement envisagé d'effectuer des frappes aériennes en guise de représailles. *Des négociations ont* alors été engagées avec la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), afin de définir les cibles serbes susceptibles d'être bombardées. Finalement, les raids ont été décommandés, et les états-majors de l'OTAN et de la FORPRONU ont décidé de tenir l'information secrète, au moins jusqu'au lendemain.

Cet incident est survenu au moment où plusieurs représentants de la FORPRONU se trouvaient à Pale, fief des Serbes de Bosnie, afin de négocier la réouverture des routes empruntées par les convois humanitaires ainsi que celle de l'aéroport de Sarajevo. Le général britannique Michael Rose, commandant des « casques bleus » opérant en Bosnie-Herzégovine, s'est retrouvé dans une *situation pour le moins bizarre*. D'un côté, il discutait avec Radovan Karadzic, le « président » des Serbes bosniaques, et, de l'autre, allait évoquer par téléphone avec le quartier général de la FORPRONU, depuis sa Land Rover blindée, *l'éventualité de raids* aériens contre les Serbes...

« Situation étrange »

Selon les informations recueillies sur place, c'est la FORPRONU qui a dissuadé l'OTAN de riposter, jugeant que des frappes aériennes ne feraient qu'aggraver la situation des « casques bleus » sur le terrain et auraient très probablement pour conséquence d'interrompre les négociations en cours. *« Après tout*, a commenté un officier, *l'avion n'a pas été détruit. C'était donc très délicat de riposter, surtout que le SAM-7 est un missile portable. Le soldat qui a tiré a eu le temps de ranger son matériel dans le coffre de sa voiture et de partir, avant qu'une autre patrouille aérienne ne parvienne dans ce secteur »*. Yasushi Akashi et le général Bertrand de Lapresle, les patrons de la FORPRONU, ont apparemment utilisé ces arguments afin de calmer les ardeurs de l'OTAN.

« Je me trouvais effectivement dans une situation étrange, a concédé le général Rose. *Mais le maintien de la paix n'est pas une affaire simple ; il faut toujours penser au long terme »*. *« Cet incident est regrettable*, a-t-il conclu. *Il y aurait eu une réaction si l'avion avait été touché ou si le pilote avait pu déterminer le point exact de départ du missile »*. Dix jours après le raid aérien mené par l'OTAN contre un char serbe dans *la région* de Sarajevo, une nouvelle utilisation de la force aurait eu, aux yeux de la FORPRONU, des effets désastreux pour les « casques bleus » – déjà presque totalement paralysés – et, par voie de conséquence, pour les civils bosniaques qu'ils sont censés approvisionner.

Du point de vue de l'OTAN, la situation est différente. Les pilotes qui survolent la Bosnie n'apprécient que très modérément que les Serbes visent impunément leurs avions. En avril, un appareil britannique avait ainsi été abattu par les forces serbes *qui* pilonnaient l'enclave musulmane de Gorazde... Les dissensions entre les deux organisations sont donc de plus en plus vives, quelques jours après que, à Séville, les ministres américain, britannique et français de la défense eurent prôné une utilisation accrue de la force aérienne en cas d'attaques serbes, notamment contre les « zones de sécurité » définies par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ces déclarations ont mis la FORPRONU en émoi. Les états-majors respectifs devaient se rencontrer, lundi 3 octobre, à Split, en Croatie, en présence de William Perry, le secrétaire d'Etat américain à la défense, pour déterminer une ligne commune.

La réunion de samedi à Pale, en l'absence de raids aériens, a donc pu se dérouler sereinement. Et Sergio Vieira de Mello, le responsable des affaires civiles de la FORPRONU, pouvait alors prédire : *« la liberté de mouvement de la FORPRONU, qui avait été sévèrement entravée depuis l'utilisation de la force aérienne le 22 septembre, sera restaurée dès dimanche »*. Mais dimanche soir, Claire Grimes, porte-parole de la FORPRONU, estimait que la journée avait finalement été *« très décevante »* et constatait que tous les convois étaient toujours bloqués.

La FORPRONU, *malgré* les engagements pris samedi par les Serbes, se trouve dans une situation critique. Carburant et nourriture diminuent dangereusement, aucun convoi ni aucun avion n'étant autorisés à ravitailler les « casques bleus ». *« Nos stocks sont à un stade critique. Nous réussissons à maintenir nos missions prioritaires, mais cela ne durera pas plus de deux semaines »*, explique un porte-parole des « casques bleus » à Sarajevo, le lieutenant-colonel Bernard Labarsouque. Il est vrai que Radovan Karadzic avait *pré*venu, le 1er septembre, que *« pas même un oiseau »* ne franchirait leur territoire *« tant que des sanctions économiques étaient maintenues »* à l'encontre des Serbes bosniaques.

RÉMY OURDAN

RUSSIE

Quinze mille personnes ont commémoré les événements sanglants d'octobre 1993

MOSCOU

correspondance

Dans le recueillement, et même sous le signe du *« repentir »*, selon les termes d'Alexandre Routskoï, un des principaux acteurs du drame, environ quinze mille personnes ont effectué, *dimanche* 2 *octobre*, une *marche* à travers Moscou à la mémoire des victimes des *« événements sanglants »* d'octobre 1993. Répondant à l'appel d'un comité d'organisation groupant les *« forces patriotiques »*, le cortège, où se mêlaient Cosaques, *« cent-noirs »* (nostalgiques des milices fascisantes du tsar), communistes de toutes obédiences, nationalistes, petits épargnants floués et badauds, s'est rendu derrière la « Maison Blanche », siège de l'ex-Parlement et épicentre des combats, pour y entendre un *Te Deum*. L'émotion culmina au passage des parents et proches des victimes, munis des portraits des défunts. *« Tous si jeunes »*, lâcha une vieille femme, perdue dans la foule, alors que beaucoup étouffaient des sanglots.

Malgré une brusque tension devant l'ambassade des Etats-Unis – *« C'est de là qu'on a commencé à nous tirer dessus ! »* cracha le haut-parleur –, les policiers restèrent de marbre, et c'est le service d'ordre de l'opposition, lequel s'était engagé à *« livrer les provocateurs à la police »*, qui entreprit de calmer les esprits.

Discrétion aussi chez les principaux ténors de l'opposition, qui se sont contentés de faire acte de présence. Guennadi Ziouganov, le chef du Parti communiste, candidat à un poste dans le gouvernement actuel, et Vladimir Jirinovski, toujours prompt à souligner qu'il n'a pas participé à la mutinerie d'octobre, sont ainsi restés muets, laissant les « durs » parler de *« la nécessité d'autres formes de lutte »*.

Un an après cet *« octobre noir »*, l'opposition à Boris Eltsine aimerait, en effet, faire peau neuve en prévision des élections. Si les slogans xénophobes et les appels à renverser *« la coalition judéo-maçonnique au pouvoir »* sont toujours de mise, les « rouges-bruns » semblent opter pour la légalité, les élections législatives de décembre 1993 leur ayant déjà donné une assise solide au Parlement. Quant à leurs troupes, *« traumatisées, démobilisées et malades d'égoïsme »*, selon un de leurs chefs, elles ne seraient plus prêtes à descendre dans la rue.

MARIE JEGO

TCHÉTCHÉNIE : attaque contre un aéroport militaire. – Plusieurs hélicoptères ont attaqué, dimanche 2 octobre, un aéroport militaire du gouvernement tchétchène dans la région de Chelkovski, blesssant un soldat et détruisant quatre appareils, a indiqué un porte-parole militaire. Vendredi, des hélicoptères avaient bombardé le principal aéroport près de Grozny, tuant huit personnes et détruisant plusieurs appareils. Cette opération avait été revendiquée par les forces d'opposition mais le président Djhokhar Doudaev a affirmé que l'attaque était le fait de l'armée russe. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE

L'extrême droite se cherche un nouveau chef

BONN

de notre correspondant

L'éviction de Franz Schönhuber de son poste de président du parti des « républicains », samedi 1er octobre, n'est pas une surprise. Le chef du parti a été « lâché » par les siens pour avoir noué alliance, en août dernier, avec Gerhard Frey, le leader de la Deutsche Volksunion (DVU), qui représente une tendance encore plus « dure » au sein de l'extrême droite allemande. Cette stratégie « jusqu'au-boutiste » a été sanctionnée par la débâcle des « républicains » aux élections régionales de Bavière, le 25 septembre : dans cette région considérée comme leur bastion ils n'ont obtenu que 3,9 % des voix. Rien n'indique aujourd'hui que les « républicains » obtiendront aux élections générales du 16 octobre les 5 % de voix nécessaires pour entrer au Bundestag.

En ayant bâti l'essentiel de son fonds de commerce sur la dénonciation des étrangers, cette formation politique subit une lente érosion. La réforme restrictive du droit d'asile, en juillet 1993, les a privés d'un argument central. Marginalisés, ils sont de plus en plus divisés entre une faction « modérée » et les avocats de la radicalisation. Le prochain congrès du parti, en novembre, devrait être dominé par ce conflit interne.

Agé de soixante et onze ans, Franz Schönhuber avait participé à la fondation du parti en 1983 et le dirigeait pratiquement sans interruption depuis 1985. Au cours des années 80, ce parti attaché en priorité « à la défense des intérêts allemands » avait réalisé quelques performances électorales, notamment en 1989 à Berlin (7,5 % des voix aux élections régionales). Toujours en 1989, Franz Schönhuber et cinq autres membres de son parti avaient été élus au Parlement européen, avec 7,1 % des voix. En 1992, les « républicains » sont devenus le premier parti d'opposition au Parlement régional du Bade-Wurtemberg, avec 10,9 % des voix. Ils sont par ailleurs représentés dans de nombreux conseils municipaux, mais jamais les partis de la droite traditionnelle (CDU ou CSU) n'ont passé alliance avec eux.

Avec 18 000 membres inscrits, les « républicains » représentent la force politique la plus importante de l'extrême droite allemande. Mais le parti, traversé de courants divers et de querelles intestines incessantes, aura sans doute du mal à trouver un successeur à Franz Schönhuber, qui disposait de qualités rhétoriques incontestées (après avoir été instructeur à la « Légion Charlemagne », les Waffen SS français, il était devenu acteur puis journaliste à la radio-télévision bavaroise). Longtemps considéré comme un « dauphin » de Franz Schönhuber, l'avocat Rolf Schlierer (âgé de trente-neuf ans), passe pour un « intellectuel » peu capable de mobiliser les foules. Le président de la fédération bavaroise, Wolfgang Hüttl, également candidat, se réclame, lui, d'une option « fondamentaliste », sans aucune concession vis-à-vis des partis établis. Un troisième candidat est en lice ; il s'agit d'Alexandre Hausmann, l'actuel secrétaire général du parti.

LUCA DELATTRE

Le révisionniste Ernst Nolte vante les « éléments positifs » du nazisme

BONN

de notre correspondant

« Il y avait des éléments positifs dans le national-socialisme » : ainsi s'exprime l'historien allemand Ernst Nolte dans un entretien avec l'hebdomadaire *Der Spiegel*, publié samedi 1er octobre. Auteur d'un livre proche des thèses des révisionnistes, Ernst Nolte (soixante et onze ans) avait déjà lancé une vive polémique en 1986 en affirmant que les camps de concentration nazis avaient été conçus comme une « réponse » au goulag stalinien. Dans l'interview au *Spiegel*, Ernst Nolte dit que l'Europe de Hitler, si elle n'avait pas échoué, *« serait aujourd'hui une des puissances mondiales »*. Il imagine la création d'un nouveau parti politique de droite, en soulignant que *« les tendances intellectuelles d'extrême droite méritent d'être soutenues plus que celles de l'extrême gauche »*.

L. D.

ITALIE

Le cœur de Nicholas bat toujours

ROME

correspondance

« Merci, Nicholas » : ce cri du cœur était, lundi 3 octobre, à la « une » de tous les journaux italiens. Nicholas Green est un enfant américain de sept ans, en voyage en Italie avec ses parents, qui a été tué, vendredi, au cours d'une agression sur le tronçon d'une vingtaine de kilomètres de l'autoroute menant à Reggio-di-Calabria, où les assauts contre les camions et les voitures sont monnaie courante.

Ce jour-là, les bandits s'en prennent à la voiture de la famille Green, le père, la mère et leurs deux enfants, Nicholas et Eleanor, qui vont passer leurs vacances en Sicile. Le voyage s'arrête là pour Nicholas. Une balle le blesse grièvement. Transporté à l'hôpital de Messine, il entre dans un coma profond d'où il ne sortira pas. C'est à ce moment-là que le fait divers se transforme en une belle leçon d'humanité. Ses parents décident, en effet, d'offrir aux médecins les organes vitaux de Nicholas. Son cœur bat, depuis dimanche, dans la poitrine d'un jeune Romain de quinze ans, et trois autres adolescents vont vivre grâce à ses reins et à son foie.

SALVATORE ALOISE

PROCHE-ORIENT

La reprise des ventes d'armes russes à travers le monde

Moscou fournira des blindés à la police palestinienne à Gaza et à Jéricho

Les Russes livreront, au début de l'an prochain, des véhicules blindés à la force de police de l'Autorité palestinienne autonome, à Gaza et à Jéricho. Il s'agit d'une cession de matériels *« à titre gracieux »*, selon la compagnie d'Etat Rosvooroujenie, qui sert désormais d'office commercial pour l'exportation de la production militaire de la Russie.

Pour la presse russe qui annonce cette transaction sur la base d'informations données par la compagnie d'Etat, l'affaire marque une réapparition de l'industrie russe de l'armement qui se voudrait « tous azimuts » après quelques années d'éclipse et qui n'hésite plus à mettre ses marchés sur la place publique, contrairement au passé où tout était couvert par le secret.

Commandés à la mi-septembre par l'OLP à Rosvooroujenie, au nombre de quarante-cinq exemplaires, ces véhicules de l'avant blindés sont des BRDM-2, un engin qui se situe par sa taille dans la gamme française entre le VBL (véhicule blindé léger) et le VAB (véhicule de l'avant blindé). Les BRDM-2 ont été un matériel très exporté par l'ancienne Union soviétique, puisque sa première apparition remonte au début des années 60. D'un poids de sept tonnes, le BRDM-2 est monté sur quatre roues et sa tourelle est équipée d'une mitrailleuse. Dans l'armée de terre russe, il sert à la reconnaissance, la lutte anti-chars ou au combat en ambiance nucléaire, biologique et chimique. Il est adapté au maintien de l'ordre public et aux opérations de police.

Une hausse de 40 % des exportations

Pour spectaculaire qu'elle soit, la transaction *« gracieuse »* avec l'OLP n'est que l'une des manifestations de la reprise de ses ventes d'armes par la Russie, notamment depuis le début de cette année, quand Boris Eltsine a décidé de fusionner les organismes militaires hérités de l'ancienne URSS dans l'espoir de créer « une force de frappe » commerciale agressive en la matière. Les concurrents occidentaux s'en sont rendus compte sur le terrain : le Mig-29, par exemple, est proposé à moitié prix du Mirage 2000-5 et moins cher que le F-16 américain.

Selon des évaluations de Rosvooroujenie, les contrats à l'exportation durant le premier semestre de 1994 ont atteint l'équivalent de 3 milliards de dollars. Pour l'ensemble de l'année 1993, les commandes ont été de 2 milliards de dollars. La progression est importante et, pour l'ensemble de l'année 1994, elle pourrait dépasser les 40 % par rapport à 1993.

Les industriels russes prospectent particulièrement l'Asie et le Moyen Orient. Ainsi, la Malaisie a acheté des Mig-29. De même, le Vietnam a acquis des avions Su-27, un appareil qui tend à devenir la référence de base sur le marché mondial. Enfin, pour s'en tenir au dernier exemple le plus récent, le Koweït a commandé, pour quelque 700 millions de dollars, des lance-roquettes multiples et des véhicules blindés. Plusieurs pays comme l'Inde, la Syrie ou la Chine, jusqu'à présent peu solvables et avec lesquels la Russie avait un contentieux financier, renouent aujourd'hui avec Moscou. La Syrie, par exemple, reçoit à nouveau des pièces détachées et l'Inde est destinataire de munitions russes après avoir réglé un problème persistant de recouvrement de créances.

Une dernière anecdote, enfin, mais assez symbolique de l'évolution actuelle. Les Russes concèdent que les Etats-Unis sont acquéreurs de quelques sytèmes de défense anti-avions et anti-missiles S-300 pour 80 millions de dollars. Le marché reste modeste en apparence. Il est pourtant très significatif.

Le S-300, qui est l'ancien SA-10 ex-soviétique, est en quelque sorte l'équivalent russe du Patriot américain, lequel s'est illustré contre les missiles Scud irakiens pendant la guerre du Golfe en 1991. A l'origine, le système sol-air russe a été conçu pour intercepter les missiles américains Tomahawk. De cette acquisition, on peut déduire que Washington a voulu connaitre les performances d'une arme qui avait été exposée, pour la première fois à l'Ouest, au Salon du Bourget de 1991.

JACQUES ISNARD

Israël se félicite de la levée partielle du boycottage arabe. – Shimon Pérès, le chef de la diplomatie israélienne, s'est félicité, dimanche 2 octobre, à New-York, de la levée partielle du boycottage par les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), jugeant qu'il s'agissait d'un *« nouveau coup donné au mur d'hostilité et de division au Moyen-Orient »*. En revanche, la Ligue arabe a réaffirmé, le même jour, que le boycottage devait être maintenu *« tant que le Conseil de la Ligue n'en aura pas décidé autrement »*. – *(AFP.)*

Arrestation de 52 extrémistes palestiniens à Gaza. – La police palestinienne de Gaza a arrêté cinquante-deux membres du Front démocratique de libération de Palestine (FDLP), a annoncé, dimanche 2 octobre, un responsable de cette formation, opposée à l'accord israélo-palestinien sur l'autonomie. Cette vague d'arrestations a eu lieu après l'attaque de patrouilles israéliennes, revendiquée par la branche militaire du FDLP, l'Etoile rouge. – *(AFP.)*

Prélude à des relations diplomatiques plus poussées

La Tunisie ouvre un bureau à Tel-Aviv

Israël a marqué un nouveau point diplomatique dans le monde arabe avec la décision de la Tunisie d'ouvrir un bureau d'intérêts à Tel-Aviv, a estimé, dimanche 2 octobre, à New-York, le ministre israélien des affaires étrangères. *« Je suis très satisfait que les relations entre nos deux pays aient désormais un caractère public*, a déclaré Shimon Pérès. *J'espère que nous parviendrons bientôt à établir des relations diplomatiques complètes avec la Tunisie »*. Des bureaux d'intérêts seront installés dans les ambassades de Belgique à Tunis et à Tel-Aviv.

Il s'agit de la deuxième percée d'Israël, en un mois, au Maghreb. Le 1er septembre, Israël et le Maroc avaient annoncé l'ouverture de bureaux de liaison à Tel-Aviv et à Rabat. *« Un bureau de liaison représente un niveau de représentation plus élevé qu'un bureau d'intérêts, car il fonctionne de façon indépendante et non pas dans le bâtiment de l'ambassade d'un pays tiers »*, a expliqué le porte-parole israélien.

L'Egypte est le seul pays arabe à avoir établi, en 1979, des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu. La Jordanie et Israël, qui ont annoncé, en juillet, la fin de l'état de belligérance, négocient un traité de paix. – *(AFP.)*

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : Nelson Mandela en visite officielle aux Etats-Unis. – Le président Nelson Mandela a lancé, dimanche 2 octobre, à New-York, un appel *« à tous ses amis »* pour lutter contre la pauvreté et le manque d'infrastructures en Afrique du Sud. Arrivé la veille aux Etats-Unis pour une visite officielle d'une semaine, le chef de l'Etat sud-africain doit être notamment reçu par le président Bill Clinton. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : un Français de quarante-cinq ans inculpé pour soutien à la rébellion afar. – Jean-Michel Pouchele, quarante-cinq ans, un Français membre d'une association de soutien au peuple afar, l'ASPA, sera jugé à Djibouti, a annoncé, dimanche 2 octobre, le ministère de l'intérieur. M. Pouchele, arrêté le 30 septembre dans le nord du pays, était entré clandestinement à Djibouti à dos de chameau, selon le ministère. Il est notamment accusé d'atteinte *« à l'intégrité territoriale »* et *« à l'ordre public »*. – *(AFP.)*

EGYPTE : Le président Moubarak promet que l'Egypte n'utilisera jamais la force contre le Soudan. – Le président Hosni Moubarak a affirmé, dimanche 2 octobre, à Ismaïlia, que son pays *« ne s'attaquera jamais à des objectifs soudanais ou n'occupera jamais de territoires soudanais »*, malgré la tension entre les deux pays. Cette déclaration a eu lieu huit jours après un appel lancé par un journaliste proche du pouvoir en faveur d'une intervention armée au Soudan *« pour mettre un terme à la souffrance du peuple soudanais »*. – *(AFP.)*

Trois morts lors d'affrontements avec la police. – Trois civils ont été tués et 29 autres ainsi que onze policiers blessés lors d'affrontements, dimanche 2 octobre, entre des grévistes d'une entreprise publique de textile, dans le delta du Nil, et les forces de sécurité venues disperser leur manifestation. Aux termes de la loi d'urgence, en vigueur depuis l'assassinat du président Anouar el Sadate en 1981, toute manifestation et tout rassemblement sur la voie publique sont interdits. – *(AFP.)*

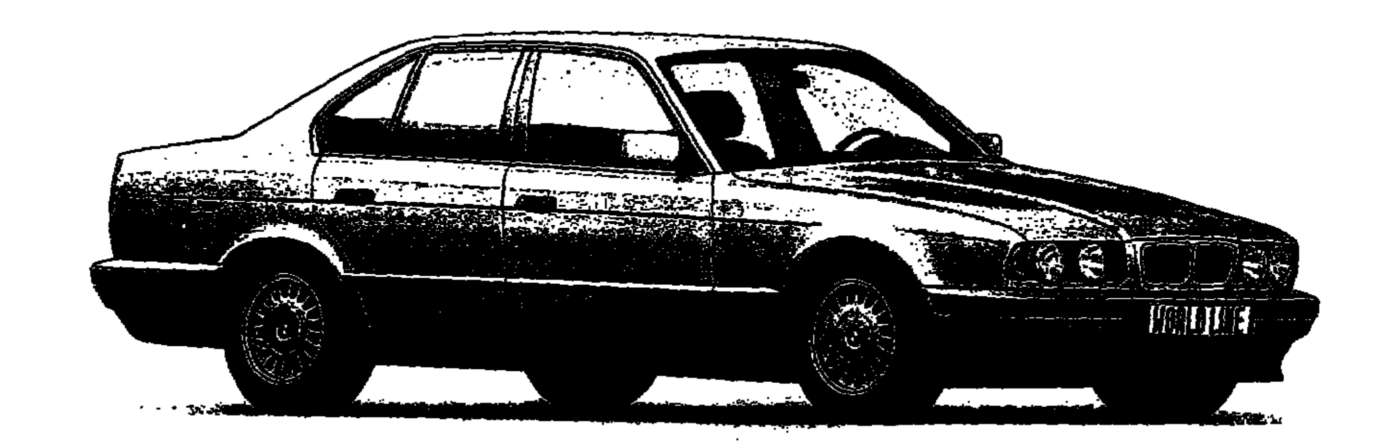
ITALIE : démission du chef du Parti républicain. – Giorgio La Malfa a remis, samedi 1er octobre, sa démission du poste de chef du Parti républicain (PR), un petit parti relativement peu atteint par le scandale de la corruption. Giorgio La Malfa, jugé trop autoritaire au sein de son parti, a annoncé sa décision lors d'une réunion du conseil national du PR. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : des allégations sur la vie amoureuse de Diana enflamment la presse populaire. – En affirmant, dimanche 2 octobre, dans l'hebdomadaire populaire *News of the World*, avoir été l'amant de la princesse Diana et *« l'homme de sa vie »* pendant trois ans, un ancien officier de cavalerie, le commandant James Hewitt, a déclenché un nouveau scandale en Grande-Bretagne. Des députés conservateurs se sont ainsi indignés de l'attitude *« sordide »* de l'ancien maître d'équitation de la princesse, qualifié de *« goujat »* ou de *« traître »* par la presse populaire. *« Nous étions profondément amoureux. En fait, Diana était si amoureuse de moi qu'elle a même envisagé de quitter le prince Charles pour moi »*, a déclaré James Hewitt, trente-six ans.

LIBÉRIA : massacres dans le Nord-Est. – Les populations civiles du Nord-Est ont été victimes de *« massacres »*, ces dernières semaines, au cours des combats qui opposent plusieurs factions armées, ont affirmé des témoins réfugiés en Guinée. Tous ont accusé le Front national patriotique (NPFL) de Charles Taylor. D'autre part, l'attaque perpétrée mercredi 28 septembre par des hommes en armes venus du Libéria contre des villages ivoiriens frontaliers de ce pays a fait cinq morts (*le Monde* du 1er octobre). – *(AFP.)*

PAKISTAN : le pays détiendrait la bombe atomique. – Un ancien chef d'état-major de l'armée pakistanaise, le général Aslam Beg, a affirmé, samedi 1er octobre, que son pays était une *« puissance atomique »*. Ces nouvelles révélations confirment la récente déclaration de l'ancien premier ministre Nawaz Sharif, qui avait indiqué en août dernier que le Pakistan possédait la bombe atomique. Le gouvernement de Mme Bhutto reconnaît disposer d'une *« capacité nucléaire »* mais nie être en possession de l'arme atomique. – *(AFP.)*

SAO TOMÉ : près de 80 % de participation aux élections législatives. – Selon une estimation de la commission chargée de superviser le scrutin, près de 80 % des 57 000 électeurs de l'archipel de Sao Tomé et Principe ont participé aux élections législatives du dimanche 2 octobre. Le chef de l'Etat, Miguel Travoada, avait dissout l'Assemblée en juillet, à la suite de divergences avec le premier ministre Norberto Costa Alegre, soutenu par le Parti de la convergence démocratique (PCD-GR), majoritaire à l'Assemblée. – (AFP.)



AMÉRIQUES

HAÏTI

Washington accentue sa présence militaire et politique

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Américains ont une vision changeante de l'intervention de leurs troupes en Haïti. Ce fut d'abord le spectacle rassurant de foules joyeuses accueillant l'armée de « libération » venue des Etats-Unis. Les choses ne semblaient pas trop mal se passer, et l'on pouvait penser que, grâce à l' « accord Carter », la transition entre la junte et le nouveau régime civil s'effectuerait en douceur. Or cette image s'est brouillée : des millions d'Américains ont été comme éclaboussés, eux aussi, par le sang qui a maculé les caméras de CNN filmant dans les rues de Port-au-Prince.

Il n'en fallait pas davantage pour faire revivre, dans la mémoire collective, le « spectre somalien ». Rappel d'autant plus d'actualité que de violents combats interclaniques ont fait rage, le week-end dernier, à Mogadiscio. Le parallèle n'est cependant qu'à moitié justifié : l'opération « Soutenir la démocratie » ne s'est pas enfoncée dans une spirale de violence, contraignant les troupes américaines à s'interposer entre des factions devenues combattantes. Bien des éléments font cependant penser qu'une telle évolution pourrait se dessiner.

Les « marines » ont déjà fait couler le sang à Cap-Haïtien, et l'atmosphère de violence de ces derniers jours incline à penser que cette « bavure » risque de ne pas être la dernière. Le rôle de l'armée américaine évolue en permanence, en fonction de l'évaluation de la situation faite par le Pentagone et la Maison Blanche. Car c'est bien une aggravation des évènements qui a conduit Washington a augmenter de plus de 30 % le nombre de ses soldats présents dans l'île caraïbe. Les responsables de l'administration Clinton estiment que seule une politique de « saturation » du terrain peut venir à bout des débordements de rues. 20 000 soldats réussiront-ils là où 15 000 menaçaient, si l'on comprend bien, d'échouer ?

Une logique d'affrontement

Leur rôle, sans être parfaitement clair, est devenu plus offensif : la multiplication des affrontements, dont Port-au-Prince a été le théâtre en fin de semaine, a poussé Washington à demander à ses troupes de désarmer les fauteurs de troubles. Celles-ci sont *de facto* entrées dans une logique d'affrontement direct avec les éléments opposés au président Jean-Bertrand Aristide, soit les « attachés » (ex-« tontons macoutes » et autres supplétifs de l'armée), souvent membres du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), un mouvement proche des militaires.

L'opération « Soutenir la démocratie » prend ainsi une tournure que Washington souhaitait éviter à tout prix : dorénavant, les troupes américaines sont « prises en sandwich » entre Haïtiens. Comment en douter depuis ces images montrant un groupe de GI braquant leurs armes sur la foule (supposée favorable au président Aristide), pour protéger un « attaché » ensanglanté gisant à leurs pieds ? Officiellement, bien sûr, l'armée du général Raoul Cédras continue de « *coopérer* » avec les forces américaines. Les apparences ont bon dos, puisque c'est cette armée qui a créé et armé le FRAPH et autres milices prétoriennes.

Washington a rappelé dimanche que les Etats-Unis voulaient « *travailler avec les Haïtiens* », notamment pour mener une politique « *agressive de désarmement* », selon l'expression utilisée par Leon Panetta, le secrétaire général de la Maison Blanche. Si un tel choix a été fait, c'est parce que le rachat aux Haïtiens de leurs armes individuelles ne connaît qu'un succès très médiocre. Aléatoire dans son principe, cette politique de rachat comporte un risque : désarmer les « attachés », c'est les livrer à la merci de ceux des partisans du président Aristide qui n'ont cure des appels à la « réconciliation » de celui-ci, et qui chercheront à exercer une vengeance.

On sait en outre que plusieurs milliers d'hommes favorables aux putschistes, ou qui craignent les représailles de la police du nouveau président (il en faudra bien une), ont conservé leurs armes, et n'ont aucune envie de rejoindre le « processus démocratique ». Pendant une période nécessairement longue, le nouveau pouvoir ne sera donc pas à l'abri des tentatives de déstabilisation. Cela signifie-t-il que l'armée des Etats-Unis devra rester sur place bien au-delà de ce qui était prévu au commencement de l'opération ? La Maison Blanche s'est toujours refusé à fixer une date impérative de retrait, en dépit des demandes répétées du Sénat.

Si les choses tournent mal, il semble exclu que le président Clinton puisse résister aux pressions du Congrès, surtout avant les élections parlementaires de novembre. Il faut se souvenir que la mort d'une vingtaine de soldats en Somalie avait provoqué une irrésistible pression du Congrès sur la Maison Blanche, amenant celle-ci à ordonner le retrait des troupes américaines. Si un tel scénario se produisait en Haïti, qu'adviendrait-il du futur régime du président Aristide ? Et qui sait si, une fois au pouvoir, ce « progressiste » mènera une politique qui trouvera grâce aux yeux de Washington ?

L'expérience passée ne conduit-elle pas à penser que la politique de l'ancien président était exactement inverse de celle des régimes habituellement soutenus par Washington ? Restaurer Aristide, souligne le *Washington Post*, « *va à l'encontre de tout ce à quoi croient les conservateurs au Congrès et les dirigeants de multinationales. Cela va aussi à l'encontre de la tradition de la politique étrangère américaine* ». Or les Etats-Unis s'impliquent de plus en plus lourdement en Haïti.

Sur le plan militaire, l'armée étend son contrôle de ville en ville, elle encadre de plus en plus étroitement les forces de l'ordre, investit les locaux policiers et les casernes de l'armée, et n'hésite plus à arrêter des proches du général Cédras. Sur le plan politique, les soldats de Washington ont pris le contrôle de la télévision, de la radio et de la presse locale. Les services de renseignement ont, par ailleurs, engagé une opération à grande échelle pour surveiller les forces politiques.

Le *New York Times* a révélé (sans être démenti), que M. Clinton avait récemment signé une autorisation permettant à la CIA de dépenser quelque 5 millions de dollars pour mener des « *actions politiques* » en Haïti, afin de neutraliser les opposants du président Aristide.

Selon des responsables de l'administration cités par le journal, le « feu vert » de la Maison Blanche n'autoriserait cependant pas la CIA à corrompre des responsables politiques haïtiens..., par exemple dans la perspective du prochain vote d'une loi d'amnistie. Et le *New York Times* (qui, il est vrai, n'a jamais été partisan de l'intervention en Haïti), d'ajouter : « *Si le président Aristide est aussi populaire que le croit l'administration, il n'a pas besoin de l'aide de la propagande de la CIA. S'il ne l'est pas, les Etats-Unis ne devraient pas lier de façon si étroite leurs propres intérêts, et la sécurité de leurs troupes, à sa cause.* »

LAURENT ZECCHINI

Arrestation de plusieurs proches du général Cédras – Roméo Alloun et Jerry Mourra, deux des responsables de la sécurité personnelle du général Raoul Cédras, chef de l'armée haïtienne, ont été arrêtés, dimanche 2 octobre, par des soldats américains, et transférés sur un des navires de guerre mouillant au large de Port-au-Prince. Deux des frères de M. Mourra auraient aussi été interceptés. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Un député mis en cause dans l'attentat contre Ruiz Massieu

Le ministère de la justice mexicain a demandé, dimanche 2 octobre, la levée de l'immunité parlementaire de Manuel Munoz, député du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Le député a été mis en cause par Jorge Rodriguez, un des six détenus dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, mercredi 28 septembre, du secrétaire général du PRI José Francisco Ruiz Massieu. Selon ce témoignage, le député de l'Etat de Tamaulipas (dans le nord du pays) a « *donné l'ordre* » à son frère, Fernando Rodriguez, de faire exécuter Ruiz Massieu.

L'assassinat aurait eu pour but, selon le ministère, d'éviter que le secrétaire général du PRI ne devienne président de la Chambre et ne mette en œuvre des réformes politiques et un contrôle accru sur la corruption et le trafic de drogue.

Prime de 15 000 dollars

L'auteur matériel de l'attentat, finalement identifié comme Daniel Aguilar Trevino, a reçu pour son forfait, outre la promesse d'un emploi, une somme de 15 000 dollars.

Un cartel de la drogue, qui s'est autodéfini comme « *le plus puissant d'Amérique latine* », a d'autre part revendiqué l'attentat dans un communiqué adressé au gouvernement et au parti officiel. Aucun élément ne permet cependant d'identifier la provenance de ce texte, publié dimanche par le quotidien *Excelsior*. – *(AFP, Reuter.)*

A Cité Soleil, l'électricité a vaincu la peur

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

« Maintenant on dort bien ». Plus que le débarquement de 20 000 GI's dont aucun n'a encore osé s'aventurer dans Cité Soleil, le retour de l'électricité a véritablement changé la vie des habitants de ce bidonville à l'intérieur de Port-au-Prince. Revenue grâce à l'armée américaine, qui a fait redémarrer les deux centrales électriques de la capitale, en les approvisionnant de 140 000 gallons (530 000 litres) de combustible, l'électricité a vaincu l'insécurité dans cette cité de misère, paralysée par la peur depuis trois ans.

La nuit à Cité Soleil – elle tombe ici brutalement à 19 heures – était ponctuée de coups de feu et, chaque matin ou presque, l'aube apportait sa fournée de cadavres. C'était le royaume de la terreur : dans cette communauté de 200 à 300 000 personnes vivant les unes sur les autres, dans le dénuement le plus total, et regroupées dans des quartiers dont le nom fait sourire (Boston, Brooklyn, Cité Carton...), on ne fermait pas l'œil avant le lever du jour ; on épiait les bruits suspects pour avoir le temps de disparaître si les « attachés » ou « macoutes » faisaient irruption.

Depuis jeudi 29 septembre, les ruelles de Cité Soleil sont *éclairées toute la nuit,* les gens passent la soirée dehors et les *« attachés », ces fameux paramilitaires* opposés aux « lavalassiens » *(les partisans du président Aristide)* se sont *pratiquement évanouis dans la* nature. Il y a bien encore quelques cadavres de temps en temps. La semaine dernière, le corps de Verdier *Kardr,* quarante ans, a été retrouvé en face de chez lui, criblé de balles.

Ses trois femmes et ses vingt-quatre enfants n'ont plus de larmes pour pleurer, pas plus qu'ils *n'ont* d'argent pour l'enterrer : l'une des « épouses », le visage durci, raconte comment, après cinq mois de *« marronnage »* (clandestinité), il avait refait surface comme beaucoup, lorsqu'il avait entendu dire que les « Blancs » allaient intervenir pour assurer le retour du président Aristide. Quelque temps plus tard, *« il sort le matin pour aller à une manifestation à Port-au-Prince, il revient l'après-midi pour manger, il ressort. Quand on l'a revu, il était mort ».*

La seule façon de changer tout ça, assure un adolescent de la *nombreuse famille, « c'est que les Américains désarment les* « attachés ». *Dans sa cahute de* misère étouffante et malodo*rante où une gamine de dix-huit* mois traîne dans la poussière en *grignotant des miettes non iden*tifiables, Lucien, trente-trois ans, *reconnaît qu'il « se sent beaucoup mieux »* depuis deux *semaines, mais l'incertitude lui* pèse en raison des armes qui circulent toujours.

Cité Soleil abrite aussi des personnages glauques comme John Bourgeois qui joue les caïds « lavalassiens » et qui veut bien donner des informations mais contre de l'argent. Il « identifie » sans hésitation un tel ou un tel comme un « attaché», alors que la plupart des gens disent que, précisément, le problème est qu'ils se fondent dans la masse et qu'on ne peut les reconnaître.

Pourtant, signe positif, les bureaux du FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti, mouvement paramilitaire) considérés comme les repaires des « attachés » ont fermé il y a dix jours. Mathieu Saint-Cyr, « coordonnateur du FRAPH » à Cité Soleil, et cordonnier à ses heures, explique qu'il a pris lui-même la décision parce que *« mes hommes voulaient batailler avec les lavalassiens, et moi je suis pour le calme».*

La grande bâtisse en béton du *quartier du Drouillard où il diri*geait, dit-il, trois cents hommes, est *bel et bien fermée.* Et les armes ? *« Quelles armes ? »*, répond-il, *« on n'a que des bâtons et des machettes ».* Mathieu Saint-Cyr a des sentiments mélangés sur la perspective *du retour du père Aristide* : *« S'il revient avec de bonnes intentions, nous saurons l'accepter. Oui, il parle de réconciliation mais du bout des lèvres. Si on nous attaque, on se défendra ».* Pire que le président Aristide, pour lui il y a Evans Paul, le maire de Port-au-Prince, que les Américains viennent de remettre en fonction : *« C'est un terroriste, un dangereux gauchiste ».* « *Le général Shelton ne peut-il pas calmer ce peuple indiscipliné, arrêter les pillages ? Nous, nous sommes disciplinés* », conclut-il.

Dans toute cette crasse et cette pauvreté, les habitants de Cité Soleil, où les cochons furètent dans les tas d'immondices au coin des ruelles et où il n'y a qu'une école publique pour plus de *200 000 habitants, les gens* trouvent la ressource et la *dignité de s'endimancher* pour la messe, après être passés sans *doute par des échoppes comme* « Le Respect », qui offre des *« douches »* vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Dans la principale église catholique, dimanche 2 octobre, *les fillettes – en robes de tulle* agrémentées de volants et de *manches ballons qui les font res*sembler à des poupées de foire – bousculent les garçons en chemise et pantalon repassés de frais. *Serré sur des bancs rudi*mentaires, tout ce monde endure dans un calme *relatif* les deux heures un quart de la *messe du père salésien* Arthy Vollel, qui fête ses 71 ans.

Cité Soleil est le berceau du père Aristide, mais celui-ci n'y *fait guère allusion dans son* homélie, il souhaite plutôt que le calme soit *rétabli* avant que le président ne revienne. Dans *l'immédiat,* les consignes sont plus concrètes les fidèles sont invités à prier *« pour tous les Haïtiens, pour éviter la honte, pour que la communauté internationale ne nous voie pas comme un peuple sauvage et barbare... Pas de pillages ! ».*

SYLVIE KAUFFMANN

ARGENTINE

Mort de l'ex-dictateur Roberto Viola

L'ex-dictateur Roberto Viola, *qui a présidé* l'Argentine *durant* neuf mois en 1981, est mort, vendredi 30 septembre, à l'âge de soixante-seize ans, des suites d'une crise cardiaque. Le général Viola avait succédé à la tête de l'Etat au général Jorge Rafael Videla au sein de la junte qui avait renversé en 1976 le gouvernement d'Isabel Martinez de Peron, avant de céder son poste au général Leopoldo Galtieri.

Sous le gouvernement du président Raoul Alfonsin, il avait été condamné en 1985 à seize ans de *prison pour de « nombreux crimes, tortures et enlèvements »* lors du procès des principaux chefs de la dictature. Il avait été libéré en 1990 en application d'un décret graciant les généraux et les chefs de la guérilla d'extrême gauche pris par le président actuel, le néo-péroniste Carlos Menem. Le gouvernement ne lui avait cependant pas restitué son grade militaire, dont il avait été déchu par la justice. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Un chef « politique » est nommé à la tête du Groupe islamique armé

Au moment où quelque cent mille manifestants défilaient, dimanche 2 octobre, dans les rues de Tizi-Ouzou, « capitale » de la Kabylie, pour réclamer la reconnaissance de la langue berbère et exiger la libération du chanteur Matoub Lounes, le Groupe islamique armé (GIA) a fait savoir, dans un communiqué de son Majliss ech choura (conseil consultatif) transmis au bureau algérois de l'AFP, qu'il s'était choisi un nouvel « émir » en la personne de Mohamed Saïd, originaire de Grande Kabylie et ancien responsable du Front islamique du salut (FIS).

Considéré comme l'un des principaux « cerveaux » de la mouvance islamiste, M. Saïd, dont le profil politique tranche nettement sur celui de ses prédécesseurs, remplace Chérif Gousmi, alias Ahmed Abou Abdallah, tué il y a une semaine par les forces de sécurité. Longtemps à la tête du bureau exécutif provisoire (BEP) de l'ex-FIS, M. Saïd avait rallié le GIA il y a quatre mois.

Avant lui, tous les dirigeants de ce réseau, le plus radical et le plus violent de la mouvance islamiste, avaient plutôt le profil de « chefs de gang », voire de desperados. Ce fut le cas de Moh Léveilley et de Djaafar El-Afghani, tous deux tués par les forces de sécurité. Cette fonction « militaire » est désormais assurée par Djamel Zitouni, le principal adjoint de Mohamed Saïd. Agé de vingt-six ans, il dirige la Katika El Maout (phalange de la Mort).

Partisan de la *« guerre totale »* contre le régime, hostile à tout compromis avec la *« junte militaire impie »*, le GIA, qui s'est notamment illustré par l'assassinat d'étrangers et les récentes menaces proférées contre les écoles, a tenté de se donner, depuis ces six derniers mois, une image plus « politique ». Après s'être doté, en mai, d'un Majliss ech choura, le GIA avait annoncé, fin août, la formation d'un *« gouvernement du califat »* composé d'une dizaine de ministres et dirigé par Mohamed Saïd.

Ce même Majliss ech choura a annoncé, dimanche, sa détermination à poursuivre le djihad (guerre sainte) contre les *« mécréants »* et pour *« l'instauration de la loi de Dieu »*. Parmi ces *« mécréants »*, figure le chanteur Matoub Lounes, que le dernier bulletin du GIA, *El Ansar*, qualifie d'*« ennemi de Dieu »* et de *« symbole de la dépravation et de la débauche dans la région kabyle »*. Sans revendiquer ouvertement l'enlèvement du musicien, le GIA affirme qu'il a été capturé par des moudjahidins (combattants) et que sa voiture a été retrouvée *« dans la région de Bouira, où se trouvent les bastions du GIA »*.

Mohamed Saïd, un intellectuel stratège

Ancien professeur à l'institut des sciences islamiques d'Alger, Mohamed Saïd, de son vrai nom Lounis Belkacem, avait acquis une modeste notoriété, dès les années 80, grâce à ses prêches à la mosquée Al Arkam. Mais ce n'est qu'en juin 1991, que ce jeune intellectuel, membre de la Ligue islamique du cheikh Ahmed Sahnoun, fit véritablement son entrée sur la scène politique : au lendemain de l'arrestation d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj, les deux principales « stars » du Front islamique du salut (FIS), Mohamed Saïd s'était proclamé président du mouvement.

Quelques mois plus tard, en décembre 1991, il était élu haut la main, à l'issue du premier tour des élections législatives. Il s'était alors distingué par ses harangues virulentes, invitant notamment les Algériens à *« se préparer à changer leurs habitudes vestimentaires et alimentaires »*.

Un mois plus tard, après l'interruption du processus électoral, il entrait dans la clandestinité. Condamné à dix ans de prison par contumace, en avril 1992, il rejoignait les maquis islamistes, prenant la direction du Bureau exécutif provisoire (BEP) du FIS avant de rallier, en mai 1994, les rangs du Groupe islamique armé (GIA).

Agé d'une quarantaine d'années, visage rond et barbe noire, cet homme réservé, originaire du petit village d'Aït Sidi Athmal, en Grande Kabylie, est considéré comme l'un des hommes-clé de la tendance *« algérianiste »* et l'un des principaux stratèges de la mouvance islamiste.

La manifestation de Tizi-Ouzou

« A quoi nous mèneront les foudres de guerre ? »

TIZI-OUZOU

correspondance

C'est aux cris de *« Pas d'Algérie sans amazigh* (langue berbère) *! »* et de *« Libérez Matoub ou nous sèmerons la terreur ! »* que plus de cent mille manifestants ont déferlé, dimanche 2 octobre, dans les rues de Tizi-Ouzou, à l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB). Une semaine après l'enlèvement du chanteur kabyle, et alors que les autorités viennent d'accepter de mettre à l'étude l'introduction de la langue berbère à l'école, la pression de l'aile « dure » du MCB ne semble pas devoir se relâcher de sitôt.

La manifestation de Tizi Ouzou *« s'inscrit dans la nouvelle conjoncture créée par le kidnapping de Matoub »*, avait prévenu, samedi, le quotidien *Liberté*, proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dirigé par Saïd Sadi. *« La revendication berbère est politique et ne peut être dissociée du contexte général du pays »*, précisait le journal. La Kabylie, désormais considérée comme *« l'ultime rempart de la démocratie contre la mise à mort de la République »*, revient comme un leitmotiv dans les colonnes de la presse francophone, notamment depuis l'élargissement des deux principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj.

« Peut-on croire que les Algériens laisseront faire les forces du mal et de la régression ? », s'était interrogé le quotidien *El Watan* après l'enlèvement de Matoub Lounes. Dans les jours qui suivirent, les rumeurs faisant état de la constitution de *« groupes armés »* et de *« groupes d'autodéfense »* se sont enflées. Agglutinés, matin et soir, autour du local du MCB, des villageois ont tenté en vain d'obtenir des nouvelles du chanteur, tandis que des militants tenaient des propos vindicatifs.

« A quoi nous mèneront les foudres de guerre ? », s'interroge Meziane, jeune employé de commerce ? Se référant au communiqué du MCB parlant de *« guerre totale »*, il juge que les Kabyles ont obtenu satisfaction au sujet de leur langue. Il est vrai que la presse indépendante, qui avait stigmatisé les *« appels à la résistance »* consacre soudain ses colonnes à des mises en garde contre le *« risque d'escalade en Kabylie »*, d'*« embrasement général du pays »*.

Enfants sacrifiés

« Le gouvernement a reconnu la langue. Pourquoi on continue la grève ? ». Ces propos d'un chef d'entreprise de Tizi Ouzou confirment à la fois le soulagement des habitants au lendemain du discours télévisé, mercredi 28 septembre, du chef du gouvernement, et les craintes à l'encontre des dérives de la revendication berbère. *« Nos enfants ont perdu trois semaines d'école* (à cause de la grève déclenchée le 10 septembre). *Ils seront encore les sacrifiés. Que vont-ils devenir ? »*, se demande un père de famille ? *« La revendication est juste mais les méthodes contestables »*, dit plus crûment Feta, une sympathisante du MCB. Car, ici comme ailleurs en Algérie, *« la priorité des priorités est bien l'éducation de nos enfants »*.

Les promesses du pouvoir ont apporté une lueur d'espoir à ceux qui redoutaient que l'enlèvement de Matoub Lounes ne tourne au drame. Espoirs vite déçus. Non seulement le MCB a maintenu son mot d'ordre de grève générale en appelant à une nouvelle manifestation dimanche 2 octobre (celle prévue, le 22 septembre, à Tizi-Ouzou, avait été annulée *in extremis* sans raison apparente), tout en demandant, cette fois, *« la création de comités de vigilance afin de défendre les citoyens »*.

Les communiqués les plus contradictoires se sont succédé en quelques jours, soufflant tantôt le chaud, tantôt le froid sur une population rétive à cette idée d'*« autodéfense »*. Tizi Ouzou avait pourtant conservé, ce week-end, l'allure d'une ville provinciale où, à l'exception de quelques barrages « de routine », rien n'indiquait l'inéluctable soulèvement promis par les médias. La manifestation de dimanche a certes permis de maintenir la pression en faveur de la libération de Matoub Lounès mais, le 20 avril, à Alger, une foule aussi nombreuse était descendue dans la rue pour réclamer l'enseignement de la langue berbère à l'école. – *(Intérim.)*

Hocine Aït Ahmed demande une intervention de la communauté internationale. – Le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, a souhaité, dimanche 2 octobre, sur TF 1, lors de l'émission « 7 sur 7 », l'intervention de la communauté internationale dans la crise algérienne comme cela s'est fait en Afrique du Sud ou entre Palestiniens et Israéliens. Il a demandé que *« des garanties internationales soient données pour protéger la population et les démocrates algériens car il n'y a aucun recours d'ordre interne »*.

RWANDA

Une enquête de l'ONU évalue entre 500 000 et 1 million le nombre des victimes des massacres

La commission d'experts de l'ONU chargée d'enquêter sur les massacres qui ont eu lieu au Rwanda a conclu que des actes prémédités de génocide avaient été commis contre les Tutsis et a estimé que cinq cent mille à un million de civils avaient été massacrés. Selon un rapport remis dimanche 2 octobre à New-York, cette commission propose que le Conseil de sécurité amende le statut du tribunal international pour les crimes de l'ex-Yougoslavie, afin que sa juridiction couvre aussi le Rwanda.

Aussi bien les Hutus que les Tutsis ont commis des *« crimes contre l'humanité »*, mais *« il existe des indices accablants pour prouver que des actes de génocide contre le groupe tutsi ont été perpétrés par des éléments hutus, de manière concertée, planifiée, systématique et méthodique »*, indiquent les conclusions de ce rapport de trente-cinq pages. Cette commission de trois membres, créée en juillet conformément à une résolution du Conseil de sécurité, s'est rendue dans la région du 29 août au 17 septembre.

A Kigali, une fête a eu lieu dimanche à l'occasion du quatrième anniversaire du début de la guerre civile lancée par les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) – aujourd'hui au pouvoir. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans un stade où la fête a été marquée par des chants et des danses populaires. Le premier intervenant a été le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense, qui s'en est pris aux *« étrangers qui tentent de diviser le Rwanda »*. Se référant aux accusations *« sans fondement »* du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) *(lire ci-dessous l'article d'Isabelle Vichniac)*, il a mis le HCR au défi de démontrer ses accusations et appelé les Rwandais à l'étranger à *« ne plus écouter les mensonges »*.

Au Zaïre, de hauts responsables zaïrois et de l'ONU se sont rendus samedi au camp de réfugiés de Katale, près de Goma, où, selon le HCR, des *« bandits »* ont provoqué l'évacuation de quatre-vingt travailleurs humanitaires. Le HCR a demandé aux autorités zaïroises de rétablir l'ordre dans le camp, où deux personnes ont été tuées ces derniers jours. *« Il est à craindre maintenant que tous les camps de réfugiés de la région ne deviennent des zones interdites pour le personnel des organisations humanitaires »*, a estimé dans un communiqué l'adjoint du représentant de l'UNICEF au Rwanda. De violents incidents ont fait un mort et deux disparus ces trois derniers jours dans les camps de réfugiés situés près de Ngara, en Tanzanie, a indiqué l'UNICEF. – *(AFP.)*

Un rapport confidentiel faisant état de la mort de 30 000 Hutus

La controverse persiste sur les allégations du HCR

GENÈVE

de notre correspondante

Le rapport confidentiel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), faisant état de 30 000 Hutus tués au Rwanda (« le Monde » du 30 septembre), est toujours l'objet de controverses. Chargé exclusivement des réfugiés, le HCR n'est en effet pas présent au Rwanda. Ce rapport repose donc uniquement sur des témoignages de réfugiés dans les pays voisins.

Nombreux sont ceux, dans les milieux internationaux de Genève, qui sont quelque peu irrités de n'avoir encore pas eu accès au « rapport Gersony » sur la situation au Rwanda. Ce document avait été remis à Mme Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Celle-ci l'avait transmis à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU. Or ce dernier a prié le HCR de ne plus fournir à la presse aucun renseignement sur ce qui se passe au Rwanda tant que ne seront pas connus les résultats d'une *« enquête approfondie »* sur les allégations de cet organisme (*le Monde* du 30 septembre).

Le rapport en cause a été rédigé par Robert Gersony, un consultant américain du HCR, qui avait été chargé en son temps de faire une étude pour procéder à des rapatriements accélérés au Nicaragua. Il fait état des observations d'une équipe de 3 personnes qui ont recueilli des témoignages au cours de plus de 300 entretiens dans nombre de sites où sont rassemblés des réfugiés. Il conclut qu'au moins 30 000 civils hutus ont été massacrés depuis la conquête du pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR).

Ces massacres ne seraient pas des actes de vengeance isolés mais l'effet d'une politique délibérée consistant à vider des villages entiers de leur population, dans certaines régions, pour que les Tutsis qui avaient été exilés en Ouganda puissent se réinstaller au pays.

C'est à la suite des conclusions alarmantes du rapport Gersony que le HCR avait décidé d'interrompre les opérations de rapatriement de réfugiés, la situation ayant été jugée trop grave pour le moment.

ISABELLE VICHNIAC

NIGÉRIA

Hausse spectaculaire et inquiétante du prix des carburants

Le prix de l'essence à la pompe est passé, dimanche 2 octobre, de 3,25 nairas le litre à 15 nairas (1), soit une augmentation de près de 400 %. L'augmentation touche également le gazole (de 3 à 14 nairas) et le pétrole lampant (de 2,75 à 12 nairas), le combustible le plus utilisé par les Nigérians pour s'éclairer et cuisiner. Cette hausse des produits pétroliers avait été annoncée à plusieurs reprises depuis le début de la crise politique née de l'annulation par les militaires de l'élection présidentielle du 12 juin 1993. A chaque fois, le gouvernement avait reculé en raison de l'impopularité de cette mesure.

LAGOS

de notre correspondante

La police a arrêté, samedi 1er octobre à Lagos, Me Gani Fawehinmi, irréductible défenseur des droits de l'homme, alors qu'il s'apprêtait à annoncer la création d'un parti d'opposition. Depuis des semaines, l'avocat gardait sous la main son « nécessaire de prison » – deux sacs remplis de vêtements, de livres et de médicaments. Car « Gani », comme l'appelle familièrement la presse nigériane, a l'habitude : c'est la dix-neuvième fois en trente ans de carrière qu'il se retrouve au cachot pour avoir déplu au pouvoir en place.

Me Fawehinmi a choisi de défier la junte militaire en transformant le 1er octobre, jour anniversaire de l'indépendance du Nigéria, son mouvement, Conscience nationale (NC), en parti politique, alors que les partis ont été dissous lors de la *« révolution (militaire) du 17 novembre »* 1993. Paradoxalement, durant la période de confusion qui avait suivi le départ du président Ibrahim Babangida, fin août 1993, ce champion obstiné du droit avait souhaité une *« intervention »* de l'armée afin de relancer le processus démocratique interrompu par l'annulation du scrutin présidentiel du 12 juin. Il avait aussitôt pris ses distances avec le général Sani Abacha, qui lui proposait le portefeuille de la justice.

Censeur impitoyable de la classe politique, dont il critique la lâcheté et les compromissions, Me Fawehinmi avait annoncé quelques mois plus tard son intention de créer son parti, le 1er octobre, *« si d'aventure »* le général Abacha se trouvait toujours au pouvoir à cette date. La suite des événements n'a pas infléchi sa décision. Il juge sévèrement l'incapacité de la NADECO (la coalition nationale démocratique qui rassemble depuis mai les principales forces d'opposition) à mobiliser la population et à exercer une poussée décisive au cours de la longue grève des travailleurs du secteur pétrolier, durant l'été.

Il a profité de cette période agitée pour mettre sur pied son mouvement, à grand renfort de tracts et de publicité, choisissant comme mot d'ordre : *« Guerre à la pauvreté »*. Les formulaires d'adhésion ont afflué au cabinet de Me Fawehinmi. Fin septembre, l'organisation comptait quelque 250 000 cotisants et, dans chacun des trente et un Etats de la fédération, des « coordinateurs » dont les noms et adresses ont été rendus publics.

« Gani » a donné comme consigne à ses proches de ne pas demander sa libération sous caution. Il veut faire de son procès une tribune contre le régime militaire. Mais le général Abacha est-il disposé à lui fournir une telle tribune, alors qu'il peut prolonger sans jugement la détention de l'incorruptible avocat ? Le régime a d'autant moins intérêt à ce procès qu'il pourrait bientôt se débarrasser en douceur de Moshood Abiola, encombrant vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, en l'autorisant à se faire soigner à l'étranger.

La libération d'Abiola, en prison depuis le 23 juin et accusé de trahison, qu'on dit malade et démoralisé, serait présentée comme une compensation aux durs *« sacrifices »* que le régime exige des masses paupérisées avec l'augmentation des carburants qui va se répercuter sur les tarifs des transports et les denrées alimentaires.

MICHÈLE MARINGUES

(1) Le cours officiel se situe toujours autour de 22 nairas pour 1 dollar.

ASIE

CHINE

Le 45e anniversaire de la République populaire a été célébré avec des accents nationalistes

Pékin a célébré, samedi 1er octobre, le quarante-cinquième anniversaire de la fondation de la République populaire. Les cérémonies ne comprenaient pas de défilé militaire mais ont eu lieu sur un mode nationaliste apparemment destiné à occulter les incertitudes que le régime sait peser sur son avenir.

PÉKIN

de notre correspondant

Deng Xiaoping, désormais trop faible, à quatre-vingt-dix ans, pour prendre part aux cérémonies, a vraisemblablement regardé à la télévision le spectacle, sur la place Tiananmen, qui se voulait grandiose : vingt-huit coups de canon tirés à blanc après l'hymne national, puis troupes de danseurs folkloriques et modernes défilant devant le gratin du régime installé à la tribune sous un nouveau portrait de Mao Zedong, réalisé, modernisation oblige, sur une toile en fibre synthétique résistant mieux que l'ancienne aux intempéries – ou à des jets de projectiles, qui se sont déjà produits plusieurs fois.

La soirée a culminé avec un colossal feu d'artifice tiré en salves intermittentes depuis quatre sites à travers la capitale chinoise. Soixante mille fusées ont explosé dans le ciel – soit à peu près autant que le nombre d'interpellations et de contrôles d'identité opérés par la police pékinoise au cours des deux derniers mois, accès de zèle qui survient traditionnellement en cette période de l'année. Un important dispositif policier quadrillait la ville, et les Pékinois ont généralement préféré rester chez eux plutôt que de se risquer dans les rues. Cette commémoration était en effet marquée par l'inévitable travers d'un régime qui règne au nom du peuple mais n'invite à ses fêtes que les hôtes de son choix : l'accès à la place Tiananmen est réservé en pareille occasion à des bataillons encadrés d'ouvriers et employés méritants, de même que les parcs où étaient organisés des spectacles et attractions insistant sur les réussites économiques du pays. Près d'un demi-million de tels citoyens d'élite s'y sont ainsi retrouvés, tandis que le *vulgum pecus* devait se contenter, au mieux, de suivre la cérémonie à la télévision. Comment s'étonner, dans pareille atmosphère, que le Pékinois de la rue s'adonne alors à son penchant consistant à répandre des bruits invérifiables censés illustrer le décalage entre l'image de stabilité harmonieuse que souhaite présenter le régime et sa fragilité réelle ? L'une de ces rumeurs veut que les trois salves du feu d'artifice prévues – chiffre de bon augure – aient été fractionnées par endroits, dans une mauvaise intention, en quatre – chiffre correspondant au mot « mort ».

Une autre rumeur laissait entendre que la tuerie du 20 septembre, en plein cœur de la ville, n'avait pas été le fait d'un fou mais d'un révolté qui, avec un complice, aurait causé la mort de plusieurs dizaines de personnes, au préalable, dans sa caserne, tuant des membres d'une unité de la garde prétorienne du régime. Ou encore, bruit malicieux s'il en est, que le nouveau Mao de Tiananmen ne ressemble plus tellement au défunt Grand Timonier. La réalité de tels chuchotements importe moins, en fin de compte, que l'état d'esprit qu'ils traduisent chez une population habituée à guetter les signes d'éventuel dysfonctionnement d'un pouvoir assimilé au principe divin, ce que celui-ci ne décourage en rien.

Dans les décorations florales de la place Tiananmen, un dragon et un phénix, symboles ancestraux évoquant l'empire bimillénaire, ont aujourd'hui remplacé les portraits de Karl Marx et autres pères étrangers de feu le communisme.

Cette tonalité nationale a naturellement conduit le premier ministre, Li Peng, au cours de la réception annuelle du régime, à lancer un ferme avertissement à quiconque s'opposerait à l'objectif déclaré de la *réunification nationale totale sous les ordres de Pékin*. « Toute tentative visant à créer deux Chines ou une Chine et un Taïwan, ou encore à faire éclater la Chine, se heurtera à l'opposition résolue du gouvernement chinois et est vouée à la faillite », *a-t-il déclaré*, sans aller toutefois jusqu'à mentionner la crise diplomatique en cours avec le Japon au sujet de la controverse concernant Taïwan. Evoquant Hongkong, M. Li a réitéré l'« *inébranlable* » volonté chinoise de prendre le contrôle du territoire à ses conditions. *Dans* la colonie britannique, la réception donnée par le gouverneur, Chris Patten, a été marquée, aux portes de la salle, par quelques échanges de coups entre policiers et un groupe de manifestants qui souhaitaient exprimer leur condamnation de la répression politique sur le continent.

Les mêmes manifestants, activistes pour la démocratie, qui rappellent régulièrement à l'opinion hongkongaise le massacre de Pékin en 1989, étaient également présents à l'entrée du premier grand spectacle organisé dans la colonie pour célébrer la fête nationale qui sera la sienne à partir de 1997, en remplacement de l'anniversaire de la reine Elizabeth II.

FRANCIS DERON



INDE

La peste risque de ralentir le « décollage » économique

Le nombre de personnes présentant des symptômes de la peste a augmenté considérablement au cours du week end à New-Delhi où 486 personnes sont désormais hospitalisées, soit 148 de plus depuis samedi. Le chef du gouvernement local, Madam Lal Khurana, a cependant estimé que cette brusque recrudescence était sans doute dûe « *à la panique* », espérant que 90 pour cent de ces cas s'avéreront négatifs : certains responsables estiment en effet que de nombreux médecins font examiner leurs patients au moindre signe inquiétant, alors qu'il ne s'agit le plus souvent que de grippes ou de maladies saisonnières.

De nouveaux cas sont toutefois apparus dans des régions jusque-là épargnées par l'épidémie : un cas de peste a ainsi été signalé dans l'état méridional du Tamil Nadu. En tout, plus de quatre mille cas suspects ont été enregistrés dans une dizaine d'états de l'Union et dans la capitale. Le bilan des victimes de la maladie se monte désormais à 54 morts en 12 jours, deux personnes ayant succombé durant le week-end à New Delhi. Les autorités indiennes continuent cependant de répéter que l'épidémie devrait être jugulée d'ici une dizaine de jours et le « ministre en chef » de la capitale a décidé de réouvrir les écoles, mardi 4 octobre.

Pour tenter de briser l'isolement croissant dont elle est victime à la suite de l'interruption des vols de nombreuses compagnies aériennes internationales, l'Inde a annoncé l'instauration de contrôle dans les aéroports afin de s'assurer que les passagers en partance ne sont pas contaminés. Ces mesures sont destinées à convaincre les pays qui ont pris des décisions jugées excessives par New Delhi, de reprendre leur trafic aérien vers l'Inde. Notamment les six états du Golfe, où vit une importante communauté indienne, qui ont annulé leurs vols vers New Delhi et Bombay.

L'épidémie risque d'affecter dangereusement une économie en plein décollage alors que plusieurs entreprises étrangères ont évacué leurs ressortissants des régions contaminées. L'exode de quelques 500 000 habitants de Surat, cette grande ville industrielle du Gujerat où la maladie s'est déclarée, a provoqué la fermeture de nombreuses usines et ateliers.

L'interruption des relations aériennes et maritimes avec les monarchies pétrolières du Golfe affecte considérablement des échanges commerciaux qui se montent à quelques 3 milliards de dollars par an. L'industrie touristique risque par ailleurs de souffrir durablement cette année, la fin de la mousson donnant traditionnellement le signal du départ de nombreux groupes organisées vers l'Inde.

B.P.

DIPLOMATIE

Une réunion de l'ONU à Genève

Cuba et l'Iran sabotent une réforme de la Commission des droits de l'homme

GENÈVE

de notre correspondante

La Commission des droits de l'homme de l'ONU, en dépit de certaines insuffisances, fait peur aux pays qu'elle met sur la sellette pour violation de ces droits. Mais, comme la plupart des organes onusiens, elle voit son activité freinée par une machinerie trop lourde et des discussions fastidieuses. Un groupe de travail, composé de diplomates de cinquante-trois pays, vient d'achever à Genève une réunion de deux semaines sous la présidence du juriste néerlandais Peter Van Wulfften-Palthe, qui visait à la doter de méthodes et de moyens plus efficaces. Mais cette réunion, qui ne pouvait prendre de décision que par consensus, n'est parvenue à un accord sur aucun point, à cause de l'opposition systématique de l'Iran et de Cuba. Pas *même sur une proposition demandant* que les séances commencent à l'heure...

Au cours d'une conférence de presse, le président Van Wulfften-Palthe a imputé l'« *échec total* » aux pays faisant l'objet d'une enquête d'un rapporteur spécial de la commission. Il a cité l'Iran et Cuba, *tout en précisant que ces* pays n'étaient pas les seuls à bloquer tout progrès.

L'Iran avait demandé que le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) soit réduit. Or, ces ONG (Amnesty International, Fédération internationale des droits de l'homme, Commission internationale de juristes, etc.) sont la conscience de la commission et souvent sa cheville ouvrière, car, ne dépendant d'aucun pays, ni d'aucun groupe de pression, elles jouissent d'une totale liberté d'expression.

Cuba a proposé, pour sa part, de diminuer le temps de parole de toutes les ONG alors que leur audience est déjà réduite du fait qu'elles ne parviennent à s'exprimer que quand les représentants des États ont terminé leurs discours. L'Iran voulait, de surcroît, que la tâche des rapporteurs spéciaux soit également réduite et que l'on attache moins d'importance aux problèmes des droits civiques et politiques des peuples...

ISABELLE VICHNIAC

L'ouverture de la session parlementaire d'automne

M. Séguin veut imposer une nouvelle législation contre la corruption

Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 2 octobre, sur TF 1, que la déclaration d'Edouard Balladur s'opposant, la veille, à une loi qui interdirait le financement des activités politiques par les entreprises, lui avait « déplu ». M. Séguin a invité les responsables parlementaires « à se mettre autour d'une table » pour réfléchir aux réformes nécessaires pour traiter le problème de la corruption politique à sa source. Le président de l'Assemblée nationale estime, en outre, que les parlementaires et les autres élus doivent disposer de ressources suffisantes pour exercer leur mandat et qu'il faut « faire en sorte qu'ils n'aient pas de besoins non satisfaits, dont il faut chercher le financement ailleurs ».

On peut s'agacer des « coups de gueule » de Philippe Séguin. On ne peut lui dénier ni la suite dans les idées ni le sens de l'à-propos. En prenant sèchement le contre-pied du premier ministre, à propos de la lutte contre la corruption, dimanche soir, sur TF 1, en dénonçant *« la réticence, pour ne pas dire davantage »*, de M. Balladur à s'attaquer aux racines du mal qui ronge la vie politique française, le président de l'Assemblée nationale a brusquement réveillé une rentrée parlementaire qui s'annonçait bien atone.

Trois mois après le spectaculaire rapport de la commission d'enquête sur le Crédit lyonnais qu'il avait tenu à présider, M. Séguin revient, en effet, à la charge, et le climat politique de ces derniers jours, rendu délétère par la multiplication des « affaires », ne peut que donner plus de résonance à ses propos : *« Il y a à faire évoluer la législation, non seulement pour combattre la corruption, mais, également, pour retrouver un bon fonctionnement de la République »*, a-il-lancé avant de renouveler son invitation aux hommes politiques, *« quel que soit le groupe auquel ils appartiennent, à se mettre autour d'une table »* pour y réflechir.

Sans cette « sortie » de M. Séguin, l'ouverture de la session d'automne du Parlement aurait presque pu passer inaperçue. Des couloirs de l'Hôtel Matignon jusqu'aux apartés des journées parlementaires de l'UDF, à Vittel, le week-end dernier, ou de celles du RPR, à Colmar, une semaine auparavant ; du ministre chargé des relations avec le Parlement, Pascal Clément jusqu'au député de terroir, le message est le même, répété à l'unisson : la session d'automne *« se passera bien »*, *« sans problème »*, sans risque de *« dérapage »* ni de *« rébellion»*.

Nombreux, même, sont ceux qui prédisent qu'il ne s'y *« passera rien »*, tant l'essentiel va se jouer ailleurs dans les mois qui viennent. Pour un peu, la dernière session du second septennat de François Mitterrand apparaîtrait presque comme une session pour rien, une session blanche, tout juste indispensable pour voter le projet de budget pour 1995 et pour boucler l'examen de quelques textes dont la discussion a commencé au début de l'été et dont chacun s'applique à gommer les aspérités.

Le climat de ces derniers jours conforte cette impression. Chaque rentrée parlementaire est traditionnellement précédée d'un bouillonnement d'impatiences, de surenchères ou de mises en garde au gouvernement. Cela avait été le cas en septembre 1993, avec, notamment, la grogne des parlementaires contre la timidité du projet de loi quinquennale sur l'emploi. Cela s'était vérifié en mars 1994, quand les mésaventures du gouvernement – abandon de la révision de la loi Falloux, recul sur le contrat d'insertion professionnelle, résultats décevants aux élections cantonales – avaient incité la majorité à hausser le ton contre le premier ministre... *avant de rentrer sagement dans le rang.*

Rien de tel aujourd'hui. Jusqu'aux déclarations, dimanche, du président de l'Assemblée, c'était le calme plat. Comme on le notait joliment dans l'entourage du premier ministre, *« les députés ont la tête ailleurs »*. On les comprend, tant cette session paraît suspendue à de lourdes hypothèques : l'approche de l'élection présidentielle, l'onde de choc prévisible des « affaires » dans la majorité, l'incertitude du calendrier, la préparation des municipales, l'éventualité d'une dissolution anticipée de l'Assemblée nationale.

Une majorité tétanisée

L'approche de la présidentielle, tout d'abord, tétanise les deux grandes formations de la majorité, comme si chacun craignait que les parlementaires ne soient pris en otage dans le débat et les turbulences qui iront en s'amplifiant tout au long de l'automne. C'est déjà une évidence au RPR : depuis *la fin de l'été, les groupes parle*mentaires sont devenus l'un des terrains privilégiés des offensives des partisans de Jacques Chirac ou d'Edouard Balladur. Le 15 septembre, une quarantaine de députés se retrouvaient à l'Assemblée nationale pour manifester leur soutien au président du RPR. Le lendemain, c'était au tour des partisans du premier ministre d'inviter à déjeuner une quarantaine de députés supposés soutenir M. Balladur.

La situation de l'UDF n'est pas plus confortable, car l'approche de l'élection présidentielle fait ressortir, chaque jour davantage, l'impuissance de la confédération à soutenir un candidat issu de ses rangs. Si la majorité des parlementaires UDF paraissentdésormais acquis à la cause d'Edouard Balladur, le président du groupe de l'Assemblée nationale, Charles Millon, résiste encore à une telle perspective et il a, de nouveau, exprimé l'espoir, lors des journées parlementaires de l'UDF à Vittel, le 29 septembre, d'une victoire de son mouvement en 1995. Déjà secoué, au printemps, par les velléités d'autonomie d'une partie des députés du Parti républicain, le groupe parlementaire de l'UDF risque donc d'être de plus en plus chahuté cet automne.

Les « affaires » n'arrangent évidemment pas les choses. Les soupçons qui pèsent, aujourd'hui, sur Gérard Longuet, président du Parti républicain (PR), et les menaces qui planent sur l'ensemble du PR en cas d'ouverture d'une information judiciaire sur le financement de ce parti pourraient rapidement déstabiliser toute l'UDF et, notamment, son groupe au Palais-Bourbon, dont le principal pilier est précisément composé de la bonne centaine de députés du PR. Comme le note un observateur chevronné, *« compte tenu de l'attitude adoptée par le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, cela risque de voler bas dans les couloirs de l'Assemblée et au sein du groupe UDF ». « Le tir aux pigeons contre les centristes* [M. Méhaignerie préside le CDS] *pourrait être un sport assez pratiqué. »*

Enfin, si personne ne l'évoque ouvertement, l'incertitude du calendrier contribue plus encore à alourdir le climat. Non seulement *l'évolution de la santé du pré*sident de la République pourrait entraîner un chamboulement imprévisible, mais, quoi qu'en disent les uns ou les autres, l'éventualité d'une dissolution anticipée de l'Assemblée nationale, après l'élection présidentielle, ne peut que rendre plus nerveux encore des députés élus il y a tout juste dix-huit mois et dont beaucoup n'avaient dû leur élection qu'à la vague électorale exceptionnelle qui avait porté la droite.

Devant tant d'incertitudes et de menaces, il n'est guère surprenant que la plupart des parlementaires soient tentés d'adopter un « profil bas » et de s'en tenir, le plus possible, à l'aspect technique des textes qu'ils vont avoir à examiner. C'est le cas pour le projet de budget. On admet bien, à l'Hôtel Matignon comme chez le ministre chargé des relations avec le Parlement, qu'il y aura, *« ici ou là, quelques coups d'épingle »* – par exemple, sur l'augmentation des taxes sur l'essence, mal ressentie dans les circonscriptions, ou sur le déplafonnement de la taxe professionnelle, ou encore sur le sort des anciens combattants, qui avaient obligé le gouvernement, au printemps, à renoncer à un projet de loi jugé trop timide, – mais on veut croire, rue de Varenne, que *« les parlementaires savent mieux que d'autres que les élections ne se gagnent que par l'union »*, comme l'a rappelé le premier ministre, de manière préventive, au début du mois de septembre (*le Monde* daté 4-5 septembre).

Au surplus, le budget présenté cet automne est *« fatalement un budget de transition »*, appelé à être corrigé au lendemain de l'élection présidentielle, observe Pascal Clément. D'ailleurs, l'avertissement lancé en juillet par Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, à propos de l'examen, cet automne, du projet de budget, semble pour l'instant oublié, et les seules critiques sérieuses, jusqu'à présent, ne sont venues que de l'opposition, Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée, dénonçant ce budget *« qui ne règle rien »* et qui repose *« sur une politique de faux-semblants. »*

De même, chacun s'emploie à minimiser les risques de friction lors de l'examen des autres textes qui devraient venir en discussion pendant cette session, qu'il s'agisse du projet de loi sur la sécurité, examiné dès le 5 octobre par les députés après avoir été adopté en juillet par les sénateurs, des trois projets sur la justice dont les sénateurs doivent se saisir dans la deuxième semaine d'octobre, ou encore des projets concernant la modernisation de l'agriculture, l'éducation et, surtout, l'aménagement du territoire.

Ce dernier texte, adopté en juillet par l'Assemblée nationale et qui doit venir en discussion au Sénat dans la dernière semaine d'octobre, n'est pas le moins délicat, tant il a fait naître d'espoirs avant de les décevoir. Au point que Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, n'exclut pas, en cas d'affrontement trop vif entre les différentes sensibilités de la majorité, que le gouvernement interrompe l'examen de ce texte après son passage au Sénat. Du côté du gouvernement, on s'empresse d'écarter une telle hypothèse, en faisant confiance à Charles Pasqua pour trouver un terrain d'entente sur les dispositions les plus controversées. En dépit de ces pronostics rassurants, pour ne pas dire lénifiants, les risques de dérapage sont donc bien réels. La méthode Coué ne suffira peut-être pas à les conjurer.

GÉRARD COURTOIS

M. Balladur : ne pas transformer « en affaire d'Etat » le délai accordé à M. Longuet

Le premier ministre est intervenu, samedi 1er octobre, au journal de 20 heures de TF 1. A propos des affaires judiciaires, il a, pour l'essentiel, repris pour les téléspectateurs les arguments qu'il avait présentés le matin même devant les parlementaires de l'UDF réunis à Vittel (*le Monde* daté 2-3 octobre). Il a demandé que le délai d'un mois accordé au ministre de l'industrie pour justifier le financement de sa villa de Saint-Tropez ne soit pas *« transformé en affaire d'Etat »*, assurant : *« Ce sera fini, de toute façon, à la fin octobre. »*

Interrogé sur la suite que la chancellerie donnera à la demande du procureur de la République de Paris d'ouvrir une information pour enquêter sur les modalités du financement du PR, M. Balladur a assuré que le ministre de la justice *« prendra sa décision publiquement pour des raisons qui seront publiques ». « Je suis sûr que ce sera une bonne décision »*, a-t-il ajouté. Interrogé sur la proposition de MM. Mazeaud et Millon d'interdire le financement politique par les entreprises, le premier ministre s'est dit prêt à réfléchir à la législation anti-corruption, mais il a appelé à ne pas *« céder au travers qui veut que dès qu'il y a un problème il faut une nouvelle loi. »*

La droite est toujours très partagée sur l'attitude à adopter à l'égard de Gérard Longuet. Seuls certains dirigeants du Parti républicain ont tenu à exprimer leur solidarité avec leur président. José Rossi, député de la Corse-du-Sud et secrétaire général du mouvement, qui s'exprimait dimanche 2 octobre à Marseille, a déclaré que l'affaire Longuet est *« un mauvais moment à passer »*, dont le PR sortira *« plus fort, plus uni »*.

Au RPR, les attitudes divergent. Seul Eric Raoult, secrétaire général adjoint du mouvement néogaulliste, exprime *« son amitié et sa sympathie »* à Gérard Longuet, *« un type qui a les mains propres ». « Il n'y a pas d'affaire Longuet*, a t-il affirmé samedi au « Forum » Radio J, *il y a une lacune d'explication. » « A trop remuer les affaires, on ne les utilise que comme un gigantesque boomerang »*, a ajouté M. Raoult.

M. Auberger (RPR) : « discrédit »

Le sentiment de malaise à l'égard de cette affaire est plus largement partagé, et nombreux sont les responsables politiques qui souhaitent la démission du ministre de l'industrie. *« M. Longuet n'a plus l'autorité nécessaire pour exercer ses fonctions ministérielles »*, a déclaré Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, samedi, sur France 3-Bourgogne, en déplorant que *« le discrédit soit jeté sur l'ensemble des responsables politiques, alors que cela ne concerne que quelques personnes »*. Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, estime, lui aussi, que *« dans l'intérêt de Gérard Longuet (...), il eût été préférable de ne pas demander une enquête préliminaire, mais d'aller tout de suite à l'information judiciaire, comme le demandait le parquet »*. Pour Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, qui participait, dimanche, à l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, *« le problème n'est pas de savoir comment le gouvernement ou le premier ministre va se sortir des affaires, mais comment la France va sortir du climat et des pratiques qui lui causent un tel préjudice »*. Renouvelant son souhait de voir tout le monde se mettre *« autour d'une table »* pour présenter des propositions, M. Séguin a ajouté : *« Pour mettre les responsables politiques à l'abri de la corruption, il faut faire en sorte qu'ils n'aient pas de besoins non satisfaits, dont il faut chercher le financement ailleurs. »*

A gauche, le ton est moins nuancé. Interrogé sur cette question à « L'Heure de vérité», sur France 2, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a fait observer que la règle de démission fixée par le premier ministre, lorsqu'un des membres de son gouvernement est mis en examen, *« s'applique de manière différenciée (...) quand le ministre concerné représente un certain poids politique »*. Ségolène Royal, qui était l'invitée, le même jour, du « Grand jury RTL-*le Monde* », a estimé, de son côté, qu'*« à partir du moment où la suspicion était si forte, Gérard Longuet aurait dû donner sa démission »*. Ce sentiment est partagé par Robert Hue, secrétaire national du PCF, qui a indiqué : *« En d'autres temps, c'est tout le gouvernement, premier ministre en tête, qui aurait donné sa démission ! »*

Plusieurs propositions ont été déposées par des députés

Les propositions d'origine parlementaire se sont multipliées, depuis quelques jours, pour renforcer la lutte contre la corruption et tenter d'assainir les rapports entre la politique et l'argent. Ainsi, le vice-président du Parti républicain, Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, a déposé à la mi-septembre, avec Charles Millon, président du groupe UDF, une proposition de loi visant à assurer la transparence du patrimoine des élus, parlementaires mais également élus locaux.

Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, et Charles Millon ont, de leur côté, déposé, le 28 septembre, une proposition de loi visant à interdire *« expressément »* tout financement de la vie politique par les entreprises. Prolongeant cette proposition, Jean-Jacques Hyest, député (UDF-CDS) de Seine-et-Marne et trésorier du CDS, a indiqué, le 30 septembre, lors des journées parlementaires de l'UDF, qu'il allait déposer, dès l'ouverture de la session, une proposition de loi pour l'instauration d'une *« taxe parafiscale de 0,25 % »* sur les marchés publics destinée à assurer un financement public des partis politiques et des campagnes électorales.

Devant les parlementaires UDF, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a annoncé, le 30 septembre, qu'il est *« prêt »* à mettre en place un groupe de travail parlementaire chargé de proposer un texte sur la lutte contre la corruption. Quant à Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme, UDF-PR), il a fait connaître son intention de développer, dans les semaines à venir, des propositions visant à renforcer l'indépendance de la justice.

POINT DE VUE

Le temps des juges

par Michel Sapin

Dans son discours d'investiture, Pierre Bérégovoy appela – le mot était pour la première fois dans la bouche d'un responsable gouvernemental – un chat un chat, et corruption la soumission de l'intérêt public au pouvoir de l'argent. Car depuis des années, la France souffre sur ce sujet aussi bien de faits avérés que de rumeurs, du dévoiement du secret de l'instruction comme du sentiment de l'impunité des coupables. Au moment où le gouvernement estime que rien n'est plus urgent de que réunir une nouvelle commission de sages, la véritable priorité se résume en un mot, mais un mot lourd de conséquence : agir.

Agir, c'est, à la fois, assumer la part politique et accepter la part du juge. Déjà, en 1988, en 1990, en 1993, *des lois décisives ont permis d'établir* en France des règles nouvelles et efficaces ; mais il est possible d'aller plus loin. Il faut, d'abord, interdire une fois pour toutes le financement des activités politiques par les entreprises, comme François Mitterrand, Pierre Bérégovoy et moi-même le proposions déjà à l'automne 1992. Sauf à retomber dans les *errements d'un financement occulte*, il faudra bien accompagner cette réforme importante par la mise en place d'un financement public de la vie politique. Il faudra, également, organiser la transparence du patrimoine et des revenus des élus et des responsables politiques, condition indispensable pour éviter de donner *prise au soupçon.*

Il est nécessaire, enfin, de rétablir les dispositions que le gouvernement Balladur a discrètement supprimées dans la loi que j'avais proposée au Parlement en octobre 1992, dispositions qui garantissaient la publicité des transactions immobilières et la transparence de tous les contrats de concession. Dans la *lutte contre la corruption, chacun* doit savoir que en dix-huit mois, les seuls actes du gouvernement auront été d'alléger pour assouplir, et non de renforcer pour garantir. En abaissant la garde face à la corruption, le gouvernement a fait naître le doute sur sa détermination à lutter contre elle. Il en est aujourd'hui victime.

Mais agir aujourd'hui, c'est peut-être, avant tout, accepter le temps des juges. A eux de poursuivre ou non, de condamner ou d'innocenter, dans le respect absolu du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence. Qu'ils continuent leur travail comme ils l'ont commencé, indépendamment du calendrier politique et des contingences partisanes. *Ni imprécations ni compromissions.* Il est juste besoin d'un peu de fermeté d'âme et de beaucoup de continuité dans l'action pour faire respecter la loi. Ainsi, la société française pourra-t-elle stopper les dérives malsaines de la corruption et éviter aux chefs d'entreprise et aux hommes politiques honnêtes, qui sont légion, d'être les victimes expiatoires des salissures de quelques-uns.

▶ Michel Sapin (PS) est ancien ministre de l'économie et des finances.

BIBLIOGRAPHIE

Assemblée nationale, mode d'emploi

L'ASSEMBLÉE NATIONALE
de Philippe Langenieux-Villard et Sylvie Mariage.
Gallimard (« Découvertes »), 96 pages, 56 francs.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE
de Michel Ameller,
PUF (« Que sais-je ? »), 126 pages, 40 francs.

La suspicion à l'égard de l'institution parlementaire est une donnée récurrente de la vie politique française. Exutoires de toutes les frustrations, les députés sont accusés, à la fois, de se vautrer dans l'impuissance bavarde et de prospérer sur une juteuse rente de situation. Deux ouvrages s'attèlent à réparer l'injustice et suggèrent, comme antidote aux effets délétères de l'antiparlementarisme, une plongée dans cet univers de la fabrication de la loi.

Destiné au grand public, le petit guide de Philippe Langenieux-Villard et Sylvie Mariage promène le lecteur dans le dédale de couloirs et de salles du Palais-Bourbon, où l'on voit s'affairer personnels et élus dans leur tâche d'*« écriture de la vie »*. Secrétaire général honoraire de l'Assemblée nationale, Michel Ameller nous en fournit le mode d'emploi détaillé, tout en s'efforçant de faire un sort à quelques idées reçues. Dit-on ainsi que l'institution a été mise en coupe réglée par l'exécutif ? *« Nombre de mesures dont on impute la paternité au gouvernement*, rétorque-t-il, *proviennent en réalité des bancs de l'hémicycle. »*

Spectateur privilégié, Michel Ameller ne nie pas, pour autant, la gravité du malaise. Le « parlementarisme rationalisé » de la Constitution de 1958, la décentralisation, la construction européenne, la médiatisation de la vie politique, le recours à des comités d'« experts », tous ces facteurs se sont conjugués pour déprécier le mandat de l'élu de la nation. Le constat de la crise a motivé, ces dernières années, bien des tentatives de rénovation du travail parlementaire qui n'ont pourtant guère réussi à inverser la tendance.

Les récentes initiatives de Philippe Séguin viennent d'éveiller l'intérêt par leur audace. Michel Ameller leur rend hommage en estimant qu'elles constituent *« la dernière chance de renouveau de l'institution »*. A condition, précise-t-il, qu'elles s'inscrivent dans un *« cadre constitutionnel lui-même restauré »* grâce à un allongement de la durée des sessions, une augmentation du nombre des commissions et l'obligation faite à tout gouvernement d'obtenir la confiance de l'Assemblée. Faute d'une telle révision de la Loi fondamentale, le risque est grand, selon lui, que *« l'écran de télévision au mieux »* et *« la rue au pire »* deviennent, à terme, *« les nouveaux lieux du débat public »*. Le praticien se fait là volontiers Cassandre. Les gardiens ombrageux du dogme, pour lesquels le moindre soupcon de revitalisation de l'Assemblée est assimilé à un retour aux errements de la IVe République, l'entendront-ils ?

FRÉDÉRIC BOBIN

▶ Signalons également la réédition du livre de Jean-Pierre Camby et Pierre Servent, *le Travail parlementaire sous la Cinquième République*, Montchrestien, 154 pages, 60 francs.

Les journées parlementaires de Vittel

M. Balladur a repris le dessus au sein de l'UDF

Devant les parlementaires UDF réunis à Vittel (Vosges) pour la seconde de leurs journées parlementaires, Edouard Balladur a affirmé, samedi 1er octobre, qu'il prend « l'entière responsabilité du choix gouvernemental » à l'égard de Gérard Longuet. Le ministre de l'industrie, en contrepartie, a assuré de son soutien le premier ministre, qui a pu quitter Vittel rassuré sur les dispositions de l'UDF à son égard.

VITTEL (Vosges)

de nos envoyés spéciaux

L'UDF était sens dessus dessous. Edouard Balladur n'a pas été long à la remettre en ordre. Son ordre. Vendredi 30 septembre, les députés UDF rassemblés à Vittel, dans les Vosges, pour leurs journées parlementaires, avaient affiché leurs dissensions au sujet de l'élection présidentielle et sur la manière de répondre aux interrogations suscitées par les embarras judicaires du Parti républicain (*le Monde* daté 2-3 octobre). Samedi, en fin de matinée, le premier ministre a contraint les plus critiques d'entre eux à en rabattre.

Mis indirectement en cause par ceux qui militent pour une candidature UDF à l'élection présidentielle et qui s'interrogent sur la gestion de l'affaire Longuet, M. Balladur avait d'ailleurs donné rendez-vous aux trois quarts de son gouvernement à Vittel, afin de montrer en force combien il entend rester le maître chez lui.

Le premier ministre a tout d'abord répliqué à Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, pour qui une modification des institutions est le préalable à toute réforme de la société. *« J'ai une totale confiance*, a-t-il dit, *dans la capacité des nos compatriotes à accepter le changement (...). Il ne faut pas que la souplesse enlève à nos institutions ce qu'elles ont d'irremplaçable : l'efficacité »*, a souligné M. Balladur après avoir assuré qu'*« il n'y a pas d'alternative »* à la méthode de *« recherche du consensus »* qu'il revendique.

Le premier ministre en est venu, ensuite, à l'objet de sa visite, en exposant les principes qui ont commandé son attitude vis-à-vis de Gérard Longuet, qualifié obligeamment de ministre parmi *« les plus importants et les plus efficaces »* du gouverment. Soucieux de *« la transparence »* et de *« l'indépendance »* de la justice comme du *« respect des personnes »*, M. Balladur a justifié le délai d'un mois accordé à M. Longuet en assurant que l'examen du dossier ira à son terme. Il a confirmé que la règle qui impose aux ministres de donner leur démission s'ils sont mis en examen sera appliquée.

Une intervention décisive

« Ceux qui s'attaquent au gouvernement font litière des bons principes et de la vérité», a continué M. Balladur, qui avait auparavant insisté sur le fait qu'il prenait *« l'entière responsabilité du choix gouvernemental »*. Le premier ministre a répondu à ceux qui souhaitent le renforcement de la législation anti-corruption, une meilleure garantie des droits de la défense et la réaffirmation de l'indépendance de la justice, en les mettant en garde contre *« la manie française »* qui consiste à changer la loi lorsque l'on rencontre une difficulté.

Quelques minutes plus tard, au cours du déjeuner qui a suivi, M. Longuet a offert au premier ministre la contrepartie de son bon procédé. *« Votre attitude, votre autorité n'appellent qu'un seul commentaire : votre noblesse oblige. Elle m'obligera à engager toutes mes forces pour que vos qualités soient utiles à notre pays durablement »*, a assuré, ému, M. Longuet.

L'intervention de M. Balladur a été décisive. Dans la matinée, M. Millon avait déjà tenté de corriger l'effet négatif causé par la dénonciation, faite la veille, de *« la collusion entre le monde économique et le monde politique »*, en assurant M. Longuet de *« la constance »* de ses sentiments. Si le premier ministre avait choisi de rester à Vittel après le déjeuner, au lieu de s'en retourner à Paris, il aurait pu mesurer avec délectation l'efficacité de son intervention en écoutant Valéry Giscard d'Estaing, qui avait jusqu'alors observé le silence, le remercier de sa prise en compte *« légitime »* de *« la dimension humaine des problèmes qui se posent actuellement dans le milieu politique »* et de *« l'hommage »* rendu *« à l'action ministérielle active et compétente de Gérard Longuet »*.

En plaçant en porte-à-faux M. Millon et M. Giscard d'Estaing, le premier ministre a affaibli, du même coup, le camp des parlementaires de l'UDF favorables à une candidature issue de leurs rangs à l'élection présidentielle. Alors que Raymond Barre se tenait éloigné des polémiques et se limitait à des considérations générales, le president de l'UDF a tiré les conséquences de la situation en s'efforçant de gommer, dans son intervention, toute référence à une candidature UDF, inacceptable pour les partisans du premier ministre. M. Giscard d'Estaing avait déjà pu mesurer, la veille, la détermination des députés balladuriens. Il s'en est donc tenu à deux principes acceptables pour le plus déterminé d'entre eux : la présence de l'UDF *« dans le débat »* et le respect de *« l'union »* de la majorité.

« Notre électorat ne nous pardonnerait pas de ne pas être présents dans le grand débat qui s'ouvre, a assuré l'ancien chef de l'Etat. *Il faut que nous témoignions d'un sens aigu des responsabilités et que nous n'entreprenions rien qui puisse faire perdre notre camp. » « Il nous faudra soutenir le candidat de notre majorité sans calculs et sans arrière-pensées »*, a ajouté M. Giscard d'Estaing. Soucieux tout autant de l'union de la majorité et des intérêts de l'UDF, le président de la confédération a affirmé que la droite ne doit pas se *« contenter de simples accords électoraux »*, mais *« définir (...) une action commune pour conduire durablement l'avenir de la France »*. Il a proposé une rencontre au RPR afin de conclure un *« pacte permanent de partenariat et de parité »*, qui assurerait à l'UDF une juste représentation dans l'exécutif après l'élection présidentielle.

Les journées parlementaires devaient donner une idée du degré de balladurisme de la confédération. A sept mois de l'élection présidentielle, en dépit des affaires, celui-ci reste très élevé.

C. Ch. et G. P.

Le Syndicat de la magistrature « consterné ». – Dans un communiqué diffusé dimanche 2 octobre, le syndicat de la magistrature (SM, gauche) déclare avoir *« pris connaissance avec consternation »* des déclarations d'Edouard Balladur sur l'affaire Longuet et *« exige solennellement du premier ministre et du garde des sceaux qu'ils s'engagent à ne plus interférer dans la gestion des affaires »*.

COMMENTAIRE

M. Giscard d'Estaing et les héritiers

RIEN à faire. Le temps s'use sans user, les affaires passent, et Edouard Balladur continue de camper au beau milieu de l'UDF. Celle-ci reste paradoxalement, pour lui, au contraire du RPR, un havre de paix et de tranquillité, où il peut espérer prendre du repos avant l'échéance présidentielle. Face au poids grandissant – n'en déplaise à Charles Millon – des ralliés à la victoire, annoncée sans précautions, du premier ministre, on comprendrait que Valéry Giscard d'Estaing jette l'éponge et remise à jamais les ambitions de l'UDF qui coïncident avec les siennes. Mais il est dit que l'ancien président de la République n'abandonnera qu'après avoir tout tenté.

M. Giscard d'Estaing veut que l'UDF *« débatte »*. Qui peut s'y opposer ? Il souhaite défendre *« les intérêts »* de sa confédération lors de la grande distribution de postes qui suivra l'élection du nouveau président, si le sort est favorable à la droite. Qui prône le contraire chez ses ennemis du PR et du CDS ? Samedi, à Vittel, M. Giscard d'Estaing a même redécouvert les charmes de l'union. Celle de l'UDF et du RPR, auquel il propose, ultime astuce, un *« pacte permanent de partenariat et de parité »* qui présente l'avantage théorique d'exclure le premier ministre du dialogue. Advienne que pourra. Plus que jamais, contre M. Balladur, le président de l'UDF épaule donc son homologue du RPR, qu'il sait rongé par des affres autrement plus cruelles que les siennes.

Comme M. Chirac, l'ancien président conserve autour de lui quelques hommes de poids : M. Millon et, dans une moindre mesure, François Bayrou. Qui ne voit, cependant, que ces deux-là, à l'image d'Alain Juppé et de Philippe Séguin chez les néogaullistes, ne l'entourent que pour mieux s'assurer, l'heure venue, de l'héritage d'un camp que les déboires judiciaires du Parti républicain, ajoutés au silence auquel il pourrait être réduit pendant la campagne présidentielle, risquent de laisser en déshérence ?

GILLES PARIS

Une mise au point du PR sur le paiement de ses locaux

Le paiement des locaux du siège du Parti républicain, rue de Constantine à Paris, a été effectué par le trésorier du parti, Jean-Pierre Thomas, indique un communiqué diffusé, dimanche 2 octobre, par le PR. Le texte précise que *« les actes de gestion du parti ont été, comme dans toute association régie par la loi de 1901, effectués par le trésorier »*. Les noms de François Léotard, Gérard Longuet et Alain Madelin, les trois dirigeants du PR cités par M. Thomas à propos de cette transaction, ne sont pas mentionnés dans le communiqué.

Interrogé, à deux reprises, par le juge Van Ruymbeke sur le financement du PR, notamment sur les remises d'argent liquide et l'acquisition des locaux du parti, M. Thomas avait indiqué au magistrat rennais que MM. Léotard, Longuet et Madelin *« étaient au courant »*. A l'époque, les trois dirigeants du PR et M. Thomas se trouvaient associés au sein d'une société civile immobilière, la SCI Constantine, qui était propriétaire d'une partie des locaux parisiens du PR.

PRÉCISION. – Dans l'article intitulé « Vingt-huit millions de francs auraient été déposés en liquide sur les comptes du PR entre 1987 et 1991 » (*le Monde* daté 2-3 octobre) une erreur nous a fait écrire que le juge Van Ruymbeke s'était intéressé au financement du PR de 1989 à 1992. C'est bien de 1987 à 1991, comme indiqué dans le titre, qu'il fallait lire.

Les élus condamnés ou poursuivis

Mme Daugreilh et M. Ginesy ont bénéficié d'un non-lieu

Martine Daugreilh, ancien député RPR des Alpes-Maritimes, adjointe au maire de Nice, inculpée d'ingérence et d'abus de confiance le 24 février 1993, a bénéficié d'un non-lieu prononcé le 14 janvier par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble. D'autre part Charles Ginesy, sénateur RPR et président du conseil général des Alpes-Maritimes, président du syndicat intercommunal de Valberg, qui avait été mis en examen pour délit d'ingérence, a également bénéficié d'un non-lieu prononcé le 17 novembre 1993 par la même chambre d'accusation. Leurs noms n'auraient donc pas du figurer dans la liste des élus condamnés ou poursuivis que nous avons publiée dans *le Monde* du 27 septembre. Nous prions Mme Daugreilh et M. Ginesy – et nos lecteurs – de bien vouloirexcuser cette regrettable erreur.

POLITIQUE

La recherche de formes d'union chez les communistes

Le PCF et les refondateurs lancent des appels parallèles au rassemblement

Une cinquantaine d'élus communistes refondateurs ont lancé, dimanche 2 octobre à Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris, un appel en faveur du « renouvellement nécessaire de la vie politique ». Au même moment, Robert Hue, secrétaire national du PCF concluait, à Issy-les-Moulineaux dans la banlieue sud, les travaux d'environ mille secrétaires de section venus de tout le territoire.

La première partie du discours du chef de file du PCF, consacrée à *« la dégradation de la morale publique »* était liée à l'actualité politique ; la seconde, sur le *« développement audacieux, offensif, imaginatif »* du Parti se situait nettement dans l'urgence, comme il l'a lui-même indiqué. M. Hue s'en est d'abord pris aux *« modernes tartuffes »*, à savoir les *« non-candidats autoproclamés »*. Pour leurs déclarations, qu'il juge hypocrites, sur *« le règne de l'argent roi »* ou sur la corruption, chacun d'eux a eu droit à un coup de griffe qui a ravi la salle. Mais c'est – tradition oblige – la *« commission de déontologie du patronat »*, voulue par le président du CNPF, qui a déclenché le plus de rires moqueurs. Robert Hue a réclamé, au passage, une loi interdisant le financement des partis politiques par les entreprises. Il a, en outre, souligné, en faisant allusion aux affaires judiciaires qui menacent trois ministres, qu'*« en d'autres temps, c'est tout le gouvernement, premier ministre en tête, qui aurait démissionné»*.

« Un Parti communiste plus fort en organisation et en influence» : tel était surtout le message que le secrétaire national du PCF souhaitait faire passer, en exposant une sorte de discours de la méthode du militant. M. Hue a expliqué à ses troupes qu'il entend *« en finir avec la conception du parti-guide »*, *« dépasser toute séquelle du centralisme »*. Sans tomber dans *« l'émiettement »* – et sans détenir de *« recette miracle »* – il appelle de ses vœux une politique construite avec les salariés et les citoyens, une politique qui ne soit pas *« plaquée de l'extérieur »*.

Robert Hue a donc incité les secrétaires de section, non seulement à maintenir leur rôle traditionnel dans les entreprises, mais surtout à ouvrir le dialogue en direction des jeunes. Moins à l'aise sur le thème de la ville et des quartiers en difficulté, M. Hue a dénoncé le discours sur l'exclusion, qui *« n'est bien souvent qu'une façon sournoise (...) d'éviter de parler de l'exploitation des masses »*.

De leur côté, les refondateurs, qui débattaient sur le thème « Politique communale et citoyenneté», estiment que *« le champ de l'intervention politique ne peut aujourd'hui se limiter aux partis, au moment où de nombreux citoyens ne* [s'estiment] *plus représentés »*. Le monde associatif, les acteurs locaux doivent *« investir le terrain du pouvoir, de la décision et de l'action »* municipale.

Au bout du compte, les refondateurs et M. Hue appellent, en parallèle, au rassemblement. M. Hue a annoncé qu'il accepterait des rencontres avec les autres formations de gauche. Mais il n'est pas sûr que ce désir d'union recouvre les mêmes attentes. *« Tout exige un dépassement des attitudes hégémoniques des partis et des conceptions anciennes du rassemblement, car il s'agit de créer les conditions d'une véritable entente citoyenne »*, souligne le texte signé par une trentaine de maires refondateurs.

MARTINE VALO

Un colloque de « Témoignage chrétien »

La vraie-fausse disparition des « chrétiens de gauche»

« Que sont devenus les chrétiens de gauche ? » : environ trois cents personnes ont participé, samedi 1er octobre à l'Assemblée nationale, à un colloque sur ce thème, à l'initiative de l'hebdomadaire « *Témoignage chrétien* ».

Faut-il en parler comme d'une espèce en voie de disparition ? Ou les *« chrétiens de gauche »* sont-ils devenus discrets pour la simple raison qu'ils ont réussi ? *« Par leur participation à deux cultures que tout a opposées dans l'histoire, ils ont anticipé sur le consensus humaniste d'aujourd'hui »*, dit le chercheur Jean-Marie Donegani (1). Et si les chrétiens de gauche ont vieilli, leurs valeurs et leurs idées – lutte contre l'exclusion, contre le racisme, solidarité avec les pays pauvres, culture de laïcité et de débat – sont plus jeunes que jamais (2). Ce colloque de *Témoignage chrétien* a montré que le « christianisme de gauche » demeurait un gisement dans lequel, s'il est candidat, Jacques Delors, qui fait partie de la famille, n'aurait qu'à puiser.

L'émergence des « catholiques de gauche », tenus en suspicion à la fois dans la gauche et dans l'Eglise, a été lente et difficile. Jusqu'aux conflits scolaires et coloniaux, les plus à gauche se sont identifiés au MRP, avant d'être séduits par le mendésisme, de combattre de Gaulle et de rallier le socialisme au terme d'un parcours marqué notamment, par la naissance, en 1964, de la CFDT. En mai 68, ils ont béni les *« événements »* puis adhéré au PSU, *« parti qui compte alors le plus de prêtres »*, avant de rejoindre le PS aux Assises du socialisme de 1974, jouant ainsi un rôle décisif dans le renouveau de la gauche.

Les catholiques de gauche étaient 7 % de pratiquants réguliers à avoir voté pour François Mitterrand en 1965 ; ils seront 25 % à le faire en 1988. Mais, au cours des vingt dernières années, ils ont surtout favorisé, rappelle Roland Cayrol, la mue du socialisme : mise en cause du marxisme comme référence idéologique quasi-unique ; réhabilitation de l'individu et de la personne comme objet du politique, longtemps identifié à la « classe », au « collectif» ; etc.

Pourquoi leur effacement aujourd'hui ? L'épuisement du débat d'idées, de la pratique militante, n'explique pas tout. Plus tardivement et généreusement ralliés, les chrétiens sont aujourd'hui les premiers déçus par le socialisme de gouvernement. *« Aucune autre composante de la gauche n'a autant cru au slogan* « Changer la vie », dit René Rémond. Par leur exigences morales, ils ont encore moins bien supporté les compromissions du socialisme avec les affaires et l'argent.

« Partout et nulle part »

Mais la raison peut-être essentielle de leur disparition est ailleurs, comme l'a bien démontré Jean-Marie Donegani, dans cette *« autonomie du sujet croyant »* qui se traduit par une *« privatisation »* toujours plus grande de la foi. Autrement dit, le chrétien de 1994, non seulement, prend de plus en plus de distances avec son Eglise, mais il ne fait plus le lien entre sa foi chrétienne et une certaine conception du monde.

Faut-il conclure à la nécessité de refermer le chapitre ? Le colloque de *Témoignage chrétien* voulait témoigner du contraire et André Mandouze n'avait pas tort de dire que les « chrétiens de gauche » ont réussi parce qu'ils sont désormais *« partout et nulle part »*. De même, Roland Cayrol n'a pas manqué de s'étonner de l'*« écart »* séparant encore une gauche qui, après avoir attendu Michel Rocard, attend Jacques Delors, et une génération de « chrétiens de gauche », sans doute essoufflée, mais qui a permis l'éclosion de tels dirigeants.

HENRI TINCQ

(1) Chercheur au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF), Jean-Marie Donegani vient de publier sous le titre *Le liberté de choisir* une analyse du « pluralisme religieux et politique dans le catholicisme français contemporain » aux Presses de la Fondation nationale de sciences politiques.

(2)Voir les résultats du sondage CSA sur la permanence des valeurs « chrétiennes de gauche » dans le dernier numéro de *Témoignage chrétien*, 49, faubourg Poissonnière. Paris IXème.

COMMUNICATION

La mort de Pierre Sabbagh

Un pionnier du noir et blanc

Pierre Sabbagh, l'un des pères fondateurs de la télévison française, est décédé dans la nuit du vendredi 30 septembre au samedi 1ᵉʳ octobre d'un arrêt cardiaque. Il était âgé de soixante-seize ans.

Pierre Sabbagh n'aimait pas la télévision moderne. *« Les chaînes ne transpirent pas la qualité. Toutes courent après le même cheval, la grosse audience, pour attraper des sous. Leur uniformité tire vers le bas, vers la facilité. C'est encore pis que ce que j'imaginais »*, (*le Nouvel Observateur*, 16-22 octobre 1987). L'homme eut beau diriger la deuxième chaîne *« en couleurs »* en 1971, son image restera associée à une planète aujourd'hui engloutie : la télévision en noir et blanc. Cette télévision familiale, culturelle et populaire ignorait les parts de marché, était bourrée d'« Interludes » quand un problème technique surgissait, séduisait par ses « speakrines » – la plus célèbre d'entre elles, Catherine Langeais, fut sa femme – et jubilait à chaque « A vous Cognacq Jay... » lancé triomphalement à la fin d'un direct réussi.

Cette télévision-là, Pierre Sabbagh *en fut l'un des pionniers*. Avec son air rond et carré, son cynisme émerveillé, sa faconde, sa pipe et ses trente ans de « boutique », il laissera l'image d'un homme mû par une passion unique, son métier. *« La télévision, c'est une maladie de jeunesse, un virus dont je n'arrive pas à me débarrasser. Du moment que j'en fais, ça va. »* Trente ans durant, il répétera textuellement cette phrase au gré des interviews. De la télévison, il en fera donc et à tous les postes. Du moins ceux qui comptent. Inventeur et présentateur du journal télévisé en 1949 (il durait un quart d'heure et commençait à 21 heures), inventeur de jeux télévisés (« L'homme du XXᵉ siècle »), inventeur de magazines et d'émissions célèbres (« *Le magazine des explorateurs* », « Au théâtre ce soir »...).

Pierre Sabbagh occupa également des postes de haute responsabilité. Directeur de 1968 à 1971 sur la première chaîne, il prit le gouvernail de la deuxième chaine dite *« en couleurs »* en 1971-1972, avant de s'éloigner en 1974, à l'éclatement de l'ORTF. En 1986, il fera un retour dans le monde de l'audiovisuel en siégeant à la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés), organisme de contrôle de l'audiovisuel. Entretemps, il avait fait de la radio à Europe 1 et participé au lancement de Télé-Monte-Carlo dans les années 50.

Cette télévision de papa au sein de laquelle Pierre Sabbagh s'est épanoui présente toutefois de troublantes similitudes avec celle qui existe aujourd'hui. Les accidents de carrière y étaient aussi fréquents qu'aujourd'hui. Seules les raisons différaient. Ainsi les échecs d'audience n'étaient jamais sanctionnés, mais les conflits avec la bureaucratie d'Etat étaient beaucoup plus périlleux. Il suffisait de déplaire à l'un des technocrates placés par le gouvernement aux sommets des chaînes pour encourir le chômage. En 1962, à la suite d'un conflit interne, Pierre Sabbagh prend un an de congé sans solde. Au retour, il a perdu son poste de directeur adjoint de l'actualité télévisée et sa grande angoisse est de ne plus être autorisé à travailler. *« Je me fous des galons et des titres. Tout ce que je demande, c'est de faire de la télévision. Je suis déformé à ce point que la télévision est pour moi ce qu'est la bouteille pour l'ivrogne. J'en ai besoin, je ne pourrais absolument pas m'en passer »*, déclare-t-il, le 8 mars 1962, au journal *Candide*. Il fera des déclarations similaires en 1975, quand il perdra ses fonctions de directeur de la deuxième chaîne.



Responsable de programmation, Pierre Sabbagh vécut le premier le dilemme de tout opérateur de télévision d'Etat : comment satisfaire à la culture sans tuer le divertissement et vice versa ? Une contradiction qui se résolvait par un mot : le *« spectacle »*. Critiqué pour avoir programmé les émissions de jeux de Guy Lux, il répliquait que *« les émissions hebdomadaires d'un prix réduit de Guy Lux »* lui permettaient de *« faire autre chose. Souvenez vous de la série de Max-Pol Fouchet sur l'impressionnisme. Guy Lux m'était indispensable pour placer « les Gens de Mogador » et « Lévi-Strauss »*, (*le Figaro* du 8 avril 1975). Un discours qu'aucun de ses successeurs, ni Hervé Bourges ni Jean-Pierre Elkabbach, n'aurait renié.

« Une série de bazars invisibles »

Pierre Sabbagh ajoutait néanmoins qu'*« il n'y a pas de petite ou de grande télévision : il n'y a que celle que l'on fabrique le mieux possible »*. Le soin qu'il apportait à la confection des magazines, des jeux comme des journaux télévisés ne l'empêchait pas de porter une attention de tous les instants à la gestion. *« J'avais deux marottes, mes dossiers et mes comptes. Je disposais de 300 millions et je n'ai jamais dépassé mon budget d'un franc. j'avais ma manière de faire des économies : par un système de rotation dans un seul studio, je tournais en un jour et demi les programmes de la semaine »*. (*le Monde* du 29 janvier 1975).

Cette télévision, dans le contexte de concurrence réduit qui était le sien (deux chaînes), avait néanmoins des préoccupations de grille. Pierre Sabbagh savait ainsi que le succès d'une chaîne tient moins à la qualité de telle ou telle émission régulière qu'à la cohérence de sa grille de programmes. *« Une bonne émission, à quoi ça sert si on ne sait où la caser ? Ce qui compte, c'est l'accrochage des émissions entre elles, c'est l'enchaînement des jours et des semaines, c'est l'esprit de la composition d'ensemble, c'est de pouvoir dire comme je l'ai fait pour « le Pain noir » : ce sera pour Noël 1974. »* Ce travail de tricotage des émissions était certes mille fois plus simple (il y avait moins d'heures de programmes) qu'aujourd'hui. Les services d'études étaient rudimentaires et les mesures d'audience quasi inconnues. Mais faire de la télévision déjà ne pouvait signifier qu'une chose : retenir le public devant vos programmes.

Faute d'outillage technique et statistique, le travail du directeur des programmes était largement guidé par l'intuition. Là, Pierre Sabbagh dépassait le marketing pour frôler la poésie : *« Qu'est-ce que vous voulez, la télévision c'est de la lumière, un angle de vision, une certaine qualité du son. C'est ce qui émane du visage en dehors des mots, c'est toute une série de bazars invisibles : des projecteurs, des câbles. »* Une magie qui aujourd'hui se fait de plus en plus rare.

YVES MAMOU

[Pierre Sabbagh est né le 18 juillet 1918 à Lannion (Côtes-d'Armor). Artiste dramatique chez Charles Dullin (1937-1939), il joua dans le film *Volpone*, avant de devenir affichiste chez Draeger (1938-1940), et décorateur de théâtre (1939-1940), puis marionnettiste avec Jacques Chesnais (1941-1942). Il commença sa carrière de journaliste comme photographe, reporter et correspondant de guerre (1943-1944) à la Radiodiffusion française (1944-1949). Il fit sa première émission de télévision en mars 1946 et réalisa le projet de premier journal télévisé au monde (1948). Créateur du journal télévisé (1949), il fut directeur des services reportages et actualités, rédacteur en chef du journal télévisé (1949-1954), responsable des émissions d'information à Télé-Sarre (1954) et à Télé-Monte-Carlo (1955). Rédacteur en chef d'Europe 1 (1954-1956), il revient ensuite à la RTF. Directeur adjoint de l'actualité télévisée (1959-1962), il a été producteur, présentateur, et réalisateur de nombreuses émissions télévisées : « Le magazine des explorateurs », « L'homme du XXᵉ siècle », « Au théâtre ce soir ». Il a été directeur de la première chaîne de télévision (1968-1971), puis de la deuxième (1971-1975), avant d'être collaborateur de la société nationale de diffusion TF 1 (1975-1981). Il a également été conseiller pour la radio et la télévision du PDG de la Sofirad (1981), PDG (1981-1984), administrateur et président d'honneur de Technisonor, vice-président du Comité d'histoire de la télévision, membre de la CNCL (1983-1986). Il est l'auteur de *Perles de la téléculture* (1963), *Fanina* (1964), *Guide pratique du fumeur de pipe* (1973), *Encore vous, Sabbagh* (1984).]

▶ **Lire également, page 27, la chronique Images de Daniel Schneidermann.**

DANS LA PRESSE

Les suites de l'affaire Longuet

Libération (Serge July) : « Ralliez-vous à mon panache – nettement moins blanc que d'habitude –, vous trouverez en moi un protecteur. Qu'on se le dise. Dans la rivalité intra-RPR, c'est de toute évidence un argument de poids, même si en termes d'opinion, [le premier ministre] doit perdre quelques points de popularité. Édouard Balladur n'est donc pas seulement le roi des sondages, c'est aussi un leader capable de défendre les siens. Pour beaucoup d'élus et de cadres politiques, c'est effectivement une nouvelle importante. Le message leur était destiné. Il leur est parvenu. »

Le Figaro (Alain Peyrefitte) : « Non, jamais en ce siècle on n'avait vu autant de manquements de la justice à la justice [que de 1981 à 1993] : Carrefour du développement, affaires Luchaire, Pechiney, Urba, fausses factures, délits d'initiés, « Irlandais de Vincennes », Gaudino ; le juge Jean-Pierre et le conseiller Van Ruymbeke empêchés de finir leur travail. Jusqu'à maintenant, rien n'a été fait par le gouvernement Balladur pour gêner ou discréditer les juges et la justice. Il demeure qu'un soupçon plane sur l'indépendance des juges, même si elle est assurée par les garanties les plus fortes. »

InfoMatin (Éric Zemmour) : « Balladur a voulu éteindre les incendies qui flambaient. Avec succès à l'intérieur du Parti républicain. Et aussi dans l'opinion, espère-t-il. Mais des flammes lèchent encore les murs de la maison « Balladurie ». Et si le juge Van Ruymbeke ne se contentait pas du trésorier Jean-Pierre Thomas dans l'affaire de la SCI du siège du PR ? A Matignon, on espère que les gens en auront « ras-le-bol » des « excès des juges ». Après tout, l'opinion a fini par se lasser de voir, tous les soirs au 20 heures, le procureur Montgolfier s'acharner sur Bernard Tapie. »

L'Humanité (Claude Cabanes) : « [Le Parti républicain] a été financé pendant des années par de glauques transferts de fonds et un va-et-vient de valises bourrées de billets de banque jusqu'à concurrence de 28 millions de francs ! Les mœurs du monde des affaires sont cousines des mœurs du monde des truands, c'est bien connu... Mais quoi, ce sont ces gens-là qui continuent de gouverner la France ? Et M. Balladur va-t-il appliquer à MM. Madelin et Léotard la méthode Longuet : l'impunité contre l'allégeance ? »

RMC (François-Henri de Virieu) : « Pour M. Balladur, qui a choisi une stratégie de conquête du pouvoir par l'opinion et la réputation, et non par les appareils politiques, l'important n'est pas tant de séduire les chefs du parti républicain que d'avoir de « bons » sondages. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Si politiques et médias n'ont guère adhéré aux explications du premier ministre, rien ne dit, en revanche, que celles-ci n'emporteront pas la conviction de l'opinion. Édouard Balladur, une fois encore, a démontré son talent de communicant. Une fois encore, il pourrait, comme dans d'autres dossiers où il a jadis trébuché, tirer miraculeusement dividende de ce qui, à première vue, apparaît comme une faute. »

Un mini-journal à 1 franc ?

Après *InfoMatin* à 3 francs, le *Petit Journal de l'actualité* à 1 franc ? Bernard Pace, ancien promoteur du projet de quotidien populaire *Métropole* en 1989, récidive avec un mini-quotidien de 16 pages tout en quadrichromie, comprenant une centaine d'informations brèves et vingt-cinq petites photographies en couleurs. Grand (!) comme la moitié d'*InfoMatin*, le *Petit Journal* a des objectifs géants de diffusion : 1,5 million d'exemplaires, en trois ans, pour ce *« France-Info de la presse»*.

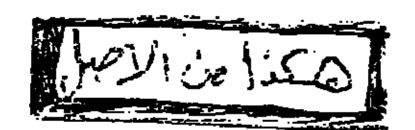
Bernard Pace souhaite réaliser un numéro « zéro » le 15 octobre, distribué gratuitement et tiré à 1 million d'exemplaires. Il envisage d'avoir recours à 3 000 jeunes sans emploi pour vendre le journal à la criée et de distribuer directement à partir des « Relais H » et des Maisons de la presse, sans passer par les Nouvelles Messageries de la Presse parisienne. Il souhaite lancer son produit le 15 janvier, mais seulement s'il réussit à convaincre 60 000 abonnés et des collectivités qui pourraient assurer une diffusion de 200 000 exemplaires.

Le point d'équilibre devrait être atteint avec une diffusion de 360 000 exemplaires et une page de publicité avec une équipe de 60 personnes, dont 10 journalistes.

EN BREF

RADIO-FRANCE : les journalistes ont déposé un préavis de grève pour le 5 octobre. – Les syndicats SNJ, CFDT, CGT, CFTC de Radio-France ont appelé, jeudi 29 septembre, à une *« grève à durée indéterminée »* des journalistes à compter du mercredi 5 octobre à 0 heure (*le Monde* du 30 septembre). Les syndicats dénoncent l'accord salarial de 1994, qui propose une augmentation de 1 % pour l'année, et jugent *« insuffisante l'enveloppe de 0,75 % de la masse salariale dévolue à la commission paritaire des journalistes »*. Ils *« exigent »* également *« la liste des journalistes »* pour lesquels subsistent des *« disparités »* salariales à Radio-France, au regard de *« l'accord initial de mars 1993 »*.

FININVEST : la dette devrait être ramenée à 9,3 milliards de francs en 1994. – L'endettement net de la Fininvest, le groupe multimédia présidé jusqu'en 1993 par le président du conseil italien Silvio Berlusconi, est passé de 11,3 milliards de francs en 1992 à plus de 13 milliards de francs en 1993. La politique de rigueur mise en place en 1994 devrait contribuer à ramener la dette du groupe à 9,3 milliards de francs en 1994. Avec 11 milliards de lires (environ 36 millions de francs) en 1993, le bénéfice net 1993 du groupe a été réduit de moitié par rapport aux 21 milliards de lires annoncés en 1992. Enfin, le chiffre d'affaires de la Fininvest a augmenté de 5 % en 1993, à peine plus que l'inflation.



(Publicité)

Sans vouloir verser dans le triomphalisme, nous ne sommes pas les derniers partout.

Votre Banque Vous Doit des Comptes.

Depuis 3 jours, nous vous avons annoncé crûment les mauvaises nouvelles, voici maintenant les bonnes. Quand nous nous concentrons sur notre métier de banquier, nous obtenons de très bons résultats.

Ces trois derniers jours, nous vous avons livré le diagnostic de la crise, le projet du Crédit Lyonnais et enfin son programme d'action. Voici maintenant l'exposé de nos forces sans lesquelles rien ne sera possible. Pour vous montrer qu'il ne s'agit pas là d'un pur exercice d'autosatisfaction, voici des faits et des chiffres sur nos activités de banque commerciale, de banque de marché et de gestion pour compte de tiers.

1e

Le groupe Crédit Lyonnais dispose du 1er réseau bancaire en Europe, hors de son marché domestique, avec environ 900 implantations. Cela s'ajoute aux 2470 agences et centres d'affaires dont nous disposons en France. C'est là notre principal atout.

Ce réseau s'occupe de 8 millions de clients en Europe (dont 6 millions en France).

A l'heure de l'ouverture des frontières et de la libéralisation des marchés, il importe d'être présent partout afin d'être capable de développer une politique de synergies européennes. Nous sommes actuellement les seuls en Europe à proposer à nos entreprises clientes une large gamme de produits et de services transfrontières. Pour accélérer l'optimisation de notre réseau, nous avons créé récemment une Direction Centrale des Affaires Européennes pour élaborer une stratégie commune et accroître notre rentabilité.

Mais il ne s'agit pas pour autant d'oublier notre implantation locale : bien enraciné dans le tissu socio-économique français, le Crédit Lyonnais a 40 000 clients entreprises en France pour lesquels il traite 12 millions d'opérations par jour.

Hors Europe nous sommes présents dans plus de 80 pays avec près de 800 implantations. Aux USA, le Crédit Lyonnais est la deuxième banque étrangère et la dixième toutes banques confondues en terme de taille de bilan. Nous y sommes essentiellement une banque d'entreprises, active en financement de projets, produits dérivés et titrisation. En Extrême-Orient, nous avons multiplié par deux en cinq ans le nombre de nos implantations.

Nous occupons le premier rang mondial pour les financements de projets (source : International Financing Review), comme arrangeur, co-arrangeur et garant. Cela couvre des financements aussi importants que celui d'Eurotunnel où nous avons été chef de file, ou plus discrets comme celui de trois lycées en région parisienne ou encore celui du boulevard périphérique nord de Lyon. Nous sommes aussi les premiers dans le financement de l'aéronautique mondiale. Voilà pour la banque commerciale.

En tant que banque de marché, nous sommes l'un des tout premiers intervenants européens et mondiaux. Sur le marché des changes, le Crédit Lyonnais a consolidé lors du premier semestre 1994 son rôle d'intervenant majeur notamment sur le franc, le deutsche mark et l'écu vis-à-vis du dollar. Pour les opérations de change à terme, il est numéro 1 de la place de Paris, toutes devises confondues.

2e

Sur la même période, nous avons amélioré notre position sur le marché obligataire du franc, domestique et international, en nous situant à la deuxième place avec un montant d'émissions dirigées de plus de 23 milliards pour 15 mandats confiés (SNCF, Rémy Cointreau, France Telecom, Volvo,...).

Sur le marché des actions en France, le Crédit Lyonnais a dirigé le plus grand nombre d'augmentations de capital au premier semestre : 12 sur un total de 61, dont Cap Gemini-Sogeti, «Z» Groupe Zannier, Moulinex,..., et plus récemment Europe 1, Christian Dior et Epéda Bertrand Faure. En outre le Crédit Lyonnais a joué un rôle majeur dans le processus de privatisation d'Elf-Aquitaine. Nous étions banque-conseil de l'Etat et seule banque à avoir codirigé à la fois l'OPV en France et le placement auprès des investisseurs institutionnels.

1e

D'autre part, avec six opérations dirigées (Sécuridev, Grand Optical, ...), il a confirmé sa place de première banque pour les introductions sur le Second Marché depuis sa création en 1983.

En ce qui concerne l'assurance, le chiffre d'affaires semestriel en 1994 de notre filiale l'Union des Assurances Fédérales est en hausse de 65 % par rapport au premier semestre 1993, se fixant à 6,59 milliards de francs.

Notre activité de «gestion pour compte de tiers» (SICAV, FCP,...) ne se porte pas mal non plus.

1e

Le Crédit Lyonnais est le premier gestionnaire français avec 451 milliards de capitaux gérés et conseillés. En ce qui concerne la gestion privée, nous avons multiplié par deux depuis un an le nombre de nos nouveaux clients grâce au dynamisme de nos commerciaux.

C'est bien mais ce n'est pas assez.

Vous comprendrez donc aisément pourquoi nous avons décidé de nous recentrer sur les métiers classiques de la banque. Car c'est bien là où se situent notre avenir et notre possibilité de redressement.

Cela dit, ces résultats sont bons, mais ils ne sont pas encore assez bons.

Si vous nous permettez cette image, là où nous sommes bons, nous n'allons pas nous endormir sur nos lauriers.
A demain.

CL

CREDIT LYONNAIS

Avec la suppression du suivi de l'activité interne des partis politiques

Les renseignements généraux font l'objet d'une réforme limitée

Après la refonte des renseignements généraux (RG) parisiens provoquée par l'affaire d'« espionnage » d'un congrès à huis clos du PS (*le Monde* du 15 septembre), le service central des RG est à son tour l'objet d'une réforme qui supprime notamment *le suivi* de l'activité des partis politiques. Continuant cependant à être toujours chargés de suivre les campagnes électorales, les RG sont invités à mettre davantage l'accent sur l'analyse de faits de société tels que les répercussions de l'affaire du sang contaminé.

Après avoir envisagé une refonte radicale des RG, dans les semaines suivant son retour place Beauvau, Charles Pasqua a finalement préféré une réforme en demi-teinte. Echaudé par l'« espionnage » d'une réunion du PS par un enquêteur parisien, le 19 juin, à la Cité des sciences de La Villette, le ministre a certes décidé d'en finir avec la présence des policiers des RG aux réunions des partis. Mais sa réforme reste placée sous le signe de l'ambiguïté : alors que *« l'arrêt du suivi des partis politiques »* est prévu par le projet d'arrêté réformant les RG, ceux-ci sont confirmés *« dans leur mission de prévisions électorales, ce qui implique bien évidemment de leur part le suivi des campagnes électorales »*. Pas plus que ses prédécesseurs socialistes, le gouvernement Balladur n'a voulu se priver de ses « grandes oreilles », particulièrement appréciées à l'approche des élections présidentielles.

« Ce que mes prédécesseurs n'ont jamais fait, je vais le faire », avait déclaré M. Pasqua après l'épisode de La Villette. Sa réforme s'en tient à l'abandon du suivi des partis, *qui fera sans* doute date dans l'histoire de la police française. Depuis l'apparition sous le Premier Empire des « commissaires spéciaux » chargés par Joseph Fouché de surveiller les agitateurs politiques, les régimes successifs avaient tous confié à une police politique spécialisée le soin de surveiller les partis. Créés par le régime de Vichy, puis confirmés à la Libération, les RG avaient repris à leur compte cette tradition bien ancrée en France qu'est la surveillance des partis par la police. Le projet de Charles Pasqua ne remet pas en cause cette exception française, *qui n'en finit pas de choquer les* policiers des autres pays européens.

Sans craindre le paradoxe, le ministère distingue ainsi les réunions des partis, interdites aux RG, et les réunions électorales, où leur présence sera obligatoire. On ne verra donc plus les inspecteurs des RG *dans les* congrès ou *les* réunions internes aux partis, cherchant à comprendre les derniers remous des courants socialistes ou les oscillations des gaullistes entre chiraquisme et balladurisme. Mais les enquêteurs des RG assisteront toujours aux réunions d'un candidat à la magistrature suprême ou d'un prétendant à la députation, ajoute-t-on place Beauvau, où la volonté de ne pas trop brusquer la « maison » est mise en avant pour expliquer la portée limitée de la réforme.

Les RG continueront aussi d'observer, à visage découvert et avec l'accord des élus, les réunions des conseils généraux et municipaux. Ils rencontreront les élus locaux ou nationaux, dans la tranquillité des circonscriptions de province. Face à cett gageure – suivre les élections sans se pencher sur la vie des partis –, le ministère prévoit de rédiger une note d'orientation qui précisera les bornes que les policiers ne devront pas dépasser.

La survie de l'institut de sondage « maison » – l'Office central de sondages et de statistiques (OCSS), – constitue une autre ambiguïté de taille. Sous couvert de l'OCSS, qui a déjà effectué près de sept cents enquêtes en trente ans d'existence, les policiers des RG continueront, sans se présenter comme tels, à prendre le pouls de l'opinion. L'OCSS a le mérite d'effectuer des sondages à domicile et portant sur des échantillons de deux mille à quatre mille personnes, tandis que les instituts privés interviennent généralement par téléphone en se limitant à un millier de sondés par opération. Les vrais-faux policiers de l'office se verront interdire tout *« sondage politique »*, précise toutefois la réforme. Des analyses d'opinion sur des questions de société, comme la délinquance dans un secteur géographique donné, leur seront confiées. Et les sondages électoraux ? Ils ne seront opérés que sur instruction du ministre, répond-on place Beauvau. Le gouvernement devra donc résister à la tentation de sonder les Français sur les chances d'élection de tel ou tel candidat.



Loin de déserter le champ politique, les RG s'intéresseront enfin directement aux partis dans deux cas, qui leur permettront de surveiller des organisations ne respectant pas les règles du jeu républicain : la *« menace à l'ordre public »* ou le *« non-respect par tel ou tel parti ou mouvement politique des principes démocratiques »*. Aux RG, l'exemple des skinheads d'un parti d'extrême droite envisageant de manifester en armes est ainsi mis en exergue.

Des missions toujours très variées

Du suivi des syndicats et des associations, à l'observation des élections, des mouvements sociaux, de la presse et des casinos, sans oublier les étrangers ou les groupes terroristes, les RG continueront d'assurer des missions très variées. Symbole de cette polyvalence, le décret du 14 mars 1967 fixant les missions des RG – *« la recherche et la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique, nécessaires à l'information du gouvernement »* – cédera la place à un texte au contenu aussi généra : le service est *« chargé de la recherche et de la centralisation des renseignements destinés à informer le gouvernement : il concourt à la mission générale de sécurité intérieure ; il participe à la défense des intérêts fondamentaux de l'Etat »*, prévoit le projet d'arrêté.

L'abandon du suivi des partis permettra de renforcer des secteurs plus spécifiquement « policiers » et de redéfinir certaines des missions classiques des RG. Une partie des 170 policiers se consacrant jusqu'alors à temps plein à la vie des partis seront affectés à la section « villes et banlieues ». Il en ira de même pour la section surveillant des « groupes et minorités à risque », dont l'islamisme intégriste est la priorité du moment. Une unité d'« enquêtes financières » verra le jour, ainsi qu'une cellule de « surveillance télématique » chargée de déjouer les méthodes d'organisations terroristes ou d'agences de recrutement de mercenaires ayant récemment utilisé des boîtes aux lettres télématiques. Enfin, les RG veulent mieux appréhender des phénomènes fortement médiatiques, comme le dossier du sang contaminé ou l'affaire Grégory, dont l'impact sur l'opinion publique avait mal été apprécié par les autorités.

Des notes « blanches » des RG, *ces documents sans signature ni* indication du service d'origine, ne seront plus systématiquement établies sur les journalistes. Le groupe jusqu'à présent chargé de ces enquêtes est dissous. Mais tous les journalistes étrangers, ainsi que ceux de leurs confrères français intéressant ponctuellement les autorités, seront toujours *l'objet des sollicitudes de la section* « enquêtes générales », qui est déjà chargée d'enquêter sur les autres citoyens motivant l'intérêt des pouvoirs publics. Une section « communication » continuera de se pencher sur les questions de presse, notamment sous l'angle économique et social. Enfin, dans le domaine des « courses et jeux », la sous-direction du service central se verra flanquée de l'ex-section « jeux » des RG parisiens, et la PJ se verra confier les « activités judiciaires » de cette sous-direction.

Charles Pasqua, après avoir *notamment envisagé leur fusion* avec la direction de la surveillance du territoire (DST), a donc écarté une réorganisation en profondeur des RG. Quel ministre se priverait d'utiliser ces presque trois mille policiers des RG, présents dans tous les départements, attentifs au moindre craquement de la vie politique, économique ou sociale, se demande-t-on place Beanvan ? Quel gouvernement dédaignerait ce réseau de fonctionnaires à même de pressentir la montée de la colère des lycéens contre le CIP puis de se convertir, au gré de l'actualité, en hommes de l'ombre *filant un présumé « islamiste »* signalé par Paris ? Quel préfet se passerait de ces hommes pouvant l'alerter sur la probable mise en examen d'un notable du cru ou les risques de « dérapage » d'une manifestation, actionnant leurs contacts dans les antres services policiers pour enquêter, avant d'aller apprécier l'ambiance des milieux agricoles locaux lors du vin d'honneur donné par un responsable local de la FNSEA ?

Les autorités de l'Etat ont souvent usé et abusé de cette polyvalence des RG. Les prédécesseurs socialistes de Charles Pasqua *avaient envisagé de transférer* les tâches non directement policières des RG à des fonctionnaires de l'administration préfectorale. Ils n'étaient pas passés à l'acte. Charles Pasqua a finalement choisi, lui aussi, de ne pas trancher.

ERICH INCIYAN

A partir de 1995

L'état-major de la DGSE va quitter Paris pour un fort en Seine-Saint-Denis

Le ministère de la défense a décidé de commencer en 1995 le transfert au fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) des installations actuelles de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dans le 20e arrondissement de Paris. Cette opération, dont les principes avaient été définis par Claude Silberzahn, le directeur général de la DGSE, qui a quitté ses fonctions au printemps 1993, est inscrite dans le projet de budget pour 1995 du ministère de la défense, l'administration de tutelle des services spéciaux français.

Installés après la fin de la seconde guerre mondiale au 141, boulevard Mortier, dans le 20e arrondissement de la capitale, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), puis la DGSE qui lui a succédé en 1981 se sont sentis à l'étroit dans leurs locaux parisiens, qui sont d'anciennes casernes. Il y a là principalement l'état-major de la DGSE et certains services annexes, le reste de cette institution étant réparti dans des centres ou des postes de la région parisienne, en province et à l'étranger. La DGSE emploie quatre mille fonctionnaires, les deux tiers étant aujourd'hui des civils, pour des crédits (fonds secrets et budget officiel) qui dépassent le milliard de francs.

Un projet de 1 milliard de francs

En 1992, M. Silberzahn a lancé le projet « Fort-2000 » qui consistait à regrouper au fort de Noisy-le-Sec, propriété de la DGSE, l'ensemble des services du 20me arrondissement. Le but de l'opération était de créer en un même lieu une grande centrale du renseignement, à l'instar de ce qui s'est fait aux Etats-Unis (près de Washington, en Virginie) et, récemment, au Royaume-Uni, où le MI6 dispose de nouvelles infrastructures.

En Seine-Saint-Denis, la DGSE entretient déjà le fort de Noisy-le-Sec, où elle a déployé les activités de sa direction des opérations (notamment, le service « action») et de ses ateliers. A l'intérieur de fortifications, elle dispose d'une surface constructible de 15 hectares et de 17 kilomètres de galeries souterraines. Par comparaison, la cité dite « des Tourelles », dans le 20e arrondissement, présente une superficie de 5 hectares, qui est trop exiguë et mal adaptée au développement des moyens techniques de la DGSE.

Le projet « Fort-2000 » a été estimé, au début, à environ 2 milliards de francs. Des crédits d'études avaient été inscrits au budget de la défense pour 1994. Mais, le gouvernement avait demandé au nouveau « patron » de la DGSE, Jacques Dewattre, de réviser à la baisse – quasiment de moitié – le coût final de ce transfert. Après de nouvelles études en ce sens, le projet de budget de la défense pour 1995 a retenu des crédits pour le lancement de l'opération sur Noisy-le-Sec dans le cadre des dépenses générales d'infrastructures militaires, qui, pour l'ensemble des armées, *atteindront 9,7 milliards* de francs.

MÉDECINE

Dans un entretien au « Monde»

La directrice du centre Serbski de Moscou souligne l'« humanisation » de la psychiatrie en Russie

Lors des deuxièmes rencontres scientifiques du centre hospitalier spécialisé Esquirol, qui ont eu lieu vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre à Paris, le professeur Tatiana B. Dmitrieva, directrice de l'ex-Institut moscovite Serbski, a dressé la liste des réformes intervenues en Russie dans le champ de la santé mentale. Dans un entretien accordé au *« Monde »*, elle souligne l'« humanisation » des pratiques psychiatriques dans son pays.

L'Institut Serbski de Moscou est un lieu de sinistre mémoire. C'est dans ses murs que les opposants au régime soviétique furent internés pour *« schizophrénie à évolution lente »*, *« psychopathie liée à une activité unitaire prônant des réformes politiques »* ou *« inaptitude à vivre en société » (le Monde* du 25 août 1993). Le professeur Tatiana B. Dmitrieva, élue directrice de l'institut en 1991, avait fait son autocritique dans un article paru un an plus tard en français dans la revue spécialisée *Psy-Lex*. *« L'histoire de l'institut est aussi dramatique que celle de notre pays*, écrivait-elle alors. *Entre 1960 et 1970, les leaders du mouvement dissident (Grigorenko, Boukovski) furent persécutés par le KGB et accusés d'après le code pénal pour activités antisoviétiques. Ayant subi l'expertise médico-légale à l'Institut Serbski, ilS furent hospitalisés comme* « irresponsables » *après divers diagnostics dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux. Environ 50 % à 80 % des dissidents furent envoyés dans les hôpitaux spéciaux de Léningrad et de Kazan. »*

Invitée des deuxièmes rencontres scientifiques du centre hospitalier spécialisé (CHS) Esquirol (Saint-Maurice, Val-de-Marne), le professeur Dmitrieva a dressé la liste des réformes intervenues dans le domaine de la santé mentale depuis la perestroïka. En URSS, jusqu'aux années80, indique-t-elle, *« toute l'attention était centrée sur la protection de l'Etat contre les actes socialement dangereux des malades mentaux, et leurs droits n'étaient pas défendus »*.

Le 5 janvier 1988, un règlement fut adopté, qui *« garantissait aux malades, pour la première fois dans notre pays, la défense judiciaire et l'aide d'un avocat. »* Les procédures d'*« hospitalisation obligatoire »* des patients présentant un danger pour eux-mêmes ou pour leur entourage furent révisées, *« les indications médicales pour ce type d'hospitalisation* [furent] *réduites et les indications sociales exclues »*. A Moscou, en 1988, *« près de 60 000 personnes »* furent ainsi rayées des listes d'*« observation permanente »* dans les dispensaires psychiatriques. Deux ans plus tard, dans tout le pays, le nombre des malades internés selon la procédure d'urgence avait chuté *« de 40 % à 60 % »*.

Le 2 juillet 1992, une loi de la Fédération de Russie traitant *« de l'aide psychiatrique et des garanties des droits des citoyens durant son administration »* fut votée. Elle est entrée en vigueur en janvier 1993. Qualifiant ce texte de *« révolutionnaire »*, le professeur Dmitrieva explique que *« la conception essentielle de cette loi vise l'humanisation et la démocratisation maximales de l'aide psychiatrique. »*

Le 27 mai 1993, lors d'une séance de la Société des psychiatres de Russie, l'adoption d'un *« code de l'éthique professionnelle du psychiatre »* est venue compléter l'arsenal législatif. Selon le professeur Dmitrieva, *« le code a réellement marqué le passage du système de paternalisme psychiatrique totalitaire à celui fondé, de préférence, sur la coopération entre le psychiatre et le patient, l'accord mutuel, la confiance, la véracité et la responsabilité réciproque »*.

La « vague d'irrationalité »

Après l'élection controversée du professeur Dmitrieva à la tête de l'Institut Serbski – elle était soupçonnée de connivence avec la précédente direction –, certains praticiens avaient démissionné, d'autres avaient été remerciés. *« J'ai essayé de garder le meilleur de l'époque* [soviétique], confie le professeur Dmitrieva, *mais j'ai fermé quelques unités qui n'étaient pas chargées de recherches sociales ou d'expertise. »* L'ancien directeur, Gheorghyi Morozov, après avoir été nommé directeur honoraire et avoir gardé bureau et voiture de fonction, est aujourd'hui retraité. *« Les portes lui restent ouvertes et il peut voir des patients dépressifs »*, mais sans prendre part aux décisions de traitement, précise celle qui lui a succédé.

Signe des temps, une chapelle a été installée à la demande des malades dans l'enceinte de l'Institut. *« Il nous faut aujourd'hui prendre en considération les pratiques religieuses*, admet le professeur Dmitrieva. *C'est une course vers la liberté de la personnalité. »* La prise en charge psychiatrique en ex-URSS reste *« plus compliquée que nulle part ailleurs. La crise économique et psychologique est majeure, le système de valeurs des gens a changé brusquement. »*

Inquiète de la *« vague d'irrationalité »* qui déferle actuellement sur la Communauté des états indépendants, suscitant des *« crimes très graves »*, le professeur Dmitrieva estime que *« la criminalité a été multipliée par 2,5 en dix ans »*. La diffusion de films occidentaux d'une part, la montée de l'exclusion d'autre part, lui paraissent être deux facteurs déterminants. *« La réinsertion des patients pose un vrai problème*, ajoute-t-elle. *Ils ne touchent pas d'allocation car ils sont jugés capables de travailler. En mai, sur notre insistance, le gouvernement a tout de même décidé la création de foyers d'hébergement et d'ateliers protégés. »*

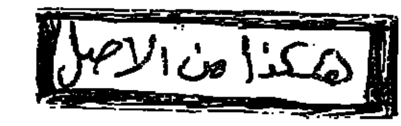
L'ex-Institut Serbski, rebaptisé Centre scientifique de psychiatrie sociale et légale Serbski, continue d'effectuer les expertises médico-légales des personnes reconnues coupables de crimes – environ 200 patients y séjournent chaque année pour un mois d'observation – et concentre ses efforts sur la recherche et la formation d'une nouvelle génération de psychiatres. Sa gestion ne va pas sans mal.

En Russie, où les dépenses de santé représentent à peine plus de 2 % du produit intérieur brut, *« il est important d'apprendre à gérer l'argent*, constate le professeur Dmitrieva. *Le financement ministériel est parfois flottant. Nous avons eu du mal à payer les salaires pendant deux mois l'an dernier. Maintenant, la situation est stabilisée »*.

Le centre Serbski emploie aujourd'hui près de huit cents personnes et réalise notamment « des études sur les conséquences psychiques des crises sociales et des sociétés totalitaires ». Les chercheurs travaillent prioritairement sur la psychiatrie légale des adolescents, les sévices envers les enfants, l'aide aux détenus et aux victimes de calamités naturelles.

Deux jours avant les rencontres, mercredi 28 septembre, un « traité de coopération » a été signé entre le CHS Esquirol et le centre Serbski. Hervé Benhamou, pédo-psychiatre à Esquirol, artisan de cet accord sans précédent, assure que *« les Russes ont beaucoup de choses à nous apprendre, en psychopharmacologie, en électrophysiologie, et aussi par leurs réflexions sur les catastrophes de type Tchernobyl et sur les conflits ethniques »*.

LAURENCE FOLLÉA



JUSTICE

Le projet de budget de la Place Vendôme

Les crédits de la justice sont en hausse de 4 %

Avec un projet de budget de 22,12 milliards de francs, la justice voit cette année ses crédits progresser de 4,02 %, contre 1,9 % pour le budget de l'Etat. Ce budget, qui constitue le premier volet de l'application du programme pluriannuel pour la justice adopté en première lecture par l'Assemblée nationale lors de la session de printemps, permettra de renforcer les effectifs de 1 000 agents.

En ces temps de rigueur budgétaire, la justice tire plutôt bien son *épingle du jeu* : alors que le projet de budget de l'Etat augmente de de 1,9 %, celui de la Place Vendôme progresse cette année de 4,02 %. On est loin des promesses électorales faites il y a un peu plus d'un an par la majorité, mais l'effort, même modeste, est réel. *« Cette progression est le signe de la priorité accordée par le gouvernement à la justice,* a noté le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, lors d'une conférence de presse. *Il s'agit de la plus forte progression ministérielle, à l'exception de celle des ministères sociaux, qui restent marqués par la croissance des prestations sociales. »*

Cette progression confirme une tendance amorcée au début des années 80 : de 1988 à 1993, la Place Vendôme a vu ses crédits, en francs constants, croître de 74,4 %. A force de grignoter chaque année quelques millions, la part de la justice dans le budget de l'Etat a considérablement augmenté : son enveloppe représente cette année 1,49 % du budget de l'Etat, contre à peine plus de 1 % en 1980 *(voir graphique)*. *« Il y a peu de secteurs dans lesquels on ait augmenté les moyens autant que dans le domaine de la justice,* résumait il y a plus d'un an le rapport Raynaud sur l'état de la France. *Pourtant, on ne peut que constater la persistance de difficultés qui ne sont sans doute pas seulement d'ordre matériel. »*

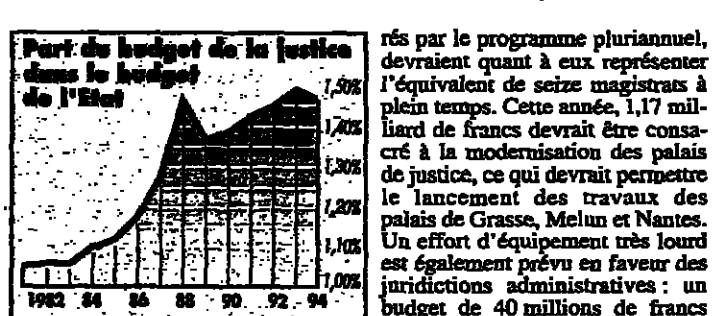
Comme chaque année, l'effort de l'Etat bénéficie en priorité à l'administration pénitentiaire. Sur les 800 créations nettes d'emplois, 550 lui sont ainsi réservées. Les surveillants de prison, qui ont mené de nombreux mouvements de protestation au cours des années 89-93, sont une nouvelle fois les mieux lotis : dans les années à venir, ils se verront adjoindre 351 nouveaux collègues. Si les recrutements ont lieu dès la fin de l'année, comme l'espère l'administration pénitentiaire, ces renforts arriveront dans les établissements pénitentiaires dès la rentrée prochaine : la formation des surveillants, qui a lieu à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), est récemment passée de quatre à huit mois. Ces effectifs permettront de renforcer les équipes existantes, mais aussi d'achever l'ouverture des *vingt-cinq* prisons du plan « 13 000 places » d'Albin Chalandon. Lancé en 1986 par le garde des sceaux de Jacques Chirac, ce gigantesque programme, qui a coûté plus de 4 milliards de francs, n'est toujours pas totalement mené à bien : en l'absence de recrutements en nombre suffisant, certains quartiers de ces nouveaux établissements sont toujours fermés. Un paradoxe lorsque l'on connaît les problèmes liés à la surpopulation carcérale. Grâce *aux créations de postes inscrites* dans le projet de budget, tous les quartiers neufs de ces établissements devraient pouvoir accueillir des détenus.

Prisons rénovées

Conformément aux engagements pris au printemps par Pierre Méhaignerie, un gros effort sera également fait cette année dans le domaine socio-éducatif. Le projet de budget prévoit ainsi 30 créations de postes d'assistants sociaux et 100 postes de conseillers d'insertion et de probation (ex-éducateurs). Il s'agit là d'une véritable rupture avec les politiques de ces dernières années : absorbée par le plan « 13 000 », ébranlée par les mouvements de colère des surveillants, l'administration pénitentiaire avait largement délaissé ce domaine ces dernières années : en 1993, le secteur médico-socio-éducatif n'avait obtenu aucun poste et, en 1992, seuls 30 emplois d'éducateurs avaient été créés.

Les investissements inscrits au budget de l'administration pénitentiaire – 148 millions de francs – devraient enfin permettre de rénover les prisons qui en ont le plus besoin : Rouen, Poissy, Fleury-Mérogis et les Baumettes. La construction des 1 200 nouvelles places annoncées au printemps par Pierre Méhaignerie, qui comprennent notamment la création de deux maisons centrales à petits effectifs destinées aux détenus dangereux, n'est pas encore inscrits au budget : avant de se lancer dans les travaux, l'administration pénitentiaire doit trouver les terrains, les acheter, et organiser un concours d'architectes, ce qui exigera encore des années.

La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui s'occupe des jeunes en difficulté, bénéficiera elle aussi de renforts : l'effort de recrutement commencé l'année dernière – 95 postes avaient été créés – devrait se poursuivre cette année avec la création, cette fois, de 90 postes, dont 44 d'éducateurs. Six ans après la fin de la première cohabitation, en 1988, la protection judiciaire de la jeunesse, qui avait été durement éprouvée par la politique d'Albin Chalandon, devrait enfin dépasser ses effectifs d'éducateurs de... 1986. En matière d'équipement, la Protection judiciaire de la jeunesse se voit octroyer 80 millions de francs, qui seront consacrés en priorité aux problèmes d'hébergement : deux foyers devraient ainsi être créés à Rouen et à Dijon, où un immeuble est actuellement en cours d'acquisition.



Le projet de budget tente également de remédier aux difficultés rencontrées par les cours et tribunaux : afin d'améliorer les conditions de travail et de raccourcir les délais, les juridictions devraient se voir accorder 60 postes de magistrats et 218 postes de greffiers supplémentaires. Les « juges de paix », ces juges-citoyens instaurés par le programme pluriannuel, devraient quant à eux représenter l'équivalent de seize magistrats à plein temps. Cette année, 1,17 milliard de francs devrait être consacré à la modernisation des palais de justice, ce qui devrait permettre le lancement des travaux des palais de Grasse, Melun et Nantes. Un effort d'équipement très lourd est également prévu en faveur des juridictions administratives : un budget de 40 millions de francs (+ 500 %) devrait permettre de rénover le Conseil d'Etat et de reloger les tribunaux d'Amiens et de Lille.

Les syndicats de surveillants n'apprécient guère ce projet de budget : l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) estime que le recrutement de gardiens est gravement insuffisant, et Force ouvrière dénonce *« l'absurdité, voire l'irresponsabilité »* du gouvernement, qui ne prend pas suffisamment en compte les besoins en personnels des prisons. Quant à la CFDT-Justice, elle estime au contraire que ce budget, qui affecte les deux tiers des créations d'emplois à l'administration pénitentiaire, traduit une *« politique sécuritaire »*.

ANNE CHEMIN

Après la mise en examen de l'ancien premier ministre

François Mitterrand et Philippe Séguin défendent Laurent Fabius dans l'affaire du sang contaminé

Interrogé vendredi 30 septembre, en marge d'un entretien accordé vendredi à l'AFP, sur la mise en examen de Laurent Fabius pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé, François Mitterrand a insisté sur *« le mérite »* de l'ancien premier ministre socialiste dans cette affaire, en affirmant : *« J'ai pu constater que Laurent Fabius a été un des premiers responsables de gouvernement à réagir utilement. A ce moment-là, il a été très critiqué. Personne ne soupçonnait alors la gravité de la maladie et les proportions dans lesquelles elle allait se développer. »* Tout en soulignant qu'en *« prenant les premières mesures indispensables, Laurent Fabius a permis à la France de devancer la plupart des autres grands pays »* dans la lutte contre le sida, M. Mitterrand a rappelé que ses fonctions lui *« interdisent de prendre une position sur une procédure judiciaire en cours »*.

Dimanche, lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, s'est exprimé dans le même sens, en affirmant que *« Laurent Fabius n'a strictement rien à faire là où on l'« a mis »*. Pour le député RPR des Vosges, *« il y a quelque chose qui ne va pas dans un pays où cela aussi peut se passer ». « Dans les circonstances de l'époque et au poste où il était, il a fait ce qu'il devait. Personne n'aurait fait mieux que lui »*, a ajouté M. Séguin.

Michel Noir : « Ça n'a aucun sens »

Jeudi, le maire RPR de Lyon Michel Noir avait affirmé sur RMC : *« Je suis indigné qu'on parle aujourd'hui, à propos de M. Fabius ou même Georgina Dufoix, de complicité d'empoisonnement. Ça n'a aucun sens. Quiconque a été ministre – et il faudrait que tous les anciens ministres le disent – (...) ne peut pas dire qu'un ministre, dans le cas particulier du sang contaminé, doit être accusé d'être complice d'empoisonnement »*.

Pour complicité d'escroquerie et infraction à la législation bancaire

Deux dirigeants du Crédit agricole de la Dordogne ont été incarcérés

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Jean-François Sieurac, l'ancien directeur de la caisse régionale du Crédit agricole de la Dordogne, et Jean-Loup Castera, l'ex-secrétaire général de ce même établissement, ont été incarcérés, mardi 27 septembre, à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde). Tous deux ont été mis en examen pour complicité d'escroquerie et infraction à la législation bancaire par le juge d'instruction de Bergerac Alain Gadino.

L'an passé, à l'heure où le Crédit agricole de la Dordogne fusionnait avec celui de la Charente, Christian Duvillet, le directeur général de la nouvelle structure, annonçait un déficit record pour la caisse périgourdine (307 millions de francs en 1992) et déposait plainte pour abus de confiance auprès du parquet de Bergerac. La saisine de la justice faisait suite au rapport établi par les inspecteurs généraux de la caisse nationale, selon lequel des centaines de millions de francs avaient été engagés dans des opérations hasardeuses sans réel espoir de retour. Les enquêteurs s'étaient notamment étonnés d'une garantie apportée par la caisse régionale de la Dordogne à hauteur de 26 millions de francs. Elle était destinée à couvrir des emprunts contractés en Suisse par le représentant d'une société d'investissements. Ce dernier avait ensuite disparu avec l'argent, laissant à la caisse périgourdine une fausse carte d'identité, seule pièce à partir de laquelle celle-ci s'était engagée dans cette affaire.

Les investigations du SRPJ de Bordeaux se sont déjà traduites par la mise en examen d'un homme d'affaires parisien d'origine grec, Paul Pasfides, et d'un intermédiaire financier, Jean Clou.

DOMINIQUE RICHARD

PRÉCISION. – Médiconseil, représentée à Rennes par Mme Coquet et exerçant depuis plusieurs années une activité de conseil auprès de médecins, nous demande de préciser qu'elle n'a aucun rapport avec la société Médiconseil du docteur Philippe Most, maire de Royan, citée dans nos éditions datées 25-26 septembre. Attachée à une image de sérieux et d'intégrité, Mme Coquet nous indique qu'une confusion entre sa société et celle de M. Most, actuellement mise en cause par une information judiciaire, lui serait nettement préjudiciable.

Il y a des formules qui n'engagent à rien.

- SI VOUS AVEZ UN PROBLÈME, VOUS M'APPELEZ, Y'A PAS DE PROBLÈME...

- C'EST RIEN... C'EST UNE PETITE DÉFAILLANCE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE...

- CA VA S'ARRANGER AVEC LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT...

- NON IL NE M'EN A PAS PARLÉ MAIS ON S'EN OCCUPE.

- LE SPÉCIALISTE EST EN FORMATION MAIS ON VOUS ENVOIE QUELQU'UN..

- TANT QUE L'IMPRIMANTE CLIGNOTE CE N'EST PAS BIEN GRAVE...

- CA VIENT PEUT-ÊTRE DE VOTRE LOGICIEL ENFIN, JE VEUX DIRE DE NOTRE LOGICIEL...

- JE M'EN OCCUPE PERSONNELLEMENT, MAIS MON NOM NE VOUS DIRAIT RIEN...

- NON IL N'EST PAS LÀ. C'EST MOI QUI LE REMPLACE.

- EN PRINCIPE, IL NE DEVRAIT PAS Y AVOIR DE PROBLÈME...

- COMME JE VOUS L'AI DIT HIER, ÇA NE DEVRAIT PAS TARDER, C'EST JUSTE UNE QUESTION DE TEMPS...

- JE M'EN OCCUPE, JE VOUS RAPPELLE...

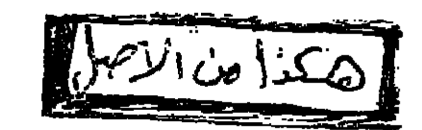
- PAS AUJOURD'HUI, MAIS DÈS QUE POSSIBLE, NE QUITTEZ PAS JE VOUS METS EN ATTENTE.

- JE NE VOIS PAS TRÈS BIEN, MAIS ON VA REGARDER...

- JE VOUS ENTENDS TRÈS MAL MAIS C'EST ENTENDU...

Ogilvy

rien.



La mort du Prix Nobel de médecine de 1965

André Lwoff, un des pères de la biologie moléculaire

Le professeur André Lwoff, l'un des pères de la biologie moléculaire, est mort vendredi 30 septembre à l'âge de quatre-vingt-*douze ans. Il avait obtenu, en* 1965, en compagnie de deux de ses élèves – Jacques Monod et François Jacob – le prix Nobel de médecine pour ses découvertes concernant le contrôle génétique des enzymes et la synthèse des virus.

André Lwoff était le seul survivant du trio qui, de 1920 à 1930, fut aux origines de la participation française à la révolution qu'aura été, pour la biologie, un siècle après celle du darwinisme, l'avènement, entre 1950 et 1960, de la biologie moléculaire. Le généticien Boris Ephrussi, le biochimiste Louis Rapkin et André Lwoff avaient jeté les bases des trois disciplines dont la confluence fut la source inattendue des découvertes successives de la nature de la substance héréditaire, du mécanisme de *sa réplication, du code génétique et* des moyens par lesquels ce code est transcrit, traduit, pour devenir la source de la totalité des propriétés visibles de la cellule et de l'organisme.

En 1965, le prix Nobel de médecine et de physiologie – le premier qui devait être attribué à des Français depuis Charles Nicolle *en 1928* – venait consacrer le rôle essentiel qu'avaient joué André Lwoff et ses deux disciples Jacques Monod et François Jacob dans cette grande aventure de l'esprit humain que fut la révolution de la biologie moléculaire. Leur œuvre majeure s'était accomplie dans le fameux grenier de l'Institut Pasteur où André Lwoff avait créé en 1938 le service de physiologie microbienne. Son éclectisme, sa curiosité universelle, l'avaient auparavant conduit à l'étude des protozoaires du milieu marin, discipline dont il devint l'un des maîtres, grâce notamment aux travaux qu'il poursuivait tous les étés au laboratoire de biologie marine de Roscoff.

Le grenier pastorien

Lancé à l'époque dans l'étude de la nutrition des protozoaires, André Lwoff fut intrigué par leur mode de nutrition, et, très vite, par l'un des problèmes fondamentaux de la biologie cellulaire : la nature et le rôle métabolique des substances orga*niques, dénommées « vitamines »* ou « facteurs de croissance », nutriments indispensables mais requis en quantités infimes tant par les animaux supérieurs que par bon nombre de microorganismes. Ses connaissances en biochimie étaient, à l'époque, plus que minimes. Aidé par la Fondation Rockefeller, il abandonne la gloire confortable du protozoologiste éminent qui était la sienne et part pour l'Allemagne comme simple étudiant en biochimie.

*Dès son retour, par des expé*riences d'une rare élégance, il réussit à démontrer que le besoin d'une vitamine donnée, comme nutriment pour un organisme quelconque – mammifère, protozoaire ou bactérie –, est l'expression de l'incapacité de cet organisme à en effectuer la synthèse, conséquence évolutive d'une perte de fonction.

Ces découvertes le conduisent à créer, à la veille de la guerre, le service de physiologie microbienne qui devait devenir, une dizaine d'années plus tard, l'un des grands foyers de la révolution moléculaire. L'Occupation met en veilleuse les



recherches entreprises. Jacques Monod et André Lwoff luttent dans la Résistance.

En 1945, le nouveau service commence à s'épanouir, et Jacques Monod, Elie Wollman, Pierre Schaeffer et François Jacob se joignent successivement à une équipe qui devint très vite l'une des plus actives du monde. Le « gre*nier » est envahi d'éminents* visiteurs étrangers. Sa notoriété est immense à l'étranger, où l'école pastorienne est tenue pour l'un des phares de la pensée biologique contemporaine.

Son chef connaît, lui, sa troisième mutation scientifique. Après les protozoaires et la nutrition cellulaire, c'est aux virus qu'il s'intéresse, et plus précisément à la capacité qu'ont certaines bactéries d'héberger un virus (ou bactériophage) sans en être pour autant détruites. La « lysogénie », dont il arrive à analyser la nature, se traduit, *montre-t-il, par le fait que* toutes les bactéries de la population examinée portent un virus latent, dont il montre qu'il est libéré par un rayonnement ultra-violet dit *« inducteur », pour devenir alors* mortel.

Le concept de provirus est né. Il s'agit des virus dont le génome est intégré à celui de la cellule hôte, de telle façon que l'expansion normale des gènes viraux est supprimée. Cette notion est fondamentale pour le développement des connaissances concernant la régulation de l'expression des propriétés génétiques. Elle l'est aussi, comme le prouvent les découvertes les plus récentes, pour la connaissance des mécanismes conduisant une cellule normale à la malignité, au cancer.

Ces éclats ne suffisent pas à André Lwoff, qui, en 1954, décide *une fois de plus de se recycler.* Durant un long séjour aux États-Unis, son épouse et fidèle collaboratrice Marguerite et lui-même apprennent... la virologie animale. Ils créent à leur retour en France une école de virologie fondamentale, étudient les interactions entre les virus et leurs hôtes, et travaillent sur le virus de la poliomyélite, puis sur la sensibilité des virus (*influenza*, notamment) à la température.

Éclectisme et générosité

En 1968, André Lwoff quitte l'Institut Pasteur pour devenir directeur de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer à Villejuif, où il restera jusqu'à sa retraite quatre ans plus tard. Une retraite plus que symbolique, car l'esprit curieux, la générosité et le courage d'André Lwoff le poussaient constamment à l'action, en faveur de la défense des droits de l'homme (*« et des femmes »*, ajoutait le premier président du Mouvement français pour le planning familial qu'il fut), de la justice, du soutien aux causes de l'universalité de la science, de la paix, de la liberté.

Après avoir préfacé la dernière réédition de *la Trahison des clercs* de Julien Benda, il publie plusieurs ouvrages destinés à mettre à la portée de tous les conséquences humanistes et culturelles de la révolution biologique. Son dernier ouvrage, *Jeux et Combats*, est un recueil de ses méditations et des discours prononcés sur les thèmes les plus divers et les plus vastes, allant de l'abolition de la peine de mort au combat contre la torture, de la coopération internationale à la défense de la liberté d'opinion.

La peinture, qui fut sa quatrième mutation intellectuelle, la musique, *la sculpture, une passion sans cesse* en éveil pour les choses de l'esprit et pour celles du cœur, devaient maintenir chez André Lwoff une jeunesse inaltérable. Son absence totale de conformisme et de diplomatie, l'engagement sans réserve qu'il apportait aux combats tenus pour justes, lui avaient valu la méfiance et parfois l'hostilité de nombre de ses pairs, que déroutaient les reparties fulgurantes ou l'ironie moqueuse de cet exceptionnel savant, de ce chevalier, volontaire *« pour l'éternité »* de toutes les causes justes et généreuses.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE

[*André Lwoff est né le 8 mai 1902 à* Ainay-le-Château (Allier) de parents russes émigrés en France en 1880. Licencié en sciences à dix-neuf ans, il entre à l'Institut Pasteur en 1921. Docteur en médecine en 1927 et docteur ès sciences en 1932, il devient, en 1938, chef du service de physiologie microbienne de l'Institut Pasteur. De 1959 à 1968, il est titulaire de la chaire de microbiologie à la faculté des sciences de Paris. Il quitte alors *l'Institut Pasteur pour prendre la* direction de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer à Villejuif, poste qu'il occupe jusqu'en 1972. *Visiting professor* dans de nombreuses universités parmi lesquelles celles de Harvard (Boston) et de Chicago, il est, dès 1955, élu membre associé de l'Académie des sciences des Etats-Unis, de la Royal Society de Londres et de l'Académie des sciences médicales de l'URSS. En 1976, il *est élu à l'Institut (Académie des* sciences). Créateur du Conseil Pasteur-Weizmann, il obtient, en 1965, le prix Nobel de médecine avec les professeurs François Jacob et Jacques Monod. Il est l'auteur de deux ouvrages : *l'Ordre biologique* (1969, Robert Laffont), *Jeux et Combats* (1981, Fayard).]

Un virtuose du monde vivant

Suite de la première page

A plusieurs reprises, il décida de changer de sujet, d'entamer une recherche nouvelle. Chaque fois, il prit la question sous un angle nouveau. Chaque fois, il s'installa d'emblée au cœur d'un problème-clé. Chaque fois, il marqua ce domaine par des résultats nouveaux, *des idées nouvelles.* Tour à tour protistologiste, bactériologiste, physiologiste, biochimiste, généticien et virologiste, André Lwoff laisse une œuvre scientifique considérable, dominée par deux immenses découvertes.

La première a trait au statut et au rôle des vitamines. Pour se multiplier, quelques microbes exigent la présence de certains composés dont d'autres microbes se passent fort bien. Avant la guerre, Lwoff put montrer que ces composés, ces vitamines, sont en réalité des constituants de tous les êtres vivants. Qu'ils sont indispensables à toute vie. Si certains organismes exigent, dans leur alimentation, la présence de ces facteurs alors que d'autres s'en passent, c'est que les seconds produisent eux-mêmes ces composés tandis que les premiers en sont incapables. Découverte de portée immense. Avec les données apportées par l'analyse des biochimistes, elle montrait, pour la première fois, que les mêmes structures moléculaires et les mêmes fonctions se retrouvent *chez tous les êtres vivants.* Que l'ensemble du monde vivant est construit avec les mêmes matériaux.

Seconde découverte considérable d'André Lwoff : la démonstration que le matériel génétique d'un virus, d'un bactériophage, peut devenir un constituant de l'équipement génétique de la bactérie-hôte. Tous les descendants de cette bactérie héritent de cette propriété. Mais l'équilibre entre le virus et la cellule-hôte peut être rompu par certains traitements qui obligent alors la cellule à produire du virus. Cette notion est aujourd'hui à la base même de nombreuses recherches sur les cancers et les rétrovirus.

Un artiste ès sciences

André Lwoff avait peu d'élèves. Il *aimait à travailler de ses mains,* aidé de sa femme Marguerite, d'une aide technique et d'un ou deux collaborateurs. Il détestait les grandes équipes, la science industrielle où le patron, le matin, donne ses instructions à une armée d'assistants et revient, le soir, récolter les résultats comme un capitaine d'industrie qui passe ramasser les bénéfices. La science pour lui, c'était charnel. C'était un jeu avec les microbes et les cellules.

Après la guerre, André Lwoff avait accueilli, dans son laboratoire, Jacques Monod, Elie Wollman et Pierre Schaeffer. Quand je suis arrivé dans le grenier, à la fin de 1951, André était déjà au faîte de son œuvre. Comme il n'avait pas reçu les sacrements officiels, qu'il ne sortait d'aucune grande école, qu'il n'était pas agrégé mais simplement médecin et docteur ès sciences, son laboratoire resta longtemps méconnu en France. En revanche, il jouissait à *l'étranger d'une immense réputation.* Dans le grenier, arrivait tous les ans un défilé d'étudiants et de chercheurs venus du monde entier. Autour d'André, régnait une ambiance exceptionnelle, une atmosphère où se mêlaient l'enthousiasme, la lucidité intellectuelle, le non-conformisme, l'humour et l'amitié.

Qui n'a pas vécu et travaillé dans le grenier ne pouvait apprécier la chaleur, la richesse et la générosité d'une personnalité qui s'abritait souvent derrière une réserve un peu hautaine. Personnage tout d'une pièce, André ne se prêtait ni au compromis ni à la demi-mesure. L'intrigue lui répugnait tout autant que la flatterie. Ce qu'il avait à dire, il le disait sans fard ni ménagement. Il avait donc des ennemis. Tout aussi solides, tout aussi fidèles que ses nombreux amis.

Grand, mince, très droit, André Lwoff était un homme de *grande culture et de grand raffinement.* De tous les raffinements. Dans ses lectures comme dans ses vêtements. Dans ses menus comme dans ses distractions. Dans ses vins comme dans son langage ou son écriture. Il aimait les phrases courtes et n'hésitait pas, dans la conversation, à corriger ce qu'il considérait comme des fautes de français. Il passait au peigne fin chaque publication qui sortait de son laboratoire pour y chasser le mot impropre, la ponctuation mal placée, le jargon de laboratoire, le franglais surtout.

A l'Institut Pasteur, comme dans la chaire de microbiologie de la faculté des sciences dont il fut le premier titulaire, comme à l'Institut du cancer dont il fut directeur, comme dans la pein*ture qu'il aimait pratiquer à la fin* de sa vie, partout il laissa sa marque, son style fait d'élégance, de sensibilité, de précision. La science, il la pratiquait en artiste. En fait, il était d'abord un artiste.

Aves sa mort, dix-huit ans après celle de Jacques Monod, c'est toute une époque de la science pasteurienne, de la science française, qui disparaît.

FRANÇOIS JACOB

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre (section B), de la cour d'appel de PARIS, du 11 Mai 1994.

VITOUR Pierre, né le 16 février 1938 à Le Pin (44), demeurant, 44, avenue du Président-Kennedy, 75016 PARIS, a été condamné à la *peine de 15 mois d'emprisonnement* avec sursis et à celle de 100 000 F d'amende pour publicité mensongère, escroquerie, faux et usage de faux.

La cour a, en outre ordonné, aux frais de **VITOUR Pierre**,

1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Parisien* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Par jugement **CONTRADICTOIRE** rendu le 4 janvier 1994, le tribunal de *grande instance* de DIEPPE, *tenu pour* les affaires correctionnelles, a condamné :

Monsieur Jean-Michel **MORISSET**, né le 29 avril 1950 à FERRIÈRES-EN-BRAY, Seine-Maritime, demeurant 2, rue Maurice-Thorez dans un château, 80530 TULLY.

– De s'être à DIEPPE frauduleusement soustrait au paiement partiel de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1985 et 1986 en dissimulant des recettes, et de s'être du 1er décembre 1985 au 31 décembre 1986 frauduleusement soustrait au paiement partiel de la TVA en dissimulant des encaissements assujettis à cette taxe infraction prévue et réprimée par les articles *1741* al. 1 3, 1750 du code général des impôts et 51 al. 2 du code pénal ;

– D'avoir à DIEPPE courant 1986 et 1987 sciemment omis de tenir le livre-journal des recettes prévu par l'article 99 al. 1er du code général des impôts.

à la peine de HUIT MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS. A UNE AMENDE DE 100 000 F.

Le tribunal a en outre ordonné la publication par extraits, aux frais du condamné, dans *le Journal officiel* et *le Monde*.

LE GREFFIER.

REPÈRES

JEUNESSE
M. Balladur devrait annoncer dans un mois des mesures en faveur des 15-25 ans

Alors que les premières conclusions sur la consultation des 15-25 ans lancée en juin devaient lui être communiquées lundi 3 octobre, Edouard Balladur a indiqué samedi 1er octobre sur TF1 que *tous les membres du gouvernement* qui seront appelés à étudier les demandes des jeunes seraient présents lors de la remise du rapport par le comité. *« Je vais demander à l'ensemble des membres du gouvernement d'étudier les demandes des jeunes et j'espère que, dans un délai d'un mois, nous serons en mesure déjà de commencer à prendre des décisions »*, a déclaré le premier ministre. Evoquant les premières indications de l'enquête, dont les résultats ont déjà été publiés (*le Monde* daté 25-26 septembre), Edouard Balladur a considéré qu'*« il y a une situation un peu contradictoire »*. *« La jeunesse s'inquiète de son avenir* [...] *mais en même temps, les jeunes semblent heureux dans leur famille, ils veulent participer, être écoutés, avoir des responsabilités et pouvoir décider de leur vie. Le problème va être de leur répondre vraiment sur leurs propositions »*, a conclu le premier ministre.

FOULARD ISLAMIQUE
Reprise des cours au lycée de Goussainville

Les mille cinq cents élèves du lycée Romain-Rolland de Goussainville sont rentrés normalement en cours, à l'exception d'une trentaine d'entre eux, et les cours ont repris, a déclaré lundi 3 octobre la direction de l'établissement. Les quatre jeunes filles qui refusaient d'ôter leur foulard islamique se sont présentées à nouveau voilées et ont été accueillies en salle de perma*nence. Vendredi 30 septembre,* le conseil d'administration avait décidé de modifier le règlement intérieur de l'établissement afin de le mettre en conformité avec *la circulaire du 20 septembre* proposant de réglementer le port de signes religieux à l'école (*le Monde* daté 2-3 octobre).

ENVIRONNEMENT
Violente éruption du volcan Klioutchevskoï au Kamtchatka

Le volcan Klioutchevskoï, situé sur la péninsule du Kamtchatka, en extrême-orient russe, est entré en éruption, vendredi 30 septembre, projetant des cendres jusqu'à 13 kilomètres d'altitude et des matières brûlantes jusqu'à *5 kilomètres, selon l'agence* ITAR-TASS. L'explosion de ce volcan situé dans une zone peu peuplée *est « forte, proche du niveau catastrophique »,* selon un expert de l'académie régionale des sciences, qui précise que la ville la plus proche, Kloutchi, n'est pas menacée. Ces projections risquent cependant de poser des problèmes pour la circulation aérienne dans la région, note l'agence, qui indique que les autorités compétentes ont été prévenues, notamment en Alaska. – *(AFP.)*

SCIENCE
Adoption de huit programmes de recherche européens

Le conseil des ministres de la recherche de l'Union européenne a approuvé, jeudi 29 septembre à Bruxelles, huit des vingt programmes du plan-cadre européen pour la recherche et le développement technologique (1994-1998), pour un montant global de 6 063 millions d'écus (43 milliards de francs environ). Les programmes les mieux dotés (près de 2 000 millions d'écus) concernent les technologies de l'information, les énergies non-nucléaires (967), la télématique (843) et la fusion nucléaire contrôlée (794). Les programmes restants devraient être adoptés d'ici au mois de décembre, afin *que les appels d'offres pour des* applications scientifiques ou industrielles soient lancés avant la fin de l'année.

NUCLEAIRE
Japon : un nouveau combustible pour brûler le plutonium

Les chercheurs du Japan Atomic Energy Research Institute (JAERI) viennent d'annoncer qu'ils avaient mis au point un nouveau combustible nucléaire permettant de brûler le plutonium avec un excellent rendement (99 %) dans les réacteurs *civils à eau pressurisée. Ce procédé,* dont l'existence avait été révélée en août 1994 par la revue *Nuclear Technology,* consiste dans la fabrication d'un combustible dit « céramique-céramique » fait d'oxyde de plutonium mélangé soit à de la thorine et de l'alumine, soit à de la zircone et de l'alumine. Ce type de combustible fait un peu partout dans le monde l'objet de recherches importantes, notamment au Commissariat à l'énergie atomique *via* les programmes CERMET et CERCER, car il permettrait de se débarrasser d'encombrants stocks de plutonium dans des *réacteurs à eau, mais aussi dans* des réacteurs spécialisés dans l'incinération de cet élément radioactif.

ESPACE
Quatrième essai d'un propulseur à poudre pour Ariane-5

Le quatrième essai au sol (depuis le 16 février 1993) du propulseur à poudre P230 du futur lanceur lourd européen Ariane-5 a eu lieu vendredi 30 septembre sur le banc d'essai du centre spatial guyanais de Kourou. Ariane-5 sera dotée de deux de ces propul*seurs de 30 mètres de hauteur* contenant 237 tonnes de poudre, pour une poussée de 540 tonnes. Trois autres essais au sol sont programmés avant le premier vol du lanceur, prévu, en principe, le 3 octobre 1995.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du 1er octobre* 1994 :

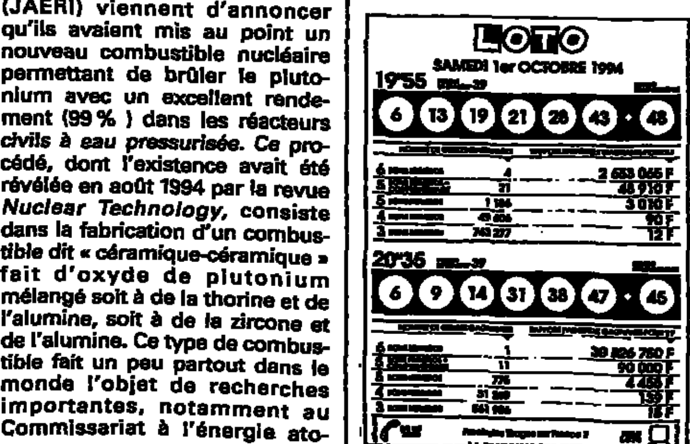
DES DÉCRETS

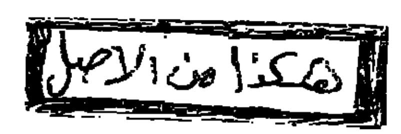
– n° 94-841 du 26 septembre 1994 relatif aux conditions d'information sur la qualité de l'eau distribuée en vue de la consommation humaine ;

– n° 94-848 du 27 septembre 1994 modifiant le décret n° 92-137 du 13 février 1992 relatif aux titres de créances négociables ;

– n° 94-850 du 30 septembre 1994 modifiant le code des caisses d'épargne et relatif aux rapports entre les caisses d'épargne et de prévoyance et la Caisse des dépôts et consignations ;

– n° 94-852 du 29 septembre 1994 relatif aux informations à fournir par les entreprises de travail temporaire et modifiant certaines dispositions du code du travail.





FOOTBALL

Une équipe de détenus participe à un championnat officiel dans les Hautes-Pyrénées

Ballon prisonnier à Lannemezan

Pour la première fois, une équipe de détenus en maison centrale, réputée pour abriter la population carcérale la plus dangereuse, participe à un championnat officiel de la Fédération française de football. Cette expérience se déroule depuis le 10 septembre au centre pénitentiaire de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), où le ballon rond peut favoriser une future réinsertion.

TARBES

de notre correspondant

Cela fait bien dix ans que Marseille a perdu l'un de ses meilleurs supporters. Et pour cause : Christian, trente-six ans, ancien « minot » d'Aubagne et de Roquevaire, se trouve derrière les barreaux. Il purge une peine de dix-sept ans de réclusion criminelle. Après une jeunesse *mouvementée*, cet apprenti chaudronnier s'est trouvé ballotté de maison de redressement en prison. Il a franchi le pas de la délinquance et découvert les Baumettes, les coulisses sans horizon de la Canebière, puis la forteresse de Saint-Martin-de-Ré.

Aujourd'hui, Christian est *incarcéré au centre pénitentiaire* de Lannemezan, la centrale, comme on l'appelle sur le plateau. Et le football l'aide à payer sa dette envers la société. *« Grâce à lui, je survis en détention. A longueur de semaine, j'attends le match du dimanche. »* Mais ce n'est pas la prochaine rencontre de l'OM que guette cet ancien milieu de terrain. Le match qui procure autant d'enthousiasme à Christian est celui qu'il dispute lui-même, depuis le 10 septembre, tous les dimanches, sur le terrain de sport de sa prison.

Christian est le matricule numéro 10 de l'équipe de football du centre pénitentiaire de Lannemezan, qui participe à un championnat officiel de la Fédération française de football (FFF). Une première tentée par le district des Hautes-Pyrénées et la ligue de Midi-Pyrénées, avec l'assentiment de la chancellerie, qui y devine une occasion expérimentale de réinsertion dans le milieu carcéral.

Le football existe en prison depuis déjà plusieurs décennies. C'est l'un des défouloirs des détenus. De nombreuses rencontres amicales *ont eu lieu entre quatre* murs dans les principaux centres de détention français, parfois avec la complicité de joueurs de clubs professionnels. Des détenus ont été engagés dans des compétitions corporatives, comme aux Baumettes, à Muret, à Saint-Martin-de-Ré, souvent dans le cadre de permissions exceptionnelles. Mais la participation active à un championnat officiel, avec la régularité et les règles qu'elle impose, n'a jamais été enregistrée par la FFF.

Un problème de droit

Elle pose même un épineux problème aux juristes de la Fédération au regard de l'article 44 *bis* des règlements généraux. Il stipule qu'*« un joueur frappé d'une sanction pénale privative de liberté, ne comportant pas publication du sursis, pour faute contre la morale, l'honnêteté ou l'honneur, pourra se voir refuser la délivrance d'une licence ou se voir retirer une licence en cours de validité »*. L'utilisation du futur soulève une certaine ambiguïté et ouvre une latitude dans les textes qui laisse *« la ligue régionale concernée seule juge, sous sa responsabilité et après accomplissement de la peine, de la décision à prendre au sujet d'un joueur se trouvant dans cette situation »*.

Le problème ne s'est pas posé pour le président de la ligue de Midi-Pyrénées, qui a donné un blanc-seing à Maurice Mervielle, le président du district des Hautes-Pyrénées. *« Le projet tel qu'il a été présenté était original et très intéressant sur le plan humain. Les détenus ont tous le football dans la tête. Le sport peut les aider à retrouver des repères avec l'extérieur. »* L'idée a été fortement défendue par un surveillant, Jean-Marie Dabenta, l'un des trois moniteurs sportifs de la centrale. Il y voit une thérapie pour *« casser l'isolement, surpasser l'individualisme, vaincre les handicaps physiques »*, autant d'obstacles majeurs pour une future réhabilitation sociale. Jean-Marie Dabenta a dû faire tomber les réticences de certains collègues, convaincre ses supérieurs hiérarchiques.

Le surveillant s'est appuyé sur la compréhension des gardiens-chefs et sur la persuasion des deux directeurs qui se sont succédé, Sergio Salvadori et Marc Bellon. Les deux hommes parlent le même langage. *« Participer à un championnat de district, c'est instituer au sein de l'organisation sportive du centre pénitentiaire les règles appliquées à l'extérieur, ce qui réduit les écarts entre milieu fermé et milieu libre. »* Seule réserve : *« Le personnel ne doit pas être pénalisé par cette activité sportive, relativement lourde à gérer sur le plan des mouvements intérieurs qu'elle entraîne, et la sécurité doit être absolument préservée. »* Cette précaution élémentaire oblige l'équipe de la centrale de Lannemezan à effectuer tous ses matchs à *« domicile »*.

Réduire les écarts

Un tel événement a soulevé bon nombre de questions dans le milieu du football montagnard. C'est effectivement sous les miradors, à l'ombre des murs d'enceinte recouverts de barbelés, sous l'œil des caméras de surveillance électronique et d'une poignée de surveillants, sous les filins d'acier empêchant toute évasion héliportée, que les formations visiteuses des villages environnants viennent jouer au ballon prisonnier à Lannemezan. Les neuf équipes des Hautes-Pyrénées qui ont accepté le jeu dans cette troisième division sont toutes animées du même désir de curiosité : *« aller voir ce qui se passe derrière »*, mais aussi d'une volonté, largement exprimée, de *« ne pas exclure les détenus »*. Une seule équipe a refusé de les rencontrer. Son président s'en explique : *« Notre équipe est essentiellement composée de mineurs. Je ne pouvais pas prendre une telle responsabilité. »* D'ailleurs, l'administration le refuse. Seuls les joueurs majeurs peuvent pénétrer dans la prison et se plier aux formalités de fouille d'usage.

Un dirigeant du club voisin d'Arrens-Marsous se garde bien d'adresser un carton rouge à ses futurs adversaires. *« Nous ne sommes pas des moralistes. Il ne faut pas avoir de préjugé ni l'esprit fermé. Ces gens-là sont des êtres normaux. Certes, ils ont fauté, mais il faut se garder de les condamner une seconde fois. »* Quelques réticences se sont aussi élevées dans le corps arbitral. Un gendarme arbitre a préféré s'abstenir.

Les surveillants ne perdent pas de vue que certains des vingt-deux licenciés du club de Lannemezan sont des condamnés à de fortes peines, parfois à perpétuité, et que certains sont même *« particulièrement dangereux »*. Mais Mitoslav le Croate, Abraham l'Israélien, René le Corse, Fatchi le Maghrébin, Christian le Marseillais et leurs compères de cellule savent qu'ils sont les seuls détenteurs de la clé de cette liberté surveillée et éphémère du dimanche : *« Nous n'allons pas gâcher notre Coupe du monde. Nous avons gagné les deux premiers matches (6-0 et 10-1). C'est vrai, nos visiteurs sont un peu coincés, surtout sur un terrain en « stabilisé ». Mais nous voulons gagner le championnat et le dédier à tous ceux qui nous permettent de vivre une telle aventure. Chaque victoire, nous l'offrons à nos amis détenus qui ne peuvent assister à nos matches. Ils nous encouragent moralement. Le football est devenu notre seule motivation. »*

Maigre consolation : le film du match est retransmis sur le canal intérieur de la prison au cours de la semaine suivante grâce au Caméscope de l'aumônier, le Père Desmaret. La troisième mi-temps, très courte, autour d'un verre de Coca-Cola, permet de mieux faire connaissance. Certains détenus parlent de leur passé ou du ballon. *« Grâce au football, on existe »*, dit René, le capitaine, qui en a pris pour vingt ans. Christian, le Marseillais, rêve d'être *« Maradona avec l'intelligence de Platini »*. Il espère sortir dans moins de deux ans. Il n'a qu'une idée en tête : *« Ouvrir un commerce »*, et une seule ambition : créer un club de football et s'occuper des jeunes de son quartier. Pour leur éviter de connaître la prison.

JEAN-JACQUES ROLLAT

L'ouverture des douzièmes Jeux asiatiques

La Chine à l'heure du chauvinisme

Les douzièmes Jeux asiatiques ont été ouverts, dimanche 2 octobre, à Hiroshima (Japon). Les sportifs chinois comptent y confirmer leurs progrès et flatter, par une nouvelle moisson de médailles, la fibre nationaliste de leurs compatriotes.

PÉKIN

de notre correspondant

Jusqu'au plus profond des déserts que le pouvoir pékinois contrôle, au cœur de l'Asie centrale, il n'y a pas un village, un hameau, voire un relais routier, qui ne soit équipé d'au moins un panier de basket-ball. Les équipements plus coûteux sont évidemment moins nombreux, *mais le panier de basket en* vient à symboliser la place considérable que tient, depuis longtemps, le sport en Chine. La même remarque vaut également pour le tennis de table, représenté dans tous les parcs publics par une table en ciment barrée d'un « filet » de la même matière.

Instrument de pouvoir dans *un régime à poigne, le sport a* d'abord eu, dans les années du communisme à la chinoise, un usage principalement intérieur, renvoyant au régime sa propre image d'ordre à caractère militaire, d'embrigadement des foules, de performances de pointe dans les disciplines favorisées par l'entraînement militaire. C'était au point, caricatural, où le culte de la personnalité de Mao avait envahi les gradins des stades, avec les tableaux vivants composés par des milliers de panneaux brandis par la foule répondant au sifflet pour donner à contempler le portrait du « Grand Timonier », verrue comprise.

L'arrivée plus récente de la Chine sur la scène sportive mondiale dans une grande variété de disciplines a été suivie, par coïncidence, de l'effondrement des valeurs du *communisme, tant sur le plan* intérieur que l'extérieur, avec les incertitudes qui en découlent. Le repli idéologique du régime, entamé dans le domaine sportif par l'abandon, dès la fin du règne de Mao, du slogan qui voulait que, face à des sportifs étrangers, on privilégie l'« amitié » sur la compétition, s'est traduit par une mainmise nationaliste sur l'ensemble de l'activité sportive chinoise.

Soumission et honneur du pays

C'est devenu, en effet, un des rares terrains d'entente entre le régime et une population désorientée par les bouleversements *économiques, dans un pays* dont le tissu social a été fortement malmené depuis plus d'un siècle. Ainsi le gouvernement, inquiet pour sa survie, se sachant largement impopulaire, use-t-il sans complexe de l'arme sportive pour flatter la fibre nationale à son profit.

Ce facteur politique explique en grande partie la soumission *avec laquelle les sportifs* chinois subissent l'entraînement hyper-intensif que les autorités leur imposent. Il y va, bien plus qu'en Occident, de l'honneur du pays, et le fait est d'autant plus évident dès lors que certains avantages matériels sont à la clé d'une carrière *sportive réussie. Aussi voit-on* ces sportifs, toutes disciplines confondues, accepter le sacrifice de leur jeunesse dès la sélection opérée à l'âge le plus bas possible, avec les encouragements de leur famille en général, pour l'espoir de promotion sociale qui en découle.

Et ce sont alors des heures et des heures, des semaines et des *mois d'un entraînement inhu*main, imposé souvent à des êtres provenant de régions chinoises où le sous-développement économique favorise la résistance physique et l'entêtement personnel face aux conditions climatiques et géographiques. De l'esprit sportif, ne reste que la volonté de surpassement, au mépris de toute fraternité ou chaleur humaine, sentiments qui ne sont pas précisément encouragés par les instances dirigeantes.

Le débat sur les éventuelles substances interdites utilisées par certains sportifs chinois, comme, autrefois, leurs homologues d'Allemagne de l'Est (dont certains entraîneurs se sont retrouvés au service de Pékin), devient, dans ce contexte, largement académique. C'est toute l'organisation socio-politique de la Chine qui fait du sport, à l'heure *actuelle, pareille matière à* controverse dans ce pays.

La fierté nationale retrouvée dans la rafle des médailles d'or et des titres mondiaux par un peuple qui cherche à se forger une nouvelle identité est un élément de portée historique dont les conséquences affectent quantité d'autres domaines. Le chauvinisme qui affleure dans *le comportement des amateurs* chinois de sport, pratiquants ou spectateurs, est de la même nature que les crispations de politique étrangère que montre à l'occasion Pékin dans ses relations avec la communauté internationale.

Mais la crise diplomatique qu'a suscité, entre Pékin et le Japon, l'affaire de Taïwan à l'occasion des Jeux asiatiques d'Hiroshima illustre aussi le fait que le sport est une arme d'un maniement délicat pour son utilisateur politique (*le Monde* du *29 septembre*). *La population* n'aurait certainement pas compris qu'au moment où la Chine se retrouve sous les feux du stade mondial le gouvernement décide de boycotter cette fête particulière pour une question extra-sportive. Déjà, en 1993, la candidature avortée de la Chine à l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000 *avait permis de se faire une idée* de ce rapport de force à double sens entre le pays et le pouvoir, quand un haut responsable chinois avait évoqué, à l'étranger, l'hypothèse que Pékin boycotte les Jeux d'Atlanta.

Les rares Chinois qui avaient eu connaissance de cette gaffe avaient en général réagi de manière éloquemment insul*tante pour l'intéressé. Dans le* cas d'Hiroshima, il a donc fallu à Pékin avaler la pilule présentée par le Japon avec son refus d'interdire au vice-premier ministre de Taïwan de se rendre à l'inauguration des Jeux, sous peine de se priver d'un levier de pouvoir qui n'est pas négligeable en période de crise de succession larvée à la tête du *régime*.

FRANCIS DERON

HIPPISME

Carnegie vainqueur du prix de l'Arc de Triomphe

La loi des grands nombres

Le fort contingent de supporters béarnais et japonais venus soutenir les deux favoris du prix de l'Arc de Triomphe a été déçu, dimanche 2 octobre à Longchamp. Millkom et White Muzzle ont été battus sans excuse apparente. C'est un représentant du cheikh Mohammed Al Maktoum, Carnegie, qui l'a emporté.

Mohammed Al Maktoum, le puissant propriétaire de l'émirat *de Dubaï, avait, une fois encore,* fait le maximum pour enlever un trophée manquant à sa collection. Avec son frère Maktoum Al Maktoum, il possédait au départ le quart de l'effectif en piste, cinq chevaux sur vingt. La loi des grands nombres est incontournable. Depuis une dizaine d'années, le cheikh Al Maktoum, quarante-quatre ans, retenu, dimanche, *dans son pays par ses* obligations de ministre des armées (il a regardé la course sur satellite), fait courir 500 chevaux à travers le monde.

Une piste particulière

Il acquiert ou élève, avec 300 juments, les produits des *meilleurs courants* de pur-sang. Ainsi Carnegie, vainqueur de ce que l'on appelle le championnat du monde des course de galop, est un fils de Sadler's Wells, dont les saillies valent un million de francs aux Etats-Unis, et de Detroit, qui avait elle-même gagné l'Arc de Triomphe en 1980. Bon sang ne peut mentir. En croisant le meilleur et la meilleure et en menant *une politique d'investissements* massifs, on obtient forcément des résultats probants. Carnegie disposait d'un autre atout. Il était piloté par le jockey français numéro un, Thierry Jarnet, qui, contrairement à ses homologues britanniques ou nippons, connaît parfaitement Longchamp, une piste au tracé très particulier. Bénéficiant d'un bon numéro à la corde, très utile dans un peloton nombreux, il a monté une course très tactique. Après que la cadence eût été donnée par ses compagnons d'écurie, il a pris l'avantage à mi-ligne droite, au point précis où se fait presque toujours la différence. Il plaçait un second démarrage et résistait aux contre-attaques d'un petit groupe de ses poursuivants. Hernando, à Stavros Niarchos, ayant eu un peu de mal à se dégager, mais terminant très fort ; Apple tree au sultan Al Kabeer d'Arabie saoudite, un cinq ans très régulier ; Ezzoud qui aurait obtenu un meilleur classement avec moins de nervosité et Bright Moon à Daniel Wildenstein, la seule femelle à l'arrivée d'une course très disputée et spectaculaire.

Derrière eux, mais à distance, on trouvait White Muzzle et Millkom. *Ils ont fait mentir les pronos*tiqueurs qui en avaient fait par avance les vedettes de la journée. Ils n'ont jamais donné d'espoir à leurs partisans. Pour Millkom, appartenant à un propriétaire du Sud-Ouest, Jean-Claude Gour, dont l'effectif hippique est entièrement basé à Pau, la défaite s'explique peut-être par sa témérité. Le poulain était invaincu en *dix sorties*. Toutes ses victoires avaient été acquises sur de courtes ou moyennes distances. Or, l'Arc de Triomphe se dispute sur 2 400 mètres. De surcroît, dans toute son ascendance – notamment son père Cyrano de Bergerac –, ne figurent que des sprinters.

GUY DE LA BROSSE

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Formule 3000

Le Français Jean-Christophe Boullion (Reynard-Cosworth Dams) a remporté le Championnat international automobile de formule 3000, grâce à son succès dans la course de Magny-Cours, huitième et dernière manche de la compétition, dimanche 2 octobre. Au *classement général, il devance de* deux points le Français Franck Lagorce (Reynard-Cosworth Apomatox).

BASKET-BALL

Pro A
(Quatrième journée aller)

*Paris SG-Racing b. Dijon	92-71
*Limoges b. Lyon	83-66
Strasbourg b. *Montpellier	85-78
*Nancy b. Le Mans	77-65
*Antibes b. Levallois	91-75
*Cholet b. Pau-Orthez	75-65
*Villeurbanne b. Gravelines	83-63

Classement. – 1. Cholet et Antibes, 8 pts ; 2. Limoges, Pau-Orthez et Dijon, 7 ; 6. Nancy, Villeurbanne, Levallois et Strasbourg, 6 ; 10. PSG–Racing, Lyon et Le Mans, 5 ; 13. Montpellier et Gravelines, 4.

CYCLISME

Paris-Tours

L'Allemand Erik Zabel s'est imposé au sprint, dimanche 2 octobre, dans la classique cycliste Paris-Tours, onzième et avant-dernière épreuve de la Coupe du monde. Après examen de la photo-finish, Zabel a été déclaré vainqueur devant l'Italien Gianluca Bortolami et le Polonais Zbigniew Spruch, au terme des 250 kilomètres de course.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Onzième journée)

Rennes b. *Bastia	2-1
*Metz et Montpellier	0-0
*Lyon et Nice	1-1
Paris SG b. *Caen	2-1
*Sochaux et Lens	1-1
*Strasbourg b. Le Havre	3-0
*Nantes et Bordeaux	3-3
*Monaco b. Martigues	1-0
*Cannes et Lille	0-0
*Auxerre b. Saint-Etienne	3-0

Classement. – 1. Nantes, 25 pts ; 2. Lyon, 22 ; 3. Cannes, 20 ; 4. Strasbourg, Bordeaux, Paris SG et Martigues, 18 ; 8. Auxerre et Lens, 17 ; 10. Saint-Etienne et Rennes, 16 ; 12. *Nice*, 13 ; 13. *Monaco*, 12 ; 14. Le Havre, Bastia et Sochaux, 11 ; 17. Metz et Lille, 10 ; 19. Montpellier, 8 ; 20. Caen, 4.

Deuxième division
(Treizième journée)

Mulhouse b. *Nîmes	2-1
*Valence b. Sedan	2-1
*Châteauroux b. Saint-Brieuc	2-0
*Beauvais et Le Mans	2-2
*Gueugnon b. Angers	2-1
Red Star b. *Dunkerque	1-0
*Perpignan b. Amiens	2-1
*Laval b. Niort	1-0
*Toulouse b. Alès	3-1
*Charleville et Nancy	1-1
*Guingamp et Marseille	1-1

Classement. – 1. Marseille et Gueugnon, 27 pts ; 3. Guingamp, 26 ; 4. Toulouse, 25 ; 5. Red Star, 23 ; 6. Mulhouse, 21 ; 7. Châteauroux, 20 ; 8. Valence et Amiens, 17 ; 10. Alès, Dunkerque et Laval, 16 ; 13. Nancy, 15 ; 14. Le Mans et Charleville, 14 ; 16. Niort, 13 ; 17. Angers et Perpignan, 12 ; 19. Beauvais, 11 ; 20. Saint-Brieuc, 9 ; 21. Nîmes, 8 ; 22. Sedan, 7.

TENNIS

Tournoi féminin de Leipzig

La Française Mary Pierce, qui s'était qualifiée pour la finale sans perdre un set, a été battue dimanche 2 octobre en finale du tournoi de Leipzig par la Tchécoslovaque Jana Novotna (7-5, 6-1), qui l'avait éliminée en quarts de finales des Internationaux des Etats-Unis sur un score plus sévère encore (6-4, 6-0).

HOCKEY SUR GLACE : le début de la saison professionnelle américaine est retardé. – *Le début de* la saison de hockey sur glace professionnel (NHL) en Amérique du Nord, prévu samedi 1er octobre, a *été* reporté en raison d'un conflit *entre les propriétaires d'équipes et* les joueurs. Les propriétaires ont repoussé le début de la compétition au 15 octobre, date à laquelle ils devront avoir conclu une entente avec les joueurs sur des questions de salaire, proches de celles qui avaient causé l'interruption de la saison de base-ball après trente-quatre jours de grève (*le Monde* du 16 septembre).

NATATION : record pour une centenaire australienne. – Mary Maina, une Australienne âgée de 101 ans, a établi son propre record du monde du 50 m nage libre dans le cadre d'une compétition omnisports organisée à Brisbane. La nageuse, qui a débuté dans ce sport à 60 ans, a parcouru la distance en 5 mn 54 s 34, meilleure performance jamais réalisée dans la catégorie des 100 à 104 ans, spécialement créée pour elle.

Le réseau existant approchant de la saturation

EDF entreprend de faire accepter un programme de lignes à très haute tension dans l'Ouest parisien

L'Ouest parisien est menacé d'une insuffisance d'approvisionnement en énergie électrique à l'horizon de l'an 2000. Electricité de France a prévu de nouvelles lignes à très haute tension pour alimenter les secteurs de la Défense et de Saint-Quentin-en-Yvelines, mais ces projets, rencontrant l'hostilité des habitants des zones rurales traversées et de certains élus, prennent du retard.

La chambre de commerce et d'industrie de Versailles a organisé, le 30 septembre, un débat entre la direction régionale d'EDF et plusieurs dizaines de chefs d'entreprise, qui est apparu comme une réponse au rassemblement de deux mille six cents personnes, réunies le 25 septembre à l'appel des trente-deux associations de défense de l'environnement du sud des Yvelines sur le site d'un futur poste de transformation et de distribution d'électricité de haute tension.

Le poste Bagot devrait occuper 13 hectares sur le territoire de la commune de Saulx-Marchais, près de Montfort-L'Amaury. Il serait relié à Elancourt, aux portes de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, par 17 kilomètres de lignes de 225 000 volts (*le Monde* du 7 juin 1994). Les ouvrages électriques qui desservent cette zone sont presque à saturation, mais, comme en matière d'axes routiers, les nouvelles implantations prennent du retard : seulement deux transformateurs de 400 000 volts à Mézerolles, près de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, et à Villejust, près des Ulis, dans l'Essonne, irriguent l'Ouest parisien, alors qu'ils sont au nombre de huit à l'est de la capitale. La conséquence en est tirée de façon imagée par Jocelyne Canetti, directrice de la branche production transport Ile-de-France-Ouest à EDF : *« Si l'on ne crée pas d'artères supplémentaires vers Versailles et Elancourt, où sont concentrées plus de vingt mille entreprises, nous risquons la thrombose »*, dit-elle. Cette thrombose pourrait se traduire, dès l'hiver 1996-1997, par d'éventuelles coupures d'une durée pouvant aller jusqu'à quatre heures pour cinquante mille clients.

Déjà, en janvier 1994, la consommation demandée au poste d'Elancourt (qui alimente en moyenne tension Saint-Quentin-en-Yvelines et qui fournit le courant haute tension aux postes satellites situés plus au sud) est devenue supérieure à la capacité de transport des lignes. Pour pallier le retard de réalisation des nouveaux ouvrages, EDF a procédé à quelques travaux sur le réseau existant, mais ce bricolage n'absorbera pas la croissance régulière de la consommation électrique des Yvelines : plus 4 % à 5 % par an au cours des cinq dernières années (sauf en 1993, année de récession où la hausse s'est limitée à 2 %). Pour les années à venir, le schéma directeur de la région Ile-de-France prévoit une croissance plus modérée de 3 % jusqu'en l'an 2000 et de 2 % au-delà. *« Si les ouvrages nouveaux ne sont pas réalisés, la qualité de l'alimentation en souffrira »*, avertit EDF.

Au lieu de baisses de tension fugitives et sans conséquences pour les clients, le réseau supportera des coupures brèves aussi pénalisantes pour les entreprises de haute technologie, nombreuses dans la région, que les coupures de longue durée.

Avec une production régionale de 1,7 million de tonnes-équivalent-pétrole, l'Ile-de-France ne produit que 6 % de ses besoins énergétiques. Sa production d'électricité varie de 5 milliards à 8 milliards de kilowatts-heure par an, soit entre 3 % et 6 % de sa consommation. L'essentiel de l'électricité provient donc des centrales nucléaires implantées à 150 ou 200 kilomètres de Paris : Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), Nogent-sur-Seine (Aube). Les productions locales fournies par les centres thermiques de Creil (Oise) et de Porcheville (Yvelines) ne sont que des forces d'appoint, mobilisées en période de pointe et générant une pollution atmosphérique qu'EDF s'est engagée à réduire.

Report de l'enquête publique

Le réseau se présente donc comme une large rocade de postes à très haute tension (400 000 volts), ceinturant le bassin parisien et à partir desquels convergent des lignes haute tension dont le conseil régional d'Ile-de-France, en partenariat avec EDF, a entrepris de réduire l'impact visuel. Deux conventions ont ainsi été signées en 1993. La première, en janvier, porte sur l'enfouissement progressif des lignes de basse et moyenne tensions et associe les départements. La seconde, en octobre, concerne les lignes haute tension, mais, pour des raisons de coût et de contraintes techniques, l'enfouissement sera réservé aux lignes de 20 000 à 90 000 volts seulement. Ce dispositif de protection des paysages ne concerne donc que partiellement le projet Bagot. EDF a prévu d'enfouir le réseau local des neuf communes traversées, ainsi que la ligne de moyenne tension qui occupe, déjà, le couloir attribué à la future ligne de 225 000 volts, sur une partie de son tracé.

L'ouverture de l'enquête publique, prévue en septembre, a été reportée de plusieurs semaines en raison de l'hostilité rencontrée sur le terrain. Ce délai est mis à profit par EDF pour sensibiliser les acteurs économiques à l'urgence d'un tel équipement. Une autre ligne rencontre, au nord du département, l'opposition du maire d'Achères, Pierre Soulat (PC) : il s'agit de celle qui, en reliant le poste de Triel-sur-Seine, dans les Yvelines, à celui de Cormeilles-en-Parisis, dans le Val-d'Oise, alimenterait en toute sécurité la Défense et les communes voisines de Courbevoie, Asnières et Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine. EDF espère pour la fin de l'année le lancement de l'enquête publique.

Elle semble avoir trouvé un appui auprès du président de la chambre de commerce et d'industrie de Versailles, Didier Simond, également conseiller régional (RPR) élu dans les Yvelines. Celui-ci souligne que l'Ile-de-France dépend presque entièrement de la province pour son alimentation en électricité. *« Imaginons une seconde ce que serait la vie de notre région si les riverains des centrales et des lignes qui nous alimentent refusaient ces équipements »*, rappelle-t-il à l'adresse des riverains et des associations de défense.

PASCALE SAUVAGE

Au conseil municipal de Clichy

Le PS interpelle le RPR sur la gestion de l'office départemental des HLM

A neuf mois des élections municipales, les séances du conseil municipal de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, s'animent. Après les interrogations de Dov Yadan, conseiller (divers gauche) en juin dernier, mettant en cause le maire, Gilles Catoire (PS), au sujet du financement de la SEM Communication (« le Monde » du 1er juillet), les élus de la majorité municipale ont repris l'offensive en interrogeant le chef de file de l'opposition, Didier Schuller (RPR), sur l'office départemental des HLM des Hauts-de-Seine.

Un tract du Parti communiste, largement diffusé dans les boîtes à lettres de la ville, intitulé : « Expliquez-vous M. Schuller ! », reproduit les principaux passages des articles du *Canard enchaîné* des 14 et 21 septembre, concernant l'affaire Francis Poullain, entrepreneur de peinture du Val-de-Marne soupçonné d'avoir gonflé des factures de l'office d'HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller était directeur général jusqu'en mars dernier, pour financer le RPR (*le Monde* du 1er octobre).

Au conseil municipal, le 27 septembre, Michel Limousin (PC), adjoint au maire, a demandé à M. Schuller de s'expliquer sur ce qu'il avait lu dans la presse. *« Les Clichois sont en droit de savoir,* a-t-il lancé. *Ils attendent de vous des explications. »* M. Schuller a regretté qu'en juin dernier, à l'annonce par M. Yadan de certaines zones d'ombre dans le financement de la SEM Communication, les élus communistes n'aient pas demandé d'explications à leurs collègues socialistes.

Or, cette affaire suit son chemin, puisque, d'après M. Schuller, des inspecteurs étaient présents le 27 septembre à la mairie pour enquêter. *« Il y a actuellement dans notre mairie une enquête menée par la brigade financière de la police judiciaire,* a affirmé le chef de file de l'opposition. *Nous n'avons bien évidemment aucune nouvelle de cette enquête, mais, surtout, nous n'avons eu aucune nouvelle de son déclenchement. »*

Quant à l'affaire des HLM, M. Schuller s'est dit victime d'un *« amalgame »*, puis il s'est expliqué sur *« les nombreux contrôles approfondis »* qu'avait subis l'office départemental d'HLM depuis septembre 1986, ainsi que sur les vérifications de la chambre régionale des comptes au deuxième trimestre 1988. *« Tous ces contrôles ont été réalisés à l'époque du gouvernement socialiste,* a-t-il rappelé. *Ils ont tous conclu à un strict respect de la réglementation en vigueur. »* Il a précisé que, compte tenu de ses activités politiques, il n'assiste plus, depuis le début de l'année 1988, aux réunions de la commission d'appels d'offres et que, depuis cette date, il n'a signé aucun marché public de l'office. *« J'aimerais, le jour où les mêmes questions sur la mairie de Clichy seront posées, obtenir les mêmes réponses et la même clarté dans les réponses »*, a-t-il conclu avant de se rasseoir.

Les explications de M. Schuller ont laissé les socialistes sur leur faim. Le conseil fédéral du PS des Hauts-de-Seine, réuni à Bagneux, s'est étonné, dans un communiqué, *« du silence persistant, depuis quinze jours, de M. Balkany, président de l'office départemental d'HLM des Hauts-de-Seine, et de M. Pasqua, président du conseil général, après la publication d'articles de presse mettant en cause le financement du RPR par des fournisseurs de l'office »*. Les socialistes du département exigeant une explication publique sur ce dossier.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

ÉLECTIONS MUNICIPALES
Guy Malandain mènera la campagne du PS à Trappes

Ancien député, Guy Malandain, a été désigné, la semaine dernière, par la section socialiste comme chef de file du PS pour les élections municipales à Trappes (Yvelines). Aucun autre militant ne s'est porté candidat et la fédération socialiste des Yvelines a entériné ce choix en précisant que le titre de *« premier des socialistes »* ne signifie pas forcément que M. Malandain conduirait une liste face au maire sortant, Bernard Hugo (PC). *« Guy Malandain ne s'engagera dans une « primaire » que si celle-ci a été décidée par le parti »*, ajoute-t-on à la fédération. Les discussions entre le PS et le PCF prennent pour point de départ le soutien aux maires d'union de la gauche qui se représentent. Actuellement adjoint au maire d'Elancourt, M. Malandain, battu aux élections législatives de 1993, a semble-t-il tenu à respecter l'engagement, pris auprès des militants socialistes de Trappes entre 1989 et 1993, de les aider dans un des derniers fiefs du PC dans les Yvelines.

PARIS
La bataille de « Stalingrad »

La place de Stalingrad, dans le dix-neuvième arrondissement, joliment réaménagée en espace pour piétons devant l'ancien pavillon d'octroi dû à l'architecte Nicolas Ledoux et où siège la commission du Vieux-Paris, est *devenue un repaire de toxicomanes et de vendeurs de* drogue. Les drogués chassés d'autres secteurs de Paris s'y retrouvent au nombre de plusieurs centaines. Dernièrement et par deux fois, la police y a fait des rafles qui, selon le préfet Philippe Messoni, ont pour but de *« déstabiliser les dealers »* et de *« pacifier »* le secteur. Michel Bulté, le nouveau maire (RPR) du dix-neuvième, se dit rassuré, mais le *conseiller socialiste* Roger Madec, son probable challenger aux élections municipales de 1995, ne se contente pas de ces mesures. Il accuse la majorité chiraquienne d'avoir laissé le dix-neuvième devenir *« le dépotoir de la capitale »* et propose, plutôt *« que des coups de poing »*, un projet de résorption de l'habitat insalubre.

EURO DISNEY
Le parc de loisirs rebaptisé Disneyland-Paris

Le PDG de la société Euro Disney, Phillippe Bourguignon, a annoncé, samedi 1er octobre, que le parc d'attractions de l'Est parisien va désormais s'appeller Disneyland-Paris. *« Disney est un mot plein de magie,* a expliqué Pierre Bourguignon lors de l'émission de France 3 et du *Monde* « Témoins ». *Nous avons considéré que le mot Euro était trop technocratique et n'avait pas d'aspect ludique.* Evoquant les protestations des élus régionaux d'opposition, qui dénoncent les modifications qui pourraient être apportées à la convention entre la société Euro Disney et les pouvoirs publics (*le Monde* du 27 septembre), le PDG de la société américaine a assuré que *« les avantages consentis à Euro Disney sont inférieurs, en pourcentage, à ceux offerts aux villes nouvelles dans le cadre de leur développement »*. Selon lui, il est *« de l'intérêt de la région de soutenir une entreprise étrangère qui a généré, cette année, 210 millions de francs d'impôts locaux »*.

La préparation des élections municipales

Le MRG veut présenter sa propre liste

Au cours de son assemblée générale, jeudi 29 septembre, la fédération de Paris du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), s'est prononcée en faveur d'une liste autonome pour les élections municipales de juin 1995. Pierre Henry, vice-président de la fédération, nous a précisé que cette liste sera *« une liste de couleurs, qui représentera les communautés, à l'image de ce qu'est Paris et de ce qu'a été la liste Energie radicale aux élections européennes »*. Une prochaine assemblée générale, fixée au lundi 17 octobre, devrait désigner les têtes de liste MRG dans chaque arrondissement. Jean-François Boutet, président de la fédération MRG de Paris, a précisé qu'*« aucun contact n'était pris avec le PS »*. Il souhaite attendre le congrès du MRG, début novembre, pour répondre à la proposition de Georges Sarre, conseiller de Paris, membre du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, en faveur d'une *« alliance démocratique » fédérant l'ensemble des oppositions* à Jacques Chirac.

De son côté, la fédération du PS vient de rendre publics les noms des candidats qui conduiront les listes dans les vingt arrondissements de la capitale. Outre les candidats déjà désignés (*le Monde* du 30 septembre), Annie Vandoiset devrait se présenter dans le septième arrondissement, Claude Fleutiaux dans le quinzième et Florence Macle dans le dix-septième. Dans un communiqué, les responsables socialistes soulignent que *« quatre femmes sont candidates, soit deux de plus qu'en 1989 »* et que mille cinq cents militants ont pris part à cette désignation.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

A LA FOLIE. Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 50 PIEDS. Film américain de Christopher Guest, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

COLOR OF NIGHT. (*) Film américain de Richard Rush, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

DU FOND DU COEUR. Film européen de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX. Film canadien de Frédéric Back, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

FRESA Y CHOCOLATE. Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LADYBIRD. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55).

MON AMIE MAX. Film canadien de Michel Brault : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

La fermeture d'un atelier de maintenance de la SNCF

Des cheminots de Vitry menacent de paralyser la ligne C du RER

Des cheminots, réunis dans un comité pluraliste pour la défense et le développement des ateliers SNCF de Vitry, menacent de paralyser le trafic sur la ligne C du RER à partir du mercredi 26 octobre. Ce comité a été mis en place il y a un an lorsque la SNCF, en accord avec le ministère du transport, a fait part de son intention de fermer les ateliers SNCF de Vitry qui assurent la maintenance des trains circulant sur la ligne C.

Les premiers déménagements ont déjà eu lieu, provoquant, selon les responsables du comité, *« la colère des cheminots et l'inquiétude des usagers »*. Ils auraient entraîné une dégradation de la qualité du service sur la ligne, certaines révisions ne pouvant pas être effectuées. Le comité affirme que des pièces de freins seraient aujourd'hui défectueuses. Les responsables de ce comité exigent du gouvernement qu'il *« annule la décision de fermeture »* et annoncent que, si ils ne constatent aucun *« signe tangible exprimant la volonté d'entendre le bon sens, les usagers de la SNCF, les salariés, les habitants de Vitry et du Val-de-Marne descendront sur les voies et bloqueront le trafic de la ligne C »*.

Les élus communistes d'Ile-de-France ont affirmé au cours d'une conférence de presse, vendredi 30 septembre, leur solidarité avec le comité de défense. Jean-Claude Gayssot (PC), secrétaire du comité national, a dénoncé la *« politique du risque calculé »* de la direction de la SNCF. La logique de déréglementation et de réduction d'emplois menace, selon lui, la sécurité des usagers.

F. G.

La rentrée théâtrale sur les scènes berlinoises

Edward Bond et Heiner Müller sous l'œil de Brecht

BERLIN

de notre envoyée spéciale

C'est un lieu digne d'un décor de Richard Peduzzi. Une immense zone industrielle, avec des usines en briques, des tours et des rails, le long de la Spree grise. Presque personne dans les rues. Un enfant sautille à côté de sa mère sur le trottoir défoncé, quelques silhouettes s'accrochent aux comptoirs des cafés. Il est 18 heures un dimanche, à Schöneweide, un quartier excentré de l'ex-Berlin-Est. Devant la porte 7 de ce qui furent les usines AEG, puis KWO sous le régime communiste, une lumière pâle éclaire un calicot annonçant qu'ici se joue une pièce : *Zement*. En français : *Ciment*.

Le nom de l'auteur n'est pas indiqué. C'est Heiner Müller, que Thomas Leise a choisi de mettre en scène. Thomas Leise a trente-cinq ans, une boucle à l'oreille, et, derrière de petites lunettes à la Bertolt Brecht, des yeux bleus vif-argent. Il est né à Berlin-Est, dans une famille juive de tradition sociale-démocrate. Une mère interprète, un père philosophe. *« Mon père était une personnalité de premier plan en RDA. Moi, je voulais appartenir à la classe ouvrière. »*

A seize ans, Thomas Leise quitte l'école pour commencer son apprentissage dans l'imprimerie. A dix-sept ans, il essaie de fuir la RDA et se fait prendre par la police roumaine. A dix-huit ans, il arrête le labeur, à cause du benzol qui ronge les poumons. *« J'ai écrit au studio de cinéma de l'Etat en disant que j'étais prêt à tout faire pour entrer dans le métier. Ça leur a plu. Pas que je veuille faire du cinéma, mais que je sois prêt à tout. »* Ainsi commence un itinéraire qui conduit Thomas Leise vers le film documentaire. Il en fera une dizaine – tous interdits.

« En 1987, reprend Thomas Leise, *j'étais dans une impasse. Je ne savais plus comment gagner ma vie. Heiner Müller m'a proposé d'être son assistant pour sa pièce* Der Lohnbrücker (le Briseur de grève), *qu'il montait au Berliner Ensemble. Heiner Müller est un ami de mes parents. Je le connais depuis que j'ai treize ans.*



BERND UHLIG

A gauche, Matthias Bundschuh (Frank), à droite, Ingo Hülsmann (Oliver) dans « Maison d'arrêt », d'Edward Bond.

Pour beaucoup de gens, il est le poète qui sait tout. Pour moi, c'est d'abord une personne. Il a vu mes films, mais nous n'en avons jamais parlé. Je l'ai sollicité une seule fois : quand, pendant les répétitions de Lohnbrücker, *la Stasi m'a demandé d'être son informateur. Nous avons alors parlé de l'attitude à tenir... »* Depuis, Thomas Leise est resté au Berliner Ensemble, la scène mythique de Brecht, toujours comme assistant. Il aurait aimé y présenter *Zement*, sa troisième mise en scène. Cela lui a été refusé par le Berliner, qui lui a offert 80 000 deutschemarks (environ 250 000 francs) pour la créer hors les murs.

Du poids des morts

Thomas Leise est arrivé dans cette usine oubliée de Berlin où, avec dix-huit comédiens, très jeunes pour la plupart, il s'est attaqué à *Zement*, une pièce sur les espérances déçues de la révolution, dans l'URSS des années 20. Beaux joueurs, les Ciments de Berlin lui ont donné 6 000 deutschemarks (environ 21 000 francs), et des appels au mécénat ont aidé à boucler le budget. Un bar a été installé dans une partie de l'atelier ; le programme indique que la sécurité des spectateurs ne peut être assurée ; un filet d'air chaud sort d'un tuyau jaune qui rampe sur le sol, et, ce dimanche 25 septembre, les comédiens discutent nerveusement. L'un d'entre eux, qui tient le rôle-clef du commissaire politique, est malade. Ils joueront, et Thomas Leise lira le texte du comédien absent.

Sous une immense verrière, que la troupe avait peinte en bleu cet été pour se protéger de la canicule, gisent d'énormes machines immobiles. L'usine a arrêté de fonctionner il y a quatre ans, mais il semble que, déjà, des décennies d'oubli se sont posées sur la rouille. Deux cents chaises de fer sont placées entre le dispositif de *Zement*, quatre bras d'une croix. Une bonne centaine de spectateurs sont installés – pour 25 marks (85 francs), soit deux fois moins qu'au Berliner –, des jeunes pour la plupart.

Tchoumalov, ajusteur, revient de la guerre civile en héros rouge. Il veut relancer l'usine de ciment où il travaillait avant la Révolution – mais les ouvriers sont usés. Il veut retrouver sa femme – mais la lutte l'a émancipée. Ciment. Du temps qui tue l'espoir. Des sexes qui s'ignorent. Du poids des morts. Ce sont les gens qui intéressent Thomas Leise. Pas l'idéologie. Sur les planches de *Zement*, les corps pèsent de leur poids de chair, de leurs rêves meurtris. Comme dans le métro, une voix annonce les scènes, qui sont autant de stations sur le chemin de croix des espérances déçues. Avec Thomas Leise, Heiner Müller dit aujourd'hui que le temps des rêves est passé. Ainsi, dans une usine de Berlin désaffectée, une troupe jeune prend la parole. En sachant qu'elle ne peut compter que sur elle.

Par comparaison, la pièce d'Edward Bond *Ollys Gefängnis (Maison d'arrêt)* semble figée dans un temps oublié. Cette pièce, créée en français par Jorge Lavelli en 1993, ouvre la saison du Berliner Ensemble. Ce théâtre est situé à un point névralgique de Berlin. Au métro Friedrichstrasse, là où, avant 1989, se trouvait la frontière. Bertolt Brecht attend le visiteur, coulé dans le bronze sur la petite place devant l'entrée. Quand il a pris la direction de cette salle, en 1949, le fondateur du Berliner Ensemble a barré d'une croix rouge l'aigle qui coiffe la loge côté jardin. La croix est toujours là, comme l'œil du maître penché sur le plateau.

« Pour mettre en scène au Berliner, il faut être responsable devant Brecht », dit Peter Palitzsch, qui ne parle pas en l'air. Cet homme, âgé de soixante-seize ans, a été de l'aventure du Berliner depuis ses débuts. C'est là qu'il a tout appris. En 1961 – Brecht est mort en 1956 –, Peter Palitzsch a quitté la troupe, et la RDA, le jour où il a appris la construction du mur. Non qu'il ne croyait pas au socialisme, il y croit toujours, mais simplement parce que, pour lui, *« le socialisme et le mur n'allaient vraiment pas ensemble. »* Après un détour de trente ans, qui l'a conduit à travailler sur les grandes scènes allemandes, Peter Palitzsch a retrouvé le Berliner Ensemble. En 1991, le Sénat de Berlin, voulant redonner son éclat au théâtre momifié dans le souvenir, l'a doté d'une prestigieuse direction collective, qui compte aujourd'hui, outre Peter Palitzsch, les metteurs en scène Peter Zadek et Fritz Marquardt, Heiner Müller et les acteurs Eva Mattes et Gert Voss. *« Je devais revenir,* explique Peter Palitzsch, *parce qu'on ne peut pas renier son histoire. »*

La création qu'il fait de *Maison d'arrêt* est un événement. C'est la première fois qu'une pièce d'Edward Bond est jouée dans l'ex-RDA. Sous le régime communiste, le théâtre de l'auteur britannique « socialiste » était disponible dans les bibliothèques. Le public avait le droit de consulter les éditions, mais pas de les emprunter. Pourquoi ? Personne ne sait. *« C'était irrationnel »*, dit Peter Palitzsch. Lui connaissait le théâtre de Bond pour avoir déjà monté son *Lear* à Francfort, en 1972. *« Ce théâtre,* explique-t-il, *ressemble à celui de Brecht dans sa critique du capitalisme. Mais il en est loin dans sa dramaturgie. »*

« Le mur existe toujours »

Un soir, dans un appartement ouvrier de Londres, un père tue sa fille, prostrée dans un silence qu'ils n'arrivent pas à rompre. Prison. Sortie de prison. L'enfermement demeure, comme une peau de chagrin qui colle à une vie squattée par l'indifférence. Pour Peter Palitzsch, *Maison d'arrêt* devait être entendue dans le Berlin d'aujourd'hui, parce qu'elle est *« proche des problèmes quotidiens des gens. Beaucoup vivent en dessous du seuil de la violence, dans une absence de communication. Le mur existe toujours. Il est dans les têtes comme une cicatrice et crée une tension qui n'existe nulle part ailleurs. Elle exacerbe les conflits. »*

Le meurtre de la fille par son père a-t-il eu vraiment lieu ? Sur le plateau du Berliner Ensemble, Peter Palitzsch introduit le doute. Nulles grilles de prison, mais des rideaux blancs. Ce pourrait être une allégorie féconde, si la mise en scène n'en faisait un procédé. Les comédiens, qui sont pourtant des pointures, glissent dans cette absence, qui anesthésie le texte de Bond comme le Berliner dans les années 80 figea Brecht.

Le mur, toujours, apparaît sous la forme du rideau de fer qui se ferme sur le plateau du Hebbel Theater, à la fin de *Ganz ohne Lorbeer und Hurra* (*Sans lauriers ni hourras*). Une soirée merveilleuse, qui clôt une trilogie entamée en 1987 par la chanteuse Sona MacDonald, le pianiste Alan Marks, et le comédien Udo Samel. Sona MacDonald est vienno-américaine, Alan Marks, américain, Udo Samel, allemand. Berlin les a réunis. Udo Samel y est venu en 1978. Jusqu'en 1992, il a fait partie de la fabuleuse aventure de la Schaubühne, jouant sous la direction de Peter Stein, Klaus-Michael Grüber, Luc Bondy. Qu'il soit parti (il est maintenant « acteur-invité » du Burgtheater de Vienne) est révélateur de la nouvelle donne du théâtre à Berlin, où la Schaubühne doit s'adapter à la fin de l'ère de Peter Stein – parti lui aussi.

Que reste-t-il à sauver d'une culture détruite ? L'humour, l'insolence, la satire qui régnaient en Allemagne avant que les nazis n'exterminent les juifs. *Ganz ohne Lorbeer und Hurra* rend hommage à l'esprit berlinois des années 20. Mais il le fait avec un décalage qui évite les pièges de la complaisance : en suivant le fil des années d'après-guerre, de 1945 à 1961. C'est une soirée en forme de cabaret, avec musique, textes et chansons. Un piano, quelques accessoires, et les trois interprètes, main dans la main. Du linge sèche dans les ruines, des dollars tombent du ciel, Hans Sahl côtoie les Platters. Par moments, la vie pourrait être belle comme un dimanche idiot, sans cette blessure qui traverse le temps : le *heimweh*, cet intraduisible « mal du pays », dont Udo Samel est sur scène la magnifique incarnation. Il pourrait sortir d'un roman de Döblin. Une silhouette dans l'Histoire, un passant de l'Alexanderplatz. Le public lui a fait un triomphe émouvant. En lui, il a reconnu son amour blessé pour Berlin.

BRIGITTE SALINO

▶ ***Zement*, d'Heiner Müller, mise en scène de Thomas Leise, KWO Gelände, Halle 4 Tor 7, Wilhelminenhofstrasse, 76-77, Schöneweide. A 20 heures jusqu'au 7 octobre. Tél. : (19-49-30) 242-67-09.**

▶ ***Maison d'arrêt*, d'Edward Bond, mise en scène de Peter Palitzsch, Berliner Ensemble, Bertolt-Brecht-Platz. A 19 h 30 jusqu'au 26 octobre. Tél. : (19-49-30) 288-81-55.**

MUSIQUES : mort du claveciniste Luciano Sgrizzi. – Nous apprenons la mort, survenue au mois de septembre à Menton, du claveciniste italien Luciano Sgrizzi. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Né à Bologne le 30 octobre 1910, le musicien avait entamé dès son adolescence une carrière de pianiste qu'il allait abandonner pour celle de claveciniste après la guerre. Il avait quitté l'Italie pour échapper au fascisme. Luciano Sgrizzi était également compositeur. Premier Italien d'une longue lignée de clavecinistes musicologues (on lui doit l'édition des *Sonates* de Marcello et d'*Ercole Amante* de Cavalli), il avait entrepris dès la fin des années 50 de réhabiliter la musique ancienne et s'était mis en 1965 au pianoforte. Il laisse sous le label Erato une « intégrale » discographique inachevée des *Sonates*, de Scarlatti.

Rencontre avec Nele Hertling, directrice du Hebbel Theater

Une capitale sans boussole

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Dans la géographie des théâtres berlinois, le Hebbel occupe une place à part. Situé à Kreuzberg, il était, jusqu'à la chute du mur, à quelques coups d'aile de l'Est. Ce théâtre magnifique, l'un des rares à témoigner du Berlin des années 20, est dirigé depuis 1988 par Nele Hertling. Dans un pays où, par tradition, le théâtre repose sur l'idée de permanence de la troupe, Nele Hertling a imposé l'idée d'une scène d'accueil ouverte sur l'Europe. Au Hebbel, les Berlinois peuvent voir aussi bien Jérôme Deschamps que Giorgio Barberio Corsetti, Heiner Goebbels, Susan Linke ou Robert Wilson. Nele Hertling ne fait pas de mises en scène. C'est avant tout une programmatrice, qui travaille avec une petite équipe, un budget de 7 millions de deutschemarks (environ 28 millions de francs) quand les grandes scènes approchent les 30 millions de deutschemarks) et un esprit incisif, dont témoigne le regard qu'elle porte sur l'évolution du théâtre à Berlin, cinq ans après la chute du mur :

« Après les événements, presque tout le monde a pensé que Berlin allait redevenir ce qu'elle fut dans les années 20, une grande ville avec un grand nombre de théâtres qui attireraient beaucoup de public. On croyait alors que chaque théâtre s'adapterait à la nouvelle donne, qu'il évoluerait, trouverait son identité. C'était une erreur. Comme cela s'est produit pour la politique sociale, on n'a pas encore résolu les différences incroyables entre les deux systèmes, on n'a pas réussi à trouver une réponse artistique.

» A cause de la réunification, la situation financière de Berlin est aujourd'hui totalement dépendante du gouvernement central de Bonn. Comme cette situation est catastrophique, le Sénat est amené à diminuer les subventions dans le secteur culturel. Pour la première fois, la semaine dernière, plus de cinquante institutions culturelles se sont réunies afin de trouver des solutions. Le problème est qu'il n'y a pas vraiment de concept culturel, alors qu'il en faudrait pour imaginer l'avenir de Berlin dans les dix prochaines années.

» Depuis 1989, la situation ne s'est pas donc pas vraiment modifiée. Tout le monde aspire au changement, mais pour l'instant rien ne change réellement. Les vieilles gloires perdent de plus en plus leur splendeur. Ainsi, quand Peter Zadek fait une mise en scène au Berliner Ensemble, ce n'est plus un événement. C'est pourtant un grand metteur en scène, qui fait un travail de réflexion, en profondeur. Mais il ne suscite pas comme avant l'intérêt du public. De même, à la Schaubühne, qui cultive, elle, un art dramatique merveilleusement réaliste, on ne sent pas de renouveau, mais la persistance d'un style.

» Juste après la chute du mur, il y a eu un grand attrait du public de l'Ouest pour le théâtre de l'Est. Les gens voulaient voir la troupe du Deutsches Theater qui a conservé la tradition du théâtre comme lieu d'éducation du public bourgeois. Cette tradition, très allemande, n'existait plus à l'Ouest depuis bien longtemps. Cela a fasciné les gens. Puis l'attrait s'est déplacé vers la Volksbühne, où le directeur-metteur en scène Castorf parvient à faire l'unanimité d'un public jeune. Castorf cherche à choquer, en utilisant des moyens datés, comme l'agit-prop. Quoi qu'on pense de son esthétique, elle forge une identité à l'Est. C'est lui qui, aujourd'hui, fait l'événement dans Berlin. »

B. S.

Les échanges franco-vénézuéliens à Biarritz et à Paris

Le rêve cinématographique de l'autre Amérique

Longtemps parent pauvre des échanges culturels internationaux, le Venezuela a noué, depuis quatre ans, d'étroites relations avec la France. Le ministre vénézuélien de la culture, Oscar Sambranos-Urdaneta, était de passage ce week-end au Festival *de cinéma et de la littérature sud*-américaine de Biarritz, où son pays était invité d'honneur. Au Théâtre du Rond-Point pour deux récitals, Soledad Bravo a, d'autre part, ouvert samedi 1er octobre la saison du Venezuela à Paris. Ce mois de manifestations comprendra des films, une exposition, des concerts de salsa, des lectures poétiques.

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

Dix films en compétition, quatorze titres présentés par ailleurs, vingt autres dans la rétrospective vénézuélienne, sans compter les courts métrages et les vidos. Au Festival international de Biarritz, *consacré au Venezuela et à l'Amé*rique latine, qui s'est tenu du 27 septembre au 2 octobre, suivre la totalité du programme était impossible. D'autant que les projections étaient suivies de débats, et que se tenaient des rencontres littéraires, économiques, universitaires, des expositions et même des cours de tango. Des groupes latino-américains animaient les soirées dans la tente dressée en face du Nouveau Casino. Pour 120 francs, les spectateurs pouvaient assister à toutes les manifestations, décerner leur prix – et gagner un voyage pour deux au Venezuela. Des spectateurs plus hispanisants que cinéphiles, mais fort nombreux. Les films ont été choisis par Atahualpa Lichy, cinéaste vénézuélien qui partage sa vie entre Caracas et Paris – où il collabora avec Henri Langlois à la Cinémathèque française.

Atahualpa Lichy est un habitué du festival, mais s'il a accepté d'en organiser les programmes, c'est que, cette année, tout va un peu mieux en Amérique latine : « *Nous avons subi la vogue du libéralisme pur et dur. Les gouvernements avaient supprimé les aides au cinéma. On ne tournait pratiquement plus de longs métrages, y compris au Brésil et au Mexique, qui étaient pourtant de gros producteurs. Les cinéastes se sont battus, les politiques ont réfléchi. Toujours est-il qu'au Venezuela, une loi d'aide pour le cinéma a été votée en 1993, et qu'elle va l'être prochainement en Argentine... Au Chili, l'argent vient d'un consortium bancaire. Le Chili, l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil ont signé des accords de coproduction et de diffusion... Malgré notre langue commune, nos cultures solidaires, on voyait rarement un film colombien au Venezuela, argentin au Mexique, dont l'important circuit de salles sur tout le continent a été racheté par les Américains et démantelé.* »

La crainte de ne pas se faire comprendre

L'optimisme des réalisateurs faisait vibrer le festival, inauguré avec (hors compétition) *Fraise et chocolat*, de Tomas Gutierez Alea (*le Monde* du 29 septembre), Ours d'argent à Berlin, succès commercial en Espagne comme en Amérique latine, où les films cubains dépassent rarement le circuit des universités, des cinémathèques et des ciné-clubs. Cuba, on le sait, souffre d'une crise économique qui a l'a conduit à réduire sa production. La crise est le thème du film (en compétition), de Julio Espinosa, *Reine et Roi*.

Reine est une veuve, Roi est son chien : un irrésistible bâtard noir, *maigre, hérissé, affamé*. Reine passe en vain ses journées en quête de nourriture pour lui. Elle n'a pas le courage de l'abandonner dans un chenil, c'est lui qui l'abandonne. Arrive alors de Miami un couple d'amis cubains avec chemises à fleurs et dollars. Ils aimeraient repartir avec Reine, qui résiste à la tentation. Cette comédie molle est dans la ligne orthodoxe du régime : regardez comme nous demeurons dignes et honnêtes en dépit de l'embargo qui entraine prostitution et marché noir ; voyez ce que sont devenus ces Cubains de Miami, des caricatures d'Américains. « *Le film montre la réalité de Cuba* », répétait avec constance Julio Espinosa. Mais la culture latino-américaine est-elle favorable au réalisme ? Il semble que non. A preuve *les Sicaires*, du Vénézuélien José Ramon Novoa. « *Je veux vous faire réfléchir* », insistait-il, affirmant l'authenticité de cette affreuse histoire de gamins pauvres enrôlés par le cartel de Medellin comme tueurs – l'action se déroule en Colombie – sacrifiés dès leur tâche accomplie. Sans aucun doute l'auteur est-il sincère, et son scénario véridique. Avec des personnages et des situations un peu moins stéréotypés, un peu moins de poncifs racoleurs, le film aurait pu devenir plausible. Et ne laisserait cette impression de déjà vu.

Dans les pays où se tournent très peu de films, quand on parvient à en monter un, peut-être par compensation, ou crainte de ne pas se faire comprendre, on y met tout, c'est à dire trop. *Tuer le grand-père*, de l'Argentin Luis Cesar d'Angolillo est labellisé « œuvre poétique ». On y voit un veuf tenter de se suicider le jour de son anniversaire pour échapper à sa famille, puis sombrer en léthargie, se faire ranimer par une jeune sorcière échappée d'un asile de fous, s'enfuir avec elle dans les airs. L'onirisme est partout, mais n'est pas Luis Bunuel qui veut.

Manier l'outrance et la dérision, Arturo Ripstein sait le faire. Le festival a présenté *la Femme du port*, qui date de 1991, mais gisait dans les placards d'un producteur américain en faillite. On y retrouve la mythologie de Ripstein, plutôt trois fois qu'une dans la mesure où l'histoire est racontée trois fois... Deux auraient suffi. Mais dans ce monde désespéré, avec ces personnages désemparés, il y a quelques scènes ébouriffantes, dont les « numéros musicaux ». Il y a également plusieurs histoires dans *les Amoureux de Rio*, de Carlos Diegues, divertissement sophistiqué à partir de chansons populaires, et qui promène le spectateur, en touriste, dans différents milieux et quartiers de la ville.

Finalement, malgré son académisme, *le Silence de Neto*, de Luis Argueta – long métrage guatémaltèque – est un film émouvant, dont l'action se passe en 1954. Le cinéaste a beaucoup à dire, et le dit simplement. Les convulsions d'un pays passant de l'influence communiste à celle des Etats-Unis sont racontées avec une vraie sensibilité, à travers les jeux et coups de cœur d'un gamin asthmatique, fils d'un apparatchik rejeté par le nouveau régime. Neto, le gamin, vit l'histoire par bribes qui le détournent à peine de ses préoccupations premières : les filles, les copains, la confection d'une sorte de mini-montgolfière. Il entretient des rapports de complicité avec le fantôme d'un oncle plutôt baroudeur, qui pourrait bien être son père.

Les morts mêlés aux vivants semblent être une situation normale sur tout le continent sud-américain, avec le temps qui va dans tous les sens, s'enroule sur lui-même, et les routes qui ne mènent nulle part. C'est le décor de *Tu ne seras bientôt plus qu'une ombre*, de l'Argentin Hector Olivera. Comme dans les *road movies* des cinéastes new-yorkais indépendants, un homme seul qui a laissé sa vie ailleurs roule vers quelque part, rencontrant sur sa route des allumés de tout acabit.

Les espaces sont immenses et désertiques, lunaires, les routes déglinguées, les voitures n'ont plus d'âge. Le ton passe doucement de l'humour anxieux à la mélancolie souriante, de la blague à la détresse. On a rarement donné à ce *point la sensation d'étouffe*ment dans le vide infini des paysages. Une sensation d'exil incurable. La vie s'évanouit, restent des images fragiles, transparentes, que l'on n'oublie pas. Symboles d'un cinéma, d'un continent qui veulent renaître ?

COLETTE GODARD

▶ Le cinéma le Latina, 20, rue du Temple, 75003, propose, du 5 au 11 octobre, une semaine du cinéma vénézuélien, dans le cadre des manifestations du mois du Venezuela à Paris. Tél. : 42-78-47-86.

▶ Renseignements et programme complet sur le mois du Venezuela à Paris, tél. : 43-35-54-30.

Le prix des Deux Océans

BIARRITZ

notre envoyée spéciale

Le Festival international de Biarritz présente désormais la spécificité d'être consacré, en même temps qu'aux cinémas, à toutes les cultures de l'Amérique latine. Pour la première fois, il a été l'occasion, cette année, de créer son prix littéraire, le prix des Deux Océans. Fondé en association avec la Maison des écrivains afin d'aider à la traduction de textes contemporains latino-américains, il est assorti d'une récompense d'un montant de 30 000 francs remis au traducteur du manuscrit choisi par un jury présidé par Jorge Semprun.

C'est l'écrivain vénézuélien Salvador Garmendia qui a reçu ce prix des Deux Océans pour un recueil de nouvelles paru en 1991 à Caracas, *Cuentos comicos* (qui sera publié chez Gallimard dans une traduction d'Anny Amberni). Une vingtaine de courtes nouvelles pas *vraiment drolatiques, plutôt* oppressantes, mais remarquables par leur poids d'ironie et par leur variété surprenante. De Salvador Garmendia (né en 1928), qui se définit lui-même comme un écrivain « réaliste » et dont la critique a fait le romancier des lieux glauques et des quartiers décrépits de la ville, nous ne connaissons en France qu'un roman, *Jour de cendres* (*Dia de ceniza*, traduit par Claude Fell, éd. Caribéennes, 1988). En 1974, au terme d'un long séjour en Espagne, il avait publié *Memorias de Alta Gracia*, aux frontières entre le romanesque et l'autobiographie, qui marquait un retour vers les lieux de son enfance. Garmendia avait reçu en 1989 le prix Juan Julfo pour *une des nouvelles réunies dans Cuentos comicos, Tan desnuda como la piedra*.

Au cours des rencontres littéraires qui se sont tenues pendant le festival, un hommage a été rendu au Cubain Severo Sarduy (1937-1993), écrivain d'une langue transparente, qui faisait la synthèse de trois cultures, l'espagnole, l'africaine, la chinoise, pratiquant simultanément la santeria et le bouddhisme. Arrivé en France en 1960, Sarduy, qui ne retourna jamais dans son île natale, traduisait à la fin de sa vie, en espagnol, le poète russe Marina Tsvetaïeva, à laquelle il s'identifiait. Fasciné par la peinture, il inventait également une œuvre graphique, exposée à Biarritz : une autre écriture d'une précision extrême, composée signe par signe.

NICOLE ZAND

Soledad Bravo voix de toutes les révoltes

Soledad Bravo embrasse l'Amérique d'une voix large. Née en Espagne en 1943 dans une famille sépharade qui se réfugiera plus tard au Venezuela pour cause d'antifranquisme virulent, la chanteuse a peu à peu conquis son rang dans la *grande famille des musiciens* sud-américains, balayant des horizons de liberté allant « *de la Patagonie au Mexique* », évoquant la résistance chilienne et le castrisme. Quand elle prend une guitare ou un *cuatro* pour rythmer son chant, Soledad Bravo renoue avec ses aînés, qui ont porté la chanson sud-américaine au paroxisme de la révolte en empruntant au folklore paysan et indien : Violeta Para, Mercedes Sosa, Atahualpa Yupanqui. Quand elle entonne *Maria, Maria*, sorte de cri de ralliement lancé en 1978 par le Brésilien Milton Nascimento, elle se fait le porte-parole de l'Amérique unie que les opposants aux dictatures appelaient de leurs voeux à la fin des années 70.

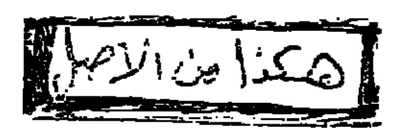
Soledad Bravo a chanté avec *tous, dans des meetings, pour des* disques, dans des concerts en plein air. Elle a reçu le prix de l'Académie Charles-Cros en 1977 pour avoir mis en musique les poèmes de l'Espagnol Rafael Alberti. Puis s'est lancée dans les chants sépharades espagnols, avant d'entamer une série d'enregistrements consacrés au boléro sous toutes ses formes, pour s'attaquer enfin au music-hall et à la variété, comme si elle était une enfant de Broadway.

Infatigable Soledad. *Les deux* récitals qu'elle a donnés ce week-end au Théâtre du Rond-Point témoignent des limites de l'exercice. La Vénézuélienne y a donné d'excellentes relectures des thèmes traditionnels, et livré une surprenante version, ondulante et lascive, du tango *Sur*, accompagnée par une guitare solo. Pourtant, si elle ne cède pas tout à fait aux exigences de la mode – qui lui valent les premières places aux hit-parades de son pays, – le pire est parfois frôlé : avec un pianiste abusant des artifices du « synthé », un bassiste frôlant le style « baloche » et un batteur binaire, Madame Bravo apporte la démonstration des méfaits de la variété internationale sur l'authenticité.

Mais la chanteuse a trop de talent pour se laisser aller longtemps à ces facilités : elle récupère son *cuatro* avec fougue, laisse libre cours aux percussions caraïbes, joue les demi-teintes sur les chansons d'amour et de liberté de Milanes, entonne à pleins poumons le célébrissime *la Catira* (où l'on retrouve le Venezuela noir, les voix nasales et les tambours primesautiers). Aux rappels, la Sud-Américaine rend hommage à Barbara et reprend sa guitare pour un impeccable *Göttingen*, pour les enfants blonds et la salsa noire.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ *Chants du Venezuela*, un CD Buda Records 92544-2, distribution Ades. En concert, un CD Mélodie 79572-2.



SOCIAL

Vers la société du non-travail

Il est temps de définir de nouvelles perspectives pour l'activité des exclus. En sachant que l'entreprise ne peut accueillir tous les chômeurs

Depuis que la politique s'est saisie du social, il n'est question, dans tous les discours, que de l'exclusion. Du premier ministre aux participants des Assises de la transformation sociale, pour la gauche, chacun y va de son lamento plus ou moins inspiré. Tous les ténors s'en emparent, à commencer par Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et Philippe Séguin, qui font partie des abonnés de ce répertoire sensible.

Tant de sollicitation se comprend. Reprise économique forte ou faible, emploi en croissance ou pas, le chômage va continuer à produire ses ravages et des tensions toujours menacer la société. Pis, on peut même imaginer que le décalage entre la France qui retrouve confiance et celle qui s'enfonce n'exacerbe des rapports déjà tendus. Abandonnés au bord de la route, les millions de personnes – de 2 à 6 millions selon les meilleurs experts – qui sont éloignés de l'emploi, ou dans une situation potentielle de précarité, vivront mal le paradoxe d'une relance qui aggraverait le sort des plus démunis. Un pays démocratique, et parmi les plus riches du monde, ne peut rester sans réponse face à de tels dangers qui minent son équilibre.

Que, brutalement, au sortir de l'été, le débat public se soit donc porté sur l'exclusion est tout à l'honneur des politiques d'autant que, sur le fond, l'analyse est indiscutable. Mais, car il y a un mais et plus sûrement deux mais, on peut se demander pourquoi seulement maintenant, et de quoi parle-t-on précisément, sous le couvert des mots utilisés ? Après tout, les risques de l'exclusion existent depuis des années, qui n'avaient pas provoqué jusqu'ici une compassion aussi évidente. L'aborder aujourd'hui, de façon désordonnée et précipitée, à quelques mois de l'élection présidentielle, peut revenir à se livrer à un exercice d'exorcisme, comme pour se débarrasser, avant l'heure, et avec bonne conscience, d'une difficulté qui devait surgir. Même la manière, confuse, illustrée par les propos aventureux de Michel Bon, directeur général de l'ANPE, sur les contreparties à l'indemnisation que devraient les chômeurs à la collectivité, pose problème. Est-on assuré que le contenu de la discussion actuelle porte bien sur toute l'étendue de ce drame social ? N'est-elle pas plutôt, dans certains cas, le moyen de couvrir de cendres l'absence de projet ou, ce qui reviendrait au même, une façon de mieux cacher ce vers quoi on se dirige tout droit ? En nommant les choses, on s'évite parfois d'avoir à agir.

Derrière les discours, il peut y avoir une deuxième lecture, autrement redoutable. Une forme de non-dit, en quelque sorte, dont l'enjeu implicite serait, une fois la commisération exprimée, l'acceptation de la mise en place d'une société du non-travail pour tous ceux que la vie a cassés, sauf à réclamer, comme Philippe Séguin *« une société nouvelle dont les règles sont à inventer »*. A part le président de l'Assemblée nationale, en effet, qui martèle que *« pas plus que la crise, le chômage et l'exclusion ne sont un problème seulement économique »*, puis ajoute que *« la crise que nous traversons est culturelle »*, les intentions proclamées manquent de netteté.

Affichage maigrichon

Ainsi pourrait-il en être de la proposition, avancée par le premier ministre, qui consisterait à soutenir l'embauche de RMistes par les entreprises. Dans son énoncé, la mesure paraît simple, voire généreuse. L'Etat continuerait de payer les 1 800 francs, en moyenne, que reçoit le RMiste, l'employeur n'ayant à supporter que la différence avec le SMIC brut (6 010 francs par mois), puisqu'il sera exonéré des charges sociales patronales. Dans la pratique, ainsi que l'a reconnu Nicolas Sarkozy, son impact serait bien plus limité, qui ne permettrait de réinsérer que 30 000 à 50 000 RMistes, sur les 800 000 actuels.

Il est d'abord admis que ne seront concernés que les RMistes inscrits à l'ANPE, soit 400 000, et, parmi eux, ceux qui sont inscrits depuis plus de deux ans sans discontinuer. C'est-à-dire un nombre bien plus faible, ces publics-là effectuant régulièrement des aller et retour entre le chômage et des dispositifs de traitement social. Ensuite, et à supposer que les entreprises acceptent de recruter des exclus, même à ces conditions avantageuses, ce qui est loin d'être avéré à en juger par les premières réactions, cela revient au fond à avaliser une opinion répandue selon laquelle il y a plusieurs cercles à l'exclusion et, par conséquent, des profondeurs au-delà desquelles tous les exclus ne sont pas récupérables. Au passage, mais c'est loin d'être mineur, la formule de soutien à l'emploi des RMistes permet de contourner le tabou du SMIC, par dérogation, et introduit l'idée d'une baisse massive du coût du travail pour les moins qualifiés.

Là, au-delà d'un affichage plutôt maigrichon, se noue toute la problématique muette des débats actuels. Parmi les gens qui sont éloignés du marché du travail, certains peuvent être repêchés, en y mettant quelques moyens. Mais, d'une certaine façon, un trait est en même temps tiré sur tous les autres, jugés *« inemployables »*, comme disent les spécialistes. Rien ne permet de dire ce que l'on s'apprête à en faire, si ce n'est qu'on semble renoncer à régler leur sort positivement. Et on peut en déduire que la société, et les politiques avec elle, se prépare à les abandonner, pourvu que les apparences soient sauves.

Dans ce contexte, la suggestion maladroite de Michel Bon prend un autre sens. Généraliser les travaux d'intérêt général ou les travaux d'utilité sociale en contrepartie de la solidarité nationale, à la manière des ateliers nationaux de 1848, c'est faire le choix de *« l'occupationnel »* afin d'éviter à ces exclus d'être totalement désœuvrés, à défaut d'être socialement utiles. C'est se donner bonne conscience sans s'attaquer aux racines du mal, comme le voudrait une politique plus dynamique de réinsertion. De ce point de vue, faut-il encore le souligner. Philippe Séguin approche de la vérité quand il oppose l'objectif de *« pleine activité »* au mirage entretenu du retour au *« plein emploi »*.

Société de « parcage »

Vous avez dit « plein emploi » ? Valéry Giscard d'Estaing, dans sa série de trois articles publiés dans *le Figaro* se réfère à cette notion (*le Monde* du 22 septembre). Mais il lui donne implicitement un autre contenu, puisque, dans sa démonstration, il distingue le chômage structurel, qui toucherait 2,3 millions de personnes, du chômage conjoncturel, qui concernerait de 600 000 à 700 000 autres personnes. On ne peut pas être plus clair. Si la conjoncture permet de diminuer le chômage, le plein emploi nouvelle version, lui, le ramenerait aux alentours de 5 à 6 % de la population active, soit à 1,3 ou 1,6 million de chômeurs.

Outre que la baisse de 150 000 chômeurs par an pour aboutir à 1 million de chômeurs en moins d'ici sept ans, qu'il promet, est techniquement bien improbable, Edouard Balladur raisonne pareillement, semble-t-il. Durablement, il est admis que 2 millions de chômeurs, au moins, resteront à l'écart de la reprise qui s'amorce. Et si on ne s'en accommode pas, aucune solution n'est proposée.

Sauf à accepter une *« société de parcage »*, pour reprendre l'expression de Jean-Louis Laville et Bernard Eme, deux sociologues qui travaillent beaucoup sur ces publics en péril, il serait maintenant temps d'imaginer d'autres champs pour l'activité et de redéfinir une société capable de fournir de l'identité sociale à tous. Des frontières sont à déplacer ou à remettre en cause, qui supposent de se lancer hardiment dans une politique plus active qui provoquerait un vrai changement de société, celle-ci ayant atteint ses limites pour traitement de tels maux. Mais peut-on y parvenir quand, ainsi que la règle en est maintenant fortement établie, la politique publique privilégie l'insertion par les entreprises, et elles seules, comme si elles en avaient la capacité, la volonté et, pour tout dire, la vocation ? Outre que, historiquement, la crédibilité de cette option n'a pas été démontrée, son caractère quasi exclusif empêche de chercher d'autres solutions en provenance d'autres lieux que le secteur marchand.

Parce que ce gouvernement, plus que d'autres, a fait ce choix qui conduit à l'impasse actuelle, le débat prend un tour schizophrénique. De fait, l'entreprise ne peut accueillir tous les chômeurs, *a fortiori* quand ils sont marqués par les stigmates de l'exclusion. Parallèlement, il manque toujours une mesure adaptée aux jeunes les plus en difficulté, qui ne peuvent entrer sans sas dans la vie professionnelle. Dès lors, le risque d'exclusion augmente et, faute de méthode de traitement, on en est réduit à un discours incantatoire ou à des solutions de replâtrage. Alors qu'en réalité se met en place la société de non-travail. Pour certains, déjà trop nombreux.

ALAIN LEBAUBE

Un rapport au premier ministre

Le député (RPR) Renaud Muselier préconise « six mesures d'urgence » pour la création d'emplois

Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, vient de rendre public à Marseille un rapport remis au premier ministre sur *« l'amélioration de la création d'emplois en zone urbaine »*, dont il avait été chargé. Ce document préconise *« six mesures d'urgence relativement aisées à mettre en œuvre »*. Il s'agit de la possibilité de transfert à l'URSSAF des créances détenues sur l'Etat et les collectivités locales par les PME-PMI, de la mise en place d'un *« compte pour l'emploi régional »*, de la création d'un *« passeport pour le premier emploi »*, de la recapitalisation des droits des chômeurs acceptant un emploi dont la rémunération serait inférieure à leurs indemnités et de la création de postes de sous-préfets spécialement chargés de l'emploi dans les départements à fort taux de chômage. La sixième mesure, concernant la prise en charge, partielle et dégressive, sur deux ans, par l'Etat, du salaire et des charges patronales lors de l'embauche de RMistes et de chômeurs de longue durée, a déjà été retenue par M. Balladur. – (*Corresp. régional*).

Bataille Nord-Sud au Fonds monétaire international

Les pays en développement s'opposent aux sept Etats les plus industrialisés à propos des droits de tirage spéciaux

Un grave différend a surgi dimanche 2 octobre à Madrid lors de la réunion du Comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI). Alors que les sept pays les plus industrialisés s'étaient félicités la veille du retour de la croissance, ils se sont opposés à la mise en circulation d'une nouvelle tranche de 36 milliards (270 milliards de francs) de *droits de tirage spéciaux*. Une prise de position mal accueillie par les bénéficaires potentiels de cette aide : les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et de l'ex-URSS.

MADRID

de notre envoyé spécial

« Le G7 contre Camdessus ! » Dès les premières heures de la matinée, *Emerging Markets*, une revue financière spécialisée, donnait le ton. De toute évidence, la réunion du Comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) qui devait se tenir le 2 octobre à Madrid avec, pour principal sujet à l'ordre du jour, une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS), l'équivalent de la monnaie de réserve du Fonds (1), ne serait pas une simple formalité. Mais rares étaient ceux qui auraient pu penser qu'une discussion somme toute assez technique, simplement destinée à permettre au FMI de disposer de réserves supplémentaires pour répondre aux besoins financiers des pays en développement et des pays de l'Est, aurait pu déboucher sur un affrontement de plusieurs heures – et sur un constat d'échec – entre, d'une part, le groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), les mêmes qui, la veille, s'étaient bruyamment félicités de la croissance retrouvée, et, de l'autre, les représentants d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et de l'ex-URSS, soucieux de faire valoir auprès de cette instance décisive dans la vie interne du Fonds (2) leur droit légitime d'accéder à des ressources susceptibles de les aider à sortir des difficultés considérables dans lesquelles nombre d'entre eux se débattent encore.

L'antagonisme a été tel qu'il a abouti à une mise en cause personnelle – et quasiment publique – de Michel Camdessus, le directeur général (français) du FMI, accusé par certains responsables anglo-saxons d'avoir épousé sans discernement la cause des pays en développement. Il a aussi contribué à poser la question du rôle même de cette institution, née des accords de Bretton-Woods et dont la communauté internationale célèbre en ce moment le cinquantième anniversaire à Madrid en s'interrogeant sur son avenir.

Une nouvelle tranche de 36 milliards

De mémoire de familier des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, voilà bien une vingtaine d'années qu'une bataille Nord-Sud de cette nature – car c'est bien d'un affrontement idéologique, et accessoirement financier, qu'il s'agit – ne s'était pas déroulée au sein d'une instance trop souvent transformée en chambre d'enregistrement des *décisions prises préalablement par* les pays occidentaux. Les commentateurs de la presse latino-américaine ne s'y sont pas trompés qui, dès la confirmation du constat d'échec, estimaient que, *« pour la première fois depuis bien longtemps, le tiers-monde avait tenu tête aux pays du G7 et qu'après cinquante ans de domination par les nations industrialisées, une ère nouvelle allait peut-être s'ouvrir pour le FMI à l'occasion de son prochain demi-siècle »*.

Le différend provenait de la proposition soumise par M. Camdessus aux instances du FMI, dès 1993, pour que soit émise une nouvelle tranche de 36 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux dont une partie (16 milliards de DTS) serait lancée dès la première année (les autres allocations, de 5 milliards chacune, étant émises au cours des quatre années suivantes). Cette somme était destinée en priorité aux trente-sept pays qui, depuis la dernière allocation de DTS, soit en *1981*, avaient adhéré au Fonds sans pouvoir bénéficier de ces dispositions financières. A l'appui de sa proposition, le directeur général du FMI faisait valoir que c'était là un bon moyen de renforcer les réserves des pays en voie de développement, compte tenu des quelque 250 milliards de DTS dont ils auraient besoin au cours des cinq *prochaines années pour financer* leur remise à niveau. Peu sensibles à cet argument, certains pays du G7 faisaient valoir leur opposition. L'Allemagne estimait qu'il n'était pas nécessaire d'accroître les réserves actuelles du FMI et les Etats-Unis, relayés par la Grande-Bretagne et traditionnellement hostiles à cet actif de réserve international susceptible de concurrencer le dollar, estimaient que le besoin de liquidités de l'économie mondiale n'était pas tel qu'il convenait de les accroître, au risque de renforcer la menace inflationniste.

A l'approche de la réunion du G7 à Madrid, les Américains et les Britanniques avaient soumis un contre-projet portant seulement sur 16 milliards de DTS, essentiellement destinés aux pays en transition de l'ex-URSS et revêtant la forme d'une *« allocation spéciale »*. Cette formule, préférée par les Anglo-Saxons à celle d'*« allocation générale »* qui, selon eux, a l'inconvénient de perpétuer un mécanisme dont ils ne veulent pas, est un processus plus *long puisqu'il requiert l'approbation* de tous les pays membres du FMI (179) sous la forme d'une ratification par leurs Parlements, pour entrer en vigueur. D'abord partisans d'une formule intermédiaire portant sur 22 milliards de DTS, les Français avaient fini par se ranger à la proposition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. *« Par réalisme »*, dira Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie. Le sacrifice aura été inutile puisque les pays en développement ont refusé catégoriquement d'entériner le plan anglo-saxon qui, pour être validé, devait recueillir statutairement 85 % des voix au sein du conseil d'administration du Fonds.

Un débat pas seulement académique

Les membres du Comité monétaire sont convenus de renvoyer la *« discussion »* à une date ultérieure, si possible avant la *prochaine réunion du Comité intérimaire* à l'occasion de l'assemblée dite « de printemps » du FMI et de la Banque mondiale. Les pays du G7 et ceux en développement ne désespèrent pas de parvenir à un accord mais ces derniers, sans doute surpris par leur propre audace, ne paraissent pas prêts à faire beaucoup de concessions.

Du côté occidental, la situation est également bloquée. L'Allemagne, qui va subir en octobre un important examen de passage électoral, ne veut pas entériner le moindre projet qui aurait une connotation laxiste en termes de création monétaire. De leur côté, Américains et Britanniques ne démordent pas de l'idée que le Fonds monétaire international doit d'abord se consacrer à la question de la stabilité monétaire et pas à fixer les critères qui doivent déterminer si l'économie mondiale a besoin de liquidités supplémentaires.

Le débat n'est pas seulement académique. A l'heure où, à l'occasion de leur premier demi-siècle d'existence, les institutions financières de Washington sont soumises à de vives critiques sur la façon dont elles entendent venir en aide aux pays du Sud, au sens large, ces derniers ont trouvé une tribune rêvée pour exprimer leur mécontentement. Et montrer que, eux aussi, ils peuvent utiliser la minorité de blocage.

SERGE MARTI

(1) Les droits de tirage spéciaux (DTS) ont été créés le 28 juillet 1969 par un amendement aux statuts du Fonds. Trois allocations ont eu lieu depuis cette période, en 1970, 1978 et 1981. Le stock de ces DTS, dont la valeur est déterminée par rapport à un panier de monnaies, et qui sont considérés comme un instrument financier supranational, représente moins de 3 % de l'ensemble des actifs de réserves de change du monde.

(2) Créé en octobre 1974, le Comité intérimaire, composé de vingt-quatre membres, transmet au Conseil des gouverneurs ses propositions en matière de supervision et d'adaptation du système monétaire international.

La confédération internationale redoute des « tensions sociales »

La CISL s'en prend vivement à la Banque mondiale et au FMI

Dans une déclaration de son secrétaire général (italien) Enzo Friso à l'occasion de la réunion du comité intérimaire du FMI, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) s'en prend vigoureusement au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Selon la CISL, qui regroupe 174 centrales syndicales dans 124 pays, *« le FMI et la Banque mondiale se sont écartés considérablement des objectifs adoptés lors de leur fondation »*. *« Dans le meilleur des cas*, poursuit M. Friso, dans une déclaration datée du 30 septembre, *les programmes du FMI et de la Banque mondiale ont élargi l'écart entre les riches et les pauvres et, dans le pire des cas, ils ont imposé des conditions intolérables à la majorité de la population dans nombre de pays en voie de développement. Dans un cas comme dans l'autre, ils ont créé des tensions sociales qui menacent la stabilité. »*

La CISL *« estime que les prêts de la Banque mondiale devraient aller essentiellement aux besoins de base tels que l'éducation et la santé »* et rappelle que *« les syndicats sont capables d'établir des tribunes permettant de discuter de la dimension sociale des politiques d'ajustement structurel »*. M. Friso, qui revendique *« une augmentation considérable de l'aide au développement »*, estime indispensable *« une base plus large de soutien populaire pour réaliser les réformes essentielles qui doivent à leur tour être soutenues par une aide internationale plus importante »*, ce qui implique également un effort de réduction de la dette.

Affirmant leur volonté de soutenir une reprise non inflationniste

Les membres du G7 parient sur la croissance pour remédier au chômage

Lors de leur réunion à Madrid, samedi 1er octobre, les représentants des sept pays les plus industrialisés se sont notamment inquiétés du chômage. Selon eux, l'accélération prévisible de la croissance devrait déboucher sur la création de nouveaux emplois.

MADRID

de notre envoyé spécial

Rassurer les marchés financiers en évitant tout ce qui ferait désordre. Fidèles à la ligne qu'ils avaient définie au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, au mois de juillet à Naples, les représentants du groupe des Sept pays les plus industrialisés ont soigneusement éliminé de leur relevé de conclusions toute référence explicite au cours des devises – et notamment au prix du dollar – et aux moyens de parvenir à une relative stabilité des changes, préférant réaffirmer leur engagement à *« coopérer étroitement »* sur ce sujet. En revanche, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales réunis à Madrid le 1er octobre, et auxquels se joint traditionnellement le directeur général du Fonds monétaire international, ont abondamment commenté les trois points positifs qui, selon eux, doivent constituer un message d'optimisme raisonné destiné, dans un premier temps, aux milieux d'affaires et, au-delà, aux opinions publiques. Un souci légitime à quelques semaines ou quelques mois d'échéances électorales importantes pour au moins trois des pays membres (Allemagne, Etats-Unis, France).

Dans l'ordre, il s'agit d'abord d'établir un constat de reprise économique commune à l'ensemble des pays du G7 (et particulièrement marquée en Europe depuis le début de l'année), qui devrait déboucher, selon les prévisions du FMI, sur un taux de croissance de 2,7 % cette année pour l'ensemble des pays industrialisés (et d'au moins autant l'année prochaine), ensuite de l'affirmation selon laquelle l'inflation (l'un des principaux sujets de préoccupation sur les marchés obligataires) est *« en baisse ou maîtrisée »*, enfin d'un espoir mesuré à propos du chômage, qui *« semble avoir atteint son sommet »*.

D'entrée de séance, Michel Camdessus, le directeur général du FMI, avait d'ailleurs donné le ton en assurant qu'il avait rarement eu l'occasion d'assister à une réunion du G7 comme celle-ci, au cours de laquelle autant de bonnes nouvelles étaient annoncées en même temps. Pour ne pas être en reste, Lloyd Bentsen, le secrétaire américain au Trésor, avait confié la veille à quelques journalistes que la période actuelle était décidément *« un bon moment »* pour occuper les fonctions de grand argentier pour le compte des Etats-Unis. Pour renforcer son sentiment de satisfaction, M. Bentsen aurait d'ailleurs pu se féliciter également de l'accord partiel nippo-américain conclu *in extremis* quelques heures auparavant et qui évitera au Japon des sanctions commerciales américaines. Pour sa part, Edmond Alphandéry, le ministre français de l'économie, s'est dit particulièrement sensible au *« vent d'optimisme »* qui a soufflé sur la réunion.

« Augmenter l'épargne nationale »

Une fois sortis de cet état général de lévitation heureusement passager, les participants à cette réunion placée, il est vrai, sous de meilleurs auspices qu'à Naples, ont consenti à passer en revue quelques-uns des problèmes qui restent en suspens. Sur l'un des plus importants, le chômage, qui continue à affecter 24 millions de personnes au total au sein des pays du G7, les membres parient sur l'accélération de la croissance pour obtenir la création de nouveaux emplois. Tout en rappelant que les remèdes au chômage structurel sont à présent bien connus, ce qui sous-entend qu'il suffit, à l'échelon politique, de bien vouloir les appliquer. Parallèlement, les Sept se sont dits *« préoccupés »* par *« la hausse récente, en termes réels, des taux d'intérêt à long terme »*. Pour les marchés financiers, cette situation résulte en grande partie des craintes de relance de l'inflation dans les pays où la reprise est plus forte que prévu et, au moins autant, de l'importance des déficits publics qui limitent la marge de manœuvre monétaire des Etats.

Préférant renverser les termes de l'équation, le G7 considère que la hausse des taux d'intérêt à long terme résulte, *« dans une large mesure »*, de *« l'augmentation de l'écart constaté au niveau mondial entre l'épargne et l'investissement, compte tenu d'une demande croissante en investissements dans de nombreuses régions du monde »*. Les pays industrialisés en tirent la conclusion qu'il faut *« redoubler d'efforts pour augmenter l'épargne nationale, en particulier grâce à un assainissement budgétaire »*, et parvenir ainsi à une croissance durable et non inflationniste. Dans cet esprit, les Sept prévoient pour les deux pays où l'évolution future du taux de croissance pose question – les Etats-Unis et le Japon – une *« modération de l'expansion économique »* outre-Atlantique et une *« réduction des déséquilibres extérieurs »* au pays du Soleil-Levant, dès que s'accélérera la reprise de l'économie nippone.

Les représentants des pays du G7 ont également passé en revue les meilleurs moyens de renforcer la surveillance multilatérale des marchés de capitaux, ainsi que la coopération économique, pour conclure qu'il convenait d'attribuer au FMI *« un rôle plus actif »* pour identifier *« les menaces »* susceptibles de compromettre *« le caractère durable de la croissance »* et *« leur éventuel effet de contagion »*, les gouverneurs des banques centrales étant également appelés à participer plus activement à cette tâche de surveillance. De son côté, le G10, qui regroupe d'autres pays industrialisés que le G7, a examiné la question des *« produits dérivés »* traités sur des marchés hautement spéculatifs (options, swaps...) pour écarter toute idée de contrôle renforcé de ces marchés au profit d'une nouvelle *« réflexion »* sur le sujet, dont la responsabilité à été confiée à Lamberto Dini, le ministre italien du Trésor.

L'Ukraine et la Russie

A l'issue de leurs discussions internes, les Sept ont accueilli successivement les représentants de l'Ukraine et de la Russie pour étudier avec eux les concours financiers susceptibles de leur être apportés au regard du degré d'avancement des *réformes économiques sur le terrain*. A MM. Mitioukov et Shpek, respectivement vice-premier ministre et ministre de l'économie d'Ukraine, le G7 a assuré que le gouvernement de Kiev pouvait compter sur un financement international de plus de 4 milliards de dollars dans les deux ans à venir, *« suivant la mise en œuvre des réformes de fond »*. A cet égard, le protocole d'accord conclu quelques jours plus tôt entre le FMI et les représentants ukrainiens et qui comporte une première aide de 360 millions de dollars, est considéré comme un premier pas esquissé dans la bonne direction.

En revanche, un accueil plus tiède a été réservé au vice-premier ministre de Russie, Alexandre Chokhine, lors d'un simple *« échange informel »*. Si les Sept se sont félicités des *« progrès significatifs »* obtenus ces derniers mois en matière de hausse des prix, ils ont considéré que la Russie devra adopter des *« mesures plus ambitieuses »* en 1995 afin de *« tirer tous les bénéfices des réformes »* entreprises. Une manière de signifier à Moscou que l'aide de la communauté financière reste conditionnelle. Y compris sur le chapitre de sa dette extérieure, pour laquelle la Russie a demandé, en vain, la possibilité d'obtenir un rééchelonnement total.

S. M.

TOURISME

Au Salon Top Résa de Deauville

Les professionnels du voyage se préoccupent de géopolitique

Conviés samedi 1er octobre à Deauville, au traditionnel déjeuner-débat organisé par le Monde à l'occasion de Top Résa (un Salon où les producteurs présentent aux distributeurs leurs « collections » d'hiver), les professionnels du voyage ne pouvaient être insensibles au thème proposé : « Le tourisme à l'épreuve de la géopolique, les données de l'an 2000 ».

DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

Premier orateur du débat organisé samedi à Deauville sur la géopolitique, Francesco Frangialli, directeur du tourisme en France de 1986 à 1989 et secrétaire général adjoint de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), dresse l'état des lieux. Après avoir présenté un tourisme à la fois vulnérable (aux bouleversements politiques, aux catastrophes naturelles ou aux fluctuations monétaires) et résistant (en période de récession, on comprime, on ne supprime pas les dépenses de loisirs), complexe (par ses dimensions à la fois culturelles, sociales, économiques et technologiques) et malléable (séjours fractionnés, réservations tardives), M. Frangialli constate que *« la planification touristique est rendue de plus en plus difficile par le jeu combiné et apparemment contradictoire de deux tendances : la globalisation et l'individualisme. On assiste*, poursuit-il, *à l'apparition d'un consommateur mondial alors que les goûts et préférences en matière de voyages sont de plus en plus individualisés. »*

Pour ce qui est de l'avenir, les études de l'OMT, devait-il annoncer, prévoient *« un taux d'accroissement de l'activité touristique internationale de 3,8 % par an en moyenne tout au long de la décennie 1990 (660 millions d'arrivées touristiques en l'an 2000) puis de 3,5 % par an au cours de la première décennie du vingt et unième siècle, soit un total, en l'an 2010, de 937 millions, doublant presque le chiffre de 1990. L'Europe et l'Amérique du Nord*, précise-t-il, *continueront de représenter les principaux marchés émetteurs alors que l'Asie affichera les taux d'accroissement les plus élevés. »*

Changement de perspective avec Jean-Christophe Victor, directeur du Laboratoire d'études politiques et d'analyses cartographiques (LEPAC) et professeur à l'Ecole de guerre. Invité à prévoir la *« météo internationale »*, il observe : *« L'année 1989 fut, sans doute, l'année de la fin du vingtième siècle. Depuis, nous sommes à la recherche du nouvel ordre mondial. Celui-ci n'est pas pour demain*, remarque-t-il. *Car la mondialisation du commerce, dans le domaine de l'économie, et le retour du fait national, dans celui de la politique, dessinent un paysage international que nous savons mal anticiper. »*

De ces situations locales *« fluides et instables »*, les professionnels du tourisme doivent s'accommoder. Car les experts peuvent donner des grilles de lecture, croiser les indices, constater, par exemple, que les zones de réserves énergétiques correspondent aux zones de tensions. Ils ne peuvent prévoir avec certitude l'évolution d'un régime politique ou d'une épidémie.

DANIELLE TRAMARD



ÉTRANGER

Compromis commercial partiel entre Washington et Tokyo

Suite de la première page

L'administration Clinton a abandonné l'idée de sanctions dans ce secteur. Des négociations doivent continuer et devraient aboutir dans un délai d'un mois.

Si la stratégie américaine de la menace a bien fait céder Tokyo dans ces trois domaines, ce n'est pas le cas, pour l'instant, dans le secteur le plus important : l'automobile et les pièces détachées. Les deux tiers du déficit américain (60 milliards de dollars en 1993) proviennent de l'automobile. Les Japonais ont, en particulier, refusé l'une des demandes américaines. Washington souhaitait, selon Ryutaro Hashimoto, ministre nippon du commerce extérieur, obliger Tokyo à abandonner certains contrôles techniques opérés par l'administration japonaise sur les véhicules importés. *« Nous ne pouvons pas mettre en cause la sécurité»* de nos concitoyens, a expliqué le ministre japonais. Tokyo a ensuite fait remarquer que les ventes américaines de véhicules sur le marché japonais étaient actuellement en forte hausse. Elles partent néanmoins de très bas niveaux.

Les Américains considèrent que le Japon a toujours des pratiques *« discriminatoires »* à l'égard des fabricants étrangers de pièces détachées. Bill Clinton a décidé d'engager la procédure prévue dans la section 301 de la loi du commerce américaine. Des négociations vont avoir lieu entre les deux pays. Si d'ici douze à dix-huit mois elles n'ont pas abouti, les Etats-Unis imposeront des sanctions sur les ventes japonaises de pièces détachées. Il y a donc bien une menace. Mais elle est lointaine et ne concerne que cette partie des échanges bilatéraux.

Bill Clinton semble avoir un peu plus de succès dans sa politique commerciale que sur le front diplomatique. Le compromis partiel de samedi devrait être accueilli favorablement par l'opinion publique américaine. La fermeté a payé, Tokyo commence à céder. En brandissant à nouveau des menaces même partielles, Bill Clinton indique clairement qu'il ne relâchera pas la pression sur le Japon. Le compromis devrait aussi faciliter la ratification par le Congrès des accords du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Il devrait enfin rassurer Wall Street – les marchés des changes, comme ceux des actions et obligations.

ERIK IZRAELEWICZ

COMMENTAIRE

Une bonne chance pour le GATT

L'ACCORD commercial conclu entre le Japon et les Etats-Unis est une bonne chose pour tout le monde. Non pas qu'il faille en exagérer les conséquences : dans l'hypothèse où Tokyo aurait refusé de céder quoi que ce soit, les représailles n'auraient pas été si dramatiques. A l'inverse, l'accord ne regle pas non plus les difficultés nées entre les deux pays d'un déséquilibre impressionnant de leurs échanges commerciaux, impressionnant encore que difficile à mesurer et à analyser puisqu'une bonne partie des ventes de produits nippons aux Etats-Unis vont approvisionner des usines automobiles américaines. Mais l'accord est une bonne chose parce qu'il va satisfaire l'opinion publique américaine et un certain nombre de lobbys très influents au Congrès. Du coup devrait être abrégée la ratification de l'accord du GATT par ce même Gongrès. La chose pourrait se faire d'ici à la fin de l'année.

Qu'un accord bilatéral serve le multilatéralisme : on n'en est plus à un paradoxe près. Quant à l'automobile, restée en marge de l'accord, les engagements de modération acceptés par les Japonais il y a une dizaine d'années, pourraient être réactivés...

On peut enfin penser que la baisse presque continuelle du dollar par rapport au yen pourrait cesser durant quelques mois. Il est certain, *a contrario*, qu'un échec des négociations nippo-américaines, aurait davantage affaibli la monnaie américaine. Or la baisse du dollar ne profite plus aux Etats-Unis : si elle a pu faciliter certaines ventes sur les marchés étrangers, elle représente maintenant un risque considérable de change pour les investisseurs internationaux, qui se méfient d'une monnaie capable de leur faire perdre en quelques mois tous les bénéfices élaborés à partir de calculs sur les seuls taux d'intérêt.

ALAIN VERNHOLES

D'après le classement « Forbes » des 400 plus grandes fortunes américaines

Bill Gates, l'homme le plus riche du monde

NEW-YORK

de notre correspondant

Bill Gates, trente-huit ans, fondateur et président de la société informatique Microsoft, est actuellement *« l'homme le plus riche »* des Etats-Unis, d'après le classement publié *cette semaine par le bimensuel* économique américain *Forbes*. Avec une fortune évaluée à *9,35 milliards de dollars (50 milliards de francs environ)*, il dépasse d'une tête (de 150 millions de dollars exactement) son successeur immédiat, l'investisseur financier Warren Buffet. M. Gates est ainsi, d'après *Forbes* et si l'on fait abstraction des familles royales, *« l'individu le plus riche du monde »*.

Dans la liste des quatre cents plus grandes fortunes américaines publiée par *Forbes*, le nouveau venu le plus célèbre est Steven Spielberg, le réalisateur de cinéma, qui, grâce notamment aux 250 millions de dollars qu'il a encaissés avec « Jurassic Park » a maintenant un patrimoine supérieur à 600 millions de dollars.

Parmi les personnalités de ce hit-parade un peu particulier figurent notamment le patron de presse Rupert Murdoch (4 milliards de dollars), l'ex-candidat à la présidence Ross Perot (2,5 milliards) et le président de CNN Ted Turner (1,6 milliard).

Le magazine fait observer qu'au cours des dernières années cette liste a été profondément modifiée. Il y a dix ans, plus d'un tiers des grandes fortunes américaines s'étaient constituées dans l'immobilier, le pétrole et le gaz. Actuellement, ces sources d'enrichissement *n'expliquent plus* qu'un cinquième environ des grandes fortunes. Les nouveaux *riches d'aujourd'hui ont fait fortune* dans la finance, les loisirs, la technologie et le commerce *de détail*.

E. I.

INDUSTRIE

La bataille du troisième réseau de radiotéléphone

Matra Communication s'en prend à Alcatel-Alsthom

Frédéric d'Allest, PDG de Matra Communication, s'en prend vivement à Pierre Suard, qui avait saisi l'annonce de ses résultats semestriels pour présenter Alcatel-Alsthom comme la seule société française à même de produire des équipements d'infrastructures pour le troisième réseau de radiotéléphone (*le Monde* du 30 septembre). Estimant que cette déclaration vise sa société, Frédéric d'Allest souligne que Matra Communication *« fournit déjà 50 % de l'infrastructure GSM déployée sur le territoire national par France Télécom »*, des matériels produits à Châteaudun (Eure-et-Loire) et à Longuenesse (Pas-de-Calais). *« On doit en déduire*, ajoute M. d'Allest, *que c'est le contrôle français de Matra Communication et de Matra Ericsson Télécommunication qui est visé. Le Groupe Lagardère détient 50 % des actions de chacune de ces sociétés »*, ainsi que leur management. Leurs centres de décision sont en région parisienne. *« A bien interpréter ce que dit Alcatel*, conclut M. d'Allest, *il faudrait en conclure que les activités de transports (TGV) et énergie (centrales) ne sont plus françaises sous prétexte que la société GEC Alsthom n'est détenue qu'à 50 % par Alcatel-Alsthom. »*

BUDGET

Pour financer des dépenses nouvelles

Cinq milliards de francs de crédits ont été annulés

Pour financer des dépenses supplémentaires, notamment en faveur de l'emploi et de la défense, le ministère du budget vient d'annuler 5,026 milliards de francs au titre de l'exercice 1994. Les sommes en cause sont répertoriées d'une part dans un décret du 29 septembre publié au *Journal officiel* daté du 30 septembre portant *« ouvertures de crédits à titre d'avance »*, d'autre part dans un arrêté *« portant annulations de crédits »*.

Les ouvertures de crédits concernent notamment pour 1,7 milliard l'emploi (primes jeunes et contrats emploi-solidarité...), pour 1,4 milliard les armées (rémunérations essentiellement) pour les opérations en Yougoslavie et au Rwanda, pour 1,1 milliard la prime à la casse créée pour relancer le marché de l'automobile, pour 160 millions la lutte contre le sida et l'exclusion. Pour financer ces dépenses, 5 milliards des 6,9 milliards qui avaient été gelés au début de l'année vont être annulés. Ce qui s'ajoutera aux 2,2 milliards de francs deja annulés à la fin du mois de mars. Restera 1,9 milliard de francs qui serviront à financer des dépenses imprévues d'ici au collectif de fin d'année.

REPÈRES

POLOGNE

Le programme de privatisation générale va être prochainement lancé

Le premier ministre polonais, *Waldemar Pawlak*, a annoncé, samedi 1er octobre, lors d'une intervention télévisée, le prochain lancement du programme de privatisation générale. M. Pawlak bloquait depuis fin mai ce programme qui touche 450 entreprises. De son côté, le président Lech Walesa estime que la Pologne est menacée de stagnation et d'un ralentissement des réformes économiques. *« Les réformes polonaises sont menacées par l'inertie des personnes et des groupements qui détiennent actuellement le pouvoir »*, a déclaré, samedi 1er octobre, M. Walesa, devant les délégués du sixième congrès national de Solidarité.

SOCIAL

Vive réaction de la CGT après le décès d'un délégué à Valenciennes

Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, devait conduire la délégation de la confédération syndicale au rassemblement organisé lundi 3 octobre à 17 h 30 à Valenciennes, pour protester contre la mort, vendredi 30 septembre, d'un militant CGT, renversé par une voiture dont le chauffeur a été mis en examen. Dans un communiqué, la CGT a indiqué que *« ce drame trouve de toute évidence sa source dans le climat des violences et des insécurités que génère et multiplie la politique gouvernementale dans les entreprises et la société : le choix du « fric », des profits coûte que coûte, contre celui des hommes, de leurs besoins, de leurs libertés »*. La CGT a appelé à un rassemblement *« le plus massif et le plus large possible »* à Valenciennes et dans les autres départements.

TRANSPORTS

La France propose d'ouvrir l'aéroport d'Orly aux compagnies européennes à partir d'avril 1996

Le gouvernement français a proposé, vendredi 30 septembre, à la Commission européenne d'ouvrir l'aéroport d'Orly à la concurrence européenne à partir du 1er avril 1996, tout en limitant le trafic à 200 000 mouvements par an. La direction générale de l'aviation civile a préparé deux projets d'arrêtés de répartition aéroportuaire en ce sens. L'objectif est de se conformer aux recommandations de Bruxelles sur la libéralisation du transport aérien. Après le recours déposé par la compagnie TAT afin d'obtenir la desserte Orly-Londres, la *Commission avait jugé discriminatoire* la répartition aéroportuaire à Orly. Le trafic entre les pays de l'Union européenne est libre depuis le 1er janvier 1993 mais le gouvernement français verrouille l'accès de cet aéroport en fonction de critères géographiques peu logiques. Ainsi, la desserte de l'Espagne ou du Portugal *qu'assure Air Inter* est autorisée au départ d'Orly mais pas celle de l'Italie ou de l'Allemagne. *L'aéroport d'Orly serait limité à* 200 000 mouvements d'avions chaque année, soit le niveau actuel du trafic, pour préserver les riverains de nuisances supplémentaires.

Les aiguilleurs du rail britanniques approuvent l'accord conclu entre direction et syndicat

Les aiguilleurs du rail britanniques, qui observaient des *grèves à répétition* depuis trois mois, ont voté vendredi 30 septembre à 80 % en faveur de l'accord entre leur syndicat et leur employeur. Cet accord entre Railtrack, société publique qui gère le réseau des lignes ferroviaires britanniques, et Rail Maritime and Transport Union (RMT), syndicat qui réunit 3 600 des 4 600 aiguilleurs, prévoit une augmentation des salaires de *3,4 % et une prime unique de* 480 livres (4 000 francs). Depuis le premier arrêt de travail, le *15 juin*, les grèves ont amputé les salaires des aiguilleurs de plus de 1 000 livres. – *(AFP.)*



En achetant des filiales suisse, allemande et italienne du groupe Suisse de réassurance

Allianz, le géant allemand de l'assurance, se renforce en Europe

Allianz reprend sa marche en avant. Le premier assureur européen vient d'annoncer son intention de prendre le contrôle, pour plus de 20 milliards de francs, de trois filiales du groupe Suisse de réassurance. Allianz, cinquième compagnie du monde et la plus internationale de toutes avec plus de la moitié de ses 220 milliards de francs de primes réalisés à l'étranger, se réveille après avoir eu quelques difficultés pour « digérer » ses conquêtes de la fin des années 80.

Dans la bataille qui l'oppose au français UAP et à l'italien Generali pour la suprématie sur le Vieux Continent, l'assureur allemand Allianz possédait une confortable avance. Elle va s'accroître de façon spectaculaire. Profitant du désengagement de la Suisse de réassurance de l'assurance traditionnelle, Allianz va lui racheter trois filiales. Il s'agit du groupe Elvia, assureur généraliste et numéro cinq en Suisse, de l'italien Lloyd Adriatico, spécialisé dans l'assurance automobile, et de l'allemand Vereinte-Magdeburg, présent sur les marchés de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie. Au total, l'ensemble représente plus de 40 milliards de francs de primes par an.

Le prix d'achat devrait être supérieur à 6 milliards de deutschemark (plus de 20,4 milliards de francs) et il s'agira de la plus importante acquisition de l'histoire d'Allianz, juste devant celle en 1991 de l'américain Fireman's Fund pour 17 milliards. L'opération, qui sera effective le 1 janvier 1995, devra toutefois obtenir l'aval des autorités communautaires et de l'office allemand des cartels. Compte tenu de la position dominante d'Allianz outre-Rhin, le groupe devra sans doute se séparer d'une partie des activités de Vereinte-Magdeburg, notamment dans l'assurance-maladie. A noter que la Suisse de réassurance a annoncé par ailleurs qu'elle allait céder deux autres filiales, Schweiz Seguros (Espagne) et Schweiz Italia, à son compatriote Winterthur.

Logique impériale

Hening Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz, l'avait laissé entendre lors de l'assemblée du groupe en juillet : *« La phase de consolidation est terminée, nous sommes prêts à nouveau pour des opérations de croissance externe. »* Mais la plupart des spécialistes ont tout de même été surpris par l'ampleur de l'opération. Allianz se réveille brutalement après avoir digéré ces conquêtes précédentes. Une véritable boulimie d'acquisitions qui, entre 1986 et 1991, a vu successivement le britannique Cornhill, le numéro deux italien RAS (derrière les Generali dont Allianz possède 3 %), l'espagnol Ercos, le hongrois Biztosito, le suisse Eurasco, le français Allianz-Via, l'ancien monopole est-allemand DVAG et, pour finir, l'américain Fireman's Fund, tomber dans son escarcelle.

Si par tradition la compagnie née en 1890 cultive plutôt la discrétion et la retenue derrière la façade anodine de son siège social à Munich, elle est entrée depuis le milieu des années 80 dans une logique impériale qui consiste à être présente et forte partout dans le monde. Parmi les grands assureurs français, certains comme l'UAP ont décidé de faire de l'Europe leur marché domestique, d'autres de prendre pied dans des pays stratégiques de la Communauté (AGF), d'autres encore d'aller aux Etats-Unis en profitant d'opportunités (AXA) et d'autres enfin ont choisi la banque-assurance (GAN-CIC, UAP-BNP). Allianz fait tout en même temps.

Ainsi, la reprise d'Elvia vise à prendre pied sur le marché suisse, où Allianz est peu présent. En Italie, l'acquisition de Lloyd Adriatico se veut plus stratégique. Elle renforce le poids de RAS alors que se profile une alliance entre le numéro un (Generali) et le numéro trois, plutôt mal en point (Fondiaria). En Allemagne, si Allianz ne conserve pas la totalité de Vereinte-Magdeburg, il évite qu'un nouveau concurrent étranger entre en force sur son marché national. Le géant allemand n'avait pas vu d'un bon œil la prise de contrôle du numéro trois allemand Colonia par un groupe français (Victoire, qui l'a revendu à l'UAP) et l'acquisition peu de temps après de 33 % du capital du numéro deux, AMB (Aachener und Münchener Beteiligungs), par les AGF. Allianz a d'ailleurs manœuvré *via* ses alliés traditionnels au sein du capitalisme allemand, la Dresdner Bank et la Deutsche Bank, pour éviter que les AGF ne puissent obtenir le contrôle majoritaire d'AMB.

Allianz entend d'ailleurs ne pas s'arrêter là et cherche des alliés dans le secteur bancaire en France et en Autriche. La compagnie a les moyens de ses ambitions. Son bénéfice net a atteint 5 milliards de francs l'an dernier et elle gère plus de 700 milliards de francs. Allianz dispose d'un matelas de plus-values considérable. Elle est avec la Deutsche Bank l'un des piliers du capitalisme à l'allemande, fait de liens étroits et historiques entre finance et industrie. La compagnie, dont le symbole est un aigle, détient des participations significatives dans la plupart des grands groupes industriels allemands.

ERIC LESER

Construction navale

Les Chantiers de l'Atlantique sont retenus pour construire deux paquebots

Les Chantiers navals de l'Atlantique, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), et l'armateur américano-norvégien Royal Caribbean Cruise Limited (RCCL) ont signé une lettre d'intention portant sur la commande de deux paquebots de croisière de mille cabines, livrables en 1997 et 1998, a annoncé, dimanche 2 octobre, la direction des chantiers. Cette lettre d'intention, signée vendredi 30 septembre à Miami (Etats-Unis), constitue *« une première étape »* permettant d'espérer la signature du contrat définitif avant la fin du mois d'octobre, précise la direction dans un communiqué.

En compétition avec un Japonais et un Suédois

Cette conclusion suppose *« la levée de différentes réserves contenues dans la lettre d'intention »*, de nature financière notamment, ainsi que *« la mise au point des spécifications techniques définitives des navires »*. La valeur du contrat n'a pas été révélée. Les Chantiers de l'Atlantique, filiale du groupe franco-britannique GEC-Alsthom, étaient en compétition avec le constructeur japonais Mitsubishi et le finlandais Masa Yards. En décembre 1993, lors d'une précédente négociation pour la commande de deux paquebots, la RCCL avait préféré retenir Masa Yards, qui proposait de meilleures conditions de financement et des délais de livraison plus courts.

L'armateur norvégien n'en est pas à sa première commande auprès des chantiers de l'Atlantique. En mars 1993, RCCL avait annoncé une importante commande portant sur deux paquebots ainsi qu'un troisième en option. Cette commande portait, alors, à sept le nombre des paquebots de croisière construits depuis 1985 par les chantiers navals de Saint-Nazaire pour RCCL.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

AXA rachète à Suez sa filiale canadienne Boréal Assurances pour 630 millions de francs. – Le groupe français d'assurances AXA a annoncé, lundi 3 octobre, dans un communiqué qu'il avait racheté Boréal Assurances, filiale canadienne d'assurances-dommages du groupe Suez, pour un montant de 161 millions de dollars canadiens (630 millions). Un protocole en ce sens avait été signé en août dernier entre Suez et AXA, mais les deux groupes n'avaient pas précisé le prix de la transaction.

FUSIONS

Fiat regroupe deux filiales dans l'équipement automobile. – Magnetti-Marelli filiale du groupe Fiat spécialisée dans l'équipement automobile, va absorber l'autre grande société italienne du même secteur, la firme Gilardini, également filiale du groupe Fiat. Le nouvel ensemble constitue un groupe d'un chiffre d'affaires d'environ 5 000 milliards de lires (17 milliards de francs), le plaçant au cinquième rang européen. Il emploie vingt-trois mille personnes.

La fusion entre Mitsubishi Kasei et Mitsubishi Petrochemical donne naissance au plus grand chimiste japonais. – Deux sociétés appartenant à la nébuleuse Mitsubishi, le groupe chimique Mitsubishi Kasei Corp. et le numéro un japonais de la pétrochimie, Mitsubishi Petrochemical Co., ont fusionné, samedi 1er octobre, pour devenir le plus grand groupe chimique japonais. Le chiffre d'affaires de la nouvelle société Mitsubishi Chemical Corp., qui emploiera quatorze mille personnes, devrait attendre environ 1 000 milliards de yens (53 milliards de francs), ont précisé les responsables. Le président de la nouvelle société sera Akira Miura, qui jusqu'à présent était le président de Mitsubishi Petrochemical. Le bénéfice imposable de Mitsubishi Kasei avait plongé de 76 % à 2,2 milliards de yens (116 millions de francs) au cours de l'exercice annuel clos en mars 1994 tandis que Mitsubishi Petrochemical avait enregistré une perte brute de 8,4 milliards de yens (445 millions de francs) au cours de la même période.

CONTRATS

Bombardier et SNC-Lavalin construiront le métro de Kuala-Lumpur. – Les sociétés canadiennes Bombardier et SNC-Lavalin ont été choisies pour réaliser le métro léger de Kuala-Lumpur, a-t-on appris, vendredi 30 septembre. La commande, qui avoisine les 3,7 milliards de francs, échappe à Matra Transport, le constructeur français. Bombardier fournira les voitures tandis que SNC-Lavalin assurera la conception, l'approvisionnement et la gestion des principaux éléments de l'alimentation en énergie et du système de guidage. Le projet, qui comptera vingt-cinq stations, porte sur la réalisation de 30 kilomètres de métro léger dont 5 kilomètres en souterrain dans le centre-ville.

PARIS, 3 octobre ▼ Au plus bas

La Bourse de Paris restait lundi en milieu d'après-midi à ses plus bas niveaux de l'année qui ont été atteints peu après l'ouverture dans un marché actif, tourmenté par l'évolution des taux d'intérêt. En recul de 0,86 % à l'ouverture, le CAC 40 est tombé à 1 843,89 points une demi-heure plus tard. Vers 13 h 30, il perdait 1,39 % à 1 853,08 points.

Le 4 juillet à la clôture, cet indice inscrivait son plus bas à 1 866,18 points et le lendemain en cours de séance, il tombait à 1 854 points. Le Matif était également en baisse de 0,34 % à 110,48. Le Bund allemand est en repli de 0,23 %.

Les échanges sont fournis sur LVMH dans l'attente du communiqué de presse publié dans la journée sur une opération concernant des sociétés du groupe : Bon Marché, Financière Agache et Arnault et Associés. La cotation de ces titres a été suspendue lundi matin. Le titre LVMH abandonne 3,5 % dans un marché de 73 millions de francs.

Crédit lyonnais montait de 16,6 % dans un marché actif à la suite de recommandations d'achat d'analystes qui avaient été conviés vendredi à une rencontre avec les responsables de la banque.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	23-09-94	30-09-94
Indice général-SBF 120	1 328,76	1 301,68
Indice général-SBF 250	1 291,75	1 267,69
Valeurs industrielles	1 487,93	1 544,44
Energie	1 519,30	1 454
Produits de base	1 382,40	1 368
Construction	1 654,04	1 610
Biens d'équipement	1 197,08	1 147
Automobile	2 118,39	2 083
Autres biens consom.	1 748,25	1 716
Industrie agroalim.	1 308,18	1 314
Services	1 239,22	1 211,36
Distribution	1 885,76	1 852
Autres services	974,74	942
Sociétés financières	1 036,80	1 027,23
Immobilier	805,30	797
Services financiers	1 078,52	1 071
Sociétés invest.	1 118,21	1 101

PARIS : la SBF va diffuser de nouveaux outils d'analyse

La Société des Bourses françaises (SBF) va enrichir à partir de lundi 3 octobre les informations sur l'indice CAC 40 en diffusant de nouveaux outils d'analyse.

La SBF va diffuser un indice d'ouverture qui fournira quelques minutes après le début de la séance le calcul de l'indice sur la base du premier cours de chacune des valeurs de l'échantillon. L'indice d'ouverture actuellement diffusé en début de séance est calculé sur la base des cours au moment où toutes les valeurs de l'échantillon ont été cotées.

Deux indices de rentabilité seront également calculés et diffusés chaque jour, à l'ouverture et à la clôture du marché. Ces nouveaux indices permettent de suivre l'évolution de l'indice CAC 40 en tenant compte des dividendes détachés sur les valeurs de l'échantillon et en considérant que ces dividendes sont systématiquement réinvestis, explique la SBF.

Par ailleurs la SBF a annoncé la diffusion d'une série d'indicateurs techniques relative à l'évolution de l'indice CAC 40 et qui sera diffusée à la clôture. Ces indicateurs techniques comprennent notamment le nombre de valeurs en hausse, de celles en baisse et les variations de cours de chacune des valeurs.

TOKYO, 3 octobre ▲ Léger gain

Les valeurs ont terminé en hausse lundi 3 octobre à Tokyo dans un marché nerveux à la veille de l'annonce du résultat de la première tranche de l'offre publique de vente de Japan Tobacco Inc (JT), rapportent les courtiers. Le marché n'a guère tenu compte de l'issue des négociations commerciales américano-japonaises. L'indice Nikkei a gagné 86,22 points (0,44 %) à 19 650,03 points et l'indice Topix s'est adjugé 2,11 points, ou 0,13 %, à 1 579,00. Le marché a été calme avec environ 158 millions d'actions échangées contre 223 millions vendredi 30 septembre.

« Beaucoup de rumeurs sans fondement ont circulé au sujet de Japan Tobacco par exemple que ceux qui remporteront l'adjudication seront nombreux à annuler leurs ordres, a dit un boursier. *JT a vraiment été au centre des discussions aujourd'hui. »*

Les investisseurs ont bien accueilli les résultats des négociations américano-japonaises et se sont portés acheteurs dans la matinée. Mais les achats se sont vite contractés sur des craintes relatives aux actions JT, expliquent des courtiers.

Le Japon et les Etats-Unis sont parvenus à des accords sur les marchés nippons du verre, de l'assurance et des contrats publics, mais non sur les pièces détachées automobiles.

Sur le marché des changes, le dollar a clôturé en hausse contre le yen et le mark. Les banques américaines et les firmes de courtage ont acheté massivement des dollars contre des yens, tandis que la Banque du Japon serait intervenue pour soutenir la devise américaine en matinée.

Des ventes d'exportateurs et entre banques ont cependant freiné la progression du billet vert.

Le dollar a clôturé à 99,58 yens, contre 98,63 yens en ouverture et 99,12/19 yens vendredi en clôture à New-York, et à 1,5551 mark contre 1,5492 mark.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 3 oct.
Bridgestone	1 560	1 540
Canon	1 740	1 750
Fuji Bank	2 100	2 120
Honda Motors	1 650	1 670
Matsushita Electric	1 580	1 600
Mitsubishi Heavy	770	779
Sony Corp.	5 780	5 800
Toyota Motors	2 030	2 050

CHANGES

Dollar : 5,3165 ▲

A la suite du compromis trouvé entre Tokyo et Washington sur le différend commercial entre les deux pays, le dollar se redressait lundi matin sur le marché des changes parisien, à 5,3165 francs contre 5,2815 francs vendredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark restait faible à 3,4111 francs, contre 3,4129 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	30 sept.	3 oct.
Dollar (en DM)	1,5443	1,5586

TOKYO	30 sept.	3 oct.
Dollar (en yens)	98,59	99,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (30 sept.) .... 6 %

BOURSES

PARIS

	29 sept.	30 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 876,18	1 879,25
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 296,29	1 267,60
Indice SBF 250	1 262,98	1 301,68

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	3 854,63	3 843,19

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	29 sept.	30 sept.
100 valeurs	2 992,50	3 026,30
30 valeurs	2 323,80	2 350,90

FRANCFORT

	29 sept.	30 sept.
Dax	2 043,58	2 011,75

TOKYO

	30 sept.	3 oct.
Nikkei Dow Jones	19 563,81	19 650,03
Indice général	1 576,89	1 579

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3110	5,3130	5,3124	5,3157
Yen (100)	5,3312	5,3387	5,3752	5,3844
Ecu	6,5325	6,5403	6,5262	6,5365
Deutschemark	3,4097	3,4122	3,4130	3,4166
Franc suisse	4,0995	4,1043	4,1136	4,1201
Lire italienne (1000)	3,3898	3,3933	3,3640	3,3690
Livre sterling	8,3669	8,3728	8,3606	8,3702
Peseta (100)	4,1196	4,1228	4,0949	4,0995

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/8	5	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 7/16	5 9/16	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 3/8	8 5/8	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 13/16	5 15/16	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -1,09 % (1858,85)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+0,74	EDF-GDF 3%	6180	6170	-0,16
-4,80	B.N.P. (T.P)	1030	1030	—
+0,38	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1040	—
-13,08	Renault (T.P.)	2052	2060	+0,39
-18,87	Rhone Poulenc(T.P) ■	2162,50	2090	-3,35
-3,84	Saint Gobain(T.P.)	1150	1150	—
-0,57	Thomson S.A (T.P)	1078	1045	-3,06
+1,85	Accor 1	608	604	-0,66
-10,12	Air Liquide 1	717	714	-0,42
-42,74	Alcatel Alsthom 1	489,30	482,10	-1,47
-21,65	Alcatel Cable 1	613	586	-4,40
—	Alspi 1	350	—	—
-40,25	AGF-Ass.Gen.France	224	213	-4,91
-26,03	Axa 1	237,50	236,70	-0,34
-25,91	Bail Invest. 1	865	852	-1,50
-14,87	Bancaire (Cie) 1	499	498	-0,20
-29,43	Bque Colbert C2#	100,20	100,20	—
-8,28	Bazar Hot. Ville 2	638	620	-2,82
-14,23	Berger (M) 2	1115	1115	—
—	Bertrand Faure 2	519	—	—
-0,75	BIC 1	656	655	-0,15
+27,88	BIS 1	317,90	312	-1,87
-14,60	B.N.P. 1	245	245,50	+0,20
+6,47	Bollore Techno.1	380	378	-0,53
-8,09	Bongrain 1	2930	2905	-0,85
—	Bon Marche (Au) 1	792	—	—
-16,59	Bouygues 1	585	573	-2,05
-26,70	Canal + 1	815	818	+0,37
+8,81	Cap Gemini Sogeti 1	183,50	178,50	-2,72
-14,85	Carnaudmetalbox 1	169,90	168,50	-0,82
-4,18	Carrefour 1	2100	2062	-1,81
-16,24	Casino Guichard 1	166	165	-0,60
-14,08	Casino Guich.ADP 1	127,60	125	-2,04
-18,93	Castorama Dl (Li) 1	750	715	-4,67
—	Caumartin Part(M)2	420	—	—
-30,68	C.C.F. 1	214	210,10	-1,82
-16,89	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	63,80	61,50	-3,61
-6	Cegid (Ly) 1	475	470	-1,05
-31,52	Centrest SDR (Ny)2	28,20	28,20	—
+6,44	CEP Communication1	478	479	+0,21
-12,42	Cerus Europ.Reun 1	104,90	104,80	-0,10
-29,18	Cetelem 1	1010	995	-1,49
-15,93	CGIP 1	1077	1066	-1,02
-4,83	Chargeurs 1	1220	1300	+6,56
+29,73	Christian Dior 1	447,50	442	-1,23
-12,71	Ciments Fr.Priv.B2	238	238	—
-9	Clarins 1	504	505	+0,20
+26,42	Club Mediterranee1	459	445	-3,05
-17,25	Colas 1	944	935	-0,95
-13,97	CSF (Papiers)(Ly)2	713	671	-5,89
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-17,58	Comptoir Moder. 1	1360	1320	-2,50
-30,95	CPR Paris.Reesc. 1	339	335	-1,18
-33,36	Cred.Fon.France 1	779	781	+0,26
-28,88	Credit Local Fce 1	389,90	388,50	-0,36
-40,98	Credit Lyon.CIP 1	388	451,50	+16,37
-44	Credit National 1	394	392	-0,51
-1,65	CSEE 1	545	535	-1,83
+4,52	Damart 1	5760	5780	+0,35
-23,74	Danone (ex BSN) 1	724	713	-1,52

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-12,37	Dassault-Aviation1	430	425	-1,16
-18,40	Dassault Electro 1	366,90	367	+0,03
+13,31	De Dietrich 1	2595	2570	-0,96
-14,61	Degremont 1	488	485	-0,61
+73,91	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	62	60	-3,23
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	77	—	—
-7,13	DMC (Dollfus Mi)1	353	349,90	-0,88
-0,27	Docks France 1	738	724	-1,90
+48,43	Dynaction 1	173	171	-1,16
-37,85	Eaux (Gle Des) 1	497	490	-1,50
+11,18	E.B.F 1	865	856	-1,04
+19,28	Ecco 1	632	647	+2,37
-20,49	Eiffage 1	931	938	+0,75
-9,78	Elf Aquitaine 1	380	375,90	-1,08
-18,05	Eridania Beghin 1	768	756	-1,56
+5,62	Essilor Intl 1	758	751	-0,92
+5,44	Essilor Intl ADP 1	520	523	+0,58
-30,78	Esso 1	730	740	+1,37
-15,05	Eurafrance 1	1865	1860	-0,27
-40,79	Euro Disney 1	8	7,75	-3,13
+10	Euro RSCG W.W 1	636	638	+0,31
+8,27	Europe 1-1	1795	1811	+0,89
-52,21	Eurotunnel 1	21,95	22,10	+0,68
+8,87	Filipacchi Medias1	969	964	-0,52
-31,21	Finextel 1	105	109,90	+4,67
-4,21	Fives-Lille 1	560	545	-2,68
+5,14	Fromageries Bel 1	5210	5210	—
+2,91	Galeries Lafayet.1	2200	2151	-2,23
-53,08	GAN 1	261	253	-3,07
+9,36	Gascogne (B) 1	513	514	+0,19
-5,38	Gaz Eaux(Fle.Ind)1	1895	1895	—
-34,44	Geophysique 1	388	373	-3,87
-23,92	G.F.C. 1	390	391	+0,26
-16,73	Groupe Andre S.A 1	569	564	-0,88
-6,84	Groupe De La Cite1	615	601	-1,72
-12	GTM-Entrepose 1	441,20	440	-0,27
-15,35	Guilbert 1	455,80	449	-1,49
-25,36	Guyenne Gascogne 1	1430	1430	—
-7,19	Havas 1	419	413	-1,43
-21,24	I.D.I.A 1	186	185	-0,54
+3,88	Imetal 1	585	573	-2,05
-19,28	Immobil.France 2	440	450	+2,27
-52,99	Immob.Phenix 1	52,50	52,50	—
-15,94	Ingenico 1	116,50	116	-0,43
-24,28	Interbail 1	378	379	+0,26
+26,27	Intertechnique 1	640	630	-1,56
-11,84	Jean Lefebvre 1	365	364	-0,27
-25,19	Klepierre 1	582	570	-2,06
-9,33	Labinal 1	680	670	-1,47
-11,42	Lafarge Coppee 1	416,40	413,30	-0,74
-16,30	Lagardere (MMB) 1	125,30	125	-0,24
-8,95	Lapeyre C1	387,90	385	-0,94
—	Lebon 2	290	—	—
+18	Legrand 1	6810	6750	-0,88
+7,82	Legrand ADP 1	4421	4421	—
+60,32	Legris indust. 1	350	349,50	-0,14
-18,88	Locindus 1	855	856	+0,12

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+24,59	LVMH Moet Vuitton1	872	848	-2,98
-19,44	Lyonnaise Eaux 1	469,80	468	-0,38
-14,35	Marine Wendel 1	359	358	-0,28
-34,91	Matra-Hachette 1	105,80	104	-1,70
+19,71	Metaleurop 1	84,65	85	+0,41
-48,08	Metrologie Intl 1	8	7,80	-2,50
+2,71	Michelin 1	215,90	215,50	-0,19
+33,94	Moulinex 1	118	119	+0,85
-17,93	Navigation Mixte 1	918	893	-2,97
-29,34	Nord-Est 1	118	118	—
-14,27	Nordon (Ny) 1	472	437,20	-7,37
+16,89	NRJ # 1	600	602	+0,33
-41,66	Olipar 1	17,30	17,50	+1,16
-18,93	Oreal 1	1093	1084	-0,82
-27,74	Paribas 1	324	321,90	-0,65
-3,35	Pechiney CIP 1	381	374	-1,84
-29,33	Pechiney Intl 1	146	145	-0,68
-18,64	Pernod-Ricard 1	303	292,70	-3,40
-1,84	Peugeot 1	784	775	-1,15
-0,50	Pinault-Prin.Red.1	913	908	-0,55
-19,48	Plastic-Omn.(Ly) 1	576	590	+2,43
-3,44	Poliet	402	406,50	+1,12
-15,62	Primagaz 1	875	865	-1,14
-12,39	Promodes 1	980	975	-0,51
-25,93	Publicis 1	429,10	424	-1,19
+43,05	Radiotechnique 1	545	515	-5,50
-8,89	Remy Cointreau 1 ■	213,40	215	+0,75
+3,83	Rexel 1	681	680	-0,15
-19,69	Rhone Poulenc A 1	121,80	119,50	-1,89
+85,38	Rochette (La) 1	59	58	-1,69
-16,73	Roussel Uclaf 1	615	607	-1,30
-18,98	Rue Imperiale(Ly)1	3620	3670	+1,38
+1,98	Sade (Ny) 1	160	159	-0,63
-12,06	Sagem 1	2563	2550	-0,51
+8,53	Saint-Gobain 1	632	628	-0,63
-0,41	Saint-Louis 1	1457	1460	+0,21
+6,59	Salomon (Ly) 1	2230	2100	-5,83
-13,52	Salvepar (Ny) 2	473	441	-6,77
-8,57	Sanofi 1	238,90	238	-0,38
-11,92	Sat 2	2300	2290	-0,43
+3,70	Saupiquet (Ns) 1	1209	1203	-0,50
-15,64	Schneider 1	379	372	-1,85
—	SCOA act.regroup.	110	109	-0,91
-22,58	SCOR S.A 1	123	120	-2,44
-0,19	S.E.B.1	529	520	-1,70
-29,04	Sefimeg 1	385,50	386	+0,13
-23,19	Selectibanque 1	153,20	155	+1,17
-7,98	SFIM 2	970	948	-2,27
-28,54	SGE 1	202	199,50	-1,24
+50,08	Sidel 1	1010	987	-2,28
-31,37	Simco 1	406,90	417,90	+2,70
-11,53	S.I.T.A 1	825	744	-9,82
+3,58	Skis Rossignol 1	2060	2050	-0,49
-32,24	Sligos 1	382,90	374	-2,32
-30,82	Societe Gale A 1	549	536	-0,74
—	Sodecco (B) 2	55	—	—
-38,84	Sodero (Ns) 2	37,60	36	-4,26

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-17,12	Sodexho 1	905	905	—
-21,88	Sogeral (Ny) 2	127	129,20	+1,73
+6,65	Sommer-Allibert 1	2180	2154	-1,14
-23,71	Sophia 1	407	404,20	-0,69
-39	Sovac 1	390,90	390,90	—
-31,22	Spie Batignolles 1	298	298,50	+0,17
+9,56	Strafor Facom 1	632	630	-0,32
-38,51	Suez 1	251,80	248	-1,51
-10,85	Synthelabo 1	214	211	-1,40
-17,53	Thomson-CSF 1	139	150	+7,91
-5,33	Total 1	311,20	305,50	-1,83
-41,48	UAP 1	133,90	129,50	-3,29
—	UFB Locabail 1	390	—	—
-18,94	UGC DA (M) 1	208	201	-3,37
-45,59	UIC 1	304	289,90	-4,64
-37,79	UIF 1	435	428	-1,61
-3,17	UIS 2	234	234,80	+0,34
-25,49	Unibail 1	462	450	-2,60
+7,28	Valeo 1	279,40	277	-0,86
+24	Vallourec 1	309	303,80	-1,68
-14,97	Vie Banque 1	363,90	364	+0,03
-27,54	Worms & Cie 1	247	238	-3,64
+2,34	Z Gr.Zannier (Ly) 1	285	287	+0,70
+7,47	Zodiac 1	2290	2301	+0,48
+2,52	EF Gabon 1	1010	1015	+0,50
-16,90	ABN AMRO Holding 1	178	177,90	-0,06
-18,14	American Barrick 1	141,90	141,80	-0,07
-3,40	American Express 1	162,50	162,90	+0,25
-2,19	Anglo American 1	238,90	233,60	-2,10
+9,34	Amgold 1	595	585	-1,68
-6,98	A.T.T. 1 ■	284,60	288,40	+1,34
-12,02	Banco Santander 1	204,80	202,20	-1,27
+0,49	B.A.S.F. 1	1047	1021	-2,48
-6,15	Bayer 1	1170	1174	+0,34
-27,33	Blenheim Group 1	20,75	21	+1,20
—	Buffelsfontein 1	70,50	69	-2,13
-9,70	Chase Manhattan 1	180,10	182,40	+1,28
-9,17	Daimler Benz 1	2610	2560	-1,92
-10,61	De Beers 1	125,50	125,50	—
-23,40	Deutsche Bank 1	2315	2300	-0,65
—	Dresdner Bank 1	1314	—	—
+7,22	Driefontein 1	83,50	83,10	-0,48
—	Du Pont Nemours 1	309,30	—	—
+2,17	Eastman Kodak 1	269,20	275,30	+2,27
-10,21	East Rand 1	8,40	8,35	-0,60
-5,35	Echo Bay Mines 1	73	72,40	-0,82
+24,36	Electrolux 1	251	245	-2,39
+13,76	Ericsson 1	281,10	281	-0,04
-17,86	Exxon Corp. 1	307	305,70	-0,42
-23,03	Ford Motor 1	147,40	147	-0,27
-8,94	Freegold 1	91,35	90,60	-0,82
+48,37	Gencor Limited 1	18,20	18	-1,10
-17,02	General Electric 1 ■	253,70	259,30	+2,21
-23,93	General Motors 1	252,90	251	-0,75
-10,71	Generale Belgique1	334,60	345	+3,11
-17,59	Grd Metropolitan 1	34	34,20	+0,59
-18,28	Guinness Plc 1	37,20	37,95	+2,02

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-18,50	Hanson Plc 1 ■	19,65	19,60	-0,25
+68,64	Harmony Gold 1	54,60	52,70	-3,48
+0,36	Hewlett-Packard 1	486	488,70	+0,56
+19,54	Hitachi 1 ■	50,95	51,15	+0,39
+4,57	Hoechst 1	1095	1098	+0,27
+18,41	I.B.M 1	367	370	+0,82
+0,07	I.C.I 1 ■	57,95	58,15	+1,77
-11,13	I.T.T. 1	440	443	+0,68
+4,77	Ito Yokado 1	280,30	278,70	-0,57
+8,21	Matsushita 1 ■	84,20	84,30	+0,12
-16,91	Mc Donald's 1	140,10	140	-0,07
-7,95	Merck and Co 1	187,50	189,70	+0,64
-8,04	Minnesota Mining 1	289,30	291,50	+0,76
—	Mitsubishi Corp. 1 ■	65	—	—
-9,63	Mobil Corporat. 1	419,40	417,50	-0,45
-22,04	Morgan J.P. 1	321	320,40	-0,19
-4,52	Nestle SA Nom.1	4879	4879	—
—	Nippon MeatPacker1	78,30	—	—
+20,70	Norsk Hydro 1	194	194	—
+1,75	Petrofina 1	1635	1620	-0,92
-1,46	Philip Morris 1	317	325,20	+2,59
+33,80	Philips N.V 1	160	159,50	-0,31
-7,97	Placer Dome Inc 1	133,50	133,80	+0,20
-7,35	Procter Gamble 1	310,50	315	+1,45
—	Quilmes 1	262	—	—
+6,45	Randfontein 1	70,10	70,05	-0,07
-7,78	Rhone Poul.Rorer 1	201	200,10	-0,45
-8,34	Royal Dutch 1	568	571	+0,53
+7	R T Z 1	74,90	74,90	—
+8,89	Saatchi & Saatchi1	12,80	12,85	+0,39
-27,44	Sega Enterprises 1 ■	330,30	324,30	-1,82
+5,62	Saint-Helena 1	62,10	62	-0,16
-17,14	Schlumberger 1	293	290	-1,02
-6,47	Shell Transport 1	58,20	58,50	+0,52
-19,94	Siemens 1	2130	2151	+0,99
+7,29	Sony Corporation 1 ■	306,10	307,50	+0,46
-0,64	Sumitomo Bank 1 ■	98,80	99,75	+0,96
—	T.D.K 1 ■	233,10	—	—
-4,27	Telefonica 1	71,55	71	-0,77
+18,52	Toshiba 1 ■	40,20	39,90	-0,75
-11,74	Unilever 1	601	601	—
-8,41	Unit.Technologie 1	318,10	330,70	+4,82
+0,34	Vaal Reefs 1	599	592	-1,19
—	Volkswagen A.G 1	1439	—	—
+25,33	Volvo (act.B) 1	97,50	94	-3,59
-0,25	Western Deep 1	271	273,30	+0,85
—	Xerox Corp. 1	550	—	—
—	Yamanouchi 1 ■	100,20	—	—
+8,98	Zambie Copper 1	4,87	4,85	-0,41
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,75	8,211
CEPME 8,5% 88 CB	102,40	2,189
CEPME 9% 89 CA#	104,45	1,110
CEPME 9% 92-06 TSR	102,97	2,515
CFD (CECEB) 7%90CB	106,90	8,378
CFD w.CCCEB 8%92CB	101	3,937
CFF 10% 88-98 CA#	107,41	9,478
CFF 9% 88-97 CA#	103,71	—
CFF 10,25% 90 CA#	108,71	5,573
CLF 8,9% 88 CA#	108,91	3,121
CLF 9%88-93/98 CA#	103,90	8,016
CNA 9% 4/92 CB	109,80	3,748
CRH 8,6% 92-93 CB	100,45	2,262
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,45	4,937
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,90	5,419
EDF 8,6% 92 CA#	101,53	4,170
Em.Etat10,26%86 CA	—	5,762
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,06	1,298
Finansder 9%91CB#	103,45	7,898
Finansd.8,6%92 #CB	101,80	5,867
Floral9,75% 90 CA#	107,20	1,897
OAT 8,70%5/95 CA#	101,58	3,122
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,94	6,685
OAT 8,50% 6/97CA #	102,97	2,329
OAT 8,50%12/97 CA#	106,91	7,974
OAT 88-98 TME CA	101,20	4,347
OAT 9/1998 TRA	—	8,055
OAT 9,50%88-98 CA#	108,15	2,603
OAT TMB 01/99 CA	99,30	4,035
OAT 8,125% 99 CA#	101,80	2,918
OAT 8,50%90/00 CA#	103,27	4,401
OAT 9/00 TRA CA	103,90	8,476
OAT 10% 5/00 CA#	109,57	3,534
OAT 01 TME CA	101,07	4,347
OAT 8,5%11/02 CA #	102,42	7,286
OAT 8,50% 19 CA #	99,17	7,988
OAT 8,50%92-23 CA#	98,70	3,748
PTT 11,2% 85 CB#	105,50	8,616
SNCF 8,8% 87-94CA	102,50	5,859
Lyon.Eaux 8,5%90CV	846	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	479	475
Baies C.Monaco 2 ■	685	685
B.N.P.Intercont.2	319,80	319,10
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,20	18
Cambodge	940	940
Carbone Lorraine 2	680	670
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	298,50	296
Centenaire Blanzy	325	325
Cerugan Holding	29	29,10
Champex (Ny)	20,50	21
CIC Un.Euro.CIP 1	267	255
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	3300
Cpt.Lyon Alem.2	359	358,60
Concorde-Ass Risq2	848	795

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gpe Valfond ex.CMP	19,80	20,35
Credit Gen.Ind.	25	—
Darblay	460	—
Didot Bottin	625	624
Eaux Bassin Vichy	2400	—
Ecia 1	685	652
Ent.Mag. Paris	4018	[illegible]
Eridania Beghin CI	725	725
Fidei(ex-immofice)2	199,90	195
Finalens	330	331
F.I.P.P.	201	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	568	—
Fonciere Euris	297	297
Foncina	489,90	—
France I.A.R.D	585	—
France S.A 1	1000	995
From. Paul-Renard	2859	—
Gaumont 2	338,60	—
[illegible]	271	—
Gevelot	940	—
G.T.I (Transport)	425	400
Immobail 2	373,90	374
Immobanque 2	720	735
Im.Marseillaise 2	6400	6300
Invest.(Ste Cle.)	1070	1090
Lille Bonnieres	1252	—
Locafinanciere	422,30	—
Loewe 1	204	208
Lucia	99	—
Machines Bull 2	22,10	—
Mag.Uniprix	188	—
Metal Deploye	349	345
Mors 2 #	25,85	24,80
Navigation (Nle)	113,10	—
Orsel (Cl)	1035	—
Origny-Desvroise	1259	—
Monoprix	1481	—
Paluel-Marmont	390	—
Parfinance	200	197
Paris Orleans	265	265
Piper Heidsieck	615	—
Porcher	253,10	254
Promodes (CI)	680	—
Rochefortaise Com.	213	213
Rosario 2	223	201,60
Rougier #	705	752
S.A.F.I.C Alcan	381	378
Saga	558	548
Salins du Midi 2	488	457,20
Savoisienne M.	162	—
Sitc 2	738	735
S.I.P.H.	196	191
Sofal	340	—
Soffo	210	210
Softlam	79	78
Sofragi	3042	—
Soudure Autogene	882	881
Sovabail	430	410
Taittinger 1	2650	2580
Tour Eiffel	279	—
Elyo(ex.Ufiner)	335	351
Vicat 2	586	586
Virax	139	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	799	—	Noranda Mines	104	109,10
Akzo Nobel Nv	630	—	Pfizer Inc.	352	—
Alcan Aluminium	134,50	—	Ricoh Cy ■	42,30	—
Arbed	618	—	Robeco	347	346
Asturienne Mines	135,30	—	Rodamco N.V.	157,50	157
Banco Pop. Espanol ■	694	—	Rolinco	354,20	356
Banque Regl.Inter.	40050	40060	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp.	236	—	Sema Group Plc	38,40	—
C.I.R SPA	6,60	—	SKF Aktiebolaget	94,90	92,90
Commerzbank AG	1080	1134	Tenneco Inc.	236	—
Dow Chemical Co.1 ■	417,10	407	Toray Ind. ■	35,85	—
Fiat Ord.	21,15	21,10	West Rand Cons.	7	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	640	611		—	—
Gevaert	1336	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	48,10	48,40		—	—
Goodyear T.& R.Cy	198,90	191		—	—
Honeywell Inc.	178,50	—		—	—
Johannesburg Cons.	130	—		—	—
Kubota Corp. ■	31,85	32,80		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	160,20	—	Lectures Monde *	190	—
Bque Hydro Energie	342	—	Molex ■	152,50	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—	Off.Com.Pharm. *	850	—
Benedictine* nom.	5550	—	Olivetti Priv.	9,90	—
Blanzy-Ouest*	980	—	Paris.Percier *	280	—
Brasseries Maroc	350	—	Rorento	249,80	—
Calciphos*	86,60	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	86	—	St-Dominique(Fin)*	152	—
CGH Cogenher sch.*	7	—	St Gobain Emball.*	1701	—
Coparex Inter.*	352	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Cr.Universel (Cie)	553	—	SEPR *	1084	—
Cycnos	8,60	—	SPR "B" nom.	267	—
CEAC *	74,85	—	Waterman *	1070	—
Fiat Fce nom.	142,50	—		—	—
Grace and Co	304	—		—	—
Taitle France*	350	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	22,70	—	Idianova	87,50	—
Boiron (Ly) 2 #	442	426	Immob.Hotel. 2 #	234	233
Boisset (Ly)#	279	288	Int. Computer	147,70	145
C.A. Paris IDF 1	898	900	IPBM	69,85	69,90
Calberson	362	369	M6-Metropole TV	260	309 ↑
Cardif SA 1	799	800	N.S.C Schlum.Ny	1101	1058
CEGEP #	186	188	Rallye(Cathiard)Ly	200	200
CFPI	234	245	Seribo CB	530	529
C.N.I.M 1	1200	1200	Sylea 2	422	418
Codetour	208	—	Solco (Ly)	184	188
Creeks	150	145	Sopra	317	310
Dauphin OTA	335,20	—	TF1-1	518	520
Devanlay 2	1037	1001	Thermador Hold(Ly)	400	400
Labor.Dolisos	181	—	Unilog	280	281
Editions Belfond	85,10	—	Union Assur.Fdal	570	574
Europ Propulsion 2	315	314	Viel et Cie #	214	217
Finabail	155	154,90	Vilmorin et Cie#2	359	356
Finacor	150	153,80		—	—
GLM S.A.	415	420		—	—
Gravograph	185	195		—	—
I.C.C. 2	186	200		—	—

Sicav (sélection) 30 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33934,10	33934,10
Actimonétaire D	32351,08	32351,08
Améri-gan	8093,81	7782,51
Amplia	106179,55	106179,55 ◇
Amplitude Monde D	750,87	737,74
Antigone Trésorerie	780729	780729
Arbitr. Court Terme	8645,28	8645,28
Associ Première	34229,40	34229,40
Associc	1132,61	1132,61 ◆
Atout Amérique	103,82	101,29
Atout Asie	110,51	107,81
Atout Futur C	538,53	523,44
Atout Futur D	528,41	515,52
Aurecic	1780,13	1737,02
Avenir Alizes	1988,45	1929,85
Axa Capital	200,54	194,70
Axa Court Terme	9580,10	9580,10
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1042,25	1011,89
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	873,83	848,38
Axa Europe	124,24	120,62
Axa Investisments	119,48	118
Axa NPI	163,28	158,52
Axa Ob.Fr.Extrans.	149,58	145,22
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	136,08	132,12
Axa Pres.Ex.Agepre	116,01	112,63
Axa SéLEx.Dr.Sele	152,10	147,67
Axa Valeurs PER	154,47	149,97
Cadence 1	1045,24	1034,89
Cadence 2	1034,32	1024,08
Cadence 3	1025,70	1015,54
Capimonetaire	7407,18	7399,78
Capiobliq	7293,84	7221,43
Capitacic	1517,32	1494,90 ◆
Cicamonde	1174,10	1139,90
Coaxis	1538,21	1507,57
Comptavalor	4189,20	4182,93 ◆
Crédit Mutuel Capital	1443,82	1415,51
Créd.Mut.Ep.Cour.T	778,33	778,33
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	99,36	96,70
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,90	94,31
Créd.Mut.Ep.J	28642,45	28642,45
Créd.Mut.Ep.long.T	228,11	220,86
Créd.Mut.Ep.Monde	1285,33	1250,83
Créd.Mut.Ep.Quatre	1065,31	1036,80
Dieze	1598,13	1566,37
Drouot France	991,12	962,25
Drouot Sécurité	218,89	218,57
Ecocic	1216,17	1180,75
Ecuper	124,88	121,22
Ecur. Actions futur	192,29	186,69 ◆
Ecur. Capicourt	197,93	197,44 ◆
Ecur. Capitalisation	194,79	192,86 ◆
Ecur. Expansion	290217,35	289061,11 ◆
Ecur. Géovaleurs	2744,20	2664,27 ◆
Ecur. Investissement	158,73	155,88 ◆
Ecur. Monepremière	19029,84	19029,84 ◆
Ecur. Monétaire	23403,20	23403,20 ◆
Ecur. Trésorerie	2879,89	2879,89 ◆
Ecur. Trimestriel	1942,33	1923,18 ◆
Elancial D	119,47	115,99
Elcash	839881,65	839881,65 ◇
Energence Poste D	101,78	98,82
Energia	375,93	358,86
Eparcic	4329,90	4329,90
Eparcourt-Sicav	200,22	199,72 ◆
Epargne-Unie	1472,59	1438,67
Eofi Cash capi.	9322,28	9322,28 ◆
Eurco Solidarité	1173,79	1162,17
Eurocic Leaders	1249,57	1213,17
Eurodyn	1416,24	1381,79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7809,28	7586,68
Fonsicav	17367,31	17332,64 ◆
France-gan	13495,35	12978,38
France Garantie	257,47	258,96 ◆
France Obligations	452,89	448,41 ◆
Francic	501,99	487,37
Francic Pierre	115,06	111,71
Francic-Régions	1435,21	1393,41
GAN Rendement	4992,87	4919,08
Gestilion	17538,05	17538,05
Horizon	1486,38	1452,80 ◆
HLM Monétaire	16704,86	16704,86
Indicia	1100,38	1081,15 ◆
Indust.Fse.Court.T	1778,81	1769,96 ◇
Intensys D	106,48	106,21 ◆
Interepar	103982,90	100954,17
Interoblig	5501,75	5447,28 ◆
Intersélection Fce	541,23	530,62
Japacic	188,23	180,81
Jeuneparge	325,58	320,75 ◆
Latitude C	2688,79	2684,79
Lion Association	11276,18	11270,18
Lion Institution	34994,66	34987,39
Lionplus	1153,74	1131,12
Lion Trésor	2128,44	2107,37
Livret Bourse Inv.	597,12	579,73
Livret Portefeuil	785,87	762,98 ◆
Méditerranée	218,98	212,80
Mensuel CIC	10117,04	10016,87
Monedex	81745,03	81745,03
Mone.J	10701,16	10701,16 ◇
Monévalor	49889,22	49889,22
Mutualité dépôts	16111,16	16079 ◆
Natio Court Terme	37771	37658
Natio Court Terme2	341655	341655
Natio Epargne	21045,34	20837,98
Natio Ep. Capital	12878,84	12751,33
Natio Ep. Croissance	1966,27	1927,72
Natio Ep. Obligations	202,79	198,81
Natio Epargne Retraite	127,44	124,94
Natio Epargne Trésor	9193,26	9174,91
Natio Epargne Valeur	481,22	471,78
Natio France Index	1024,27	1004,15
Natio Immobilier	1265,98	1241,08
Natio Inter	1660,95	1628,38
Natio Monétaire	9905,43	9905,43
Natio Opportunités	149	146,08
Natio Patrimoine	1457,04	1438,27
Natio Perspectives	1198,25	1174,75
Natio Placements	78374,58	78374,58
Natio Revenus	1919,96	1889,86
Natio Sécurité	12877,07	12877,07
Natio Valeurs	913,71	895,79
Nippon-Gan	7431,74	7145,90
Nord Sud Dévelop.	1870,40	1866,76 ◆
Oblicic-Mondial	3010,31	2953,82
Oblicic-Régions	1064,68	1048,95
Oblifutur	3227,77	3167,59
Oblig. tres caté.	204,13	201,11
Obliton	1594,05	1578,27
Obligsécurité Sicav	15482,33	15482,33
Oblisys D	507,99	500,47 ◆
Oraction	1645,79	1605,65
Pervalor	611,39	599,40
Plénitude D	148,65	145,29
Poste Croissance C	3216,35	3213,14 ◆
Poste Gestion C	39468,05	39468,05
Première Oblig. C	11552,31	11552,31
Première Oblig. D	10752,74	10747,37
Prévoy. Ecureuil	97,51	96,54 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Association	34961,94	34961,94
Proficius	984,91	888,84
Rentacic	163,33	159,92
Revenus Trimestr.	5212,59	5160,98 ◆
Revenu-Vert	1128,15	1108,10
St Honoré Vie & Santé	1187,29	1133,45 ◆
St Honoré Bons du Tr.	13325,89	13258,59 ◆
St Honoré Invest.	957,22	923,36 ◆
St Honoré Pacifique	862,11	823,02 ◆
St Honoré Real	17839,84	17768,76 ◆
Sécuricic	2054,05	2054,05
Sécuri-Gan	13024,24	12768,86
Sécuritaux	1848,71	1848,71 ◆
Sensivalor	31220,78	31220,78 ◆
SEVEA	105,23	102,66 ◆
SFI-CNP Assur	737,25	715,78 ◆
S.G. France opport. C	1475,81	1446,87
S.G. France opport. D	1462,36	1433,69
S.G. Monde opport. C	1039,58	1019,20
S.G. Monde opport. D	1039,58	1019,20
Sicav Associations	2182,36	2182,36
Sicav 5.000	484,56	471,58 ◆
S.I. Est	1358,80	1319,22
Silvafrance	788,35	767,25 ◆
Silvam	437,26	425,56 ◆
Silvarenta	210,31	206,19
Silvinter	526,24	512,16 ◆
Sogenfrance C	1344,26	1317,90
Sogenfrance D	1278,46	1253,10
Sogépargne	314,68	311,55
Sogevar	1121,19	1089,29
Soginter	1605,75	1574,28
Soleil Investissements	683,91	657,61
Solstice D	2254,03	2248,41 ◆
State Street Act. Eur	12030,50	11623,67 ◆
State Street Act. Fce	11405,97	11073,78 ◆
St. Str. Act.Japon	1544,43	1492,20 ◆
State Street Emer. Mkts	2038,52	1938,81 ◆
St.Street OAT Plus	12237,92	11997,96 ◆
Stratégie Actions	987,97	959,58 ◆
Stratégie Rendement	1597,15	1546,98 ◆
Synthesic	12719,27	12489,87
Techno-Gan	8525,91	8274,91
Thésora D	774,42	766,75 ◆
Trésor Plus	1516,20	1501,19 ◆
Trésor Trimestriel	1009,05	999,06 ◆
Trésoricic	158449,09	158449,09 ◆
Trilion	5084,76	4998,76
Uni-Associations	123,96	123,96 ◇
Uni-Foncier	1268,38	1237,37
Unifrance	609,86	594,99
Uni-Garantie C	1398,22	1383,32
Uni-Garantie D	1294,56	1270,42
Uni Régions	1572,12	1533,78
Univar	276,87	276,87 ◇
Univers Actions	1592,74	1553,98
Univers Obligations	1892,73	1857,44
Valorg	2371,74	2369,37 ◆
Valrea	31738,95	31723,09
Winterthur St-Honoré	250,16	238,84 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2820	5,2815	5	5,60
Ecu	6,5240	6,5235	—	—
Allemagne (100 dm)	341,1500	341,2900	329	353
Belgique (100 F)	16,5905	16,5940	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,5300	304,8900	292	314
Italie (1000 lires)	3,3935	3,3930	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,9400	87	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2475	8,2525	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3385	8,3450	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2380	2,2385	2,05	2,60
Suisse (100 f)	411,3700	410,8500	398	422
Suède (100 krs)	70,8000	70,7300	65	75
Norvège (100 k)	77,9800	77,8800	73	82
Autriche (100 sch)	48,4580	48,4940	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1175	4,1180	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3500	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9339	3,9341	3,55	4,25
Japon (100 yens)	5,3597	5,3809	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/09
Or fin (kilo en barre)	67000	67000
Or fin (en lingot)	67250	67400
Napoléon (20f)	387	385
Pièce Fr (10 f)	325	—
Pièce Suisse (20 f)	390	392
Pièce Latine (20 f)	390	389
Souverain	492	494
Pièce 20 dollars	2620	2550
Pièce 10 dollars	1330	1300
Pièce 5 dollars	825	—
Pièce 50 pesos	2505	2505
Pièce 10 florins	404	404

Matif (Marché à terme international de France)

30 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 158 626

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110	109,38	110,82
Précédent	110,14	109,42	110,88

CAC 40 A TERME
Volume : 58 180

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1858	1880	1884
Précédent	1876	1884,50	1893

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Daniel BLONDET et Anne VERROUST
ont la joie d'annoncer la naissance de

Emile BLONDET,

le 30 septembre 1994, à Paris.

– Sylvie GODARD et Pierre DAVANT
sont heureux de vous annoncer la naissance de

Jeanne,

le 16 septembre 1994.

64, avenue de Verdun,
33610 Cestas.

– Gilles MAHÉ et Véronique DUVERGER,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Valentin,

à Redon, le jeudi 29 septembre 1994.

Le moulin de Saint-Julien,
35660 Renac.

Mariages

Danielle Julie BOYAUX
et
Yves Philippe MENARD

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le samedi 24 septembre 1994 à la mairie du XXe.

Décès

– Dieu a rappelé à lui, le 29 septembre 1994,

Andrée HOUBRE,

« Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu en lui. »
I Jean, 4, 16.

« L'Eternel ne t'abandonnera point. Ne crains pas et ne sois pas effrayée. »
Deutéronome, 4, 31 et 1, 21.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paul Moret,
M. et Mme Michel Moncheny,
M. et Mme Frédéric Dumont,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul MORET,
agrégé de physique et chimie,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 septembre 1994, dans sa quatre-vingtième année.

La Pleyssade,
24240 Mescoules.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

– Annie et Jean-Michel Lwoff,
Laurence Lwoff et Jean-Luc Imler,
Nicolas Lwoff,
ont la tristesse de vous apprendre le décès de leur oncle,

André LWOFF.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.

Sa mort fut, comme sa vie, empreinte d'une grande dignité.

– Le directeur et le personnel de l'Institut Pasteur ont le grand regret de faire part du décès de

André LWOFF
Prix Nobel de physiologie
et de médecine,
professeur honoraire
à l'Institut Pasteur,
membre de l'Académie des sciences,

survenu le 30 septembre 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'Institut Weizmann des sciences Rehovot-Israël,
Le président du comité français de l'Institut Weizmann,
Le président du conseil Pasteur-Weizmann,
Le délégué général pour l'Europe de l'Institut Weizmann,
Les membres des délégations européennes de l'Institut Weizmann,
vous font part du chagrin qu'ils viennent d'éprouver par le décès de leur ami très cher,

le professeur André LWOFF,
Prix Nobel de médecine,
pionnier des relations scientifiques
entre la France et Israël,
docteur honoris causa
de l'Institut Weizmann,
président fondateur
du conseil Pasteur-Weizmann,
fondateur des délégations européennes
de l'Institut Weizmann.

(Lire page 16.)

– Paris. Juiz-de-Fora (Brésil).

Michel Plan,
son époux,
Isabelle et Olivier Plan,
Nilson Gomes De Arruda,
son père,
Maria Gescilea Silveira Rocha Gomes,
sa mère,
Nilson,
son frère,
Cidoca, Rita et Denise,
ses sœurs,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Teresa Cristina PLAN,
née Silveira Rocha Gomes,

survenu accidentellement le 29 septembre 1994, dans sa quarante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 octobre, à 14 h 30, en la grande chapelle de l'hôpital Bégin, 69, avenue de Paris, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu le mercredi 5 octobre, à 16 heures, au cimetière de Viviers-sur-Rhône (Ardèche).

100, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

– Mme Jacques O. Ramadier, son épouse,
Odile et Gérard Mille,
Sylvie Ramadier,
ses enfants,
Alexandra et Lorraine,
ses petites-filles,
M. et Mme Jacques Ducoux
et leurs enfants,
Sa sœur, son beau-frère,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Jacques O. RAMADIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
à la faculté de médecine
de Paris-Ouest,
ancien chef de service
de l'hôpital Ambroise-Paré,

survenu le 29 septembre 1994, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les Aix-d'Angillon (Cher).

Jean Sérignan, son frère,
et Mme Sérignan,
Mme Geneviève Richoux,
ses enfants et son petit-fils,
M. Jacques Elène,
ses enfants et son petit-fils,
M. et Mme Jean-Michel Elène,
et leurs enfants,
Mme Véronique Goeury
et Jean-François Marionneau,
et leurs enfants,
Mme Pascale Sérignan
et Marc Sériès,
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Sérignan,
et leurs enfants,
ses neveux, nièces,
petits-neveux
et arrière-petits-neveux,
Mme Pierre Sérignan,
sa belle-mère,
Mlle Lucienne de Vertus,
Mme Stéphanie Bornet,
Mme Madeleine Massan,
Et toutes les personnes qui l'ont accompagné avec amitié et dévouement, font part du retour à Dieu de

Pierre-Charles SÉRIGNAN,
général de division (CR),
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu aux Aix-d'Angillon (Cher), le *30 septembre 1994, dans sa quatre-*vingt-treizième année.

La messe de funérailles aura lieu en l'église des Aix-d'Angillon, le mercredi 5 octobre, à 14 heures.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Jean Sérignan,
15, rue Saint-Thibault,
91640 Fontenay-lès-Briis.

Geneviève Richoux,
6, rue de la Citadelle,
94230 Cachan.

Né le 28 janvier 1902. Saint-cyrien de la promotion du Souvenir 1921-1923, lieutenant au 150e RI, entré en 1929 dans la gendarmerie ; à l'état-major de l'armée (SR-SCR) de 1933 à 1935, il fut successivement à la direc*tion de la gendarmerie 1935-1939, au* grand quartier général 1939-1940, puis chef de la section gendarmerie dans les territoires occupés 1940-1944, commandant la légion de gendarmerie d'Alsace-Lorraine 1944-1947, inspecteur de la gendarmerie en Indochine 1947-1949, commandant régional à Bordeaux 1949-1950, puis à Paris 1950-1960, général de brigade en 1951, général de division en 1960, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 et des TOE, médaille de la gendarmerie.

LETTRES

Mort d'Henri Pollès

L'écrivain Henri Pollès est mort, vendredi 30 septembre, dans l'incendie de son domicile, à Brunoy (Essonne). Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né en 1909 à Tréguier, dans les Côtes-d'Armor, Henri Pollès avait obtenu le Prix populiste en 1933 pour son roman *Sophie de Tréguier*. Comme l'ensemble de son œuvre, ce roman mêle la chronique intime et une vision du monde généreuse et humaniste ; le style reflète un grand bonheur d'écrire et de raconter. Gallimard devait, dans les années suivantes, publier six autres romans, dont *Toute guerre se fait la nuit* (écrit en 1939 après un reportage sur la guerre d'Espagne, mais publié en 1945) et *Amour ma douce mort*, en 1963 ; ces deux livres frôlèrent le Goncourt.

A partir de 1964, il ne trouva plus d'éditeur et on le crut même mort. Puis, en 1982, paraissait son grand roman, *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire* (Julliard-l'Age d'homme), sur la guerre de 14-18 vue de Bretagne, enchevêtrant le sort d'une ville (Tréguier), la destinée de quatre sœurs et celle de tous les soldats des tranchées. Cette année-là, le prix Paul-Morand de l'Académie française couronnait l'ensemble de son œuvre. Henri Pollès était aussi un bibliophile et un amoureux des livres ; il a fait don à la ville de Rennes d'une grande partie des richesses qu'il avait accumulées.

Anniversaires

Pierre Louis
LAJUGIE de LA RENAUDIE

reste présent dans les mémoires fami*liales et amicales en ce dixième anni*versaire de son décès.

« Le désir des justes, c'est seulement le bien. »
Prov. II. 23.

– Il y a un an, disparaissait,

Régine RODRIGUE.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

De la part de ses amies.

– Le 3 octobre 1993, à Moscou,

Ivan SKOPAN

tombait sous les balles des unités spéciales, dans l'exercice de son métier de journaliste.

Son souvenir reste vivant en nous.

Martine et Ian Skopan.

Annick SUDRE-LOUPIAS

nous quittait il y a un an, malgré son courage face à la souffrance et à la mort.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue, admirée et aimée.

– Il y a un an, le 2 octobre 1993,

Yvonne THÉOBALD PAOLI

nous quittait.

Que son souvenir demeure.

Communications diverses

– Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Centre RACHI

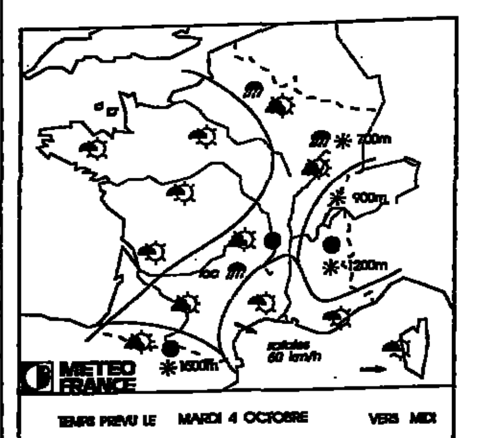
Reprise des cours du Diplôme universitaire d'études sur le judaïsme, (DUEJ).
Réunion d'information et inscriptions le 17 octobre 1994 à 17 heures, au Centre Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Eperon, Paris-6e.
Préinscriptions jusqu'au 17 octobre, de 17 heures à 19 heures (même adresse).
Renseignements au 43-31-75-47.

– Si vous avez été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame de Bon Secours entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1985, et si vous désirez savoir si vous avez été transfusé lors de cette hospitalisation, vous pouvez écrire à l'adresse ci-dessous, en précisant : vos nom, nom de jeune fille, et, le cas échéant, le nom sous lequel vous avez été hospitalisé, prénom, date de naissance, date d'hospitalisation, service d'hospitalisation et adresse exacte :

Hôpital Notre-Dame
de Bon Secours,
D.I.M.,
docteur Virginie Alby,
66, rue des Plantes, 75014 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MARDI 4 OCTOBRE VERS MIDI

LÉGENDE

Mardi : fraîcheur et nuages. – Sur une partie ouest s'étalant de la Basse-Normandie au Centre, au Poitou et à l'Aquitaine, jusqu'à la Bretagne et aux Pays de Loire, la journée sera peu nuageuse, offrant de belles éclaircies.

La Haute-Normandie et l'Ile-de-France connaîtront des averses faibles en début de matinée avant que le ciel ne s'éclaircisse progressivement, avec de larges éclaircies dans l'après-midi.

Du Nord à l'Alsace, en passant par la Picardie et la Champagne, le ciel restera chargé avec des averses de pluie et parfois de grésil ! Une amélioration se confirmera dans l'après-midi sur le Nord et la Picardie, avec le retour d'un temps sec.

Sur la Bourgogne, la Franche-Comté, le Massif Central, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, le ciel sera encombré avec des averses en matinée qui se limiteront au relief l'après-midi. La limite pluie-neige se situera vers 800 mètres sur les Vosges et le Jura, 1 200 mètres sur les Alpes et l'Auvergne, 1 400 mètres sur les Pyrénées.

Sur le pourtour méditerranéen, le soleil dominera. Le vent de nord-ouest soufflera assez fort, jusqu'à 60 km/h en rafales près des côtes.

Les températures seront en baisse, avec des minimales comprises entre 3 et 6 degrés sur la moitié nord, 7 à 8 degrés sur les côtes de la Manche, et entre 7 et 12 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée. Dans l'après-midi, le thermomètre atteindra 9 à 11 degrés sur le Nord et l'Est, 13 à 15 degrés sur l'Ouest et le Centre, et de 14 à 21 degrés du Sud-Ouest au Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

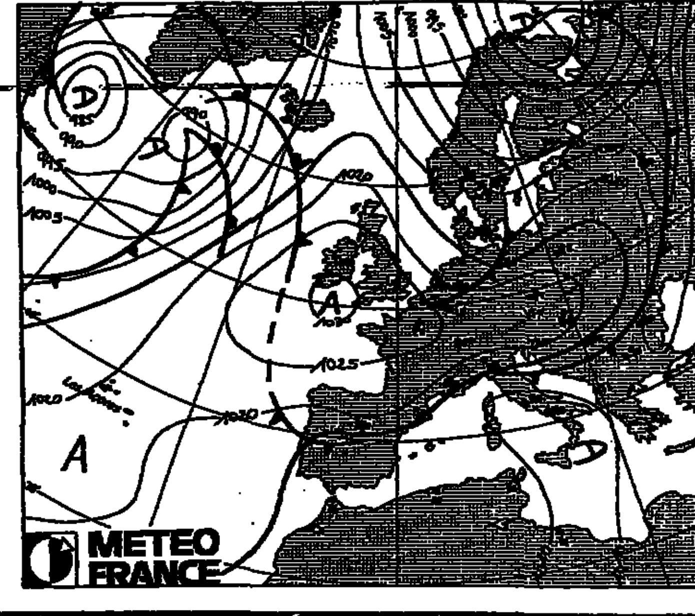
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	26/17
BIARRITZ	19/15
BORDEAUX	20/14
BOURGES	22/13
BREST	15/11
CAEN	14/11
CHERBOURG	16/12
CLERMONT-FER.	23/15
DIJON	21/14
GRENOBLE	24/13
LILLE	18/13
LIMOGES	17/12
LYON, BRON	23/16
MARSEILLE	22/16
NANCY	19/13
NANTES	20/14
NICE	22/16
PARIS	18/13
PAU	19/13
PERPIGNAN	23/17
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	19/13
ST-ETIENNE	22/14
STRASBOURG	20/15
TOULOUSE	20/13
TOURS	21/13
ÉTRANGER	
ALGER	26/16
AMSTERDAM	17/12
ATHENES	31/20
BANGKOK	36/26
BARCELONE	23/15
BELGRADE	27/15
BERLIN	12/11
BRUXELLES	17/13
COPENHAGUE	11/11
DAKAR	36/25
DUBLIN	12/6
GENEVE	22/14
ISTANBUL	28/18
JERUSALEM	29/19
LE CAIRE	33/22
LISBONNE	25/14
LONDRES	16/9
LOS ANGELES	19/17
LUXEMBOURG	18/13
MADRID	24/9
MARRAKECH	28/15
MEXICO	22/13
MILAN	22/15
MONTREAL	11/4
MOSCOU	9/2
NAIROBI	28/14
NEW-DELHI	34/24
NEW-YORK	17/11
PALMA-DE-MAJ.	24/13
PEKIN	19/11
RIO-DE-JANEIRO	27/21
ROME	26/21
HONGKONG	29/24
SEVILLE	29/16
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	10/5
SYDNEY	25/12
TOKYO	24/20
TUNIS	28/18
VARSOVIE	12/6
VENISE	24/17
VIENNE	21/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-10-1994 à 6 heures TUC et le 3-10-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6401

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV					■				
V		■		■			■		
VI						■			
VII			■					■	
VIII	■						■		
IX									
X				■					
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Met de l'esprit dans tout ce qu'il fait. – II. Une femme qui se met souvent en grève. – III. Ne font pas les yeux doux quand ils sont froncés. – IV. Les poètes la trouvent parfois amère. S'oppose à l'occasion. – V. Saint. Devint vraiment bête. – VI. Plaine du Maroc. S'oppose à la masse. – VII. Préposition. Ceux qui n'ont rien appris. – VIII. Fournit une résine. A sa clé. – IX. Qui produit l'effet d'une odeur de fromage. – X. Prend sur lui. Nègrepont, autrefois. – XI. Pas facile à gagner. Résine qui ne fait pas penser à l'argent.

VERTICALEMENT

1. Est prononcée autour d'une bière. Donne un bon conseil. – 2. Ville sur une butte. Il y a moins *de tirage quand on les arrondit.* – 3. Bolivar, au Venezuela. C'est grave pour une femme. – 4. Un « baron » ne lui fait pas peur. Source de ragots. – 5. Jamais vieux. Pourrait nous priver de toutes nos affections. – 6. Coule en Allemagne. Comme un terme. – 7. A plus de pieds que l'alexandrin. Une suite après la fin. Ville du Nigéria. – 8. En Belgique, peut être mis avec les torchons et les serviettes. Une partie de l'ensemble. – 9. En mer. Rendue vraiment cinglée.

Solution du problème n° 6400

Horizontalement

I. Poteau. Edentées. – II. Eborgne. Eclats. – III. Réuni. CC. Nèpe. – IV. Irrésolution. Il. – V. Gode. Balance. Ei. – VI. NNE. Mutin. CGT. – VII. Naos. Paille. – VIII. Noeud. Lapins. – IX. Ustensiles. Gré. – X. Atlas. Trou. Caïn. – XI. Fierté. Et. Chien. – XII. FL. Cent. Cran. – XIII. Assistance. Riom. – XIV. Te. Aréopage. – XV. Eve. Osiers. Eres.

Verticalement

1. Pérignon. Affamé. – 2. Obéron. Outils. – 3. Tour de Nesle. Ste. – 4. Ernée. Autarcie. – 5. Agis. Modestes. – 6. Un. Obus. Entas. – 7. Eclat. LST. Tari. – 8. Culinaire. Née. – 9. Dé. Tan. Plot. Cor. – 10. Ecrin. Pieu. Ceps. – 11. NL. Océans. Cr. – 12. Tanne. Is. Chargé. – 13. Eté. Cl. Gainier. – 14. Espièglerie. – 15. Elite. Ennemis.

GUY BROUTY

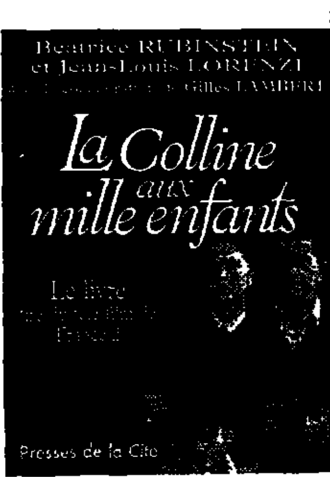
LUNDI 3 OCTOBRE

TF 1

17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** **Le Bébête Show** (et à 0.40).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Série : *Julie Lescaut*.** L'Enfant témoin, de Bettina Wœrnle, avec Véronique Genest, Jérôme Anger.
22.30 **Série : Columbo.** Deux en un, de Bernard Kowalski, avec Peter Falk, Lola Albright.
23.50 **Série : Paire d'as.**
0.45 ***Journal et Météo.***
0.55 **Magazine : 7 sur 7.** Invités : Philippe Séguin, Françoise Giroud (rediff.).

FRANCE 2

15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Souvenirs de guinguettes.
16.40 **Jeu :** ***Des chiffres et des lettres.***
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.50 **Magazine :** **Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Mimie Mathy, MC *Solaar, Paco Rabanne.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal ;** **Journal des courses et Météo.**



20.55 ▶ **Téléfilm :** **La Colline aux mille enfants.** De Jean-Louis Lorenzi.
23.05 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. *Est-il possible d'être fidèle ? 1.* Jamais fidèle.
0.10 **Journal et Météo.**
0.40 **Magazine :** ***Le Cercle de minuit.*** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

17.45 ***Magazine : Une pêche d'enfer.*** En direct de la Fiesta du Sud à Marseille.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Une adolescence du siècle, Jacques Rivière et la NRF,* de Jean Lacouture ; *Correspondance 1911-1924,* de Jacques Rivière et Gaston Gallimard.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 ***Jeu : Fa si la chantez !***
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Cinéma :** **L'Affaire Chelsea Deardon.** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986).
22.50 **Météo et Journal.**
23.25 **Cinéma : Tess.** ■ Film français de Roman Polanski *(1979).*

CANAL +

16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 ***Cinéma : J. F. partagerait appartement.*** ■■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** *Présenté par Jérôme* Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Alain Bashung, Lawrence Norfolk.
19.20 ***Magazine : Zérorama.*** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Match.** D'Yves Amouraux.
22.05 ***Flash d'informations.***
22.10 **Le Journal du cinéma.**
22.15 **Cinéma :** **L'Homme sur les quais.** ■■ *Film germano-franco-canadien* de Raoul Peck (1992).
0.00 **Cinéma :** **Un faux mouvement.** ■■ Film américain de Carl Franklin (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire :** **Jamaïque-FMI.** Mourir à crédit, de William Karel (rediff.).
18.25 **Magazine : Snark.** Spécial Jan Svankmajer (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Magazine : Archimède.** *Magazine scientifique* de Gero Bœhm, Heinz von Matthey et Barbara Ritzert. Les biotopes de l'avenir ; La génération des robots ; Merveilles sous-*marines ; Le portrait ; La carte* du cerveau ; La lutte contre l'attaque cérébrale ; Le livre du mois : *A la recherche de la langue parfaite,* d'Umberto Eco ; La classification périodique des éléments.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma :** **Intérieurs.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1978) (v.o.).
22.10 **Magazine : Macadam.** Les Cigales et la Fourmi, émis-*sion de variétés de Philippe Lal*lemant.
23.05 **Entretien.** Regards sur l'Allemagne. Animé par Luc Rosenzweig, avec David Marsh (écrivain et journaliste britannique), Adam Krzeminski (écrivain et journaliste polonais).
23.45 **Courts métrages :** **Court-circuit.** La Dette, de Bruno De Almeida ; Documentaire, de Liz Roberts (30 min.).

M 6

17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.**
20.50 **Cinéma : Contre-enquête.** ■ Film américain de Sidney Lumet *(1990).*
23.10 **Téléfilm :** **Missile sur Washington.** De Nello Rossati.
0.45 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
0.55 ***Magazine : Jazz 6.*** Hank Jones.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique :** **Le Rythme et la Raison.** Promenades musicales dans un jardin anglais (1).
20.30 **L'Histoire en direct.** Le RPF. Avec Jacques Baumel, Jacques Foccart, Olivier Guichard, Pierre Lefranc.
21.30 **Fiction.** Avignon 94 : Jeanne Balibar lit Frankenstein, de Mary Shelley.
22.40 **La Radio dans les yeux.** Actualité de l'architecture.
0.05 ***Du jour au lendemain.***
0.50 **Coda.** Horace Silver (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Copenhague) : Trauermusik pour alto et orchestre à cordes de Hindemith ; *Alleluia* pour garçon soprano, chœur et orchestre, de Goubaidoulina ; Symphonie nº 1 en fa mineur op. 10, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la Radio du Danemark, dir. Dimitri Kitaienko ; sol. : Lars Anders Tomter, alto.
22.35 **Ainsi la nuit.** Par Violaine Anger. Soliste : Idil Biret, piano. A 23.00, Octuor pour cordes en mi bémol majeur op. 20, de Mendelssohn ; Trio pour piano et cordes nº 3 en sol mineur op. 110, de Schumann.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.** Par Caroline Bourgine. Sur des figures de flamenco, la danse à *écouter.*

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Les Terres inexplorées : Y a-t-il encore des « taches blanches » sur les cartes ? », (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Sable

POUR ceux qui l'ont connu et les autres, la télévision, tout au long du week-end, dressa l'inventaire du legs Sabbagh. Michel Drucker raconta comment, ayant abordé Pierre Sabbagh dans la rue, il était ressorti du *bureau du grand homme* inébranlablement résolu à « faire de la télévision ». Il était fort impressionné, sans que l'on *discernât bien si c'était par le* souvenir de Sabbagh, ou par la conscience du caractère exceptionnel de cet instant : Drucker faisant don à la télévision du récit du jour où Drucker avait décidé de faire de la télévision. Quand je pense, nous prenait-il à témoins, qu'il s'en est fallu d'un rien, d'une rencontre sur un trottoir, pour que le patri*moine mondial* fût privé de ces fleurons que sont « Champs-Elysées », « Stars 90 » ou « Studio Gabriel » !

Mais les téléspectateurs, au moins les plus jeunes, n'avaient point de souvenirs aussi personnels. On leur rappela donc ce qu'ils devaient à Pierre Sabbagh. Des comédiens qui font la révérence au baisser de rideau du « Théâtre ce soir », et rappellent sempiternellement que « les décors sont de Roger Hart ». Un jeu – « L'Homme du XXe *siècle* » – *qui n'est* manifestement pas passé à la postérité. Le premier tour de France filmé pour la télévision. Et *puis ? Une chenille, nommée* Ploom, qui remplaça un temps les speakerines, et exigeait qu'on lui *« fasse un crounch-crounch ».* Et surtout, la passion exclusive, jalouse, du direct. Au total, des miettes de rien, des fulgurances de pas grand-chose, des lueurs de digne malice en noir et blanc, un joli bouquet d'inventions et de trouvailles. Une magie de tous les soirs, aux temps bénis des *commencements, où chaque* instant était magie.

Presque rien et pas grand-chose, sans doute, mais à revoir la révérence des comédiens et la chenille Ploom, on réalisait combien cet empire d'éphémère, tout de même, nous possède et s'accroche aux mémoires comme un lierre. Un cinéaste, un écrivain, un musi*cien, laissent une œuvre. Mais* un homme de télévision ? S'attendrir sur Sabbagh, c'est s'attendrir sur nous-mêmes. Ce n'était rien, Ploom et Roger Hart, mais ce rien nous hante doucement. Ces airs, ces images, ces visages, ces plaisanteries, ces ritournelles, nous ont imprégnés à notre insu. Dans la tiède et fade nostalgie *qu'imprime la télévision des* décennies passées, c'est l'inéluctable qui ressort d'abord. Rétrospectivement, on réalise que l'on n'avait pas davantage de chances d'y échapper qu'aux Champs-Elysées pour un Parisien, ou, pour un Breton, aux falaises et aux pardons. Comme si le disparu, en un ultime clin d'œil, nous le rappe*lait : oui, mon œuvre ne fut que* sable, édifiée sur du sable. Rien n'en restera, rien que ces grains persistants qui tournoient sans fin dans vos mémoires.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 4 OCTOBRE

TF 1

6.00 **Série : Passions** (et à 2.10).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Bisounours ; Mon petit poney ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Le Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Série : Haine et passions.**
9.45 **Série : Riviera.**
10.20 **Série :** **Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : *La Roue de la fortune.***
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série :** **Le Miel et les Abeilles.**
16.50 ***Club Dorothée.*** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Beverly Hills.**
19.00 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 ***Divertissement :*** **Le Bébête Show** (et à 0.15).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 ***Cinéma :*** **Les Clés du paradis.** □ Film français de Philippe de Broca (1991). Avec Gérard Jugnot, Pierre Arditi, Philippine Leroy-Beaulieu.
22.25 **Tiercé.**
22.30 **Les films dans les salles.**
22.35 ***Cinéma :*** **La Loi de Murphy.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Charles Bronson, Kathleen *Wilhoite, Carrie Snodgress.*
0.20 **Journal et Météo.**
0.30 **Magazine : Reportages.** Fils de boche, de Cathelyne Hemery et Jean Bettle (rediff.).
0.55 **TF 1 nuit** (et à 2.00, 2.30, 3.10, 4.15).
1.05 **Documentaire :** **Histoires naturelles** (et à 2.40, 5.05). Un jour ici, ou le Mystère de la migration ; Quand passent les palombes ; Survivances : *modes de chasse* et de pêche traditionnels.
3.20 **Documentaire :** **Histoire des inventions.** Inventer le monde.
4.25 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 ***Dessin animé.***
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton :** **Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton :** **Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invitées : Marie-Anne Chazel et Clémentine Célarié.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 ***Jeu : Motus.***
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 3.50).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 ***Journal et Bourse.***
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Un cas pour deux.**
15.05 **Série :** ***Dans la chaleur de la nuit.***
15.55 **Variétés :** **La Chance aux chansons** (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Souvenirs de guinguettes. Avec Robert Jeantal, Prudy Printemps, les Trois Julots, Loïc Valdor, A. Minvielle, El Chato, Josy Andrieu, Stéphane Chomont, Jean Raphaël.
16.40 **Jeu :** **Des chiffres et des lettres.**
17.20 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 2.55).
18.55 ***Magazine :*** **Studio Gabriel** (et à 19.25). Invités : Francis Perrin, Anne Lauvergeon, Michel Hidalgo et Kent.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Profs.** ■ *Film français de Patrick Schul*mann (1985). Avec Patrick Bruel, Fabrice Luchini, Laurent Gamelon.
22.40 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Est-il possible d'être fidèle ? 2. Fidèle à jamais.
23.55 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine :** **Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Invités : Pierre Rosenberg, conservateur du Musée du Louvre ; *Marc Fumaroli, écri*vain ; Daniel Klebaner *(Tombeau de Nicolas Poussin) ;* Jacques Tiano *(le Duc d'Aumale et Chantilly) ; Musique : les enfants pro*diges russes.
1.30 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
2.00 **Magazine :** **Chéri(e), j'ai un truc à te dire** (rediff.)
3.25 **24 heures d'info.**
4.15 **Série : Le Privé.**
5.10 **Dessin animé.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.25 **Continentales.** Euro hebdo : l'Allemagne ; à 8.30, Zak, magazine de la WDR ; à 8.55, Je me souviens : Congrès eucharistique de Nancy (1949) ; à 9.00, *Oggetuige, l'actualité des Pays-Bas* ; à 9.10, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Aime comme maths. 2. La Cordillère des angles, de Georges *Combes ; à 10.10, Semaine* thématique : Aujourd'hui l'Afrique. 2. Quelles économies pour l'Afrique ? Invité : Erik Orsenna, écrivain ; Documents : *Sénégal,* de R. Binet ; Côte-d'Ivoire, de Bruce Jamson.
11.10 **Magazine :** **Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine :** **Vincent à l'heure.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 ▶ **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon ; Albert, le *cinquième mousquetaire ;* Il était une fois les découvreurs : Marie Curie.
17.45 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.** Présenté par *Pascal Senchez* en direct de Marseille.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 ***Un livre, un jour.*** *Roman de gare contemporain,* de Tadeusz Konwicki.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de *la région.*
20.05 **Jeu : Fa si la chantez !**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Les Grands *Cirques du monde.*** Le cirque Mundial en Espagne ; Le cirque Pinder en France, commentaire de Sergio.
22.25 ***Météo et Journal.***
23.00 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Cocafé, de Jean-Michel Rodrigo. *La Bolivie et la culture de la coca.*
23.55 **Continentales.** L'Eurojour*nal : l'info en v.o.*
0.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Symphonie nº 6,* de Schubert, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. : Georg Solti (35 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.14).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** *X-Men.*
7.55 **Magazine :** **Télés dimanche** (rediff.).
8.50 **Le Journal du cinéma.**
8.55 ***Cinéma :*** **L'Esprit de Caïn.** □ Film américain de Brian De Palma (1992). Avec John Lithgow, Lolita Davidovich, Steven Bauer. *Compliqué. Et l'acteur principal est horripilant.*
10.20 **Flash d'informations.**
10.27 **Magazine : Courants d'airs.** Estelle Hallyday à Budapest.
10.55 **Téléfilm :** **L'Assassin du fond des bois.** De Charles Correll, avec *Rosanna Arquette, Anthony* Perkins.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 ***Magazine :*** **La Grande Famille.** Présenté par Michel Field.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma :** **L'Homme sur les quais.** ■■ Film germano-franco-canadien de Raoul Peck (1992). Avec Jennifer Zubar, Toto Bissainthe, Jean-Michel Martial. *Haïti dans les années 60.*
15.15 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Mr. Baseball.** □ Film américain de Fred Schepisi (1992). Avec Tom Selleck, Ken Takakura, Aya Takanashi. *Ennuyeux malgré l'atmosphère des stades de Tokyo.*
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** *Présenté par Jérôme Bonaldi,* puis à 19.10, par Philippe Gildes et Antoine de Caunes. Invité : Ice-T.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par *Daisy d'Errata,* Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Fortress.** ■ Film américain de Stuart Gor*don* (1992). Avec Christophe Lambert, Kurtwood Smith, Loryn Locklin. *Science-fiction. Décors et effets spéciaux impressionnants.*
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Beignets de tomates vertes.** ■ Film américain de Jon Avnet (1991). Avec Kathy Bates, Jessica Tandy, Mary Stuart Masterson (v.o.). *Quatre portraits de femmes, quatre performances d'actrices.*
0.15 **Cinéma :** **Roi blanc, dame rouge.** ■ *Film franco-russe de Sergueï* Bodrov (1991). Avec André Dussollier, Tatiana Vassilieva, Zouc. *Vague satire sociale.*
1.35 **Cinéma :** **C'est arrivé à Aden.** ■■ Film français de Michel Boisrond (1956). Avec Dany Robin, Jacques Dacqmine, André Luguet (83 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Les Portes de la nuit.** ■■ Film français de Marcel Carné (1946, rediff.).
18.40 **Court métrage :** **La Vie sentimentale de Georges le Tueur.** De Daniel Berger (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire :** **Les Maîtres espions.** 1. Le Trafiquant, de Guido Knopp *et Ralf Piechowiak. John A. Walker, ancien capitaine des marines, a fourni pendant quinze ans des documents secrets au KGB.*
20.30 ***8 1/2 Journal.***
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. L'humanitaire : à quoi ça sert ? Invités : Bernard Kouchner (sous réserve), *Karlheinz Böhm.* Les derniers « casques bleus » irlandais en Somalie ; Jeunesse sans frontière au Rwanda.
21.45 ▶ **Soirée thématique :** **La Nuit bleue.** Soirée proposée par Claus Josten.
21.46 **Court métrage : Bisbilles.** De Roch Stepanik.
21.55 **Documentaire : Bleu passion.** De Jean-Louis Le Tacon et Emmanuelle K. *Rencontre avec des gens qui adorent le bleu.*
22.40 **Undefeated Love.** Vidéo art et interview avec Derek Jarman. Précédés d'une présentation de Line Renaud.
22.45 **Téléfilm : *Bleu.*** De Derek Jarman.
0.00 **Documentaire :** **Voyage dans le bleu.** De Simone Sitte et Gerd Haag (60 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : *M 6 express*** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 Boutique.** Télé-achat.
9.30 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 6.05).
11.20 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.30 ***Magazine : Allô Cauet.***
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 ***Série :* Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** La faune des écrins. Les saumons.
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** *Le Marchand d'élixir et le Médecin ; Berceuse pour un cow-boy.* Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.40 **Téléfilm :** **Un paradis d'enfer.** De Martha Coolidge, avec Gregory Harrison, Lisa Hartman. *Un couple de New-Yorkais hyperactifs échouent sur une île déserte. Comment s'occuper ?*
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Capital.**
2.25 **Rediffusions.** Culture pub ; Sport et découverte (6) ; Jazz 6 ; Portrait des passions françaises (La joie) ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Promenades musicales dans un jardin anglais (2).
20.30 **Archipel sciences.**
21.32 **Profil perdu.** Jean Zay (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Bande-son du film de Derek Jarman.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Horace Silver (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Limoges). Avant-concert. A 20.30, Quaerite primum regnum Dei, Messe brève en sol majeur, Ergo inter*est an quis, Quare superna, Inter* natos mulierum, Miserere, Messe brève en ré mineur, Misericordias Domini, de Mozart, par l'Ensemble baroque de *Limoges, dir. Christophe Coin, le* Chœur de chambre Accentus ; sol. : Catherine Padut, soprano, Guillemette Laurens, mezzo-soprano, Simon Edwards, ténor, *Olivier Lalouette, baryton-basse.*
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Idil Baret, piano. A 23.00, le Trio Cohen, le Quatuor Mosaïques.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio

Radio Classique 101.1 FM, 19 h 30 : François Hollande, (« Radio Classique-*le Point* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Le médecin malgré Mao

LE Grand Timonier ne se lavait pas les dents. Car, disait-il dans une de ces maximes en bois massif qui firent aussi sa gloire : *« Un tigre ne se lave jamais les dents. »*

Le Grand Timonier ne se lavait pas beaucoup plus le reste. Il demandait à ses gardes du corps de l'essuyer avec des *serviettes chaudes. Il restait des* semaines en robe de chambre, vivant sans notion du temps, convoquant ses proches à des heures indues.

Le Grand Timonier aimait beaucoup les tendres et jeunes pousses. Il leur trouvait trois avantages déterminants : le *plaisir qu'il pouvait en obtenir ;* les renseignements qu'il pouvait leur soutirer ; et l'espérance de vie qu'il escomptait en retirer, ayant de ses activités sexuelles une conception faustienne, celle d'élixir de longévité.

Le Grand Timonier était un grand dégueulasse. Atteint d'une maladie vénérienne, il avait refusé de se soigner, contaminé la rose garnison sans le moindre scrupule au prétexte que *« si cela ne me fait pas de mal, ça n'a pas d'importance »*.

Le Grand Timonier était un tyran sans merci, charmant d'apparence mais impitoyable, un être manipulateur et sans scrupules. Il prenait chacun pour un sujet, un esclave et éli*minait sans le moindre tour*ment ceux qui cultivaient l'imprudente lubie de se croire ses égaux.

Le Grand Timonier... Faut-il continuer ? Cela se pourrait, il y en a 663 pages comme cela et du mieux informé, sinon du plus bienveillant, des témoins, le médecin personnel de Mao. Le bon docteur Li Zhisui, sans emploi depuis que son patient unique lui échappa imprudemment en 1976, a fini d'écrire ses Mémoires. Le sujet était tout trouvé. Le titre aussi : *la Vie privée du président Mao.*

Li Zhisiu, qui vit aux Etats-Unis, s'est mis en situation de faire en sorte qu'elle ne le reste plus, privée, cette vie qu'il partagea de 1955 au chapitre fin. Et, comme il en eut beaucoup à connaître et à faire connaître, le Diafoirus revanchard de Pékin *ne va pas se gêner. On ne se* méfie jamais assez des médecins en général, et des médecins personnels en particulier.

Le médecin personnel est au grand de ce monde un mal nécessaire. Du vivant de son hôte, il est une tombe. Choisi, payé pour cela, confident des fièvres et des maux, témoin des excès et des tourments, assigné au secret, il voit tout, sait tout, tait tout. Il est le seul dépositaire de cette certitude oubliée qui veut que sous le grand sommeille un homme.

Et puis vient l'heure de la délivrance. La mort le sort du silence des tombes. Il lui faut dire, dire vite, dire tout, sans grand risque d'être contrarié. Il devient la providence des historiens, des éditeurs. Il publie ses *Mémoires comme l'on règle* ses comptes. En somme, il se venge immanquablement du pharaon qui n'a pas eu l'élémentaire prudence de l'emmener visiter sa pyramide.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Prises de manière individuelle ou au sein d'instances collectives, de nouvelles reflexions *pour lutter contre le chômage et* l'exclusion s'engagent de nouveau. Réduits au silence par la récession, des chefs d'entreprise désirent reprendre la parole. Ces tentatives patronales prennent en compte les écarts que génèrent toute reprise économique entre ceux qui y concourent et ceux qui sont laissés sur le bas-côté.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de 29 à 36 et un cahier « Espace européen » spécial Allemagne folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté dimanche 2-lundi 3 octobre 1994 a été tiré à 516 740 exemplaires

La réunion du conseil national du Parti socialiste

Henri Emmanuelli impose la constitution d'un « axe majoritaire » à la tête du PS

Au terme de la réunion du conseil national du PS, samedi 1er *octobre, à Paris, son premier* secrétaire, Henri Emmanuelli, a imposé la constitution autour de lui d'un « axe majoritaire » à la tête d'un parti décidé à rester groupé jusqu'à l'élection présidentielle.

Le PS devra une fière chandelle à la droite. M. Emmanuelli l'a admis, dimanche 2 octobre, à « L'heure de vérité » sur France 2 : *« Quand j'ai vu la droite en train de se disperser, de se déchirer*, a-t-il dit, *j'ai jugé de ma responsabilité et de la responsabilité des socialistes de donner une image de cohérence et de rassemblement. »* Trois jours avant la réunion du conseil national, déjà, Bernard Poignant, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, avait posé d'une façon plus raide ce nouveau postulat de base des socialistes : *« Plus la droite fait de conneries et plus cela nous préserve d'en faire »*, disait-il.

L'affaire paraissait entendue : la double pression du rendez-vous présidentiel et des élections municipales comme les déchirements de la majorité devaient écarter les socialistes des chausse-trappes de la division pour les conduire sur les voies plus droites de la raison. Nul n'imaginait, pourtant, que le conseil national viendrait aussi facilement à bout des réticences et mauvaises humeurs de ceux qui *n'apprécient pas cette marche forcée* vers la synthèse. M. Emmanuelli aura ainsi réussi à ne jamais lâcher les rênes d'un parti où l'on commence à lui reconnaître de vrais talents de négociateur et de « patron ».

Le « pôle rénovateur »

Forcé de reculer sur sa proposition de délimiter très clairement une majorité et une minorité, le premier secrétaire du PS a, d'entrée, trouvé la parade. Il a surpris tout son monde en ressortant le vieux principe mitterrandien de la constitution d'un « axe majoritaire », susceptible de lui assurer cette direction *« homogène »* à laquelle il tient tant. Ont consenti à se fixer sur cet axe tous ceux qui, le 19 juin dernier, avaient accepté de lui faire la courte échelle pour succéder à Michel Rocard : Laurent Fabius, Jean Poperen, Louis Mermaz, le trio de la Gauche socialiste (Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Marie-Noëlle Lienemann).

Ils ont reçu de susbtantiels renforts : Michel Delebarre, confirmant de la sorte son éloignement de Pierre Mauroy et sa mauvaise humeur après le parachutage de Martine Aubry dans le Nord ; une partie des rocardiens regroupés derrière Gérard Fuchs et Jean-Claude Boulard et, surtout, les deloristes, qui ont accepté de faire allégeance sous le pavillon de Ségolène Royal. D'autres apports peuvent être envisagées d'ici au congrès de Liévin de novembre. M. Emmanuelli semble, en toute hypothèse, assuré d'avoir les moyens de son action.

Dans la nouvelle redistribution du conseil national, cet axe majoritaire, selon les chiffres déjà admis, devrait pouvoir s'appuyer sur cent cinquante-six sièges, contre quarante-huit seulement aux partisans de la contribution défendue notamment par Pierre Mauroy, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn et Claude Evin. M. Mauroy a dit son ambition d'incarner le *« pôle rénovateur »* du parti, mais ce n'est pas encore fait car, en attendant, ses amis et lui auront, dans la forme comme sur le fond, malgré leurs avertissements de ces dernières semaines, tout accepté de M. Emmanuelli.

Obsédé par la synthèse, le maire de Lille, jusqu'au sein de la commission des résolutions, convoquée samedi après-midi à cet effet, a accepté, sans barguigner, toutes les conditions de « l'axe » Emmanuelli. Au grand dam, certainement, de Mme Aubry, qui, n'étant pas membre du conseil national sortant, a tenté en vain, au bout de son téléphone, de donner plus de nerf à ses négociateurs. *« Quand on fait synthèse, on fait synthèse »*, se contentait de rétorquer M. Mauroy, soucieux de ne pas injurier son avenir personnel au cas où une défection de M. Delors serait susceptible de l'imposer comme « présidentiable » de dernier secours. M. Emmanuelli et ses amis ont eu, ainsi, l'heureuse surprise de voir les négociateurs de la contribution Mauroy-Aubry consentir à passer sous ses fourches caudines, allant même jusqu'à sauter à pieds joints par-dessus l'un des chapitres qui paraissait pourtant le plus épineux dans le projet de motion unique du premier secrétaire : celui de l'abaissement du temps de travail à trente-cinq heures par semaine sans réduction de salaire.

Les discussions ont été moins amènes lorsque se sont fait face Lionel Jospin, prétendant se poser en chef d'un courant qui a implosé, et Henri Emmanuelli, qui lui a signifié que, *désormais, il* est assez grand pour se dispenser de son tutorat. Au sein de cette commission des résolutions, que les socialistes appellent entre eux le « club des poètes », une page, brutalement, se tournait. S'il est parvenu à sauver la tête de quelques-uns de ses amis au conseil national, *M. Jospin a fini, aussi*, par reculer sur la confection de la motion excluant, par exemple, tout bilan de la politique africaine des socialistes depuis 1981.

Le débat sur l'Europe

Les deux seuls à refuser de signer le projet de motion, qui sera définitivement arrêté mardi, ont été les rocardiens Christophe Clergeau, membre du conseil national, et Barthélémy Alcantara, premier secrétaire de la fédération de l'Yonne, fâchés par *« cet unanimisme de façade »* ; mais il est peu probable que la motion qu'ils entendent livrer à la sagacité des militants obtienne les 5 % indispensables pour une représentation dans les instances du parti.

Fort de cette quasi-synthèse, M. Emmanuelli pouvait donc se flatter d'avoir remis son parti *« en état de marche »*. Invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* », Mme Royal lui a emboîté le pas en constatant que son parti *« remplit toutes les conditions qui permettront, le moment venu, à un candidat de se déclarer »*. Tel était bien le but véritable de cette réunion du conseil national : ne pas donner au « candidat éventuel » Jacques Delors de bonnes raisons pour refuser de se plonger en janvier dans le bain présidentiel.

Les prochaines semaines montreront si M. Emmanuelli, qui prétend en finir avec le jeu destructeur des courants, parvient à ses fins. Il est peut-être, là aussi, sur le bon chemin. A l'exception du courant Fabius, innovant dans une stratégie entendue du silence, mais quand même déstabilisé par l'affaire du sang, tous les autres courants sont aujourd'hui par terre.

Cependant, le texte de la motion de synthèse ne règle pas tout. Le problème des trente-cinq heures peut encore diviser et, sur l'autre sujet important, celui de l'Europe, des débats à venir, notamment, sur la proposition de la CDU de constitution « d'un noyau dur », peuvent engendrer des tensions. Le texte de M. Emmanuelli la rejette, alors que Mme Royal disait, dimanche, la trouver *« très bonne »*. Bref, il n'est pas sûr que ce projet de motion donne entière satisfaction à M. Delors.

DANIEL CARTON

« La Lettre du Monde de l'éducation » fête son centième numéro

Lancée il y aura bientôt trois ans, *la Lettre du Monde de l'éducation* fête cette semaine *son centième numéro. Son* anniversaire survient au moment où la dernière étude sur l'évolution de la presse magazine fait apparaître une augmentation de 1,5 point, par rapport à 1993, de l'audience de notre mensuel *le Monde de l'éducation*.

Chaque semaine pendant l'année scolaire, *la Lettre du Monde de l'éducation* apporte, sur quatre pages, aux professionnels de l'éducation, l'information dont chaque responsable doit disposer, c'est-à-dire l'essentiel sur l'essentiel. Elle continuera de le faire en complément de notre mensuel, qui profitera lui-même de la rénovation de notre quotidien, prévue en janvier, pour s'améliorer encore davantage.

▶ *La Lettre du Monde de l'éducation*, est vendue uniquement sur abonnement, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Un an, 36 numéros, 375 F ou 300 F pour les abonnés du *Monde de l'éducation*.

Alors que la Bourse est tombée à son plus bas niveau de l'année

Vague d'achats sur le titre Crédit lyonnais

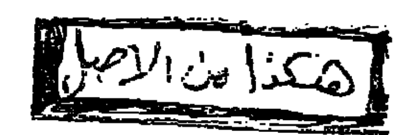
Le certificat d'investissement Crédit lyonnais était réservé à la hausse et incotable lundi 3 octobre à l'ouverture de la séance à la Bourse de Paris.

Il gagnait finalement plus de 18 % alors que l'indice CAC 40 perdait 1,6 % touchant ainsi son plus bas niveau de l'année. L'envolée du titre est la conséquence directe d'une réunion, vendredi 30 septembre, entre les analystes financiers et Jean Peyrelevade, le président du Crédit Lyonnais, qui leur a précisé les conditions du soutien de l'Etat à la banque publique.

M. Peyrelevade a *notamment* réaffirmé qu'à partir de 1995 le bilan du Crédit lyonnais ne portera plus trace des dossiers à risques hérités du passé.

Le certificat d'investissement Crédit lyonnais, avant d'être réservé à la hausse, avait perdu 49 % depuis le début de l'année.

PRÉSIDENTIELLE : M. Juppé réaffirme sa préférence pour M. Chirac. – Le ministre des affaires étrangères a une nouvelle fois exprimé, lundi 3 octobre au micro d'Europe 1, sa préférence pour Jacques Chirac pour la présidentielle, en indiquant qu'Edouard Balladur avait lui-même écrit qu'*« en période de cohabitation, le premier ministre ne devait pas être candidat »*. *« C'est la seule chose dont je me souviens »*, a ajouté Alain Juppé. Il a par ailleurs estimé qu'entre M. Chirac et M. Balladur, il y a *« une différence dans le style, dans la façon de gouverner et dans la vision de l'avenir »*.



Le Monde

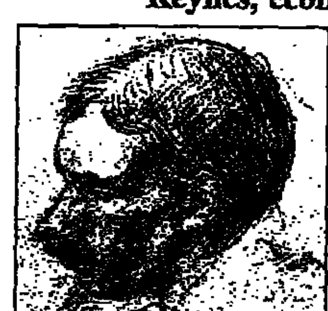
Le congé parental



Le droit de travailler pendant trois ans après la naissance d'un enfant – en étant sûr de retrouver son emploi – vient d'être étendu aux employés d'entreprises de moins de cent salariés.

page 30

Keynes, économiste-artiste



John Maynard Keynes participait à la conférence de Bretton-Woods. Mais ce qu'il recommandait ne fut jamais réalisé. Portrait de l'homme qui fit de l'économie l'un des beaux-arts.

page 34

Lettre de Bonn



L'Allemagne, souvent présentée comme une économie modèle, surprend par des archaïsmes ou par le sous-développement de certains services, écrit notre correspondant Lucas Delattre.

page 35

L'ECONOMIE

BULLETIN

Protection

JAMAIS le proverbial « trou » de la Sécurité sociale n'a paru aussi profond – 56 milliards de francs en 1994 comme en 1993. Jamais, en même temps, un système de *protection sociale* n'a paru aussi nécessaire en France, tant s'élargissent les fractures de la société. Il faut réformer. Le financement ? On y songe... *Les dépenses* ? Depuis près de vingt ans, on a rogné *ici* ou là en fonction des déficits. Mais sur quelles bases ? Une remise en ordre a été entamée pour les retraites, mais pas pour les « prestations *familiales* » ni pour la santé, qui représente près de la moitié de l'ensemble.

La politique du médicament *est révélatrice de ce* désordre. On vient *d'en avoir une nouvelle* illustration avec le Sumatriptan, le « médicament-miracle » contre la migraine, *remboursé pour une* pathologie, non remboursé pour une autre, alors que la différence de gravité n'est pas évidente. Derrière ce partage, un *souci* : *limiter* l'impact de nouveaux *médicaments efficaces,* mais chers, sur l'assurance-maladie. Longtemps celle-ci a fonctionné à guichets *ouverts. Mais, les déficits* devenant périodiques, on a réduit les remboursements.

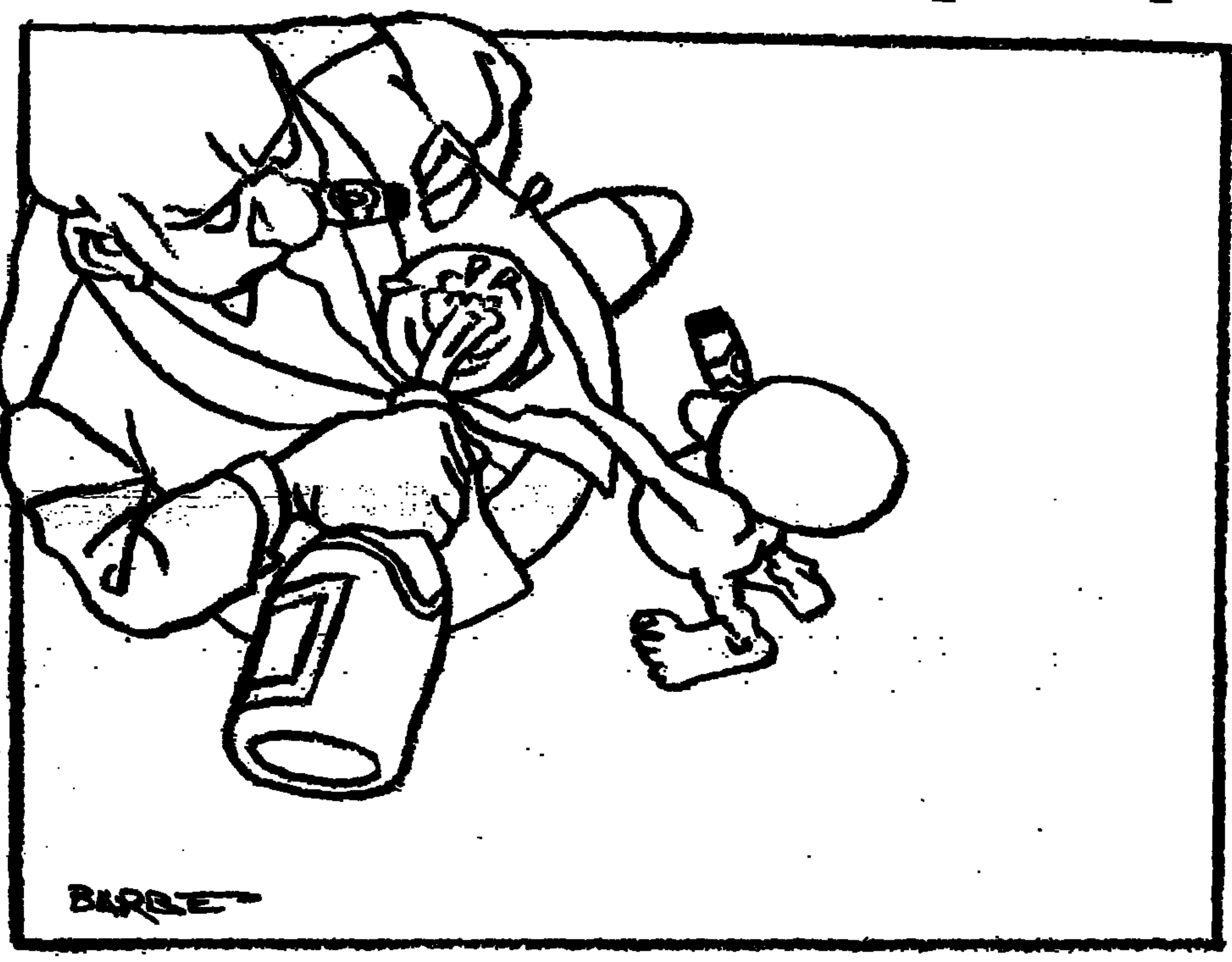
POUR justifier cette politique *on a notamment* créé la notion de *« médicament de confort »*, de plus en plus difficile à cerner : *dans* le cas *de* l'hémophilie, maladie grave, la prescription de produits *sanguins, d'abord* thérapeutique, a été étendue pour permettre aux patients de « mener une vie normale », voire de pratiquer des sports violents. De rapports en états *généraux, les réflexions* sur la Sécurité sociale n'ont pas manqué, mais, par peur de l'opinion, on a évité de s'interroger sur ce qui devait être pris en charge, notamment par l'assurance-maladie. Dès lors, la ligne de partage *demeure indécise,* alors que d'autres pays ont tenté de définir l'indispensable ou ont fait des choix simples : au Québec, par *exemple, on rembourse les soins,* mais pas les médicaments. *L'objectif du système de* protection sociale né après guerre était de protéger les « travailleurs » contre l'« insécurité » *du lendemain*. Mais, depuis, la société a changé, certains « risques » se sont effacés, d'autre sont apparus : sida, chômage, exclusion. Pour que, aujourd'hui, *le système ait un sens,* il faut que l'on sache contre quoi il doit nous protéger.

Guy Herzlich

CINQUANTE ANS APRÈS BRETTON-WOODS

FMI, Banque mondiale : pour quoi faire ?

En juillet 1944, la conférence de Bretton- Woods jetait les bases d'un système de gestion économique à l'échelle mondiale, dont on attendait qu'il assure croissance et stabilité à la planète. Etaient créés à cette fin le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Cinquante ans plus tard, le bilan est pour le moins mitigé : on a certes évité le pire – un « 29 bis » –, mais le système monétaire international est plus instable que jamais, et la pauvreté a peu reculé. C'est l'occasion d'une remise en cause générale des missions du Fonds et de la Banque, et d'une réflexion sur le système monétaire international. D'autres institutions nées après guerre comme l'ONU engagent la même réflexion.



Lire les articles d'Erik Izraelwicz et Serge Marti, pages 31 et 32, et les points de vue de Michel Aglietta et Sanou Mbaye, page 33.

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

« Personne n'a le monopole du développement »

assure Boutros Boutros-Ghali

Comme les institutions nées des accords de Bretton-Woods, l'Organisation des Nations unies, qui fête *aussi son cinquantenaire cette* année, assume des tâches économiques. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, vient de réorganiser le secteur économique de l'*organisation*. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise le rôle *spécifique qu'il lui assigne* et les objectifs de ses réformes.

« Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale célèbrent cette année leur cinquantième anniversaire. Dans quelques mois, l'Organisation des Nations unies va aussi commémorer le sien. Quelle est la spécificité de l'action économique de l'ONU ?

– Les Nations unies et les institutions de Bretton-Woods partagent les mêmes préoccupations, mais elles ne font pas double emploi. Les organisations de Bretton-Woods sont, comme leur statut l'indique, des institutions spécialisées. L'ONU se veut, au contraire, une institution à compétence générale. Cela lui permet de percevoir les multiples aspects du développement. Celui-ci ne se réduit pas à la simple croissance économique. Il comprend aussi une dimension politique, sociale, humaine, environnementale et une dimension culturelle... Seule une organisation comme les Nations unies peut véritablement établir un lien entre tous ces aspects et favoriser un consensus politique pour une croissance durable et pour une approche de plus en plus intégrée des politiques économiques et sociales. L'ONU, qui est d'abord au service des personnes, des droits de l'homme, doit veiller à ce que la croissance économique ne soit pas synonyme d'exclusion et d'inégalités.

» Les sommes engagées par l'ONU au service des pays et des populations les plus démunis à travers ses différents programmes et institutions sont considérables. En 1993, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) (1), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) ont opéré un transfert net, sous la forme de dons, de 5 milliards de dollars vers les pays en développement. Dans la plupart de ces pays, l'action de l'ONU a été décisive en matière d'assistance technique, de santé publique ou encore de sécurité alimentaire.

» Cependant, si les réformes économiques et la recherche de la croissance disposent de ressources financières suffisantes, la promotion du développement social, la sauvegarde de l'environnement et la protection des droits de l'homme ne bénéficient pas, hélas, du même soutien.

– Peu de temps après votre arrivée à la tête de l'Organisation, vous aviez envisagé à un moment de vous séparer des activités économiques de l'ONU pour les confier aux institutions financières de Washington. Il semble que la vive réaction des pays en voie de développement vous reconduit à n'en rien faire. Etes-vous encore tenté par cette hypothèse ?

– Depuis que j'ai pris mes fonctions, je n'ai jamais imaginé que les Nations unies puissent abandonner leurs responsabilités dans le domaine économique. Bien au contraire. Je suis persuadé, en effet, que le succès de l'ONU dans le domaine politique dépend étroitement des progrès qu'elle sera capable d'accomplir dans la sphère économique et sociale.

» Comme je viens de le dire, l'ONU et les institutions de Bretton-Woods se complètent. Cela n'élimine pas une certaine compétition. Mais cette compétition génère une tension créatrice. Et le développement est l'affaire de tous. Aucune institution n'en a le monopole.

– Vous avez procédé à une restructuration – vos détracteurs parlent d'un éclatement – des activités économiques de l'ONU, réunies désormais en trois départements. Quels avantages l'ONU a-t-elle tirés de cette réforme ?

– L'objectif de la restructuration que j'ai lancée est précisément de mettre fin à l'éclatement des activités de l'ONU, en réduisant le nombre des niveaux bureaucratiques et en améliorant la cohérence des organes des Nations unies chargés du développement.

» C'est dans cet esprit que j'ai créé trois départements économiques, chargés respectivement de l'analyse économique, de la coordination des politiques et de la coopération technique. J'ai voulu ainsi créer à la fois un centre d'excellence en matière de collecte des informations économiques et des organes mieux armés pour promouvoir le durable et les opérations d'assistance technique.

» Il s'agissait aussi d'établir une structure voisine de celle existant dans le domaine politique, organisée, elle aussi, en trois départements : les affaires politiques, les opérations de maintien de la paix et les affaires humanitaires. Par là, je veux montrer clairement que les objectifs économiques et sociaux de l'Organisation doivent avoir la même importance que les questions de paix et de sécurité internationale.

Propos recueillis
par Serge Marti

Lire la suite page 32

(1) Ou Fonds international de secours à l'enfance (FISE).

MODE D'EMPLOI

DROIT SOCIAL

Réconcilier vie professionnelle et vie familiale

Education des enfants et activité salariée font rarement bon ménage. Avec l'essor du congé parental, la loi « famille » du 25 juillet 1994 tente un rapprochement

DANS le célèbre film *Trois hommes et un couffin*, une scène montre les trois « pères adoptifs » faire des pieds et des mains auprès de leurs employeurs respectifs pour obtenir le droit de rester chez eux s'occuper du cher petit. La situation est certes caricaturale, mais pas si insensée, le fantastique développement du travail féminin en moins de trente ans ayant complètement bouleversé les normes établies en matière de vie familiale et de vie professionnelle.

Evolutions dont le droit social a été obligé de tenir compte, pour répondre tant aux revendications des salariés souhaitant concilier leur activité avec l'éducation des enfants *qu'aux objectifs de la politique familiale*. Ainsi, progressivement, dans les conventions collectives ou les textes légaux sont apparus différents outils, comme le congé parental d'éducation ou le congé pour enfant malade, destinés à assurer des « passerelles » entre la vie à la maison et la vie au travail. Ce sont ces divers outils que le ministre des affaires sociales, Simone Veil, a repris et améliorés dans la loi « famille » du 25 juillet 1994. Notamment le congé parental et l'allocation parentale d'éducation.

Instauré en 1977, rénové en 1984, le congé parental d'éducation permet à tout salarié, homme ou femme, qui a au moins un an d'ancienneté dans une entreprise de suspendre totalement ou partiellement son activité professionnelle pour élever un enfant, en cas de naissance ou d'adoption. La durée initiale de ce congé est limitée à un an mais elle peut être renouvelée deux fois jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant ou, en cas d'adoption, à l'expiration d'un délai de trois ans après son arrivée au foyer. Ce congé, non rémunéré quand l'arrêt est total, est de droit dans les entreprises de *100 salariés et plus*, alors qu'il peut être refusé sous certaines conditions dans les établissements n'atteignant pas ce seuil.

Selon des données du ministère du travail, en *1992*, ce sont *95 000 salariés* qui se trouvaient en congé parental, chiffre qui peut apparaître faible au regard du million de ménages où l'homme et la femme travaillent tout en ayant au moins un enfant de moins de trois ans. Et, à hauteur de... 98,5 %, ce sont les femmes qui ont demandé à bénéficier de ce congé, surtout à l'occasion de la naissance du troisième enfant (40 % des cas). Une déception cependant : seulement 3 salariées en congé parental sur 10 sont remplacées pendant la durée de celui-ci.

La loi « famille » de juillet cherche à redynamiser le congé parental... et les emplois de substitution, d'une part, en en facilitant l'accès puisque, à compter de janvier *1995*, même dans les entreprises de moins de 100 salariés, les demandeurs pourront de droit bénéficier de ce congé et, d'autre part, en en prolongeant la durée d'un an en cas de maladie, d'accident ou de handicap grave de l'enfant après qu'il a atteint l'âge de trois ans.

Cependant, il est clair que le développement du congé parental d'éducation – congé non rémunéré – ne peut être obtenu que si le bénéficiaire se voit assuré d'un revenu de substitution. D'où, également, la réforme de l'allocation parentale d'éducation (APE).

JE VAIS DEMANDER UN CONGÉ À LA MAÎTRESSE POUR M'OCCUPER DE L'ÉDUCATION DE MES POUPÉES !

ROSY

RÉFORME • Créée en 1985, l'APE, d'un montant mensuel de 2 929 F, était susceptible d'être versée par *l'Etat lorsque la naissance, l'adoption*, ou l'accueil d'un enfant de moins de trois ans portait à 3 ou plus le nombre d'enfants à charge. Le demandeur de l'APE devant justifier, en général, de deux années d'activité professionnelle au cours des dix ans qui précèdent la demande. Relativement restrictives, les conditions d'accès à l'APE ont freiné son développement : 187 000 parents en bénéficiaient en 1989. La réforme intervenue devrait faire passer le mouvement à la vitesse supérieure *puisque*, désormais, l'APE pourra être perçue dès l'arrivée d'un deuxième enfant. En outre, le droit à l'allocation – mais alors le montant est minoré – est désormais ouvert aux personnes exerçant un travail à temps partiel. De même, en cas de naissances multiples, la perception de l'APE est prolongée jusqu'à ce que les enfants atteignent six ans. Résultat, le nombre des bénéficiaires devrait passer à 231 000. Bref, la loi « Veil » fait le pari de réconcilier vie familiale et vie professionnelle. Et si cela peut servir l'emploi...

Antoine Devaud

HUMEUR • par Josée Doyère

Concurrence salariale

ÇA y est ! Les comités *d'entreprise* des « transnationales » vont voir le jour en Europe ! Dans cinq ans. Les ministres du travail y auront mis le temps (quatorze ans !) pour pondre *une directive officialisant* l'existence d'« instances d'information et de concertation » avec les salariés dans les grands groupes. Faut dire que le patronat a traîné des pieds, sauf dans quelques boîtes où des embryons d'organismes sont nés, il y a déjà quelques années. D'autres patrons s'y refusent énergiquement et n'obéiront que contraints et forcés. Logique. Logique aussi, les Britanniques ont fait jouer leur droit à l'excep*tion inscrit dans le protocole* social du traité de Maastricht...

Ce qu'il y a de bizarre dans cette affaire, *c'est* que les syndicats de ces énormes entreprises n'aient pas joué à *Bruxelles*, en face du lobby patronal, un rôle à la mesure de leur importance numérique. Pourtant, rien n'empêchait les syndicats du groupe X, en France, de prendre langue avec leurs homologues en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas, d'échanger les infor*mations que leur patron* commun distillait, de façon très sélective.

Il y a pourtant un imbécile – rappelez-moi son nom, au fait, j'ai oublié – qui, il y a bientôt cent cinquante ans avait écrit : *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »* Bien des syndicats s'en réclament encore, de ce dangereux utopiste, même si c'est *sotto voce*, et parfois presque honteusement. Alors ? Au nom de l'intérêt commun de tous les salariés d'un même patron, ils se sont rencontrés, ils ont causé, ils ont croisé leurs expériences voisines et variées, comparé les législations, les avantages, les inconvénients de leurs situations respectives... Ben... pas vrai*ment. Parfois, un peu, mais pas* beaucoup.

Faut dire qu'il y a la barrière de la langue, et si l'anglais est devenu la langue des affaires, il *n'est pas encore celle des syndi*calistes. Allons ! Les syndicats sont fauchés, je veux bien, mais ils ont tout de même les moyens de trouver dans leurs rangs quelques traducteurs.

Et puis, il y a la concurrence ! Les patrons surveillent leurs parts de marché. Cette concur*rence-là, nos syndicalistes s'en* inquiètent, mais pas plus qu'il ne faut. En revanche, dans un même groupe, la défense des intérêts des salariés d'une usine donnée passe avant la défense de l'ensemble des salariés du groupe : il importe d'obtenir que la fabrication du nouveau modèle soit confiée à l'usine dans laquelle notre syndicaliste travaille, et pas à une autre, à l'intérieur de l'Union européenne. Alors on se suspecte, on *s'épie et si on se croise, on prend* un air vague, en sifflotant légèrement... J'exagère à peine.

D'où le profil bas, généraliste, par exemple, de la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM), ou de la Confédération européenne des syndicats (CES), pour ne citer que celles-là.

La sagesse des nations avait pourtant martelé, au fil des siècles : *« Aide-toi, le Ciel t'aidera. »* Les syndicalistes doivent être sourds. ■

LA COTE DES MOTS

Folle enchère

Il ne faudrait pas croire que l'expression « folle enchère » désigne intrinsèquement une... surenchère démesurée, excessive, dépassant de fort loin, et de façon déraisonnable – voire insensée – la précédente offre de prix formulée par une personne, lors d'une vente aux enchères organisée par un commissaire-priseur, un notaire...

S'il s'agit bien, en effet, du domaine des ventes *par adjudication*, où les biens vendus sont attribués à la personne qui a fait l'offre de prix la plus élevée, « folle enchère » ne s'applique pas forcément à une enchère démesurée, exorbitante...

Cette « folle enchère » peut n'excéder que de quelques *francs l'offre précédente, mais* elle peut être néanmoins suicidaire, compte tenu des moyens de l'adjudicataire dernier enchérisseur... qui se révèle ensuite incapable de payer son achat ! Ou qui, même possédant les fonds, refuse après coup de remplir *ses obligations*, en tout premier lieu le paiement du prix d'adjudication.

Cette défaillance entraine donc une nouvelle adjudication (*adjudication sur folle enchère*) ainsi qu'une *procédure de folle enchère*. Le « fol enchérisseur » (le féminin semble peu usité.. ! ?) peut donc être contraint de verser, outre les frais, la différence de prix existant entre l'offre qu'il avait faite et le nouveau prix *dans le cadre de la nouvelle* adjudication, si l'offre postérieure est inférieure à la « folle enchère ».

L'expression n'est pas obso*lète, quoique ancienne* : au XIVe siècle, on l'employait déjà.

L'étourdi victime de ses imprudences devait *payer la folle enchère*, rejoint en cela par le bouc émissaire qui, devant supporter les inconvénients d'une situation, *portait la folle enchère* (*« Vous pourriez porter la folle enchère de tous les autres... »*, Molière, *George Dandin*).

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'économie tentaculaire

Charles Goldfinger explore la jungle des nouvelles sources de richesse : les biens immatériels

L'UTILE ET LE FUTILE
de Charles Goldfinger
Odile Jacob, 622 pages, 180 F.

IL attaque bien : *« Les idées ou les choses, quelle est la source de la richesse économique ? »* Un beau sujet de dissertation que Charles Goldfinger va traiter... en plus de six cents pages. On ne lui en veut pas d'avoir « fait long ». Comme son précédent ouvrage, *la Géofinance*, celui-ci brasse une documentation internationale considérable et fourmille de pistes de réflexion.

On le sait, les « services » occupent une place de plus en plus *importante. Mais les « services »* eux-mêmes se dématérialisent de plus en plus, deviennent un paysage flou, insaisissable. En outre, ce monde nouveau de la production a une connotation plus négative : l'économie devient tentaculaire, rien n'arrête plus sa propension à s'immiscer dans la culture, les loisirs, de moduler le temps à sa façon, etc. On peut – on doit – rêver d'un monde moins catapulté dans la sphère de l'argent. Mais c'est seulement si l'on regarde *sans œillères* ce qui se passe aujourd'hui que l'installation de garde-fous pourrait être efficace.

Charles Goldfinger fouille dans tous les recoins de cette *« économie de l'immatériel »* et dégage les caractéristiques de cette masse en expansion où se combinent *« l'utile et le futile »* : les manifestations sportives, les studios de Hollywood, le Club Méditerranée, les jeux vidéo, les agences de tourisme, les flux planétaires d'information et d'images, la « bulle » financière, etc.

LOGICIEL • Dans de nombreux pays, la controverse va encore bon train sur l'apport des « invisibles ». Certains voient là des activités quasi improductives, parasitaires, l'industrie restant le nerf de la guerre économique. Avec le triomphe du logiciel, un autre débat est né : dans un monde d'abondance, la maîtrise de la pro*duction n'est plus une* condition nécessaire ou suffisante pour s'imposer. Ce qui compte, c'est la capacité de conception et la distribution. Faux, répondent les partisans de la « filière électronique » : il est indispensable de contrôler tout ce qui va des composants aux ordinateurs. Intégration ou sélectivité, la question est loin d'être tranchée.

En tout cas, dans l'organisation des firmes, les « actifs intangibles » prennent de plus en plus de place : l'information, les ressources humaines, le savoir-faire des dirigeants, les images de marque, la propriété intellectuelle, la culture d'entreprise. La logique de la dématérialisation touche tous *les secteurs de l'économie*, avec leurs caractéristiques structurantes : l'abondance, voire le gaspillage, le « tout spectacle », la redondance et l'obsolescence, l'improvisation et la volatilité, la personnalisation (le « héros » comme facteur de production et le ciblage de plus en plus fin des consommateurs).

Si l'utilité économique des activités du spectacle reste un sujet de controverse, l'information fait l'unanimité : c'est une formidable ressource *stratégique* qui se développera, à condition que l'on maîtrise trois notions-clés – la pertinence (adéquation aux besoins) ; l'association (des données entre elles et avec leur traitement) ; l'accessibilité (disponibilité physique et facilité de l'usage).

Allant plus loin dans la... *matérialisation de son sujet*, Charles Goldfinger explore des activités-phares. Le cinéma et la télévision ne sont-ils pas victimes de leur propre succès ? Selon Georges *Gilder*, on va vers le remplacement de la diffusion de masse (*broadcasting*) par une diffusion ciblée (*narrowcasting*). Cela dit, les relations entre la technologie et les structures de l'industrie ne sont pas aussi simples qu'il y paraît, répond pertinemment notre auteur. Les marchands de bonheur que sont le Club Mediterranée et Walt Disney ne se portent plus aussi bien, parce que les loisirs se sont largement banalisés et que le péché d'orgueil a joué, surtout pour Euro Disney. Quant aux services *financiers*, c'est leur légitimité qui est maintenant remise en cause. Maurice Allais parle de *« délire »* et d'*« effets démoralisants »* lorsque, comme le dit R. Smith, *« on peut déplacer 2 milliards de dollars en deux coups de téléphone »*.

« IMMÉDIAS » • La publicité, elle aussi, est confrontée à une crise. Une vague de scepticisme s'étend sur son efficacité. *« On retrouve ici la tension entre la diffusion de masse et la diffusion ciblée »*, encore plus caractéristique sur le chapitre des médias, qui, de témoins, tendent à devenir acteurs. Une nouvelle notion apparaît, celle des « immédias », carac*térisée non plus par la distancia*tion mais par la proximité. En même temps que les supports physiques sont de plus en plus intégrés, les messages deviennent plus spécialisés, pour des audiences plus fragmentées.

Les nouvelles frontières de l'« inforoute » ou du tout-numérique vont accentuer ces tendances, une fois qu'on saura quels seront les gagnants sur les trois champs de bataille : celui des infrastructures (câble, fibre optique, transmission sans fil) ; celui des terminaux (ordinateurs, télévisions nouvelles) ; celui du contenu, enjeu décisif celui-là, où la domination américaine est incontestée aujourd'hui.

L'impact de la dématérialisation déborde le cadre de l'économie, et Charles Goldfinger n'est *pas du tout essoufflé lorsqu'il* analyse comment l'« immatériel » peut transformer l'univers social et politique et jusqu'à nos modes de connaissance. Un seul petit regret : qu'il n'ait pas consacré un chapitre à l'histoire de l'économie de l'immatériel, partant de Mécène ou du potlach des Indiens du Pacifique pour nous mener au « prêt à la grosse aventure » ou – pourquoi pas ? – au « trafic des indulgences ».

Pierre Drouin

▶ **On lira aussi avec intérêt le rapport d'Hubert Bouchet pour le Conseil économique :** ***les Leviers immatériels de l'activité économique*** **(éd. des Journaux officiels).**

NOTE DE LECTURE

MONNAIE ET ÉTALON CHEZ DAVID RICARDO
sous la direction de Ghislain Deleplace
L'Harmattan,
« Cahiers d'économie politique »
170 pages, 110 F.

C'est un Ricardo théoricien de la monnaie qui apparaît au travers des manuels, et non moins important que le théoricien de la valeur, de la répartition et de l'accumulation. L'impression qui prévaut est celle d'une grande richesse conceptuelle, et d'une surprenante actualité des réflexions du père de l'économie déductive, eu égard aux débats européens actuels (monnaie unique ou simple unité de compte commune, autonomie des banques centrales ou banque européenne).

La monnaie est envisagée dans sa dimension, aujourd'hui mineure, d'unité de compte. Le *concept d'étalon, lui, s'attache à la* valeur des biens et à celle de la monnaie. Peut-on trouver une marchandise qui, étalon de la valeur en toute circonstance, puisse être aussi choisie comme étalon monétaire (Ricardo songeait à l'or) ?

On sait, depuis les travaux de Straffa, qu'une telle marchandise *n'existe pas. Mais Ghislain* Deleplace démontre que Ricardo, de fait, coupait le lien entre les deux étalons. Il attendait seulement de la marchandise choisie comme étalon monétaire (l'or donc) qu'elle ait un *prix de marché constant*, afin de stabiliser les prix. Il cherchait implicitement à résoudre *« le problème de l'acceptation volontaire de l'unité de compte par les agents économiques, peut-être le plus vieux problème de théorie et de politique monétaire (...). L'histoire monétaire est aussi celle de la résistance des individus au pouvoir monétaire »*.

La problématique ricardienne – sur laquelle s'accordent, à quelques nuances près, les auteurs de l'ouvrage – situe la question du consensus social autour de l'unité de compte et de la stabilité et de la confiance dans une économie monétaire. Pur libre-échangiste et théoricien du libre commerce international, Ricardo se prononçait contre la liberté d'émission monétaire et pour une banque centrale *non seulement* monopole d'Etat, mais soumise à des règles très strictes de politique monétaire. Lisant ces articles qui rendent justice aux aspects méconnus d'une œuvre, on perçoit que le sentiment d'un trait d'union à découvrir entre le « monétaire » et le « réel » était sans doute aussi fort chez Ricardo *que chez Keynes*.

B. Ma.

AGENDA

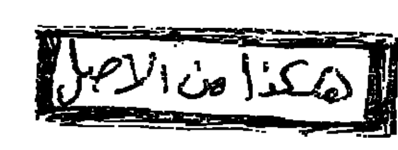
MARDI 4 OCTOBRE. France. Journée nationale d'action dans les établissements et arsenaux de l'Etat, à l'appel de la CFDT et de la CGT.
Paris. Premières assises du 1 % logement, organisées *par l'Union nationale* interprofessionnelle du logement (UNIL), à la *Maison* de la chimie. Intervention du ministre du logement, Hervé de Charette, en clôture.
Dépot du rapport annuel de la Cour des comptes.

JEUDI 6 OCTOBRE. Paris. Lancement des OAT (obligations assimilables du Trésor) auprès des particuliers.
Salon mondial de l'automobile, à la porte de Versailles (du 6 au 16).
France. SNCF : Jean Bergougnoux présente les orientations de sa politique lors d'une téléconférence.

VENDREDI 7 OCTOBRE. Paris. L'Assemblée nationale examine le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au statut fiscal de la Corse.

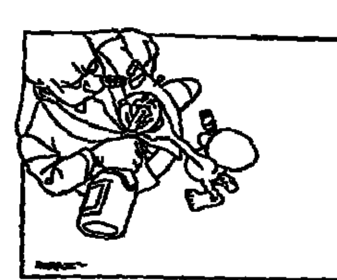
LUNDI 10 OCTOBRE. Paris. Sénat : examen du projet de loi sur l'environnement.

MARDI 11 OCTOBRE. Paris. *Assemblée nationale* : examen du projet de loi de finances 1995.



LE CINQUANTENAIRE DE BRETTON-WOODS

Le « Fonds » et la « Banque » ne sont pas à la fête



Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont cinquante ans. Anniversaire sans joie pour ces deux grandes institutions financières. Une redéfinition de leurs missions est à l'ordre du jour

NEW-YORK
de notre correspondant

« *CINQUANTE ans, ça suffit.* » En baptisant ainsi l'association au sein de laquelle ils se sont retrouvés, les militants écologistes, les représentants de certaines Eglises et les groupes de solidarité du monde entier ont au moins le mérite de la clarté. Il n'est pas question, pour eux, de laisser le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, deux institutions financières créées en 1944 pour aider à la reconstruction et au développement dans le monde, poursuivre leurs méfaits. Le bilan de ces deux « hôpitaux » de l'économie mondiale est, selon ces protestataires, accablant : le désordre monétaire n'aurait jamais été aussi grand, la pauvreté dans le monde aussi massive.

L'anniversaire du FMI et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (c'est le vrai nom de la Banque mondiale) est de fait l'occasion d'un déferlement de critiques. L'establishment financier lui-même est de la partie. Paul Volcker, l'ancien patron de la Réserve fédérale américaine, a ainsi pris la tête, avec son Comité de Bretton-Woods (un groupe d'experts internationaux) d'un combat en faveur d'importantes réformes. A Naples en juillet, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industrialisés (le G 7) ont finalement accepté d'engager une reflexion en vue de « *renouveler et de revitaliser* » les deux institutions.

Au cours de leur cinquante premières années d'existence, le Fonds et la Banque ont-ils donc tellement démérité ? Depuis des mois, leurs patrons respectifs, le Français Michel Camdessus et l'Américain Lewis Preston, naviguent de colloques en séminaires, de Paris à Santiago, pour défendre leur maison. Chacun dans son style. S'exprimant toujours avec un léger sourire charmeur au coin des lèvres, l'ex-gouverneur de la Banque de France, Michel Camdessus, a en permanence dans sa poche un petit bout de papier froissé : c'est l'article I des statuts du FMI. Il aime à le lire pour démontrer que le Fonds a toujours été fidèle à ses missions : promouvoir la stabilité monétaire, faciliter la croissance du commerce, favoriser la libéralisation des changes et aider les pays en difficulté de paiement.

MEA CULPA • Plus sec mais tout aussi charmeur, l'ex-banquier de Wall Street, Lewis Preston, patron de la Banque mondiale, pratique plutôt le « mea culpa institutionnel ». La Banque *n'a pas démérité* : en cinquante ans, elle a prêté plus de 300 milliards de dollars (1 800 milliards de francs, presque l'équivalent du budget de l'Etat français) et financé ainsi 6 000 projets dans 140 pays. Lewis Preston présentait cet été à la presse le nouveau « Livre bleu » qui doit guider l'action de la Banque dans les années à venir. Son titre : « apprendre du passé, s'engager dans le futur ». Son message, en gros : la Banque fera dans l'avenir ce qu'elle n'a pas fait jusqu'à présent.

Boucs émissaires traditionnels dans les pays en développement, le Fonds et la Banque ont donc une longue habitude de la critique. Appelé au secours par des pays en difficulté de paiement, le FMI a souvent été accusé, dans les années 70, d'être *« l'arme de l'impérialisme yankee »*. La proximité du Trésor américain, à quelques blocs du siège du Fonds, à Washington, a toujours eu quelques effets, il est vrai, sur sa politique. Dans le tiers-monde, les « éléphants blancs », ces grands projets dispendieux, inadaptés et parfois dangereux financés par la Banque, sont régulièrement montrés du doigt. Dernier « scandale » qui alimente la rancune des pays soumis à l'austérité washingtonienne : le nouveau siège que vient de se faire construire la Banque elle-même. *Le devis a été dépassé de 100 millions de dollars au moins...*

Les multiples débats auxquels a donné lieu le cinquantenaire ont fait ressortir en réalité deux sources principales d'interrogation : sur la stabilité monétaire internationale d'une part, sur le développement de l'autre. Première question : l'actuelle anarchie du marché des changes est-elle le signe d'un échec du FMI ? Pour les inspirateurs des accords de Bretton-Woods, Keynes et White, le monde devait se doter d'un système de taux de change stables, mais modifiables en cas de nécessité. Ceci pour empêcher que, poussés par le nationalisme, certains pays ne procèdent à des dévaluations compétitives systématiques. Pendant presque trente ans, le système adopté à Bretton Woods, surveillé par le FMI, a permis une croissance mondiale soutenue et régulière.

« NON-SYSTÈME » • Depuis 1971 et la décision américaine de ne plus lier le dollar à l'or, le monde vit avec un « non-système » monétaire international, selon l'expression du comité de Paul Volcker ; d'où l'extrême volatilité des monnaies et le caractère irréaliste de certaines parités qui empêchent le monde de retrouver le chemin d'une croissance stable et soutenue. Quelle est la responsabilité du Fonds dans cette situation ? Il *n'arrive pas en fait à imposer aux pays industrialisés* les conditions qui permettraient d'assurer la stabilité recherchée. Il a par exemple multiplié, tout au long des années 80, les recommandations pour que Washington réduise son déficit budgétaire. En vain. La faute au Fonds ? Ses statuts ne lui donnent aucun pouvoir de coercition.

L'autre grande critique porte sur les thérapies que le FMI et la Banque mondiale recommandent à leurs « clients » sous-développés, les fameuses « politiques d'ajustement structurel ». Dès qu'un pays souffre de difficultés de paiement, le FMI accepte de lui prêter de l'argent à condition qu'il adopte une politique économique lui permettant un retour aux équilibres financiers internes et externes. La Banque mondiale, elle aussi, conditionne ses prêts à long terme à la mise en œuvre de réformes structurelles. Depuis le milieu des années 70, plus de quatre-vingts pays pauvres ont, à un moment ou à un autre, été mis sous perfusion et ont dû mettre en œuvre des politiques d'austérité.

Ce traitement, estiment les pourfendeurs du FMI ne tient jamais compte des « spécificités » de chaque pays. Il cherche à imposer à tous un même modèle, libéral, sans toujours se préoccuper de ses conséquences sociales ou politiques. Le Fonds aurait ainsi de lourdes responsabilités dans les émeutes de la faim d'Amérique latine ou dans la montée de l'ultranationalisme en Russie. La preuve de l'échec de ces politiques : de nombreux pays sont des clients récurrents des guichets du Fonds et de la Banque. *« Après cinquante ans d'activité, le Fonds a encore sous perfusion une cinquantaine de pays »*, ironisent certains.

> **CE sont aujourd'hui la bonne quarantaine de nations ayant suivi les recommandations du Fonds qui tirent la croissance mondiale. D'où la préoccupation de chaque pays retrouvant sa souveraineté d'en devenir membre.**

Habitué à cette polémique, Michel Camdessus aime à rappeler que ce sont aujourd'hui la bonne quarantaine d'ex-nations en développement ayant fidèlement suivi les recommandations du Fonds qui tirent la croissance mondiale. Si le FMI était aussi peu efficace, comment expliquer ensuite que, dès qu'un pays retrouve sa souveraineté, sa première préoccupation soit de devenir membre du Fonds ? L'Est en a été une démonstration. Lors de la première réunion du FMI, en mars 1946, il y avait 29 pays représentés. A Madrid, cette année, ils sont 179. Le Fonds et la Banque ont enfin modifié, sous la pression des critiques, leurs programmes : l'homme et l'environnement sont désormais des critères réellement pris en compte dans leurs recommandations.

Les avocats des deux maisons sœurs font enfin valoir que, si les chocs successifs auxquels l'économie mondiale a été soumise depuis la fin de la guerre n'ont pas, jusqu'à présent, conduit à une crise économique généralisée, leur présence n'y est pas étrangère. *« Elles nous ont fait échapper à plusieurs 1929-bis »*, plaide l'un de leurs défenseurs. Le Fonds et la Banque ont joué un rôle essentiel lorsqu'il s'est agi, dans les années 70, d'organiser le recyclage des pétrodollars ou lorsqu'il a fallu, à partir de 1982, gérer la crise de la dette.

Dernier choc en date, l'effondrement du communisme à l'Est. Là encore, le FMI et la Banque sont à l'œuvre pour aider à la réintégration des ex-pays socialistes dans l'économie mondiale. La tâche est difficile pour des organismes qui n'avaient aucune connaissance du fonctionnement des économies socialistes. Elle est pourtant désormais bien engagée. *« A Moscou, le FMI a remplacé Karl Marx dans nos polémiques internes »*, racontait Boris Feodorov, l'ex-ministre russe des finances lors du colloque du comité de Bretton Woods, à Washington en juillet. Une fois de plus, le Fonds et la Banque ont l'occasion de démontrer leur pragmatisme.

RÉFORMES • Si leur bilan ne justifie pas les condamnations à mort entendues parfois, les profondes transformations qui ont affecté l'économie mondiale depuis 1945 appellent pourtant de nouvelles adaptations. Il y avait au lendemain de la guerre une puissance économique dominante, les Etats-Unis. Il y en a plusieurs aujourd'hui (le Japon, l'Europe...). Sa monnaie, le dollar, était la référence. Elle est concurrencée aujourd'hui par d'autres (le yen, le deutschemark...). Des zones économiques nouvelles émergent, en Asie et en Amérique latine. La globalisation des économies et des marchés financiers modifie considérablement les règles du jeu : ce sont de plus en plus les pays en developpement qui bénéficient de flux de capitaux privés massifs. La démographie et l'environnement sont enfin des sources de préoccupations croissantes.

Les propositions de réformes ne manquent pas. Celles du Comité de Bretton-Woods pourraient inspirer les sherpas du G7. Le club de Paul Volcker aimerait que le FMI ne joue plus le rôle d'« une agence de développement » et laisse ce métier à la Banque mondiale, pour revenir à ses missions initiales : la surveillance et la coordination des politiques économiques. Au-delà, certains, comme Fred Bergsten, le directeur de l'Institut d'économie internationale de Washington, un « think tank » proche des démocrates américains, propose que le Fonds devienne, à l'issue d'une réforme radicale, l'organisme de régulation d'un nouveau SME mondial. Une proposition à laquelle Michel Camdessus adhère, mais qu'il juge prématurée, la détermination de ses « actionnaires » étant encore bien insuffisante.

SURVEILLANCE • Un expert, Jeffrey Sachs, professeur à l'université Harvard et principal pourfendeur du Fonds aux Etats-Unis, suggérait, lors d'un séminaire organisé en septembre sur le thème « Réinventer Bretton-Woods » que *« le FMI cesse de s'occuper de la transition à l'Est »* et qu'il assume, dans le futur, une fonction pour l'instant sans réel titulaire : la surveillance du système financier international. *« Alors que les risques globaux y sont croissants, il n'y a aucune institution globale qui en assure le contrôle »*, s'inquiétait alors l'ex-conseiller des gouvernements polonais et russes.

Quant à la Banque mondiale, elle devrait, selon l'équipe de Paul Volcker, accélérer la mutation engagée ces dernières années, en réservant davantage ses financements aux pays qui ne pourront avoir accès, avant longtemps, au marché des capitaux (Afrique). Le secteur privé, les dépenses sociales (formation, santé, planification familiale...) et l'environnement devraient être les priorités des nouvelles politiques de développement soutenues par la Banque.

Ces adaptations, réalisables dans le cadre des statuts actuels, seront-elles suffisantes ? A une économie globale devrait correspondre, selon certains, une organisation globale prenant en compte tous les aspects de la vie économique (monnaie, croissance, commerce, sécurité). Ils suggèrent une redéfinition générale des missions des quatre grandes institutions multilatérales – le FMI, la Banque mondiale, la WTO (l'organisation mondiale pour le commerce) et l'ONU – et une nouvelle articulation entre elles.

D'autres pensent à la création d'un centre de coordination économique et monétaire puissant, dont le comité intérimaire du Fonds – composé de vingt-quatre ministres des finances – pourrait être l'embryon. Où est l'architecte de tels projets ? Le monde est bel et bien toujours à la recherche de son nouveau Keynes.

Erik Izraelewicz

Lexique

• **Bretton-Woods.** *Ce n'est certes pas pour ses qualités de station de villégiature* que la petite ville du New-Hampshire, dans l'est des Etats-Unis, est connue. Bretton-Woods hébergea en juillet 1944 le gratin de l'économie mondiale, alors que la deuxième *guerre mondiale n'était pas encore terminée, et son nom* est avant tout synonyme de système monétaire et financier. Un système symbole de l'après-guerre et qui a aujourd'hui perdu la plupart de ses caractéristiques.

Bretton-Woods a consacré la *domination de l'économie américaine sur l'économie mondiale* dans l'après-guerre. Il faut dire que les Etats-Unis détenaient les deux tiers du stock d'or mondial, soit 20 milliards de dollars (35 dollars l'once d'or). Mais au fil de la *reconstruction des économies européennes*, de l'amélioration des paiements extérieurs et des réserves de change des pays européens, le système, bâti sur la convertibilité du dollar en or, est devenu de moins en moins tenable. Après la *suspension de la convertibilité du dollar en 1971, il a disparu pour laisser place deux ans plus tard* au système actuel de changes flottants.

Deux des trois piliers initiaux du système de Bretton-Woods, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ont cependant *survécu malgré les crises et les critiques, tandis* que le troisième, l'Organisation mondiale du commerce, n'a pas encore officiellement vu le jour, mais doit le faire le 1er janvier 1995, date à laquelle il remplacera le GATT.

• ***Le Fonds monétaire international.*** *L'article premier des statuts* du FMI stipule que le Fonds doit *« contribuer à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emplois et de revenus réels », « promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les Etats membres des régimes de changes ordonnés ».* Le deuxième de ces objectifs a été complètement transformé après 1971 et l'abandon de fait du système de l'étalon de change-or.

Le FMI est la première institution dans l'histoire à fonctionner sur le principe de la responsabilité *mutuelle et de la solidarité financière. Elle est devenue* mondiale depuis l'adhésion des anciens pays communistes. Chaque pays membre est représenté au conseil des gouverneurs et verse au Fonds une quote-part qui détermine le nombre de voix de chacun. Chaque quote-part est définie en fonction du produit national de chaque Etat, de sa part dans les échanges internationaux, et de ses réserves de change. La neuvième et plus *récente révision générale des quotes-parts a eu lieu en 1992.* Elle a augmenté les ressources financières du Fonds de 50 %. Le FMI dispose en outre d'un conseil d'administration composé de 22 administrateurs et du directeur général (*à l'heure actuelle*, le Français Michel Camdessus). En échange de leur contribution, les membres peuvent obtenir des prêts du Fonds, mais à condition de soumettre leur politique économique à l'appréciation de ce dernier. Le rôle de « mentor » ainsi dévolu au FMI lui est souvent reproché.

• **La Banque mondiale.** Elle a pour objectif la réduction de la pauvreté. Elle s'est spécialisée dans le soutien au monde en développement après la reprise européenne *des années 50 et la décolonisation, allant jusqu'à créer en 1960 une filiale* chargée de l'assistance aux pays les plus pauvres (l'IDA). Elle a depuis poursuivi son action, en dépit de la grave crise de la dette des années 80 : elle emprunte sur les *marchés internationaux des capitaux en utilisant* sa signature *prestigieuse, et permet ainsi* aux pays qui le souhaitent d'emprunter auprès d'elle à des conditions avantageuses. Traditionnellement affectés à des projets de développement (agriculture, infrastructures), les prêts de la Banque mondiale, depuis une quinzaine d'années, ont été le *plus souvent liés à des plans d'ajustement structurel, dans le* but d'aider les emprunteurs à rétablir les grands équilibres économiques.

Les institutions de Bretton-Woods ont trouvé leur prolongement dans les banques et fonds *régionaux de développement (Banque africaine de développement*, Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement), enfin la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui a vu le jour en 1990. Mais d'autres institutions affirment aussi leur pouvoir, *comme le club de Paris dans la gestion de la dette du monde en* développement, ou les sommets des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industriels (G7).

Chronologie

• **1er au 22 juillet 1944.** Conférence de Bretton-Woods (New Hampshire), à laquelle participent 45 pays. *Création du* ***Fonds monétaire international (FMI)*** *et de la* **Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)**, plus connue sous le nom de **Banque mondiale** (1).

• **1947.** Signature de l'**Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)**, après l'échec de la conférence de la Havane et l'abandon du projet d'organisation mondiale du commerce.

• **1948.** La France, qui avait reçu l'année *précédente le premier crédit du FMI*, perd l'accès aux ressources du Fonds, à cause de la création d'un double marché des changes. Les pays bénéficiaires du plan Marshall (assistance financière des Etats-Unis à la reconstruction des pays belligérants) sont invités à *ne pas recourir aux crédits du FMI.*

• **1956.** Création de *la* **Société financière internationale (SFI)**, filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts et les prises de participation dans le secteur privé des *« pays sous-développés »*.

• **1960.** Création du **groupe des Dix** (*Allemagne, Belgique*, Canada, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède) – en fait onze avec la Suisse – qui met à la disposition du FMI des ressources financières pour financer les difficultés des uns ou des autres, dans le cadre des **Accords *généraux d'emprunt*** (AGE).

• **1960.** *Création de* **l'IDA (Association internationale du développement)**, filiale de la Banque mondiale. Elle accorde des prêts sans intérêt aux pays les plus pauvres.

• **1969.** Un amendement aux statuts du Fonds crée les **Droits de tirage spéciaux (DTS)**, *instruments de réserve permettant aux membres du FMI de* bénéficier d'allocations pour résoudre leurs problèmes de balances de paiement. Les DTS sont aussi l'unité de compte du FMI, dont le cours est déterminé chaque jour à partir d'un panier de *cinq monnaies (dollar, deutschemark, franc français, livre sterling et yen).*

• **15 août 1971.** Suspension de la convertibilité du dollar en or, en raison de l'érosion de la confiance internationale dans la monnaie américaine, liée à l'augmentation du déficit de la balance *des paiements courants des Etats-Unis.*

• **1973.** Les monnaies sont contraintes de se réévaluer face au dollar, et les banques centrales d'intervenir pour maintenir le cours du dollar sur le marché des changes. Finalement, le système des parités fixes est *abandonné et les monnaies fluctuent librement entre elles.*

• **1974.** Création du **Comité intérimaire du FMI et du Comité du développement**, conjoint avec la Banque mondiale.

• **mars 1979.** *Création du* ***Système monétaire européen (SME).***

• **août 1982.** *Le Mexique suspend le remboursement de sa dette extérieure. Le FMI intervient pour préserver l'équilibre du système financier mondial et il devient un acteur essentiel dans la gestion de la « crise de la dette ».*

• **1985.** *Accords du Plaza* pour freiner la hausse du dollar, provoquée par la politique monétaire restrictive menée par les Etats-Unis.

• **1985. Plan Baker** qui appelle les banques commerciales à apporter de nouveaux concours *à 15 pays lourdement endettés.*

• **1988.** Création de l'**AMGI (Agence multilatérale de garantie des investissements)**, filiale de la Banque mondiale. Elle apporte son soutien aux investisseurs pour faire face aux risques politiques dans *certains pays en développement.*

• **1987.** *Accords du Louvre* pour stabiliser le dollar.

• **1989.** Nicholas Brady, secrétaire au Trésor américain, propose un programme de réduction du service de la dette privée.

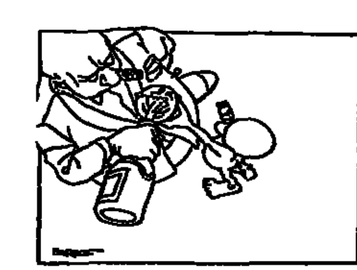
• **1992.** Adhésion des pays issus de l'ex-URSS au FMI et à la Banque *mondiale. Création* au FMI de la **Facilité pour la transformation systémique**, pour assister les anciens pays communistes dans la libéralisation de leur économie.

• **1994.** Dévaluation de 50 % du franc CFA.

• **1er janvier 1995.** Naissance de l'Organisation mondiale du commerce, en remplacement *du GATT.*

(1) Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale comptent aujourd'hui 179 membres.

PERSPECTIVES



LE CINQUANTENAIRE DE BRETTON-WOODS

Les ambitions de l'ONU

Premier financier du tiers-monde, la Banque mondiale, critiquée, entend diversifier ses activités tout en agissant de façon plus sélective. De son côté, l'ONU, qui ne manque pas d'ambitions, réorganise son secteur économique

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

« *IL faut que nous fassions travailler et fonctionner plus utilement les institutions internationales. Il faut que la Banque mondiale oriente davantage ses projets vers l'investissement* », disait François Mitterrand le 18 juin 1994, trois mois avant l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui coïncide cette année avec le cinquantième anniversaire des accords de Bretton-Woods. Dans la bouche du président français, la critique adressée à la grande institution financière de Washington, accusée de ne pas consentir suffisamment d'aide « *aux pays qui en ont le plus besoin* », ne constitue pas vraiment une surprise. L'Elysée a toujours affirmé avoir la fibre tiers-mondiste.

Cependant, le propos offre de nouveaux motifs de récrimination aux détracteurs de la Banque mondiale. A commencer par certaines organisations non gouvernementales qui réclament, ni plus ni moins, la disparition de cette institution qui, si l'on en croit son président, Lewis T. Preston, s'assigne encore comme priorité de « *lutter contre la pauvreté* ».

Prenant les devants, la Banque mondiale est sortie d'une discrétion que certains assimilaient à une certaine morgue. Dès le mois de juillet, Lewis Preston, qui admet à présent la nécessité de « *renforcer l'image et l'efficacité de la banque* », donnait lecture d'un plaidoyer rédigé à la fois pour mettre en avant l'activité de l'institution depuis le début de la guerre froide et pour montrer la façon dont la Banque mondiale entendait se mettre en phase avec « *le monde qui l'entoure* ».

Pour « *tirer les leçons du passé et déterminer les enjeux de l'avenir* », selon le mot d'ordre figurant en tête du document, la banque s'assigne cinq missions : la poursuite des réformes économiques; la valorisation des ressources humaines (à travers l'amélioration de l'enseignement, de la santé, de la nutrition et de la planification des naissances) ; la protection de l'environnement ; la stimulation du secteur privé ; enfin, une aide aux pouvoirs publics pour une meilleure gestion de leurs services.

Les Nations unies ont quelque mal à aligner des divisions dotées de moyens suffisants.

Pour accroître son efficacité, elle énonce plusieurs principes, notamment une meilleure sélection des interventions stratégiques, une diversification de ses activités – au-delà de sa traditionnelle fonction d'octroi de prêts –, un contrôle financier plus serré de son fonctionnement et l'établissement d'un véritable partenariat avec « *les autres membres de la communauté internationale* » – en particulier, a précisé Lewis Preston en marge de l'assemblée annuelle, les Nations unies, « *avec lesquelles* [il a] *commencé à travailler* ».

En prenant connaissance de ce programme aux accents de *mea culpa*, les experts économiques des Nations unies devaient boire du petit lait. Depuis vingt ans en butte aux sarcasmes de leurs homologues de la Banque mondiale – jugés d'office plus compétents et moins idéalistes –, ils devaient prendre un malin plaisir à lire cette profession de foi, tandis que se renforçaient les critiques relatives au fonctionnement de la Banque mondiale. Y compris les informations selon lesquelles, par exemple, près de 30% des projets de développement mis en place par la « *grande sœur* » de Washington ne pouvaient être menés à terme de façon correcte.

Mais à côté de cette énorme machine financière au service des pays du Sud, et maintenant de l'Est européen, les Nations unies ont quelque mal à aligner des divisions dotées de moyens suffisants, alors que l'ONU ne manque pas d'ambitions. Le chapitre 55 de sa Charte, rédigée il y a près de cinquante ans à San-Francisco, indique clairement que l'organisation doit favoriser « *le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social* ».

Au fil des ans, l'institution new-yorkaise s'est donc dotée de quantité d'organes divers œuvrant dans le domaine économique, social et humanitaire, mais dont l'articulation apparaît parfois bien complexe. Aux côtés de l'Assemblée générale, qui intervient sur le sujet, figurent le Conseil économique et social (ECOSOC), la Conférence sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de nombreuses institutions spécialisées, comme l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNESCO ou encore l'Organisation internationale du travail (OIT), tous ces organes sont réunis au sein d'un comité administratitif de coordination placé sous l'autorité du secrétaire général des Nations Unies.

SECRÉTARIAT ● Indépendamment de ces organisations et grands programmes qui fonctionnent de façon autonome, le secrétariat de l'ONU dispose d'un vaste département des affaires économiques et sociales dont le responsable était considéré traditionnellement comme le numéro deux de l'organisation. A son arrivée à la tête de l'ONU, en 1992, Boutros Boutros-Ghali, peu familier des questions économiques, n'a pas manifesté d'engouement démesuré pour ce secteur. Il a même envisagé un moment – bien qu'il s'en défende aujourd'hui – de sous-traiter aux institutions financières de Washington une partie de l'activité économique des Nations unies, au prétexte qu'elles savent mieux gérer ce type de dossiers. Il a fallu que les pays en développement, surtout africains, se mobilisent pour que le secrétaire général fasse machine arrière.

Après quelques mois de réflexion marqués par l'éloignement à Genève, au siège de la CNUCED, du responsable français du département économique (une affaire qui remonta jusqu'à l'Elysée, la «*présence de la France à l'ONU*» étant en cause...) et la nomination, à sa place, d'un fonctionnaire chinois (un geste politique destiné à permettre à Boutros Boutros-Ghali de s'attirer les bonnes grâces de Pékin), le secrétaire général décidait de réorganiser ce secteur en profondeur. En commençant par découper en trois départements distincts les activités économiques du secrétariat. Et en plaçant à la tête de chacun d'eux un secrétaire général adjoint, selon le modèle adopté pour les trois départements politiques.

James Gustave Speth peut apparaître comme le bon gestionnaire dont l'ONU a un cruel besoin.

GESTIONNAIRE ● A l'époque, l'affaire fit grand bruit. Le secrétaire général était accusé de diviser pour mieux régner, ce qui n'est sans doute pas complètement faux. Depuis, les trois responsables, chargés, l'un, de « *la coordination des politiques et développement durable* », l'autre « *des services d'appui et de gestion pour le développement* » et le troisième « *de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques* », ont tenté de travailler ensemble. Avec un succès relatif, chacun désirant préserver son pré carré. S'il se félicite de l'« *équilibre* » entre le politique et l'économique qu'il croit discerner dans la décision du secrétaire général, Jean-Claude Milleron, responsable du troisième département, n'écarte pas « *les problèmes de coordination* » entre les trois secrétaires généraux adjoints qu'implique ce type de découpage.

Pour mettre tout le monde d'accord, Boutros Boutros-Ghali a chargé, au cœur de l'été, James Gustave Speth « *d'améliorer la coordination des activités de développement* » de l'organisation. James Gustave Speth, qui conserve sa casquette actuelle d'administrateur – c'est-à-dire de numéro un – du PNUD, un organe essentiel dans l'action économique de l'ONU en faveur des pays pauvres, acquiert un rôle de « *coordinateur* » qui, dans les faits, lui permettra bientôt de superviser l'ensemble des activités économiques du secrétariat et du PNUD.

Ce qui semble renouer avec la situation antérieure, lorsque le « M. Economie-Social » occupait une place importante dans la hiérarchie onusienne. Mais James Gustave Speth, américain comme la majeure partie de son staff, peut apparaître, *a priori*, comme le bon gestionnaire dont les Nations unies ont un cruel besoin pour redresser un budget menacée par un déficit de plus de 3 milliards de dollars. Et incarner l'appel du pied que le secrétaire général lance ainsi à la Maison Blanche pour qu'elle paie les quelque 1,5 milliard de dollars d'arriérés que les Etats-Unis doivent à l'organisation... Boutros Boutros-Ghali n'est sans doute pas un économiste, mais son sens politique ne fait pas de doute.

S. M.

Un entretien avec M. Boutros-Ghali

Suite de la page 29

– Qu'attendez-vous de la nouvelle mission confiée à l'administrateur du Programme des Nations unies pour le développement, James Gustave Speth ?

– Les nouvelles responsabilités que j'ai confiées à James Gustave Speth doivent être comprises dans la même perspective. Elles doivent permettre de rationaliser encore davantage l'activité de l'Organisation dans le domaine économique et social. Je souhaite notamment que le PNUD organise la concertation des politiques menées par l'Organisation et coordonne l'ensemble des activités des Nations unies dans le domaine du développement. Jusqu'à présent, nos actions ont été trop dispersées et, par voie de conséquence, elles ont pu être mal perçues. C'est la crédibilité des Nations unies dans ce domaine qui risquait d'en souffrir.

» L'ONU doit parler d'une seule voix pour faire passer le message du développement humain auprès des Etats, des organisations régionales, des responsables politiques, de l'opinion publique. Le partenariat entre l'ONU, les pays donateurs et les pays récipiendaires en sortira renforcé, ainsi que les relations entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods.

– Au fil des mois, le rôle du PNUD paraît s'être renforcé, au détriment des trois départements économiques, cantonnés dans des tâches d'étude ou d'administration. Comment comptez-vous articuler l'activité de cet organisme et de ces départements avec les tâches confiées à la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) ?

– Je n'entends nullement minimiser ou dessaisir les autres départements économiques de l'Organisation. La tâche de l'administrateur du PNUD devrait être facilitée par l'expérience pratique de cette institution, par son approche globale des problèmes, par les réseaux dont elle bénéficie dans tous les Etats membres.

» Il s'agit, dans mon esprit, de créer un lien plus fort entre les activités du PNUD et celles du Secrétariat. Je voudrais ainsi que le PNUD retrouve, en quelque sorte, ses fonctions originelles de centre de financement et de coordination, dans l'esprit du mandat initial qui lui avait été confié par l'Assemblée générale au début des années 1970.

» En ce qui concerne la CNUCED, la restructuration a permis de recentrer son rôle de réflexion sur la question cruciale des liens entre le commerce, la finance, les investissements et la technologie.

» La nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) sera, elle, chargée des fonctions essentielles de négociation, dans ce domaine crucial. Dans la mesure où l'OMC va s'occuper de questions qui ont un caractère universel et qui touchent toutes au développement, il me semble souhaitable qu'elle soit intégrée au système des Nations unies.

Propos recueillis par
Serge Marti

Une place à part pour l'Afrique

Plus « difficile » que les autres, le continent africain est davantage privilégié par le PNUD que par la Banque mondiale. Mais les experts des deux groupes essaient de mieux cibler leurs interventions et de mieux les coordonner

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

SI l'Amérique latine et la zone Asie-Pacifique font davantage recette que l'Afrique auprès des investisseurs étrangers, les institutions internationales, qu'elles soient à Washington ou à New-York, continuent à se préoccuper du continent noir.

Après trois décennies de développement assisté, le « *grand malade* » qui, alors qu'il était confronté à une croissance démographique vertigineuse, a vu sa richesse moyenne par habitant s'effondrer de 30 % sur l'ensemble des années 80, se débat dans une crise économique sans précédent, obligeant ces organisations à poursuivre, à condition de mieux la cibler, l'aide multilatérale qu'elles lui apportent.

Sur les quelque 21 milliards de dollars prêtés par la Banque mondiale aux pays en développement durant son dernier exercice (juillet 1993-juin 1994), environ 2,8 milliards sont allés aux pays africains *via* la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (AID). A l'intérieur de cette enveloppe, les pays de la zone franc, particulièrement touchés par la dévaluation du CFA intervenue en début d'année, ont bénéficié de 992 millions de dollars de prêts, contre 177 millions en 1993.

En revanche, la Société financière internationale (SFI), troisième institution affiliée à la Banque mondiale, chargée d'accorder des prêts au secteur privé dans les pays en développement, a réduit ses concours à l'Afrique à 226 millions de dollars, contre 261 millions au cours de l'exercice précédent (–13 %). Alors que, dans le même temps, le total des financements approuvés par la SFI augmentait de 9 %, atteignant 4,3 milliards de dollars.

« *L'Afrique qui se prend en main n'est pas abandonnée* », affirme un expert de la Banque mondiale. « *Le principal problème est la qualité des dossiers, qui laisse souvent à désirer* », ajoute un autre spécialiste de l'aide multilatérale. Conscientes de ce problème, les institutions internationales ont commencé à revoir leur mode d'intervention. Ainsi la Société financière internationale s'emploie à cibler ses actions sur les micro-entreprises, qui constituent une part importante du tissu économique en Afrique.

SÉLECTIVITÉ ● Un souci de sélectivité – et d'efficacité – que partagent d'autres experts de l'ONU. « *L'Afrique est effectivement un dossier plus difficile à traiter que d'autres. Mais, quand ça accroche, ça marche plutôt mieux qu'ailleurs* », souligne Christophe Guillemin, directeur parisien de l'Organisation des Nations unies pour le développement (ONUDI).

Cette organisation, dont le siège est à Vienne (Autriche), a été créée en 1966 pour promouvoir et accélérer l'industrialisation des pays en développement par le biais de l'assistance technique. Entre 1972, date de son véritable démarrage, et 1993, l'ONUDI, qui n'est pas une institution bancaire comme la SFI mais un outil technique, a mené à bien 16 000 projets dans 180 pays pour l'équivalent de 2 milliards de dollars. Une assistance dont l'Afrique continue à bénéficier largement. En 1993, cet organisme a ainsi consacré la partie principale de son effort de coopération technique (34 % du total de ses interventions, soit 40,6 millions de dollars) à ce continent.

« *L'Afrique demande du sur-mesure et de la ténacité* », relève Christophe Guillemin. Partant du principe qu'il faut inverser les flux actuels de l'assistance multilatérale (« *Faire descendre les projets industriels du nord vers le sud et faire remonter les entreprises du sud vers le nord* »), le bureau français de l'ONUDI a ainsi organisé la délocalisation à Madagascar d'une unité de production de la société Fleurus, une petite entreprise de Clermont-Ferrand spécialisée dans la fabrication de bracelets de montre en cuir. Depuis avril 1994, l'installation malgache emploie 200 personnes, un effectif qui devrait doubler au début de 1995 « *sans supprimer pour autant des emplois en France* », assure Christophe Guillemin.

Le même schéma a été appliqué à la société IMEF, dont le siège est situé près de Nantes, et qui a mené à bien au Kenya un projet de transfert technologique destiné à la congélation de langoustes et de crevettes. Pourquoi seulement Madagascar et le Kenya ? « *Nous sommes contraints d'être sélectifs, ce qui nous conduits à travailler seulement avec un petit nombre de pays. Cette forme d'arbitraire est le prix à payer pour être efficace* », explique ce responsable de l'ONUDI.

UNIVERSALITÉ ● A New-York, au siège des Nations unies, la politique d'aide économique au développement de l'Afrique se veut cependant plus globale. Universalité oblige. Le bras armé de l'organisation est essentiellement le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), alimenté par des contributions volontaires des pays membres. Créé en 1965 à la suite de la fusion de deux programmes de coopération technique, il demeure la plus importante source multilatérale de financement d'un « *développement autonome et durable* », selon la formule en vogue au « palais de verre ». Dans le budget que gèrent les responsables du PNUD qui, présents dans 120 pays, coordonnent les activités de développement des Nations unies, la part de l'Afrique reste prépondérante.

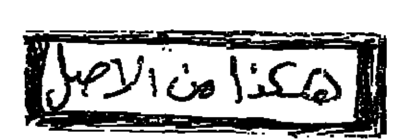
Pour le cycle quinquennal 1992-1996, cette part atteint 39 % du budget de l'organisme (soit un peu moins de 1,3 milliard de dollars), contre 27 % seulement pour le cycle 1972-1976. Cette action renforcée du PNUD s'explique par la nécessité de faire face à la grave détérioration de la situation en Afrique. Tout particulièrement dans les pays les plus pauvres – dits « pays les moins avancés » (PMA) – parmi lesquels on compte 31 des 42 pays africains.

« *Dans l'ensemble de nos préoccupations, l'Afrique occupe naturellement une place à part. C'est elle qui reçoit la contribution la plus élevée* », relève Mbaya Kankwenda, responsable du programme régional africain du PNUD. « *Cette disproportion est facile à comprendre*, explique cet économiste chargé des analyses politiques au sein du département ; *c'est en Afrique que se trouve la plus forte concentration géographique parmi les problèmes de développement humain auxquels nous sommes confrontés. C'est là qu'est apparu ce qu'il faut bien appeler un nouveau paradigme.* »

Sur les 2 000 experts qu'emploie le PNUD de par le monde, près de 600 travaillent en Afrique, en liaison avec leurs collègues du siège new-yorkais. Doivent-ils fonctionner en vase clos ou en liaison avec leurs homologues d'autres institutions telles que la Banque mondiale ? Pendant de longues années, Washington et New-York ont préféré pratiquer « la suspicion légitime ». Mais les critiques que suscitent l'une et l'autre organisation – et l'urgence de la situation – commencent à avoir des effets positifs. Des représentants du PNUD et de la Banque mondiale ont pris l'habitude de se réunir pour essayer de mieux coordonner l'aide à l'Afrique (la dernière rencontre remonte au mois de juillet, à Washington).

« *Nous réfléchissons à la façon de mieux répartir les tâches entre nous, aux synergies possibles, dans la mesure où le PNUD, qui ne possède pas d'infrastructure comparable à celle de la Banque mondiale, peut, en revanche, aider celle-ci à gérer l'aide au développement*, souligne Mbaya Kankwenda. *Nous n'avons pas encore achevé nos travaux. Mais l'important est que, de part et d'autre, on ait admis la nécessité de travailler ensemble. Ce n'est pas un mince progrès...* »

S. M.





Points de vue

LE CINQUANTENAIRE DE BRETTON-WOODS

Le système monétaire en quête de stabilité

Parce qu'elle modifie profondément les ajustements macroéconomiques, la globalisation des marchés financiers a transformé le système monétaire international et devrait conduire à une définition élargie de la stabilité monétaire. Puisque aucun pays ne peut plus s'isoler de l'influence des autres, la stabilité ne peut être que conjointe. Il faut donc que les banques centrales, seules responsables des politiques monétaires, acceptent une autolimitation de leur pouvoir au sein d'une « Constitution » monétaire internationale. Ainsi les taux de change peuvent rester flexibles, mais les mouvements de capitaux seront stabilisants.

par MICHEL AGLIETTA (*)

C'EST un lieu commun de remarquer que la globalisation des marchés financiers a transformé le système *monétaire* international (SMI). Lorsque les gouvernements ont accepté de s'en remettre aux changes flottants il y a plus de vingt ans, c'est avec l'espoir que leur attitude de laisser-faire allait leur permettre de ne se préoccuper que de leurs objectifs internes. Les marchés étaient censés prendre en charge complètement le fonctionnement du SMI, déchargeant les gouvernements de leurs responsabilités. Mettre sa maison en ordre, selon le slogan reaganien, devait être nécessaire et suffisant. La stabilité internationale serait donnée par surcroît.

Ces espoirs n'ont pas été satisfaits. Pourtant le système a profondément changé. Il a résolu les problèmes qui ont détruit le système de Bretton-Woods. Mais d'autres ont surgi, qui appellent des réponses. Celles-ci doivent être recherchées dans les capacités endogènes d'adaptation du système. Aussi, lorsqu'on réfléchit sur le SMI, doit-on se garder de deux attitudes opposées mais également stériles : la naïveté des plans de réforme grandioses d'un côté, le cynisme de l'impuissance de l'autre. L'évolution du système est mue par des tendances lourdes : mais, comme toute réalité humaine, elle peut être infléchie. Débattre de propositions opératoires pour agir sur cette évolution présuppose des analyses suffisamment précises pour répondre à deux questions : en quoi l'autorégulation des marchés a-t-elle des failles ? Pourquoi les tentatives de coopération des accords du Plaza et du Louvre, directement appliquées à la gestion des changes, n'ont-elles pas eu de suite ?

Traditionnellement, on considère que le SMI fournit deux types de services : la liquidité internationale et l'ajustement mutuel des déséquilibres macroéconomiques entre les pays.

La liquidité internationale avait été le souci du système de Bretton-Woods. La peur d'une offre insuffisante avait conduit à la création du DTS, un acte éminemment officiel. Depuis lors, la liquidité est devenue l'apanage des marchés. La crainte d'une pénurie globale s'est évanouie. L'offre est élastique, la demande est l'impulsion motrice. Mais cette flexibilité a été acquise au prix d'une grande incertitude et d'une forte instabilité, dont la crise de la dette des pays du tiers-monde a été un épisode spectaculaire. Car le montant de liquidités nouvelles qu'un pays particulier peut obtenir dépend du jugement des marchés sur la possibilité de soutenir l'endettement accumulé. Ce jugement peut varier brusquement et entraîner des contraintes brutales et trop tardives. La discipline de marché conduit à des changements violents du régime de la liquidité, ponctués de crises. Cela n'est pas nouveau ; le système de l'étalon-or a été marqué par les crises financières.

L'ajustement international est devenu plus flexible avec le flottement des grandes monnaies. C'est une souplesse indispensable pour absorber des chocs réels entre des pays dont les structures de prix internes s'ajustent mal aux contraintes internationales, car elles dépendent de marchés du travail hétérogènes et de règles disparates de répartition des revenus. Mais l'ajustement est aussi devenu plus incertain, car les taux de change dépendent des déplacements de capitaux entre les devises. Ceux-ci peuvent amplifier les discordances dans les politiques économiques ou, au contraire, hésiter à s'orienter devant un flux d'informations contradictoires. Le premier scénario conduit aux distorsions des taux de change réels, comme on l'a éprouvé entre 1981 et 1985 lorsque la première administration Reagan a permis des déficits publics extravagants au moment où le Japon et l'Allemagne s'engageaient dans l'extrême rigueur budgétaire.

Le second scénario entraîne une très forte volatilité des taux de change. On l'a connu au cours de l'année 1994. Incapables d'interpréter les volte-face de la politique américaine, les marchés ne parviennent pas à anticiper un sens d'évolution pour le dollar. Il s'ensuit que les arbitrages financiers internationaux comparent directement les taux d'intérêt nominaux. Aussi les taux américains contraignent-ils autant les taux européens que si l'on se trouvait en régime de change fixe, alors que le décalage conjoncturel justifierait un découplage.

Ce paradoxe n'est qu'apparent. Il signifie qu'il n'existe aucun régime de change capable de préserver les économies nationales des interdépendances financières. Il n'est pas possible de réduire les conflits entre les politiques économiques et de donner des repères fiables aux marchés sans accepter des principes d'action collective. Ces principes suggèrent que le SMI a la dimension d'un bien public.

Un bon SMI doit combiner la flexibilité macroéconomique dans les ajustements réels entre les pays et la prévisibilité des actions mutuelles des gouvernements dans la formation des anticipations de marché.

La flexibilité est la capacité à effectuer souplement les ajustements de prix relatifs entre les pays pour absorber les chocs réels asymétriques. Les changes flottants sont les plus indiqués pour ce critère. Cependant des règles de change plus strictes sont acceptables à condition de prévoir des clauses d'exception. Elles servent à modifier les taux de change autant que nécessaire dans des situations exceptionnelles, sans que les engagements des gouvernements pour la stabilité soient mis en doute par les marchés. Ainsi le régime de l'étalon-or lui-même prévoyait-il la suspension de la convertibilité, disposition qui a été exercée à plusieurs reprises.

Une flexibilité indispensable

Toutefois la flexibilité exige plus que le choix d'un régime de change, comme, par exemple, un accord sur des zones cibles. Il faut, en outre, que la responsabilité de l'ajustement entre les pays soit définie sans ambiguïté et sans conflit lorsque l'accord doit être défendu. L'épisode de l'accord du Louvre en 1987 montre que la gestion concertée des taux de change n'est pas une règle suffisante pour assigner la charge de l'ajustement. Le fléchissement du dollar au cours de l'été a posé un dilemme : la défense du dollar devait-elle passer par une baisse des taux d'intérêt allemands ou une hausse des taux américains ? Le conflit ainsi suscité a été une cause immédiate du krach boursier. Au contraire, l'étalon-or était plus qu'un système de changes fixes. C'était d'abord un ancrage nominal universel par fixation du prix international de l'or. Cet ancrage permettait une symétrie et un automatisme de l'ajustement qui déterminait l'orientation globale des politiques monétaires.

La prévisibilité implique l'adhésion à des règles monétaires robustes et bien comprises des marchés. Trois conditions doivent être réunies pour que des règles soient robustes du point de vue de la stabilité globale du SMI. Les objectifs des politiques monétaires doivent être compatibles pour réduire les discordances macroéconomiques qui sont les sources les plus grandes de l'instabilité des changes. Un ancrage international doit indiquer l'orientation commune des politiques monétaires pour absorber des perturbations globales. Une assurance collective doit exister entre les banques centrales pour contenir des attaques spéculatives sur les changes lorsque l'exercice de la clause d'exception est inopportun. L'ensemble de ces trois conditions devrait favoriser la coordination des anticipations des marchés sur les intentions des autorités monétaires.

La difficulté majeure que rencontre le SMI est que la flexibilité et la prévisibilité sont affectées de manières opposées par le degré de rigueur des règles de change. Ce sont les régimes mixtes qui sont viables. Mais ce sont souvent des compromis fragiles. Pour les rendre plus robustes, il faut dépasser la problématique des zones cibles. La coresponsabilité doit s'exercer sur les objectifs monétaires eux-mêmes pour aboutir à un ancrage global. Comment le SMI peut-il évoluer pour se rapprocher des principes énoncés ci-dessus, en utilisant les tendances de la concurrence internationale au service de la stabilité ?

Un système monétaire placé sous l'influence prépondérante des marchés doit être structuré par des institutions dont la crédibilité est plébiscitée par les marchés et acceptée par les gouvernements. Ce sont les banques centrales indépendantes. Le principe d'indépendance est le fondement des politiques monétaires robustes qui sont, à leur tour, les instruments de l'ancrage international, sans lequel le SMI ne peut retrouver une prévisibilité convenable. Cependant, pour y parvenir, ce principe doit être développé. Car il est trop souvent tronqué dans ses prérogatives et insuffisamment étendu géographiquement parmi les monnaies internationalisées.

Des banques centrales indépendantes

Les marchés de gros de la liquidité étant mondiaux, la distinction entre les composantes interne et externe de la politique monétaire a perdu toute signification. Il s'ensuit qu'un partage des responsabilités entre les banques centrales et les gouvernements fondé sur cette distinction ne peut que créer la confusion sur les marchés. On a eu maintes fois l'occasion de le constater aux Etats-Unis, où des discours officiels contradictoires sur le cours du dollar ont souvent été tenus. Pour surmonter cette confusion, une même conception de l'indépendance devrait être instituée dans les principaux pays. Les accords internationaux et la définition des régimes de change font partie de la souveraineté monétaire et sont donc des prérogatives gouvernementales. Mais la totalité de la politique monétaire devrait incomber aux banques centrales. Des objectifs monétaires définis de manière coresponsable par des banques centrales indépendantes et poursuivis avec continuité donneraient des ancrages nominaux compatibles entre les principales monnaies. C'est la forme la plus élaborée que l'on puisse raisonnablement envisager de l'ancrage monétaire international dans l'avenir prévisible.

Qu'entend-on par coresponsabilité dans cette démarche ? Il s'agit de tirer les leçons de l'intégration financière. Dans les années 80 on a cru les tirer en expérimentant une gestion concertée des taux de change, mais en refusant toute implication sur les politiques monétaires. Il faut, au contraire, renoncer à s'engager à défendre des zones cibles de change, mais incorporer des considérations sur les trajectoires des taux de change dans la définition des politiques monétaires. Parce qu'elle modifie profondément les ajustements macroéconomiques, l'intégration financière conduit à une définition élargie de la stabilité monétaire. Puisqu'aucun pays ne peut s'isoler de l'influence des autres, la stabilité monétaire ne peut être que conjointe. S'il en est ainsi, les taux de change peuvent demeurer flexibles pour absorber les chocs asymétriques. Mais les mouvements de capitaux devraient être stabilisants le plus souvent. En outre, la concertation des banques centrales à court terme, pour manier les taux d'intérêt et intervenir conjointement en vue de briser des attaques spéculatives, serait plus efficace parce qu'elle se ferait sur une base plus claire.

On peut toutefois se demander quelle impulsion pourrait conduire les autorités monétaires à s'engager dans cette voie. Il s'agit, en effet, que des entités indépendantes acceptent une autolimitation de l'exercice de leur pouvoir monétaire, en vue de préserver le bien public qu'est la stabilité monétaire globale. C'est exactement le pourquoi d'une constitution. Les transformations suggérées ci-dessus désignent l'émergence d'une constitution monétaire internationale. Cela n'est pas historiquement nouveau. L'étalon-or a été une constitution monétaire qui s'est formée progressivement au cours du dernier tiers du XIX[e] siècle.

Un intérêt supérieur commun

Pour qu'une attitude propice à cette évolution apparaisse, il faut qu'un intérêt supérieur commun soit perçu, en dépit des multiples finalités socioéconomiques qui nourrissent les politiques discrétionnaires. L'avancée vers l'union monétaire en Europe peut y aider. Elle diminuerait le nombre d'autorités monétaires menant des politiques séparées. Elle donnerait un grand poids à la conception de l'indépendance qui confie toutes les prérogatives monétaires à la banque centrale. Elle accroîtrait sensiblement le degré de symétrie dans la concurrence des monnaies. L'instabilité financière provoquée par des politiques discrétionnaires discordantes pourrait devenir telle que les finalités ayant motivé ces politiques ne seraient pas atteintes. Si les désordres de la concurrence financière atteignent ce degré, les Etats-Unis eux-mêmes s'apercevront du retour pervers sur leur propre économie de leurs actions unilatérales. Le temps viendra pour constuire le cadre constitutionnel d'une rationalité globale.

Il n'en demeure pas moins que même cette globalité sera loin de couvrir l'ensemble des problèmes macroéconomiques de l'économie mondiale. De nouvelles puissances économiques sont en train de prendre une importance systémique, alors qu'elles mènent des politiques qui échappent aux débats macroéconomiques internationaux. Très concrètement, les politiques de change des pays asiatiques pèsent sur le prix du travail et menacent l'emploi dans les pays occidentaux. Jusqu'ici les organisations internationales ont traité les politiques de change au cas par cas. Une approche multilatérale devient indispensable pour que les évolutions des taux de change réels ne provoquent pas des distorsions de concurrence qui entraîneraient des rivalités commerciales et une forte incertitude sur les marchés financiers émergents. Cette approche est conforme aux statuts du FMI : c'est la surveillance multilatérale. La mettre en œuvre implique un changement institutionnel. Il faut mettre la pondération des votes dans le comité intérimaire en conformité avec le poids économique des puissances montantes.

(*) Michel Aglietta est professeur d'économie à l'université Paris-X.

La menace des marchés dérivés

Les marchés dérivés, nés de l'instabilité monétaire, aggravent les mouvements spéculatifs de capitaux et font peser sur le système monétaire le spectre d'une insolvabilité généralisée.

par SANOU MBAYE (*)

LE climat d'instabilité qui caractérise le système monétaire international depuis l'abandon en 1971-1973 de la convertibilité du dollar en or et de la fixité des taux de change a entraîné la création de nouveaux instruments financiers. Leur but : protéger les banques et les détenteurs de capitaux contre les fluctuations de grande ampleur des taux d'intérêt, des cours des devises ou des matières premières. Les utilisateurs de ces instruments « dérivés » nommés swaps, options ou futures anticipent l'évolution de ces agrégats et prennent des positions de sauvegarde.

Aujourd'hui le volume de ces transactions porte sur 12 000 milliards de dollars, un montant bien supérieur aux capitaux propres des banques engagées dans ces opérations. Aux Etats-Unis, un géant de l'industrie bancaire comme JP Morgan a des engagements hors bilan incluant les dérivatifs de 1 731 milliards de dollars contre un capital actions de 9,9 milliards. Chez Bankers Trust la proportion est de 1 923 milliards de dollars contre 4,5 milliards. Bien que la valeur nominale de ces engagements hors bilan ne reflète qu'imparfaitement leur valeur relative sujette aux variations du marché, l'énorme disparité entre leurs montants et les capitaux propres des intervenants fait naître des appréhensions sur la capacité de ces derniers à honorer leurs obligations en cas de crise majeure de paiement.

Le spectre d'une telle crise ne peut être écarté en dépit des déclarations apaisantes d'un Alan Greenspan, patron de la Réserve fédérale et les conclusions rassurantes de l'étude sur les marchés dérivés du « groupe des trente », publiée aux Etats-Unis en juillet 1993. En effet, les modèles sur lesquels se fondent les dérivatifs, quoique établis par des cerveaux scientifiques de premier ordre, n'en reposent pas moins sur des hypothèses qui tentent de mesurer le niveau futur d'agrégats éminemment fluctuants. Les risques de pertes découlant d'une mauvaise lecture du marché ou de l'insolvabilité d'une des parties contractantes sont donc bien réels. D'ailleurs, les erreurs d'appréciation coûteuses sont légion dans le monde des marchés dérivés. Cette année, Metallgesellschaft a perdu 1,4 milliard de dollars sur des « dérivatifs » en produits pétroliers, la compagnie pétrolière japonaise Kashima 1,5 milliard de dollars sur des « dérivatifs » en devises et Procter & Gamble 102 millions de dollars sur des « dérivatifs » en taux d'intérêt. Etant donné l'interaction des engagements sur les marchés des capitaux, la défaillance majeure d'une banque entraînerait automatiquement une insolvabilité généralisée.

Dans une situation d'insolvabilité généralisée, le rôle du prêteur de dernier ressort échoirait aux banques centrales. Or l'amplitude des sommes engagées fait douter de leur capacité à endiguer un défaut massif de paiement. Pour preuve, les banques centrales européennes ont été incapables de canaliser les mouvements spéculatifs qui ont conduit à la sortie de la lire et de la livre du système monétaire européen.

Depuis la disparition du régime des taux de change fixes et l'adoption de l'« étalon dollar », la création monétaire est totalement assujettie au volume des crédits que les banques accordent aux Etats, aux entreprises et aux particuliers. C'est dans une telle configuration que se sont développées une croissance accélérée des liquidités internationales et une économie mondiale d'endettement. Le volume des transactions journalières sur les marchés financiers a atteint le niveau extravagant d'environ 1 000 milliards de dollars par jour et les sommes colossales qui sont actuellement pompées dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie, d'Amérique latine et dans les anciens pays communistes d'Europe de l'Est ne feront qu'amplifier le phénomène.

Une vague spéculative sans précédent

Pour faire face aux turbulences que provoquent de tels mouvements de capitaux, les principaux établissements financiers se sont dotés d'outils d'intervention. Mais ils restent impuissants à aller à l'encontre des profils d'investissement de leurs principaux clients, notamment les caisses de retraite et les compagnies d'assurances. Ces dernières, confrontées à l'amenuisement des cotisations qu'elles reçoivent et à l'accroissement des redevances qu'elles paient, misent de plus en plus sur les placements à court terme plus profitables, mais aussi plus spéculatifs.

Sans mesures concrètes tendant à limiter une émission incontrôlée de liquidités dans le monde, les dérivatifs ont certes servi à mieux gérer les déséquilibres inhérents au système, mais ils ont aussi nourri une vague spéculative sans précédent. Chez JP Morgan, le portefeuille de prêts a baissé de 26 milliards à 23,2 milliards de dollars ces cinq dernières années. Même chose chez Bankers Trust, où, de 1989 à 1993, il est passé de 18,4 milliards à 13,9 milliards de dollars. Les revenus enregistrés par ces banques ont suivi la même tendance : ceux en provenance de dérivatifs supplantent ceux découlant des intérêts sur les prêts conventionnels : 1,6 milliard de dollars à Bankers Trust contre 1,3 milliard de dollars en 1993.

L'instabilité à l'origine de la création des dérivatifs réside dans l'extension, hors de tout contrôle des banques centrales, d'un système privé d'émission, de circulation et de détention monétaire. Tant que ce problème n'est pas résolu, l'économie d'endettement continuera, et la menace de son effondrement persistera.

Le débat devrait donc d'abord porter sur les moyens de restituer aux seules banques centrales la mission d'émettre de la monnaie, et de contrôler les mouvements de capitaux sans pour autant entraver l'expansion des échanges internationaux. Malheureusement, ces préoccupations vont à l'encontre de l'esprit ultralibéral actuel. Il est donc à craindre que le cycle croissance-récession-croissance, entrecoupé de krachs financiers épisodiques, fera partie, pour un temps encore, du paysage économique et financier, comme semblaient le craindre déjà, en leur temps, le général de Gaulle et son économiste de prédilection : Jacques Rueff, quand ils prônaient un retour pur et simple à l'« étalon or » assorti d'un contrôle des mouvements de capitaux afin d'immuniser le système monétaire international contre une telle fatalité.

(*) Sanou Mbaye est chargé de finance principal au bureau européen de la Banque africaine de développement (BAD). Il s'exprime ici à titre personnel.



LE CINQUANTENAIRE DE BRETTON-WOODS

John Maynard Keynes : un économiste-artiste

Le 3 février 1936 voit l'ouverture de l'Arts Theatre de Cambridge, conçu et largement financé par Keynes. Le lendemain paraît la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. La consommation comme esthétique aide à comprendre la vie et l'œuvre du plus célèbre des économistes, qui dirigea la délégation britannique à la conférence de Bretton Woods, en 1944. Malgré son charisme et sa compétence, il n'obtint pas, en raison de l'opposition des Etats-Unis, que soit mise en place une banque mondiale chargée de créer les liquidités internationales nécessaires. Le dollar restera au centre du système monétaire mondial, les parités étant fixées par rapport à l'or – ou au dollar.

DES philosophes, Cioran dit qu'on ne devrait jamais lire les œuvres, sachant quelles vies et visages sinistres les accouchèrent... Alors lisons l'économiste Keynes ! Peut-on imaginer vie plus extraordinaire et personnage plus gai ? N'eût-il pas écrit la *Théorie générale*, son existence mériterait d'être contée comme un roman – il n'en lisait jamais.

Génie précoce et économiste tardif, ami des grands et des suffragettes, amant des cochers, des nobliaux et des artistes, puis soudain mari fidèle... Joueur, flambeur, voyageur, grand épistolier, essayiste mondialement célèbre, gourou de la City, conseiller politique, journaliste et patron de presse, homme d'affaires, spéculateur, riche, ruiné, riche encore...

Mais aussi grand commis de l'Etat, universitaire attaché aux traditions, savant en chapeau melon et chemise de soie au milieu des bohèmes, marginal chez les savants, bibliophile, collectionneur de mille babioles dont quelques Cézanne, Delacroix et autres Matisse, passionné d'autant de choses, par exemple de généalogie et de poésie latine médiévale, mécène, fermier (éleveur de cochons), et, par-dessus tout, affreusement anglais. De Cambridge précisément. Car si Dieu inventa le temps pour éviter les rencontres d'événements, il inventa l'espace pour que tout n'ait pas lieu à Cambridge.

DÉMONIAQUE ● *« Cuirassé d'intelligence »*, disait Virginia Woolf. *« L'être le plus intelligent, le plus vif que j'aie jamais connu,* ajoutait Bertrand Russel. *Lorsque j'argumentais avec lui, j'avais le sentiment de tenir ma vie entre mes mains, et j'en ressortais rarement sans me traiter de fou. »* Personne qui ne l'ait approché et n'ait été stupéfié, écrasé, désespéré ou rendu furieux par son intelligence démoniaque. Caustique, impitoyable, brutal, odieux pour tout ce qui est terne ou imbécile – en général extérieur à King's College. Patient, fidèle, plein d'humour, incompréhensiblement généreux parfois pour ses amis et ses étudiants. Conscient d'être toujours le plus intelligent – à deux ou trois exceptions près, dont Lytton Strachey, Frank Ramsey et Ludwig Wittgenstein (1). Brillantissime. Cela suffit-il pour une œuvre ?

Surgit ici une très vieille question : qu'importe la vie, si l'on possède l'œuvre ? L'existence, ô combien tumultueuse, de Descartes, ajoute-t-elle un pouce de profondeur au *Discours de la méthode* ? La vanité nobiliaire de Newton au mouvement des planètes ? On ne sait rien d'Homère, mais on lira éternellement *l'Iliade*. Il y a plus : la relativité eût été découverte même si elle n'avait pas été écrite par Einstein, pressentie par Lorentz et pratiquement formalisée par Poincaré. Et Mikhal Kalecki, économiste polonais est peut-être le codécouvreur du « système keynésien » (*« émerveillé*, disait-il, *à se lire lui-même en lisant Keynes »*).

Et pourtant... Le caractère particulier de l'économie, qui parle de la vie des hommes en société, mérite que l'on songe à la vie sociale d'un homme... trop humain, à sa raison des choses, dans une science où l'introspection a d'ailleurs toujours été considérée comme une clef de la découverte. Keynes a découvert le marché en spéculant, l'incertitude en buvant la tasse, les statistiques en moulinant du chiffre pour le Bureau des affaires indiennes, l'argent en travaillant au Trésor et en s'enrichissant considérablement, la dépression en ouvrant les yeux, le malthusianisme dans sa pratique de vie autant que dans ses lectures (*« Il voyait le monde sans enfants »*, disait Schumpeter), la consommation comme phénomène « esthétique », en dépensant sans compter pour ses amis artistes et son épouse, la ballerine-actrice Lopokova.

ÉLITE ● Sa vie ? Le sommet, toujours. Eton, Cambridge, l'élite. Mais il est venu tard à l'économie théorique (il a quarante-sept ans lorsque paraît son premier ouvrage théorique. *A Treatise on Money*), après un long détour par le journalisme, et longtemps il a espéré faire œuvre de philosophe (les vingt ans passés à réfléchir sur les probabilités traduisent cette espérance). Il considérait que l'économie *« était une discipline facile, mais qu'il n'y avait pas de grands économistes »*, parce qu'il fallait être historien, mathématicien, psychologue, et surtout *« avoir une pureté d'artiste »*...

Pourtant, en économie, il ne fut pas artiste. Mais son existence offre une lecture épistémologique de l'économie. Ajoutons que le « keynésianisme », associé à l'interventionnisme, à la consommation de masse et à l'Etat-providence, donne une très mauvaise image, particulièrement en France (il était francophobe), d'un homme hautement conscient de ses supériorités, élitiste jusqu'à flirter avec l'eugénisme, dédaigneux de la plèbe et traditionaliste autant qu'irrévérencieux.

Il est un savant à l'ancienne, hésitant pour ses études entre la poésie de Bernard de Cluny et les mathématiques, et de cette dernière génération qui pouvait prétendre diriger les affaires humaines au nom de la culture et non de la spécialité. Il choisit l'économie au moment où Alfred Marshall, délivré par la mort de Henry Sidgwick, la professionnalise, la « tire » enfin de l'éthique pour la constituer en science à part entière. Pourquoi ce choix ? Pour les mêmes raisons que Marshall : parce que l'économie doit rendre le monde meilleur. Mais ce que Marshall conçoit en termes de richesse, il le percevra en termes de civilisation et d'esthétique, n'étant pas « social » comme son maître, moins encore égalitariste comme Léon Walras.

Premier économiste d'une génération, il en est aussi le dernier. La *Théorie générale* est l'ultime ouvrage publié *« avant que l'économie ne soit engloutie dans le trou noir des mathématiques »*, pour reprendre l'image de son biographe Robert Skidelsky. Mais pour le monde entier il hisse l'économie au premier plan – et ce dès sa critique du traité de Versailles dans *les Conséquences économiques de la paix* –, devant la politique.

Elle y est restée. Un matériau immense existe sur Keynes. Des milliers de lettres, le journal de son père, les journaux et les essais de ceux qui le connurent, d'excellentes biographies (2). On peut suivre sa vie jour après jour. Y en eut-il un seul où il ne fut pas surmené et passionné ? Il est tentant d'expliquer son économie politique par trois passions : les chiffres, les mots, les artistes.

TABLEAUX ● Les chiffres : il a adoré les nombres, les calculs, les moyennes, il a computé jusqu'au temps qu'il passait à écrire une lettre. Mais il aime les tableaux, non les corrélations. L'économétrie le laisse sceptique (il sera néanmoins président de l'Econometrics Association en 1944 et 1945). Les tableaux statistiques lui parlent comme... des tableaux impressionnistes. Il *« voit »*, dit-il, dans les chiffres. Dans sa très libertine correspondance avec Lytton Strachey (sauvée par Harrod), on lit que *« rien n'est plus envoûtant que les chiffres, excepté le sexe »*...

Les mots : *« Bien entendu, J. M. K., comme Humpty Dumpty, peut utiliser les mots pour dire ce qu'il a choisi de leur faire dire »* (Dennis Robertson). C'est un rhéteur. Il parle pour l'opinion plus que pour la collectivité savante. Il adore les charades, les jeux de mots. Il se trahit, comme l'a souligné Paul A. Samuelson, dans le *Treatise on Probability* (1921) en concluant que *« l'auteur, dans ce type d'ouvrage, doit faire parfois semblant d'avoir un peu plus de conviction qu'il n'en ressent »*. Appel à l'intuition partagée du lecteur, mais quel aveu rhétorique ! C'est ce très heureux mélange de logique et de sentiments qui donne le style de Keynes, où l'ironie affleure constamment, même dans les sujets les plus sérieux.



ASSOCIATED PRESS

L'esthétique : il aurait rêvé être un artiste, placé par lui largement au-dessus des quatre autres personnages de sa mythologie sociale : le scientifique, le politicien, le businessman, le philanthrope. Cette envie donne la clef de ce que Walter Lippman avouait ne pas comprendre : son attachement à Bloomsbury. Maynard a été passionnément fidèle à Bloomsbury (comme à Eton et à King's), par besoin de la reconnaissance de Virginia Woolf, Vanessa Bell, Roger Fry et d'autres, qu'il n'eut pas vraiment. Pour eux, sa défense de l'objection de conscience, mais surtout ses dépenses, et cette conception de la consommation destinée à l'amélioration de la civilisation. Pour leur plaire encore, sa haine du rentier (qu'il était) et de l'argent *(« l'amour de cet état maladif plutôt répugnant »)* qu'il possédait, mais qu'il fallait dépenser en achats de tableaux, réfections de théâtres, et financement de ballets. La consommation comme esthétique.

Maynard n'est pas un économiste de race, un Ricardo, un Walras, ou même un Marshall. C'est avant tout un esprit pratique, préférant le possible à la Vérité, passablement contradictoire, acceptant tous les apports et toutes les critiques (qu'est-ce-qui est de Dennis Robertson ou de lui entre 1920 et 1931 ? Que serait la *Théorie générale* sans Richard Kahn ?). Il a une vision inductive, inspirée *(« Je suis un poète de l'économie »)* et il fut le grand aède de l'argent, comme Marx fut celui du travail. C'est pour cela qu'il aime l'inspiration, Stanley Jevons *(« son intuition divine, sa curiosité inductive »)*, Newton *(« qui regardait l'univers comme un cryptogramme placé par le Tout-Puissant »)*. Le bricolage expérimental de Freud le ravit. Hélas, il a tendance à mépriser ceux qu'il ignore (Walras par exemple).

« Meilleur théoricien, il n'eût pas été aussi bon économiste », murmure-t-on encore à Cambridge...

Bernard Maris



(1) Lytton Strachey, écrivain, figure éminente de Cambridge et de Bloomsbury. Frank Ramsey, mathématicien, mort à vingt-sept ans, et Ludwig Wittgenstein, philosophe et logicien, professeurs à Cambridge.

(2) Celle de Robert Skidelsky est remarquable : *John Maynard Keynes*, tome I, *Hopes Betrayed*, 1983 ; tome II, *The Economist as Saviour*, 1992, McMillan Ed. Voir aussi Charles Hession, *John Maynard Keynes*, Payot, 1985, et la biographie « officielle », édulcorée mais irremplaçable pour l'analyse économique de Sir Roy Harrod, *John Maynard Keynes* (1951), Mc Millan.

1883 - 1946

● **5 juin 1883.** Naissance à Cambridge de John Maynard Keynes (on ne dit pas John Maynard, mais simplement Maynard).

● **1897-1902.** Etudes à Eton, où il rafle tous les prix, dont le prix le plus prestigieux de mathématiques (le « Tomline »).

● **1902-1906.** Etudiant à King's College, Cambridge, où il devient « apôtre » (membre de la très privée Cambridge Conversazione Society, qui regroupe les plus grands intellectuels de Cambridge – Whitehead, Moore, Hardy, Russel, Wittgenstein...). Fréquente le Parti libéral.

● **Septembre 1906.** Reçu deuxième au concours national de l'administration (à cause d'une note au-dessous de la moyenne en économie). Jusqu'à juin 1908 : bureau des affaires indiennes. Démissionne. A partir de 1908, enseignant à Ring's, en 1913 *fellow* – permanent.

● **De 1906 à 1914.** Sa recherche concerne presque exclusivement les probabilités. Sa thèse, refusée par Whitehead en 1907, est acceptée en 1909. Son *Treatise on Probability* paraît finalement en 1921.

● **1909.** Démarre une carrière journalistique qui culminera en 1923 avec la publication de cinquante et un articles, fort cher payés. Octobre : crée le Club d'économie politique de Cambridge, qui verra naître le « Cirque de Cambridge » (Mr. et Mrs. Robinson, Richard Kahn, Piero Sraffa, Roy Harrod...). S'installe avec le peintre Duncan Grant (le peintre Duncan Forbes de *l'Amant de Lady Chatterley*) dans le quartier de Bloomsbury, et appartient désormais au groupe artistique comprenant (notamment) Virginia Woolf, sa sœur Vanessa Bell, son frère Adrian Stephen, Clive Bell et Roger Fry, critiques d'art, et les frères Strachey.

● **1911.** Devient, grâce à Alfred Marshall, éditeur et rédacteur en chef de l'*Economic Journal*.

● **1912.** Publie *Indian Currency and Finance*. Participe jusqu'en 1914, en tant qu'inspecteur royal des finances, à la commission sur la monnaie et les finances indiennes.

● **1914-1919.** Haut fonctionnaire du Trésor. Exempté du service militaire, se déclare néanmoins objecteur de conscience. Fait exempter ses amis de Bloomsbury, dont Duncan Grant. Entame une carrière de spéculateur et de collectionneur de tableaux. Participe à la préparation du traité de Versailles en tant qu'expert de la commission d'approvisionnement et suit de près la question des réparations.



MILO KEYNES/DUNCAN GRANT ESTATE IN « MAYNARD KEYNES » / ED. ROUTLEDGE

Portrait de Keynes en 1908 par son ami Duncan Grant.

● **Décembre 1919.** Publication des *Conséquences économiques de la paix*, best-seller international.

● **1921.** Président de la National Mutual Life Insurance Company.

● **1922.** Publication de *A Revision of the Treaty*. Loue la propriété de Tilton. Il résidera jusqu'à sa mort entre Tilton et le 46, Gordon Square, Bloomsbury.

● **1923.** Publication de *A Tract on Monetary Reform*. Achète le journal *The Nation*, auquel participe activement le groupe de Bloomsbury.

● **1924.** Cours de philosophie économique à Oxford (l'une de ses rarissimes sorties de Cambridge). Commence à travailler sur *A Treatise on Money*.

● **1925.** Mariage très médiatique avec la ballerine-actrice Lydia Lopokova, ex-danseuse étoile des Ballets Diaghilev. Publication de *The Economic Consequences of Mr. Churchill*, pamphlet contre le retour à la parité de la livre. Crée l'Association des artistes de Londres, organisme de soutien aux jeunes artistes, qu'il finance largement.

● **1930.** Parution de *A Treatise on Money*, prologue de la *Théorie générale*.

● **1931.** *Essays in Persuasion* (traduction francaise : *Essais sur la monnaie et l'économie*, Payot, 1971). La même année, Richard Kahn expose le principe du *« multiplicateur »*. Le 15 juin, à la radio, Keynes appelle les *« ménagères patriotes »* à dépenser.

● **1933.** Parution de *Essays in Biography* (portraits lumineux de Marshall, Einstein, Frank Ramsey...).

● **Février 1936.** Ouverture de l'Arts Theatre de Cambridge, conçu, réalisé et en partie financé par Keynes, et publication de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (traduction de Largentaye, dernière édition Payot, 1982.

● **1940.** Membre du conseil consultatif du ministère des finances chargé d'organiser le financement de la guerre.

● **1941.** Devient l'un des directeurs de la Banque d'Angleterre.

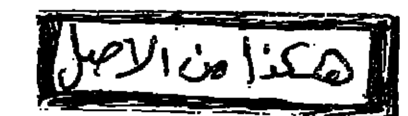
● **1942.** Devient baron Keynes de Tilton. Siège à la Chambre des lords avec les libéraux.

● **1943.** Grand économe de Cambridge (titre purement – mais hautement – honorifique). En septembre, prépare avec Harry White à Washington la conférence de Bretton-Woods.

● **1er juillet 1944.** Début de la conférence de Bretton-Woods.

● **1945.** Négocie l'assistance et les prêts américains au Royaume-Uni.

● **1946.** Docteur *honoris causa* de la Sorbonne. Organise la réouverture de Covent Garden. Décède le dimanche de Pâques 1946 d'une crise cardiaque.



LETTRE DE BONN

L'Allemagne est-elle un pays « moderne » ?

par Lucas Delattre

QUICONQUE ayant séjourné plus de quelques jours en Allemagne pourra en témoigner : malgré son statut de troisième puissance économique mondiale, l'Allemagne demeure à plus d'un titre « archaïque ». Les magasins ferment à 18 h 30, les paiements par carte de crédit ne sont acceptés qu'exceptionnellement, les services sont sous-développés... L'antienne, formulée en français, est connue : les Allemands n'ont pas le Minitel, ils ont pris dix ans de retard dans la construction de leur TGV (l'ICE), et ils auraient perdu des pans entiers de leur industrie aéronautique si les Français ne les avaient pas convaincus de se lancer dans l'aventure de l'Airbus...

Exemple concret : décrochez un téléphone en Allemagne, et vous entendrez, après avoir composé votre appel, un bruit de ferraille assez comparable à celui d'un dérailleur de bicyclette (en France, on est passé depuis plusieurs années à des « bip-bip » plus mélodieux, sur la base de ce que les spécialistes appellent les « fréquences vocales »). Une bonne part des services proposés par France Télécom (transferts d'appel, factures détaillées, appels en instance) n'existent pas en Allemagne parce que les commutateurs téléphoniques ne sont pas encore passés à l'âge de l'électronique. Autre exemple d'archaïsme : après avoir emménagé dans un nouvel appartement, il faut attendre souvent plus d'un mois pour obtenir l'installation d'une ligne téléphonique.

L'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt vient de donner son sentiment très personnel sur le sujet : *« J'en suis à mon quatrième stimulateur cardiaque : rien que des brevets américains. »* Les symptômes de la crise sont identifiés depuis quelques années déjà : au conservatisme naturel des élites politiques et économiques s'allie l'hostilité d'une grande partie de la population pour les innovations techniques de toute sorte (la *Technikfeindlichkeit*). L'Allemagne est absente de certains secteurs-clés de l'avenir, comme la biotechnologie, et a abandonné aux Américains et aux Japonais le savoir-faire en matière de « puces » électroniques.

Face à ce drame, qui est, d'une certaine façon, celui de l'Europe tout entière, on observe un sursaut. Deutsche Telekom, par exemple, a profité de l'unification pour investir, en Allemagne de l'Est, dans une technologie de pointe : la fibre optique, installée jusqu'au domicile des usagers. Dans les téléphones mobiles, l'Allemagne s'est dotée du premier réseau mondial en norme GSM, avec déjà près de 2 millions d'abonnés. Quant au nombre d'abonnés à la télévision par câble, il est, avec 14,2 millions, l'un des plus élevés d'Europe. Dans le domaine des services financiers, longtemps sous-développés, l'Allemagne innove : les négociations sur le marché à terme, à Francfort, sont passées à l'âge de l'électronique.

ON observe les signes d'une prise de conscience : l'avenir de l'Allemagne passe par l'invention de nouveaux produits. Les syndicats, notamment, ne se lassent pas de dire que le pays doit faire preuve d'imagination, et pas seulement se complaire dans une autocritique permanente, qui consiste à dénoncer exclusivement le coût excessif du travail et la paresse des salariés allemands. C'est aussi l'optique d'un livre qui vient de paraître en Allemagne, sous la plume de Peter Glotz et d'Uwe Thomas, qui appellent de leurs vœux un « troisième miracle économique » (1).

L'analyse de Peter Glotz et d'Uwe Thomas part d'une constatation simple : au cours d'un voyage en Californie, ils ont rencontré un jeune Allemand qui avait fondé là-bas une entreprise informatique, Sun Micro Systems, devenue leader mondial dans certains segments de ses activités (il s'agit notamment de stations de travail). Glotz et Thomas s'interrogent : cet Allemand, âgé de trente ans à peine, *aurait-il pu connaître le même succès sans quitter la région de Munich, qui se veut, à moindre échelle, la « Silicon Valley » germanique ?* Réponse du jeune Allemand : *« Mes professeurs d'université n'avaient pas suffisamment de temps à me consacrer, les offres d'emploi des entreprises et les possibilités de financer des projets personnels étaient trop limitées. »*

« Pouvoir fonder une entreprise dynamique dans son garage » : tel est le rêve des auteurs du livre, fascinés, comme plus d'un, par le modèle de Microsoft et la *success story* de Bill Gates, le fondateur d'Apple. Les « pionniers » se sont faits de plus en plus rares en Allemagne au cours des dernières décennies. Confiance aveugle dans les vertus du label « made in Germany », manque de curiosité pour le reste du monde, lenteur dans le développement des produits, mépris du marketing..., autant de faiblesses qui ont longtemps caractérisé la « culture d'entreprise » allemande. *« Il n'y a pratiquement pas de potentiel de rénovation qui passerait par de jeunes entreprises porteuses de croissance en Allemagne »*, écrivent Glotz et Thomas, qui évoquent avec une certaine nostalgie la fin du siècle dernier, avec des figures comme Werner von Siemens, Carl Zeiss ou Gottlieb Daimler...

Quelles solutions adopter ? Pour Glotz et Thomas, la réponse passe par un effort accru de l'Etat. Celui-ci, en Allemagne, est traditionnellement hostile à toute idée de « politique industrielle ». En 1986, la part du ministère de la recherche dans le budget allemand était de 2,74 %. En 1994, la proportion était tombée à 1,98 %. Deuxième obstacle à surmonter : les difficultés de financement, liés en partie à un système bancaire allemand très conservateur, mais aussi à un excès de charges fiscales sur les sociétés. Il n'est pas rare que des entreprises de haute technologie, ayant besoin d'argent frais, fassent faillite en l'absence de possibilités suffisantes pour élargir leur capital. Les sociétés de « capital-risque » font encore figure de dangereuses anomalies dans le monde financier allemand. Quant à celles qui ont le mérite d'exister, elles adoptent elles-mêmes une approche très prudente, et répartissent leurs ressources *« sous forme de tranches de salami »* (Glotz et Thomas) pour limiter, précisément, les risques.

(1) Editions ECON, Düsseldorf.

COURRIER

« Savants libraires »

Suite à l'article paru dans « le Monde-l'Economie » du 6 septembre, intitulé *« La seconde vie des livres »*, il me paraît nécessaire d'apporter un correctif à l'image qui a été donnée de la profession de marchand de livres. Faire croire que, dans la sphère du livre d'occasion, *« tout est permis »* et que *« n'importe qui peut vendre »*, c'est se moquer des bouquinistes, qui, même ambulants, sont tenus d'avoir un registre du commerce, un *Kbis* et payent leurs charges sociales. Sur certaines foires ou brocantes épisodiques, il se peut que des « clandestins » s'infiltrent, mais nous affirmons que, sauf exceptions la quasi-totalité des marchands sont en règle avec les administrations diverses.

Pour notre part, au marché aux livres du parc Georges-Brassens, nous n'acceptons que des professionnels. Et vous avez, dans vos propres colonnes, fait savoir que la Ville de Paris oblige, quant à elle, les bouquinistes des quais à être également soumis à un règlement. Qu'il y ait des chômeurs ou des marginaux qui s'installent dans ce métier témoigne de leur nouvelle insertion sociale, à laquelle nous sommes très attachés. En six ans, au marché Brassens, se sont inscrits plus de quatre cent cinquante libraires-bouquinistes, plus de deux cents y restent en activité. Nous sommes aussi très fiers d'avoir pu donner leur chance à une vingtaine de jeunes.

Le métier de bouquiniste est le chemin qui mène à la librairie ancienne, c'est un métier autrement plus difficile que celui de commerçant en boutique vendant des livres neufs. La clientèle des bouquinistes accorderait volontiers à certains d'entre eux le titre de « savants libraires ».

René Froment
secrétaire général
du Marché du livre ancien
et d'occasion, Paris

Le vrai-faux problème du chômage

Bravo pour l'article de Nicolas Cuzacq, paru dans « le Monde-l'Economie » du 20 septembre ! Enfin le vrai-faux problème du chômage est posé par cet économiste ! Les solutions qu'il préconise pour un autre modèle de société doivent entraîner de plus amples débats.

Le chômage est le résultat d'un progrès mal géré et non – en dépit de ses effets catastrophiques – un mal en soi. Le progrès technique dont il est issu est irréversible et ne fera que croître. A l'ère des robots, la pensée, prisonnière des mots, ne sait imaginer rien que de très convenu sur fond de morale obsolète : « Tu gagnera ta vie à la sueur de ton front. » Merci à Nicolas Cuzacq d'avoir su échapper au ronron stérile du monde politique, qui n'a d'autres perspectives que celle des « petits boulots ».

Jean-Louis Daniel
Aups, Var

« Ça a eu payé ! »

Dans « le Monde-l'Economie » du 20 septembre, vous titrez : *Le diplôme ça eut payé*, reprenant, après tant d'autres, la célèbre formule de Fernand Raynaud de façon inexacte. Ce que disait l'humoriste, c'était : *« La terre ça a eu payé ! »* Ce qui est un vieux temps de conjugaison appelé passé surcomposé, c'est-à-dire construit avec deux auxiliaires. Cette forme un peu désuète était en effet très drôle et grammaticalement correcte. On dit encore *« quand il a eu fini, il a repris sa route »*. C'était du temps où les paysans étaient les conservateurs du langage. On devrait les écouter tant qu'il en reste...

Louis Marion
Huest, Eure

Théorie économique

Il n'y a pas de flexibilité parfaite des salaires

L'idée se répand que la flexibilité des salaires – à la baisse bien sûr – permettrait de réduire, voire de supprimer, le chômage. Mais cette opinion « optimiste » est purement intuitive. Elle n'est pas du tout vérifiée par la théorie économique. Au contraire, l'ajustement des salaires pourrait provoquer des mouvements cycliques, voire chaotiques.

par BERNARD GUERRIEN et FRANCISCO VERGARA (*)

SELON une idée très répandue, notamment chez les économistes, il suffirait que les salaires soient parfaitement flexibles (à la baisse, bien sûr) pour que le chômage diminue et même tende à disparaître. Ainsi, on pouvait lire dans une brochure de l'OCDE de 1986 : *« En théorie, une parfaite flexibilité des salaires aurait pour effet de « dégager » (« clear » en anglais) les marchés du travail au bout d'un certain temps (1). »* On trouve la même idée, légèrement nuancée, dans une nouvelle brochure à grande diffusion publiée il y a quelques mois : *« L'un des principaux mécanismes qui permettent d'assurer la correspondance entre les personnes et les emplois est l'ajustement des salaires (2). »*

Le CEPII (Centre d'études auprès du commissariat général du Plan), dans sa publication *l'Economie mondiale 1995*, revient sur ce sujet : *« Dans un marché parfaitement flexible, l'instrument d'ajustement par excellence entre l'offre et la demande de travail devrait être le salaire réel (3). »*

Ces citations se réfèrent au monde de la théorie, celui où il y a « flexibilité parfaite ». Dans ce monde idéal, prix et salaires s'ajustent en fonction de la différence entre l'offre et la demande, et ce comportement de leur part est supposé diriger le système vers le plein emploi des ressources.

Telle est au moins l'opinion de certains économistes, comme Friedrich Hayek (prix Nobel en 1974), qui écrit : *« Le processus d'adaptation opère, comme les adaptations de n'importe quel système auto-organisé, par ce que la cybernétique nous a appris à appeler le « feedback négatif » ou rétroaction... Les réponses aux différences entre le résultat escompté et le résultat effectif des actions tendent à diminuer ces écarts (4). »*

Une opinion « optimiste »

Mais cette opinion « optimiste » (c'est ainsi que Cournot, l'un des fondateurs de l'économie mathématique, appelle cette vieille croyance) est purement intuitive. Lorsqu'on pose le problème d'une manière claire, on voit que le comportement du mécanisme en question n'est pas évident du tout.

Sauf hasard exceptionnel, il n'y a pas de raison pour que les effets en retour (les « feedback ») jouent nécessairement dans le sens voulu. Ainsi, la baisse du prix d'un bien peut permettre de vendre plus de celui-ci, mais elle a aussi pour conséquence de diminuer le revenu de ceux qui le produisent, ce qui réduit leur demande d'autres biens. Il s'ensuit que l'ajustement du prix, qui apparaît comme correctif sur un marché, peut accentuer les déséquilibres sur les autres marchés.

Il est *a priori* possible donc que les ajustements successifs, en fonction de l'offre et de la demande, n'assurent pas la convergence vers le plein emploi. Ce que Cournot avait très bien compris il y a cent cinquante ans : *« Il faut mettre de côté ici toute idée d'un concert organique, instinctif, mystérieux, pour ne recourir qu'à l'idée d'un accord ou d'un ajustement mécanique... Il faudrait prouver par le raisonnement et le calcul l'existence d'un tel accord : et non seulement la démonstration n'a pas été fournie, mais on peut être sûr qu'elle n'existe point, puisque, au contraire, il est aisé de combiner des hypothèses ou de citer des cas réels pour lesquels l'accord prétendu n'a pas lieu (5). »*

Afin de mieux éclaircir cette question cruciale, un certain nombre de théoriciens parmi les plus prestigieux ont construit, dans les années 40 et 50, des modèles mathématiques qui représentent le cas de la « flexibilité parfaite » en tenant compte de toutes les « rétroactions » dont parle Hayek.

Un des premiers à le faire fut Paul Samuelson (prix Nobel d'économie en 1970), qui, sans conclure, constate : *« Il n'est pas du tout évident de savoir si le système finira par se reposer, ou s'il oscillera de manière de plus en plus explosive, ou simplement s'il hésitera d'un côté et de l'autre (de l'équilibre) d'une manière conservatrice, ni amortie, ni explosive (6). »*

Mais plus les techniques mathématiques se raffinaient, plus il devenait clair que le cas où la flexibilité parfaite conduit au plein emploi est plutôt exceptionnel. Comme le dit Kenneth Arrow (prix Nobel en 1972), qui résume l'état des travaux sur cette question devant l'American Economic Association : *« Ce qui est envisagé, c'est un servo-mécanisme dans lequel les erreurs dans les prix sont successivement corrigées par référence aux déséquilibres qu'elles engendrent... Les résultats ne sont en aucune manière favorables à la stabilité du processus d'ajustement (7). »*

Des mouvements cycliques

De même Frank Hahn, professeur de Cambridge et référence incontournable, estime que *« ces études ne sont pas arrivées à la conclusion qu'un tel comportement de la part des prix doit guider l'économie vers son équilibre tranquille. En réalité, c'est presque le contraire : seules des hypothèses très spéciales semblent assurer cet heureux résultat* (8) ».

Ces résultats mathématiques ont été confirmés par les auteurs, comme Herbert Scarf, qui ont entrepris de simuler sur ordinateur le fonctionnement d'une économie idéale, où la flexibilité des prix et des salaires s'exerce sans entrave.

En règle générale, les systèmes simulés décrivent des mouvements sans fin, cycliques ou même chaotiques, et cela précisément en raison des « rétroactions ». Il semble donc peu fondé d'évoquer les enseignements de la théorie économique pour justifier des mesures de flexibilité salariale comme élément important d'une solution du problème du chômage.

(1) OCDE, 1986, *la Flexibilité du marché du travail*. Rapport d'un groupe d'experts de haut niveau au secrétaire général.
(2) OCDE, 1994, *l'étude de l'OCDE sur l'emploi*.
(3) CEPII, 1994, *l'Economie mondiale 1995*, La découverte.
(4) Friedrich Hayek, 1981, *Droit, législation et liberté*, vol. II, PUF.
(5) A. Cournot, 1863, *Principes de la théorie des richesses*, œuvres complètes, tome IX, Vrin.
(6) Paul Samuelson, 1949, *Market Mecanisms and Maximisation*, dans The Collected Scientific Papers, 1966, MIT Press.
(7) Kenneth Arrow, 1974, « Presidential Address at the American Economic Association », *The American Economic Review*, mars.
(8) Frank Hahn, 1984, « Reflections on the Invisible Hand », dans *Equilibrium and Macroeconomics*, Basil Blackwell.

(*) Bernard Guerrien est maître de conférences à l'université Paris-I et Francisco Vergara est l'auteur d'une *Introduction aux fondements philosophiques du libéralisme*, éditions La Découverte, 1992.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

C O N J O N C T U R E

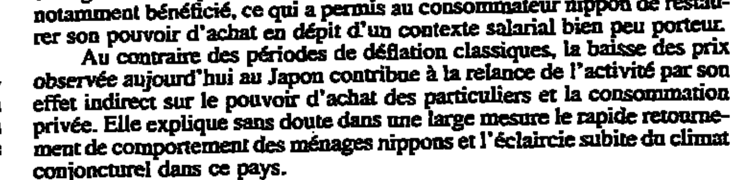
INDICATEUR ● Les prix

Japon : relance par la déflation ?

BIEN rares sont les exemples de reprise déflationniste. A l'heure où les opérateurs financiers internationaux ne s'expriment plus sans évoquer l'ampleur du risque d'inflation inhérent au redressement de l'activité en Occident, c'est à l'évidence une tout autre préoccupation qu'éveillent les résultats récents du Japon en la matière.

A raison de contractions successives de 0,4 puis 0,5 % en juin et juillet 1994, l'indice des prix à la consommation s'affichait en juillet en retrait de 0,2 % par rapport à son niveau d'un an auparavant. L'économie nipponne est donc entrée dans une phase de déflation.

Les explications à ce mouvement sont de diverses natures. La crise, tout d'abord. Particulièrement longue et profonde, la récession du Japon a été de nature à créer, comme ailleurs, un climat déflationniste susceptible de persister durant les premiers mois de reprise de l'activité. L'autre raison n'a pas le caractère conjoncturel de la première. Elle est le fruit de la déréglementation commerciale entamée par le pays qui, en instaurant un début de vraie concurrence, est à l'origine de « discounts » exceptionnels dans les grandes surfaces.



Enfin, et cette dernière explication n'est pas des moindres, la très vive appréciation du yen a provoqué une chute des prix des importations et facilité, ainsi que le souhaitaient les Américains, la pénétration de produits étrangers à des prix avantageux. Les biens de consommation en ont notamment bénéficié, ce qui a permis au consommateur nippon de restaurer son pouvoir d'achat en dépit d'un contexte salarial bien peu porteur.

Au contraire des périodes de déflation classiques, la baisse des prix observée aujourd'hui au Japon contribue à la relance de l'activité par son effet indirect sur le pouvoir d'achat des particuliers et la consommation privée. Elle explique sans doute dans une large mesure le rapide retournement de comportement des ménages nippons et l'éclaircie subite du climat conjoncturel dans ce pays.

ALLEMAGNE

sur 12 mois : 3 %

FRANCE

sur 12 mois : 1,7 %

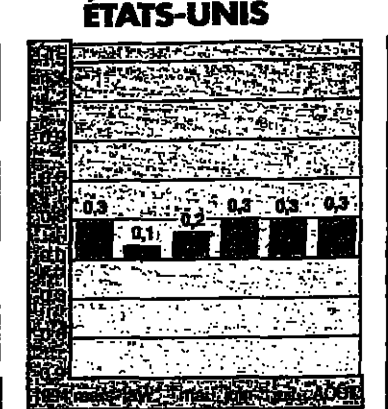
GRANDE-BRETAGNE

sur 12 mois : 2,3 %

ITALIE

sur 12 mois : 3,8 %

ÉTATS-UNIS



sur 12 mois : 2,9 %

JAPON

sur 12 mois (juillet) : - 0,2 %

Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION ● L'Afrique subsaharienne

Dévaluation réussie

LA dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, fut un choc. Beaucoup y ont vu la marque du déclin du pavillon français symbolique peu après le décès du président Houphouët-Boigny, un ancien ministre de la IVe République. N'y avait-il pas alignement sur les thèses libérales des organismes de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale) qui voulaient appliquer à l'Afrique les recettes asiatiques ?

Du point de vue économique, le bilan que l'on peut faire de la dévaluation est mitigé : réussite en Afrique de l'Ouest, stagnation et même échec en Afrique centrale. Il est vrai que c'est dans cette zone que se trouvent les situations politiques les plus délicates, que ce soit au Cameroun, au Togo ou au Tchad.

Globalement, le point le plus positif est celui de la relative maîtrise de la poussée inflationniste. Quoique difficile à estimer « à chaud », il semble qu'elle ne dépassait pas les 25 % à la fin mai, c'est-à-dire après le premier choc. Pour l'ensemble de l'année 1994, des chiffres de l'ordre de 40 % à 50 % paraissent plausibles, avec des pointes dans certains pays (60 % au Bénin). La plupart des gouvernements ont bien maîtrisé la valse des étiquettes, en recourant au contrôle des prix.

Les prix agricoles ont pu être augmentés dans un premier temps de manière raisonnable (20 % pour le cacao en Côte-d'Ivoire). Très symbolique, la hausse des salaires des fonctionnaires a pu être cantonnée autour de 15 %. Mais, au moins, ceux-ci ont été payés, grâce au retour des fonds occidentaux, et surtout français.

L'opération a été en effet très bien menée de ce point de vue. La carotte des apports extérieurs était essentielle pour les gouvernements en place. Tous les pays, sauf le Togo, avaient en mai signé leurs accords d'ajustement avec le FMI. Certes, depuis, quelques-uns ont été suspendus (Tchad, Centrafrique, Congo, le cas du Cameroun étant plus complexe) illustrant les problèmes de l'Afrique centrale. Mais ces accords ont ouvert les robinets financiers : alors qu'en 1993, la zone avait bénéficié de 3 milliards de francs, ceci devrait se transformer en 11 milliards en 1994 (arriérés compris) pour se stabiliser ensuite entre 5 et 6 milliards.

Désormais, l'aide française, celle qui – autrefois – permettait de boucler les fins de mois des alliés fidèles, est strictement conditionnée au feu vert du FMI : ainsi, pour l'instant, un tiers seulement de l'aide budgétée pour le Cameroun et 10 % de celle destinée au Tchad ont été dépensés. La plupart des gouvernements se sont aussi impliqués dans l'opération et l'ont reprise à leur compte. Les projets d'intégration économique accrue à l'intérieur de la zone semblent avancer maintenant plus vite, qu'il s'agisse des assurances, de l'harmonisation du droit des affaires ou de la prévention sociale. Il semblerait même que le commerce intra-zone se développe en substitution à des importations devenues trop coûteuses. Les objectifs annoncés (5 % de croissance du PIB en 1995) paraissent désormais plausibles.

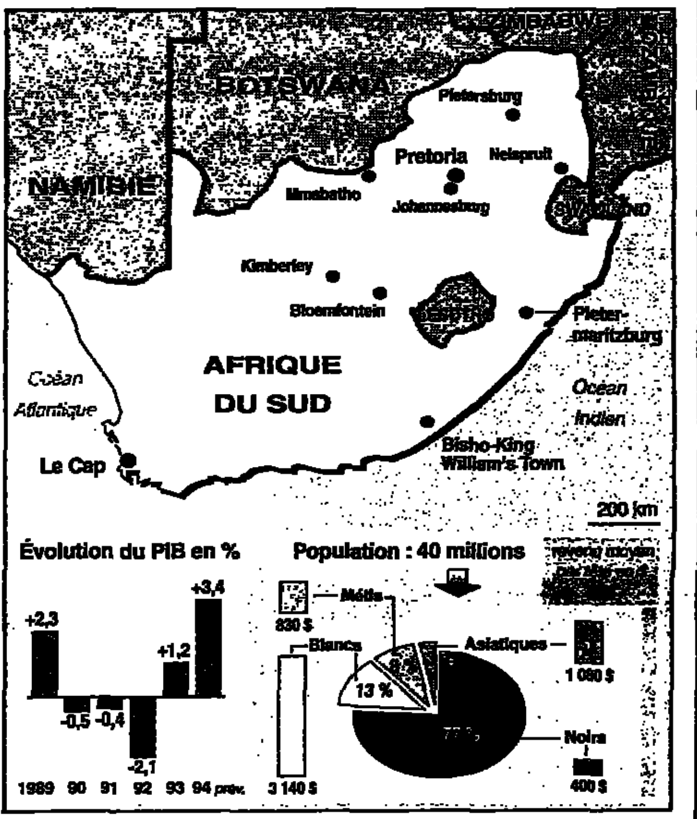
La chance joue, pour une fois, en faveur des pays d'Afrique francophones. La hausse des prix des matières premières a été la goutte d'huile qui a permis de lubrifier les rouages de la cohésion, tant économique que sociale : après le coton (zone sahélienne) et le cacao (Côte-d'Ivoire et Cameroun), le café (ensemble de la zone dite de l'OAMCAF) bénéficia des gelées brésiliennes de juin et de juillet pour voir tripler son prix sur les marchés internationaux. Enfin, le caoutchouc et l'huile de palme ont aussi bénéficié de tensions sur les marchés asiatiques. Même le pétrole (Gabon et ex-Congo pour l'essentiel) flirtait avec les 20 dollars le baril.

Cela a permis de renflouer les caisses des Etats (mécanisme du droit unique de sortie, par exemple en Côte-d'Ivoire) et surtout d'augmenter les prix au producteur et de mieux rémunérer des filières touchées par l'augmentation des prix des intrants importés, qu'il s'agisse des engrais ou des sacs de jute. Cela étant, les nouveaux prix des producteurs ivoiriens (315 francs CFA le kilo pour le cacao et 530 francs CFA pour le café) sont inférieurs à ceux des pays voisins et encouragent la contrebande.

Mais, de même que les matières premières avaient précipité la crise africaine sans en être à l'origine, elle ne pourront à elles seules justifier la reprise économique de la zone.

Le signe le plus inquiétant en est l'absence d'investissements étrangers mais aussi locaux. Passe encore en ce qui concerne les investissements internationaux : dans sa situation politique et sociale actuelle, le « risque-pays » africain demeure l'un des plus élevés du monde. Mais que dire lorsqu'il s'agit de ressources locales ? Depuis la dévaluation, les capitaux sont revenus, mais dans les banques. Celles-ci regorgent de liquidités (400 milliards de francs CFA inemployés à la fin juin). Qui faut-il incriminer ? L'absence de courage ou de volontarisme des banques qui ne prêtent plus, ou l'absence de projets crédibles en provenance d'entrepreneurs locaux souvent inexistants ? La dévaluation est réussie, l'inflation à peu près maîtrisée, le commerce extérieur assaini, les concours extérieurs, français surtout, confortés, les prix des matières premières raffermis, il ne manque à l'Afrique que le temps et la volonté.

Philippe Chalmin
Conseiller économique de la SFAC



PAYS ● L'Afrique du Sud

Les cent cinquante jours de Nelson Mandela

DANS quelques jours, le gouvernement de Nelson Mandela fêtera ses cent cinquante jours de pouvoir. L'occasion de faire un bilan de la situation économique sud-africaine et d'analyser les tendances qui vont guider la renaissance de ce géant oublié d'Afrique australe.

Le début des années 90 fut catastrophique pour l'Afrique du Sud qu'accablaient tous les maux : une situation politique qui paraissait bloquée, un embargo occidental, certes détourné, mais dont l'impact se faisait de plus en plus sentir en termes de fuite de capitaux et d'absence d'investissements ; des marchés de matières premières déprimés par les arrivages « sauvages » de la Russie et qui perdaient peu à peu le caractère « stratégique » qui avait longtemps permis à l'Afrique du Sud de se croire indispensable à l'Occident ; une sécheresse qui diminua des deux tiers la production agricole. Ajoutons à cela la récession occidentale et l'on comprend mieux les chiffres négatifs de croissance du PIB enregistrés dès 1990 (- 0,5 %), 1991 (- 0,4 %) et surtout 1992 (- 2,1 %). Le déblocage politique de 1993 et le retour à une production céréalière normale permirent de retrouver alors une croissance légèrement positive (+ 1,3 %). Pour 1994, l'influente banque Nedcor (dont l'ancien président est le nouveau ministre des finances) prévoit 3,4 %. Comment expliquer cette quasi-euphorie ? En effet, l'indice de confiance des chefs d'entreprise est au plus haut. L'investissement sud-africain et étranger repart : Nedcor prévoit + 4 % en 1994 et + 8 % en 1995. L'une des premières décisions du gouvernement Mandela, le plan quinquennal de reconstruction et de développement, devrait injecter 2,5 milliards de rands dans l'économie dès 1994. Le système de double change (20 % à peu près de différence entre rand financier et rand commercial) devrait peu à peu disparaître. Le budget présenté par le gouvernement prévoit un déficit de 6,6 %, le gros des dépenses nouvelles étant financé par une surtaxe de 5 % sur les moyens et hauts revenus (qui a déjà permis de payer des élections très coûteuses). Enfin, le point le plus sensible, l'inflation, demeure maîtrisé, autour de 9 %.

On pouvait craindre, au moment de la mise en place du gouvernement, des vagues de grèves spontanées. Il n'en fut rien : les négociations entamées en août dans les secteurs miniers et métallurgique se sont soldées par des augmentations « raisonnables » de l'ordre de 10 %.

Une transition qui, pour l'instant, se passe donc bien et devrait rassurer les investisseurs étrangers. Deux problèmes fondamentaux demeurent cependant. A court terme, comment réintégrer les 6 millions de chômeurs (40 % de la population active) et toute l'économie informelle, qui représenterait 20 % du PIB ? A moyen terme, que sera l'Afrique du Sud ? Un fournisseur de matières premières comme l'Australie ou un pays industrialisé à la mode asiatique ? Le poids démographique sud-africain oblige le gouvernement actuel à la deuxième solution mais la partie est loin d'être gagnée !

Ph. Ch.

SECTEUR ● La plaisance

Frémissements sur l'eau

LA construction nautique de plaisance en France, sinistrée depuis le commencement de la crise économique, semble ressentir quelques frémissements, que l'on a pu percevoir récemment au Grand Pavois de La Rochelle et au Festival international de la plaisance à Cannes, les deux premiers salons spécialisés de la saison.

Après cinq années de prospérité, qui l'avaient fait passer de 1,8 milliard de francs en 1985 à 3,2 milliards en 1990 (+ 70 %), le chiffre d'affaires de la construction nautique avait dégringolé à 2 milliards de francs en 1993 et pas plus en 1994. Cette chute de 40 % a été bien plus importante que ne le justifiait la crise économique. Elle s'apparente à celle de l'immobilier de bureaux, saturé par un excès de programmes et une dramatique insuffisance de la demande. Pour deux raisons.

La première est que la navigation de plaisance, c'est du rêve, de la passion et.... beaucoup d'argent. Nombre de bateaux dépassent allègrement le million de francs. Dans une conjoncture très incertaine, des candidats acheteurs ont fait leurs comptes, frémi, et fait la grève des achats. La seconde raison est que les coques en plastique durent très longtemps, vieillissent bien, et que les Français naviguent peu (de trois à cinq jours par an en moyenne). Conséquence logique, le marché de l'occasion est devenu trois fois plus important que celui du neuf, l'activité des chantiers navals se limitant désormais à l'accroissement d'une flotte en augmentation continue.

Néanmoins, après un premier semestre détestable, notamment dans le sud de la France, on a noté, à partir du 15 juillet, un réveil sur les petits bateaux de 100 000 à 200 000 francs et sur l'occasion. Le beau temps de l'été et un début d'éclaircissement de l'horizon économique, à la faveur des premiers signes de reprise en France, y sont sans doute pour quelque chose. Mais pour les gros bateaux (au-dessus de 12 mètres), l'encéphalogramme reste plat : « On a touché le fond mais dire que cela repart, c'est de l'intox », soupire un constructeur. En fait, la France s'engage la dernière dans la reprise, ce qui explique l'atonie du marché de la plaisance. En Grande-Bretagne, où la croissance est forte depuis deux ans, les affaires sont reparties très fort après la dévaluation de la livre sterling, qui avantage les chantiers britanniques. Notamment pour les grosses vedettes (Fairline et Princess), qui viennent concurrencer le chantier Couach et les autres. Le marché allemand est meilleur que prévu, l'Italie et l'Espagne surprennent. Et, aux Etats-Unis, c'est visiblement le boom : l'usine américaine du chantier vendéen Bénéteau n'arrive plus à livrer.

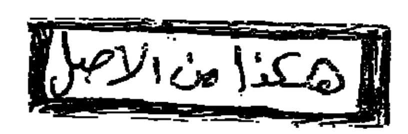
Tout n'est donc pas noir et certains espoirs commencent à se lever, mais « cela ne sera jamais comme avant », soupire Olivier Poncin qui, avec son groupe familial, a réussi à rendre profitable le chantier Dufour, repris en 1988 après bien des malheurs, et vient de racheter le chantier Dynamic, en redressement judiciaire depuis un an, pour compléter vers le bas sa gamme de luxe. Kirié est toujours en redressement judiciaire, et la société Jeanneau, du groupe Chatellier, a repris les activités d'un de ses concessionnaires, Petit Breton Nautique, l'un des plus gros de la profession avec 180 millions de francs de chiffre d'affaires, lui aussi en redressement judiciaire.

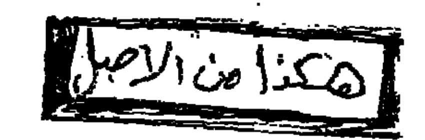
En général, on estime que le redéploiement dans la profession n'est pas terminé : « Encore 20 % de capacité en trop », hasarde même un professionnel averti. Surtout, estime Olivier Poncin, les bateaux sont devenus trop chers. Le marché des unités à prix moyen va devenir supérieur à celui des 12 mètres et plus, on va refaire des bateaux de 500 000 à 800 000 francs. En outre, la demande sur le secteur des bateaux de 30 à 32 pieds (9 mètres), sinistré depuis des années, commence à repartir, mais bien doucement. La crise a cassé les ailes au rêve et douché les passions.

François Renard



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.





Le Monde

la Repubblica THE INDEPENDENT EL PAIS

SPÉCIAL ESPACE EUROPÉEN

ALLEMAGNE



« Denk ich an Deutschland in der Nacht, bin ich um den Schlaf gebracht », écrivait Heinrich Heine en 1843, à propos d'un pays morcelé, déjà travaillé par la quête maladroite d'une unité introuvable. *« Quand je pense à l'Allemagne pendant la nuit, je ne retrouve plus le sommeil. »*

Insomnie mise à part, de réelles inquiétudes restent encore largement répandues. Ces préoccupations sont exprimées par les amis de l'Allemagne comme par ceux qui la critiquent, par les étrangers comme par les Allemands eux-mêmes. Toutes les librairies d'outre-Rhin sont pleines de livres volumineux où les auteurs se posent des questions sur l'identité allemande et sur la meilleure manière de se colleter avec un tragique héritage historique.

Voici un pays qui est passé en soixante-dix ans du chaos politique de la République de Weimar au national-socialisme criminel du IIIe Reich, puis à la démocratie de la République fédérale qui, malgré toutes ses propres peurs, est restée remarquablement stable au cours des quarante dernières années. L'ouverture du mur de Berlin et la chute du régime communiste d'Allemagne de l'Est dans la débandade généralisée du système soviétique ont profondément modifié une RFA qui s'était finalement habituée à la division. Les Allemands de l'Est ont apporté avec eux les problèmes du postcommunisme : crise d'identité, effondrement des entreprises, catastrophe écologique, relents xénophobes qui ont trouvé à l'Ouest de sinistres relais, à un moment où la plus forte récession de l'après-guerre frappait l'économie.

Malgré toutes les difficultés de la réunification, l'Allemagne est maintenant un géant politique et économique, dont la taille et la puissance – bien que beaucoup d'Allemands aimeraient pouvoir nier cette puissance – inquiètent ses voisins, autant qu'eux-mêmes. Ce pays de 80 millions d'habitants est à la recherche d'un rôle en Europe et d'une place dans le monde à la mesure à la fois de son histoire tourmentée et de son potentiel économique et politique, et cela sans inquiéter ses voisins.

Alors que l'Allemagne unifiée fête son quatrième anniversaire et s'apprête à renouveler son Parlement la question se pose plus que jamais : que fera-t-elle de cette dot multiple et contradictoire ? La mettra-t-elle au service d'une ambition européenne, comme le souhaitent sincèrement les responsables actuels, majorité et opposition confondues ? Ou succombera-t-elle de nouveau à la tentation de faire « cavalier seul » au risque de se perdre ?

Sans doute est-il trop tôt pour répondre sans hésitation à ces questions. Quatre ans après l'unification, les résultats obtenus sont aussi énormes que les problèmes restés sans solution. Ce supplément a pour ambition d'en dresser un rapide tableau, dans les domaines politique, économique, social et international. A la veille des élections générales du 16 octobre, il présente les analyses partagées par les correspondants en Allemagne de quatre grands journaux européens – *la Repubblica* en Italie, *El Pais* en Espagne, *The Independent* en Grande-Bretagne et *le Monde* en France.

EL PAIS la Repubblica THE INDEPENDENT
Le Monde

D'un passé divisé à un avenir incertain

Le paysage politique est ébranlé, mais les Allemands préfèrent les réajustements aux révolutions

AU moment où elle se produisit, tout le monde pensait que la division de l'Allemagne serait durable. Le mur, cette cicatrice qui défigurait l'Europe, paraissait définitif. C'est pourquoi les députés ouest-allemands, après avoir hésité pendant des années, s'étaient finalement décidés à faire construire, à Bonn, un nouveau bâtiment pour le Parlement. Les chances de réunification et de retour à Berlin semblaient nulles. Et, de façon assez soudaine, l'impossible devint réalité.

Il y aura cinq ans cette semaine (le 7 octobre 1989), Mikhaïl Gorbatchev, en visite à Berlin-Est pour le quarantième anniversaire de la RDA, déclarait à Erich Honecker : « *La vie punit celui qui arrive trop tard.* » Mais, M. Gorbatchev lui-même n'avait sans doute pas imaginé avec quelle rapidité sa prédiction se réaliserait. Un mois plus tard, après d'impressionnantes manifestations et un exode croissant, le Mur était abattu. Moins d'un an après, le 3 octobre 1990, l'Allemagne était réunifiée. L'événement était à peine fêté que déjà, des inquiétudes surgissaient de toutes parts sur ce qui allait advenir.

Dans une quinzaine de jours, *le 16 octobre*, les Allemands vont voter pour élire leurs députés, pour la première fois depuis « le vote de l'unité » de 1990. Si le chancelier Kohl, chef des chrétiens-démocrates, est réélu pour un quatrième mandat, il pourra réintégrer son bureau dans le banal immeuble de verre et de béton de trois étages qui abrite la chancellerie. Pratique, fiable et terne : ce bâtiment est une sorte de symbole de la République fédérale.

Avec Helmut Kohl, les électeurs choisiront avant tout la continuité. Et, paradoxalement, même le choix en faveur de Rudolf Scharping, le leader des sociaux-démocrates – qui commença l'année avec un net avantage sur M. Kohl, qu'il perdit ensuite, et qui espère un sursaut de l'opinion en sa faveur –, témoigne d'une sorte de continuité.

Pas de révolutions donc, seulement des réajustements. Les deux hommes diffèrent certes par le style, le ton et l'intensité. Mais chacun, à sa manière, représente la fiabilité. Vue de l'extérieur, l'Allemagne est considérée comme un pays potentiellement sujet à bouleversements – et c'est souvent la façon dont les Allemands aiment à se dépeindre. En réalité, parler de changements sert seulement à souligner la stabilité latente des structures fédérales. La réélection de Helmut Kohl ou le choix pour une « grande coalition » regroupant à la fois chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates marqueraient le souci de continuité. Mais, même si les Verts devenaient le petit partenaire dans la coalition avec la social-démocratie, l'essence de la République fédérale n'en serait pas modifiée. Malgré les nombreux discours sur la *Politikverdrossenheit* – le rejet de la politique –, le pouvoir des principaux partis n'a été que peu entamé, contrastant avec la montée de mouvements populistes et anti-establishment partout ailleurs en Europe occidentale.

Dans plusieurs domaines, cette continuité a été préservée, malgré le bouleversement sans précédent provoqué par la réunification. Jamais deux pays n'avaient fusionné de cette manière. Un Etat totalitaire a été aboli, incorporé à un Etat voisin démocratique, admis dans la Communauté européenne et fut supposé se conduire comme si tout était déjà acquis, sans qu'aucune pause ait été ménagée.

Mais l'incorporation de l'Est à l'Ouest était, politiquement, économiquement et psychologiquement, une entreprise beaucoup plus vaste que ne l'avaient pensé nombre d'Allemands. A l'automne 1989, des centaines de milliers de personnes défilaient dans les rues de Berlin, Leipzig et d'autres villes en scandant « *Wir sind das Volk !* » – « *Nous sommes le peuple !* » Cette pression de la rue, ajoutée à la réticence de Moscou à envoyer les chars, et combinée avec l'exode des réfugiés « par la porte arrière » – *via* la Hongrie et la Tchécoslovaquie –, aboutit *directement* à la chute du mur de Berlin, moment d'euphorie en Allemagne et dans toute l'Europe. Et, avant la fin de l'année, on chantait dans les rues « *Wir sind ein Volk* » – « *Nous sommes un peuple.* »

Cette euphorie première fut toutefois très vite oubliée, alors que le mur de béton et la zone interdite revenaient dans ce qui devint une formule célèbre : « le mur dans les têtes » – évidemment moins meurtrier mais plus difficile à abattre. A l'Ouest, on voyait d'un mauvais œil les transferts financiers vers l'Est et l'ingratitude présumée des Allemands de l'Est, les Ossis. A l'Est, on n'appréciait pas l'attitude condescendante des Allemands de l'Ouest, ou Wessis, qui avaient tendance à traiter leurs cousins de l'Est comme si quarante ans de communisme avait lobotomisé la population entière. Aujourd'hui, le conflit Wessis-Ossis est loin d'avoir disparu. Idée ouest-allemande typique : « Ils n'ont jamais appris à travailler et maintenant ils veulent tout. » Idée est-allemande typique : « Cela ne sert à rien de parler à un Wessis, il sait tout toujours mieux que tout le monde. »

De plus l'héritage de l'ancien régime est perçu avec ambiguïté. Beaucoup d'écrivains est-allemands de renom, beaucoup d'hommes politiques ont été accusés d'avoir collaboré avec la *police secrète, la Stasi*. Toutefois, un grand nombre d'Allemands de l'Est se gardent de les condamner à la légère.

Les différences de mentalité Est-Ouest ont des effets frappants. A la grande inquiétude de certains, notamment à l'Ouest, le parti héritier des communistes, le PDS – « *des fascistes repeints en rouge* », selon l'expression de Helmut Kohl –, a bénéficié d'un certain succès à l'Est, du fait des difficultés économiques ajoutées à beaucoup de frustrations. Dans le Land de Saxe-Anhalt, le gouvernement de coalition composé *de sociaux-démocrates et de* Verts ne peut se maintenir que grâce au soutien du PDS, ce que les chrétiens-démocrates utilisent largement dans leur propagande électorale.

Le PDS n'est pas seul à connaître le succès. Partout en Europe de l'Est, les partis ex-communistes ont enregistré récemment des victoires électorales. Néanmoins, peu d'Allemands, Wessis comme Ossis, aiment à se souvenir que l'Allemagne de l'Est appartenait, il y a peu, à l'Europe communiste. Notamment en matière économique : invariablement, quand on compare la prospérité, on oppose. ▶

Ce supplément a été réalisé par :
Henri de Bresson
Le Monde
José Comas
El Pais
Steve Crawshaw
The Independent
Lucas Delattre
Le Monde
John Eisenhammer
The Independent
Andrea Tarquini
La Repubblica

Photographies :
Brian Harris
The Independent



THE INDEPENDENT

« Regarde ! il arrive ! », s'exclament ces jeunes Allemands alors que le chancelier Helmut Kohl fait son apparition, au son de l'orchestre, dans un meeting préélectoral à Fürstenwalde.

La nation, le sol et le sang

Existe-t-il une nation allemande ? La réunification de l'Allemagne dans les frontières qui étaient, à l'Ouest, celles de l'ancienne République fédérale et, à l'Est, celles de l'ancienne Allemagne communiste, a *relancé la question. Un débat vieux comme* le monde, serait-on tenté de dire, mais qui suscite de nouveau une littérature abondante et se prête à la polémique.

La Constitution allemande reconnaît la qualité d'Allemands à ceux qui sont nés de parents allemands ou qui peuvent prouver une origine allemande. Cette définition s'expliquait dans l'Allemagne de l'Ouest. Elle permettait de maintenir ouverte la question de la réunification et des frontières de l'Allemagne jusqu'à la conclusion d'un accord avec les vainqueurs du Reich. Mais elle fondait du même coup la nation sur le droit du sang, sur la culture, c'est-à-dire sur la conception qui avait présidé à la première unification allemande et à la création du Reich de 1871.

A la fin de la RFA, précisément pour contourner le problème de la réunification, qui minait les relations entre les deux Etats allemands, certains avaient commencé à réfléchir à une définition plus politique de la nationalité. Ils estimaient qu'une nation ouest-allemande pourrait très bien se définir non plus par rapport à sa germanité, mais par rapport à ses ambitions politiques, en l'occurrence la Loi fondamentale. Pour ceux-là, il était parfaitement envisageable de voir cohabiter, sous un même toit européen, *plusieurs Etats-nations allemands*, à commencer par la RFA, la RDA et l'Autriche.

Le dictionnaire Robert donne deux définitions de la nation. Il peut s'agir, dit-il, d'un groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun. Ou d'un groupe humain constituant une communauté politique établie sur un territoire *défini* ou un ensemble de territoires et personnifiée par une autorité souveraine. La plupart des pays européens, forgés par les hasards de l'histoire et de la géographie, relèvent du deuxième type. Des peuples de culture différente, géographiquement définis, cohabitent plus ou moins facilement sous une autorité reconnue, comme en Belgique, en Espagne ou en Italie. Pour certains des plus vieux Etats-nations d'Europe, comme la France ou la Grande-Bretagne, les deux définitions ont fini par se conjuguer naturellement.

Les Allemands partagent avec les Polonais le triste privilège de ne pas avoir d'aire géographique bien délimitée, d'avoir pendant des siècles été ballottés en fonction *des fortunes de leurs princes. Ils en ont* développé un sentiment national assez confus, qui n'a pendant longtemps joué aucun rôle. Le problème est devenu explosif quand, au dix-neuvième siècle, la volonté expansionniste prussienne s'est conjuguée avec le mouvement pangermaniste, qui, lassé des querelles entre les princes allemands, rêvait de réunir dans un Reich mythique tous ceux qui se reconnaissent dans la culture allemande. Le IIIe Reich hitlérien est l'aboutissement fou de ce mythe.

Après la flambée de violences raciales qui a suivi la réunification, des voix nombreuses se sont élevées en Allemagne pour demander une réforme du code de la nationalité. Même si cela va de soi, il ne serait pas plus mal, disait-on, de montrer au monde que le nouvel Etat allemand se définit clairement désormais par ses valeurs démocratiques, à l'intérieur de ses frontières reconnues internationalement. Mais le chancelier Kohl ne *l'entend pas de cette oreille. Sous prétexte* que l'Allemagne n'est pas une terre d'immigration, que son ancrage dans la communauté des valeurs occidentales et dans l'Union européenne n'est plus à démontrer, les partis conservateurs de sa majorité s'en tiennent à la Constitution.

Une sorte de dialogue de sourds s'est instauré entre les partisans de l'autre conception nationale et Wolfgang Schäuble, le chef du groupe parlementaire CDU-CSU, qui affirme que l'Allemagne doit être fière d'être une nation comme les autres, sans qu'il précise vraiment ce qu'il entend par là. M. Schäuble est plus clair en revanche quand il dénonce les « *velléités hégémoniques* » des chantres de la « nouvelle droite » allemande, qui réclament une réorientation de la politique allemande vers l'Est. Ce qui pourrait vouloir dire que le chancelier et ses amis redoutent avant tout que l'ouverture d'un débat national ne donne des ailes aux adversaires de droite de sa politique d'intégration européenne, et cela au moment précis où l'Allemagne peut estimer avoir une grande liberté de choix au centre de l'Europe.

H. de B.

La mémoire de la Stasi

Sylvia Kegel est assise au milieu d'une pièce minuscule encombrée de sacs de papier marron, dans un ensemble de bâtiments disgracieux de la banlieue berlinoise de Lichtenberg. Elle s'emploie à coller des bouts de film, dont certains sacs sont pleins. Son voisin fait la même chose avec des microfilms. En face, un collègue sort des sacs des mètres de bandes magnétiques, et range les fils bruns entremêlés sur des rouleaux distincts.

Ils travaillent toute la journée, sept jours sur sept, et leur tâche est loin d'être achevée. C'est là, peut-être, la tentative la plus minutieuse qu'on ait jamais vue de passage au crible de l'histoire récente. Mme Kegel et ses collègues font partie des 3 500employés de l'office Gauck, du nom de l'ancien pasteur est-allemand Joachim Gauck, qui dirige cette entreprise chargée de mettre au jour les dossiers hérités des services de sécurité de l'Etat est-allemand ou Staatssicherheitdienst, plus connu, sous le nom de Stasi.

Avec ce qu'un des employés de Gauck qualifie d'« *exactitude prussienne* », chaque détail de l'appareil de l'ancienne police secrète est ici répertorié, au quartier général de la défunte Stasi. Les fragments de cassettes sont recollés, les films de surveillance examinés minutieusement, les dossiers reconstitués et étudiés. Ailleurs en Europe de l'Est, en Pologne ou dans la *République tchèque par exemple, les dossiers* des polices secrètes ont été dans la plupart des cas rendus inaccessibles. Ce qui est fait est fait, dit-on, à quoi bon rouvrir les vieilles blessures ?

L'Allemagne, au contraire, a relevé ce *défi extrardinaire, presque* avec enthousiasme. Toute personne désireuse de consulter son dossier y est autorisée. Les journalistes peuvent avoir accès aux dossiers de ceux qui sont soupçonnés d'avoir collaboré avec la Stasi. Beaucoup de célébrités ont été démasquées comme IM, le sigle de « collaborateur non officiel », ce qui a parfois provoqué un choc dans l'opinion.

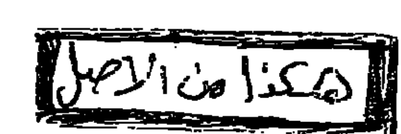
Réassembler et répertorier les cassettes, les films, les documents et les dossiers, est une tâche qui va bien durer jusqu'au siècle prochain. Des pièces entières sont remplies des reliques de l'appareil policier, allant des slogans à l'usage des collaborateurs de la Stasi – lesquels se devaient d'avoir *« la tête froide, du courage et les mains propres »* –, aux vidéos pornographiques confisquées. On estime qu'il existe environ 180 kilomètres de rayons de documents de la Stasi, sans compter les sacs bruns, au nombre de 6 000, entreposés comme des sacs de farine oubliés dans une pièce du rez-de-chaussée de l'Immeuble de Lichtenberg.

La Stasi avait essayé de détruire et de brûler les documents qui l'incriminait lorsque la chute du régime apparut inéluctable. D'autres documents furent jetés dans des sacs poubelles, sous de la nourriture avariée et autres déchets, dans l'espoir que personne ne s'en aperçevrait. Mais tout fut récupéré et mis de côté. *Rapidement, plus de deux millions de* demandes de consultation des dossiers personnels ont été enregistrées : ceux qui voulaient voir leur propre dossier, ceux qui voulaient vérifier les antécédents de futurs employés et les journalistes à la recherche *de sujets.* « *Sportif/acteur/homme politique* : Stasi-IM Shock » devint le gros titre familier de ces dernières années.

La détermination allemande à faire toute la vérité sur la Stasi s'enracine essentiellement dans l'histoire. « *L'exactitude prussienne* » se combine avec la volonté de ne pas reproduire les erreurs passées, lorsqu'on avait *sciemment fait le* silence sur les crimes nazis. Thomas Rogalla, le porte-parole de l'office Gauck, explique : « *L'inaction d'après 1945 nous poussait d'autant plus à vouloir agir autrement après 1989. Ce qui se passe actuellement peut seulement se comprendre à la lumière de la « non-action » d'après 1945.* » Encore maintenant, nombre de ceux qui ont vécu sous le régime est-allemand n'ont pas rompu avec la schizophrénie d'alors. Les collaborateurs à temps complet de la Stasi n'ont certes pas d'excuse, mais où passe la frontière entre la collaboration active et le simple « arrangement » avec le système ? Les campagnes menées, surtout à l'Ouest, contre certains personnages *connus à l'Est ont* baissé d'intensité au cours des derniers mois.

Mais, Joachim Gauck reste inflexible : son approche radicale du dévoilement est essentielle, estime-t-il, pour la santé future de la nation : « *On ne peut pas se débarrasser de quarante ans de dictature avec un simple* keep smiling *!* »

S. C.



هكذا من الاصل

▶ l'Est à l'Ouest – Dresde à Düsseldorf par exemple – et non Dresde à Gdansk ou à Bratislava, ce qui serait un rapprochement beaucoup plus pertinent.

A l'Ouest, la vie ne connut pas de grand changement avec la réunification. En revanche, à l'Est, tout a été mis sens dessus dessous. Cette asymétrie a provoqué la rancœur de l'Est et contribué largement au succès du PDS et de son slogan « le changement dans l'opposition ».

Parallèlement, la question de l'extrême droite continuait à se poser. Comme Helmut Kohl et ses ministres aiment à le souligner, l'Allemagne n'est pas le seul pays à affronter des problèmes liés au racisme. Au moment des pires exactions contre les étrangers, un immense cortège, où les manifestants portaient des milliers de bougies, montra de toute évidence que la majorité des Allemands étaient consternés par une telle violence.

Néanmoins, la xénophobie demeure un sérieux problème. Deux des plus graves incidents se sont produits à l'Ouest, dans les villes de Mölln et Solingen. A Mölln, une cité de carte postale, en novembre 1992, trois Turcs ont péri brûlés dans un incendie. En mai 1993, cinq fillettes et femmes turques ont également été brûlées dans une petite rue de Solingen, une bourgade jusqu'alors connue pour la qualité de ses couteaux de cuisine. Ces deux noms représentent maintenant un symbole sinistre qui effraie l'Allemagne et le monde entier à propos d'elle-même.

La violence a des caractéristiques différentes à l'Est et à l'Ouest. A l'Ouest, elle est la conséquence de problèmes sociaux et de l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés et d'immigrants clandestins après l'effondrement du bloc communiste. A l'Est, les changements dramatiques se sont accompagnés d'actes de hooliganisme et d'un nouveau nationalisme. L'Allemagne de l'Est a connu un nombre relativement plus élevé d'actes de cette violence nouvelle, alors que les anciennes certitudes volaient en éclats, faisant place à une brutale désillusion. Les Allemands de l'Ouest s'en sont inquiétés parce qu'ils redoutent que « leur » pays ait changé.

Cette situation a provoqué des comparaisons avec Weimar, cette période de violence anarchique qui conduisit directement à la montée de Hitler. Des magazines allemands ont publié côte à côte des photos d'alors et d'aujourd'hui, et tracé des parallèles entre les deux époques. La violence xénophobe semble apporter des arguments à la thèse de l'écrivain américain Martha Gellhorn, selon laquelle l'Allemagne serait une nation *« dotée d'un gène défectueux »*.

Mais même avec une Allemagne à la recherche de son âme et malgré le choc compréhensible qui a secoué l'étranger, les comparaisons avec Weimar sont sans fondements. A l'époque, une société entière tremblait sur ses bases – comme la Russie post-soviétique plongée dans les crimes, le chaos politique, le ressentiment et le désespoir. Dans l'Allemagne d'aujourd'hui, au contraire, la société en elle-même reste stable ; on est en droit d'espérer que cette violence n'est pas qu'un phénomène transitoire lié au changement.

Même les partis d'extrême droite « légaux » (pas les skinheads chantant *Sieg Heil*, mais, par exemple, les Républicains, le parti petit-bourgeois xénophobe de Franz Schönhuber à la recherche de respectabilité) ont décliné après cette vague de violence, attestant ainsi son caractère temporaire. Il y a deux ans, les Républicains obtenaient régulièrement entre 5 % et 10 % aux élections régionales, et on craignait qu'ils n'accèdent de nouveau au Bundestag. Maintenant, leur score ne dépasse pas 2 %, et leurs chances d'y entrer paraissent minces. La France et l'Italie ont toutes deux des nationalistes d'extrême droite au Parlement européen à Strasbourg, ce qui, depuis juin, n'est plus le cas de l'Allemagne.

Une troisième expression de la droite, un conservatisme national « respectable », s'est développée. Cette nouvelle droite cherche une réponse à la place de l'Allemagne dans le monde et correspond à l'idée qu'elle doit devenir un pays comme les autres. *« Les autres pays ont des droites robustes et tout le monde trouve cela normal. Alors, pourquoi pas nous ? »* Néanmoins, la croissance du mouvement conservateur a provoqué un vif débat, parce que, dans sa quête de la confiance en soi, la nouvelle droite voudrait que l'Allemagne tourne le dos à son passé.

En même temps, le fardeau écrasant des réfugiés en Allemagne après la disparition du rideau de fer en 1989 a ravivé les tensions sociales. La généreuse politique de la porte ouverte, dont l'Allemagne avait été si fière pendant des dizaines d'années, est devenue inapplicable. Maintenant que les portes de l'Est étaient ouvertes, le petit flux régulier se transformait en un impossible déluge. La xénophobie fut une des réponses. Avec des états d'âme, les sociaux-démocrates se rallièrent, l'année dernière, à la réforme de la Constitution proposée par le parti du chancelier et destinée à réduire le flot des réfugiés, en dépit des critiques qui considéraient ce changement comme une abdication devant la violence.

Dans une Allemagne en devenir, les structures politiques ont été ébranlées mais pas déstabilisées. Pour se remettre avec succès des explosions de violence des années passées, l'Allemagne doit affirmer sa capacité à assurer la stabilité de l'économie. C'est seulement maintenant, alors que la fumée se dissipe, qu'on commence à s'apercevoir que les réussites ou les échecs économiques conditionnent tout le reste. ■


THE INDEPENDENT

Le mémorial des parlementaires disparus en camp de concentration, devant le Reichstag, à Berlin.

Hoyerswerda : les étrangers et les chômeurs

Au tableau du modeste bureau du Syndicat de l'éducation et de l'enseignement, une feuille est épinglée : *« Les gens ne savaient pas que rien n'est plus gênant que la liberté. »* Les quelque 60 000 habitants de cette ville de Saxe, située au fin fond de l'est de l'Allemagne, à 40 kilomètres de la Pologne et à 70 kilomètres de la République tchèque, ont pu vérifier, comme le reste de l'ex-République démocratique allemande, l'acuité de l'axiome.

Durant les cinq dernières années, ils ont ressenti dans leur propre chair les difficultés d'une liberté qu'ils n'avaient jamais connue. La dictature nazie d'abord, les staliniens ensuite, les en avaient privés. Au temps de la RDA, le rêve communiste a tourné au cauchemar. Pourtant de nombreuses personnes évoquent maintenant avec nostalgie cette époque perdue, où l'Etat les privait certes de liberté, mais où le travail leur était garanti et la stabilité, assurée du berceau jusqu'à la tombe. Certaines expressions reviennent fréquemment, telles que : *« Il ne fallait pas jouer des coudes pour s'en sortir comme aujourd'hui. Nous avons perdu le sens de la solidarité et c'est chacun pour soi, rien de plus. »*

Dans l'ex-RDA, Hoyerswerda était devenue le symbole du socialisme conquérant. La ville, vieille de plusieurs siècles, s'était installée sur un paysage idyllique et campagnard. Au début des années 50, elle comptait 7 000 habitants, jusqu'à ce que le parti décide que *« les rêves devaient devenir réalité »*. Le 31 août 1955, on posa la première pierre du Kombinat Schwarze Pumpe : l'idée était d'exploiter les mines de lignite à ciel ouvert et d'approvisionner ainsi toute la RDA en énergie.

Les rêves se sont évanouis lorsque la population est passée de 7 000 à 70 000 personnes. Les constructions en béton se mirent à pousser de façon sauvage aux dépens des espaces verts. Mélange de Big Brother d'Orwell et d'urbanisme stalinien, de gigantesques blocs jaillirent dans ce paysage idyllique. Aujourd'hui, la plupart des 60 000 habitants s'entassent sur les 10 kilomètres carrés construits à Hoyerswerda. Leur nombre diminue, parce que beaucoup émigrent faute de perspectives. Avec une dose d'humour noir et l'orgueil de qui détient un record mondial imbattable, digne d'entrer dans le Guinness, certains disent : *« Ici, à Hoyerswerda, il y a plus d'habitants au kilomètre carré qu'à Tokyo. »* Le service d'information de la ville estime la densité dans le district où se trouve le « complexe immobilier numéro huit » à 20 985 habitants par kilomètre carré.

Au cours des cinq petites années où la ville a connu la liberté, toutes les plaies possibles et imaginables se sont abattues sur elle : du chômage massif, conséquence de l'arrêt presque complet de la mine de lignite et de l'implantation de l'économie de marché, jusqu'à l'absence de tout espoir pour les jeunes. Rien n'a manqué, pas même l'explosion de violence xénophobe et raciste durant toute une semaine de troubles, en septembre 1991. Selon l'Union chrétienne-démocrate (CDU), un nouveau fléau est tombé sur Hoyerswerda : depuis les élections municipales de juin dernier, le maire de la ville appartient au Parti du socialisme démocratique (PDS), héritier du SED communiste. Pour Martin Schmidt, candidat malheureux de la CDU à la mairie, *« les têtes de béton du vieux Parti communiste commencent à réapparaître. Dans quatre ou cinq ans, le PDS s'appropriera le Parti social-démocrate (SPD), comme cela s'est déjà produit en RDA après la guerre quand les deux partis ont fusionné. »* Le maire de Hoyerswerda, Horst Dieter Brähmig (PDS), est en désaccord total avec cette vision un peu apocalyptique. Il se définit comme *« un enfant de* [son] *temps »* et ne voit pas d'inconvénient à admettre qu'il est marxiste, même si *« Marx verrait aujourd'hui les choses d'une autre manière »*. Dans l'ex-RDA, M. Brähmig militait dans le SED, bien que son père, médecin de profession, ait été prisonnier en URSS jusqu'en 1950. Comme si ce n'était pas assez, un des frères du maire, accusé d'espionnage et de propagande antisoviétique, a été condamné par un tribunal soviétique à vingt-cinq ans de travaux forcés. Il avait retourné le portrait de Staline accroché au mur de l'école. Au bout de quatre ans, il retrouva la liberté. M. Brähmig ajoute avec une pointe d'amertume : *« Celui qui l'a dénoncé à la police s'est ensuite enfui à l'Ouest et il y vit depuis. »*

Les interlocuteurs de toutes couleurs politiques portent comme un stigmate le fait que Hoyerswerda soit entrée dans les colonnes de la presse comme synonyme de ville raciste et xénophobe. Le service d'information de la ville relate ce qui s'est passé : *« Du 17 au 22 septembre 1991 se sont produits à Hoyerswerda de violents troubles contre les résidences des étrangers, provoqués par des jeunes déchaînés et des adultes qui les soutenaient. Les événements ont nécessité une intervention massive de la police et ont entraîné de violentes contre-manifestations. »* Le 24 septembre, *« sur ordre du ministère de l'intérieur de Saxe, les habitants des résidences d'étrangers ont été transférés dans d'autres foyers »*. Si l'on examine les dates, tout semble montrer qu'à Hoyerswerda, le terrain était préparé et que, en réalité, il s'agissait d'une explosion annoncée. De vieux ressentiments sont ressortis contre les travailleurs étrangers, qu'on considérait en RDA comme des privilégiés : *« On les payait en monnaie occidentale, ils pouvaient aller à Berlin et acheter ce que nous n'avions pas. »* Des milliers de gens qui se retrouvèrent sans travail après l'introduction de l'économie de marché et les licenciements massifs liés à la restructuration des entreprises commencèrent à vivre dans l'insécurité. Le transfert, dans les quartiers d'habitation, de réfugiés appartenant à des pays, des cultures et des races différents, a provoqué un choc dans la ville, qui s'est transformée en une véritable poudrière. *« Ils ne travaillaient pas et, la nuit, ils faisaient du vacarme. L'après-midi, une sieste, la nuit, la fête »*, affirme, pour résumer la situation, un ingénieur en retraite anticipée. Pour ceux qui devaient se lever tôt pour travailler et qui avaient besoin de se reposer, le tapage était devenu insupportable. Les coutumes des étrangers choquaient les Allemands. Une femme d'une quarantaine d'années, représentative des ressentiments et préjugés, explique, excitée : *« Les médias de l'Ouest mentent à notre sujet. Pourquoi ne racontent-ils pas qu'ils chient sous nos balcons, qu'ils cuisinent les hérissons pour les manger et qu'ils ont des choses dont nous, nous sommes privés ? »*

C'est dans cette atmosphère que la crise a éclaté, et que la chasse aux étrangers a été ouverte, sous l'œil d'une police peu active et d'abord débordée, et d'une population se réjouissant de voir enfin ces hôtes indésirables recevoir une leçon. Aujourd'hui, sur les 62 120 habitants de la ville, seulement 449 étrangers sont recensés, et la tempête semble s'être calmée. Cependant, les problèmes demeurent. C'est par cette brèche que le PDS a réussi à s'introduire. Il a su exploiter le sentiment de beaucoup des habitants de l'ex-RDA : les déracinés, les sans-travail, les marginaux incapables de s'adapter au darwinisme social qui impose, de façon brutale, l'économie de marché dans un pays où, comme l'explique un professeur du secondaire : *« Nous n'avions pas de capital parce que nous n'en avions pas besoin. Pourquoi aurais-je économisé, si tous mes besoins étaient satisfaits ? Aujourd'hui, ils m'ont soudain dit que je devais payer 50 000 marks pour acheter ma maison. A l'Ouest, ce chiffre est ridicule, mais pour nous il est énorme, parce que nous n'avions jamais pensé qu'il faudrait économiser pour constituer un capital en prévision de l'avenir. »*

J. C.

Un rétablissement douloureux mais efficace

Les dures leçons d'une récession inattendue

RAREMENT le climat économique de l'Allemagne avait subi un tel revers. Au début de cette année, les hommes d'affaires, durement secoués par la plus forte récession depuis la guerre, finissaient par se demander si les beaux jours n'étaient pas définitivement révolus. On évoquait abondamment les gros problèmes de la locomotive de l'économie européenne : les coûts trop élevés et l'inefficacité des entreprises allemandes, alors que le gouvernement se débattait avec le fardeau de la réunification, recourant à l'emprunt et à l'augmentation sans précédent des impôts.

Mais la situation évolua pendant l'été. Les affaires reprirent. Les instituts économiques révisèrent à la hausse leurs prévisions sur la croissance en 1994, au moment où la reprise de la consommation était officiellement constatée, ce qui rétablit rapidement la confiance des milieux d'affaires. La croissance du chômage se ralentit plus tôt que prévu. Et l'économie s'éloigne peu à peu de la récession avec un taux de croissance d'environ 2 %.

Les cris d'alarme sur la baisse de la compétitivité de l'Allemagne se sont faits plus discrets. En septembre, l'étude sur la compétitivité mondiale, menée par deux instituts suisses, a classé l'Allemagne au premier rang en Europe et au cinquième rang dans le monde, derrière les Etats-Unis, Singapour, le Japon et Hongkong. Si elle a vu sa part du commerce mondial passer de 13,5 % en 1987 à 11,4 % en 1993 – un signe certain de perte de compétitivité – ce déclin connaît aujourd'hui un répit. Comme le déclarait récemment Helmut Werner, le président de Mercedes, dont les pertes record de 1993 ont été suivies par une nette reprise des profits : *« Nous sommes de retour ! »*

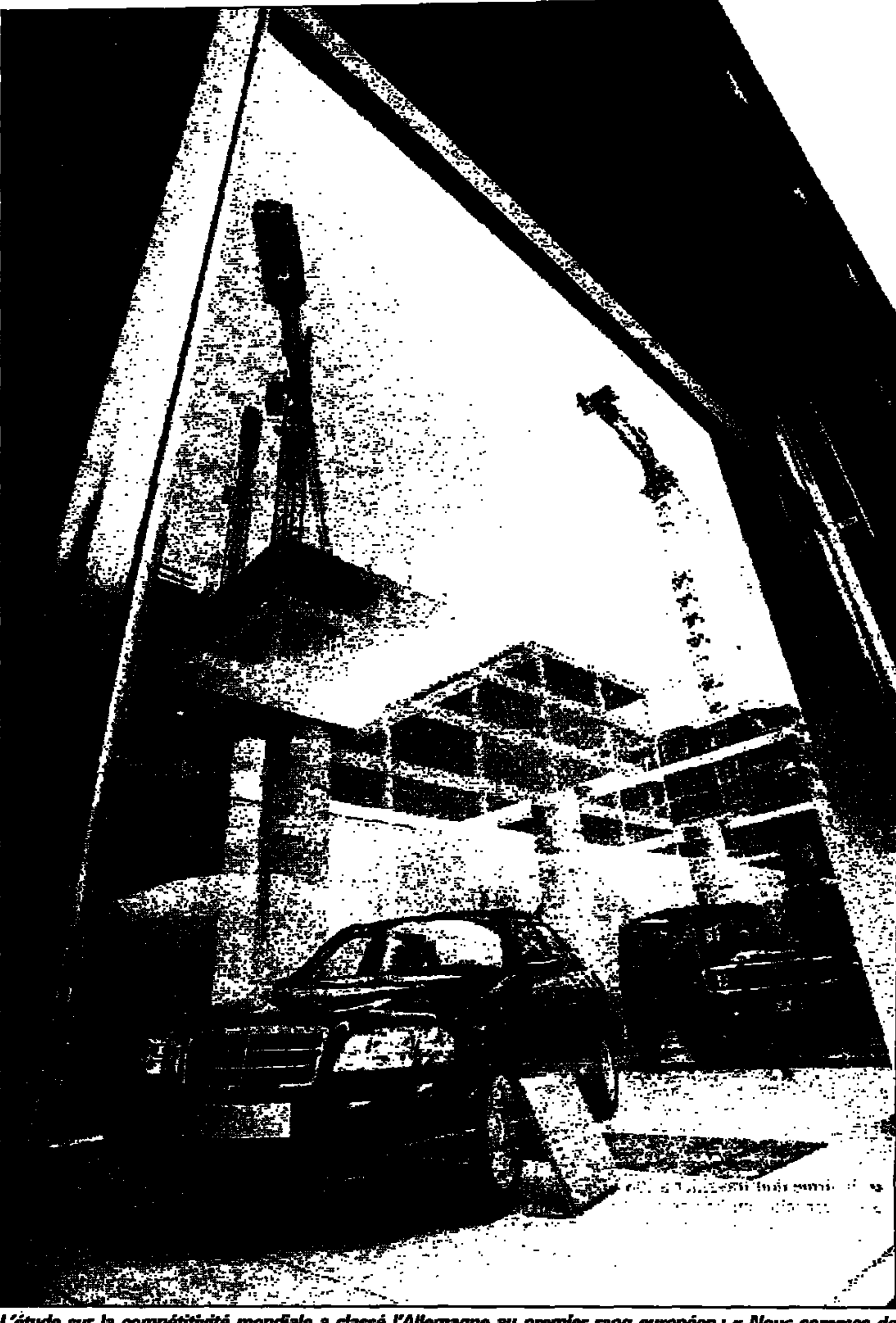
S'agissait-il seulement d'un avatar du pessimisme teuton ? Certainement pas. La relance des affaires n'est pas la conséquence d'une reprise rapide de l'économie mondiale. Le retour de la confiance croissante fait suite à la révolution qui a secoué, ces deux dernières années, le corporatisme allemand. *« La crise nous a donné un élan sans précédent »*, rappelle Edzard Reuter, président de Daimler-Benz, firme porte-drapeau des intérêts industriels de l'Allemagne qui avait subi les premières pertes de son histoire en 1993. *« Il y a eu un réveil de l'entreprise, une nouvelle conception sur des choses qu'on pensait irréalisables avant : le fait, par exemple, qu'on puisse notamment aligner nos tarifs sur ceux de la concurrence internationale. »*

La période décisive pour l'Allemagne de l'Ouest fut probablement la fin des années 80, lorsque, après des années de prospérité, la confiance en soi se transforma insensiblement en suffisance. Peu d'entreprises prêtaient attention aux prix, certaines que les clients accepteraient toujours de payer un peu plus cher pour acheter allemand. L'exemple du Japon, de sa production efficace et rationalisée, qui avait beaucoup marqué en Amérique, en Grande-Bretagne et en France, passa largement inaperçu en Allemagne. Pendant que les chefs d'entreprise étrangers étaient contraints par la récession à des innovations radicales, le boom de la réunification alimenta encore quelque temps cette suffisance allemande.

L'économie allemande fut hypnotisée par son succès. Des accords salariaux généreux firent monter encore les coûts de production. Le gouvernement de Bonn, lui aussi touché par la suffisance, avait sous-estimé les difficultés de la réunification. Alors même que la reconstruction de l'Allemagne orientale s'annonçait comme un fardeau énorme, on fit silence sur les conséquences par une croyance aveugle dans la santé économique.

Mais, à l'été 1992, le sol se déroba sous les pieds des dirigeants allemands. Jamais on n'avait vu une chute d'une telle hauteur. La production automobile, cette industrie-clé, baissa de 23 % en 1993. Toute suffisance fut balayée. Alors que les profits s'évanouissaient et que les ventes s'effritaient, l'économie allemande devait faire face aux conséquences d'années de négligence. Et l'inefficacité comme les coûts excessifs ne pouvaient pas être effacés par une reprise économique. Les Etats-Unis, le Japon et certains pays d'Asie offraient des produits qui égalaient de plus en plus la qualité allemande, mais à moindre prix. D'autre part, l'effondrement du rideau de fer avait ouvert, en Europe orientale, une vaste zone à faibles salaires dans l'arrière-pays allemand. L'Allemagne devait lutter sur deux fronts.

Le réveil fut remarquable et la baisse offensive des coûts des entreprises allemandes sans précédent. La tâche était telle qu'on fit même appel à l'aide extérieure. Ravalant sa fierté, Porsche se tourna vers les Japonais, un geste qui frisait l'hérésie. La première réaction de Yoshiki Iwata, président des consultants Shin-Gijutsu, en voyant la fabrique Porsche, fut la suivante : *« La façon de faire les choses ici ressemble, pour l'essentiel, à ce que nous faisions au Japon il y a trente ans. »* Wendelin Wiedeking, président quadragénaire de Porsche qui avait appelé les Japonais à la rescousse, renvoya un tiers de ses cadres et ne laissa aucun des restants à sa précédente fonction. Il expliquait : *« Nous avons besoin d'un complet choc de culture. »* Volkswagen, leader européen de la construction automobile, a tant baissé ses prix que, pour espérer des bénéfices. ▶


THE INDEPENDENT

L'étude sur la compétitivité mondiale a classé l'Allemagne au premier rang européen : « Nous sommes de retour », déclarait récemment Helmut Werner, le président de Mercedes au vu d'une nette reprise de ses profits.

Emploi, compétitivité et paix sociale

Comment sauvegarder les vertus de l'« économie sociale de marché » sans renoncer à la compétitivité économique ? Telle est l'une des préoccupations centrales des Allemands confrontés à un chômage massif (3,6 millions de sans-emploi à la fin de l'été) depuis la récession historique de 1992-1993. Des restructurations industrielles radicales, imposées par une concurrence mondiale accrue, ont été mises en œuvre dans tous les secteurs de l'économie. Les chefs d'entreprise allemands ont supprimé de sang-froid des centaines de milliers d'emplois, sans toujours réfléchir aux conséquences sociales de leurs choix. Certains cherchent cependant à inventer de nouvelles formules d'organisation du travail pour protéger un des atouts principaux de l'économie allemande : la paix sociale.

Chez Volkswagen, le premier constructeur automobile d'Europe, on a décidé au printemps dernier, après de longues négociations avec les syndicats, de mettre en place la semaine de quatre jours. Objectif : partager le travail en réduisant de 20 % le nombre d'heures ouvrées de chaque salarié. Les salariés ont accepté, en contrepartie, de renoncer à un certain nombre des généreuses primes dont ils bénéficiaient dans le passé, afin de permettre à l'entreprise d'économiser 20 % sur les coûts de la main-d'œuvre. Ce modèle – applicable uniquement à l'échelle de très grands groupes comme VW – n'a pas été repris dans le reste de l'économie allemande. Mais il fait néanmoins date, dans la mesure où il a permis d'éviter la suppression de 30 000 emplois.

Plus au sud, le constructeur BMW, en Bavière, a choisi d'introduire la semaine de quatre jours, dès 1986, dans son usine ultramoderne de Ratisbonne, qui emploie 6 400 personnes et produit tous les modèles de la « série 3 » (qui représentent plus de la moitié des ventes du groupe). Rien de comparable avec Volkswagen, puisque ici l'objectif recherché est d'augmenter l'utilisation des capacités de production. Les équipes se relaient jour et nuit entre 5 heures du matin et minuit, si bien qu'au total les machines « tournent » pendant 99 heures par semaine (à raison de onze équipes travaillant par roulement), contre une moyenne de 75 heures chez les concurrents.

Malgré l'opposition de la centrale syndicale IG Metall, les ouvriers de BMW ont accepté d'augmenter les cadences à 9 heures par jour. Afin d'optimiser les coûts, la direction de l'entreprise a également imposé les mêmes dates de vacances pour tous. Pendant cette période, l'usine ferme complètement ses portes, ce qui permet de réaliser des économies sur les frais fixes (énergie, entretien, surveillance, etc.). Un seul regret chez les patrons du groupe : ils n'ont pas obtenu l'accord du comité d'entreprise pour qu'une équipe de nuit soit créée le samedi. L'équipe du samedi matin, elle, travaille au même tarif horaire qu'en semaine. Quant au travail dominical, il demeure tabou dans cette Allemagne du Danube imprégnée de culture catholique.

Le « modèle BMW » a permis d'augmenter la production de 32 % sans investir dans de nouvelles machines. *« Nous fabriquons 50 000 véhicules supplémentaires par an grâce à notre nouvelle organisation du travail »*, explique Rudolf Ebnet, responsable des relations publiques de l'usine de Ratisbonne, qui ajoute : *« Plus de 2 000 emplois supplémentaires ont été créés grâce au nouveau système. »* Grâce à des carnets de commandes bien remplis même pendant la récession, BMW n'a pas supprimé autant d'emplois que ses concurrents. Par ailleurs, tous les véhicules produits sont commandés à l'avance, et les clients patientent quatre à cinq mois en moyenne avant de prendre livraison de leur modèle.

Les ouvriers ne sont pas aussi enthousiastes que leur patron sur les vertus du nouveau modèle d'organisation du travail, placé sous le signe de la « flexibilité ». *« Nous préférerions avoir des horaires de travail plus normaux »*, explique Wolfgang Schmid (vingt-huit ans), un mécanicien qui travaille sur les chaînes de montage. Ce père de famille se plaint de souffrir de fatigue et d'insomnies répétées. Il est vrai que ses nouveaux horaires l'obligent à se lever à 3 h 30 lorsqu'il est de la « première équipe ». *« D'un autre côté, nous avons le temps, grâce à nos journées libres, de nous occuper de notre jardin ou d'aller faire des courses sans le stress habituel »*, ajoute Werner Stawatz (quarante ans), un électricien employé au montage.

Les ouvriers de chez BMW n'ont pas hésité bien longtemps avant d'accepter des horaires plus flexibles. En cas de refus, la solution aurait été une nouvelle délocalisation d'emplois. Depuis la mi-septembre, les premières limousines de la « série 3 » sortent des chaînes de montage d'une usine installée aux Etats-Unis, à Spartanburg, en Caroline du Sud. Les coûts de production, là-bas, sont 30 % moins élevés qu'en Allemagne, et les syndicats sont inexistants.

L. D.

A l'Est, les avatars d'une grande marque

Après les événements qui ont secoué le pays, beaucoup d'entreprises est-allemandes ont cherché à combler le gouffre qui subsistait entre tradition et image. La plupart ont sombré, quelques-unes seulement ont réussi à surnager. Après la seconde guerre mondiale et avant la division de l'Allemagne, les Länder de l'Est étaient les régions les plus performantes en matière industrielle. La partie méridionale restait l'un des centres d'une industrie de l'automobile et de la moto très réputée à l'étranger. Aujourd'hui, pendant que les géants occidentaux tels Volkswagen et Opel ouvrent de nouvelles usines, une seule petite lueur vacille au milieu des cendres froides d'une industrie autochtone autrefois prestigieuse.

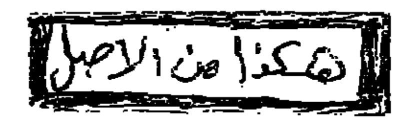
A Zschopau, non loin de Chemnitz, la compagnie MuZ s'attache à restaurer une des grandes traditions de l'industrie du deux-roues. Mais ses efforts méritoires sont gênés par la médiocrité structurelle associée aux produits de l'ancienne firme de l'Allemagne communiste. *« Nous avons un réel problème d'image en Allemagne »*, explique Petr-Karel Korous, trente-huit ans, président et principal actionnaire de MuZ. *« Après la réunification, on ne nous a crus capables de rien. Les gens pensaient qu'on fabriquait des motos avec du bois ramassé dans la forêt. »* Le nom de MuZ lui-même alimente le paradoxe. La société, maintenant privatisée, n'arrive pas à décider si ce nom, qui évoque une réussite de soixante-dix ans de fabrication de motos, mais aussi le pénible souvenir de l'ère communiste, sert ou dessert ses ambitions. Parmi les spécialistes de la moto, surtout chez les amateurs de courses, les trois lettres MuZ évoquent une entreprise qui, à son apogée, fut le plus grand fabricant de motos du monde et qui construisit quelques-uns des modèles les plus rapides. Pour les consommateurs, en revanche, ses motos sont les machines fonctionnelles et à bon marché des années précédentes.

Peu après la réunification, BMW, après avoir étudié la situation à Zschopau, se désintéressa de cette firme obsolète de 3 200 employés. La Treuhand, institution chargée des privatisations, entre les mains desquelles était passée la société, alors appelée MZ, la jugea également condamnée. On nomma un responsable ouest-allemand chargé de la liquidation, mais celui-ci s'employa à sauver cette industrie traditionnelle. Ses efforts coïncidèrent avec une volte-face du gouvernement de Bonn. En effet, alarmé par le mouvement de désindustrialisation à l'Est, il chercha désormais à préserver les noyaux industriels existants. Le fabricant de motos sur le déclin obtint un sursis et bénéficia d'un financement arrangé par la Treuhand, le gouvernement de Saxe et des importateurs français et anglais. A l'été 1992, MZ a fermé officiellement ses portes et est réapparu officieusement (pour des raisons juridiques) sous le nom de MuZ. De l'équipe d'origine, seules 80 personnes ont été réintégrées. M. Korous, d'origine tchèque, qui avait fui son pays en 1968, décida que MuZ, en préservant ses anciennes traditions, devait se forger une image nouvelle et compétitive. Il obtint l'aide de Seymour Powell, la firme britannique de design industriel. En l'espace de quelques mois, une nouvelle machine révolutionnaire fut mise au point pour MuZ.

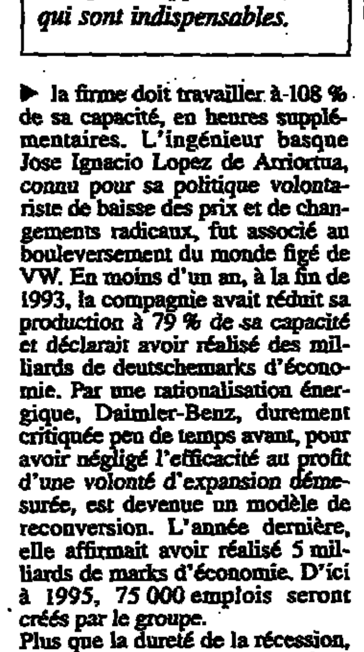
Présentée au Salon international de Birmingham en novembre 1992, la Skorpion bouleversa le monde de la moto et obtint par la suite le prix du design en Angleterre et aux Etats-Unis. Au printemps dernier, en un temps record, la Skorpion sortait des chaînes de production, porteuse de tous les espoirs de Muz pour parvenir aux sommets du marché. *« Si la Skorpion affichait la marque BMW, elle se vendrait comme des petits pains. Mais c'est MuZ qui est écrit dessus, et cela signifie que les choses prennent du temps »*, déclare Christian Steiner, responsable des courses de la compagnie. Pour développer son image, MuZ a remplacé la plupart de ses vendeurs et s'investit de nouveau dans de petites courses. Les petites motos à deux temps, principales productions sous le communisme, ne sont plus du tout de mise. Ce mois-ci, MuZ dévoile sa dernière nouveauté conçue par Seymour Powell qui se classe, avec son prix dépassant les 10 000 deutschemarks, parmi les meilleures motos.

Quand MuZ utilisait 90 % de son potentiel pour la production, son successeur n'en utilise que 30 %. Les pièces sont importées d'Italie, MuZ s'étant reconvertie en entreprise d'assemblage. Elle espère être un jour en mesure de concevoir et de développer, à nouveau, ses propres moteurs et ses propres engins. Cette année, MuZ s'attend à vendre quelque 6 000 machines, dont la moitié de Skorpion. Il lui faudrait en vendre 10 000 pour commencer à réaliser des profits. Aujourd'hui, le financement apparaît sûr, mais le pari reste risqué. En Allemagne orientale, il faut beaucoup de sang-froid et des poches bien remplies pour mener une tradition glorieuse vers un avenir brillant.

J. E.

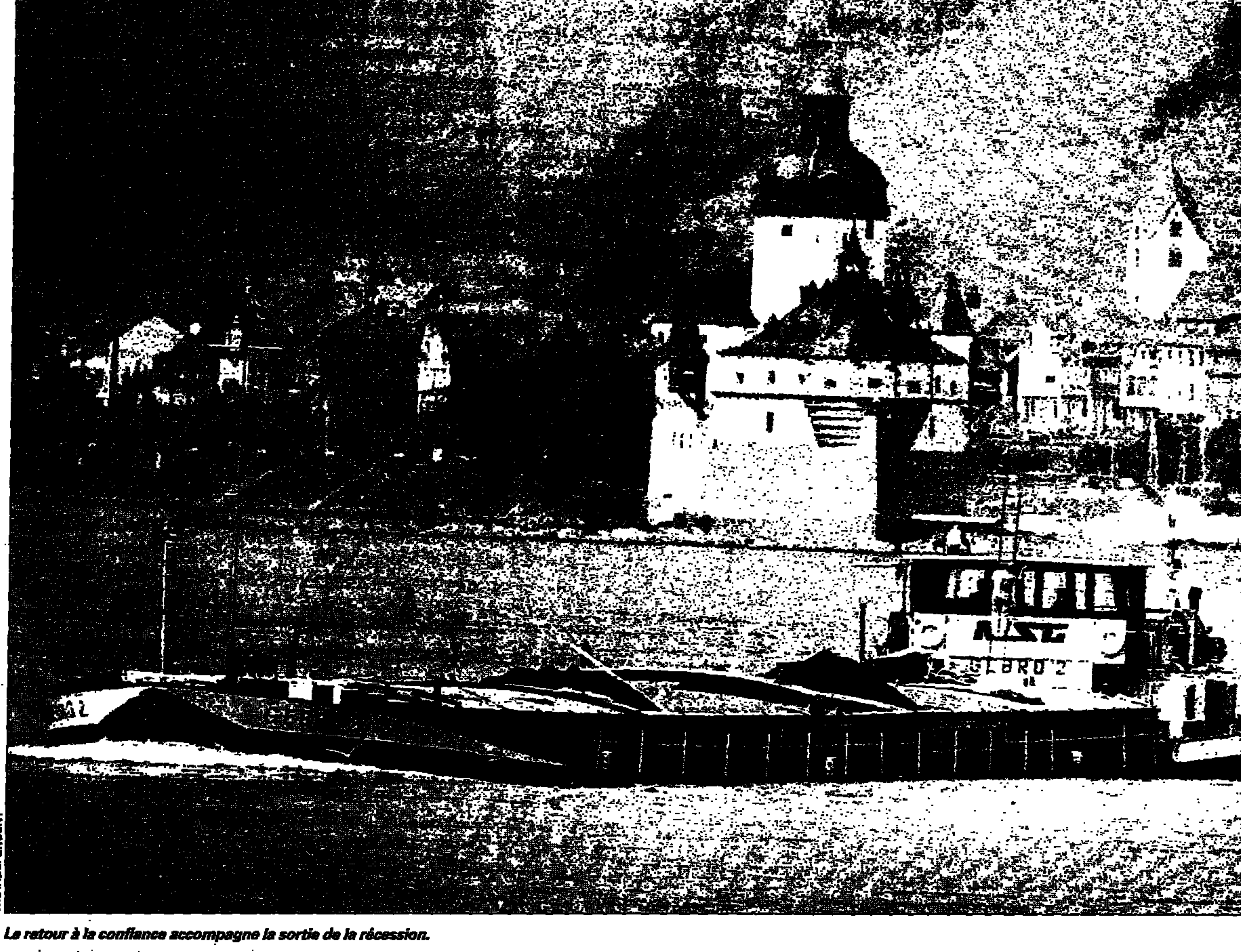


هكذا من الأصل



Joschka Fischer
(Ministre de l'environnement de Hesse - Vert)

L'héritage le plus terrible du gouvernement Kohl est le chômage galopant à l'Est et à l'Ouest et la dette publique en constante augmentation.
C'est dans cette période de crise économique que la politique de l'environnement n'est plus d'abord une question de protection de la nature, mais la question fondamentale pour l'avenir de l'économie. Une société industrielle, qui ne s'adapte pas dès maintenant aux exigences écologiques, qui n'oriente pas radicalement ses structures vers le XXIe siècle, c'est-à-dire vers un monde où la population augmentera rapidement, et qui ne change pas radicalement son approche des problèmes d'énergie, de transport, de l'impôt écologique, ne pourra plus résoudre la question de la délocalisation économique (Standort Deutschland). Si nous ne commençons pas dès maintenant la réforme écologique, nous aurons gâché la chance de créer les quatre millions d'emplois supplémentaires qui sont indispensables.



THE INDEPENDENT

Le retour à la confiance accompagne la sortie de la récession.

▶ la firme doit travailler à 108 % de sa capacité, en heures supplémentaires. L'ingénieur basque Jose Ignacio Lopez de Arriortua, connu pour sa politique volontariste de baisse des prix et de changements radicaux, fut associé au bouleversement du monde figé de VW. En moins d'un an, à la fin de 1993, la compagnie avait réduit sa production à 79 % de sa capacité et déclarait avoir réalisé des milliards de deutschemarks d'économie. Par une rationalisation énergique, Daimler-Benz, durement critiquée peu de temps avant, pour avoir négligé l'efficacité au profit d'une volonté d'expansion démesurée, est devenue un modèle de reconversion. L'année dernière, elle affirmait avoir réalisé 5 milliards de marks d'économie. D'ici à 1995, 75 000 emplois seront créés par le groupe.

Plus que la dureté de la récession, ce que les managers avaient négligé, c'était l'état alarmant de firmes comme Daimler par rapport à celui des compagnies qui s'étaient restructurées plus tôt. Dès le milieu des années 80, BMW avait introduit la flexibilité dans l'organisation du travail et prêté une grande attention aux coûts. Résultat : elle traversa la récession relativement sans encombre. Dans l'ensemble, l'industrie automobile, qui fournit du travail à un Allemand sur six, a perdu près de 150 000 emplois et risque encore d'en perdre 50 000 autres. Pas un secteur de l'économie n'échappa à cette recherche acharnée d'une baisse des coûts. La puissante industrie chimique a éliminé 30 000 emplois ces deux dernières années. Le chiffre est de 250 000 pour la construction mécanique, un des bastions traditionnels de l'Allemagne. Même le secteur bancaire, malgré des profits record, a régulièrement débauché, les revendications des salariés étant devenues insupportables. Longtemps ignorée, la révolution de l'économie de pénurie s'engouffra dans l'Allemagne corporatiste, entraînant de profonds changements de mentalité.

Tirant avantage de la récession, les firmes ont commencé à renverser la tendance aux hauts salaires et aux avantages sociaux qui plaçaient l'Allemagne parmi les pays à plus fort coût de main-d'œuvre du monde. Les primes pouvaient représenter jusqu'à 40 % du salaire. Elles allaient des bons d'habillement pour la communion d'enfants aux couronnes mortuaires pour les familles. Des coupes claires dans de telles forêts de prodigalité participaient, pour partie, à la prise de conscience générale que les temps avaient changé. Au début de l'année, l'Allemagne a connu un réajustement de salaires sans précédent. Le système de négociation dans tous les secteurs, fort d'une tradition de compromis et de consensus, après avoir produit tant d'excès pendant la période de prospérité, a montré ses avantages dans des circonstances économiques nouvelles. Plus important encore, la renégociation des conventions collectives fut le premier signe historique de la flexibilité des salaires et des conditions de travail dans un système caractérisé jusqu'alors par sa rigidité.

La récession elle-même fut considérable. Elle frappa un pays déjà troublé par les incertitudes de la réunification. La propension à accepter le changement en fut accrue. Même le gouvernement Kohl fut forcé, par l'affaiblissement de l'économie, d'agir plus énergiquement face aux dramatiques conséquences budgétaires de la réunification, à réduire le déficit public et à augmenter les impôts et les taxes. Le chancelier se colleta avec le difficile héritage des années prospères, avec ses coûts excessifs et ses attentes démesurées. *« Nous ne pouvons pas assurer notre avenir en dirigeant l'Allemagne comme un parc d'attractions collectif »*, déclara-t-il.

Pour les Allemands de l'Est, c'était une notion incompréhensible. Ils étaient frappés par un processus de désindustrialisation sans précédent. Trois millions et demi d'emplois avaient été supprimés depuis la réunification. Les conséquences furent aggravées par deux erreurs politiques : la quasi-parité (un pour un) entre le faible mark est-allemand et le solide deutschemark, d'une part, une augmentation rapide des salaires de l'Est pour les amener au niveau de l'Ouest, en dépit des grandes différences de productivité, d'autre part. Il en résulta un dépérissement massif des entreprises, laissant l'économie et la société totalement dépendantes des 600 milliards de francs annuels injectés par l'Ouest. De telles sommes ont eu néanmoins des effets extraordinaires. Alors que les ruines du communisme sont encore partout présentes, les signes de renouveau se multiplient. Les infrastructures publiques s'améliorent, les aides à la modernisation transforment villes et villages, de nouvelles entreprises, principalement de services, pullulent un peu partout.

Même si peu d'entre elles sont déjà bénéficiaires, leurs efforts permettent de penser que l'Est pourra devenir autosuffisant en matière économique. Ces frémissements permettent au chancelier Kohl de marteler pendant la campagne électorale que – selon sa formule – les champs de l'Est doivent germer sans huées ni dénigrement, comme cela a été le cas les années précédentes. Mais, malgré l'optimisme croissant, il est clair que l'Allemagne de l'Est, avant de devenir la région la plus avancée d'Europe, comme certains l'ont prédit, aura longtemps besoin des transferts de l'Ouest. De plus, cette transformation n'est pas aidée par le fait que nombre de rigidités et de faiblesses occidentales ont été transplantées à l'Est.

Alors que « l'Allemagne corporatiste », à la surprise des sceptiques, a montré sa capacité à se réformer radicalement, peu de chose ont changé dans la politique. Le débat sur la compétitivité a montré que les problèmes étaient connus. Même le gouvernement a estimé que l'avenir de l'Allemagne se situait au cœur des entreprises. Nombre de ces faiblesses ont été notées dans le récent rapport de l'OCDE sur l'Allemagne. Il en appelle à une révision sévère des avantages sociaux, à une disparition des barrières administratives et légales en matière d'innovation et de progrès technique, à une ouverture des marchés-clés protégés, telles les télécommunications et l'énergie, à un assouplissement du système des négociations salariales et à une disparition des obstacles à la flexibilité du travail, pour aider le secteur des services à se développer, à des privatisations plus rapides et enfin à des réductions drastiques dans les secteurs non compétitifs tels que l'agriculture et le charbon.

Jusqu'à présent, le gouvernement ne s'est pas montré trop empressé de joindre les actes à la parole. Mais, comme l'écrit l'OCDE, le prochain gouvernement devra ralentir sa marche sur *« le chemin épineux des réformes structurelles »* si l'économie conserve sa vitalité sur le moyen terme. Pendant qu'elles ont fortement amélioré leur productivité, les firmes ont laissé un fort taux de chômage et affrontent un environnement économique encore truffé de contraintes et de freins au changement. Il se peut, après les élections, qu'une force politique soit présente pour accélérer la poussée innovatrice vers l'économie et la société. Cela n'est possible que si la croissance et la nostalgie grandissante du bon vieux temps ne refroidissent pas cette volonté de changement. ■

Les banques sur la sellette

Les PDG allemands ont pour habitude d'éluder les questions concernant leur pouvoir. Leur réponse habituelle est : *« Nous avons de l'influence, mais nous ne sommes pas tout-puissants. »* Hilmar Kopper, numéro un de la Deutsche Bank, première banque d'affaires européenne, fait exception : *« Puissants ? Evidemment »*, répond-il, changeant immédiatement de sujet. Rapportée dans l'hebdomadaire *Die Woche* par Peter Glotz, qui connaît bien ce banquier froid, pragmatique, venu du fin fond de la Prusse, l'anecdote est symptomatique de la spécificité de l'économie allemande : ici, plus que dans aucun pays, les banques disposent de la totale liberté de participation dans les grandes entreprises. Quasiment interdite aux Etats-Unis, limitée en France, cette liberté constitue l'ossature du système.

Est-ce une force ou une faiblesse susceptible de compromettre la modernisation de l'économie ? En apparence, l'influence croissante des banques au sein du système industriel leur a permis d'épouser exactement la croissance du pays et sa vocation de plus en plus internationale : l'exemple type est justement celui de la Deutsche Bank – dépositaire de la minorité de blocage dans la Daimler Benz, premier groupe industriel du pays et présente dans les tours de table de Continental, Gerling, KHD et Fiat –, qui, en cinq ans, sous la direction de Kopper, a pratiquement doublé son chiffre d'affaires en prenant le contrôle d'établissements de crédit italiens, anglais, espagnols. Pourtant, au cours des derniers mois, plusieurs cas retentissants de faillites de grandes entreprises, où on a pu clairement déceler des erreurs, ou en tout cas la responsabilité d'établissements de crédit bancaire et/ou de copropriétaires, ont sérieusement entamé le prestige des géants de Francfort. Qu'il s'agisse de l'affaire Sachsenmilch, ou du cas de la Metallgesellschaft (deux entreprises submergées par des dettes accumulées et victimes d'erreurs grossières dans les choix d'investissements), ou encore du scandale Schneider (le géant du bâtiment a laissé derrière lui un passif de 6 milliards de marks – plus de 20 milliards de francs), les affaires ont ameuté l'opinion publique, une presse de plus en plus méfiante, un consommateur exaspéré par le coût de son compte bancaire et par les mille et une garanties que chaque banque lui demande avant de lui accorder le moindre prêt. La synergie « banque-industrie » nuirait-elle à l'intérêt public ? Le doute s'est immiscé dans les esprits. La crise de confiance est d'une ampleur telle qu'elle a poussé Helmut Kohl, l'année des élections – initiative qui ne connaît aucun précédent dans l'après-guerre –, à blâmer publiquement les créanciers de Schneider et à leur rappeler la responsabilité sociale qui leur incombe : les centaines de petites entreprises concernées par les chantiers abandonnés par Schneider ne pouvaient être laissées sans soutien.

La crise de confiance se transformerait-elle en crise structurelle ? Une réforme de fond du système d'interpénétration banque-industrie serait sûrement impossible. Mais l'opposition de gauche n'est plus la seule à réclamer une limitation du pouvoir des banques : un partisan insoupçonnable du libre-échange comme le comte Lambsdorff, doyen du Parti libéral, propose de limiter à 10 % la participation des instituts financiers dans les entreprises industrielles. La crise de confiance provoquée par l'affaire Schneider est prise très au sérieux par les banques, d'autant plus que plusieurs d'entre elles – redoutant que la nouvelle hostilité du monde politique ne débouche sur une série de contrôles et d'obstacles légaux – se sont lancées dans des campagnes les plus diverses et les plus onéreuses afin de redorer leur blason : cela va des récoltes de fonds pour le Rwanda (Deutsche Bank) à des offres de prêt particulièrement avantageuses pour le petit épargnant (opération « Bestgeld » de la Commerzbank).

Trop de pouvoir, trop de mandats dans les conseils de surveillance de banque et d'entreprise, trop d'intérêts différents dans la même main. Le cas de Schneider prouve que ces accusations ne sont pas dénuées de fondement : plusieurs hauts dirigeants de la Deutsche Bank, récemment blanchis en tant que responsables des avantageuses lignes de crédit accordées à l'affairiste failli, siégeaient dans dix conseils en même temps. Mais le problème réside-t-il seulement dans la dangereuse confusion des rôles ?

Les détracteurs des défauts structurels du système allemand ne manquent pas. Herbert Hax, président du très influent « conseil des cinq sages » (organe indépendant de consultation et d'orientation de la politique économique et financière constitué par les plus grands instituts d'analyse économique) en est un exemple. Face à la nécessité de rester compétitif au niveau international, il soutient que les grandes entreprises allemandes devraient s'inspirer du modèle anglo-saxon, moins rigide et capable d'accorder un rôle plus important au « capital-risque », donc aux investisseurs indépendants. Selon lui, les banques étant structurellement prudentes quant aux choix d'investissements, leur intérêt à la modernisation et leur capacité à relever les défis des nouvelles technologies ne sont pas garantis. Et cela au détriment des intérêts stratégiques du pays. L'opinion publique, la classe politique et les impératifs de la concurrence amèneront-ils aussi Hilmar Kopper à réviser son jugement sur le pouvoir des banques ?

A. T.

EL PAIS la Repubblica THE INDEPENDENT
Le Monde

La réunification, la nation, l'identité

Les Allemands se sont toujours posé des questions sur eux-mêmes. Les retrouvailles avec l'Est n'ont pas facilité les réponses

AUCUN autre peuple n'a autant suscité d'interrogations que les Allemands. On peut définir la culture allemande mais, depuis le Moyen-Age, « l'Allemand » a été une entité mouvante géographiquement et politiquement, jamais vraiment fixée, insaisissable. On sait intuitivement ce qu'est un Anglais, un Français, un Italien ou un Espagnol, mais un Allemand ?

Qu'y a-t-il de commun entre les Rhénans et les Allemands de la Volga, éparpillées entre la Russie et le Kazakhstan ? Et si l'on pense au Reich glorieux, au Saint-Empire romain germanique, qui, quelque part dans les consciences, reste la référence symbolique, l'Autriche tout autant que l'Allemagne peut en revendiquer l'héritage. L'Anglais se reconnaît en sa monarchie constitutionnelle, le Français en sa République. L'Allemand, lui, a toujours bien du mal, comme en témoigne le débat actuel, à savoir ce qu'il défend. Son sentiment national, souligne le sociologue Norbert Elias, est davantage affaire d'émotions que de volonté déterminée. La musique, la littérature y jouent un rôle aussi important que les grands sursauts de l'Histoire, qui n'ont pas laissé dans les mémoires que de bons souvenirs.

Mme de Staël, qui connut l'outre-Rhin sous occupation napoléonienne, dépeignait les Allemands comme des gens incapables de faire du mal à une mouche, tant ils étaient occupés à penser et si peu à agir. Depuis la première unification allemande de 1871, les guerres ont laissé en Europe des impressions moins bucoliques et l'Allemand, dans la mémoire collective européenne – y compris allemande –, reste encore largement synonyme d'angoisse. La folie hitlérienne a laissé des traces profondes et la cinématographie comme la littérature d'après-guerre n'ont cessé d'associer l'indicible avec l'Allemand. Il suffit de voir un bel Allemand blond pour penser aussitôt qu'il a un physique de bon officier SS. Peu importe qu'il y ait eu aussi des résistants, des victimes, que les Allemands aient montré des qualités dans l'exercice de la démocratie : c'est à l'aune de la démesure que s'est longtemps décliné l'Allemand. Et ce n'est pas toujours facile pour les intéressés eux-mêmes de s'y retrouver. Chaque pays a ses travers, ses caricatures. On en rit. Mais parler de l'Allemand et de l'ordre, de l'Allemand et de son application au travail, des querelles d'Allemands ou des raideurs allemandes, et ce sont aujourd'hui encore des images de gestapistes qui défilent. Quel étranger, surpris d'un geste de malveillance ou d'une réaction inattendue dans la rue en Allemagne, n'a pas le réflexe de traiter son vis-à-vis de « *sale nazi* » ?

A l'extérieur, l'Allemand est devenu une sorte de miroir commode où projeter ses frustrations. L'étonnant est en définitive que les Allemands s'en accommodent ; beaucoup ont développé une sorte de personnalité dualiste, surtout parmi les jeunes générations. On a fini par s'habituer à ce qu'il y ait les Allemands et soi à côté. Le contre-exemple sont les skins d'Allemagne de l'Est, qui hurlent leur haine à la face du monde en brandissant les croix gammées et en réinventant des simulacres de pogrom. Ce n'est pas par hasard. L'Allemagne de l'Est communiste, la patrie de « l'antifascisme » officiel, a fini par secréter ses anticorps, précisément au moment où la société est-allemande implose sous le coup de la réunification, et se voit frustrée de ses rêves de paradis terrestre dans la germanité retrouvée.

La réunification a rendu vaine la recherche de l'Allemand type, cet Allemand mythique auquel on se réfère toujours à l'étranger. En quarante ans, deux modèles complètement différents se sont développés de part et d'autre du rideau de fer. Au point qu'on parle couramment de deux ou trois générations de sacrifiés dans l'ancienne RDA, qui ne seront jamais capables de se réinsérer dans le cours de l'Histoire. Cinq ans après la chute du mur, « Ossis » et « Wessis » ont toujours autant de mal, malgré toute la bonne volonté du monde, à travailler ensemble. Bien sûr il y a la langue commune ; l'héritage culturel des siècles passés ne s'est pas évanoui. Toutefois il y a tout ce qui est venu après, et en cette époque de changements extraordinairement rapides, de façonnage des esprits par les nouveaux moyens de communication, cela suffit pour ouvrir des fossés. L'Allemand de l'Est est certainement plus proche du Polonais, qu'il déteste, que de l'Allemand de l'Ouest, qu'il envie. Et ce dernier se sent infiniment plus en confiance avec un Français ou avec un Américain, qu'avec un Allemand de l'Est. Pour tout voyageur venant des pays de la Communauté européenne, il était fascinant de constater, après l'ouverture de l'ancienne RDA, combien cette identité ouest-européenne si souvent niée prenait des contours.



D'une génération à l'autre, l'identité allemande se cherche toujours.

Le romancier est-allemand Günter de Bruyn, l'un des observateurs les plus fins de sa société ces dernières années, décrit ainsi ce que signifie pour lui la rencontre avec l'homme de l'Ouest : « *Les Allemands* (...) *démodés et pauvres de l'Est, qui sont parvenus au dernier moment, en manifestant pacifiquement leur indignation, à obtenir gain de cause, à regagner par là un peu de leur fierté et de leur identité propre, se retrouvent maintenant, au sein de l'Allemagne réunifiée, confrontés à des compatriotes modernes et ouverts sur le monde, habitués au grand large, habiles à discourir, qui, grâce à une démocratie qui fonctionne, et grâce surtout à une économie performante, ont développé une sûreté de soi qui est déjà intimidante, et qui fait finalement effet d'arrogance, du fait que ce sont eux qui apportent la monnaie la plus forte, l'économie la plus prospère, la forme de gouvernement la plus libre, qui apportent la loi fondamentale, l'hymne national, l'aigle.* »

A l'Ouest, les vainqueurs du Reich et surtout les Américains, qui pèseront d'un poids considérable sur l'évolution de la nouvelle société ouest-allemande, plaquent de toutes pièces dans leurs zones leur modèle de société démocratique ouverte. L'Est, sous le joug de l'armée rouge et des commissaires politiques de Staline, passe d'une dictature à l'autre.

C'est à nouveau la chape de plomb, la continuation sous une autre forme d'un pouvoir totalitaire que l'Allemagne a connu depuis 1933, l'année de la prise de pouvoir par les nazis. L'endoctrinement et le provincialisme dont est victime la RDA, écrit Günter de Bruyn, « *apportent un rétrécissement de la conscience et de la fierté de soi, qui se traduit le plus souvent par un complexe d'infériorité et d'insécurité, ainsi que par la susceptibilité, un rigorisme moral, ou l'agressivité. On ignore le monde.* » Fermés sur eux-mêmes, subissant des régimes honnis avec lesquels on s'arrange en surface. ▶

En finir avec les tabous anciens et nouveaux

Au début de cette année, le Musée de la Ville de Munich organisait une exposition consacrée à Heinrich Hoffmann, le photographe personnel d'Hitler. Elle étudiait l'usage de la photographie comme moyen de propagande et, en particulier, son rôle comme *« véhicule du mythe du Führer »*. Unanime, la critique salua cette exposition, jugée révélatrice, éducative et émouvante.

L'exposition de Munich devait être transportée à Berlin et, de là, à Sarrebruck. Mais ces étapes furent annulées. Le Musée historique de Berlin, tout en insistant sur la puissance et la qualité de l'exposition, retira sa candidature, suivie par Sarrebruck.

Que l'exposition soit ouvertement antihitlérienne n'avait pas paru suffisant. Il eût fallu que l'horreur en soit le thème principal, et pas simplement une toile de fond évidente. Résultat : malgré l'opinion favorable des experts, l'exposition fut enterrée.

La fermeture de l'exposition est un exemple, parmi tant d'autres, d'une censure bien intentionnée. Récemment, un film documentaire, *Profession : néo-nazi*, traçait le portrait d'Ewald Althans, un jeune cadre nazi. Le réalisateur (de centre gauche) laissait subsister peu de doute quant à la sympathie que lui inspirait le personnage, mais ne l'exprimait pas assez ouvertement. La diffusion publique du film fut, en conséquence, interdite afin d'éviter tout malentendu.

Ce fut également le cas avec *Hitler*, un livre scolaire retraçant l'histoire de la période nazie sous forme de bandes dessinées (Art Spiegelman avec *Maus* avait également fait en bandes dessinées un récit émouvant du sort des juifs dans la Pologne occupée). Aux dires des enseignants enthousiastes, la forme du récit aidait les enfants à mieux saisir la portée des horreurs commises par Hitler. Mais on s'interrogea officiellement sur l'utilisation de la BD dans ce contexte. Et *Hitler* fut rayé des listes de livres scolaires.

L'autocensure en Allemagne a véritablement opéré un virage à 180 degrés. Longtemps après la guerre, les crimes du nazisme demeurèrent pratiquement tabous. Auschwitz était à peine mentionné. Nombre de ceux qui avaient vécu passivement la période nazie ou permis la réalisation des crimes nazis – les références étrangères à la « clique criminelle » d'Hitler pour parler du peuple allemand tout entier n'ont pas aidé à une prise de conscience – étaient réticents à affronter leur responsabilité dans la folie des années précédentes.

Ce fut avec l'arrivée d'une nouvelle génération que vint le temps des règlements de comptes. Les révoltes de 1968 exprimaient un conflit de générations et portaient en elles l'exigence d'une reconnaissance claire et nette de ce qui s'était passé.

Dix ans plus tard, en 1979, la diffusion du feuilleton américain *Holocaust* fut un tournant décisif. Partout ailleurs en Europe occidentale, la série fut critiquée pour son côté conventionnel typiquement américain. Mais, en Allemagne, c'était la première fois que des millions d'Allemands avaient devant les yeux les conséquences humaines de l'Holocauste. L'impact fut énorme.

A ce moment, la génération d'après-guerre était arrivée à l'âge adulte. Dans les années qui suivirent, ce qui avait été tabou devint le point de départ de toute discussion sur le passé de l'Allemagne. Aujourd'hui, la seconde génération, plus éloignée encore de la dictature vécue par leurs grands-parents, cherche à faire toute la lumière sur le passé, plus angoissée que revancharde.

Les inquiétudes contemporaines sur un possible retour au passé – chaque librairie en Allemagne propose des piles de livres étudiant cette hypothèse – laissent espérer, par leur existence même, qu'une telle régression est exclue. Les tabous actuels – ne pas prononcer le nom d'Hitler, à moins de rajouter aussitôt « qui était un homme malfaisant... » – trahissent une constante nervosité face au passé, qui peut paraître excessive, mais qui, au moins, part d'une bonne intention.

Une récente décision de justice, condamnant assez légèrement Günther Deckert, un dirigeant d'extrême droite qui nie la réalité de l'Holocauste, illustre cependant les incertitudes de l'Allemagne contemporaine. Certes, la sentence en elle-même était choquante, comme l'étaient encore plus les refus obstinés des juges d'admettre que les allégations de Deckert étaient fausses. Néanmoins, le tollé qui s'ensuivit montre que l'Allemagne a bien changé. Il y a trente ans, cela aurait provoqué peu de réactions. « Moins on en dit, mieux ça vaut », telle était la vieille devise. Désormais, l'Allemagne doit relever le défi d'une nouvelle normalité, dans laquelle les leçons du passé ne seraient ni écrasantes ni esquivées.

S. C.

Comment recycler les déchets

Jeter les ordures à la poubelle est peut-être, dans les gestes quotidiens, celui que nous accomplissons, chaque matin, avec le plus d'indifférence. Nous croyons qu'il en va de même de Londres à Madrid, de Paris à Rome.

Grossière erreur, car, justement au cœur de l'Europe, pour huit millions d'Allemands, le rapport aux déchets est devenu, depuis cinq ans, un test quotidien et obligatoire de conscience civique. Caissons noirs et sacs jaunes pour les plastiques – et que pots de yaourt et boîtes de beurre soient bien lavés au préalable ! –, bidons marron pour les déchets organiques, gigantesques conteneurs pour le papier et le carton. Malheur à celui qui mélange les verres de différentes couleurs ! Nouveaux éléments du paysage, ces objets bizarres semblent destinés à persécuter, à chaque coin de rue, les habitants de la RFA, des grandes villes aux villages les plus reculés. La « collecte différenciée » est ici un devoir, une manifestation des vertus nationales. Recycler au nom de l'environnement est un impératif éthique qui a transformé les habitudes, imposé de nouvelles priorités aux hommes politiques et permis de reconsidérer les bilans des pouvoirs locaux et des entreprises.

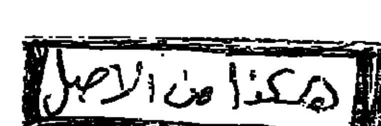
Tout a commencé par une morne journée d'août 1990, lors d'une réunion du DIHT (le CNPF allemand) sur l'Adenauerallee de Bonn. Craignant le vote de lois qui les auraient contraints à retirer systématiquement la ferraille de leur produit, les grandes entreprises imaginèrent le système de recyclage des déchets qui, depuis, régit l'Allemagne. De là naquit un petit symbole rond et vert, avec deux flèches qui courent l'une après l'autre en spirale, devenu aujourd'hui un symbole de fierté. Le « Grüne Punkt » indique justement les produits recyclables, aux frais des entreprises, de la collectivité et en dernier ressort du consommateur qui, achetant des produits emballés dans une matière recyclable, dépense en moyenne 200 à 500 deutschemarks de plus par an et par famille. En principe, la boucle est bouclée : les producteurs qui impriment le symbole désormais mythique sur leurs produits doivent payer une contribution au Dual System Deutschland (DSD) ; la recette sert à payer les services rendus par les entreprises chargées d'organiser la collecte et le tri des déchets. D'autres entreprises sont chargées de recycler le plastique, le verre, le papier et le carton ainsi que de les revendre comme matière première sur le marché. Théoriquement, c'est ingénieux : *Time*, d'habitude prudent et conservateur, n'a-t-il pas fait l'éloge des Allemands, les élevant au rang de champions mondiaux du recyclage ?

Il est toutefois dommage que l'autoanalyse, l'autocritique, impitoyable et obsessionnelle – une autre spécificité nationale – ait débouché sur la découverte d'une faille dans un système écologique supposé infaillible. Trop d'entreprises retardent ou suspendent carrément le paiement des contributions au DSD au point de l'avoir mis au bord de la banqueroute l'année dernière. De plus, le recyclage intégral est une utopie, certains types de plastiques à usages multiples sont impossibles à recycler ; il est fâcheux que le recyclage du verre, du papier et des boîtes de Coca-Cola requière des technologies à haute consommation d'énergie et à fort dégagement de gaz toxiques, nuisant ainsi à l'environnement. Ne parlons pas de l'augmentation du papier (son prix a doublé en quinze ans) et des 60 millions de mètres cubes d'eau utilisés chaque année pour nettoyer les conteneurs de plastique...

Le Grüne Punkt survivra-t-il aux élections ? Les observateurs s'interrogent et constatent, désespérés, que le système de recyclage soulève pour l'environnement plus de problèmes qu'il n'en résout. En partie parce que les entreprises en charge n'arrivent plus à digérer la marée d'ordures. Le marché lui-même ne parvient plus à absorber des matières premières souvent trop onéreuses ou refusées par les clients. Plusieurs solutions sont alors possibles : soit on pratique le *downcycling* (littéralement « recyclage vers le bas » : l'emballage des bouteilles de lait serait, par exemple, recyclé en papier hygiénique), soit on accepte de voir grandir des montagnes de déchets clandestins ; ou alors les autorités allemandes se chargent de lutter contre l'exportation clandestine de déchets. Rentable à l'Est, qui est prêt à accueillir des monceaux nocifs contre des devises, et dans le tiers-monde (le plastique des flacons utilisés à Oggersheim, ville natale d'Helmut Kohl, est réutilisé pour faire des chaussures en Indonésie), ce système est une source de problèmes et d'incidents diplomatiques avec de riches voisins comme la France.

Mais quel serait le coût du démantèlement d'un système si bien organisé et pourtant défectueux ? La réincarnation des produits consommés en produits recyclés n'est peut-être qu'un mythe, mais il semble difficile de le supprimer.

A. T.



هكذا من الأصل

▶ les pays d'Europe de l'Est ont vécu coupés d'un monde extérieur *idéalisé*, bloqués dans leurs évolutions intérieures. On en connaît les conséquences, parfois tragiques, comme dans l'ex-Yougoslavie. Pays de la délation et des poètes tragiques, pays des compromissions et des solidarités, l'Allemagne de l'Est incarne une vieille tradition allemande de *repli sur* soi, de confinement dans une niche, face à un monde trop brutal qu'on ne *cherche même* pas à maîtriser. La chute du communisme libérera en RDA toutes les frustrations d'un monde exclu de la société de consommation de l'Ouest, mais qui n'a aucune idée de ce qu'il doit faire de sa liberté. Au nom de la germanitude, elle veut sa part du gâteau économique ouest-allemand et est prête pour cela à se livrer au pouvoir du plus offrant. *« On regardait vers l'Ouest*, écrit de Bruyn, *mais cela voulait dire d'abord vers l'Allemagne. C'est le national qui a la primeur, pas l'ouverture au monde. »*

Le placage du système occidental de valeurs dans la partie ouest de l'Allemagne après la guerre ne s'est pas passé sans heurts. Norbert Elias note, dans son étude sur les Allemands, combien il était fréquent dans la société d'après-guerre d'entendre dire que la démocratie *ne correspondait pas* à la culture allemande. Le miracle économique, le ciment aussi de l'anticommunisme et de la menace soviétique permettent néanmoins au modèle de s'imposer peu à peu. Dans une thèse comparative sur les cultures politiques en RFA et aux Etats-Unis, écrite en 1987, Beate Ruppertz note que le nouvel ordre est d'abord accueilli avec *« scepticisme et hésitation »*, que les satisfactions d'ordre économique *n'entraînent pas dans un premier* temps *« une adhésion intérieure, affective »* au système. Elle souligne qu'il faudra attendre les nouvelles générations pour que l'adhésion à cette nouvelle culture démocratique soit fondée non plus seulement sur des raisons d'ordre *« technique et pragmatique »*, mais aussi sur des valeurs philosophiques. Le « Wessi » peint par Günter de Bruyn est le produit de toute une évolution, de ruptures qui peuvent être violentes, comme *en témoignent les mouvements* étudiants des années 60, l'apparition du terrorisme de gauche.

L'Allemand de l'Ouest a une révolution d'avance sur celui de l'Est dans son rapport au pouvoir politique, à l'autorité. L'individu y a définitivement conquis ses *galons face au primat du pouvoir*, de l'Etat. Le système d'éducation allemand, qui a beaucoup de parenté avec celui des Etats-Unis, mise bien davantage sur le développement du jugement individuel, de l'initiative que, comme encore en France, sur une acquisition autoritaire de la connaissance. La société allemande joue davantage sur une résolution dialectique des conflits que sur le couple autorité-rébellion si présent en France. Elle rejoint ainsi une vieille tradition *allemande du débat, de la dialectique*, qui a eu aussi ses revers. Celle-ci a trop souvent servi d'excuse pour s'extraire du monde réel, justifier une passivité néfaste. Le prince laisse à chacun sa liberté de pensée en échange d'une stricte observance des règles de conduite fixées par le pouvoir. Pour s'éviter des problèmes, l'Allemand a longtemps eu une propension à cultiver sa vie intérieure et, pour le reste, à s'en remettre au strict respect de la discipline imposée. Ce *qui conduit* Mme de Staël *à s'étonner* que *« les Allemands, qui ne peuvent souffrir le joug des règles en littérature, voudraient que tout leur fût tracé d'avance en fait de conduite. Ils ne savent pas traiter avec les hommes, et moins on leur donne à cet égard l'occasion de se décider eux-mêmes, plus ils sont satisfaits »*, écrit-elle.

Un siècle plus tard, pendant la Ire République allemande, le poète Kurt Tucholsky s'irrite de voir ses compatriotes toujours aussi rigides dans l'accomplissement de leurs fonctions. *« Nous sommes habitués qu'un employé du gaz soit un employé du gaz et rien de plus. Quand ils soulèvent un peu le masque, c'est la plupart du temps pour des impolitesses. M.Triebecke s'est mis une casquette de couleur et M. Triebecke a complètement disparu. Il ne reste plus que quelqu'un qui accomplit son service. »* Cette *image de travailleurs disciplinés*, appliqués, un peu raides, colle encore à la peau des Allemands. *Beaucoup, à l'Est, la revendiquent* pour se défendre d'être de moins bons travailleurs que leurs compatriotes de l'Ouest. *Et il en reste* encore bien des traces à l'Ouest même, ne serait-ce que dans la façon de traiter *la clientèle dans* un magasin, ou à un guichet de banque.

Sans tout faire disparaitre, les changements radicaux de la société ouest-allemande depuis la guerre ont cependant *sensiblement* modifié les comportements. Depuis les mouvements anti-autoritaires des *années 60-70, depuis* le mouvement écologiste des années 80, la discipline, l'application au travail ne sont plus des parangons de vertu et on cherche au contraire à s'épanouir en tant qu'individu, à profiter de son temps, à jouir de la vie. Les jeunes générations surtout, intégrées dans une société de communication ouest-européenne, ne ressemblent plus guère à leurs aînées et Wolfgang Schäuble, *le dauphin du* chancelier Kohl, confesse qu'il éprouve parfois, à cinquante-deux ans, le sentiment *d'un fossé entre* le monde de valeurs dans lequel il a été élevé et celui de ces jeunes. C'est *sans doute un peu exagéré*. Beaucoup d'attitudes restent en Allemagne dictées par ce manque de confiance en soi, cette angoisse du lendemain que la période nazie et l'anéantissement du pays ont ancré un peu plus profond encore. Les Allemands ont constamment besoin de se rassurer, d'être sûrs à *la fois que* le ciel ne va pas leur tomber sur la tête et qu'ils peuvent réussir à faire quelque chose. On *passe facilement d'un extrême à* l'autre. Du pacifisme au terrorisme. Du grand bon cœur débordant à l'obsession de la sécurité. Chaque citoyen doit encore se faire enregistrer dès qu'il déménage. On ne peut pas faire halte dans un hôtel sans remplir une fiche de police. Le changement fait peur. L'Allemand a parfois une mentalité de gagne-petit ou de paysan. On paye en liquide. Les distributeurs de billets, les cartes de crédit se sont répandus avec retard. On est suspicieux. Le *moindre accrochage automobile* exige la présence d'un constable. On défend son bon droit avec âpreté, sans compromis. *Un* cycliste sur sa piste cyclable préférera jouer au kamikaze plutôt que céder sa place à une voiture à un carrefour. Et non seulement on défend son droit propre, mais on exige des autres qu'ils respectent le droit en général. Sinon on le dénonce. Même l'anarchiste ne supporte pas que dans sa communauté d'anarchistes on déroge aux règles fixées. A Kreuzberg, le fief des alternatifs berlinois, gare aux nouveaux magasins trop bourgeois qui voudraient s'installer.

Pour se protéger, l'Allemand se réfugie dans la *Geborgenheit*, mot difficilement traduisible en français *qui exprime le besoin d'être à* l'abri, au chaud, cajolé. Les communistes de l'Est, avec leur caractère petit-bourgeois, y pourvoyaient à merveille, avec les organisations du parti, les entreprises qui géraient la vie, jusque dans les niches où se réfugiaient les dissidents. L'effondrement de ce système a eu des effets désastreux, bouleversant les existences. Dans l'ex-RDA, entre autres phénomènes, la natalité a chuté de moitié. A l'Ouest, l'américanisation de la société et l'individualisme ont fait exploser ces niches. Mais leur besoin reste fortement présent, même idéalisé. Si la famille allemande est réduite à sa plus simple expression, aucun autre pays n'insiste d'avantage sur le rapport de proximité entre la mère et l'enfant. Les Allemands sont le peuple le plus déraciné d'Europe, le plus mobile aussi, mais on y célèbre comme nulle part ailleurs le *Heimat*, le pays, ce refuge mythique où se réchauffer le cœur. L'Allemagne se cherche toujours comme nation, mais c'est le pays des principautés, des *Länder*. On y parle avec respect du chancelier, mais avec chaleur du *Landesvater*, le père du Land, le père de la patrie. ■



THE INDEPENDENT

C'est dans cette maison – où ont vécu Gœthe et Schiller – qu'est née la République de Weimar, après la première guerre mondiale.

Daniel Cohn-Bendit
(Député européen-Vert)

Le grand danger serait que la société se comporte fondamentalement comme quand il y a une petite reprise économique, c'est-à-dire qu'on fasse en politique comme si rien ne s'était passé. Quand les réformes indispensables, les réformes socioécologiques, sont ajournées, a fortiori refusées, la division de la société et la dureté des rapports sociaux se trouvent aggravées. Nous avons besoin d'un assainissement écologique, à l'Ouest comme à l'Est. Et, d'autre part, le début d'une restructuration de la société par des investissements écologiques, afin de lutter contre la délocalisation (garantir le Standort Deustchland). Une politique moderne d'immigration avec un droit moderne de la nationalité, une réforme fiscale tenant compte de l'environnement et la fin des privilèges sont également nécessaires.

Musée et histoire contemporaine

Un visiteur de Coblence a résumé dans le livre d'or, le 15 septembre, *ses impressions* sur la Maison de l'Histoire de Bonn : *« C'est l'Allemagne rendue palpable. » Jusqu'alors*, le nouveau musée, inauguré il y a trois mois, avait reçu 215 000 visiteurs, qui ont eu la chance de fouiller dans l'histoire du milieu du siècle, de la palper et de recevoir une avalanche d'impressions, déclenchées par 7 000 objets dispersés sur les différents étages de l'édifice. Il s'agit d'un grand bazar, d'un supermarché aménagé pour que le consommateur *vienne, regarde et prenne* ce qu'il veut, jusqu'à ce que chaque visiteur trouve aux *objets une place dans son* schéma idéologique.

Des milliers d'objets, distribués d'un côté à l'autre, avec une négligence étudiée, provoquent chez le visiteur la sensation de contempler, par une brèche, l'histoire récente de l'Allemagne. On peut ainsi apprécier les notes manuscrites du chancelier social-démocrate Willy Brandt, abandonnées dans le wagon du train que le *maréchal Goering emprunta* un jour. Dans un compartiment du même wagon, on trouve la *douche et même le papier* hygiénique disposé pour un usage immédiat. Dans une *autre salle, sont exposés le pull*-over et la veste en laine que portaient Mikhaïl Gorbatchev et le chancelier allemand Helmut Kohl (CDU) quand ils s'installèrent dans le Caucase, dans la résidence d'été du président soviétique, pour lever les derniers obstacles à la réunification allemande. L'histoire rendue palpable pour réveiller les émotions, en quête de la complicité du visiteur, du *« c'est ça ! »* familier et péremptoire, de l'identification avec un passé à portée de main et si récent qu'il *est encore impossible* de l'analyser froidement. Aussi la Maison de l'Histoire a-t-elle réveillé la polémique en Allemagne. La gauche estime que le démocrate-chrétien, Helmut Kohl, a prétendu bâtir un monument à sa propre gloire en construisant le musée.

Le conservateur du musée, Hans Walter Hütter, rejette l'accusation selon laquelle sa conception serait conservatrice, *bien qu'« on ne puisse représenter l'Histoire avec exactitude*, reconnaît-il, *parce que tout ce qu'elle touche a un aspect subjectif. C'est vrai, on ne peut aborder tous les thèmes. Il faut opérer une sélection et, ici, elle se fait avec l'aide de spécialistes. Nous nous sommes efforcés de donner à voir les controverses »*.

Peut-être est-ce leur subconscient qui a joué un mauvais tour aux décorateurs lorsqu'ils ont installé, juste derrière une porte, un tapis rouge avec des lettres dorées. Pendant un moment, le visiteur reste perplexe, puis il demande si l'on peut marcher dessus. *Le gardien* de la salle répond : *« Oui, c'est fait pour être piétiné. »* Le *texte qu'on piétine ainsi est* une sorte de décalogue, prononcé par Walter Ulbritch, le chef de feu la RDA, dans les années 60, lors du cinquième congrès du SED. Le décalogue *présente* la quintessence de la petite bourgeoisie stalinienne qui dirigeait l'Allemagne de l'Est. Le troisième commandement affirme : *« Tu participeras à l'élimination de l'exploitation de l'homme par l'homme. »* Le neuvième, que ne renierait pas le pape Jean-Paul II, ordonne : *« Tu vivras dans l'honnêteté et la décence et tu respecteras ta famille. »*

En revanche, il est difficile de trouver une copie des lettres que recevaient, à la fin des années 70, ceux qui étaient considérés comme de dangereux agents communistes et dans lesquelles on leur annonçait qu'ils avaient perdu leur poste de facteur ou de conducteur d'autobus, leur fidélité à la Constitution étant douteuse. *Hans Walter Hutter ne sait pas* s'il existe quelque chose de la sorte, parmi les 7 000 objets exposés. Une hôtesse à la réception en a une idée plus précise : *« Il doit y avoir quelque chose comme cela dans la partie consacrée au terrorisme. »*

Le point de vue donné par la Maison de l'Histoire est sans doute conservateur et c'est sûrement celui d'un marché anticommuniste, mais il ne fait *que refléter* ce que fut la République de Bonn, bastion occidental au bord du monde soviétique.

J. C.

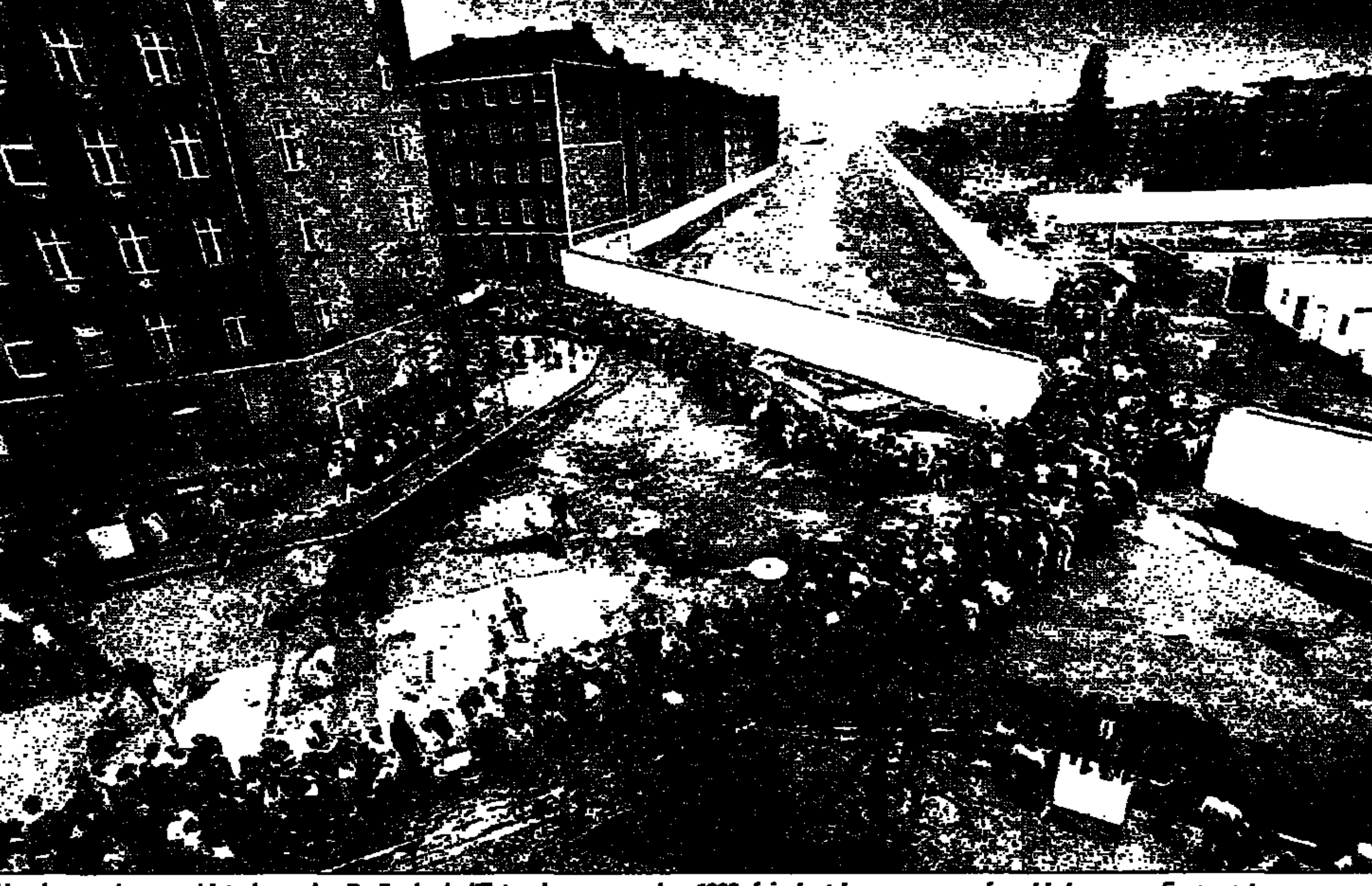
Le retour au centre de l'Europe

Bonn cherche à rassurer ses partenaires à l'Ouest et à l'Est

« *L'Allemagne était la première puissance de l'Europe au début du siècle, et elle est en train de le redevenir maintenant que ce siècle s'achève.* » Le constat de l'ambassadeur américain Richard Holbrooke, prenant congé de Bonn au début de l'année, était sans nuance. Dans l'Europe qui se construit aujourd'hui, le poids des nations se mesure autrement qu'il y a cent ans. Mais la remarque du diplomate montre bien les convoitises dont la nouvelle Allemagne est l'objet, depuis qu'elle a retrouvé sa place au cœur de l'Europe libérée des blocs. Crainte et respectée par ses voisins et partenaires européens, elle est ostensiblement courtisée par Moscou et Washington, qui n'ont pas oublié les règles élémentaires de la géopolitique.

Presque cinq ans après la chute du mur de Berlin, la carte du continent commence à prendre ses nouveaux contours. A l'ouest du rideau de fer, l'Europe des Douze et de la communauté atlantique, lointaine héritière de l'empire de Charlemagne, s'était construite autour du Rhin, au confluent des mondes latin et nordique. Londres y était le gardien jaloux de la fidélité à l'atlantisme. Paris occupait le centre d'une Europe américanisée dont elle veillait à maintenir la spécificité, rêvant d'en devenir la capitale politique.

Cette petite Europe n'a pas résisté longtemps à la disparition du rideau de fer. L'euphorie suscitée par l'éclatement du bloc soviétique a été propice à des retrouvailles européennes qu'il faut maintenant gérer. Sinon, on risque de provoquer des déceptions, qui seraient lourdes de dangers pour la stabilité de tous : l'exemple yougoslave sert là d'avertissement. Il y a désormais une Europe riche et une Europe pauvre, une Europe moderne, organisée, et une Europe archaïque, mais il est difficile de nier qu'il n'y ait qu'une Europe. Avec, au centre, l'Allemagne réunifiée, partenaire obligée dans ses frontières acceptées de tous. Cette nouvelle réalité a mis du temps à pénétrer les consciences. Elle a secoué profondément les membres de l'Union européenne, à commencer par la France et la Grande-Bretagne. Les deux vieilles nations sont sur la défensive. Il leur faut redéfinir leur rôle par rapport à une Allemagne qui devient brusquement la clé de voûte du nouvel édifice à construire.



THE INDEPENDENT

Une image devenue historique : les Berlinois de l'Est qui, en novembre 1989, faisaient la queue pour franchir le mur enfin ouvert.

Qu'ils le souhaitent ou non, les Allemands sont eux-mêmes obligés d'accepter cette situation et d'en penser les conséquences. Et c'est bien là que leurs partenaires les attendent. Pour la première fois depuis la guerre, l'Allemagne est redevenue totalement maîtresse de son destin. Que va-t-elle en faire ? Va-t-elle poursuivre sa politique actuelle d'intégration européenne et transatlantique, comme l'affirment ses dirigeants, ou être amenée à définir autrement ses intérêts ? Sera-t-elle capable de mettre sa nouvelle puissance au service de cette Europe dont elle affirme vouloir être l'un des moteurs, sans aspirer à l'hégémonie ? Sera-t-elle capable de surmonter les méfiances dont elle est l'objet et qui provoquent déjà une remontée des pulsions nationalistes ?

Le débat identitaire s'est ouvert en Allemagne sur un ton feutré. Il n'a pas eu, jusqu'à maintenant, le caractère polémique qu'a eu, en France, en Grande-Bretagne ou en Italie, la discussion sur l'avenir de l'intégration européenne. Des courants, des écoles de pensée se forment, mais ceux qui ont été tentés de radicaliser le débat n'ont *pas emporté le succès qu'ils attendaient*. La crainte persistante que les réminiscences de l'Histoire font peser à l'extérieur sur les intentions de l'Allemagne va de pair, en Allemagne même, avec une peur quasi obsessionnelle de heurter la sensibilité et la mémoire des voisins. Ayant le sentiment d'avoir peu à peu regagné un certain crédit dans le monde, d'être redevenus respectables, les Allemands, au moins ceux de l'Ouest, ne sont pas prêts à prendre des paris trop risqués. Le résultat des élections européennes, qui ont massivement profité aux partis pro-européens, et au premier chef au chancelier Kohl, sont là pour en témoigner.

Helmut Kohl n'a cessé, depuis la réunification, de répéter qu'il n'y a pas d'alternative à l'intégration européenne si on ne veut pas retomber dans les pièges du nationalisme. Mais les professions de foi ne suffisent pas. L'Allemagne doit mener au fond le débat complexe sur son identité, pour des raisons à la fois internes et externes. L'éloignement du nazisme, la réunification, l'accession à la pleine souveraineté, la *prise de conscience de son importance* l'obligent à savoir ce qu'elle est, ce qu'elle veut. Pour elle-même, mais aussi pour ses voisins et partenaires, qui cherchent à la fois à conjurer leurs craintes d'une Allemagne trop forte et à obtenir son appui pour affronter leurs propres difficultés.

Après guerre, dans l'ouest de l'Allemagne, la question de l'identité nationale avait été refoulée au profit d'une immersion totale dans le système de valeurs américain et de l'intégration ouest-européenne. Seule une frange intellectuelle de la droite, la « nouvelle droite », peu importante mais active, conteste aujourd'hui cet ancrage à l'Ouest. Dénonçant l'américanisation de la société ouest-allemande, elle appelle au retour des valeurs authentiques et d'un intérêt national spécifique comme puissance au centre de l'Europe. Cette position reste très minoritaire. Mais personne, ni à gauche, ni à droite, ne veut laisser à cette « nouvelle droite » le monopole de la question nationale. Dans son premier discours, le nouveau président fédéral, Roman Herzog, a invité ses concitoyens à adopter une attitude moins crispée à l'égard de leur propre pays, à assumer un patriotisme « *sans complexe mais aussi sans pompe ni fanfare* ». Même l'insoupçonnable Daniel Cohn-Bendit écrit dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* qu'on ne peut plus prétendre qu'un enfant allemand grandisse aujourd'hui avec la culpabilité du nazisme.

La polémique s'est surtout cristallisée autour de la volonté exprimée par le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate, Wolfgang Schäuble, de permettre aux Allemands de se rassembler de nouveau, comme les Français ou les Britanniques, autour de l'idée nationale. Accusé de flirter avec la nouvelle droite, M. Schäuble se défend en affirmant que, dans son idée, la nation allemande ne peut avoir de sens aujourd'hui que dans le cadre de l'Union européenne. ▶

Gregor Gysi
Dirigeant du PDS
(communistes réformateurs)

Le plus grand danger pour l'évolution sociale de l'Allemagne, je le vois dans l'attitude qui se répand, tant en politique intérieure qu'en politique étrangère : « Nous sommes de nouveau quelqu'un. »
A l'intérieur, cela s'est manifesté par une augmentation inquiétante des violences racistes et extrémistes, auxquelles la politique du gouvernement conservateur n'est pas étrangère. La CDU-CSU essaie maintenant de créer un climat analogue contre la gauche. Dans le fond, c'est la même mentalité, la même attitude dominatrice, par lesquelles le gouvernement creuse le fossé social et cherche à apaiser les tensions en jouant sur le sentiment « national ».
A l'extérieur, cette attitude se manifeste par les prétentions croissantes du gouvernement fédéral à organiser l'Europe selon les intérêts allemands. Quels qu'aient été les problèmes, le monde n'a pas souffert au cours des cinquante dernières années du fait que l'Allemagne n'ait pas eu un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et que des soldats allemands n'aient pas été envoyés dans d'autres pays pour « combattre les crises ».

La métamorphose d'une armée

« Je me demande ce que signifie, pour nous autres militaires, l'accord de la Cour constitutionnelle pour les missions de paix à l'étranger ? Très simple : après un demi-siècle, la perspective d'entrer en action devient réelle, et non plus réduite à celle, aussi catastrophique qu'improbable, d'une guerre mondiale. » Dans le modeste bureau, au premier étage, de la caserne Falckenstein, *le lieutenant-colonel Volkhardt Saul* explique la petite révolution culturelle que la Bundeswehr est en train de vivre : finie la guerre froide ; même pour la petite armée de Bonn, le « nouvel ordre mondial » pose des problèmes de sécurité jusqu'alors inconnus et crée des menaces imprévisibles. En même temps, la RFA est en quête d'un nouveau rôle dans le monde, qui soit compatible avec sa Constitution pacifique de l'après-guerre.

La petite garnison bien ordonnée aux portes de la ville, où la statue du Kaiser est revenue trôner, là où la Moselle se jette dans le Rhin, est à maints égards le symbole de cette armée « au profil bas » aux prises avec le changement. C'est ici que – inauguré par un défilé de soldats : pompeux uniforme et flambeau au vent – réside, depuis le 30 septembre, le Heeresführungskommando de l'armée (l'état-major de l'armée), ressuscité après un demi-siècle. Cinquante années pendant lesquelles le sommet de la hiérarchie militaire n'avait pas d'existence autonome et était intégré à l'ONU. Avec la nouvelle stratégie instaurée par l'ONU, et les responsabilités futures de Bonn, ce corps de cent cinquante officiers est utile pour coordonner les actions avec le gouvernement et les pays alliés, explique Saul.

L'ennemi n'est plus l'Est communiste, la certitude de l'ennemi historique a disparu. *« Dans une atmosphère de chaude camaraderie, nous accueillons des soldats russes, polonais, roumains, dans des casernes et des écoles. »* Le changement n'a *pas seulement une charge émotionnelle*. En effet, les cartes des Nations unies accrochées aux murs témoignent des risques nouveaux : crises ethniques et régionales, ou foyers de tension potentielle, en Yougoslavie, entre la Slovaquie et la Hongrie, la Hongrie et la Roumanie, la Macédoine et la Grèce. Sans parler de l'Afrique du Nord... A quand la prochaine intervention de l'ONU et la participation de « casques bleus » allemands ?

Pour les officiers comme pour les troupes, c'est une révolution culturelle. Comment s'y adapte-t-on ? C'est une question d'attitude mentale et physique, disent les officiers : si nous arrivons à bien le motiver, le citoyen est près à œuvrer pour la paix et la sécurité internationales. Même dans les rangs de la gauche et des Verts, la peur du militarisme diminue pour faire place à une vision plus pragmatique. Mais il n'est pas *facile de rendre immédiatement opérationnelle* une armée qui reste simplement défensive et qui réduit ses effectifs à 340 000 hommes à peine, conformément à l'accord avec Moscou sur la réunification. C'est d'autant moins aisé que l'heure est aux restrictions budgétaires et que les coûts de personnel absorbent les trois quarts des ressources.

« Les Français consacrent 3,4 % de leur PIB à la défense, nous n'avons droit qu'à 2 %, et la différence se ressent énormément », déclare Saul. Alors que les équipements deviennent obsolètes, et qu'il faut répondre à de nouvelles exigences internationales, les moyens devraient être adaptés : l'époque de la Panzerdivision de chars lourds prêts à faire face à une agression communiste est révolue, l'heure est aux chars légers et aux hélicoptères, aux unités ultra-mobiles comme celles de la Force d'action rapide française.

« Les Krisenreacktionskraefte compteront 50 000 hommes, explique Saul, *et devront être prêtes à la première alerte. La défense du territoire, grâce au désarmement Est-Ouest, pourra compter sur une période de pré-alerte de six mois. Nous devrons gérer rationnellement les ressources et éviter le risque d'une armée à deux vitesses. »*

Non loin de là, à Nindig, se trouve l'aéroport du 35e régiment d'aviation, celui des hélicoptères CH-53, déjà en mission pour l'ONU en Irak. *« Si l'on me donne les hommes qu'il faut, la moitié de la mission est déjà accomplie »*, déclare le chef-adjoint de la base, le colonel Buecher. Ce n'est pas commode : il faut économiser au maximum pour garantir le minimum d'heures d'instruction aux recrues. On mise sur le facteur humain : chaque aviateur est capable de démonter et de remonter seul son Super-Stallion, les trente aviateurs en Irak font un travail habituellement confié à soixante-quinzehommes, avec des services pouvant aller jusqu'à quatorze ou dix-huit heures et *des missions tournantes de six semaines.*

« On utilise seulement les volontaires ; celui qui se joint à nos rangs doit savoir ce qui l'attend. » A Coblence, au haut-commandement, on pousse un soupir de soulagement après la mission en Somalie, qui n'a pas fait de victimes. Mais on sait que, tôt ou tard, un soldat tombera en mission et l'on se prépare à la réaction de l'opinion publique. *« Nous sommes habitués,* dit Saul, *à vivre à contre-courant, sous le regard inquisiteur de cette société dont nous sommes citoyens. On ne peut pas espérer avoir le prestige des soldats français, ou obtenir l'enthousiasme avec lequel les Anglais ont salué la flotte en partance pour les îles Falkland. Rester une armée au profil bas a aussi des avantages, mais le plus important est qu'on ne nous envoie pas défendre la paix sans un équipement adapté. »*

A.T.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

▶ Pour ses partenaires, l'*important* dans ce débat est de savoir si l'Allemagne trouvera finalement l'équilibre nécessaire pour assumer davantage de responsabilités internationales sans être tentée, en raison de sa position privilégiée, de son poids économique, par de nouvelles visées expansionnistes sur tout ou partie du continent. Cette tentation est pour le moment peu probable. La puissance allemande dont parle l'ambassadeur Holbrooke ne peut se comparer à ce qu'elle représentait au début du siècle, à une époque où l'Europe dominait encore le monde, et où les grands Etats européens pouvaient encore rêver d'empires. Avec ses quatre-vingts millions d'habitants, l'Allemagne est le pays d'Europe le plus peuplé à l'ouest de la Russie. Son poids militaire est secondaire. Sa principale force, son économie, est très dépendante de son intégration dans l'Union européenne et le marché mondial.

L'évolution de l'Allemagne dépendra aussi de la capacité de ses partenaires à accepter la nouvelle réalité issue du passage de la petite à la grande Europe, de lui reconnaître le rôle politique qui lui revient dans le nouvel ensemble. La polémique sur l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe du Nord, puis de l'Est, s'est nourrie de toutes les confusions. Elle témoigne des craintes des Européens de l'Ouest face à des changements qu'ils ne peuvent pourtant éviter. Leurs exigences sont contradictoires. Les plus anti-européens, qui ont toujours espéré diluer l'Europe en l'ouvrant aux nouvelles démocraties de l'Est, s'inquiètent maintenant de voir l'Allemagne presser le mouvement. On dénonce de prétendus rêves hégémoniques allemands et on réclame à cors et à cris du gouvernement de Bonn qu'il se décide enfin à sortir de sa réserve pour prendre sa part du fardeau. On veut lui voir muscler son armée pour assurer des missions de maintien de la paix et on lui conteste le droit à un siége permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

Les carences de la construction politique européenne et l'instabilité de l'Europe de l'Est et du Sud-Est, les incertitudes russes et le repli partiel des Américains obligent les Allemands à assumer de plus en plus des responsabilités auxquelles ils doivent encore s'habituer. La difficulté à admettre que l'armée allemande puisse participer à des opérations militaires dans le cadre d'alliances internationales ou d'une défense européenne en témoigne. Inquiètes du jeu de la Russie et des hésitations américaines, trouvant l'engagement des autres pays d'Europe de l'Ouest et notamment de la France trop timoré, les nouvelles démocraties de l'Est ont l'impression de ne pas avoir d'autres choix que de demander l'aide de l'Allemagne. L'administration américaine, comme est venu l'affirmer le président Bill Clinton, encourage Bonn sur cette voie, apparemment peu convaincue de la capacité de l'Union européenne à remplir elle-même ce rôle.

La RFA parviendra-t-elle à gérer ces nouvelles responsabilités de pair avec l'achèvement de l'unification, sans menacer l'entente avec ses principaux partenaires de l'Union européenne, notamment la France ? L'objectif de la diplomatie allemande, qui assure jusqu'à la fin de l'année la présidence de l'Union, est de convaincre de sa bonne foi. Quand elle affirme nécessaire à la sécurité du continent de mener parallèlement l'élargissement de l'Europe et la poursuite de son intégration politique, économique et monétaire, elle provoque la suspicion française ou britannique. Après avoir été les tuteurs de l'Allemagne de l'Ouest, les garants de Berlin, la France et la Grande-Bretagne ont du mal à s'adapter aux nouvelles réalités européennes. « *Les Français*, constatait récemment l'hebdomadaire libéral *die Zeit*, *réalisent que l'équilibre du continent est en train de changer au profit de l'Allemagne. Ils se sentent marginalisés par la réunification allemande et l'ouverture à l'Est* ».

L'axe Paris-Bonn, qui, malgré les aigreurs qu'il suscite parfois, a été essentiel à l'intégration européenne, *reposait sur la reconnaissance* tacite d'une prépondérance politique de Paris, compensant la puissance économique allemande. Cet équilibre subit une importante *mutation, suscitant des inquiétudes*. François Mitterrand a choisi une politique offensive et, en accord avec le chancelier Kohl, souhaite continuer à renforcer cette coopération franco-allemande en faveur de l'Europe. Son invitation aux soldats allemands de l'Eurocorps à défiler, le 14 juillet à Paris en a été l'illustration. Mais les débats en France, notamment au sein de la majorité, montrent que cette ligne de conduite se heurte à des résistances.

A quelques mois de l'élection présidentielle, les dirigeants allemands s'inquiètent. Bonn craint une stagnation de l'Union européenne. D'où le fameux plan Schäuble, numéro deux de la CDU, qui veut faire progresser l'Union, si nécessaire avec un noyau dur de cinq pays : l'Allemagne, la France et le Benelux. Ces propositions ont suscité un tollé en Europe, particulièrement en Italie et en Espagne. Les Français qui avaient évoqué, *eux aussi*, une Europe à *plusieurs* vitesses, hésitent. Le face-à-face Paris-Bonn dans ce noyau dur leur fait peur. Les rapports entre la chancellerie et la droite française sont *loin d'être aussi confiants qu'avec* François Mitterrand.

Un haut responsable allemand, cité par *die Zeit*, confiait récemment que « *si les Français commençaient à penser qu'il leur faut se chercher des alliés contre nous, parce que notre politique européenne n'apparaît plus prévisible, alors nous devrions nous inquiéter fortement. Nous ne pouvons pas nous permettre*, ajoutait-il, *d'en arriver à une situation de ce genre* ». La crédibilité de la politique européenne du chancelier Kohl devrait permettre d'arrondir les angles. Mais *beaucoup dépendra aussi de la* capacité des autres pays européens à comprendre à temps les évolutions, pour ne pas laisser les dirigeants de Bonn, demain dirigeants de Berlin, en tête à tête avec eux-mêmes. ■



THE INDEPENDENT

Un autre mur, à Dresde. La ville, totalement détruite à la fin de la seconde guerre mondiale, n'a jamais été entièrement reconstruite, ni avant ni après la réunification.

L'ambiguïté de la politique à l'Est

« Ce ne sont pas nos émotions, mais le calcul politique, qui nous dit qu'une Russie forte est utile, et que l'amitié avec elle est nécessaire. » Ce sont les mots de Boris Eltsine adressés à Helmut Kohl, lors de son séjour à Berlin fin août dernier à l'occasion du retrait des troupes russes du sol allemand.

Pour M. Eltsine, cette citation de Bismarck avait pour but de tendre aux Allemands un rameau d'olivier. Mais elle rappelait aussi combien les relations de l'Allemagne avec ses voisins de l'Est sont semées *d'embûches. Le chancelier Kohl* aurait probablement hésité à citer Bismarck, afin d'éviter les résonances malheureuses dans d'autres pays. Les Polonais, par exemple, redoutent toujours de faire les frais d'une relation trop étroite entre leurs deux immenses voisins. La Pologne a été dépecée par les empires prussien et tsariste, puis de nouveau par Hitler et Staline. En dépit des assurances allemandes, elle craint encore que *l'Histoire puisse se répéter*, fût-ce sous une forme moins brutale.

Meilleure amie, pire ennemie : si l'Allemagne a du mal à se sentir à l'aise avec sa propre histoire, les paradoxes sont encore plus forts *lorsqu'il s'agit* des relations avec ses voisins de l'Est. Ces pays, *qui ont payé un* lourd tribut pendant l'époque hitlérienne, puis ont été « punis » pendant quarante ans de soviétisme, voient maintenant en l'Allemagne *leur* meilleur avocat en Europe.

A la fois par culpabilité et par intérêt, l'Allemagne est de tous les Etats d'Europe occidentale celui qui porte l'attention la plus poussée aux pays de l'Est. Les autres reconnaissent, en théorie, combien la stabililité en *Europe de l'Est est importante*. Pour les Allemands, c'est une affaire on ne peut plus pratique. L'instabilité à l'Est affecterait directement l'Allemagne, dont les frontières orientales coïncident avec celles de l'Union européenne.

Les relations amicales avec l'Est furent très longues à se mettre en place. Ce fut en 1970, vingt-cinq ans après la fin de la *guerre*, que Willy Brandt, *le* chancelier ouest-allemand, *s'agenouilla à Varsovie en signe* de contrition pour la culpabilité allemande. La reconnaissance par l'Allemagne de ses *nouvelles* frontières orientales – elle avait perdu, en 1945, des territoires au profit de la Pologne et de la Russie – a provoqué de longues discussions, certains éprouvant beaucoup d'amertume pour le *« vol » des territoires orientaux*.

L'*Ostpolitik*, inaugurée par Willy Brandt, a amélioré les relations avec l'URSS et l'Europe de l'Est. Les Allemands de l'Ouest *devinrent les meilleurs supporters* de Mikhaïl Gorbatchev ; ils *lui* étaient très reconnaissants d'avoir fait cesser le climat de terreur, puis d'avoir contribué de manière décisive à ce que l'Allemagne soit réunifiée sans effu*sion de sang. Avec Boris Eltsine*, Helmut Kohl s'empressa également d'établir des relations très amicales, avec la « diplomatie dans le sauna ».

L'ambiguïté des rapports avec la Russie n'en subsiste pas *moins. L'Allemagne* envisage volontiers un élargissement de l'Union européenne à des pays comme la Pologne, la Hongrie et les Républiques tchèque et slo*vaque – en insistant, en même* temps, sur le renforcement de la coopération politique et économique.

Si l'Allemagne se montre trop amicale envers les pays d'Europe centrale et exerce des *pressions en faveur de leur* admission dans l'Union européenne, la Russie se sent aussitôt exclue. Si l'Allemagne se rapproche trop de l'immense *Russie, les pays de l'Est* craignent d'être une nouvelle fois pris en *tenaille*.

Les déclarations de respect mutuel, et même d'amitié, sont, dans une certaine mesure, réelles. Mais elles dissimulent autant qu'elles *révèlent*. Les craintes réciproques, notamment entre la *Russie et l'Allemagne*, n'ont pas disparu. Malgré l'aide de l'Allemagne, malgré la gratitude manifestée pour le retrait pacifique des *troupes russes, les relations* sont moins idylliques que ne le *laissent supposer les effusions*. Pour l'Allemagne, la Russie est un ours qui a été dompté mais qui peut encore se déchaîner. Les inquiétudes suscitées par *Vladimir Jirinovski sont bien* réelles. De même, la Russie redoute une trop grande puissance allemande. Le cauchemar nazi n'est pas totalement oublié. En attendant, les deux parties se rassurent avec des déclarations optimistes, en espérant *qu'un* jour elles correspondront vraiment à la réalité.

J.C.

Berlin face à elle-même

Les Russes, suivis par les garnisons occidentales, ont fait place nette. Cinquante ans après avoir été quasiment rasée de la carte, puis peu à peu relevée de ses ruines, Berlin a perdu ses tuteurs. Depuis que le mur est tombé, il y a presque cinq ans, ceux-ci s'étaient faits plutôt discrets. Terrés dans leurs casernes, les militaires russes en ont profité pour s'exercer au commerce et arrondir leurs pécules de retour. N'ayant plus rien à défendre, Américains, Anglais et Français n'avaient qu'à plier bagage en prenant leur temps, embrassés, fêtés, priés de revenir bientôt.

Et puis ils sont partis. Le 8 septembre, Berlin reprenait donc possession de soi, aux lueurs d'un *grand Zapfenstreich prussien réservé à* 20 000 invités triés sur le volet. On n'avait pas vu tel cérémonial militaire allemand, à la porte de Brandebourg, depuis les grandes parades nazies d'avant-guerre. Les gauchistes berlinois, ces *« Chaoten », s'en sont sentis provoqués. Mais le* dispositif de sécurité s'est révélé dissuasif. L'ordre fédéral règne désormais sur la capitale retrouvée. Berlin n'est plus tout à fait le Berlin d'avant.

En cinq ans, bien des choses ont changé. On a *presque oublié où était le mur, le téléphone a* fait son apparition à l'Est, les façades de Prenzlauerberg, le quartier intellectuel, reprennent vie. L'Est et l'Ouest commencent lentement à communiquer, on continue d'aller au restaurant à l'Ouest, et on va *danser « branché » dans les caves et les* « fabriques » de l'Est. Les Berlinois de l'Est, qui battent les records de vote communiste, ne se *risquent* pas encore vraiment à habiter l'Ouest, mais il est de bon goût, dans une certaine faune occidentale, d'aller tenter fortune à Prenzlauerberg ou à *Berlin-Mitte*. Les bureaux vides des ministères, qui attendent leurs nouveaux occupants, attestent pourtant que rien n'a encore vraiment commencé. Berlin, où les prix des logements ont connu une brusque flambée après la *réunification, bouillait d'impatience et rêvait des* années folles, mais cette euphorie est vite retombée dans un train-train quotidien. Des grands chantiers promis, seuls ceux des galeries marchandes de la Friedrichsstrasse sont bien avancés. *Les préparatifs du grand déménagement, auquel* le gouvernement se prépare, de Bonn à Berlin, traînent en longueur.

L'*attribution des ministères est en principe* réglée, les grands concours d'urbanisme pour la construction de la future chancellerie, de l'ancien château, au centre, ont suscité l'intérêt d'architectes de renom. On sait qu'il y aura une nouvelle gare souterraine pour les trains à grande vitesse, des tunnels pour la circulation automobile, pour le passage du métro. *Mais* tout est encore à faire et au rythme actuel, on voit mal comment tout pourrait être réalisé, comme prévu, d'ici à l'an 2000.

Berlin, qui rêvait des Jeux olympiques, se voyait déjà promise à devenir, au tournant du millénaire, la grande métropole du centre de l'Europe. Elle n'en sera au mieux que le grand chantier. Paralysée par les discussions sans fin sur le déménagement *qui ont découragé le premier élan des investisseurs*, obligée de gérer un budget de pénurie, Berlin s'est retrouvée bien en peine de prendre elle-même en main son avenir. En attendant le gouvernement, elle cherche l'homme miracle *capable de lui insuffler des idées, une énergie nouvelle*. Un candidat a signalé son intérêt : Edzard Reuter, qui quitte à soixante-six ans la présidence *du groupe Daimler-Benz et dont le père avait été* le premier bourgmestre de Berlin après la capitulation du Reich.

H. de B.

Les « Gastarbeiter » en quête d'intégration

La porte du Café Izmir, à Aschaffenburg, est toujours ouverte. Un fanion du club de football d'Istanbul Galatasaray pend au-dessus du bar. Au mur, un grand portrait d'Atatürk. Les clients jouent aux cartes sur des nappes élimées. La télévision diffuse en continu les programmes d'une chaine publique turque.

Dehors, la Würtzburger Strasse et ses trottoirs bien nets : nous sommes à l'extrême nord de la Bavière, pas très loin de Francfort. Dedans, un bout d'Asie mineure. Les clients (exclusivement des hommes) sont des travailleurs turcs présents en Allemagne depuis de nombreuses années, et qui, pour la plupart, sont installés dans la région avec leur famille.

« Nous n'avons jamais eu de problèmes avec la population allemande », affirme Adnan Yildirim, un des habitués du café, âgé de vingt-sept ans. Entre la communauté turque du pays (1,9 million de personnes) et les Allemands, la cohabitation se passe relativement bien, même si chacun vit dans son propre milieu, sa propre culture. Rien qu'à Aschaffenburg (60 000 habitants), il y a quatre mosquées, dont les imams sont payés par le gouvernement turc.

Les enfants et les petits-enfants des *Gastarbeiter* (les « travailleurs invités » venus dans les années 70) ont fait de l'Allemagne, où ils sont nés, leur nouvelle patrie, leur *Heimat*. Ils maîtrisent la langue de Goethe, souvent à la perfection. Même ceux de la première génération, comme Osman Ozlü, disent vouloir rester en Allemagne jusqu'à la fin de leur vie.

Au fil des ans, Osman Ozlü a réussi à passer du statut de travailleur immigré à celui de petit notable, en devenant patron de café et président de l'association locale turque de football. Comme lui, des milliers de petits entrepreneurs turcs se sont fait une place dans l'économie allemande, que ce soit dans le secteur alimentaire, le textile, ou les services.

Après une ou deux heures de discussion, Osman Ozlü laisse échapper une formule qui tranche avec le reste de son discours : *« Je suis un citoyen de seconde classe. »* Il explique pourquoi : *« Si j'étais allemand, j'aurais le droit d'ouvrir mon café jusqu'à 3 heures du matin, tous les soirs. Mais comme je suis étranger, je dois fermer deux heures plus tôt. »*

Osman Ozlü est détenteur d'un permis de séjour illimité qu'il a obtenu en 1988, après dix-neuf ans de vie en Allemagne. En règle générale, un séjour de cinq ans permet d'obtenir ce document qui met à l'abri des tracasseries administratives. Mais si Osman Ozlü a dû patienter longtemps pour l'avoir, c'est parce qu'il a été responsable d'un accident de voiture, il y a quelques années. *« Si nous rentrons en Turquie et que nous y restons plus de six mois, notre permis de séjour allemand est automatiquement supprimé »*, explique, en outre, Adnan Yildirim.

La nationalité allemande, elle, n'est accordée que dans des cas très rares, y compris quand il s'agit des petits-enfants des *Gastarbeiter*. Bien que nés en Allemagne, ils sont destinés à rester des étrangers, même s'ils ne doivent jamais retourner dans le pays d'origine de leurs ancêtres. C'est seulement depuis 1993 que les étrangers se sont vu reconnaître le droit d'obtenir un passeport allemand après quinze ans de séjour dans le pays (huit ans pour les mineurs), à condition toutefois d'abandonner leur nationalité d'origine. Deux projets de loi prévoyant l'introduction de la double nationalité ont été rejetés par le Bundestag au cours du printemps dernier. L'un avait été élaboré par l'opposition social-démocrate, l'autre par le Bundesrat (la chambre où sont représentés les Länder). Le code de la nationalité allemand, inspiré par le droit du sang, n'a pas changé depuis 1913.

L'Allemagne, par ailleurs, est dépourvue de toute loi sur l'immigration, bien qu'elle soit le pays d'Europe le plus exposé aux courants migratoires de l'après-guerre froide. Elle accueillait, chaque année, près de 500 000 migrants de toute origine, jusqu'en 1993 (date à laquelle le Parlement a adopté une législation restrictive sur le droit d'asile). Aujourd'hui, 6,9 millions d'étrangers vivent en Allemagne, *soit 8 % de la population.*

Mais les chrétiens-démocrates au pouvoir ne cessent de le répéter : *« L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration. »* Officiellement, les autorités de Bonn continuent de penser que les étrangers nés en Allemagne seront appelés, un jour, à rentrer chez eux. Et ils ne font pas de ce dossier, pourtant explosif, une priorité de leur action. Cornelia Schmalz-Jacobsen, déléguée gouvernementale aux étrangers, regrette *« de ne pas avoir été une seule fois invitée à s'exprimer en conseil des ministres »*.

Depuis la modification du droit d'asile en juillet 1993, les chiffres de l'immigration vers l'Allemage ont considérablement baissé. Mais les démographes estiment que l'Allemagne, dont la population accuse d'inquiétants signes de vieillissement, a besoin d'accueillir 300 000 à 700 000 étrangers d'ici à l'an 2 030, ne serait-ce que pour sauvegarder son système de protection sociale. En 2 040, un Allemand sur trois sera âgé de plus de soixante ans.

L. D.

THE INDEPENDENT

Un mirador à l'abandon dans les collines près de Geisa, marquant désormais inutilement l'ancienne frontière entre l'Est et l'Ouest.

